



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753151 7

Presented by

*John Bigelow*

---

*to the*  
*Century Association*

✓  
\*DM

Mercury









*Memorandum*

\*IM



# MERCURE

DE FRANCE,

<sup>1</sup>  
DÉDIÉ AU RÔY.

M A Y. 1738.



A PARIS,

Chés } GUILLAUME CAVELIER,  
          ruë S. Jacques.  
          La Veuve PISSOT, Quay de Conty,  
          à la descente du Pont Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVIII.

*Avec Aprobation & Privilege du Roy*



A V I S.

**L'**A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitent avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

M A Y. 1738.

\*\*\*\*\*

PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

---

## F A B L E.



A D R S une Colombe, aimable, jeune,  
et belle

Faisoit tout le contentement

D'un Pigeon beau, jeune, et char-  
mant ;

Il n'avoit des yeux que pour elle ,

Bref il l'aimoit uniquement :

De son côté sa Tourterelle

Ne l'aimoit pas moins tendrement ,

A ij

Tous

## 24 MERCURE DE FRANCE

Tous deux vivoient paisiblement ,  
Quand un Pigeon du voisinage  
Rompant cette aimable Union ,  
Vint exciter dans le Ménage  
Le feu de la division.  
C'étoit un Pigeon fait à peindre ;  
Hélas ! qu'un bel Hôte est à craindre !  
La Colombe commencé à le considérer ,  
Puis lui parler , puis l'admirer.  
Voyez qu'il est beau ! quel plumage !  
Quelle taille ! ô Dieux , quel ramage !  
Qu'il est caressant ! qu'il est doux !  
Hélas ! qu'heureuse sera celle  
Qui doit avoir un tel Epoux !  
Elle ignoroit encor , la foible Colombelle  
Ce que c'est que l'Amour , quels sont ses jeux  
cruels :  
Tandis qu'elle s'amuse , une perfide flâme  
Sous le nom d'amitié se glisse dans son ame ;  
Alors ouvrant les yeux sur ses feux criminels  
Elle sent , mais trop tard , qu'Amour veut la sur-  
prendre :  
C'est toi , fatal Amour , toi , qui mis Troye en  
cendre ;  
Déjà la Tourterelle a trop fait de chemin ,  
Il n'est plus temps , en vain veut-elle s'en défendre  
Il n'est plus temps , il faut se rendre ,  
Il faut céder à son destin ;

Auss

Aussi, fit - elle la pauvrete.

Son Epoux , personne discrete ,

Pigeon de bon sens et d'esprit ,

S'aperçut de tout , et sans bruit

Vous tança vivement sa moitié conjugale ,

Lui fit longue mercuriale ,

En lui reprochant son délit ;

Et puis , en pleurant il lui dit

L'adieu fatal. C'étoit un Pigeon de parole ;

Il le dit ; et zeste ! il s'envole.

L'autre Pigeon , plein de froideur ,

Se mocqua de la Tourterelle ,

Il méprisa la folle ardeur

Et les amours d'une infidelle ;

Elle voulut parler : l'ingrat n'eut point d'égard

A ses larmes , à ses caresses ,

Et paya toutes ses tendresses

Par un prompt et cruel départ ;

Tellement que l'infortunée

Eut le temps de pleurer sa triste destinée :

Voilà tout le contentement

Qu'elle reçût de cet Amant.

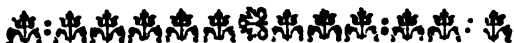
Il ne suffit pas d'être aimable ,

Il faut encor sçavoir à propos s'engager ;

Rarement on gagne à changer ,

C'est tout le but de cette Fable.

*Par M. P \* \**



*MEMOIRES pour servir à l'Histoire  
du Théâtre , et spécialement à la Vie  
des plus célèbres Comédiens François.*

**E**N donnant ici une idée de nos meilleurs Acteurs et Actrices , nous engagerons peut-être les autres Nations de l'Europe à tirer de l'oubli les Personnes qui ont excellé dans la même Profession parmi eux , en nous aprenant leurs Caracteres, leurs mœurs, et les différentes Parties dans lesquelles ils se sont rendus recommandables dans le rare talent de l'Imitation. On doit rendre justice au mérite dans quelque Sujet qu'il se trouve, en mettant dans tout leur jour les excellens Ouvrages des plus illustres Auteurs, et y substituant à la place de la Fiction, toutes les apparences de la Vérité par une charmante illusion. Au contraire , il semble qu'on ait affecté de répandre l'infamie sur ceux qui nous font tant de plaisir.

Il semble aussi que la plûpart des Hommes, contens de louer et d'estimer les Poètes , aient poussé le mépris pour les Comédiens jusqu'à l'excès , quoique le Public leur doive presque autant qu'aux Poètes ; du moins sans eux , jamais le Public n'auroit eu tant de plaisir , ni les Poètes tant de gloire ;

et il n'est pas bien sûr qu'un excellent Comédien soit une chose beaucoup plus commune qu'un excellent Poète.

BLANDIMARÉ et GANDOLIN , sont deux Personnages comiques de l'ancien Théâtre. Ce dernier étoit une espece d'Arlequin , à ce qu'on peut voir par son Portrait en Estampe , avec ces vers au bas :

Gandolin par sa Rhetorique  
Nous fait la rate épanouir ,  
Et pour n'avoir plus la colique  
Il faut tant seulement l'ouïr.  
Quelques Fables qu'il nous raconte ;  
Elles ont un si bel effet ,  
Que chacun y trouve son conte ,  
Et s'en retourne satisfait.

MONDORY d'Orléans ; il étoit comme le chef de la Troupe du Marais , très-excellent Comédien , beau parleur , aussi étoit-il chargé de l'emploi d'Orateur du corps , c'est à dire , de faire les annonces , et les petits discours dont on les accompagnoit en ce temps-là. Dorgemont, son camarade, lui succéda dans cet office ; c'étoit un homme d'une taille moyenne , mais bien prise , la mine haute , le visage agréable et expressif. Il avoit de petits cheveux crepés avec lesquels il

A iij

jouoit

joüoit tous les rôles de Héros sans avoir jamais voulu mettre de perruque. Cet habile Acteur mourut par le trop d'ardeur qu'il avoit dans la représentation des Personnages qu'il joüoit. M. de Saint Evremond , rapporte qu'il fit de si grands efforts en joüant le rôle d'Herode , dans la Tragédie de Mariane, que cela lui causa la mort ; ce qu'il faut entendre par-là , c'est que Mondory tomba en apoplexie en joüant ce Rôle ; il resta paralytique d'une partie du corps , et sa langue se trouva embarrassée. Il se retira dans une maison qu'il avoit auprès d'Orleans pour y finir ses jours. Cependant le Cardinal de Richelieu le fit revenir à Paris , et l'engagea à joüer le principal rôle dans la Comédie de l'*Aveugle de Smirne* , mais il n'en put joüer que deux Actes. Il s'en retourna dans sa retraite , avec une pension du Cardinal de 2000 liv. Les Seigneurs de ce temps-là se signalerent aussi en libéralités; car soit pour faire leur cour au Premier Ministre , soit pour récompenser le mérite de ce fameux Comédien , ils lui donnerent presque tous des pensions , ce qui fit à Mondory environ huit ou dix mille liv. de rente , dont il joüit jusqu'à sa mort , arrivée vers l'an . . . . ayant vécu fort vieux.

Il joüoit les grands Rôles avant Floridor. Scaron fait dire à la Rancune dans son Roman

Roman comique , en parlant des Acteurs en réputation de son temps: Bellerose étoit trop affecté , Mondory trop rude , Floridor trop froid.

Le Prince de Guimené disoit de ce fameux Comédien , *Homo non perit ; sed perit artifex*. On a dit depuis la même chose de Scaramouche dans le temps qu'il représentoit sur le Théâtre des Italiens à l'Hôtel de Bourgogne.

MONTFLEURY Comédien de la Troupe Royale , mourut en 1667. La Tragédie de la *Mort d'Asdrubal* , est de son fils.

C'étoit un homme de beaucoup d'esprit , et Acteur universel. Il excelloit également dans le Tragique et dans le Comique. C'est un de ceux qui a le plus fait valoir les premières Pièces de P. Corneille du temps du Cardinal de Richelieu. Il avoit l'air noble , & les manieres polies et agréables. Sa réputation étoit très-grande.

On assure qu'il avoit joué Oreste d'original , dans l'*Andromaque* de Racine , et qu'il mourut même dans le temps que cette Pièce commençoit à être goûtée. M. de Saint Evremont écrivant à M. de Lionne en 1668. ou 1669. lui dit , en parlant d'*Andromaque* , vous avez raison de dire que cette Pièce est déchûe par la mort de Montfleury ; car elle a besoin de grands Comédiens , qui remplis-



sent par l'action , ce qui lui manque. Attila au contraire a dû gagner quelque chose à la mort de cet Acteur. Un grand Comédien eut trop poussé un Rôle assés plein de lui-même , et eut fait faire trop d'impression à sa féro-cité sur les âmes tendres.

On prétend qu'il mourut par les efforts violens qu'il fit en jouant Oreste , où l'on assure que son ventre s'ouvrit ; il étoit si prodigieusement gros , qu'il étoit soutenu par un cercle de fer. Il faisoit des tirades de vingt vers de suite , et poussoit le dernier avec tant de véhémence , que cela excitoit des brouhahas et des applaudissemens qui ne finissoient point. Il étoit plein de sentimens pathétiques , et quelquefois jusqu'à faire perdre la respiration aux Spectateurs.

Le chant et l'emphase étoient le seul genre de déclamation qui fut alors connu. Moliere dans l'impromptu de Versailles , osa en faire sentir le ridicule , et y critiquer , entre autres, le ton emphatique et de démoniaque de Montfleury dans la Scene de *Nicomede* , où Prusias , représenté par cet Acteur , s'entretient tout seul avec son Capitaine des Gardes. Montfleury étoit gros , c'est à quoi Moliere fait allusion dans la même Pièce. Il jouïoit les Rois et les rôles emportés ; il laissoit trois enfans , un fils connu par ses Pièces de Théâtre , et deux filles dont l'une apellée

Mlle.

Mlle d'Ennebault, étoit Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, et l'autre de la Troupe du Marais. La Dlle Mariane d'Angeville, aujourd'hui Actrice d'un très-grand mérite, Nièce de la célèbre *Charlotte Desmares*, Actrice inimitable, est arriere petite fille de Montfleury du côté de sa grand-mere, fille de la Dlle d'Ennebault.

*Le Comédien Poëte*, Comédie en cinq Actes de *Montfleury*.

On donna la premiere représentation de cette Pièce sur le Théâtre de la rue Mazarine, le 10. Novembre 1673. on la joia huit fois au double, et dix fois à l'ordinaire.

Montfleury qui passe pour l'Auteur de cette Pièce, n'y avoit pas, selon toutes les apparences la meilleure part; car on trouve dans les Registres des Comédiens de ce temps-là: donné à Mrs. de Montfleury et Corneille chacun 660. liv. de l'argent qu'on a retiré à la Pièce du Comédien Poëte, faisant 1320. liv. le 29. Décembre 1673.

Mlle. DE MONTFLEURY, elle étoit retirée et touchoit pension de la Troupe Royale en 1674. lors du Règlement fait en 1681. à l'occasion des deux Troupes. Elle eut mille livres de pension, et mourut le premier Mars 1683.

LE NOIR DE LA TORILLIERE, pere des  
A. vj. Dlls

## 232 MERCURE DE FRANCE

Diles Barón et Dancourt , du sieur de la Torilliere dernier mort , et Grand - pere de celui d'aujourd'hui. Il étoit Acteur Tragique et des meilleurs , et de la Troupe Royale en 1674.

C'étoit un très-gracieux Comédien, quoique d'une taille médiocre , mais il avoit de beaux yeux et de belles dents. Il jouïoit les Rôles de Rois et de Paysans. On remarquoit un défaut en lui , qui étoit d'avoir un visage riant dans les passions les plus furieuses , et les situations les plus tristes.

Il étoit contemporain de la Fleur , et lui succéda dans les Rôles de Rois. L'Auteur de la Recherche sur les Théâtres dit , qu'il étoit Gentilhomme , et Officier dans les Troupes du Roy. On prétend que le goût qu'il avoit pour la Comédie , le détermina à demander à Sa Majesté la permission d'entrer dans la Troupe de Moliere. Le Roy surpris de cette demande , lui donna quelque temps pour faire des réflexions sur le parti qu'il vouloit prendre ; la Torilliere persista dans le dessein de se faire Comédien ; et le Roy y consentit. En 1667. Moliere le chargea d'aller avec la Grange son camarade à Lille en Flandre , présenter un Placet à S. M. sur la défense qui fut faite à Moliere et à sa Troupe le 6. Août , de jouer le Tasse

tuffe jusqu'à nouvel ordre. Après la mort de Moliere , il fut un de ceux qui quitterent le Palais Royal pour passer de leur gré à l'Hôtel de Bourgogne.

NANTEUIL , Comédien de la Reine , et Auteur de ces Pieccs :

*Les Broüillards nocturnes.* 1669.

*Le Comte de Roquesville* , ou , le Docteur extravagant. Id.

*L'Amour Sentinelle* , ou , les Cadenas forcés. 1672.

DORIMOND , Comédien de Mademoiselle , et Auteur de

*La Rosalie* , ou , Dom Guillot. 1641.

*L'Amant de la Seine.* 1661.

*L'Inconstance punie* Id.

*L'Amant de sa Femme.* Id.

*L'Ecole des Cœurs* , ou , la Précaution inutile. Id.

*Les Amours de Trapolin* , et la Comédie de la Comédie. 1662.

*La Femme industrieuse* 1692.

FRANÇOISE-JACOB D'ENNEBAULT , Sœur de Mlle Dupin , fille de Montfleury , Grand-mere maternelle de Mlle Desmares.

C'étoit une des plus anciennes Actrices de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle vint dans la Troupe de Guenegaud en 1681. avec une part. Son fort étoit ses Rôles de Travestissement en homme. C'étoit une grande personne.

## 34 MERCURE DE FRANCE

personne fort puissante , et de bonne mine : Elle chantoit dans les Intermedes du Malade Imaginaire.

DE VILLIERS , Poëte Comique et très-Bon Comédien de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne , dont il s'étoit retiré avant l'année 1674. Ses Pieces de Théâtre sont :

*Le Festin de Pierre* , Tragi-Comédie. 1660.

*L'Apotiquaire dévalisé.* Id.

*Les Ramoneurs.* 1662.

*Les trois Visages.*

*La Magie sans Magie.*

DE SALBRAY , Comédien de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. et Poëte Dramatique : Les Pieces qu'on connoît de lui sont :

*L'Enfer divertissant.*

*La Belle Egyptienne.*

*Andromaque* , Piece en Machines.

*La Troade.*

JUVENON DE LA FLEUR , Pere de la Thuillerie. C'étoit un grand homme, beau de visage , fort bien fait , et excellent Acteur pour jouer les Rôles de Rois ; il étoit des plus anciens Comédiens de la Troupe Royale en 1674. Il excelloit encore pour les Caracteres de Gascons et de Capitans : on dit de lui , que c'est le premier Acteur qui ait eu ce qu'on appelle des entrailles ; c'est-à-dire , l'Art de se toucher , pour toucher ensuite les autres, ce que Floridor n'avoit point :

à

à ce degré de perfection. Il joua d'original en 1672. le Rôle du Visir Acomat , dans la Tragédie de Bajazet. Il succéda à Montfleury pour les Rois.

JEAN - JUVENON DE LA THUILLERIE , Comédien et Poète , fils de la Fleur , mort à trente-quatre ans ou environ , d'un coup qu'il se donna à la tête : il étoit fort débauché.

C'étoit un très - grand et bel homme , fort bien fait ; il jouoit les Rôles de jeunes Rois. Il étoit dans la Troupe Royale en 1674. et seroit arrivé à un haut degré de perfection, s'il eut vécu plus long-temps. C'étoit un très-bon Jouëur de Paume, entrant dans les plus grandes Parties des Paumiers du Roy , à Fontainebleau et ailleurs , et qu'on s'empressoit d'aller voir ; il faisoit bien tous les Exercices des Armes , &c.

Il a joué tous les Rôles de Rois d'original , des Pièces de Capistran , hors Tyrdate : il avoit sa part entière , lors de la jonction des Troupes en 1681. il joua aussi d'original Antonin , dans la Tragédie de Geta.

La Thuillerie n'étoit que le Prête-nom des Pièces recueillies dans le Volume qui porte son nom ; elles sont pour la plupart de l'Abbé Abeille. Les complimens qu'il en recevoit , le flaterent jusqu'au point de croire qu'il

# 36 MERCURE DE FRANCE

qu'il les avoit faites , ce qui donna lieu à  
cette Epitaphe.

Ici gît , qui se nommoit Jean ,  
Il croyoit avoir fait Hercule et Soliman.



## E P I T R E

*A M. C. C. de Fig. \* \* \* \**

SUR LES LOUANGES.

**E**ST - C'EST mauvaise humeur ? est-ce délicatesse ?

Qui te fait trouver tout encens ,  
Comme un poison subtil qui mine la sagesse ?  
J'y viens donner un autre sens.

Les Louanges , Ami , n'étant qu'à demi dûes ,  
Adroitement et sans fadeur  
Des-mains de l'amitié quelquefois répandues ,  
Au-travail raniment l'ardeur.

Combien-d'Auteurs-charmans seroient dans la poussière ,

Si rebutés par le mépris  
Ils n'étoient point entrés dans la noble Carrière ,  
Que courent nos plus-beaux Esprits ?

Pour

Pour moi , j'applaudirai toujours à l'entreprise  
 Qui ne blesse point la raison ;  
 En fait d'œuvres d'esprit la trop grande franchise ;  
 Ne sera jamais ma façon.

Tous les commencemens sont toujours difficiles ;  
 Voit-on des fruits dans le Printemps ?  
 On n'a point tout d'un coup la force des Virgiles ;  
 Mais cela vient avec le temps.

L'Apprentif met au jour un médiocre Ouvrage ,  
 On l'admet pourtant au Vallon ,  
 Comme Surnumeraire , en qualité de Page ,  
 Pour suivre par tout Apollon.

Bien-tôt il se façonne , imitant un Voltaire ;  
 Cueillant des fleurs chés les Chauleux ;  
 Il cesse de ramper , enfin quittant la terre  
 En Pindare il s'élève aux Cieux.

Le Laurier , bien frivole , alors sur lui foisonne ;  
 ( Des Sçavans l'or n'est point le goût )  
 Leur désir est d'avoir cette vaine Couronne ;  
 L'imagination fait tout.

Estime donc l'Encens un parfait véhicule ,  
 Qui porte l'homme à faire bien ;

Le



## **138 MERCURE DE FRANCE**

**Le mépris au contraire est cause qu'on recule,  
Et qu'on n'ose produire rien.**

**Quelques uns par dépit produisent la Satire ;  
Monstre par satan suscité ;  
Alors c'est un malheur , puisqu'on ne peut écrire  
Qu'aux dépens de la charité.**

**La Satire , dit - on , n'a cette platitude ;  
Qu'ont les œuvres d'un fade Amant ;  
Mais l'Auteur est-il libre et sans inquiétude  
De quelque ignoble châtiment ?**

**Est - on bien à son aise au fond d'une Bastille ?  
Pour quelques médisans propos  
On se voit enlevé du sein de sa Famille ;  
Adieu les douceurs du repos.**

**Ami , croi-moi , prenons le bon côté du monde ;  
Retranchons tous piquans écrits ,  
Et nous vivrons toujours dans une paix profonde ,  
Sans renom de mauvais Esprits.**

**La vaine ambition de se rendre célèbres  
Coûte cher à bien des Auteurs ;  
Comme de vrais Hiboux ils sont dans les ténébres ;  
Pour plaire à de malins Lecteurs.**

**Que**

Que m'importe qu'un Grand fasse un sot person-  
nage ?

Suis-je fait pour le corriger ?

Censeurs , détrompez-vous , un satirique Ouvrage  
L'aigrit , au lieu de le changer.

Eh ! pourquoi notre vie est souvent malheureuse  
Hors du commerce le plus doux ?

C'est qu'un secret orgueil montre comme oné-  
reuse

L'autorité des Grands sur nous.

Une Vertu facile , un ton de politesse

Nous feront désirer chés eux ,

Les Grands ne veulent point une austere sagesse ,  
Mais un aimable Vertueux.

Un Flateur , qui sans cesse applaudit à leurs vices ,

Est un monstre horrible à la Cour ;

L'Homme vrai , les blâmant sans user d'artifices ;

N'y peut point faire un long séjour.

Il est certains défauts qu'il faut qu'on y tolere ,

Fol donc qui veut les réformer ;

Qu'on ne soit chés les Grands ni flateur ni severe ,

On s'y fera toujours aimer.

Ja

## 340. MERCURE DE FRANCE

Je parle d'un Pays sans presque le connoître ,  
Défaut commun à bien des gens ,  
On veut par vanité de tout parler en Maître ;  
Et l'on blesse ainsi le bon sens.

Bref , la Louange fine est fort souvent utile  
Pour inspirer les bonnes mœurs :  
Mais c'est le grand secret et l'art du plus habile  
De bien connoître les humeurs.

Ami , je trouve en toi la vertu des plus Sages ;  
De rabaisser ce que tu fais ;  
Certes au meilleur coin sont marqués tes Ouvrages,  
Certains morceaux en sont parfaits.

Reçois sans te fâcher ce petit témoignage ,  
Qu'à tes Œuvres ici je rends ;  
Mais de grace surtout avec grand soin ménage  
Le bon Trésor où tu les prends.

À ta santé vraiment le Vallon s'intéresse ;  
En cette Cour on te chérit ;  
Charmé de certains traits, pleins de délicatesse  
Qu'a produit ton heureux esprit.

Puisque dans ces beaux mois tout rit dans la Nature,  
Badine en aimable Rimeur ;

La

La Sagesse solide , en suivant l'Ecriture ,  
S'accorde avec la bonne humeur.

Le 28. Avril 1738.

Bar \* \* d'Amiens  
au Château de Laig. . .



## NOUVELLES DU PEROU.

*M. du FAT lût à la dernière Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, l'Extrait de quelques Observations faites en Amérique , par Mrs Godin , Bougher , et de la Condamine , envoyés au Perou , par Ordre de Sa Majesté.*

Ces Académiciens partirent de la Rochelle le 16. May 1735. à bord d'un Vaisseau du Roy , avec tous les Instrumens nécessaires pour un Voyage aussi long , et pour une Entreprise de cette importance ; ils arriverent à la Martinique le 22. Juin , et y séjournèrent jusqu'au 4. Juillet , qu'ils partirent pour S. Domingue ; ils firent à la Martinique toutes les Observations Astronomiques que le temps leur permit de faire , celles des hauteurs du Barometre à différentes élévations au dessus du niveau de la Mer , et plusieurs autres du même genre , dont ils

ils ont rendu compte à l'Académie.

Le 11. Juillet ils sont arrivés à la Caye de S. Louis à S. Domingue , et ont demeuré en divers endroits de cette Isle , jusqu'au mois de Novembre ; ce séjour a été employé à faire toutes les Observations Physiques et Astronomiques qui leur ont été possibles ; nous ne parlerons que de celles qui concernent le Pendule à Secondes , ou la pesanteur des Corps dans la Zone Torride , à cause du rapport qu'a cette matiere avec la fameuse Question de la Figure de la Terre , qui étoit l'objet de ce Voyage.

On trouvera dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1735. les Mémoires de M. Godin , de M. Bougher , et de M. de la Condamine sur cette Expérience , et on ne pourra s'empêcher d'être surpris de l'accord singulier qui se trouve entre des Observations faites par différentes méthodes , par différens Observateurs , et répétées un grand nombre de fois : ces Mémoires se trouvant imprimés tout au long dans le Volume que nous venons d'indiquer , nous nous contenterons de dire , que par le résultat de ces Observations , la longueur du Pendule à Secondes est au petit Goave de 36. pouces 7. lignes  $\frac{1}{3}$  , et que la différence qui se trouve entre la détermination de chacun de ces trois Observateurs , ne va pas à un vingtième de ligne.

signe. On juge bien , sans que nous en aver-  
tissions ici , qu'ils ont eu égard à la tempé-  
rature de l'air , et à tout ce qui pouvoit  
apporter quelque changement aux Expérien-  
ces , et qu'ils n'ont rien négligé pour qu'el-  
les fussent faites avec toute l'exactitude pos-  
sible ; la conformité de leurs Expériences  
entre - elles suffiroit pour en convaincre ,  
quand même ils n'en auroient pas donné le  
détail dans leurs Mémoires.

Ils partirent du petit Goave au commen-  
cement de Novembre , et arriverent à Car-  
thagènes le 21. du même mois ; ils firent ce  
trajet dans un Bateau très-petit et très-in-  
commode , avec une pluie continuelle , et le  
vent presque toujours contraire : ils ont dé-  
terminé la Longitude et la Latitude de Car-  
thagènes , d'où ils partirent pour *Porto Belo*  
aussi - tôt après , et se rendirent à *Panama*  
dans la Mer du Sud , où ils arriverent le 29.  
Décembre. Ils firent en traversant cet Isthme ,  
une Carte exacte du cours de la Riviere de  
*Chagre* ; et étant arrivés à *Panama* , ils en  
ont déterminé astronomiquement la Longi-  
tude et la Latitude , et ils y ont fait les Expé-  
riences du Pendule , qui s'est trouvé de 36,  
pouces 7. lignes  $\frac{1}{2}$  plus court comme on le  
voit , qu'il n'étoit à S. Domingue , ce qui  
concourt toujours à prouver la diminution  
de

de la pesanteur , à mesure qu'on approche de l'Equateur.

On trouve sur la Côte de *Panama* un coquillage , qui a beaucoup de rapport au *Murex* des Anciens , les Habitans en expriment une liqueur , sans faire périr le Poisson , et ils se servent de cette liqueur pour teindre le fil de Coton en Rouge ; M. de Jussieu Docteur en Medecine , et qui a accompagné ces Messieurs par ordre de Sa Majesté , pour les Recherches d'Histoire Naturelle , a envoyé le détail de cette Opération à M. son frere , qui en a rendu compte à l'Académie dans une Assemblée publique.

Le 21. Février 1736. la Compagnie partit tout ensemble de *Panama* , et le 9. Mars ils mouillèrent dans la Rade de *Manta* , qui est à 55. ou à 56. degrés de Latitude méridionale ; ils y demeurèrent trois jours , pendant lesquels ils prirent la Latitude par le Soleil et les Etoiles , et firent les Observations de la hauteur du Barometre , ils convinrent alors de se séparer pour aller à *Quitto* par différens chemins , afin de faire un plus grand nombre d'Observations : M. Godin continua sa route jusqu'à *Guayaquil* , et Mrs. Bougher et de la Condamine s'étant débarqués à *Manta* , passerent le reste du mois de Mars à faire à *Monte-Christi* à *Portorejo* et dans les lieux voisins

voisins les plus commodes , l'Observation de l'Equinoxe , celle de l'Eclipse de Lune du 26. et de toutes les immersions et émersions de Satellites qu'il y eut , et pour lesquelles le temps fut très-favorable ; ils continuerent d'observer ensemble dans les environs de l'Equateur jusqu'au 15. Avril : ils résolurent alors que M. Bougher demeureroit à *Riojama* , pour travailler à une Table des Réfractions Astronomiques , tandis que M. de la Condamine iroit vers *Palmar* , pour déterminer le plus exactement qu'il seroit possible la position de l'Equateur ; c'est à quoi il parvint le 21. Avril, et ayant trouvé au bord de la Mer une espece de petit Cap ou Roche , plus septentrional de 400. toises , que celui appelé *Punta Palmar* , après s'être assuré que cette Roche étoit précisément sous l'Equateur , il y grava cette Inscription.

*Observationibus Astronomicis-Caroli de la Condamine, è Regia Scientiarum Academia Parisiensi , hocce Promontorium Palmar Aequatori subjacere compertum est , anno Christi 1736.*

M. de la Condamine retourna ensuite trouver M. Bougher à *Riojama* , et ils y firent l'Expérience du Pendule , qu'ils trouverent de 36. pouces 6. lignes  $\frac{93}{100}$  ils se séparèrent alors de nouveau , et M. Bougher alla vers le Sud jusqu'à *Ghayaquil* , levant la Carte de

B      cette



cette Côte , et faisant toutes les Observations nécessaires et possibles , tandis que M. de la Condamine faisoit la même chose en allant vers le Nord jusqu'à l'embouchure de la Riviere des Emeraudes , M. Bouguer resta quelques jours à *Guayaquil* et prit ensuite le chemin de *Quitto* , où il arriva peu de jours après M. Godin , qui avoit été beaucoup plus long-temps en chemin , parcequ'il menoit avec lui tout l'Equipage et le reste de la Compagnie.

M. de la Condamine étant arrivé à l'embouchure de la Riviere des Emeraudes , entreprit de la remonter et d'arriver à *Quitto* par ce chemin , qui étoit abandonné depuis cinquante ans ; il eut beaucoup à souffrir pendant ce voyage , mais il fut extrêmement dédommagé par le grand nombre d'Observations que cela lui donna occasion de faire , et dont il a envoyé un Extrait à l'Académie ; il arriva le 26. May à *Nignas* , où il fut obligé de demeurer treize jours dans une espece de déert , et manquant de presque tout ce qui est nécessaire à la vie , enfin il se rendit à *Quitto* , cinq jours après le reste de la Compagnie qui s'y trouva toute rassemblée : ce fut alors qu'ils se préparèrent à travailler tous de concert au principal objet de leur Voyage , c'est - à - dire , à la mesure d'un Arc du Méridien aux environs de l'Equateur.

Ils

Ils passerent jusqu'au mois d'Octobre à préparer tout ce qui étoit nécessaire pour leur Opération , et à chercher un terrain convenable pour la mesure d'une base , ce qui est très-difficile à trouver dans un Pays rempli de montagnes , et dont les plaines qui sont en très-petit nombre , sont entrecoupées de *Quebradas* ou ravines , qui sont quelquefois profondes de 30. ou 40. toises , et qui sont formées par des torrens , qui dans les temps de pluyes tombent du haut des montagnes ; ils trouverent heureusement un terrain disposé très-avantageusement , et à peu près dans la direction du Méridien , ce fut le lieu qu'ils choisirent malgré une petite *Quebrada* qu'il y avoit à l'une des extrémités de cette Plaine ; ils planterent des signaux sur les montagnes voisines , pour lier la base qu'ils alloient mesurer avec les triangles qu'ils devoient former dans la suite , et firent placer à chaque extrémité de l'espace , qu'ils se proposoient de mesurer, une meule de Moulin , que le hazard leur fit trouver sur le lieu même , et qu'ils fondèrent le plus solidement qu'il leur fut possible : ils graverent sur l'une de ces meules cette Inscription , *Meta Borealis* , et sur l'autre *Meta Australis*. C'étoit dans le trou de l'axe de ces meules qu'étoit planté le Jalon qui devoit terminer chaque bout de la base , et au moyen d'une

Lunette, on apercevoit facilement l'un de ces signaux lorsqu'on étoit auprès de l'autre, on pouvoit de cette manière placer d'autres Jalousies entre ces deux extrêmes, et par conséquent s'assurer d'être toujours exactement dans la même direction.

Ils se servirent pour mesurer cette base de trois perches de 20. pieds, ferrées à chaque extrémité, et qui se pouvoient appliquer l'une au bout de l'autre avec la plus grande précision; deux de ces perches étoient toujours posées à terre, tandis qu'on levoit la troisième, qui étoit la dernière pour la porter en avant des deux autres; comme il s'en falloit beaucoup que le terrain ne fût d'un niveau parfait, ils furent obligés souvent d'élever leurs perches sur des chevalets, et quelquefois de faire des tranchées pour que la base fût non seulement dans une ligne droite, mais encore dans le niveau le plus exact, en sorte qu'ils ne posoient pas une seule de leurs perches, sans s'être assurés, par le moyen d'un niveau d'eau, qu'elle étoit dans la situation précise où elle devoit être. On juge bien qu'avec tant de précautions ils ne pouvoient aller que très-lentement dans leur Opération, aussi dura-t-elle 25. jours, depuis le 3. Octobre 1736. qu'ils commencèrent à mesurer la base: mais pour profiter de la saison qui étoit déjà fort avancée, et en même temps

pour

pour s'assurer de l'exactitude de leur Opération , ils se partagerent en deux troupes dont l'une commença à mesurer par l'extrémité septentrionale , et l'autre par l'extrémité méridionale , chacune finissant au point où l'autre avoit commencé : ces deux troupes s'étant rejointes après le travail fait , il ne se trouva , toutes réductions faites , que 3. pouces de différence entre la mesure de l'une , et la mesure de l'autre sur la quantité totale , qui étoit de 6274. toises 9. pouces ; ce qui est un accord surprenant , et dont il n'y a encore eu d'exemple , que dans celle qui vient d'être mesurée sur la glace du Fleuve de *Torno* , et dont M. de Maupertuis a rendu compte dans la dernière Assemblée publique. Ils rapprochèrent un peu l'un de leurs signaux pour éviter les fractions , et fixèrent leur base à la longueur de 6274. toises juste.

Cet ouvrage étant fait , et avant que de retourner à *Quitto* , ils formèrent de chaque extrémité de leur base des triangles dans la direction du Méridien , pendant un espace d'environ 15000. toises ; ils planterent des signaux fixes à chaque angle de ces triangles , et partirent pour aller à *Quitto* passer l'hyver , pendant lequel il est impossible de tenir la Campagne. Ce fut alors que Mrs Godin et Bougher se disposerent à faire toutes les

Observations Astronomiques que le temps leur permettoit de faire , entre autres Opérations importantes, ils ont déterminé les réfractions dans la Zone torride , et l'obliquité de l'Ecliptique, sur laquelle M. Boucher a envoyé un Mémoire qui a été lû à l'Académie le mois dernier ; comme ils étoient en assez grand nombre pour ce genre de travail, et qu'il étoit nécessaire que quelqu'un de la Compagnie fût à *Lima*, parce qu'on ne pouvoit point trouver à *Quitto*, qui est une Ville de très-petit commerce, de l'argent sur les Lettres de Changes payables à *Lima* , M. de la Condamine se déterminà à y aller , ce qu'il fit d'autant plus volontiers , que cela lui donnoit lieu de faire plusieurs Observations Astronomiques, assez loin au-delà de la Ligne , de déterminer les assensions droites de plusieurs Etoiles qu'on ne voit que dans ces Parties Méridionales , et sur tout de passer à *Loxa* , qui est le Lieu où croît l'Arbre de *Quinquina* , sur lequel il a envoyé un Mémoire à l'Académie , dont nous allons rapporter un court Extrait.

Mon voyage de *Quitto* à *Lima* , dit M. de la Condamine, ayant été jugé nécessaire pour les affaires de la Compagnie , et la saison des pluies nous ayant forcé de suspendre nos opérations , je partis de *Quitto* le 18. Janvier 1737. et je choisîs le chemin de *Cuenca* , quoique

quoique le plus long et le plus pénible, pour avoir occasion de passer à *Loxa*, et d'y observer l'Arbre de *Quinquina*, dont nous n'avons eu jusqu'à présent en Europe qu'une connoissance très-imparfaite ; M. de Jussieu me donna en partant un Mémoire de divers Points Historiques et Physiques concernant cet Arbre, et c'est ce Mémoire qui m'a servi de guide dans les recherches que j'ai eu occasion de faire, et dont je vais rendre compte.

*Loxa* ou *Loya*, qui se prononce avec une aspiration gutturale, familière à la Langue Castellane, est une petite Ville fondée par les Espagnols dans un Vallon assés agréable, sur la rive septentrionale de la Rivière de *Catamayo* : les deux hauteurs méridiennes du Soleil, que j'y ai observées le 3. et le 4. Février, concourent à la placer par les 4. degrés et presque une minute de Latitude méridionale, c'est à dire à près de 70. lieuës plus Sud que *Quitto*, je la juge à peu près sous le même Méridien, et à environ 80. lieuës de la Côte du Perou. L'élevation de son sol est moyenne entre celle des Montagnes qui forment la grande Cordelière des *Andes*, et les Vallées de la Côte. Le Mercure du Baromètre que nous avons observé à près de 28. pouces de hauteur au niveau de la Mer à *Panama*, et qui sur les plus hautes Montagnes ac-

cessibles des environs de *Quitto*, ne s'élevoit qu'à 15. pouces, se souûtenoit à *Loxa* le 3. Fevrier à 21. pouces 8. lignes, d'où on peut conclure par la comparaison de diverses Ex-périences que nous avons faites à des hauteurs connuës, que le terrain de *Loxa* est élevé au dessus du niveau de la Mer d'environ 800. toises. Le climat y est très-doux, et les cha-leurs quoique fort grandes, n'y sont pas ex-cessives.

Le meilleur *Quinquina*, du moins le plus renommé, se recueille sur la Montagne de *Cajanuma*, située à 2. lieuës et demi ou en-viron, au Sud de *Loxa*; c'est de-là qu'a été tiré le premier qui fut apporté en Europe; il n'y a pas encore quinze ans que les Commerçans se munissoient d'un Certificat par de-vant Notaire, qui attestoît que le *Quinquina*, qu'ils achetoient, étoit de *Cajanuma*. J'allai sur cette Montagne le 3. Fevrier, et je passai la nuit sur le sommet, à l'habitation d'un homme du Pays, qui s'y est établi pour être plus à portée des Arbres de *Quinquina*, la ré-colte de cette écorce faisant son occupation ordinaire, et son unique commerce. En che-min, sur le lieu même, et au retour, j'eus le loisir de voir et d'examiner plusieurs de ces Arbres, et même d'ébaucher le dessein d'u-ne branche avec les feüilles, les fleurs et les graines qui s'y rencontrent en même temps  
dans

dans toutes les saisons de l'année ; je rapportai le lendemain à *Loxa* plusieurs branches fleuries , qui me servirent à mettre au net mon dessein , et à le colorier d'après nature , tel que je le joins à ce Mémoire.

On distingue communément trois especes de *Quinquina* , le blanc , le jaune , et le rouge ; ce dernier est le plus estimé de tous.

L'Arbre du *Quinquina* ne se trouve jamais dans les Plaines : il pousse droit , et se distingue de loin d'une côte à l'autre, son sommet s'élevant au-dessus des Arbres voisins , dont il est entouré. On ne trouve point ces Arbres rassemblés par touffes , mais isolés et épais entre d'autres de différentes especes. Ils deviennent fort gros , quand on leur laisse prendre leur croissance , comme de 18. à 20. pouces de diametre ; les moyens ont 8. à 9. pouces , mais il est rare d'en trouver aujourd'hui , parce qu'ils ont été entièrement dépouillés, ce qui fait infailliblement mourir les vieux. On a reconnu , par expérience , que quelques-uns des jeunes meurent aussi après avoir été écorcés, mais le plus grand nombre ne périt point.

On se sert pour cette opération d'un couteau ordinaire , dont on tient la lame à deux mains. L'Ouvrier entame l'écorce à la plus grande hauteur où il peut atteindre, et pesant dessus, il la conduit le plus bas qu'il peut. Il



ne paroît aucune différence entre les Arbres que l'on dépouille actuellement , et ceux qui ont fourni le premier *Quinquina* , à moins que la différence de vertu ne vienne du différent âge de ces Arbres , la grande consommation qui s'en fait étant cause qu'on n'en trouve plus aujourd'hui que de jeunes ; je n'en ai guère vu de plus gros que le bras , ni plus hauts que de 12. à 15. pieds.

Lorsqu'il étoit d'usage de prendre une attestation par devant Notaire , que le *Quinquina* étoit de *Cajanuma* , on y inseroit qu'il avoit été détaché dans le décours de la Lune , et du côté de l'Arbre qui regarde le Levant ; l'intérêt de ne pas rester oisifs les trois quarts de l'année , et le désir de profiter de toute l'écorce des Arbres , a fait revenir de ce préjugé , on le recueille en toutes saisons lorsqu'il fait sec , et on l'expose au Soleil plusieurs jours avant que de l'emballer , pour en enlever toute l'humidité , sans quoi il se moisit dans les balles , et perd une grande partie de son prix.

L'usage du *Quinquina* étoit connu des Américains avant qu'il le fût des Espagnols , et *Badus* rapporte que les Naturels du Pays ont long-tems caché ce Spécifique aux Espagnols. Suivant une ancienne opinion , les Américains doivent la découverte de ce Remède aux Lions , qui s'en servent pour se guérir d'une  
fièvre

fièvre intermittente à laquelle ils sont sujets, mais on voit assés quelle foi l'on doit ajoûter à cette tradition.

La vertu de l'écorce du *Quinquina*, quoique connuë des Espagnols de *Loxa*, fut longtemps ignorée du reste du monde, et l'efficacité de ce Remede n'acquît quelque célébrité que par la guérison de la Comtesse de Chinchou, Vice-Reine du Perou, ainsi que le rapporte Sébastien *Badus*, ce fut en 1638. que le Corregidor de *Loxa*, particulièrement attaché au Comte de Chinchou, ayant appris la maladie opiniâtre de la Comtesse, lui envoya ce Remede, avec lequel elle guérit, très-promptement. Elle fit venir aussi-tôt de *Loxa* une grande quantité de cette écorce qu'elle distribua elle-même après l'avoir fait pulvériser, à tous ceux qui en avoient besoin, elle commença alors à être connue sous le nom de Poudre de la Comtesse. Quelque temps après, elle la donna aux Jésuites, qui se chargerent du soin de la distribuer. C'est de-là que le *Quinquina* prit le nom de Poudre des Jésuites, qu'il a porté long-temps dans l'Europe. Ce Remede passa ensuite à Rome entre les mains du Cardinal de *Lugo*, à qui le Procureur Général de la Province du Pérou en porta une quantité considérable, et il fut connu quelque temps sous le nom de Poudre du Cardinal.

La réputation de ce Remède augmentant tous les jours , l'avidité des Habitans de *Loxa* s'accrut à proportion , et les porta à mêler différentes écorces avec celle du *Quinquina* , qu'ils envoyoient aux Foires de *Panama* , dans le temps des Galions , ce qui ayant été reconnu , le *Quinquina* de *Loxa* tomba dans un tel discrédit que les Marchands n'en vouloient pas donner une demi piastre de la livre , et qu'il en resta en 1690. plusieurs milliers de livres sur la Plage de *Payta* , sans que personne daignât les embarquer , ce qui a commencé la ruine de *Loxa* , qui est aujourd'hui aussi pauvre qu'il étoit opulent dans le temps que son Commerce fleurissoit.

Entre plusieurs écorces qu'on mêle avec le *Quinquina* , celle qui s'y trouve le plus communément est celle de l'Alisier , qui a le goût plus stiptique et la couleur plus rouge en dedans , quoique plus blanche en dehors , mais celle qui est le plus propre à tromper par sa ressemblance avec la véritable est l'écorce apellée l'*Ucharilla* , d'un arbre très-commun dans le Pays , et qui ne ressemble au *Quinquina* que par son écorce. Depuis quelques années , pour prévenir cette fraude on a la précaution qu'on négligeoit autrefois de visiter chaque ballot en particulier à *Payta* , où aucun ballot n'est embarqué pour

pour *Panama* sans avoir été ouvert et bien examiné, c'est de quoi j'ai été témoin à *Payta*.

On découvre tous les jours sur la Montagne de *Cajanuma*, et aux environs, dans la même chaîne de Montagnes, de nouveaux arbres de *Quinquina*, comme aux Environs de *Riobamba* à *Avojava*, et enfin dans les Montagnes de *Jaén*, qui sont à 60. lieues de *Loxa*; les Marchands font néanmoins quelque différence entre ces especes de *Quinquina*, et ce dernier, soit par préjugé, ou autrement, est moins estimé que celui de *Loxa*.

La quantité de *Quinquina* qui passe tous les ans en Europe, a persuadé dans tout le Pérou qu'on l'employoit pour les teintures, ce préjugé est très-ancien, puisque dès le temps qu'il fut décrié par la fraude des Habitans de *Loxa*, on disoit dans le Pays que les Marchands d'Europe se plaignoient qu'il ne faisoit plus tant d'effet qu'autrefois pour la guérison des fièvres ni pour la teinture des Etoffes.

Il arrive au *Quinquina*, ce qui arrive à tous les Remedes communs et de peu de valeur dans les Pays où ils naissent, on en fait généralement parlant, peu de cas au Pérou, on le craint et on en use peu à *Lima*, beaucoup moins à *Quitto*, et presque

que point à *Loxa*. J'en ai donné quelques prises que j'avois apporté de France à un Créole Espagnol, qui avoit depuis plusieurs mois la fièvre à *Puertovejo*, et je ne trouvais alors en cette Ville, distante de soixante lieues seulement de *Loxa* et très-proche de *Guayaquil*, aucun Habitant qui eût connoissance de ce Remède, si voisin et si célèbre dans le reste du Monde.

Ce sont là les principaux éclaircissemens que M. de la Condamine a pû rassembler sur le *Quinquina*; il continua ensuite sa route jusqu'à *Lima*, distante de *Quitto* de cinq cent lieues par le chemin qu'il prit; il demeura à *Lima* pendant deux mois, et y fit toutes les Observations que lui permirent de faire les broüillards continuels de ce Pays et les tremblemens de Terre dont il en éprouva trois pendant un aussi court espace de temps, et qui nuisent presque autant à l'Astronomie que le broüillard, puisqu'on ne peut s'assûrer d'aucun lieu fixe et stable pour les Observations. Il revint ensuite à *Quitto* par *Guayaquil*, et trouva Mrs Godin et Bougher, qui avoient employé très-utilement leur séjour à *Quitto*, et qui avoient tout préparé pour continuer leurs Opérations Trigonométriques; les dernières Lettres que l'on a reçues d'eux sont du mois d'Août de l'année dernière; ils se dispoient à partir deux jours

jours après pour continuer leurs Triangles ,  
et comme ils avoient eû la précaution d'al-  
ler reconnoître tout le Pays par où il de-  
voient passer , ils étoient dans l'esperance de  
finir en assés peu de temps et avec beau-  
coup moins de peine qu'ils n'en avoient eû  
jusques-là , la mesure d'un Arc du Méridien.



## L' A V A R I C E ,

O D E.

**S**ous cette Roche ténébreuse ,  
Quel Monstre s'offre à mes regards ?  
Aux pieds d'une Furie affreuse ,  
Je ne vois que trésors épars :  
La faim pâle , maigre et livide ,  
La haine , sanglante Euménide ,  
Veillent sur cet or jour et nuit ,  
Et la tristesse dévorante ,  
Autour de ces monceaux errante ,  
Empoisonne ce noir réduit.



Jusqu'au fond de l'Antre terrible  
Ma voix a porté ses accens ;  
Viens calmer , Minerve invincible ,

La terreur qui glace mes sens ;  
 J'aperçois du sein des ténèbres ,  
 Avec mille torches funebres ,  
 Sortir les Soupçons turbulens ,  
 Et dans le silence à leur suite ,  
 Par leurs foibles lueurs conduite ,  
 La crainte marche à pas tremblans.



Vil Démon , infâme Avarice ,  
 Rentre dans l'ombre d'où tu sors ;  
 Et qu'au fond des gouffres périsse  
 L'immensité de tes trésors ;  
 Qu'un torrent de flammes célestes  
 Consume les traces funestes ,  
 Où ton poison s'est répandu ;  
 Et libre de sa soif extrême ,  
 L'homme va se rendre à lui-même  
 Le bonheur qu'il avoit perdu.



O temps heureux ! siècles tranquilles !  
 Où les Humains chéris des Cieux  
 Ne sentoient dans leurs cœurs dociles ,  
 Aucuns troubles séditieux ;  
 Differeas de ce que nous sommes ,  
 Lors les hommes amis des hommes ,  
 Ne devoient rien au frein des loix ;

La Terre libre et sans partage  
Ne formoit qu'un vaste héritage ,  
Où leurs besoins faisoient leurs droits.



Si dans leurs entrailles brûlantes  
La soif allumoit ses ardeurs ,  
Des sources pures et brillantes ,  
Tempéroient leurs vives chaleurs ;  
Partout , sans travail , sans fatigue ,  
Une Providence prodigue ,  
Remplissoit leurs justes désirs ,  
Et ces foiblesses nécessaires ,  
Qui font aujourd'hui nos miseres ,  
N'étoient pour eux que des plaisirs.



La Nature , chés nous éteinte ;  
Par d'homicides voluptés ,  
N'émouvoit point alors l'atteinte  
De ces tristes infirmités ,  
Qui par des tortures cruelles ;  
Nous dérobaient quelques parcelles  
De nos membres défigurés ,  
Semblent dans notre corps débile ;  
Où leur poison lent se distile ,  
Apporter la mort par degrés.





L'Univers change ; pour sa perte  
 L'homme hélas ! trop industrieux ,  
 Au sein de la Terre entr'ouverte  
 Porte ses regards curieux ,  
 Et ces Mortels , qui des Dieux mêmes  
 Goûtoient les délices suprêmes ,  
 Yvres d'un espoir suborneur ,  
 Tirent d'une main criminelle ,  
 L'or que la Sagesse éternelle  
 Ne cachoit que pour leur bonheur.



Terrible image ! affreux contraste !  
 Sont-ce des hommes que je vois ?  
 L'un dans l'abondance et le faste ,  
 S'endort sous de superbes toîts ;  
 L'autre , qui vainement l'implore  
 Dans le besoin qui le dévore ,  
 Ronge ses languissantes mains ;  
 Prodigueuse difference  
 De voluptés ou de souffrances ,  
 Que l'or met entre les Humains !



Le désespoir , pere du crime ,  
 Naît de cette inégalité ;  
 Le foible qu'un plus fort opprime ,  
 Au vol est bien-tôt excité ;

L'audace

L'audace aiguise un fer barbare ,  
Que des entrailles du Ténare ,  
Megere aporta parmi nous ,  
Et la trahison plus timide ,  
A l'aide d'un suc patricide ,  
Porte ses invisibles coups.



De la sacrilege licence  
Le Trône éprouve les horreurs ,  
Vengeresse de l'innocence ,  
Nemesis arme tes fureurs ;  
Voi sous la Couronne sanglante ,  
Aux pieds d'une Reine tremblante ,  
Tomber un Monarque expiré ,  
Et Pigmalion , plein de rage ,  
Moissonner aux yeux de Carthage ,  
L'or de son frere massacré.



Cours sur les Rives du Bosphore ,  
Seconder la mere d'Hector ;  
Venge le sang de Polydore ,  
Répandu par Polymnestor ;  
Que sous tes coups ce Monstre impie  
Par de nouveaux tourmens expie  
Sa cruelle infidélité.  
S'en est fait , l'aveugle Avarice

L'entraîne

## 164 MÉRÇURE DE FRANCE

L'entraîne elle-même au suplice ,  
Que ses forfaits ont mérité.



Oubliez-vous , Dieux insensibles ,  
Les droits sacrés de vos Autels ?  
Ces Sanctuaires si terribles ,  
Sont-ils le jouet des Mortels ?  
Par les mains d'un Tyran avare ,  
Qui de vos dépouilles s'empare ,  
Je vois vos Temples profanés ;  
Et Syracuse avec justice ,  
Attend que la foudre punisse  
L'attentat que vous pardonnez.



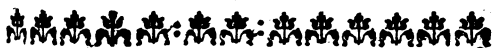
Souverains Arbitres du Monde ,  
J'adore vos justes décrets ;  
Le Ciel , sans que la foudre gronde ,  
Nous frappe par des coups secrets ;  
Souvent la vengeance suprême ,  
Fait germer dans le crime même  
Les châtimens du Criminel ;  
Pour l'Avare , maître servile ,  
D'un bien qu'il se rend inutile ,  
L'or n'est qu'un suplice éternel.



Tyrannique

Tyrannique soif des richesses,  
J'ai toujours bravé ton poison ;  
Jamais à tes laches foiblesses  
Mon cœur n'asservit ma raison.  
De mon destin je me contente,  
L'or n'a point d'éclat qui me tente ;  
Mais je sens qu'il n'a point de prix,  
Lorsqu'il devient la récompense  
Que la gloire seule dispense  
À tes illustres Favoris.

*Par Mlle Boulard de Nantes.*



*ESSAI d'un Traité Historique de la Croix  
de N. S. Jesus-Christ , IV. Partie.*

Comme les Evenemens qui doivent entrer dans cette Partie de l'Histoire de la Croix , sont dûs à la pieté de l'auguste Mere de l'Empereur Constantin , nous commencerons par reconnoître que jamais Princesse n'eût de plus grandes et de plus heureuses qualités pour l'avancement et pour la gloire de la vraie Religion , ce qui parut dès qu'elle eut abjuré le culte idolâtre , où le malheur de sa naissance l'avoit engagée. D'abord elle se fit admirer à Rome , où elle

elle vécut plusieurs années , par sa piété et par son respect pour toutes les choses saintes ; mais son zèle pour l'honneur de la Religion parut ensuite sur un plus grand Théâtre. Elle passa dans la Palestine dès que cette Province avec tout l'Orient , fut soumise à Constantin , pour y visiter tous les Lieux consacrés par la présence du Sauveur , et par les grands Mysteres qui s'y sont accomplis , pour y faire aussi tous les biens qui pouvoient dépendre de sa haute fortune et de l'autorité de l'Empereur , son Fils. J'ometts tout le détail historique que les Ecrivains Ecclesiastiques , sur tout le fameux Eusebe de Césarée , nous ont laissé sur les grandes actions de cette pieuse Princesse , pour ne m'attacher qu'à ce qui regarde notre Sujet.

De tous les Mysteres dont nous venons de parler , aucun ne la toucha plus vivement que celui de la Croix , ce qui la faisoit soupirer ardemment après la découverte du Bois sacré qui en fut l'heureux Instrument et la consommation. Persuadée par ses souhaits , elle crut bien-tôt que cette découverte étoit réservée à sa piété et à ses recherches. S. Ambroise , dans son Eloge funebre de l'Empereur Théodose , fait parler sur ce sujet la pieuse Princesse d'une manière touchante,

*Accessit*

*Accessit ad Golgotham : et Ait : Ecce Locus pugna , ubi est victoria ? Quæro vexillum salutis , et non invenio : ego , inquit , in regnis , et Crux Domini in pulvere. Ego in aulis , et in ruinis Christi triumphus. Ille adhuc latet , et latet palma vite aterna. Quomodo me redempturam arbitror , si redemptio ipsa non cernitur ? Video quid egeris , diabole , ut gladius quo peremptus es obstrueretur , sed Isaac obstructos ab alienigenis puteos eruderavit , nec la ere aquam passus est. Tollatur igitur ruina , ut vita appareat.*

C'est dans ces sentimens qu'elle n'épargna ni les Prières les plus ferventes , ni soins , ni dépenses , pour arriver à cette heureuse découverte ; et nous allons voir de quelle maniere le Ciel se rendit favorable à ses empressemens. Mais avant que d'entamer ce Sujet , et pour mieux juger de quelle difficulté pouvoit être la recherche de ce Bois sacré , dans quelles circonstances elle fut faite , il est à propos de représenter ici l'état où se trouvoient la Ville et les Environs de Jérusalem , lorsque sainte Helene forma son religieux dessein.

Après la mort du Sauveur , les Propheties qui avoient prédit les malheurs de Jérusalem , et les Oracles prononcés par le Sauveur même contre cette Ville , furent successivement accomplis. L'Histoire nous apprend  
quelle

quelle fut sa désolation sous les Empereurs Vespasien et Tite, ensorte que la même Ville qui depuis le Regne du grand Hérode, Réparateur de son Temple, &c. avoit été la plus belle et la plus magnifique Ville de tout l'Orient, devint enfin un prodigieux amas de cendres et de ruines, après sa dernière et fatale destruction par l'Empereur Adrien.

Ce Prince, sous lequel les Juifs s'étoient de nouveau révoltés, après avoir fait un grand massacre des Rebeles, fit démolir jusqu'aux fondemens le peu d'Edifices que Tite avoit épargnés, pour servir de Monument de sa victoire; sçavoir les trois plus belles Tours de Jérusalem, avec la partie des Murs à laquelle elles étoient jointes; desorte que sans y penser, ce dernier Destructeur accomplit entierement ce que le Fils de Dieu avoit prédit, qu'un jour viendroit qu'il ne resteroit rien de cette malheureuse Ville, qu'une horrible confusion de pierres réduites en poudre.

» Après cela, suivant \* un de nos Histo-  
 » riens, qui a parfaitement bien arrangé cette  
 » matiere, et dont j'emprunterai ici les pa-  
 » roles, cet Empereur pour rendre son nom  
 » immortel, en abolissant celui de Jérusalem,  
 » fit bâtir au même endroit une  
 » nouvelle Ville, qu'il fit appeller *ÆLIA*;

\* *Le P. Maimbourg, Histoire des Croisades.*

» du

du nom qu'il portoit et à laquelle il donna une forme toute autre que celle qu'avoit eüe l'ancienne , dont il vouloit éteindre la mémoire. Car il laissa dehors toute la Montagne de Sion , qui avoit été la partie et la plus belle et la plus forte de Jérusalem , presque toute la Place de la nouvelle Ville , et une grande partie de celle de la basse. Puis il fit aplanir la Montagne de Moria , et l'enferma avec ce peu qui restoit de la Place de la nouvelle Ville et de la basse , et avec le Calvaire , qui n'étoit qu'une petite partie et comme une butte du Mont Gion , laquelle étoit hors de l'ancienne Ville vers l'Occident. Desorte qu'outre que cette *Elia* n'étoit pas de la moitié si grande que Jérusalem , elle avoit encore une autre figure ; car la longueur de l'ancienne Jérusalem , qui étoit quarrée , mais un peu plus longue que large , s'étendoit du Midy au Septentrion une bonne lieüe , et sa largeur , un peu moindre , se terminoit entre l'Orient et l'Occident. Au contraire cette nouvelle Ville qui étoit d'une figure fort irrégulière , tenant néanmoins un peu du quarré , s'étendoit en longueur de l'Orient à l'Occident quelques douze cent pas , et sa largeur moindre près d'un tiers du Midy au Septentrion. De plus l'ancienne Ville étoit

C » inac.



» inaccessible du côté du Midy , à cause des  
 » Rochers escarpés du Mont de Sion , qui  
 » l'environnoient. Elle l'étoit aussi du côté  
 » de l'Orient , où elle avoit la profonde Va-  
 » lée de Josaphat , entre les deux Monta-  
 » gnes des Oliviers et de Moria, mais la nou-  
 » velle , qui avoit au Midy la Montagne de  
 » Sion toute proche , en étoit commandée ;  
 » et les Valées ayant été presque toutes com-  
 » blées par les Romains , on la pouvoit plus  
 » facilement aborder , particulièrement du  
 » côté du Septentrion.

Tels étoient les changemens faits en exé-  
 cution des ordres d'Adrien dans tout le Ter-  
 rain qui avoit contenu l'ancienne Jérusa-  
 lém , et telle étoit la forme & la situation  
 de sa nouvelle Ville, changemens qui avoient,  
 pour ainsi dire , tout bouleversé , et qui, par  
 rapport au pieux dessein de sainte Helene ,  
 en rendoient l'exécution et le succès humainement  
 impossibles. Il n'y avoit plus moyen  
 de bien reconnoître le Calvaire et ses En-  
 viron ; et presque tous les indices man-  
 quoient à la fois. Il est vrai que le Tem-  
 ple de l'Idole de Vénus , érigé sous l'Em-  
 pire d'Adrien , sur les Lieux que les Chré-  
 tiens avoient en plus grande vénération ,  
 subsistoit encore. Cependant la pieuse Prin-  
 cesse ne négligea rien pour s'instruire uti-  
 lement , elle consulta même les principaux  
 d'entre

Entre les Juifs , de qui elle tira quelques lumieres , ce qui lui donna un rayon d'esperance.

Mais quand il fut question de fouiller , on comprit bien-tôt que le travail seroit immense par la quantité de terre dont les Romains et les Juifs avoient affecté de couvrir tous ces Lieux , afin d'en dérober pour toujours la connoissance aux Chrétiens. Mais de quoi n'est pas capable un travail assidu , conduit par la Religion et favorisé du Ciel ! On commença par la démolition du Temple de Vénus , lequel , selon le calcul de S. Jérôme dans sa 12. Lettre à Paule , subsistoit depuis cent quatre-vingt ans , puis on se mit à fouiller sans interruption et à enlever les terres à mesure qu'on creusoit.

Enfin la premiere chose qui parut après un labeur immense , fut le Sépulcre du Sauveur , ou la sainte Grotte , taillée dans le Roc , où il fut mis d'abord après avoir été détaché de la Croix et embaumé par Joseph d'Arimathie &c. Grotte que les Payens avoient affecté de remplir de terre. Cette Découverte combla de joye la sainte Impératrice , et fit croître son esperance. C'étoit avec grande raison , car selon S. Jean , témoin oculaire , ce Sépulcre étoit fort proche du Lieu du crucifiement , et , pour ainsi dire , au pied du Calvaire.

Cij En

En effet , en continuant d'enlever des terres , on trouva bien-tôt les trois Croix de l'Histoire de la Passion du Sauveur ; sa propre Croix et celles des deux Voleurs ; on trouva aussi le titre ou l'inscription de la première , mais séparé , ce qui forma une difficulté considérable , et qui ne fut levée que par des prodiges.

S<sup>te</sup>. Helene avoit eu pour principal Coopérateur dans l'exécution de ses pieux desseins , le saint et très-saint Evêque de Jerusalem, *Macaire* ; ce Prélat celebre, dont le nom même étoit d'un \* bon augure , et qui le fut en effet ici , lequel venoit de signaler sa sagesse et son zele pour la foi de l'Eglise dans le Concile de Nicée, Macaire, dis-je, pour s'assurer de la vérité à l'égard de la Croix du Sauveur , proposa de les appliquer successivement sur le corps d'une Dame des plus qualifiées de la Ville, qui languissoit depuis longtemps dans son lit, atteinte d'une maladie naturellement incurable. Rufin l'Historien met dans la bouche du S. Evêque la Priere qui suit, avant que de commencer l'épreuve.

*Tu Domine, qui per unigenitum Filium tuum salutem generi humano per Passionem Crucis conferre dignatus es, et nunc in novissimis temporibus aspirasti in corde Ancilla tua perquirere Lignum beatum, in quo salus nostra pependit;*

\* *Mandpios*, c'est-à-dire heureux.

*ostende evidenter ex his tribus quæ Crux fueris ad Dominicam gloriam , vel quæ extiterint ad servile supplicium , ut hac mulier quæ semiviva decumbit , statim ut eam Lignum salutare contigeris , à mortis januis revocetur ad vitam.*

Les deux premières Croix appliquées sur la Personne de la Malade , n'opérèrent rien , mais la troisième n'eut pas plutôt touché ce corps mourant , que la Malade se trouva subitement guérie, remplie de force et d'agilité, en sorte qu'elle quitta tout de suite son lit, et donna toutes les marques possibles du parfait retour de sa santé. S. Paulin , Severe Sulpice , et Sozomene , ajoutent que la même Croix apliquée sur un Mort, qu'on portoit en terre , le ressuscita.

Il seroit difficile de bien représenter ici quels furent les transports de joye et les mouvemens de pitié de la sainte Impératrice ; quand elle se vit enfin en possession de ce Bois sacré.

Après avoir adoré avec toute sa Cour la Croix du Sauveur , elle la fit diviser en deux parties , dont la plus considérable fut couverte de lames d'argent , et laissée en dépôt au S. Evêque Macaire , pour être conservée dans l'Eglise qu'elle vouloit faire bâtir sur le Calvaire , comme pour servir de Monument éternel de notre Rédemption. Elle envoya l'autre partie à l'Empereur son Fils, qui la re-

sur comme un trésor respectable , et la fit ensuite enfermer dans une statuë de bronze qui le représentoit , tenant en sa main droite un globe doré , surmonté d'une Croix avec cette Inscription \* ΣΟΙ ΧΡΙΣΤΕ Ο ΘΕΟΣ ΠΑΡΑΤΙΘΗΜΙ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΤΑΥΤΗΝ.

La Statuë étoit posée sur une belle colonne de Porphyre , élevée au milieu de la grande Place , qui portoit particulièrement le nom de Constantin. Cet Empereur crut , disent Isocrate et Nicephore, que cette partie de la Croix préserveroit de tous dangers la Ville qui la conserveroit.

L'Auguste Princesse envoya en même tems les Clous sacrés qui avoient aussi servi à accomplir le mystere de notre Rédemption , lesquels, dans une nouvelle recherche, furent heureusement trouvés dans le même Lieu , selon les mêmes Auteurs qui attestent la découverte de la Croix. Ils n'en marquent pas le nombre , mais il paroît certain qu'il n'y en a pas eu plus de quatre ni moins de trois , comme nous l'avons déjà observé dans la première Partie de ce Traité. La sainte Mere de Constantin , au rapport de S. Ambroise , fit faire à cet Empereur un Diadème enrichi de toutes sortes de pierres précieuses, entre lesquelles on plaça quelques-uns de ces Clous. Mais Ruffin , Socrate , Sozomene , Theodo-

\* *Tibi , Chryste Deus , commendo Urbem hanc.*

ret,

ier, Nicephore et Gregoire de Tours marquent qu'elle les partagea entre le Casque de Constantin, pour lui servir de préservatif contre les traits de ses Ennemis; et le Mords de son Cheval de Bataille; les Historiens qui rapportent ce dernier fait, y voyent l'accomplissement du 20. verset du XIV. Ch. de la Prophétie de Zacharie. *In die illa erit quod super frænum Equi est, sanctum Domino.* On prétend que l'un de ces Clous fut jetté dans le Golphe Adriatique par sainte Helene, ou plutôt par l'Empereur son Fils, pour en assurer la navigation, cette Mer étant en ce temps-là très-orageuse.

Il seroit difficile de déterminer précisément le temps auquel se fit l'heureuse découverte de la Croix du Sauveur. Eusebe, le plus ancien de tous les Historiens qui ont parlé de Constantin et de sainte Helene, et qui étoit contemporain, ne dit rien de cet Evénement, silence d'autant plus singulier, qu'Eusebe parle du voyage de sainte Helene dans la Palestine, et de la Découverte du S. Sépulcre. Il est vrai que par une autre singularité, il ne fait mention de ce voyage, qu'après avoir écrit tout ce qu'il avoit à dire touchant la grande Eglise de la Résurrection, qui fut bâtie peu de tems après l'heureuse Découverte, et dont nous parlerons dans la suite de ce

C iiij. Trai-

Traité : On pourra aussi conjecturer alors la cause du silence d'Eusebe.

Si on s'en raporte à la plus grande partie des Auteurs Ecclesiastiques , la sainte Croix fut trouvée 233. ans après la Passion du Sauveur : mais cela ne suffit pas , ce me semble , pour former cette précision que nous cherchons. C'est beaucoup pour la Religion de sçavoir que jamais Evénement ne fut mieux constaté , et écrit par un plus grand nombre d'Historiens respectables, Evénement le plus distingué du Regne du Grand Constantin , qu'on peut cependant placer vers l'année 327. de l'Ere Chrétienne, la 22. de ce Regne , et sous le Consulat de *Constance* et de *Maxime*.

On peut prouver que l'Eglise Latine a fait la Fête de la Découverte , ou de l'Invention de la Croix dès le V. ou VI. siecle au même jour 3. May, qu'elle la celebre aujourd'hui ; en plusieurs Diocèses elle est de précepte.

M. de Tillemont , *T. VII. des Mémoires*, dans une de ses Notes sur sainte Helene, dit que les Grecs font la Fête de l'Invention de la Croix et des Clous , le 6. Mars , ce que je ne trouve point dans leur Menologe traduit et donné par Genebrard à la tête de son Pseautier imprimé à Anvers en 1592. Mais on trouve dans le même Calendrier des Grecs au premier d'Août , *Processio veneranda*

*De et vivica Crucis.* Et au 7. de May, *Commemoratio Signi Crucis quod in Cælo apparuit Hierosolimis sub noctis tertium, Imperatore Constantino, à sancto Calvaria Monte per Stellas usque ad Olivarum Montem.* On pourra parler ailleurs de ces deux articles par rapport à la Croix.

Il semble que les Grecs aient réservé tout leur culte religieux envers la Croix, pour le 14. Septembre, jour auquel la Fête de son exaltation est marquée dans le Menologe, car c'est en même temps la mémoire de l'apparition d'une Croix céleste à Constantin, et celle de la Découverte de la vraie Croix par sainte Helene, ce qui fait chez les Grecs une grande solennité qui dure plusieurs jours.

Finissons cette Partie de notre Essai, pour achever de rendre à la mémoire de la pieuse Impératrice tout ce qui lui est dû par un Historien de la Croix. L'Auguste Princesse ne survécut pas long-tems au bonheur de son voyage de la Terre sainte. Elle en partit pour aller rejoindre l'Empereur son Fils, qu'elle trouva à Nicomédie. Peu de temps après affoiblie par son âge, d'environ 80. ans, et par les fatigues de ce long voyage, elle tomba dans une langueur, qui se termina à la mort la plus chrétienne et la plus sainte, après avoir consolé et fortifié de ses conseils l'Empereur son Fils, et toute la Famille Impériale. Son corps



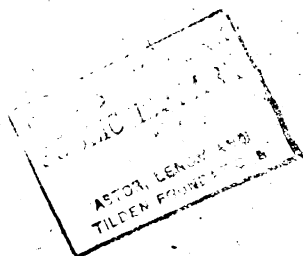
## 878 MERCURE DE FRANCE

fut porté à Rome avec un appareil extraordinaire , et mis dans le tombeau des Empereurs.

Il y a eû plusieurs Statuës érigées en l'honneur de cette grande Princesse. L'une des plus considérables se voyoit dans le Vestibule du Palais que Constantin fit bâtir dans le fameux Bourg de *Daphné* près d'Antioche. Cet Empereur , pour illustrer sa mémoire , amplifia , orna et changea en une Ville considérable le petit Bourg de *Drepane* en Bythinie , et lui donna le nom d'Hélenople ; il voulut aussi que la Mer qui s'étend sur cette Côte de la Bythinie , portât le nom d'*Helenopontus* , ou de Mer d'Helene. Enfin par les ordres de Constantin , et pendant la vie de son Auguste Mere , on frappa en son nom et à son image plusieurs Pieces de monnoye , qui avoient cours dans tout l'Empire Romain. On en trouve encore tous les jours , lesquelles entrent chés les Antiquaires dans les suites des Médailles Impériales. Elles sont ordinairement de moyen , ou de petit Bronze. On me sçaura sans doute quelque gré du soin que j'ai pris de choisir parmi les Médailles de cette Impératrice , celle qui m'a paru la plus nette et la mieux conservée pour la mettre ici sous les yeux de mes Lecteurs par la gravûre faite sur l'Original qui est en ma possession.

On voit d'un côté la Tête d'Helene avec :





tous les traits bien marqués de son visage, et cette Legende **FL. HELENA AUGUSTA.** Sur le Revers, une Figure de Femme voilée, de bout, tenant un Rameau d'Olivier, c'est à - dire la Paix personifiée, avec cette Inscription : **SECURITAS REIPUBLICÆ.** Dans l'Exergue **P. T. R.** Lettres que l'on voit sur quantité de Médailles du Bas-Empire, et dont on n'a point encore donné d'explication bien plausible. On sçait que dès que Constantin fut devenu Empereur, il donna à Helene le titre d'**AUGUSTE**, et qu'il fit, comme nous l'avons déjà dit, graver son nom et son image sur les Monnoyes. Comme ce grand Prince déferoit beaucoup aux sages conseils d'une Mere si respectable, il lui attribuoit aussi les heureux succès dont le Ciel le favorisoit, sur-tout, les douceurs de la Paix, la tranquillité de l'Empire, et la sûreté publique, sujet particulier de notre Médaille.

Il y a au reste dans les Médailles du Cabinet de feu M. Lebreton, qui sont encore à Paris, deux Médailles l'une de Constantin, l'autre d'Helene, d'une execution singulière, et que je n'ai encore vûes nulle part, l'occasion ne me permet pas de les passer ici sous silence. La singularité consiste en ce qu'elles n'ont l'une et l'autre aucune inscription du côté de la tête, et que la Legende ordinaire qui doit être de ce côté-là, est gravée dans le milieu.

du Revers , qu'elle occupe entierement. Je ne sçais aucun exemple d'une pareille singularité. Les deux Médailles sont de petit Bronze, véritablement antiques et bien conservées.

Les Chrétiens Orientaux apellent sainte Helene *Hailanah* , et la font originaire d'Edesse en Syrie. *Kessat Hailanah* est le titre d'une Histoire de cette Imperatrice , écrite en Arabe , dont il y a un Exemplaire dans la Bibliothèque du Roi, marqué N°. 792. selon l'Auteur de la Bibliothèque Orientale , qui ajoute qu'on celebre sa Fête en Egypte le 9°. jour du mois *Baschenés* auquel elle décéda. On croit que ce décès arriva en l'an 328. de J. C. Dans l'Eglise Latine la mémoire de sainte Helene est marquée au 18. Août

J'acheve par une Réflexion qui me fait rentrer dans notre sujet principal. Elle est d'un \* pieux et sçavant Ecrivain, lequel avant que d'entamer ce qu'il avoit à dire au sujet de l'Invention de la sainte Croix, s'exprime ainsi. » Avant que de rapporter l'Histoire de » l'Invention de la Croix , je désire que le » Lecteur remarque un trait admirable de » la Providence de Dieu , en ce qu'il a voulu que cette religieuse marque de la Passion

\* Le P. Jean Morin de l'Oratoire dans son Histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin II. l'art. ch. 27. p. 373.

» de son Fils, fût cachée durant tout le temps  
» auquel il n'auroit pas été loisible de lui dé-  
» férer le respect et la vénération qu'elle mé-  
» rite, et en ce qu'il a suscité sainte Helene,  
» aussi-tôt que l'Eglise d'Orient a été délivrée  
» de la tyrannie des Idoles, afin de chercher ce  
» précieux trésor, et de le communiquer à  
» toute la Terre . . . . c'est la même pensée  
» que le *Bienheureux* Empereur Constantin  
» pèse religieusement en l'Epitre à Macaire,  
» qu'Eusebe rapporte au III. Liv. de sa vie, et  
» que S. Paulin admire en l'Epitre XI. qu'il  
» écrit à son Frere.



## E P I T R E

*A Mlle De . . . . . Par M. Clément.*

**V**ous, qui possédez l'avantage

De réunir raison et badinage,

Que vous passerez d'heureux jours !

Vous souffrez près de vous les folâtres Amours ;

Mais votre cœur, plus solide quet endre,

De leur poison sçait se défendre,

En s'amusant de leurs discours.

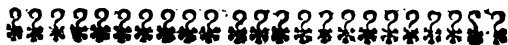
Oùï, Philis, votre humeur follette,

Sans cesse attire sur vos pas

## 352 MERCURE DE FRANCE

Troupe d'Amans de tous états.  
Vénus vous croit une coquette ;  
Mais moi qui connois votre cœur .  
J'excuse en cela son erreur.  
Cette complaisante Déesse  
Pense que la legereté  
Est compagne de la jeunesse.  
Sans vous cela passoit pour une vérité.  
Dans vos goûts juste et délicat ,  
De vrais amis vous sçavez faire choix ,  
Et la volupté qui vous flate ,  
Est celle où la raison sçait maintenir ses droits.  
Philis, enfin , vous sçavez l'art de plaire ,  
Et de vous faire un doux amusement.  
Et vous prisez également  
Le sérieux de la Bruyere ,  
Et de Sévigné l'enjouement ;  
Puissiez-vous à jamais de la mélancolie  
Préserver votre heureux génie ,  
Et que l'Hymen , conduit par les Amours ,  
Vous donne encor de plus beaux jours ;  
De mon souhait , Philis , je vous vois rire ;  
Et tout bas je vous entends dire  
Qu'Hymen et ses tendres ébats  
N'ont point pour vous de si puissans apas.  
Votre cœur se peint tous les vices ,

Qui font souvent détester les Eoux.  
 L'inconstant, le joieur, l'emporté, le jaloux.  
 L'Hymen n'est, selon vous, que le Dieu des caprices.  
 Revenez, croyez-moi, de cette folle erreur ;  
 Ne craignez point d'engager votre cœur ;  
 Et sçachez, Philis, par avance ,  
 Que l'objet favori de votre attention ,  
 Assuré de la préférence ,  
 Sera bien-tôt au point de la perfection ;  
 Songez enfin qu'il est une regle établie ,  
 Que j'annonce à chaque Beauté.  
 Amour dans ses Etats lui-même la publie ;  
 C'est qu'il punit l'insensibilité  
 Comme l'excès de la coquetterie.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite par Dom-  
 N. . . . Chartreux, au sujet de S. Edmond  
 de Cantorbery, dont il est parlé dans le  
 dernier Mercure.*

**M** Si l'Auteur de la Lettre insérée dans  
 votre Mercure du mois de Mars der-  
 nier, au sujet de S. Edmond, Archevêque de  
 Cantorbery, n'a point d'autre raison d'hé-  
 siter sur le témoignage de notre Général  
 Hugues I.I. que la différente conduite de



## 114 MERCURE DE FRANCE

notre Ordre à l'égard de S. Edmond et de S. Hugues de Lincolne , il est aisé de tirer cette personne d'inquiétude et de lui épargner les conjectures et les argumens de vraisemblance , où elle commence à se jeter. Il est vrai que nous faisons une Fête solennelle de S. Hugues , Evêque de Lincolne , et que nous ne faisons pas Commémoration de S. Edmond. Est-ce donc que nous ne reconnoissons pas S. Edmond pour Chartreux ?

On pourroit le dire , si notre usage étoit de célébrer la Fête de tous les Saints de notre Ordre. Mais quoique nous reconnoissions pour Chartreux S. Etienne de Die , aussi-bien que S. Anthelme , Evêque de Bellay , nous ne faisons aucune Commémoration du premier , et nous la faisons du second. Cet exemple suffit pour faire sentir à la personne qui vous a prié , M. de nous demander quelque éclaircissement , que ce qu'elle appelle l'inaction des Chartreux à l'égard de S. Edmond , n'est pas une raison pour s'inscrire en faux contre la Lettre de leur Général Hugues second.

Quand S. Edmond n'auroit été que Novice dans notre Ordre ; quand même il n'auroit fait , comme S. Godefroy d'Amiens , que goûter notre Regle , sans porter notre habit , c'en seroit assés , ce me semble , pour don-

ner

ter lieu au Général Hugues de dire à Boniface de Savoye , parlant de son saint Prédecesseur : *Hic venit à nobis.*

J'augure que le Curieux , dont la recherche occasionne cette Réponse , ne s'y tiendra pas ; il en voudroit sans doute une plus décisive , et qui lui fit connoître sans aucun reste d'obscurité , si la Lettre du Général Hugues est vraiment de lui. Mais, pour amener la question à ce point de clarté , je lui conseilerois pour exercer sa Critique , de chercher dans la conformité ou dans la différence de stile , entre cette Lettre et les autres du même Général , une raison qui détermine à la lui attribuer ou à la regarder comme d'un autre Auteur.

Si elle est de lui , quelque unanimité qu'il y ait eû entre les Ecrivains de la Vie de saint Edme , à passer sous silence l'essai qu'il a pû faire de notre Regle, on ne doit pas crier à la surprise , si nous nous faisons honneur d'avoir eû ce Saint pour Confrere , puisqu'il est hors de toute vraisemblance qu'un Général des Chartreux écrive sans aucun fondement à un Chartreux devenu Archevêque de Cantorbery , que tel Archevêque , son Prédecesseur , a aussi été Chartreux , et qu'il le sçait bien : *Ut scitis.*

En communiquant cette Réponse au Particulier qui la demande , je vous prie M. de lui

lui faire entendre que le Religieux qui la lui fait , ne prétend pas s'engager à le suivre dans ses répliques , supposé qu'il en fasse. C'est assés de lui avoir dit simplement que sa Critique seroit en défaut , s'il s'arrêtoit à la différence que nous faisons d'une Fête à une autre. Il sembleroit vouloir en sonder la raison; mais c'est une de ces choses sur lesquelles il peut réprimer sa curiosité , parce qu'il interrogeroit en vain notre silence , comme il essayeroit en vain d'amener à sa maniere de penser notre maniere de faire l'Office.

*A la Chartreuse de Paris le 20. Avril 1738.*



# O D E

*A Madame D \* \* \* sur la mort de  
M. son Eoux.*

**G**arde pour les méchans de ta sanglante image;  
O Mort , les traits les plus affreux.  
Les Elus du Seigneur triomphent de ta rage ,  
Et tu n'as point de droit sur eux.



Le Juste en te voyant, de sa prochaine gloire

Voit

Voit l'instrument et le témoin ;

Voici , voici , dit-il , ma dernière victoire ,

Et le triomphe n'est pas loin.



Ne pleurons plus un Mort , qui sent pendant sa vie

Etudier l'art de mourir ;

Qui regardant toujours son unique Patrie ,

Ne travailla qu'à l'acquérir,



Objet de ses mépris , sa dépouille mortelle

Descend dans la nuit du tombeau ;

Mais , de ses actions , une gloire éternelle

Immortalise le flambeau.



Il vit , il vit encor , le plus beau de lui-même

Du trépas brave la rigueur.

Vous qui le regrettez , il vous voit , il vous aime ]

Et condamne votre douleur.



Chere Epouse , dit-il , c'est trop verser de larmes

Sur ce qui fixa mes désirs ;

Du bien dont je jouis tu connois trop les charmes,

Pour y mêler tes déplaisirs.



Heureux est le Captif qui peut, brisant ses chaînes,

Se

## 318 MERCURE DE FRANCE

Se procurer un meilleur sort !  
Heureux le Voyageur qui peut finir ses peines ,  
En rentrant enfin dans le Port !



Plus heureux mille fois qui trouve une autre vie  
Dans le sein d'un heureux trépas !  
Enyvré de Dieu même , il méprise , il oublie  
Les maux qui regnent ici bas.



Tel au sein d'Abraham d'une paix immortelle ,  
D \* \* \* goûte la douceur ;  
Grand Dieu , que ton amour sçait bien payer le zèle  
Dont la flamme embrasa son cœur !



Le Juste est un présent de ta bonté propice ,  
Qu'on ne peut toujours retenir ;  
Et tu nous le ravis quand tu veux par justice ,  
Le couronner et nous punir.



O vous , qui de sa foy faites votre héritage ,  
Sans verser des pleurs superflus ,  
De cet illustre Epoux chérissez bien l'image ;  
Et vous chérirez vos vertus .

*Par M. M \* \* de S. F.*

**REPONSE**

\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

*REPONSE à la Solution de la Question  
proposée dans le second Volume du  
Mercure de Décembre 1737.*

**S**I la délicatesse du génie décidait toujours de la solidité du raisonnement, on ne pourroit sans doute qu'admirer la Solution donnée dans le *Mercure* du mois de Février dernier par Mlle de Mouy ; mais s'il est permis, sans blesser les règles de la bienséance , de contredire une Personne , qui joint à ses lumières les prérogatives d'un Sexe que les hommes font gloire de respecter, je la prierai de ne trouver pas mauvais que je combatte son opinion , pour me déclarer en faveur de celui qui étanche le sang , qui coule de la playe de son Pere.

Ne nous arrêtons pas aux différens effets qu'auroit pû produire ce spectacle sur ces fils ; si au lieu du Pere on avoit assassiné un Ami , parce qu'alors l'amitié des uns ou des autres se trouvant plus ou moins forte , elle les auroit nécessairement rendus plus ou moins affligés. Il ne s'agit de décider de leur plus ou moins d'amour pour leur Pere , que par la différente situation où ils se trouvent ; et voilà dans quel sens il faut prendre la Question proposée.

Je

Je conviens d'abord , que le premier paroît agir plutôt par fureur que par amour , puisque son premier mouvement le porte à poursuivre et à tuer l'assassin , qui a frappé son Père ; cette conduite pourroit bien avoir un bon principe , mais le ressentiment et sa propre satisfaction y sont trop intéressés , pour qu'ils n'ayent pas dérobé quelque chose à l'amour , qui veut être seul maître des cœurs ; de sorte que celui-ci se trouvant associé , pour ainsi dire , avec ces autres passions , qui ont partagé avec lui le mérite de cette démarche , on ne peut lui en attribuer toute la gloire.

Pour le dernier , on ne doit le regarder que comme un homme foible , en qui le tempérament a fait plus que l'inclination : s'il s'évanoüit , c'est par pusillanimité , et parce que la mort d'un homme tombé à ses pieds l'a entièrement effrayé ; mais l'amour n'y a point de part , puisque ses sens surpris par un spectacle qu'ils n'ont pû soutenir , n'ont presque pas eû la liberté de discerner si c'étoit son Père ou un étranger ; et ne pourrois-je pas dire de lui avec raison , ce que Mlle de Mouy a voulu dire des autres , qu'un ami , même un inconnu assassiné en sa présence , auroit été la cause de son évanoüissement tout comme son Père ?

C'est donc en faveur du second que l'on doit

doit décider ; il est le seul en effet qui donne des marques d'un amour aussi tendre que desintéressé : nulle passion particulière ne le fait agir , au contraire , la crainte qu'il a de perdre son Pere , dissipe la colere dont il est agité : le désir de lui conserver la vie empêche que la douleur n'affoiblisse ses sens , et animé par une affection filiale , il surmonte la répugnance qu'il a pour le sang , il s'efforce , il s'empresse à le secourir ; ne sont - ce pas là les plus fortes preuves d'une véritable tendresse ? Eh ! quel amour peut être mieux exprimé , que par le penchant qui nous entraîne vers l'objet aimé ? En un mot , c'est lui seul qui a secouru son Pere , abandonné par les autres. Si Mlle de Mouy s'étoit aperçûe , que les sentimens de ce fils partent d'un pur mouvement d'amour et de tendresse , elle ne lui auroit sans doute pas reproché d'être trop maître de ses mouvemens ; et faisant attention que la fermeté n'est pas incompatible avec l'amour , ni la charité avec la douleur , elle n'auroit pas fait dépendre la vivacité de l'un et de l'autre de l'anéantissement , elle auroit regardé au contraire , celui qui étanche le sang comme véritablement sensible et touché , et celui qui s'évanoûit , comme un lâche et un indolent.

*De Montauban en Quercy ,*

*le 27. Avril 1738. V \* \* \**

**BILLET**





# B I L L E T

A M. H U N A U D , *des Académies Royales de Sciences de Paris et de Londres , Professeur d'Anatomie ; par M. Desforges \* Maillard*

**M**A I L L A R D convalescent , à H U N A U D  
qu'il vient voir

Fait des remerciemens sans nombre.

Jeune et docte Esculape , Ami , sans ton sçavoir ,  
Hélas ! tu ne pourrois aujourd'hui recevoir  
Que la visite de son ombre.



*EXTRAIT d'une Lettre sur la Question  
proposée au sujet de l'honneur et de la gloire.*

**P**ermettez-moi , Monsieur , de vous marquer quelque surprise de voir en parallèle dans la question que vous avez proposée , l'honneur et la gloire. L'un , à ce que je crois , a toujours été regardé comme l'origine de toutes les Vertus morales , la gloire au contraire comme la source empoisonnée d'une in-

*\* L'Auteur guéri d'une dangereuse maladie par les soins de M. Hunaud , écrit ce Billet sur une carte , pour le laisser à sa porte.*

finité

finité de vices. C'est la boîte funeste de Pandore , d'où l'on voit sortir continuellement un torrent de maux ; c'est un être de raison , une chimere que chacun compose à sa guise , et rend propre à ses passions. Si cette idée que j'ai des deux objets du parallele se trouve fondée , ils ne paroissent guere faits pour se comparer l'un à l'autre , ils ne me semblent capables que de se combattre et de se nuire. J'y trouve cependant en y réfléchissant quelque vraisemblance. L'honneur nous rend humains et justes ; la gloire, fille de l'amour propre , peut , aidée du raisonnement , produire de semblables effets ; mais l'un est le masque , et l'autre la figure. Quant à l'empire qu'ils obtiennent sur notre cœur , la question ne seroit pas problematique , et l'on ne pourroit douter que ce ne fût l'honneur qui remportât cet avantage , si l'âge d'or , ce siècle d'innocence , cet heureux temps duroit encore. Mais il est malheureusement passé , et les métaux transformés ne nous laissent plus pour symbole de notre âge , que le plus grossier de tous. Nonobstant ces petites objections , souffrez que je hazarde ici mon système.

On demande si *l'honneur et la gloire sont une même chose , et lequel des deux a le plus d'empire sur le cœur de l'homme*. L'honneur est une suite de principes vrais , indépen-

D                      dans

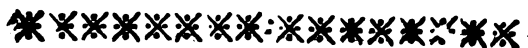
dans et invariables, produits par un cœur naturellement enclin à la vertu. La gloire naît de l'amour propre, et celui-ci n'est qu'un honneur falsifié et corrompu par le vice du cœur, ou par des impressions étrangères. L'honneur n'a qu'une origine. On pourroit le nommer fils unique du cœur et de la vertu. La gloire n'a aussi qu'une source qui est l'amour propre, mais cette source corrompue est si changeante, qu'elle communique à la gloire une variété infinie.

L'honneur est une Beauté régulière, qui pour charmer, n'a besoin que de ses graces naturelles. L'Art lui est inutile, et si elle en emprunte quelque trait, c'est une légère draperie, qui caractérise sa modestie. La gloire se montre à mon esprit sous la figure d'un Sphinx trompeur. L'honneur est l'aîné; il se présente à nous le premier; il nous apprend, si nous voulons l'écouter, à être humains, à être justes. Mais diversement reçu, souvent il perd son droit d'aînesse; enfin, soit dit à notre honte, il a généralement bien moins de pouvoir sur nos foibles cœurs que la gloire. J'ai l'honneur d'être &c.

W. T.



LA



## L A S Y M P A T H I E.

## O D E.

**V**OUS, dont les mains sont assorties  
De ce qu'Amour a d'enchanté ;  
Qui par d'heureuses Sympathies  
Changez la laideur en beauté ;  
Venez, volez divines Graces ;  
D'un pied léger marquez les traces  
Que je dois suivre dans mes Chants ;  
Prêtez-moi vos puissantes armes ,  
Et pour faire briller vos charmes  
Inspirez-moi des Airs touchans.



Deux objets que le rang sépare ,  
Dont les yeux vont se rencontrer.  
Tombent dans le piège barbare  
Qu'Amour a scû leur préparer.  
Un regard excite la flâme  
Qui brûle sans cesse leur ame ;  
De leur repos il est l'écuëil ;  
Ils mourront dans leur esclavage ,

D ij      Quoique

Quoique la chaîne soit l'ouvrage ,  
D'un seul instant et d'un coup d'œil.



Chaste Hymen , Déesse charmante ,  
Que rarement sur tes Autels  
Une ardeur fidelle et constante  
Allume des feux éternels !  
Un amour volage ou vulgaire ,  
Un penchant foible et mercenaire ;  
Conduit trop de cœurs à tes pieds ;  
Souvent je cherche avec surprise  
Par quels nœuds Mausole , Arthemise  
Jusqu'au trépas furent liés.



N'est-il point des chaînes secrettes ,  
Des sons du cœur intéressans ,  
Des voix perçantes et muettes ,  
Qui du cœur passent jusqu'aux sens ?  
N'est-il point d'aimable harmonie  
Propre au cœur , sans l'être au génie ,  
Et dont les ravissans accords  
De l'ame la plus intraitable ,  
Par une force inexplicable ,  
Mouvent à jamais ses ressorts ?



De

De cet Univers les merveilles  
Ne sont qu'un rapport gracieux ,  
Qu'entre nos yeux et nos oreilles  
A menagé la main des Dieux.  
Les Airs dont les Muses enchantent ,  
Le brillant que les Arts enfantent ,  
Dans nos Esprits ont leur beauté ;  
Mon amour enfin ne se forme ,  
Que lorsque mon cœur est conforme  
A l'Objet qui m'est présenté.



Qu'à mes yeux le Sage retrace ,  
Comment un Enfant ingénu ,  
De ses mains tremblantes embrasse  
De ses jours l'Auteur inconnu ;  
Le sang qui coule dans leurs veines  
Ne fait-il point ces fortes chaînes ,  
Dont le Pere au Fils est uni ?  
D'où naissent ces tendres saillies ?  
Ces doux transports d'ames ravies ,  
Que nul Mortel n'a défini ?



Si dans ces liens invisibles  
Je pouvois un jour captiver  
Un de ces Cœurs droits et sensibles ,  
Qu'il est trop rare de trouver ;

Si d'un Ami l'ardeur sincère  
 A mon cœur touché pouvoit plaire ,  
 Et que je lui plûsse à mon tour ,  
 En vain reprendroit-on ses vices ,  
 Oûi , quand j'aimerois ses caprices ,  
 On doit m'envier cet amour.



Dans les Jardins rians de Flore  
 Ainsi voit-on les tendres fleurs ,  
 L'une ouvrir son sein à l'Aurore ,  
 L'autre au jour montrer ses couleurs :  
 Il en est qui dans la nuit sombre ,  
 Malgré les horreurs de son ombre ,  
 Découvrent des charmes secrets ,  
 Et qui déployant leur parure ,  
 Au deuil qui couvre la Nature  
 Semblent marier leurs attraits.



Je n'aperçois point dans le crime  
 Ces sympathiques agrémens ,  
 Qui d'une amitié légitime  
 Forment les nœuds les plus charmans ;  
 Malgré de honteuses foiblesses ,  
 Nos cœurs redoutent les bassesses  
 Qui nous uniroient avec lui ;  
 Le crime est un monstre farouche ,

**Dont**

Dont les excès n'ont rien qui touche ,  
Que lorsqu'il peut servir d'appui.



Toi seule , Vertu souveraine ,  
Aux Humains tu sçais imprimer  
Ce mouvement qui les entraîne  
Au secret plaisir de s'aimer ;  
Quel mira le de ta puissance !  
Le crime chérit l'innocence :  
Et les Mortels que tu conduis ,  
Au premier regard qu'ils se jettent ,  
Du long amour qu'ils se promettent  
Goûtent déjà les heureux fruits.



Mais toi \* qui par tout réverée ,  
Fis sur les bords du Rubicon  
Entendre en vain ta voix sacrée ,  
D'un fier ennemi de ton nom ;  
Quelle étrange bizarrerie !  
Je vois tes enfans , ô Patrie !  
S'unir sous un Ciel étranger ,  
Et qu'en fureur changeant tes charmes ,  
Dans ton sein même tu les armes ,  
Pour se perdre , et s'entregorger.



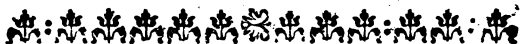
\* *Lucain , au premier Livre de sa Pharsale , représente la Patrie éplorée , qui s'offre aux yeux de Cesar armé contre elle.*

D iij Arrête



Arrête , Muse , tes peintures ,  
 Tes sons divers et tes atours  
 Exciteront-ils les murmures  
 Du Parnasse ou bien ses amours ?  
 Peux-tu présumer que tes veilles  
 Produisent ces doctes merveilles ,  
 Qui charment les yeux d'Apollon ?  
 Et que par les Graces ornée ,  
 De ses mains tu sois couronnée  
 Au milieu du sacré Vallon ?

*Par L. P. D. J. à T.*



EXTRAIT d'une Lettre écrite à M. P\*\*\* sur la  
 Solution qu'il donne dans le dernier Mercure  
 à la Question touchant les Fils de Damon.

**J'**Use , Monsieur , de la liberté que vous  
 donnez à ceux qui liront vos Réflexions,  
 d'en dire leur sentiment. Selon vous , en exa-  
 minant les principes qui opèrent les divers  
 mouvemens dont sont agités les Enfans de  
 Damon , rien n'est plus aisé que de répondre  
 à la Question proposée ; il s'en faut bien que  
 je pense comme vous.

S'il étoit permis de juger de la tendresse  
 des trois fils , par les seuls effets que produit  
 en

en eux l'assassinat de leur Pere , la décision me sembleroit facile ; mais en remontant aux causes qui font agir ces trois fils , c'est-à-dire , à la qualité de leur tempérament , je trouve la difficulté de prononcer, non seulement embarrassante , mais insurmontable.

Vous dites , Monsieur , que les trois freres ont le même amour pour Damon , cela supposé , il s'ensuit comme vous l'expliquez très-bien , que celui qui poursuit l'assassin , a le sang vif et turbulent ; que celui qui veut secourir Damon a le sang plus modéré ; et que le troisième qui tombe sans connoissance , l'a extrêmement tranquille. Mais qu'vous engage à croire , que les trois ont une tendresse égale ? Ne peut-il pas arriver que le dernier doüé d'un fort tempérament , mais animé en même temps d'un amour encore plus violent pour son Pere , ne soit point capable de résister à la douleur qui le saisit tout à coup ? Ne se peut-il point faire que le second , quoique d'un tempérament très-foible , conserve cependant la présence d'esprit nécessaire pour étancher le sang de son Pere , parce que la nature ne l'attaque point aussi vivement qu'elle attaque celui qui s'évanoüit ? A vous en croire , Monsieur , un homme fort ne pourroit jamais s'évanoüir ; et une personne foible s'évanoüiroit infaillible-

D v. ment

ment au moindre sujet de peine ; qui ne voit pas au contraire , je le répète , qu'un tempérament fort est contraint de céder à une douleur encore plus forte , et que d'un autre côté , il est certaines douleurs auxquelles un foible tempérament ne succombe pas ? De là je conclus qu'en faisant réflexion aux causes qui produisent les différens mouvemens des trois freres , on ne peut bien résoudre la Question dont il s'agit : il faudroit pour cela connoître le degré de vivacité de leur sang , et la force de leur tempérament ; il faudroit sçavoir quels assauts la nature a livrés à chacun d'eux , ce qui me paroît impossible.

Le seul moyen qui puisse mettre la Question en état d'être décidée, c'est à mon avis, de suposer que les trois enfans de Damon ont à peu près le même tempérament. En ce cas , le Juge le moins clair-voyant donnera la palme à celui qui s'évanoïit ; en effet , il est bien plus touché que ses freres , puisqu'il perd l'usage de la raison et des sens , tandis que les autres sont encore maîtres de leurs actions. Je suis , &c.

*A. X. Harduin.*

*A Arras ce 24. Avril 1738.*

**LA**



*LA NYMPHE UMBRA , Conte  
à Mad. la Comtesse d'H\*\*\**

PUISQUE tu le veux bien, jeune et sage Comtesse,  
Je viens encore en Vers t'ennuyer un moment ;  
Que n'ai-je de l'esprit cette heureuse justesse ,  
Qui fait toujours écrire et parler nettement ,  
Et l'aimable délicatesse ,  
Qui donne à tout de l'agrément ,  
Et qui fait qu'une Iris de la plus sage espece ,  
Reçoit sans s'allarmer un tendre Compliment.

Muse , venons au fait , quittons ce vain Prélude ;  
L'Exorde est-il d'usage à nous autres Rimeurs ?  
N'affectons pas un air de recherche et d'étude ,  
C'est le moyen de plaire à nos Lecteurs ,  
Ou pour mieux dire à l'aimable Lectrice ,  
Dame d'un admirable goût ,  
Que guide la raison et jamais le caprice ;  
Oùï , son suffrage seul nous tiendra lieu de tout.

Quand je me sens la tête un peu malade ,  
Et que le Ciel n'a point un air sombre et maussade ,  
Iris , pour redonner la force à mon cerveau ,  
Tu sçais qu'ayant en main la Bruiere ou Rousseau ,

D vj Je

# 904. MERCURE DE FRANCE

Je cours dans tes Jardins faire ma promenade ;  
 Tantôt pour mieux rêver , j'entre dans un Berceau ;  
 Ce lieu charmant et propre à la tendre embrassade ;  
 Tantôt je viens m'asseoir à l'ombre d'un Ormeau ,  
 Mais toujours je reviens auprès de la Cascade ,  
 Endroit sans contredit de L A I G N Y le plus beau.  
 Je suis bien moins touché d'un Concert , d'une Au-  
 bade ,

Que du grand bruit formé par cette chute d'eau .  
 Mon goût pourra paroître un peu rustique et fade ,  
 Que j'y sois quelquefois planté comme un poteau :

Cette aquatique Sérénade

Est vraiment un plaisir pour moi toujours nouveau ;  
 Comme hier j'y lisois ton Epître dernière ,

Que j'en examinóis le tour , les agrémens .

Que de toi je faisois estime singulière ;

Charmé de tes beaux sentimens ,

Que je te mettois la première

Des sages Veuves de ce temps .

La Nymphé qui préside aux Eaux de la Fontaine

Vint tout à coup se présenter à moi .

A cet aspect nouveau je sentis quelque émoi ,

( Toute apparition soudaine

Cause aux foibles humains un mouvement d'effroy )

Elle me rassûra par sa façon humaine ;

Iris , je la trouvai toute semblable à toi ,

N'étant ni fière ni hautaine ;

Elle

Elle est pourtant Déesse et Fille d'un grand Roy.  
 La Noble de deux jours est seule haute et vaine ,  
 Quoique femme de bas aloi ,  
 Elle s'érige en Souveraine ;  
 Toujours sur son fier quant à soi ;  
 En parlant, la bégueule ouvre la bouche à peine :  
 Femmes de cette trempe en France je connoi ,  
 Qui m'offriroient leur main avec un gros Dô-  
 maine ,  
 Que je ne voudrois point leur engager ma foi ;  
 J'aimerois mieux être à la chaîne ,  
 Avoir le plus pénible emploi ,  
 D'un vieux Juif édenté toujours sentir l'haleine ;  
 Que d'être plus d'une Semaine  
 En butte aux traits de leur superbe Loi.  
 Dans ma Nymphé, enchanté de voir ta ressemblance,  
 J'admirois ses attraits , simples , mais séduisans ;  
 D'un air humble et discret je gardois le silence ;  
 Un vrai respect pour elle avoit saisi mes sens ;  
 Les beautés de l'Avril étoient sur son visage ,  
 Tout en elle annonçoit la plus belle Saison ,  
 Mais ne m'en faisant point un pompeux étalage ;  
 Elle avoit plus de soin de montrer sa raison ;  
 Une femme plaît davantage  
 Par le cœur et l'esprit , que par un beau frison ;  
 Sa façon de parler étoit toute ingénue ,  
 Je viens, m'a-t-elle dit, au nom de tous nos Dieux ,  
 Pour

## 906 MERCURE DE FRANCE

Pour apprendre de toi quand sera révenuë

L'aimable Dame de ces lieux.

Pan , Sylvain , Flore et moi sa fidelle compagne ,  
Nous trouvons qu'elle reste à Paris trop long-  
temps ;

Nous désirons la voir paisible en sa Campagne ,  
Pour la parer des fleurs du gracieux Printemps ,  
Elle pourra trouver ici comme en Champagne ,  
Amis sinceres et constans ;

Je suis la Nymphé U M B R A , fille du Roy Co-  
cagne ,

Je l'aime et lui promets divers amusemens ;  
Mon Epoux est le Dieu des Châteaux en Espagne.  
Adieu , de notre part fais-lui des Complimens.  
Ma Nymphé disparut ayant dit ces paroles ,  
Et l'air fut embaumé d'une charmante odeur ;  
Semblables Visions , autrement fariboles ,  
De tous nos Esprits creux composent le bonheur ,  
C'est ce que je conclus de ma nouvelle Fable ;

Nous prenons l'ombre pour le corps ,

Un plaisir même véritable ,

Souvent moins que le faux nous cause des trans-  
ports :

Pour rendre un mensonge agréable

L'imagination a de puissans ressorts ;

Mais , ne dis-tu point que c'est mâcher à vuide ,

Se

Se repaître de fausseté ?

Le bonheur idéal est viande peu solide ;

Attachons - nous toujours à la réalité.

Le 18. Avril 1738.

Bar \* \* \* d'Amiens,  
au Château de Laigny.



**LETTRE** de M. L. L. B. aux Auteurs  
du *Mercur* , pour servir de réponse à celle  
d'un Anonyme , écrite de Lyon le 24. Fe-  
vrier 1738. touchant l'explication d'un nom  
usité parmi le vulgaire de Montmartre pro-  
che Paris.

**J**E vous adresse, M. la courte réponse que  
je fais aux observations de la personne  
qui vous a envoyé une Lettre pour moi , par-  
ce que je ne sçais point son nom, et qu'elle  
ne se fait connoître que par sa demeure , qui  
est la Ville de Lyon. Mon dessein n'a jamais  
été d'excuser les expressions dont on se sert  
en différens endroits de la France , encore  
moins le langage de Montmartre. J'ai bien  
senti qu'en derivant le nom *Bue* du langage  
barbare dans lequel *Bur* signifie *fons* , *scatu-  
rigo* , je rendois cette expression *fontaine de  
Bue* ,



## 508 MERCURE DE FRANCE

*Buë*, équivalente à celle-ci, *fontaine de fontaine*, par rapport à ceux qui feroient attention à la signification primordiale du nom de *Buë*. Mais les gens de Montmartre sont très-excusable de joindre sans le vouloir, deux expressions synonymes, dès-là qu'elles ne viennent pas de la même langue. Tels disent aujourd'hui, *je vais à la fontaine de Buë*, lesquels, s'ils eussent vécu avant l'introduction de la Langue Romaine dans les Gaules, auroient dit simplement qu'ils vont *à la Buë*.

Les Racines de la Langue Celtique, ou autres qui y ont du rapport, étant aujourd'hui peu connues parmi le vulgaire, c'est ce qui donne souvent lieu à des expressions qui ont le même défaut, que l'Anonyme semble reconnoître dans le sens que je donne au langage de Montmartre. Ne dit-on pas encore tous les jours, *le Pont de Brive*, *les Marais de Bray*, *la Montagne de Dun*? et cependant, à considérer les genitifs de ces expressions, ils sont une répétition du nominatif, de quoi personne n'est choqué, parce qu'aujourd'hui l'ancienne Langue dans laquelle *Briv* signifioit un Pont, *Brai* un Marais, et *Dun* une Montagne, n'est plus une Langue vulgaire. L'Anonyme peut consulter le nouveau Livre de M. Astruc sur l'Histoire Naturelle du Languedoc, et il y verra à la page 446. que les

Pyr-

*Pyrenées* aussi bien que les *Alpes*, sont des noms appellatifs, qui en eux-mêmes signifient Montagnes.

La raison que l'Anonyme de Lyon apporte pour prouver que *Buë* n'est pas une origine barbare, ne me paroîtroit convaincante, qu'autant qu'il seroit certain que tous les mots usités à Lyon fussent dérivés du Latin, du Grec, ou de l'Hébreu, et qu'aucun ne le fût de ces Langues venues du Nord, et des Côtes de la Germanie. Or je suis persuadé qu'il ne soutiendra jamais cela. Il y a à Lyon, comme dans le reste des Gaules beaucoup de termes qui viennent du Celtique, du Teutonique, et d'autres anciennes Langues barbares : je mets dans ce nombre le mot *Buë*, ou *Buë*, qui signifie encore parmi le petit peuple la Lessive du linge ; en d'autres Pays on dit *la Buë* : tout cela revient au même ; M. Du Cange fait remarquer qu'en quelques endroits on appelle *Buërie*, le lieu où se lavent les linges : et il me paroît que tous ces mots sont formés de la racine *Bar*, qui signifie *font* ; ainsi plutôt que de croire que c'est la Lessive qui fait donner le nom à la fontaine, il faut penser que c'est le nom radical de la fontaine, qui a produit ceux de *Buë*, *Buë*, ou *Buërie*, parce que l'eau peut être sans lessive, mais la lessive ne peut pas se faire sans eau.

Il n'est pas quelquefois hors de propos de  
des

descendre jusqu'aux mots les plus bas du petit peuple d'un Pays, pour avoir occasion de parler de ceux qui sont en usage dans le même Pays parmi les Citoyens, ou dans les Titres et autres Monumens. Si le Lyonnois qui vous écrit, fait enrichir par sa remarque le futur Glossaire François, des mots de *Buie*, et de *Euïandieres*, il y en a un autre qui a été usité dans certains Comptes ou Inventaires, appartenant à une célèbre Eglise du même Pays, lequel me paroît tout à fait de la compétence du Glossaire Latin de M. Du Cange. C'est celui de *Lavanderia*, ou *Lavendaria*. Quoiqu'il y soit déjà, il peut être augmenté de quelques Remarques. La Langue Latine *Francisée*, avoit formé ce nom, *Lavanderie*, parmi les Gens d'Eglise, comme l'ancienne Langue barbare avoit fourni celui de *Buerie*.

Ce qui vient à mon sujet, et sur lequel j'aurois prié le Lyonnois anonyme de vouloir bien nous éclaircir, par rapport au Supplément du Glossaire Latin, seroit de sçavoir s'il est vrai que quelques Ecrivains aient pris, il y a quelques années, cet office de *Lavanderie*, qui consistoit à avoir soin du blanchissage des Aubes, des Surplis, et du Linge du Réfectoire &c. pour une Lavandiere, qui auroit eu droit d'avoir ses distributions comme une espece de Beneficiere. La preuve de ce fait eût été très-curieuse à lire : il eût en-

core

tore été plus curieux de voir une femme au milieu d'une centaine d'Ecclésiastiques recevoir son past, ou son droit de présence. Ceci soit dit en passant , et seulement à l'occasion du mot *Buiandiere*.

Il ne faut cependant point ôter l'air d'apparence à aucune proposition que ce soit en fait d'usages bizarres, s'il est vrai qu'il y a eu autrefois quelque chose d'aprochant à Rouën , ou au moins des especes de Beneficiers. En attendant l'éclaircissement qui nous viendra de Lyon ou de Rouën , il me sera permis de ne point envisager l'Office de *Lavanderia* , possédé par un autre sexe que par celui qui possédoit ceux qu'on apelloit *Thesauraria* , *Pancteria* , *Sergenteria*. Je suis &c.

Ce 28. Mars 1738.

\*\*\*\*\*

## R O N D E A U.

*P A R M. Gr. \*\* de Nantes , & qu'il a mis à la tête du Recueil de Poësies , imprimé sous le nom de Mlle de Malcrais de la Vigne.*

**E**N fait d'esprit , qu'on soit mâle ou femelle ,  
Qu'importe-t-il , si-tôt que l'on excelle ?

Ce

## 312 MERCURE DE FRANCE

Ce feu divin que départ Apollon ,  
N'a point de sexe , et le sacré Vallon  
Veut des talens ; le reste est bagatelle.

Malcrais te jouë une farce nouvelle ;  
Lecteur , ris-en , et prends-moi pour modèle ;  
Il me suffit que son Livre soit bon  
En fait d'esprit.

Par quoi je vuide ainsi cette querelle ;  
Qui met aux Champs mainte et mainte cervelle ;  
Que Malcrais porte ou jupe , ou caleçon ,  
Ni plus , ni moins , chacun sur l'Hélicon  
Rendra justice à sa Muse immortelle  
En fait d'esprit.

---

**L** Es Mots de l'Enigme et des Logogryphes du Mercure du mois d'Avril , sont le *Pied de Roi* , *Mulet* , *Aveuglement* , *Publicola* , *Criminel* , *Apolline* , *Froidure* , *Angélique* , *Angevin* , *Maison* , *Marseille* , *Mercur* , *du Chemin* , *Altare* , *Horatius* , et *Navis*. On trouve dans le premier Logogryphe , *Muet* , dans le treizième , *Ala* , *Alea* , *Tela* , *Later* , *Aer* ; et dans le quatorzième , *Hora* , *Horus* , *Rota*.

ENIGME.



## E N I G M E.

**P**our me mettre au grand jour , la cruauté d'un  
pere

Me force de rentrer dans le sein de ma Mere ;

Et puis dans la prison , où je suis à couvert ,

Je sens de tous côrés les injures de l'Air ;

Toute nuë , on m'y tient par la tête enchaînée ;

Sans espoir de changer ma triste destinée.

Nuit et jour en suspens , attachée au gibet ,

De mes propres boureaux je deviens le jouët ;

Dans mes malheureux flancs , je porte un fils unique ;

Qui sur les droits du sang , sans pitié , prévarique ;

Et redouble sur moi ses parricides coups ,

Sans que mes cris perçans retiennent son courroux ;

Souvent on me frappe en cadence ,

Et j'annonce avec grand fracas ,

Quelquefois la gayté , souvent la doléance.

Quoi , Lecteur , ne mentends-tu pas ?

*J. C. de Paris.*



## L O G O G R Y P H E,

**Q**uatre lettres , ( pas davantage )

Disent en François qui je suis ;

Croisa

## 914 MERCURE DE FRANCE

Crois-tu , Lecteur , qu'en ce langage  
Tu verras ce que je produits ?

Non : je prétens que ma famille  
Ne sçache que parler Latin.  
D'onze enfans , je n'ai qu'une fille ,  
Dont certain Dieu fit sa Catin ;

Elle a la tête Impérative ,  
Mais dans le reste de son nom ,  
Cette charmante fugitive  
Devient une exclamation.

Au milieu , sans métamorphose ,  
Mon chef peut produire un futur ,  
Mais en retranchant quelque chose ,  
A prononcer je parois dur.

Cependant j'ai cet avantage ,  
Pour peu que l'on veuille ajouter ,  
De nommer un saint Personnage ,  
Qu'on ne sçauroit guere imiter.

Un Adverbe montre sa face ,  
Dans lequel se trouve un Pronom ,  
Qu'il suffit de changer de place  
Pour faire une Conjonction.

Finissons par certaine bête ,  
Que tu sçauras par où manger ,

Si tu lui fais couper la tête.

Adieu ; tâche de me trouver.

### A U T R E.

**A** Table, je suis dans mon centre ;  
J'y fais l'éloge des morceaux ;  
De mets j'aime à remplir mon ventre ,  
Et cours de Cadeaux en Cadeaux.  
De mes huit Lettres fais usage ,  
Lecteur , tu verras femme sage ;  
Un voleur , un poisson de mer ,  
Ce qu'on ne fauche point l'hiver ,  
Un Pape , une Ville de France ,  
Retraite pour la pénitence ,  
Un nombre impair , un Element ,  
Un vent qu'on lâche indécemment ,  
Autre Ville dans l'Italie ,  
Pourtant moins grande et moins jolie ;  
Plus cinq. Infinitifs françois ,  
Si tu comptes bien par tes doigts :  
Pour les chats un mêt convoitable.  
Adieu . . . je vais me mettre à table ;  
On a sonné pour ce sujet ;  
Je quite tout pour le Buffet.

*Par M. Desnoyers , Lieutenant-  
Particulier à Estampes.*

**AUTRE.**



A U T R E.

**D**'Abord je suis un noble et pénible exercice ;  
Finesse quelquefois , industrie , artifice.  
Transpose deux et quatre , et ne te trompe pas ;  
Déjà de moi , Lecteur , peut-être es-tu bien las ?

A U T R E.

**J**'Excite ces Guerriers, dont les cœurs magnanimes  
Au milieu des dangers affrontent le trépas.  
Otez deux de mes pieds , ces Héros si sublimes  
Se laissent vaincre entre mes bras.

A U T R E.

**J**E porte bon , je porte bac ,  
Je porte soc , je porte sac ,  
Je porte cas , je porte son ,  
Lecteur , mon nom est . . .

A U T R E.

**J**E porte vol , je porte Luc ,  
Je porte col , je porte Duc ,  
Je porte car , je porte lac ,  
Lecteur , je m'appelle . . .

Par J. B. Olivier , à  
Marseille.

LOGO-

## LOGOGRAPHUS.

**U** *No diversos complector nomine sensus ;  
 Nunc rado terras , nunc sum maris incola ; tolle  
 Dimidium , facundo meis ardoribus agros.  
 Totius modo scinde caput , tibi nascitur arbor  
 Dulcia praeignans optata foedera pacis.  
 At trino pede si gradiar , ferus arva cruento ,  
 Et longè lateque mei do signa furoris.*



## NOUVELLES LITTÉRAIRES

## DES BEAUX ARTS.

**S** E R M O N S du feu Pere *Terrassan*, Prêtre de l'Oratoire , pour le Carême , sur les Mysteres de N. S. et de la sainte Vierge , et sur d'autres Sujets. Nouvelle Edition , revûë et plus exacte que la précédente , 4. volumes in 12. Se vendent à *Paris* , chés François *Babuty* , rue S. Jacques , au-dessus de celle des Mathurins , à S. Chrysostôme , 1736.

ORIGEN DE LOS INDIOS , &c. Differentes opinions sur l'origine des Amériquains , où l'on traite par occasion plusieurs  
 E choses

choses curieuses , qui forment une Histoire fort variée. Seconde Edition , corrigée et augmentée considerablement , avec trois Tables fort exactes. La premiere , des Chapitres , la seconde , des Matieres , et la troisième , des Auteurs ; dédiées à l'Angélique Docteur S. Thomas d'Aquin , *in-folio* à deux colonnes , de 336. pages , sans la Préface et les Tables. *A Madrid* , chés François Martinez , 1729. L'Ouvrage est en Espagnol.

ÉPITRE DE M. GRESSET , sur sa Convalescence. Brochure de 18. pages. Chés Prault , le Pere , Quai de Gêvres , 1738.

L'Auteur doit être bien content de la réception qu'on a faite à ce petit Poème , que plusieurs personnes sçavent par cœur dans les bonnes Compagnies. Il est adressé à sa Sœur , qu'il apelle *sa Minerve* , *sa tendre Sœur*. Le récit de sa maladie est terminé par ces Vers :

Tel étoit mon affreux tourment ,  
Je souffrois plus de maux au bord du Monument ,  
Que n'en apporte la Mort même ;  
La douleur est un siècle et la mort un moment.

Le Portrait de la Santé est peint avec les plus aimables couleurs ; le voici :

Il est une jeune Déesse ,

Plus

Plus agile qu'Hébé , plus fraîche que Vénus ;  
 Elle écarte les maux , les langueurs la foiblesse ;  
 Sans elle la Beauté n'est plus ;  
 Les Amours , Bacchus et Morphée  
 La soutiennent sur un Trophée ,  
 De Mirthe et de Pampres orné ,  
 Tandis qu'à ses pieds abattuë  
 Rampe l'inutile Statuë  
 Du Dieu d'Epidaure enchaîné.

EPITRES SUR LE BONHEUR. *A*  
*Paris* , Quai de Conti , chés *Prault* , fils ,  
 1738. Brochure in 8.

Première Epitre : de l'*Egalité des Condi-  
 tions* ; seconde , sur la *Liberté* ; troisième ,  
 sur l'*Envie*.

AVIS ET REFLEXIONS sur les Devoirs  
 de l'Etat Religieux , pour animer ceux qui  
 l'ont embrassé , à remplir leur vocation , &c.  
 par un Religieux Benedictin de la Congrégation  
 de S. Maur , quatrième Edition in 12.  
 3. volumes. Prix 7. livres relié. *A Paris* ,  
 rue S. Jacques , chés *le Mercier* , au Livre  
 d'or , et *Ganeau* , à S. Louis , vis-à-vis saint  
 Yves.

Il y a déjà long-temps que l'on a rendu  
 à cet Ouvrage toute la justice qu'il mérite  
 si bien. Trois Editions enlevées en peu de  
 E ij temps ,

## § 20 MERCURE DE FRANCE

temps , et celle-ci que l'on donne à l'em-  
pressement du Public , font foi de l'apro-  
bation avec laquelle il a été reçu. La solidi-  
té de la Doctrine et l'Onction du S. Es-  
prit y concourent à exciter dans les cœurs  
des Personnes consacrées à Dieu par la Pro-  
fession Religieuse , un vif sentiment de l'ex-  
cellence de leur état et de la grandeur de  
leurs obligations. Ce Livre , au reste , n'est  
pas tellement propre aux Personnes qui vi-  
vent dans la Retraite , que les Gens du Mon-  
de même , les Peres et Meres n'y trouvent  
pour eux et pour leurs Enfans des principes  
sûrs et des maximes utiles pour se convain-  
cre de la nécessité de se détacher de tout ce  
qui passe , et du bonheur de servir Dieu en  
vrais Chrétiens.

RACCOLTA D'OPUSCOLI *Scientifici*  
*e Filologici* , Sotto la Protezione dell' *Altezza*  
*Serenissima* di Dorotea Sophia Co : *Palatina*  
del Reno , Duchessa di Parma , Piacenza ,  
&c. In Venezia , &c. in 12.

CLEON A EUDOXE , touchant la pré-  
éminence de la Médecine sur la Chirurgie ,  
par M. *Andry* , Professeur Royal , Docteur  
Régent , et ancien Doyen de la Faculté de  
Médecine de Paris.

*Medicina Corpus vel tuetur , vel restaurat  
salutem :*

*salutem : sub quâ Chirurgia , Apothecariorum ,  
Pigmentariorum , Balneatorum , Rasorum tur-  
ba militat.*

Cet Ouvrage se vend à Paris , chés Gissey ,  
ruë de la vieille Bouclerie , à l'Arbre de Jes-  
sé. 1738. in 12. de 185. pages.

Il doit être suivi d'une seconde Partie.

NOUVEAUX AMUSEMENS du Cœur  
et de l'Esprit. *Quatrième Brochure in 12.*

Cette suite est dans le goût des trois pre-  
mieres. C'est toujours un mélange de Poë-  
sies et d'Historiettes , dont la variété peut  
soutenir avec succès ce qu'annonce le Ti-  
tre. Cette Partie commence par un Conte  
en Vers , tiré des *Cent Nouvelles Nouvelles* ,  
très-joliment écrit , dont le défaut est de  
n'être pas assés serré. Trop de facilité nuit  
souvent , et la précision n'est pas moins né-  
cessaire aux Ouvrages de Poësie qu'aux  
autres.

On trouve ensuite une *Nouvelle Historique*  
*toute nouvelle* , très-interessante : en voici le  
sujet. Une jeune Demoiselle en état de faire la  
fortune d'un galant homme , voulant éviter  
les malheurs de tant de Mariages mal assortis  
et faits seulement par intérêt , de l'aveu de  
de sa Mere , veut éprouver si un jeune  
homme que le hazard lui a attaché et dont

E. iij elle

elle a reçu un service important , est digne d'un choix qu'elle ne veut faire qu'en faveur d'un vrai mérite , et s'il est capable de sacrifier tout jusqu'à son propre bonheur pour celui de celle qu'il aime. Car , dit-elle , ( page 265. ) *Il n'y a rien qu'un Amant ne sacrifie pour posséder l'Objet qu'il aime : mais je veux voir , s'il y en a d'assés desintéressé pour faire en faveur d'une personne qu'il aime et qu'il va perdre , ce qu'il feroit dans l'espérance de la posséder.* Elle n'est point trompée dans l'idée avantageuse qu'elle a conçue de lui. Un dénoûement aussi gracieux pour le Lecteur, qu'il est favorable pour l'Amant , termine cette aventure.

Les Poësies qui sont après , méritent des éloges , sur tout une Ode Anacréontique et une Fable de M. l'Abbé de Grécourt , intitulée , *l'Amour et le Respect.*

**I. LA MITHOLOGIE ET LES FABLES,** expliquées par l'Histoire. Par M. l'Abbé Bannier, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres , Tome I. *A Paris* , chés Briasson , rue S. Jacques , à la Science , 1738. in 4<sup>o</sup> de 670. pages sans la Préface.

**NOUVEAU RECUEIL DES EDITS,** Déclarations , Lettres Patentes , Arrêts et Reglemens de S. M. lesquels ont été enregistrés

gistrés au Parlement ; ensemble des Arrêts et Reglemens de ladite Cour , le tout depuis l'année 1712. jusqu'à 1718. avec deux Tables ; l'une Chronologique par années, et l'autre Alphabétique par Sujets et Matieres, 1738. *in 4.* *A Roïen* , chés J. B. Besongne , Imprimeur ordinaire du Roy, à l'Imprimerie du Louvre.

Ce Volume doit passer pour une Continuation du Recueil déjà publié en 4. Tomes , des Edits , Déclarations , &c. Enregistrés au Parlement de Normandic. L'Imprimeur en promet encore un nouveau qui est sous la Presse.

ESSAI SUR L'AMOUR PROPRE , Poëme, où l'on démontre que l'Amour propre est en nous le mobile des vertus , ou des vices, selon qu'il est bien ou mal entendu , et que les vrais interêts de la vie , et tout notre bonheur , consistent à sçavoir le rectifier. Par M. de la Drevetiere, sieur de Lisle, Auteur de Timon Misanthrope , et autres Pieces du Théâtre Italien. *A Paris*, chés Prault , pere, Quai de Gêvres, au Paradis, 1738. Brochure *in 8.* de 52. pages pour le Poëme , et 4. pour la Préface.

COURS D'ARCHITECTURE , qui comprend les Ordres de Vignole , avec des Commentaires, les Figures et les Descriptions  
E iij de



## 924 MERCURE DE FRANCE

de ses plus beaux Bâtimens , et de ceux de Michel-Ange , des Instructions et des Préceptes , et plusieurs nouveaux Desseins concernant la distribution et la décoration , la matiere et la construction des Edifices , la Maçonnerie , la Charpenterie , la Couverture , la Serrurerie , la Menuiserie , le Jardinage , et généralement tout ce qui regarde l'Art de bâtir ; par M. C. A. d'Aviler , Architecte ; nouvelle Edition , enrichie de nouvelles Planches , et revûe et augmentée de plusieurs Desseins conformes à l'usage présent , et d'un grand nombre de Remarques. *A Paris* , chés J. Mariette , rue S. Jacques , aux Colomnes d'Hercules , 1738. in 4.

Cette Edition est la quatrième du Cours d'Architecture de d'Aviler ; le Public en est redevable à M. Mariette , fils , qui n'a rien négligé pour la rendre de beaucoup préférable aux Editions précédentes. C'est de quoi l'habile Editeur nous instruit dans un Avis qu'on trouve à la tête du Livre. Il y a joint la Vie de d'Aviler , comme d'Aviler avoit donné celle de Vignole , dont il avoit commenté l'Ouvrage.

PROGRAMME , ou Idée générale d'un Cours de Physique Expérimentale , avec un Catalogue raisonné des Instrumens qui servent aux Expériences. Par M. l'Abbé Nollet ,

*Nollet*, de la Société Royale de Londres. *A Paris*, chés P. G. *le Mercier*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or, 1738. in 12.

L'Auteur a bien raison de dire dans sa Préface, que la Physique n'a jamais été si universellement cultivée qu'elle l'est aujourd'hui, et que dans aucun âge ses progrès n'ont égalé ceux qu'elle a faits dans ces derniers temps; aussi, poursuit-il, peut-on dire qu'elle doit, principalement à la façon dont on la traite, les belles découvertes dont elle s'enrichit tous les jours. Cette science n'est plus comme autrefois un vain assemblage de raisonnemens non fondés, ou de systèmes chimériques, les conjectures sont mises au rang qui leur convient; on ne croit plus que ce que l'on voit, et la raison ne prononce que sur le rapport et le témoignage de l'expérience. Descartes en a senti l'utilité, jusqu'à regretter de n'en pouvoir faire autant d'usage que ses vûes paroissent l'exiger; des établissemens Royaux ont pourvû depuis au désir des Sçavans, et la Physique est devenue expérimentale, non-seulement par le commun accord de ceux qui l'ont cultivée avec le plus de succès, mais aussi par la libéralité des Princes, &c.

L'Auteur parle ensuite du projet qu'il fit il y a plus de quatre ans, d'établir des Cours

E v de

de Physique Expérimentale , comme il y en a dans plusieurs Villes d'Italie , d'Allemagne , d'Angleterre et de Hollande , et il dit que cet établissement paroissoit être désiré dans Paris par les Etrangers même , que l'amour des Sciences y attire.

Ces considérations , continuë-t'il , animoient mon zele ; mais quand je pensois à l'execution , j'étois effrayé par le nombre des difficultés que je prévoyois ; et je ne les prévoyois pas toutes , &c. Voici l'ordre que l'Auteur observe dans ses Cours d'Experiences.

J'expose en peu de mots , dit-il , l'état de la question ; je prouve mes propositions par des opérations relatives ; j'indique les applications qu'on en peut faire aux Phénomènes les plus ordinaires , et les lectures qui conviennent à ceux qui voudront des explications plus amples ; l'expérience de trois années m'a fait connoître que cela suffisoit pour procurer aux uns les premières notions qu'ils n'avoient pas , pour donner à d'autres des idées plus nettes de ce qu'ils ne sçavoient qu'imparfaitement , et pour exciter en tous un loüable désir de connoître les principaux effets de la Nature ; pour concevoir la cause des effets les plus curieux , les plus communs , les plus intéressans , lorsqu'elle est démontrée d'une manière

niere sensible et agréable par des faits qui éclairent l'esprit en parlant aux yeux ; pour reconnoître dans des cas préparés des loix que la Nature suit d'une maniere uniforme dans toutes les occasions ; pour acquérir quelques idées capables de fermer par avance toute avenue à une infinité de préjugés populaires ; faut-il autre chose que le sens commun de la part du Sujet et l'attention de ne lui en point faire une étude trop pénible de la part de ceux qui le conduisent ?

XXIII. RECUEIL des Lettres édifiantes et curieuses , écrites des Missions Etrangères , par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. 1738. in-12. *A Paris*, chés Nicolas le Clerc , rue de la vieille Bouclerie , à S. Lambert ; et chés P. G. le Mercier , rue S. Jacques , au Livre d'or.

ESSAIS sur la nécessité et les moyens de plaire. *Seconde Edition*, à Paris, chés-Prault, Fils , Quai de Conti , 1738.

Cette seconde Edition , dit le modeste Auteur dans sa Préface, prouve l'indulgence du Public pour les Ecrits dont la matiere est par elle-même digne de son attention ; attiré par le mérite du sujet , il excuse la foiblesse de l'Ouvrage. Quelle prévention favorable n'ai-je point aussi trouvée dans la

E. vj.      plupart

Plût art des Personnes, qui joignent à l'esprit d'examen , l'habitude d'en faire usage ! J'ai besoin que cette prévention dure : ni un grand nombre de corrections , ni quelques augmentations , quoique faites avec soin , n'auront point sans doute réparé tous les défauts répandus dans ce Traité. Bien des gens ont été blessés du Titre , je n'ai pu l'ignorer , et je les prie de me faire la justice de croire , que si je le laisse subsister sans aucun changement , ce n'est pas manque de déférence pour leur opinion : le mot d'*Essais*, qui n'est cependant que trop bien justifié par l'Ouvrage, n'a pu me faire trouver grace auprès d'eux ; je ne me plains point de cette rigueur , elle est fondée. Il faut convenir qu'à suivre la première idée , que présente à l'esprit un Titre qui annonce des moyens de plaire , on ne peut s'empêcher de soupçonner l'Auteur de promettre avec présomption, ce qu'il n'est point en état de tenir. Je n'appuyai point ma défense sur ce qu'en lisant l'Ouvrage , on reconnoît que ces moyens existent : qu'ils naissent des principes de la Morale Chrétienne , et que l'Éducation peut facilement nous les faire acquérir. Je conçois qu'il en est de l'impression que mon Titre a faite , comme de la répugnance que nous sentons pour ces hommes , dont le maintien semble nous annoncer qu'ils e  
croient

croient beaucoup de mérite ; on a beau se convaincre par la suite , que leur commerce n'a rien qui tienne de cet extérieur qui nous indispose ; on ne s'accoutume point à leur air. Je n'aurois donc pas manqué dans cette seconde Edition d'ôter à mon Titre cette malheureuse ressemblance, que j'ai trop tard aperçue ; mais une autre crainte m'a retenu : on m'auroit peut-être accusé de vouloir tromper le Public , en lui offrant le même Ecrit sous une face nouvelle. Réduit à choisir entre deux torts , je m'expose à celui qui me paroît le moins à craindre , &c.

PENSEES SUR LA DECLAMATION ;  
par Louis *Riccoboni* , à Paris, rue S. Jacques,  
chès *Briasson* , la Veuve *Delormel* , rue du  
Foin , et *Prault* , Fils, Quai de Conti. 1738.  
*in - 8.* de 45. pages , sans l'Epître au Duc  
de Gêvres ; *prix* 24. sols.

Ce petit Ouvrage mérite l'attention de ceux qui aiment la vraie et la belle Déclamation : et qui ne l'aime pas ? Tous les hommes , de tous les âges, de toutes les Nations, aiment l'imitation ; c'est-à-dire, à être agréablement séduits , et ils s'empressent tous d'aller au devant de cette sorte de séduction, dont ils sont aussi charmés , quand elle est juste et naturelle, qu'ils en sont choqués, quand elle

elle est foible , outrée , ou qu'enfin elle s'éloigne du vrai.

Après les excellentes *Observations sur la Comédie et sur le génie de Moliere* , que M. *Riccoboni* nous donna il y a deux ans , le Public étoit en droit d'attendre encore quelque chose sur une matiere qu'il connoît , et dont il parle si bien ; je ne sçais même si on l'enquittera pour cette Brochure , quelque cas qu'on en fasse ; nous allons essayer d'en donner une idée juste.

L'Art de la Déclamation consiste à joindre à une Prononciation variée , l'expression du Geste : il ne suffit pas d'avoir une belle voix , et un mouvement noble , &c. il faut réfléchir et s'exercer. La Nature produit les Diamans , mais elle ne les polit pas ; ils ne brillent qu'à force de travail.

Cet Art est apellé *l'Eloquence extérieure*. Les Orateurs Sacrés , le Bateau , les Académies , la Sorbonne , les Colleges , les Sociétés Sçavantes , les Conversations , les Disputes , les Théâtres , tout engage à sçavoir l'Art de la Déclamation , qui renferme tout ce qui est du ressort de la Langue , qui articule et qui parle , car il n'y a point de discours si familier , ni de conversation si simple et si paisible , qui n'ait ses inflexions de voix marquées par la Nature , qui ne s'est jamais répétée.

petée en formant les hommes , pas même dans les plus petites parties du Corps , ne se trouvant que très-rarement deux Visages qui se ressemblent , mais jamais parfaitement : on peut dire de même , que jamais la voix des hommes ne se ressemble , ce qui fait qu'on ne sçauroit prescrire des Tons certains et convenables à tant de milliers d'hommes , dont chacun a une voix différente. Si l'ame pénétrée de la force de la pensée , en dicte la prononciation , les tons seront vrais et variés à l'infini ; depuis l'Héroïque le plus élevé , jusqu'au familier le plus simple.

La parole n'est pas le seul moyen dont se sert l'Art de la Déclamation , pour exprimer les sentimens de l'ame La Nature a mis dans les yeux des expressions convenables , et l'on peut dire que dans la Déclamation, les yeux occupent la plus belle place , et on ose assurer que sans leur expression muette , la parole ne pourroit jamais suffire à l'expression sublime que l'ame exige quelquefois : et même sans le secours de la parole , ils expriment très-bien la crainte , la fureur , la honte , la hardiesse , l'ironie , la tendresse , l'indifférence , l'envie , la joye , la douleur , &c.

Si les mouvemens du corps et des bras, ne tiennent pas une place aussi honorable que celle



celle des yeux et du visage , dans l'Art de la Déclamation , ils ne sont pas pour cela inutiles ni à négliger. Un parfait Orateur destitué de l'avantage d'un maintien noble , et d'un geste gracieux , perd beaucoup de son mérite ; les bras ont leur éloquence aussi bien que le visage , et l'Enthousiasme de cet Art , lorsqu'il est vif , s'il n'ajoute pas des graces à la Nature sur l'article des bras , il lui donne de la force , du moins. Car on ne disconvient pas , dit l'Auteur , que c'est de la Nature seule qu'on a le don de les remuer avec dignité et avec grace . . . . . Mais si l'Orateur parvient à déclamer dans l'Enthousiasme des tons de l'âme , alors il remuera les bras sans s'en apercevoir , parce que ce sera l'âme qui les y forcera , et ses gestes ne porteront jamais à faux. Ici M. Riccoboni recommande à ceux même qui ont assés de talent pour n'avoir pas besoin d'étudier leurs gestes , de prendre garde au moins à ne pas les prodiguer.

Dans la Déclamation , jusqu'à la pensée nous est interdite ; cet Art enchaîne , pour ainsi dire , tous les sens , notre ame en est le seul artisan , nos organes et les diverses parties de notre corps n'en sont que les ministres ; d'où l'Auteur conclut qu'on ne peut déclamer juste qu'avec les tons de l'âme ; et  
pour

pour cela il s'agit de déclamer si naturellement , que le Spectateur soit forcé de croire que ce que dit l'Acteur , il le pense dans l'instant même.

MONTALANT , Libraire et Imprimeur , Quai des Augustins , donne avis au Public qu'il a reçu depuis peu les deux Livres suivans.

ANNALIS Ecclesiastici , ab anno 1566. ubi Odericus Raynaldus desinit. Authore Jacobo de Laderchio , Faventino , Congregationis Oratorii Presbytero. in-folio 3. Vol. Romæ. 1737.

CODEx ITALIÆ DIPLOMATICUS , quo non solum multifariæ investiturarum Litteræ , ab Augustissimis Romanorum Imperatoribus , Italiæ Principibus et Proceribus concessæ atque traditæ , verum etiam alia insignia varii generis diplomata , tam edita , quam multa Anecdota , ipsos concernentia continentur , quæ omnia collegit , ac Elencho Indiceque reali instruxit , Joannes - Christianus Lunig. 4. Vol. in-fol. Lipsiæ. 1737.

INTRODUCTION à la Géographie Ancienne et Moderne. L'ASIE , Table Géographique , où l'on fait voir d'un coup d'œil , les Noms anciens et nouveaux des Empires , Royaumes , et Etats de ce Continent , avec les Bornes ,

*Bornes, &c. Présentée à M. HERAULT, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police ; par M. de Gourné, Prêtre. Ouvrage extrêmement utile à tous ceux qui sont chargés de l'Education de la Jeunesse. Le prix est de 25. sols.*

Nous avons déjà fait connoître le mérite de cet Ouvrage, lorsque nous avons parlé de la première Table qui concerne l'EUROPE. On y apprend beaucoup de choses à la fois avec une médiocre attention, et en s'amusement agréablement. Par-là on se facilite l'intelligence de plusieurs Endroits de l'Ecriture Sainte, des Historiens, des Poètes, et on se fait une introduction utile pour apprendre solidement la Géographie Ancienne, et Moderne.

L'ARISTIPPE MODERNE, vol. in-12. 1738. pag. 424. à Paris, au Palais, chés Grangé et Dupuis.

Cet Ouvrage que nous avons déjà annoncé, paroît aussi agréable qu'utile.

Il s'agit dans cet Écrit, (*dit l'Auteur dans sa Préface,*) d'une Morale, où la dévotion ne soit pas mêlée, quoique louable, et d'une nécessité absolue, (*continue-t-il.*) C'est aux Théologiens, aux Maîtres de la vie spirituelle à nous en donner des leçons, et non pas aux Philosophes. Les uns et les autres courent risque de

de se rendre ridicules, quand ils veulent s'arroger ce qui n'est pas de leur ressort. On ne parlera donc ici que des qualités requises ; pour faire un honnête homme selon le monde.

Rien ne seroit plus ridicule en effet que le zele déplacé d'un Ecrivain seculier , qui voudroit s'ériger en Prédicateur. C'est la Chaire, et non pas le Portique qui doit nous instruire des verités de la Religion , et de la science du salut. Comme tout Livre de Morale (*ajoute-t-il*) est extrêmement sec et ennuyeux par lui-même , on a tâché d'égayer celui-ci par des Portraits et des Caracteres propres à présenter à l'esprit du Lecteur les vertus et les vices dont on y traite.

Cette précaution est d'autant plus sage , qu'il est hors de doute , que le Livre même de M. de la Bruyere n'auroit pas été si généralement goûté , s'il n'eût contenu que des Réflexions et des Préceptes. Les Caracteres qu'il a eu soin d'y insérer , l'ont fait rechercher avec ardeur , chacun se flatant d'y trouver des Portraits de personnes connues. A la Cour , à la Ville , dans la Province , on a trouvé , ou plutôt, on a cru trouver les Originaux de ces Portraits. Pourquoi cela ? C'est qu'il n'y a point de Portrait dont on ne puisse trouver l'Original, lorsqu'il est naturel, et que pour en faire l'aplication , il n'est assurément pas nécessaire que l'Auteur ait eu quel-

quelqu'un précisément en vûe. Il ne faut que connoître l'homme en général , sçavoir ce qu'il fait, et ce qu'il est capable de faire, pour peindre d'après nature. Ceux que l'on admire dans la Bruyère et dans Molière , ne sont composés que de traits ramassés de côté et d'autre ; et c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent convenir à une seule personne en particulier , comme ils conviennent à plusieurs en général , parce que c'est l'homme qu'ils ont voulu peindre , et non pas un tel homme.

Ce n'est pas assés d'écrire contre le vice ; ( dit l'Auteur ) il faut le faire connoître en le peignant tel qu'il est. Bien plus , si l'on veut en détourner les hommes , il ne suffit pas de découvrir ce qu'il a d'odieux , il faut en faire sentir le ridicule et le bas. On peut dire la même chose de la vertu. Veut-on la rendre aimable ? qu'on en fasse remarquer les charmes dans ceux qui l'ont en partage. Cette voie est plus courte, sans doute, plus sûre et plus agréable que celle des Préceptes.

Après avoir posé cette vérité , qui est certainement incontestable, l'Auteur prévient ce qu'il s'imagine qu'on pourroit lui objecter. Comment , ( s'écriera peut-être quelqu'un ) cet Auteur de nouvelle date a-t-il osé marcher sur les traces d'un la Bruyère, et de tant d'autres grans Maîtres qui ont excellé dans la

la peinture des vertus et des vices ? Pourquoi non ? Depuis quand la louable Emulation , cette Mere des Arts et des Sciences, est-elle défendue ? N'a-t-on point vû de peintures en France depuis les Mignards et les Le Bruns ! d'illustres , sans doute , qui , s'ils n'ont pas surpassé leurs Maîtres, ont fait voir du moins qu'ils pouvoient les atteindre . . . Que veux-je inferer de-là , dit l'Auteur : que je crois avoir égalé la Bruyere ? il faudroit que je fusse dénué de bon sens ; mais que j'ai tâché de l'imiter dans sa maniere de peindre et de penser.

Tout homme qui embrasse un genre d'écrire tel qu'il soit , ne doit pas moins se proposer que d'imiter ceux qui s'y sont rendus illustres ; il n'y a point de vanité à choisir ses modèles parmi les plus grands hommes , et sans croire qu'on les a égalé , on doit tâcher de les surpasser s'il étoit possible. D'ailleurs beaucoup de Scavans d'un goût distingué, et connus pour tels dans la République des Lettres, n'ont pas fait difficulté de convenir qu'ils ont rencontré dans cet Ouvrage quantité de Portraits peints d'après nature , et frappés au coin de la Bruyere.

Il est divisé en quatre parties. *Le Commerce du Monde. La fortune. Les Engagemens. Le vrai Contentement de l'Esprit.* Le stile aisé et naturel, la variété, comme les Contrastes différens

férens des Portraits, qui caractérisent les vertus et les vices, l'éloge des uns, la satire ingénieuse des autres, quelques traits d'Histoire rapportés à propos, des Réflexions justes, des sentimens élevés, des Préceptes importants à tout le monde, adoucissent entièrement ce que le genre dogmatique a de sec et d'ennuyeux.

*CARACTERE de la Décence. Commerce du Monde, premiere Partie. p. 67.*

» ATTICUS sçait parfaitement sa Langue ;  
 » et se sert sans affectation des expressions  
 » les plus justes et les plus propres. Il regle  
 » le ton de sa voix et l'action de son geste ;  
 » et parle d'une maniere differente de diffé-  
 » rentes choses, suivant les personnes avec  
 » qui il converse. Il est grave avec les per-  
 » sonnes d'âge et de capacité ; sérieux avec  
 » ceux qui impriment le respect, ou par leur  
 » caractere, ou par l'austerité de leur vertu ;  
 » galant et enjoué avec les Dames, agréable  
 » avec la jeunesse, ouvert avec ses amis, ré-  
 » servé avec ceux qui entrent avec lui en né-  
 » gociation : mais il conserve toujours dans  
 » ces differens caracteres, un air de douceur  
 » qui le rend cher à tous. Il sçait mêler à ce  
 » qu'il dit, un certain charme insinuant, qui  
 » touche encore plus le cœur que les oreilles ;  
 » il accompagne ses discours d'un sentiment  
 » de

» de probité , d'honneur , et d'équité , et il  
» croit que l'homme qui n'a pas un fond de  
» probité, et qui ne s'attache qu'à la politesse  
» des manieres et des paroles , en négligeant  
» celle des sentimens, n'est qu'un poli uper-  
» ficiel , qui n'a que l'écorce , &c.

PAUVRETE' orgueilleuse. *Fortune.*

Seconde Partie , pag. 152.

» CASSANDRE s'imagine que, parce qu'il a  
» de l'esprit et des talens , on doit aller le  
» chercher. Les grands Hommes, dit-il, sont  
» mauvais Courtisans.

» Les soumissions ne sont pas faites pour  
» eux ; elles ne conviennent qu'à ceux qui  
» n'ont aucun mérite. Que ceux-là se re-  
» muënt, à la bonne heure ; qu'ils fassent des  
» démarches ; qu'ils aillent mendier la protec-  
» tion de quelqu'illustre Faquin ; qu'ils cher-  
» chent des Emplois. Pour moi ne seroit-ce  
» pas m'avilir ? On doit me déterrer dans  
» mon grenier ; la gloire de l'Etat y est inté-  
» ressée , et ce ne sera point une petite tache  
» pour ce Regne dans la posterité, lorsqu'elle  
» apprendra qu'un *Cassandre* est mort dans l'in-  
» digence.

» Qu'arrive-t-il après tous ces beaux rai-  
» sonnemens ? Ceux que ce grand génie apel-  
» le des ignorans et des idiots , se poussent ;  
» ils s'élèvent , ils font déranger *Cassandre*  
lui-



„ lui-même , et le collent contre une borne ,  
 „ lorsque leur Equipage passe dans la rue ;  
 „ ils sont admis , avec distinction , en des  
 „ Lieux , dont on lui refuse l'entrée. Pour  
 „ lui , il continue de vivre pauvre , miséra-  
 „ ble , manquant des choses les plus néces-  
 „ saires ; il meurt enfin en reconnoissant , mais  
 „ trop tard , qu'il n'y a rien de plus méprisa-  
 „ ble , rien de plus sot , qu'un gueux super-  
 „ be . . . On ne s'élève qu'à force de soumis-  
 „ sions ; l'orgueilleux doit-il se plaindre de sa  
 „ bassesse ? &c.

PRODIGES opérés par l'Amour. Engage-  
 mens. 3<sup>e</sup>. Partie , pag. 245.

L'Avarice est identifiée avec *Chrysanthe* ;  
 elle constituë son essence, on ne peut le con-  
 cevoir sans elle. Qui dit *Chrysanthe*, dit avare,  
 et qui dit avare , dit *Chrysanthe*. Mais , ô  
 prodige ! *Célie* renverse l'ordre de la nature ;  
 elle change l'essence des choses. D'un *Chry-*  
*sante* elle a fait un prodigue ; *Chrysanthe* ne  
 paye ses dettes qu'à regret , que le plus tard  
 qu'il peut , jamais , s'il peut vous surprendre  
 en défaut de formalité , et voilà qu'il donne  
 des sommes considérables à *Célie* , qu'il ne  
 lui doit pas . . . On connoît mal *Chrysanthe* ,  
 il est encore plus voluptueux qu'avare &c.

## CREDULITE' des Amans.

*Ibid.* page 241.

ERASTE n'avoit été qu'averti des infidélités de *Nictimene*, sa Maitresse ; il a pris aussitôt son parti en homme de cœur , mais avant que de la quitter , il a été bien aise , et avec raison , de l'accabler des reproches les plus sanglans , et de lui faire connoître qu'il étoit informé. Qu'est-il arrivé ? *Eraste*, avant cette démarche , a cru sans voir ; *Eraste* verroit aujourd'hui , qu'il ne croiroit pas..

ORGUEIL dans l'adversité. Contentement d'esprit. 4<sup>e</sup> Partie, p. 367.

SOPHRONIME , doux et traitable dans la bonne fortune , est devenu féroce et indomptable dans l'adversité. Il déteste , il maudit les hommes, et se roidit contre les Dieux. Il leur présente un front altier , et comme un *Capaneë* ou un *Ajax*, il ose les braver , et les défier de lancer sur lui leur derniers Carreaux ; il court au devant des châtimens qu'ils préparent à son orgueilleux Titanisme. Il ne demande point de quartier ; il n'en veut point. . . . On lui présente les moyens de se relever de sa chute , et de sortir de l'abîme , où il est tombé ; il veut y rester. . . . On lui dit qu'un peu de douceur et de soumission suffit pour changer la face des choses ; il re-

F jette

jette tout accommodement. Je ne me suis point , dit-il , élevé par la fraude. Je ne me suis point maintenu par le crime , pourquoi suis-je tombé ? S'il y a de l'équité dans les Dieux , pourquoi l'ont-ils permis ? pourquoi plutôt ne l'ont-ils pas empêché ? je ne suis point coupable ; je ne plierai point . . . . C'est ainsi que *Sophonime* prend le ciel à partie ; qu'il lui demande raison de sa conduite , et qu'il exige presque que la Providence lui fasse réparation . . . Voilà ce qu'on peut appeler la constance d'un enragé.

CONSTANCE de l'homme sage dans l'adversité.  
Ibid. page 366.

Quel homme est plus équitable , plus humain , moins capable de nuire , plus porté à faire du bien qu'*Aristide* ? Quel homme cependant a plus d'envieux ? Est-il quelqu'un à qui il n'ait rendu de bons offices ? En est-il un qui ne l'ait payé d'ingratitude ? . . . J'ai voulu , dit-il , faire du bien à des hommes ou vertueux , ou qui pouvoient le devenir , cela me suffit . . . L'on avertit *Aristide* que ses ennemis sont puissans ; qu'ils cherchent le moyen de le détruire ; qu'ils le trouveront , qu'ils l'ont trouvé. Que répond-il ? s'il y a de l'équité dans cette Ville , qu'ai-je à craindre ? s'il n'y en a point , pourquoi voudrois-je y rester ? &c. Voilà ce que j'appelle la constance d'un homme sage.

LES

LES SENTIMENS DE MARIANNE , sur la Tragédie en general , et sur celle de *Maximien* en particulier , avec le triomphe de Terpsicore, à *Paris*, chés *Prault*, pere, Quai de Gêvres. 1738. Broch. in-12. de 27. pag.

DE L'IMITATION de N. S. JESUS-CHRIST, par le R. P. Pallu , de la Compagnie de Jesus. *A Paris*, rue S. Jacques chés Marc *Bordelet*. 1738. in-12.

LES PSEAUMES paraphrasés suivant le sens littéral , et le prophétique. Par un Prêtre solitaire. *A Paris*, rue saint Jacques, chés *Grégoire du Puy* , &c. 3. vol. in-12.

AURELIA, ou Orleans délivrée, Poëme, un vol. in-12. se vend à *Paris*, chés *Prault* , fils , Quai de Conti , et chés *Merigot* , Quai des Augustins , à la descente du Pont saint Michel.

La quantité de Matieres que nous avons , nous empêche de donner un Extrait de cet Ouvrage , que nous réservons pour le mois prochain. Il y a dans ce Poëme une imagination vive , des images et des expressions nobles et élevées , et un fonds de richesses qui doivent le faire regarder comme un des meilleurs en ce genre.

# 944 MERCURE DE FRANCE

INSCRIPTIONS du P. Vaniere , pour  
trois Empereurs Romains ; traduites par  
A. X. Harduin d'Arras.

## POUR AUGUSTE.

**R**omulea foret ut gentis sors optima , nunquam  
Vivere , vel nunquam debuit ille mori.

### Traduction.

Auguste, pour donner aux Romains de beaux jours,  
A dû ne jamais vivre , ou bien vivre toujours,

## POUR CALIGULA.

Cade furens , Roma sibi vult altaria poni ;  
Quodque hominem exuerit , se putat esse Deum.

### Traduction.

Ce barbare s'égale aux habitans des Cieux ;  
Parce qu'il n'est plus homme, il se croit un des Dieux.

## POUR DOMITIEN.

Ambierat frater donis sibi condere fastos :  
Ille suos voluit cade notare dies.

### Traduction.

Titus avoit compté ses jours par ses bienfaits :  
Domitien compta les siens par ses forfaits.

L'ASSEMBLÉE



**A S S E M B L E'E** publique de l'*Académie des Belles-Lettres de la Rochelle. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 3. May 1738.*

**L'**Académie tint son Assemblée publique le 16. Avril , dans la Salle ordinaire du Gouvernement. M. l'Abbé d'Hillerin , Directeur , ouvrit la Séance par un beau Discours à la loüange du Roy ; il représenta ce Monarque comme le Pacificateur de l'Europe , l'Arbitre des differends entre les Souverains , qui s'empressent d'accepter sa médiation , moins par la crainte de ses Armes et de sa puissance , que par la juste idée qu'ils ont de sa sagesse et de son amour pour la justice , comme un Prince appliqué sans relâche à faire le bonheur de l'Univers, soit en assurant la félicité de ses Peuples , soit en enrichissant les Sciences de nouvelles découvertes par la protection constante qu'il accorde aux Beaux-Arts , &c.

M. de Chassiron parla ensuite sur le génie des Théâtres Comiques d'Athènes, de Rome, et de Paris; dans l'Exorde on remarqua ce trait à la loüange du P. Brumoy. *Les Personnes même les moins versées dans l'étude des Langues , n'ont plus la liberté d'ignorer l'antiquité Théâtrale ; un Ecrivain célèbre vient de nous découvrir tout le prix de la Scene Grecque , et d'immortaliser son nom en l'associant pour jamais à ceux des Sophocles , des Euripides et des Aristophanes.*

Au commencement de la premiere Partie , l'Auteur distingua deux sortes de vices ; les passions générales , qui ont leur Principe dans le cœur , et

les défauts particuliers, qui ont leur source dans l'esprit ; La Comédie embrasse ces deux objets ; les uns forment des peintures pour tous les âges, les autres exigent des Portraits differens de siècle à siècle ; des exemples choisis et connus rendirent ces deux propositions extrêmement sensibles. Suivit une courte narration des trois âges de la Comédie Athénienne ; M. de Chassiron remarqua que celle des Latins rentre absolument dans le troisième âge du Théâtre, laquelle il osoit, sous les auspices d'un illustre Académicien, \* distinguer entre le mérite personnel des Poètes et le mérite réel de leurs Ouvrages ; il crut qu'après avoir rendu justice à la vivacité du génie de Plaute et à son heureux talent de plaisanter, à la douceur aimable de Térence et au naturel admirable de ses Portraits, on pouvoit cependant soutenir que la Comédie Latine péchoit dans le point le plus important, c'est-à-dire dans la correction des mœurs, qui étoient particulières aux Citoyens de Rome.

Le Théâtre François fit l'objet le plus considérable de cette première Partie ; l'Auteur y rapella les Mysteres que la pitié inconsidérée de nos Ayeux osa joier publiquement, les Aventures Romanesques qui leur succederent, et fixa l'époque de la bonne Comédie à Moliere : *C'est à ce grand Maître, dit-il, que nous devons ces traits lumineux qui ont porté notre Comique sur tous les Théâtres de l'Europe et qui nous donnent tant d'avantage sur celui des Grecs et des Romains.*

Il a paru à M. de Chassiron (en soumettant néanmoins son sentiment à celui du Public) que nos Poètes modernes font des Portraits partie naturels et partie de caprice ; il en cita des exemples, pris de deux Pièces qui ont eu un grand succès, et dont

\* M. de la Motte,

Les Auteurs sont parvenus aux honneurs supérieurs de la gloire Littéraire; il attribua ce succès à des beautés de détail qui font heureusement glisser sur le caractère dominant. Il passa ensuite au Théâtre Italien; il fit connoître le génie vif et hardi qui animoit ce Théâtre dans les premiers temps, ces Scènes détachées d'une Critique amère et cinique, &c. Les nouveaux Poètes, dit-il, ont suivi d'autres routes, ils ne corrigent plus les vices sous le masque seul du ridicule, ils donnent des préceptes ambitieux de morale et de sagesse, ils forcent Arlequin de servir des Maîtres sérieusement graves, ils se piquent de tous les ornemens affectés du Langage, &c.

Dans la seconde Partie, l'Auteur examina d'abord la Comédie Grecque et Latine, relativement à l'idée que nous avons des Pièces de Caractère. Il trouva qu'Aristophane a chargé ses Portraits de tant de passions différentes, qu'on ne peut qu'avec peine y distinguer le vice dominant; que les Latins n'ont point assez subordonné leurs Personnages les uns aux autres; que la manière des Grecs jette de la confusion dans l'esprit des Spectateurs, et que celle des Romains partage nécessairement ou leur goût, ou leur attention. Molière a évité ces deux défauts; on ne voit chés lui qu'un Acteur principal, dont le caractère dominant fait marcher à sa suite tous les Caractères Episodiques. Molière a été plus loin; le Caractère dominant reçoit un nouveau jour des qualités accessoires que le Poète lui prête. Tartuffe est non-seulement hypocrite, mais encore vindicatif et audacieux.

Les Poèmes d'Aristophane n'ont point proprement d'intrigue et ont peu d'incidents. Plaute et Térence ont trop scrupuleusement copié Ménandre à cet égard; nos Comiques seuls ont rendu l'intrigue plus agréable et plus intéressante. L'agrément



naît de la diversité des obstacles ; qui traversent le Mariage. L'intérêt est produit par le contraste des Caracteres. On oppose la femme au mari , le pere au fils , la fille à la mere , la passion à la passion.

Nous enrendons mieux que les Anciens l'économie du Théâtre , nous avons donné une disposition plus sensée au progrès de l'Action , un ordre plus naturel à tous les Actes et plus de préparation à chaque Scene , &c. cependant les Grecs balancent toute notre gloire par la seule matiere de leurs Poëmes ; tous les sujets leur étoient libres , et ils étoient libres eux-mêmes dans la maniere de les traiter ; les Spectateurs étoient de moitié avec le Poëte de toutes ses médisances ; nous sommes forcés , au contraire , de tirer tout de l'Art pour réussir dans nos plaisanteries et dans nos censures , ils avoient la Satire personnelle , nous n'avons que la Critique générale , &c.

M. de Chassiron parcourut encore , et toujours par comparaison , la vrai-semblance générale et particuliere des Fables de l'Antiquité et du Théâtre François , la maniere d'y critiquer les mœurs et d'y attacher du ridicule , il donna à ce sujet la préférence aux Comédies sur les Livres , parce qu'il faut de l'application pour retenir les maximes d'un Auteur à Morale , et que les yeux seuls semblent suffire pour profiter de celle d'un Comique. Ici l'Auteur fit cette réflexion. Les Anciens n'ont point de Pieces qui ayent immédiatement les femmes pour objet ; Aristophane ne les introduit que comme des Personages Episodiques , et Térence ne peint que la vie honteuse et mercenaire des Courtisanes Grecques , qui ne peut nous donner une idée raisonnable de la conduite domestique et de l'allure extérieure des Dames Romaines , &c. Nos Poëtes plus heureux ou plus rémeraires , ont sçu mettre à pro-

fit

Et un champ de Critique si fécond, et réduire le Sexe à ne pouvoir plus rire qu'à frais communs.

Nos progrès dans l'Art Comique ont une cause fort naturelle ; nous nous sommes servis des lumières des Poètes qui nous ont précédés, et par ce moyen nous avons acquis assés rapidement plus de connoissance dans les défauts des hommes et plus de perfection dans la maniere de les peindre, &c.

M. l'Abbé Dargis lut ensuite une Epître en Vers adressée à un ami qui lui avoit fait part de ses dégoûts de la vie champêtre.

Enfin M. l'Abbé Bonvallét termina la Séance par la lecture de divers caracteres de gens fins. Comme cette sorte d'Ouvrage ne paroît pas susceptible d'analyse, on croit ne pouvoir mieux en donner idée au Public qu'en transcrivant ici dans son entier l'un de ces Portraits. Voici le quatrième.

« Argant n'est pas Gentilhomme, il s'en fant, mais  
 « il est riche ; ne me demandez plus pourquoi il est  
 « fier. Je vous dis qu'il est riche, et très-riche. Et s'il  
 « est nécessaire de faire ses preuves pour être fier, com-  
 « me il les faut faire pour être Chevalier de Malthe,  
 « vous sçavez qu'Argant jouit aujourd'hui de cent  
 « mille écus de rente. Son pere n'en avoit pas tant,  
 « et c'étoit un bon-homme, fort simple dans son  
 « air et dans ses manieres ; mais il ne s'agit pas de  
 « cela ; Argant les a. Il a soin de le dire vingt fois  
 « le jour ; et quand il ne le dirait pas, sa maison,  
 « ou si vous voulez, son Palais, ses meubles ; ses  
 « jardins, sa table, ses équipages, son jeu, tout  
 « cela le dit assés haut. Regardez-le lui-même.  
 « Voyez ce teint fleuri, ce visage plein, ces joues  
 « boursouffées, ce triple menton, ces sourcils hauts  
 « et touffus, cet œil fixe et effronté, cette large  
 « quarture, cette poitrine élevée, cette démarche  
 « ferme et assurée ; c'est le Giron du Livre des Ca-

10 *racteres*. Regardez sur tout cet air de hauteur et  
 20 de mépris qu'il a, non-seulement avec ses inférieurs  
 30 et même avec ses égaux, mais avec gens, qui,  
 40 au revenu près, sont de cent piques au-dessus de  
 50 lui. Voilà encore un coup les vrais symptômes, les  
 60 vraies *indications* d'un homme riche et riche jus-  
 70 qu'à l'opulence. Argant a trouvé le secret d'être  
 80 fier dans les politesses même qu'il fait. Sa manie-  
 90 re de saluer a quelque chose de si étrangement  
 100 cavalier ; il vous regarde alors d'un certain air de  
 110 protection si arrogant ; il vous tire une sorte de  
 120 révérence si négligée, si brusque, si laconique,  
 130 enfin si mal décidée ; il vous donne un bon-jour,  
 140 un bon-soir, d'un ton de voix, si élevé, si bruyant ;  
 150 en un mot, il s'est fabriqué, et il met en prati-  
 160 que un plan de politesse, un cérémonial si éton-  
 170 namment ridicule, ou plutôt si choquant, que  
 180 l'on a plus de lieu de se plaindre de lui lorsqu'il  
 190 rend le salut, que lorsqu'il le refuse. Je le ménage  
 200 trop quand je dis simplement qu'il est fier ; il  
 210 va plus loin, il est grossier. Vous lui racontez une  
 220 Histoire, que lui-même il vous a prié de lui  
 230 apprendre ; il vous écoute d'abord et un moment  
 240 après il vous interrompt brusquement pour vous  
 250 conter des sornettes. Vous reprenez : il n'y est  
 260 plus, il pense ailleurs ; enfin il revient à soi, et à  
 270 vous, il vous dit de recommencer, qu'il a perdu  
 280 le fil de votre discours, qu'il étoit occupé d'autre  
 290 chose. Il siffle en compagnie, il y bâille tout haut  
 300 et souvent ; il éternue au visage de ceux à qui il  
 310 parle. Il querelle ses Gens devant vous, il jure, il  
 320 tempête contre eux. Il occupe chés soi, comme  
 330 partout ailleurs, la première place ; incapable de  
 340 se gêner pour qui que ce soit et avec qui que ce  
 350 soit. Il ne découvre, il ne voit dans un honnête  
 360 homme indigent, qu'un homme indigent ; il  
 370 raisonne

« raisonne et conclut que cet homme est méprisa-  
 « ble ; là-dessus il le méprise ; il insulte publi-  
 « quement à sa misere. Il raille sans ménagement  
 « et sans pudeur , comme sans finesse ; il ne pique  
 « pas , il assomme. Et voilà ce qu'opere en lui le  
 « sentiment qu'il a de son bien-être. Voilà de quoi  
 « il ne se corrigera point , premierement , tant qu'il  
 « aura ses cent mille écus de rente ; en second lieu,  
 « tant qu'il verra douze ou quinze faquins qu'il  
 « honore du nom de ses amis , que tous les jours il  
 « enyvra à sa table et qui forment sa Cour. Là-  
 « ches Cliens , indignes Parasites , ames basses et  
 « vénales , cœurs de botte , qui lui font avaler à  
 « longs traits un venin qui lui trouble le sens et la  
 « raison ; qui , toujours l'encenseur à la main , l'é-  
 « tourdissent de la fumée d'un parfum enchan-  
 « teur ; qui l'endorment sur tous ses vices , qui  
 « le loüent à toute outrance de vertus qu'il n'a  
 « point et qu'il n'aura jamais ; qui se récrient , qui  
 « se pâment d'admiration à toutes les sottises qu'il  
 « dit ou qu'il fait ; qui ne se lassent point de lui  
 « corner à toute heure aux oreilles qu'il est un  
 « homme également aimable et estimable , un hom-  
 « me généreux , libéral , magnifique , un homme  
 « incomparable , le premier homme de son siècle.  
 « C'est un grand homme , en effet un très-grand  
 « homme , il a cent mille écus de rente , &c.

*P R I X proposé par l'Académie Royale  
 des Sciences pour l'année 1740*

**F**eu M. Roüillé de Meslay , ancien Conseiller au  
 Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein  
 de contribuer au progrès des Sciences et à l'utilité que  
 le Public en pouvoit retirer , a legué à l'Académie  
 Royale des Sciences, un fonds pour deux Prix , qui  
 seront distribués à ceux qui , au jugement de cette

## 552 MERCURE DE FRANCE

Compagnie , auront le mieux réüissi sur deux différentes sortes de Sujets , qu'il a indiqués dans son Testament , et dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Système général du Monde , et l'Astronomie Physique.

Ce Prix devoit être de 2000. livres , aux termes du Testament , et se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans , afin de le rendre plus considérable , et il sera de 2500. livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation et le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans et sera de 2000. livres.

L'Académie n'a pu se conformer aux intentions du Fondateur sur le Prix de Physique , sans proposer souvent des Sujets qui ne donnent presque aucune prise à la Géométrie , et dont l'application devient par-là très-difficile , ou passe même nos connoissances actuelles. La question de la nature et de la propagation du Feu est peut-être de ce nombre , et l'on ne pouvoit guere attendre que des Systèmes sur cette matiere ; aussi en a-t-on reçu plusieurs , parmi lesquels il y en a de très-ingénieux. L'Académie n'en ayant point trouvé cependant qui lui ait paru satisfaire pleinement à la question , elle s'est déterminée à couronner les trois Pièces qu'elle a jugées les meilleures , et qui roulent sur trois hypothèses toutes différentes , sans autre distinction que celle de l'ordre de leur envoi et de leur numero ; savoir , la Piece N<sup>o</sup>. 4. dont la Devise est :

*Magnum iter ascendo , sed dat mihi gloria viros ,*

*Non juvat ex facili lecta corona jugo.*

La Piece N<sup>o</sup>. 10. dont la Devise est ,

*Onne ignotum pro magnifico est.*

Et enfin la Piece N<sup>o</sup>. 11. dont la Devise est ,  
*Exercitio Athleta valet.*

La

Le Public verra du moins par ce choix que l'Académie ne prétend adopter ni rejeter aucun Système, et qu'au contraire elle invite les Sçavans à lui proposer, ou à éclaircir ceux qu'ils croiront les plus vraisemblables, sans qu'ils aient à craindre aucune partialité dans ses jugemens.

On a appris que la premiere Piece étoit de M. *Leonard Euler*, Professeur à Petersbourg. Pour les deux autres, les Auteurs n'en sont pas connus.

L'Académie propose pour le Sujet du Prix de l'année 1740. *La Cause Physique du Flux et Reflux de la Mer*. On prie les personnes qui enverront des Pieces, de se renfermer le plus qu'il sera possible dans le Sujet proposé, l'Académie pouvant à l'avenir donner les Questions qui en dépendent.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce Sujet, et même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la Loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François ou en Latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, et l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Il ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet séparé et cacheté par-eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités et leur adresse, et ce Billet ne sera ouvert par l'Académie qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera

est

en même-temps à celui qui les lui aura remis , son Recepissé , où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage et son numero , selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1739. exclusivement.

L'Académie, à son Assemblée publique d'après Pâques 1740. proclamera la Piece qui aura remporté ce Prix.

S'il y a un Recepissé du Secretaire pour la Piece qui aura remporté le Prix , le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce Recepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Recepissé du Secretaire , le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même , qui se fera connoître , ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Le Samedi 3. May , M. *Chevalier* , Pensionnaire Mécanicien de l'Académie Royale des Sciences , ayant demandé à être fait Vétéran , sa place fut déclarée vacante. Le Samedi suivant 10. de ce mois, l'Académie élut , selon la coutume , trois Sujets , dont l'un , au choix du Roy , doit remplir cette place. Ces trois Sujets sont Mrs *Clairaut* et *Camus* , de la Compagnie , et M. l'*Abbé Nolet* , Externe.

Le Mercredi 14. le Comte de Maurepas , Ministre et Secretaire d'Etat , écrivit à l'Académie , que le Roy avoit choisi M. *Clairaut*.

L'Académie des beaux Arts et Sciences établie à Pau , délivrera deux Prix , consistant chacun en une Médaille d'or le premier Février 1739. Elle accordera le Prix ordinaire à l'Ouvrage en Prose , qu'elle jugera le mériter , sur le sujet suivant : *La Sagesse n'interdit point l'usage des plaisirs , mais elle*

les

*les royle.* Elle accordera la Médaille réservée le premier Février dernier , à l'Ouvrage en Vers qu'elle jugera le mériter , et qui aura pour sujet : *Combien il est glorieux à la Province de Bearn , d'avoir vu naître dans son sein Henry le Grand.* Les Ouvrages ne pourront être de plus d'une demi-heure de lecture ; ils seront adressés à M. de Livron , Directeur de l'Académie ; on n'en recevra aucun après le mois de Novembre prochain , et s'ils ne sont affranchis d-s frais du port. Chaque Auteur mettra au bas de son Ouvrage la devise qu'il voudra , la répètera au dessus d'un Billet cacheté , et écrira son nom dans le Billet.

### ESTAMPES NOUVELLES.

Voici deux Estampes dont l'annonce fera plaisir aux vrais Curieux et aux plus grands Dessinateurs , nous osons en être les garants sans danger de nous compromettre. Personne n'en sera surpris en lisant le nom de *Bouchardon* , qui en a composé et dessiné les sujets en large comme des especes de Bas-reliefs , gravées à l'eau forte par C . . . . de même grandeur que les Desseins , et retouchées au burin par *El. Fessard* , chés lequel on les vend , *ruë S. Denis , au grand S. Louis , près le Sepulchre.*

L'un de ces beaux morceaux porte pour titre ; *Ulissee évoque l'ombre de Tiresias.* Odissée , Liv. *xx.* Et l'autre , , *Sacrifice à Cérés* , tiré de differens Auteurs.

On vend aussi chés le Sr Fessard , une autre Estampe , gravée par lui , moitié moins grande que celles dont on vient de parler , en hauteur , et dans son genre fort piquante , avec une expression naïve et vraie. C'est une très aimable Personne prête à **cacheter une Lettre avec la lumiere qu'un Domes-**  
**sique**



rique va lui donner. Cette Estampe est d'après un excellent Tableau de M. *Chardin*, dont le mérite est assés connu.

Il paroît deux autres Estampes, en large, gravées par M. C. N. *Cochin*, d'après les Tableaux de M. J. *Lajoüe*, du Cabinet du Duc de Picquigni, et de la même forme. Les sujets de ces Estampes sont la *Botanique* et la *Pharmacie*, très-ingénieusement traités. Elles se vendent chés *Lajoüe*, Peintre du Roy, Quai Pelletier, à la Boucle d'Or, et rue S. Jacques, chés *Cochin*, Graveur du Roy.

Voici la 30. Estampe gravée par le Sr *Moyreau*, d'après *Philippe Wauvermans*, elle se vend rue Galandé, vis-à-vis S. Blaise. Elle est intitulée *la Chasse aux Eperuvers*, d'une composition admirable et très heureusement rendue. Elle est dédiée au Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, d'après l'Original qui est dans le Cabinet de S. A. S. et qui a 24. pouces de large, sur 18. de haut.

La suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences, continué de paroître avec succès chés *Odièvre*, Marchand d'Estampes, Quar de l'Ecole. Il vient de mettre en vente de la même grandeur.

**JEAN-PIERRE CAMUS**, Evêque de Belley, mort à Paris le 26. Avril 1652. âgé de 70. ans, gravé par *Mellan*.

**NICOLAS-CLAUDE FABRI DE PEIRESC**, Conseiller au Parlemēt d'Aix, né en Provence le 1. Décembre 1580. mort à Aix, le 24. Juin 1637. dessiné et gravé par Cl. *Mellan*.

**CLEMENT MAROT**, Valet de Chambre de François I. né à Cahors en 1495. mort à Turin en Septembre.

timbré 1554. peint par *Olbens*, et gravé par D. *Sornéque*.

**BENOIST AUDRAN**, Graveur et Pensionnaire du Roy, Conseiller en son Académie Royale de Peinture et Sculpture, né à Eyon, mort à Ouzoir près Montargis le 2. Octobre 1721. âgé de 59. ans, peint par *Vivien*, et gravé par B. *Audran*,

**CATALOGUE** d'une belle partie de Planches de cuivre, gravées la plupart par *Bernard Picart*, lesquelles se vendront avec toutes les Estampes au plus offrant à Paris, dans le mois de Juin prochain, chés le S. *Duchange*, Graveur du Roy, rue Saint Jacques. On pourra voir chés lui des Epreuves dernières tirées de toutes ces Planches, et avoir les Catalogues : et à *Amsterdam*, chés les Héritiers de feu *Bernard Picart*. Brochure in-8. de 13. pages. 1738.

IL paroît depuis peu deux Cartes nouvelles.

La premiere, Carte réduite de l'Archipel, pour servir aux Vaisseaux du Roy, dressée au Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine, par ordre du Comte de Maurepas 1738. avec un Mémoire imprimé contenant des Observations sur la construction de cette Carte. Cet Archipel est en grand Point, et bien différent de toutes les Cartes qui en ont paru jusqu'à présent : il est une suite de la Carte générale de la Méditerranée en trois feuilles, dont nous avons parlé dans le I. Volume du *Mercur* de Décembre 1737.

La seconde, est un morceau considérable qui a pour titre, Carte réduite de l'Océan Occidental, contenant les Côtes d'Europe et d'Afrique depuis le 52. Degré de Latitude septentrionale, jusqu'à l'Equateur ou Ligne Equinoctiale, avec les Côtes d'Amerique opposées, pour servir aux Vaisseaux du Roy.

Roy , dressée au Dépôt , &c. On y a joint comme à la précédente un Mémoire , qui rend compte des principales Remarques et Observations dont on s'est servi pour sa construction , et des corrections les plus essentielles qu'il étoit nécessaire de faire sur les Cartes de Navigation.

Quoique ces Cartes aient été dressées par les ordres du Ministre de la Marine , pour le service des Vaisseaux du Roy , le Comte de Maurepas a bien voulu les donner au Public , et il en a permis la vente , au profit du St Bellin , Ingenieur au Dépôt des Plans de la Marine , Auteur de ces Cartes. Elles se trouvent à Paris , chés le Sr Jailliot , Géographe du Roy , Quai des Augustins.

Le Chevalier de *Lussan* Ingenieur et Directeur de l'Ecole Militaire , établie à l'Hôtel de Mars , rue de Tournon à Paris , a fait le 12. Mars dernier l'Ouverture de ses *Dissertations publiques , sur l'Attaque et la Défense des Places*. Les Conférences à ce sujet se continueront tous les Mercredis de chaque Semaine , depuis trois heures après midi jusqu'à cinq. La fin qu'on se propose dans ces Conférences , est d'apprendre à ceux qui se destinent à la Profession des Armes , de quelle maniere se doivent conduire tous les travaux d'un Siège , par rapport aux diverses situations des Places ; et quelles sont toutes les différentes chicanes que l'Assiégé peut mettre en usage , pour faire une opiniâtre défense.

Mais , comme pour bien conduire une Attaque , et pour y opposer une vigoureuse Défense , il est nécessaire d'être parfaitement instruit de tout ce qui regarde l'Art de fortifier les Places ; on parlera de l'origine des Fortifications , de la disposition des Enceintes , des Lignes dont elles sont formées , des divers sentimens des plus célèbres Ecrivains sur la  
maniere

maniere de les disposer, des Maximes généralement reçues par tous les Ingénieurs, et du Système de M. de Vauban. En discutant les avantages et les défauts, que renferment tous ces différens projets dans l'Art de fortifier une Place, il sera aisé de déterminer quel est celui que l'on doit préféablement adopter. Tout ce qu'on dira sera rendu sensible, par des Profils et des Reliefs, qui représentent non seulement toutes les Pièces de Fortification; mais encore les Travaux, qui se font pour les attaques et les défendre.

On proposera à ceux qui ont quelque connoissance du Calcul Trigonométrique, une maniere aisée de trouver la valeur des Lignes et des Angles de la Fortification; et en faveur de ceux qui ne sont pas initiés dans les Mathématiques, on donnera pour la même fin des Pratiques simples, dont avec un peu d'usage on pourra très-utilement se servir.

Lorsqu'il s'agira de la Construction mécanique d'une Place, et de la maniere de la tracer, on apprendra à connoître les matériaux qu'on doit employer pour construire les Villes de Guerre; comment on doit les toiser, en faire les Devis et les Marchés avec les Entrepreneurs, calculer l'excavation des Fossés, et lever promptement toute sorte de Plans. Ce qui donnera lieu à divers Sujets de Dissertations sur les Fossés secs ou pleins d'eau, sur l'utilité des Mines et des Contremines, sur la maniere de les construire, &c.

Ce n'est pas assés qu'une Place soit bien bâtie et bien fortifiée, il faut qu'elle soit suffisamment fournie de Troupes, de Munitions et de Vivres. Comme l'Aprovisionnement des Places est essentiel pour la défense, on entrera dans quelque détail à ce sujet: ce qui fournira matiere à de très-importantes

antes considérations , par rapport au nombre des Troupes de la Garnison , et à celui des Habitans ; à la quantité et à la qualité des Provisions de Bouche et de Guerre ; aux Hôpitaux , aux Secours , et aux Ravitaillemens.

C'est après avoir supposé qu'une Place a été mise en un bon état de défense , qu'on traitera de la manière de conduire tous les Travaux pour l'attaquer. On proposera plusieurs Projets d'Attaque et de Défense ; on déduira les diverses ruses et chicanes , qu'on peut mettre en usage , tant pour se mettre à l'abri des coups de l'Assiégé , que pour accélérer la prise de la Place.

On examinera comment il faut disposer et servir les Batteries , surtout celles à Ricochet. Comment on doit attaquer successivement chaque Piece de Fortification , s'y loger , et s'y mettre à couvert. On dira en quelle façon on doit monter à la Brèche , et donner l'Assaut ; enfin on parlera des Capitulations , qui doivent être plus ou moins honorables , selon la défense que le Gouverneur aura faite , et l'état où la Place se trouve réduite.

Tous ceux qui voudront honorer ces Dissertations de leur présence , pourront y proposer des doutes et des difficultés , qu'on tâchera de lever et d'éclaircir , autant qu'on en sera capable

### *Nouvelle PENSION pour l'Education des Enfans.*

Pour peu qu'on ait médité sur l'Education , il est aisé de voir qu'on ne met point assés à profit les premiers temps de la jeunesse. Les Enfans ne sont pas censés d'ordinaire susceptibles de Doctrine , jusqu'à ce qu'ils aprochent de leur septième année , et l'on croiroit perdre sa peine si l'on commençoit

À deux ou trois ans à leur donner des Leçons suivies ; d'ailleurs on s'imagine que rien ne presse , et qu'on aura du temps de reste dans la suite de l'Education , mais c'est une erreur , il y a tant de choses à sçavoir pour se conduire dans le monde , que l'Instruction ne sçauroit venir trop tôt ; et la négligence sur cet article influë nécessairement sur toute la vie.

D'où vient qu'un Aîné , un fils unique , un enfant chéri , est ordinairement plus reculé qu'un autre , si ce n'est qu'étant mis trop tard à l'Etude , et long-temps occupé de joiets et de bagatelles , cet enfant prend insensiblement une habitude de dissipation et d'oisiveté qui l'éloigne ensuite de toute application , et qui en fait souvent un médiocre Sujet ?

La perte des premières années est donc un malheur pour les Particuliers et pour l'Etat ; mais un malheur presque inévitable , puisque l'on n'a communément ni Maître ni Méthode pour bien diriger la première institution. Elle est , comme on sçait , pleine d'embaras et de dégoûts ; tout le monde les prévoit et les appréhende , aussi ne se trouve-t'il guere de gens capables , qui veuillent se charger de soins si pénibles.

Quoiqu'il en soit , quelques Particuliers zélés pour l'Education , se sont attachés à vaincre ces difficultés ; et dans la vûe de se rendre utiles au Public , ils n'ont épargné ni soins ni dépenses pour préparer une Maison où l'on pût trouver tous les arrangemens nécessaires pour l'avancement et la formation de la première enfance , à l'Instruction de laquelle ils veulent se consacrer.

Leur Maison grande et logeable est dans une belle exposition , et dans un Enclos des plus spacieux , à l'endroit où la Marne se joint avec la Seine.

25.

ne. Il y a Cour et Bassecour , des Potagers et des Vignes , avec des Parterres , un Bois et des Allées , pour la Promenade.

On y recevra les enfans dès l'âge le plus tendre , et on les conduira d'une maniere instructive et amusante , pour les initier dans toutes les connoissances qui conviennent à des Enfans de Famille. On emploiera pour les commencemens les Opérations du Bureau Typographique , parce que cette Méthode a paru plus ingénieuse et plus proportionnée à la foiblesse de l'Enfance , en ce qu'elle répand des agrémens et de la variété sur les premiers exercices ; Méthode au reste éprouvée par la Critique , perfectionnée par l'Usage et apuyée par d'augustes Protecteurs ; Méthode enfin qui fait chaque jour de nouveaux progrès , tant à Paris que dans les Provinces.

Outre les Prières et le Catechisme , qui doivent faire la base de l'Education , on exercera les enfans sur la lecture du François , du Latin , du Grec et du Manuscrit ; sur les Chiffres Arabes , Romains et Financiers , et sur tant d'autres Caracteres particuliers à l'Imprimerie ; ou qui sont employés par les Medecins, les Astronomes et les Géometres ; exercice qui leur donnera une lecture universelle et sçavante , et qui les familiarisera de bonne heure avec les Livres.

On y joindra la pratique de l'Ortographie , l'Ecriture et le Dessein ; les principes de l'Arithmétique et de la Géométrie ; le Blason , la Fable , &c. Tous les Elémens de la Chronologie , de l'Histoire et de la Géographie , tels qu'on les trouve dans le P. Buffier , et dans les Ouvrages de M. l'Abbé Lenglet.

On leur apprendra de plus , quelques Sentences ou Proverbes choisis , tout ce qu'il y a d'essentiel dans

dans les Rudimens Latins-François , les Préterits et Supins de la Langue Latine , les termes et les définitions des Arts et des Sciences , avec un Abrégé des Racines Grecques. Voilà de quoi remplir la mémoire de nos Eleves , qui sçauront presque tout cela par cœur , à force de le lire et de l'entendre..

Après cette acquisition de connoissances élémentaires , on donnera ses soins à l'explication des Auteurs , et à la composition des Thèmes , afin de mettre les enfans au point de Latinité nécessaire , pour être admis dans les Colleges , soit pour les Humanités , soit pour la Philosophie. Du reste , on distribuera tellement les occupations et les heures , qu'on trouvera du temps pour la Danse , la Musique et les Instrumens ; sur quoi il y aura des Leçons réglées.

Telle est donc au juste la destination de notre Etablissement : on se chargera d'instruire les enfans de bonne heure , de leur inspirer du goût pour les Exercices Littéraires , et de les mettre au College plus instruits et plus forts , qu'ils n'y vont communément ; et pour lors , comme ils y entreront fort jeunes et avec de bonnes dispositions , on ne sera point obligé d'interrompre leur Etudes , pour les mettre dans le Service , ou dans les Affaires.

On insistera sans relâche sur la Lecture , la Grammaire Françoisé , l'Orthographe et l'Ecriture ; sur les Elémens de Géometrie , l'Arithmétique , la Géographie , l'Histoire , &c. Ces connoissances font un objet important pour une bonne Education , en ce qu'elles donnent pour tout le reste une entrée agréable et facile , et qu'enfin elles sont utiles à tout âge et pour tous les états ; cependant si on les néglige dans la première jeunesse , on a rarement occasion de s'y perfectionner dans la suite , à cause



cause des occupations ou des amusemens qui accompagnent d'ordinaire un âge plus avancé.

On tâchera aussi de familiariser les enfans avec les Arts et les Sciences ; c'est pourquoi on leur fera voir tant en François qu'en Latin , les Auteurs les plus propres à fournir des notions exactes sur l'Art de penser , sur la Morale , le Droit Public , et le Droit Civil , la Cosmographie , la Medecine , et les autres dépendances de la Physique ; le tout suivant leur âge et leurs dispositions.

A l'égard de l'Instruction morale , on s'attachera spécialement à leur faire aimer l'ordre , la raison et la vérité ; à les préserver de l'esprit de contention et de chicane , et surtout à les rendre polis , justes et bienfaisans pour tous les hommes ; en un mot , on tâchera de les former dès l'enfance aux plus tendres sentimens de l'humanité , et de leur apprendre à respecter l'homme , malgré ses défauts et ses égaremens.

Les Maîtres de cette nouvelle Ecole sont des gens de Lettrés , qui ont du goût et des connoissances , et qui pénétrés de l'importance de l'Education ne croient pas avilir leurs talens , en les consacrant à cet emploi obscur et pénible.

Au reste ils ne s'attachent au Système de la Typographie , que parce qu'il s'est trouvé par l'expérience , plus fructueux et plus facile , et qu'il a toujours paru tel à une infinité de gens éclairés , qui l'ont approfondi , et qui lui ont donné leur approbation.

Il n'est pas douteux qu'une Méthode , qui s'est si fort accréditée par plusieurs Educations connues , ne doive réussir dans une Ecole où les enfans auront le puissant mobile de l'émulation , et où les Maîtres auront les arrangemens , les Bureaux , les  
Livres,

Livres , et les autres accompagnemens de la Typographie ; mais surtout où l'on pourra suivre sans contradiction tout ce que l'esprit méthodique a fait imaginer de plus raisonnable ; avantages d'où dépend essentiellement le progrès des enfans , et qui ne se trouvent presque jamais dans les maisons particulières.

On fournira aux Pensionnaires le logement , la nourriture , le blanchissage , le feu, la lumière et , si l'on veut , l'habillement ; en un mot , tout ce que l'on peut souhaiter pour la subsistance et l'entretien d'un enfant de Famille , tant en santé, qu'en maladie.

On fournira de plus les Maîtres , les Livres , le papier , les plumes , les Instrumens de Musique et de Mathématiques ; et généralement tout ce qui est nécessaire pour une belle Education , le tout pour une somme dont on conviendra et qui sera modique , eu égard aux conditions que l'on propose ; de sorte que la Pension une fois payée , on ne demandera plus rien , pour quelque raison et sous quelque prétexte que ce puisse être.

Il ne reste plus qu'à prier les Parens de ne se point prévenir d'avance , qu'ils se donnent la peine de voir et d'examiner , et l'on espere qu'ils auront lieu d'être satisfaits.

La Maison qui s'appelle *Alfort* , est située au dessus du Pont de Charenton , dans la Paroisse de Maisons , à une bonne lieue de Paris. On pourra s'adresser à Paris même à M. de Villeneuve , chés M. Marin , Clerc ordinaire de la Sainte Chapelle , dans la Cour du Mai au Palais.

Le Sr *Denielles* , ancien Chirurgien de l'Hôtel de Ville de Paris , continue son Remede fondant , avec succès , pour la guérison des Ecrouelles ; ce

G Remede

Remede se prend intérieurement tous les jours jusqu'à parfaite guérison ; il n'est pas plus gros qu'un grain de poivre , et n'altère ni la santé ni le tempérament , il en a donné à un enfant à la mamelle, il n'est pas bon aux personnes pulmoniques , il est un peu purgatif , et dans certain tempérament , sudorifique , c'est un des grands fondans que l'on ait encore vû sans craindre d'accident ni fatiguer le malade ; il en a guéri un en sept mois, qui étoit attaqué de cette maladie depuis dix-huit ans. Il peut envoyer son Remede par la Poste dans tous les Pays ; les Personnes de Province qui sont attaquées de cette maladie , pourront écrire au Sr Denielles , en marquant l'état de la maladie , le tempérament du Malade , le temps que la maladie a commencé , le sexe et l'âge ; ils auront la bonté d'affranchir à la Poste les ports de Lettres. Ledit Sr. Denielles demeure rue du Martrois , devant S. Jean en Greve à Paris.

Le Sr *Dornel* , connu depuis long temps pour habile Harmoniste , vient de mettre au jour un petit Ouvrage de Symphonie , qui , s'il ne mérite pas l'admiration des grands Maîtres , est du moins très-propre à flater l'oreille , au jugement des Connoisseurs.

On ne le vend que 2. livres 8. sols , à la Regle d'or , rue S. Honoré ; et à la Croix d'or , rue du Roule. On trouve aux mêmes Adresses , et pour le prix de 6. livres , le Livre de Pieces de Clavccin du même Auteur.

Le Sr *David* , Maître de Musique , Eleve de feu M. *Bernier* , si renommé , vient de donner une nouvelle Méthode pour apprendre très-facilement la Musique , et l'Art du Chant ; elle se vend 7. livres

4. sols , à Paris , chés la Veuve Boivin , rue S. Honoré ; et chés M. le Clerc , rue du Roule ; et à Lyon , chés M. Thomas , rue Merciere.



## CH AN S O N.

**R** Edoutez l'éclat du Tonnere ;

Tremblez que sous vos pas ne s'entr'ouvre la Terre ;

Vous commettez, Gregoire, un forfait odieux ;

Les Elemens vont vous livrer la guerre ;

Vous offensez les hommes et les Dieux ;

Il reste encore , hélas ! du vin dans votre verre.



## S P E C T A C L E S.

**EXTRAIT** du nouveau Ballet intitulé : Les  
Caracteres de l'Amour , *annoncé dans le  
dernier Mercure.*

**L**E Théâtre représente au Prologue, l'Isle  
de Cythere dans une belle nuit , c'est-à  
dire, *imminente Lunâ*, comme dit le plus cé-  
lebre des Poëtes Lyriques. Venus est assise  
sur son thrône, au fond du theatre , entourée  
de sa brillante Cour. Les Habitans de Cy-  
there chantent la gloire de l'Amour. Après  
quelques chants et quelques danses , Venus  
s'avance sur le bord du Théâtre, et fait con-

# DES MERCURE DE FRANCE

noître ses volontés par ces paroles :

Le Dieu que vous chantez , également jaloux

De vos plaisirs et de sa gloire ,

Est le plus cher objet de mes soins les plus doux ;

Que de nouveaux accords consacrent la mémoire

Des bienfaits qu'il répand sur vous.

Elle évoque les *Tibulles* et les *Saphos* de la France, par qui la gloire de son Fils a été célébrée avec le plus de zèle ; elle ordonne à la Nuit de devenir plus obscure, pour rendre l'évocation plus respectable ; elle s'exprime ainsi :

Manes de ces Mortels celebres ,

Que le feu d'Apollon animoit autrefois ,

Quittez l'Empire des Tenebres ;

Sortez ; obéissez ; accourez à ma voix.

Les Ombres illustres obéissent à la voix de la Reine de Cythere , et forment un Chœur , qui exprime le plaisir qu'elles ont de célébrer encore le Dieu qu'elles ont autrefois chanté ; ils et s'expriment ainsi :

Sortons des tenebreux Rivages ;

Venus commande ; obéissons.

Alions revoir ces prez , ces jardins , ces bocages ,

Où les Oiseaux par leurs ramages ,

Répondoient aux accords de nos tendres chansons.

Venus commande ; obéissons.

Venus

Venus ordonne à la Nuit de disparoître ;  
 Et dit aux Ombres :

L'Amour attend de vous une Fête nouvelle ;

Il faut qu'un spectacle fidele

Retrace de ses feux les triomphes divers ;

A la clarté des Cieux sa gloire vous rapelle ;

Hâtez-vous ; joignez vos concerts ,

Et montrez votre zele

Au Dieu charmant qu'adore l'Univers &c.

Rendez-lui le tribut qu'il exige de vous ;

*Il est constant. Il est jaloux ;*

*Et quelquefois , il est volage.*

Mais il est, quel qu'il soit, digne de votre hommage.

Les Ombres évoquées dansent un air dans  
 les trois Caracteres que Venus vient d'annon-  
 cer : elles s'unissent aux Habitans de Cythe-  
 re pour celebrer cette Fête ; Venus finit le  
 Prologue par ces vers :

Vous tracez de l'Amour un image trop vaine ;

Achevez de remplir mes vœux ;

Unissez Erato , Thalie et Melpomene ;

Je vais leur ordonner de seconder vos jeux.

L'AMOUR VOLAGE. *Premiere Entrée.*

Le Théâtre représente un lieu champêtre.  
*Leandre* , Amant de *Celimene* , et *Valere* .

G iij Amou

Amoureux de *Doris*, ouvrent la Scene. Leandre n'est qu'inconstant , au lieu que Valere est volage. Voici comment on marque cette difference. Valere s'explique ainsi :

Quand je quitte un objet , j'en imagine encore  
De plus dignes d'être chéris ;  
Et je suis plus touché d'un plaisir que j'ignore ,  
Que de tous ceux dont je connois le prix.

Leandre convient de son inconstance ; mais il tient ce défaut moins condamnable , que celui de changer à chaque instant ; il le fait connoître par ces vers :

On trouve peu d'amours parfaites  
Chés des inconstans comme moi ;  
Mais des volages comme toi ,  
Au lieu d'amour, n'ont que des amourette .

Cette petite contestation fait le nœud de cette premiere Entrée. Leandre veut se rengager avec *Gelimene* , et Valere se détermine sur le champ à en conter à *Doris* , qu'il voit paroître ; il dit à Leandre :

Va ; reprends ta premiere chaîne ;  
Nous verrons qui de nous sera le plus heureux.

Valere et *Doris* sont bien-tôt d'accord sur la maniere d'aimer. Valere dit à cette Bergere :  
Belle

Belle Doris, demeure , et d'un cœur qui t'adore

Reçois l'hommage en ce moment ;

Sans l'éclat de tes yeux , j'ignorerois encore

Ce qu'amour a de plus charmant

Doris lui répond :

Un feu léger flate mon ame ;

J'approuve vos tendres discours ;

Qui ne veut point d'éternelles amours ,

Peut bien écouter votre flamme.

Ils finissent cette Scene par ce *Duo*.

Sans nous picquer d'être constans ,

Jouissons de notre printemps ,

Et livrons-nous à la tendresse ;

Mais que toujours en liberté ,

Chacun puisse à sa volonté

Changer d'Amant et de Maîtresse.

Une troupe de Bergers et de Bergeres viennent célébrer le retour du Printemps ; Leandre et Celimene les-suivent : La Fête étant finie , Leandre arrête Celimene , avec qui il veut renouveler son premier amour ; Celimene lui reproche son inconstance ; Leandre lui répond qu'elle n'a pas été plus fidelle que lui ; Celimene s'excuse par ces vers :

Vous aviez rompu votre chaîne ;

G. iij

le



## § 72 MERCURE DE FRANCE

Je brisai la mienne à mon tour.

Leandre lui répond :

C'est quelquefois un bien de se laisser surprendre  
Au plaisir de se dégager ;  
L'inconstance peut seule apprendre  
Tout ce que l'on perd à changer.

Le repentir et les sermens de Leandre attendrissent et rassurent Celimene ; ils chantent ce *Duo*.

Oublions que nos cœurs n'ont pas été fideles ;  
Je ne veux plus aimer que vous ;  
Que nos plaisirs fassent mille jaloux ;  
Rendons nos chaînes éternelles.

Valere qui revient avec sa nouvelle conquête , témoigne sa surprise à Leandre par ce vers :

Quoi ! Leandre devient constant ?

Leandre lui dit :

Oui , dans mes premiers fers ce beau jour me reu-  
gage ;

Qui de nous est le plus content ?

Valere lui répond :

Je suis aimé , quoique volage ;  
Quel triomphe est plus éclatant !

Leandre

Leandre ordonne à sa suite de commencer les jeux qu'il a fait préparer. Cette agréable Fête finit par ce *Quatuor*, chanté par Leandre, Celimene, Valere, et Doris, alternativement avec le Chœur.

Tendre Amour, viens nous engager  
Par les plus agréables chaînes ;  
Ne nous force point à changer ,  
En nous faisant sentir tes peines. &c.

### L'AMOUR JALOUX. *Deuxième Entrée.*

Le Théâtre représente le Vestibule d'un Palais. *Arsame*, Prince Afriquain, se félicite de l'amour réciproque qui regne entre *Elmi-re*, Princesse Afriquaine, et lui. *Almanzor* Prince Sarrazin, Magicien, et Rival d'Arsame, dissimule sa colere avec ce Rival aimé ; Arsame se retire. Almanzor se livre à ses transports jaloux, et jure de se venger d'Arsame, en le rendant jaloux comme lui ; il évoque la *Jalousie*. Cette affreuse Divinité sort des enfers avec sa terrible suite ; elle dit à Almanzor :

Ne m'en croi pas moins implacable ,  
Quand je quitte à ta voix mes antres ténébreux ;  
Dans le cœur d'un Rival, dont le bonheur t'accable,  
Je suis prête à lancer mes traits les plus affreux ;

Mais c'est moins pour te rendre heureux ,  
Que pour le rendre misérable.

Après la Fête infernale , la Jalousie parle  
ainsi :

C'est assés ; ta vengeance est prête ;  
Ton superbe Rival va devenir jaloux :  
Que tout change en ces lieux. Demons, transformez-  
vous ;

Offrons aux yeux d'Elmire une brillante Fête.

*à Almanzor.*

Toi , prends soin seulement d'inviter à ces jeux  
Le fatal objet de tes vœux.

La Jalousie se retire à l'approche d'Elmire ;  
cette Princesse veut éviter Almanzor ; il l'ar-  
rête , et lui dit :

Vous cherchez un Rival heureux ;  
Il n'a que des plaisirs sous votre aimable chaîne ;  
Hélas ! si pour prix de ses feux ,  
Il n'avoit comme moi , qu'une éternelle peine ,  
Il seroit bien moins amoureux.

Elmire lui répond :

O Ciel ! il éteindroit sa flamme !  
Non , fût-il accablé des plus cruels tourmens ;  
Je verrai toujours dans Arsame  
Le plus fidèle des Amans.

AL

**Almanzor lui répond :**

**Eh ! peut-on vous aimer autant que je vous aime ?**

**Il ne tiendra qu'à vous d'en juger par vous-même.**

**Allarmez cet heureux Amant ;**

**Rendez son cœur jaloux de ma gloire nouvelle ,**

**Et vous verrez en ce moment**

**Qui des deux est le plus fidele.**

**Elmire consent à cette épreuve ; Almanzor se retire pour aller presser des jeux , qu'il dit avoir fait préparer.**

**Elmire se flate de la fidélité d'Arsame.**

**Des Démon's transformés en Amours , en Nymphes et en Plaisirs , viennent célébrer la Fête que la Jalousie a ordonnée. Elmire chante ces vers :**

**Toi , qui donnes des loix à toute la Nature ,**

**Amour , en ma faveur , vole du haut des Cieux ;**

**Lance ces traits puissans , dont l'atteinte est si sûre**

**Contre le Mortels et les Dieux.**

**Sur un Amant fidele acheve ma victoire ;**

**Si je le rends jaloux , sans le rendre inconstant ,**

**Ce jour , où je t'implore , est le plus éclatant**

**De ton triomphe et de ma gloire.**

**A la fin de la Fête qui est des plus brillantes, Arsame vient ; il trouve Almanzor auprès d'Elmire ; il le croit aimé ; il se livre à la fureur jalouse ; il sort pour aller immoler un**

**Rival**

Rival qu'il croit heureux ; Elmire veut le désabuser, et court après lui : la Jalousie l'arrête et lui annonce la mort de son Amant.

Elmire finit par ces vers :

Va , fui , Divinité cruelle ;  
Plonge-toi pour jamais dans la nuit éternelle.  
Les Mortels devroient-ils se ranger sous ta loi ?  
Quand l'Amour les unit , c'est toi qui les sépares ;  
Puissent les cœurs dont tu t'empares ,  
Te détester autant que moi !

Elle fait connoître qu'elle ne survivra pas  
à Arsame.

### L'AMOUR VOLAGE. *Troisième Entrée.*

Le Théâtre représente la Fontaine de Vaucluse. *Pétrarque* , échappé d'un naufrage , se livre au doux plaisir de revoir la belle *Laure* ; et le fait connoître par ces vers :

Quel bonheur ; quel plaisir m'attend !  
Laure sera pour moi , ce que je suis pour elle ;  
L'Amour me ramene constant ;  
Je la retrouverai fidelle.

Des chants qu'il entend derriere le Théâtre, lui annoncent que Laure va régner ; il en frémit. *Octave*, son plus tendre ami, lui confirme ce qu'il vient d'entendre , et lui dit qu'*Al-*

qu'*Alphonse*, Souverain d'Avignon, va épouser *Laure*, quoiqu'elle soit toujours fidelle à ses premiers engagements ; il ajoute que le bruit de sa mort répandu par tout, l'a réduite à la fatale nécessité d'obéir à son Maître ; il le presse de se retirer pour n'être pas témoin des jeux qu'on va célébrer, et dont il est à regret l'ordonnateur. *Petrarque* le prie au nom de l'amitié qu'il a toujours eu pour lui, de permettre qu'il assiste à ces jeux, à la faveur de quelque déguisement ; *Octave* y consent. Ils se retirent. *Laure* vient ; elle déplore son sort par un monologue aussi tendre que triste. *Alphonse* vient interrompre sa rêverie et la presse de le rendre heureux ; *Laure* résiste autant qu'elle peut, et que le rang de sujetto le lui permet. *Alphonse* consent à différer son hymen et la prie de voir des jeux qu'il a fait préparer pour calmer ses mortels ennuis. On voit paroître le Rhône, la Durance, la Sorgue, des Fontaines, et des Ruisseaux ; dans cette ingénieuse Fête, on invite *Laure* à l'inconstance ; *Petrarque* représentant le Rhône, exprime sa colere par ces vers :

Qu'entends-je ? quel nouveau langage !

A peine de mes flots je retiens les transports ;

Quoi ? Rhône, c'est donc sur tes bords

Que l'on chante l'Amour volage, &c.

*Laure* même . . .

*Laure*

Laure éperduë , lui répond :

Arrêtez : Laure est toujours fidelle.

Alphonse étonné de ce qu'il entend , veut punir le Sujet téméraire qui s'oppose à son bonheur. Petrarqué se fait connoître ; Laure ne peut cacher son amour , et parle d'une manière si touchante à Alphonse , qu'il en est attendri ; il triomphe de son amour , et consent au bonheur de ces fideles Amans. On a d'abord pris le change sur cette Fête , mais l'erreur s'est bien-tôt dissipée ; on a rendu justice à l'Auteur qui a imaginé cette fiction ; et l'on a connu que le Rhône , la Durance , et la Sorgue n'étoient que des personnages de Théâtre. Cette dernière Entrée finit par un divertissement où l'on célèbre le triomphe de l'Amour constant.

M. Blondi a très bien caracterisé toutes ses Danses , qui sont fort nombreuses et fort variées dans cet Opera. Le pas de cinq au Prologue est une des belles choses qu'on ait vûes au Théâtre. Il est dansé par les Dlle. *Sallé* , et *Mariette* , et par les Srs. *Matignon* , *Javillier* , et *Malter*.

M. de Blamont Surintendant de la Musique du Roi , a fait la musique de ce Ballet , qu'il a dédié à Monseigneur le Dauphin. L'Épître est de M. *Tanevor*.

# A MONSIEUR LE DAUPHIN.

**H**eros naissant, digne Fils d'un Grand Roi ;  
 D'un Roi vainqueur, généreux, Pacifique,  
 Dont l'équitable Politique  
 Fait de l'Europe enfin la balance et la loi ;  
 Reçois l'hommage d'une Muse,  
 Qui, si mon zèle ne m'abuse,  
 Pourra chanter un jour par des accens nouveaux,  
 Et tes plaisirs, et tes travaux.  
 Alors, du plus beau feu brillera mon Genie ;  
 Et ton goût pour les Arts, nés au sacré Vallon,  
 M'inspirera mieux qu'Apollon,  
 Tous les charmes de l'harmonie.  
 Tu cheris Terspicore, et tes aimables jeux  
 Ont déjà surpassé ses vœux.  
 Je n'ose ici parler de ces vastes Sciences,  
 De ces sublimes connoissances,  
 Dons précieux, dignes de nos Autels,  
 Que sous l'image des Mortels,  
 Les Dieux, avec des traits de flamme,  
 Sans cesse impriment dans ton ame.  
 Les rapides progrès de tes soins studieux,  
 Rempliront des talens la flatteuse espérance ;

L



Les Arts regnent sur ton enfance ,  
 Mais à ton tour tu regneras sur eux :  
 Daigne , pour m'élever à la gloire où j'aspire ,  
 Favoriser les accords de ma Lyre.  
 Au milieu des Ris et des Jeux ,  
 Je peins l'Amour et ses coups redoutables ;  
 Je le montre par tout sous ses traits véritables ;  
 Et plus il est connu , moins il est dangereux.

*A Mlle Sallé , représentant l'Amour fidèle ,  
 dans le pas de cinq du Prologue des Caractères  
 de l'Amour.*

Que d'Amours , de Ris et de Graces  
 S'empressent à suivre tes traces.  
 Mais ne crois pas devoir à cette aimable Cour  
 Tout le succès qui te flatte en ce jour.  
 D'une source encor plus divine  
 L'encens que tu reçois tire son origine.  
 Ton cœur par mille vœux mille fois combattu ,  
 A remporté toujours une gloire nouvelle.  
 Le triomphe de la vertu  
 Est celui de l'Amour fidèle.

Le Samedi 3. de ce mois , on donna au Théâtre François , la vingt-deuxième Représentation de la Tragédie de *Maximien* ; on les a cessées depuis pour les reprendre dans un autre temps.

Le

Le 5. la Dlle *Dumesnil*, qui n'avoit pas paru depuis la rentrée du Théâtre, joua avec applaudissement le rôle d'*Elizabeth* dans la Tragédie du Comte d'*Essex*, qui eut beaucoup de succès autrefois au mois de Février 1678. sur le Théâtre de l'Hôtel de Guenegault. On prétend que Thomas Corneille la fit en concurrence d'une Tragédie de Boyer, qu'on jouoit à l'Hôtel de Bourgogne sous le même titre. En ce temps-là les deux principaux rôles de la Reine et du Comte, étoient remplis par la Dlle *Beauval*, et par le Sr. *Baron*.

Le 7. les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Tragédie de *Phedre et Hypolite*, dont le principale rôle fut rempli au gré d'une nombreuse assemblée, par la Dlle *Dumesnil*.

C'est la dernière Pièce que l'illustre Racine ait fait pour le Théâtre François. Elle fut imprimée dans sa nouveauté avec les neuf autres qu'il avoit composées auparavant en 2. vol. in - 12. et représentée à l'Hôtel de Bourgogne le premier Janvier 1677. par les sieurs de *Champmélé*, *Baron* et *Guérin*, et par les Dlls de *Champmélé*, *Beauval*, *Guérin*, veuve de Moliere.

Racine fit, mais long-temps après avoir pris congé du Théâtre, et par ordre du Roi, pour les Dames de St. Cyr, les deux Tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*.

Il semble que l'Auteur, dit M. Baillet, ait eu une tendresse particulière pour cette Pièce, et qu'il ait été tenté de nous la faire passer pour la meilleure de ses Tragédies : il prétend qu'il n'en a point fait où la vertu soit mise en son jour plus que dans celle-ci ; que les moindres fautes y sont sévèrement punies, que la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même ; que les foiblesses de l'amour y pas-  
sent

sont pour de vraies foiblesses ; que les passions n'y sont présentées aux yeux , que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; que le vice y est peint par tout avec des couleurs qui en font connoître et haïr la difformité , et que c'est là proprement le but que les Poètes Tragiques doivent se proposer.

Le sujet est pris d'Euripide. Il s'est trouvé des Critiques qui ont jugé qu'il n'étoit guere propre pour le Théâtre François , et pour des Spectateurs Chrétiens , qu'on suppose avoir plus d'horreur du crime de Phedre , que n'en avoient les Payens du temps d'Eurypide et de Seneque. \* Un d'entre eux a fait une longue Dissertation pour en examiner toutes les parties et le stile même , depuis le premier Acte , jusqu'à la fin du dernier , où il a cru découvrir quelques défauts sous mille beautés , qui les cachent agréablement , et où il a prétendu trouver diverses choses à redire aux Caracteres des Personages disant que *Thésée* y paroît trop-credule et trop imprudent , qu'il donne trop d'amour , trop de fureur et trop d'effronterie à *Phedre* , qu'il souille l'innocence d'*Hypelite* contre l'opinion de tous les temps.

Le Sonnet qui contient une Critique de cette Piece , n'est point du Seigneur à qui M. des Maisseaux l'attribue : Il est de Madame Deshoulières , qui sacrifiant son bon goût à sa passion , s'étoit déclarée pour la *Phedre* de Pradon. La réponse au Sonnet n'est ni de M. Racine , ni de M. Despreaux ; Elle est de M. de Barbançon leur intime ami. *Mem. de Trevoux* Septembre 1713. p. 1586.

Cette Piece jouée avec celle de Pradon en mê-

\* Auteur anonime de la Dissert. sur les Tragédies de Racine et de Pradon.

me temps sur les deux Théâtres François , attirèrent la curiosité de tout Paris. On les compara l'une à l'autre &c. mais elles n'ont rien de commun entr'elles que le nom des Personages ; car il y a une très grande différence à faire , de Phedre , amoureuse du fils de son mari , et de Phedre qui aime seulement le fils de celui qu'elle n'a pas encore épousé. Il est si naturel de préférer un jeune Prince, à un Roy qui en est le Pere, que pour peindre la passion de l'une, on n'a besoin que de suivre le train ordinaire des choses, c'est un Tableau dont les couleurs sont faciles à trouver, et on n'est point embarrassé sur le choix des ombres qui le doivent adoucir ; mais quand il faut représenter une femme qui n'envisageant son amour qu'avec horreur , oppose sans cesse le nom de Belle-mere à celui d'Amante, qui déteste sa passion , et ne laisse pas de s'y abandonner par la force de sa destinée , qui voudroit se cacher à elle-même ce qu'elle sent , et ne souffre qu'on lui en arrache le secret que dans le temps , où elle se voit prête d'expirer. C'est ce qui demande l'adresse d'un grand Maître. Ces choses sont tellement essentielles au sujet d'Hypolite , que c'est ne l'avoir pas traité, que d'avoir éloigné l'image de l'amour incestueux , qu'il falloit nécessairement faire paroître.

Les Comédiens François remirent au Théâtre le 12. de ce mois , la Tragédie de *Mithridate*, dont le Sr *Rosselois* , nouveau Comédien , joua le principal rôle , et y fut très-applaudi. C'est un jeune homme qui a la voix fort belle , qui se présente bien , et qui paroît avoir beaucoup de talens pour sa profession.

Cette excellente Piece fut jouée dans sa nouveauté en 1673. sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne

gne par les Srs *Champmélé*, *Baron*, *la Tuillerie*, *Hauteroche*, et *Beauval*, et par les Dlls *Champmélé* et *Raisin*.

On vante dans ce Poëme, la force et la vigueur que l'Auteur a donnée à ses principaux Personages, et on l'a loué d'avoir mis dans un très-beau jour les mœurs et les sentimens de Mithridate, c'est-à-dire sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation et sa jalousie.

M. l'Abbé Dubos relève cependant Racine de plusieurs erreurs de Géographie, qu'il fait commettre à Mithridate, en lui faisant dire à ses fils, dans l'exposition de son projet, de passer en Italie, et de surprendre Rome. Au troisième Acte.

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours  
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours ?

Il en pouvoit bien douter, puisque la chose est réellement impossible. L'Armée Navale de Mithridate, en partant des Environs d'Asaph, et du Détroit de Caffa, où Racine établit la Scène de sa Pièce, avoit 300. lieues à faire pour arriver aux rives du Danube. Les Vaisseaux qui naviguent en flotte, et qui n'ont d'autre moyen d'avancer, que des rames et des voiles, ne sçauroient se promettre de faire cette route en moins de dix jours. Racine, dit le même Critique, sans craindre d'ôter le merveilleux de l'entreprise de Mithridate, pouvoit bien encore accorder six mois de marche à son Armée, qui avoit 700. lieues à faire pour arriver à Rome. Le Vers qu'il fait dire à Mithridate :

Je vous rends dans trois jours aux pieds du Capitole.  
Je vole ceux qui ont quelque connoissance de la  
distance

**Distance des Lieux.** Quoique les Armées Grécques et Romaines marchassent avec plus de célérité que les nôtres , il est toujours vrai qu'il n'y a point de Troupes qui puissent durant trois mois , et sans jamais séjourner, faire chaque jour près de 8. lieues, sur-tout en passant par des Pays difficiles et ennemis , ou du moins suspects , tels qu'étoient la plupart des Pays que Mithridate avoit à traverser.

L'Auteur dans la composition de son Poème ; ne s'est quasi servi que des noms de Mithridate, de ceux des deux Princes ses fils , et de celui de Monime sa femme. Il a adouci la férocity et la barbarie de ce Roy , qui avoit fait égorger Monime ; dont les Anciens vantent la grande beauté , et les grandes vertus. Il le rend en mourant un des meilleurs Princes du Monde. Il se dépouille en faveur d'un de ses Enfans , de l'amour et de la vengeance, qui sont les deux plus violentes passions auxquelles les hommes soient sujets ; et l'on peut dire que Racine a atteint dans cette Tragédie le but que doivent se proposer les Poètes Dramatiques ; les principales Régles étant de plaire , d'instruire et de toucher.

Dans les *Remarques de Grammaire* sur Racine ; M. l'Abbé d'Olivet reprend plusieurs endroits de ce Poème ; tels que celui-ci. Acte I. Scene III. Vers 76.

**Et des indignes Fils qui n'osent le venger.**

Cet exact Académicien distingue parfaitement bien le *des* , article défini , et le *des* , article indéfini. Le premier , dit-il , ne va qu'avec le Génitif , et avec l'Ablatif ; il en donne ces deux exemples : *La conduite des indignes Fils que vous avez* , &c. *J'ai appris des habiles Astronomes qui sont à l'Observatoire* , &c. *Des* , article indéfini , ajoute-t-il , a lieu dans tous les cas , quand il précède un Substantif ; mais non pas

pas quand il précède un Adjectif ; il auroit dû porter l'exactitude un peu plus loin , et avoir fait remarquer à ses Lecteurs , que les Comédiens , lorsqu'ils représentent *Mithridate* , ne disent plus : *des indignes Fils* , mais *deux indignes Fils*. Le premier n'est qu'une faute d'Impression , et non une faute de Grammaire , trop grossière pour pouvoir être sortie d'une Plume aussi élégante et aussi pure que celle de Racine.

Acte II. Scene IV. Vers 38.

Apprenez que suivi d'un nom si glorieux ,  
Partout de l'Univers j'attacherois les yeux ,  
Et qu'il n'est point de Rois , s'ils sont dignes de  
l'être ,

Qui sur le Thrône assis n'enviassent peut-être  
Au dessus de leur gloire un naufrage élevé ,  
Que Rome et quarante ans ont à peine achevé.

Qu'est - ce qu'un naufrage élevé au dessus de leur gloire ? Qu'est-ce qu'achever un naufrage ?

Acte III. Scene I. Vers 79.

Attaquons dans leurs Murs ces Conquérans si fiers ;  
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Rimes Normandes dans *foyer* , c'est un é fermé , après lequel on ne fait point sentir l'r , ou du moins on ne le fait sonner que bien peu ; mais dans *fier* , c'est un è ouvert , après lequel on fait entendre l'r à plein. La Rime est faite non pour les yeux , mais pour les oreilles.

Acte

## Acte III. Scene I. Vers 133.

Mais avant que partir , je me ferai justice.

On doit toujours dire en Prose , *avant que de*.

## Acte III. Scene V. Vers 18.

Quand je me fais justice , il faut qu'on se la fasse.

Tout Nom qui n'a point d'Article , ne peut avoir après soi un Pronom relatif , qui se rapporte à ce Nom là , &c.

## Acte IV. Scene V. Vers 7.

Ma colere revient , et je me reconnois ;  
Immolons en partant trois ingrats à la fois.

Il n'en est pas de *je reconnois* , comme de *François*.  
L'usage a décidé qu'il falloit toujours prononcer ,  
*je reconnais* , &c.

## Acte V. Scene I. Vers 15.

Dans la confusion que nous venons d'entendre.

Pour , *Dans la confusion où nous venons d'entendre*  
*qu'étoient les choses*. Phrase tronquée et impropre.

Dans une petite Brochure qu'on vient d'annoncer dans l'Article des Nouvelles Littéraires , intitulée , *Les Sentimens de Marianne* , &c. avec le *Triomphe de Terpsicore* , ce Dialogue entre Melpomene , Thalie , et Terpsicore , est terminé par cette dernière Muse , qui parle ainsi aux deux autres :

Pas



Par un aimable Enfant \*, dont je guide les pas.

Mon talent seul attire

La foule , qui s'assemble ici de toutes parts ;

Cet agréable Phénomène ,

Et non Thalie ou Melpomène,

De Paris étonné charme tous les regards :

Mais n'ayez point de jalousie ;

Cet admirable Enfant qui commande en ces Lieux ,

Va faire les plaisirs de l'heureuse Austrasie ,

Et ne blessera plus vos yeux.

Par de meilleures Tragédies ,

Que Melpomène , enfin , songe à la remplacer :

Et vous , faites des Comédies ,

Qui , sans vous avilir , sçachent nous délasser.

On a apsis que les Comédiens ont fait présent de quarante Louis d'or à la jeune Personne , dont la Danse a fait tant de plaisir , et qu'elle a reçu bien des marques de générosité , de la part de quelques Dames de grande Qualité , et de plusieurs Seigneurs qui ont témoigné leur satisfaction , par diverses Nipes convenables à l'âge et aux talens de cet aimable Enfant. Mais une circonstance remarquable , et qui marque bien les sentimens que tout le monde connoît dans une des premières Actrices du Théâtre

\* Mlle Cammasse , âgée de neuf ans et demi , dont la Danse parfaite a été admirée sur le Théâtre François , depuis le 14. jusqu'au 28. Avril. Elle partit le 29. pour la Lorraine ,

François,

François, mérite d'être rapportée. Le Comte de F\*\*\* dont le mérite et les talens égalent la naissance, fut favorisé de la Fortune dans une Loterie brusquement faite ; il eut une petite Croix et des Boucles d'oreilles de Diamans, de la valeur de 50. à 60. Pi soles ; Mlle *Gaussin* accepta l'offre qui lui en fut faite , et elle en disposa sur le champ en faveur de la petite Danseuse.

Le 3. May , les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation de trois Pieces nouvelles , d'un Acte chacune , qui furent reçues très-favorablement du Public ; la premiere intitulée *l'Art et la Nature* , Piece en un Acte en Vers libres , de la composition de M. *Cholet* ; la seconde , la *Conspiration manquée* , en un Acte en Vers , Parodie de la Tragédie de *Maximien* , par les Srs *Romagnesi* et *Riccoboni* ; et la troisième est un *Ballet* , dont voici l'idée.

LES FILETS DE VULCAIN , *Ballet Pantomime*. Le Théâtre représente l'Appartement de Venus , qui donne sur un Jardin très-orné , la Déesse paroît entourée des Graces , qui perfectionnent ses ajustemens , et la parent de Guirlandes de fleurs. Mars arrive , suivi de trois Guerriers. Il entre fierement avec eux , salue Venus assés froidement , et semble ne point faire trop d'attention à ses charmes. L'Amour paroît , badinant d'une maniere enfantine. Il aperçoit Venus , et court l'embrasser ; Venus lui fait observer le Dieu de la Guerre , qui se tient un peu éloigné : L'Amour va le prendre pour le conduire auprès de Venus ; Mars le regarde avec hauteur , et s'en éloigne d'un air de mépris ; l'Amour s'approche encore de lui tendrement , il veut lui faire observer Venus ; Mars détourne la vûe : l'Amour le frappe d'un de ses Traits, et s'éloigne avec vitesse.

H Mars

Mars ressentant des feux qu'il ne connoissoit pas encore , s'avance vers l'Amour d'un air soumis ; Cupidon prend un air de Conquérant , lui donne la main avec hauteur , et l'amene comme en Triomphe aux pieds de Venus. Elle quitte son siege , et s'éloigne de Mars à pas lents ; ce Dieu la suit d'un air passionné ; Venus d'abord ne se laisse point aprocher , enfin elle lui tend une main , qu'il saisit avec transport ; elle ne fait plus aucun effort pour le fuir , et ils dansent ensemble sur un Air léger , une espee de Dialogue très - bien exprimé , qui marque le commencement de leur tendresse mutuelle.

Les trois Graces vont prendre chacune un des trois Guerriers , qui suivant l'exemple de Mars , se laissent toucher de leurs attraits. Les Graces marchent vers le Jardin , et les Guerriers les suivent ; Mars reste aux pieds de Venus. Vulcain entre sur la Scene d'un air pensif et distrait ; il s'aproche de Venus , sans la voir , et heurte Mars , qui est à genoux auprès d'elle. Mars se leve , et saluë Vulcain , qui , en Mari poli , le saluë aussi d'un air embarrassé. Vulcain s'aproche ensuite de Venus et lui veut prendre la main ; elle la retire , et fait des agaceries à son Amant. Vulcain s'impatiente , et voyant Venus parler tout bas à Mars , il passe auprès de lui , et laisse romber son marteau sur ses pieds ce qui interrompt la conversation. Venus se leve et danse seule , sur un Air vif et galant ; Vulcain veut figurer avec elle , mais il s'aperçoit que Mars lui tient la main , il va les séparer à diverses reprises , ce qui forme un Pas de Trois , à la fin duquel Mars et Venus laissent Vulcain seul , et passent tous deux dans le Jardin. Vulcain paroît d'abord interdit et outré de jalousie , enfin il entre dans des mouvemens de fureur , qui semblent s'apaiser par la réflexion ;  
il

il pense aux moyens de se venger ; enfin en ayant trouvé un qu'il croit merveilleux , il saute de joye , et trape la Décoration de son marteau.

Le Théâtre change et représente une espee d'Autre , destiné aux travaux de Vulcain. On voit une Forge d'un côté et une Enclume dans le fond. Quatre Forgerons dansent une Entrée caractérisée. Vulcain leur ordonne de travailler avec lui ; les uns allument la forge , les autres préparent des verges de fer ; ils viennent tour à tour fraper sur l'enclume , et forment enfin des Filets. Dès qu'ils sont achevés , Vulcain d'un coup de sifflet appelle les Vents , qui emportent les Filets ; et après une Danse où il marque sa joye d'avoir réussi , il sort avec sa Suite. Le Théâtre représente alors une Campagne délicateuse.

Mars et Venus, conduits par l'Amour dansent ensemble un Air tendre et gracieux , à la fin duquel ils vont s'asseoir sur un lit de Gazon. Vulcain qui paroît sur un arbre, fait élever le Filet, qui les enveloppe tous les trois. Mars fait en vain des efforts pour le rompre ; Vulcain fait grand bruit , il appelle tous les Dieux. Alors on voit l'Olympe , les Dieux , et les Déeses paroissent sur des nuages , chacun avec ses attributs. Toutes ces Divinités descendent sur la Terre ; Vulcain leur fait voir son ouvrage ; les Déeses regardent Venus avec indignation ; les Dieux au contraire s'intéressent pour elle , et demandent grace à Vulcain , qui est inexorable. Momus s'approche de lui , le prend par la main , le conduit en riant jusqu'aux Filets ; où les éclats de rire redoublent. Vulcain picqué veut prendre la fuite ; Momus l'arrête , et lui met sa Coëffure sur la tête ; Vulcain s'irrite encore davantage. Enfin Bacchus par son agréable liqueur l'apaise , et obtient la li-

H ij berté

## 992 MERCURE DE FRANCE

berté des Amans pris dans le Piège. Vulcain donne un coup de marteau , les Filers se brisent. Mars sort furieux et s'éloigne.

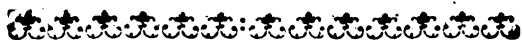
Les Déeses conduisent Venus auprès de son Mari , qui refuse d'abord de se raccommo-der , mais lorsqu'elle lui est présentée par les Graces , il lui rend sa tendresse. Tous les Dieux célèbrent par des Danses vives cette réunion.

Les Pas de ce Ballet figuré et exprimé au mieux , sont de la Composition du Sr *Riccoboni* , qui , comme on voit , entend parfaitement l'Art des Pantomimes. La Musique est du Sr. *Blaise* , extrêmement connu et aplaudi dans tout ce qu'il fait.

Les principaux Personnages de ce Ballet , qui sont *Mars* , *Venus* , *Vulcain* et l'*Amour* , sont très-bien remplis par le Sr *Romagnesi* , la Dlle *Sylvia* , le Sr *Riccoboni* , et le Sr *Lefevre* , jeune Danseur d'une grande espérance.

Le 18. May , l'Académie Royale de Musique donna la dix-huitième Représentation du Ballet des *Caracteres de l'Amour* , et le 19. on donna par extraordinaire , et selon la coutume , une Représentation de l'Opera d'*Aïys* , pour la Capitation des acteurs , la même Piece a été continuée jusqu'au 19. qu'on donna la premiere Représentation d'un Opera nouveau , qui a pour titre le *Ballet de la Paix* , dont les Paroles sont de M. Roy , et la Musique des Srs *Rebel* et *Francoeur* , Auteurs des Opera de *Pyrame et Thysbé* , de *Tarsis et Zélie* , et de *Scanderberg*. On parlera plus au long de cette dernière Piece , qui a été reçue très-favorablement du Public.

NOUVELLES



## NOUVELLES ETRANGERES.

*LETTRE de Constantinople du*  
*9. Avril 1738.*

**V**Oici, Monsieur, la suite des Nouvelles de ce Pays-ci depuis ma dernière Lettre. Le 3. Février, M. le Marquis de Villeneuve rendit sa première Visite de Cérémonie au Grand Visir Yeghem Pacha.

Le 14. Mehemet Pacha, Kiaya du G. V. fut nommé Kaimakan. Y-daki Mehemet Aga lui a succédé dans l'Emploi de Kiaya du G. V.

Le 15. le Patriarche Grec de Constantinople vint rendre visite à M. le Marquis de Villeneuve; il n'y avoit point d'exemple qu'aucun Patriarche Grec, fût venu en personne visiter l'Ambassadeur de France. Le même jour, le Patriarche des Armeniens vint pareillement rendre visite au Marquis de Villeneuve.

Le 16. le Nazir de Topana fut nommé Kiaya du Kaimakan; Sadoula Effendi, Vekil du Teisterdar.

Le 19. le Stamboul Effendi, Ilmi Effendi, fut déposé et relégué à Chypre; on l'accuse d'avoir favorisé les Monopoleurs et on dit qu'il a été lui-même convaincu de monopole. On a nommé à sa place Ali Effendi.

Le même jour *London* sortit de Constantinople, c'est une espece de Mascarade que font les membres des différens Corps de Métiens, qui vont accompagner ceux d'entre eux qui suivent le Camp du G. V. Le Janissaire Aga, les Diebedgis, et les Topigis sortirent successivement de Constantinople.

H iij      Le

Le 24. le G. V. alla camper à Davoud Pacha, à une lieue de Constantinople.

Le 28. Mars sur les neuf heures du matin le Grand Seigneur sortit du Serrail au bruit du Canon, et se rendit au Camp de Davoud Pacha. Le chemin étoit bordé par deux hayes de Janissaires ; les Officiers du G. V. sans Pelisse , et en simple veste comme des *Choudars* , allèrent à un quart de lieue du Camp recevoir le G. S. ils se prosternèrent trois fois , et le précéderent ensuite portant chacun une Cassolette de parfums à la main.

Les Ministres de la Porte en Pelisse à grandes manches , s'avancerent jusqu'à quatre cent pas de la Tente du G. V. et après s'être prosternés trois fois le visage en terre , ils précéderent en corps le G. S.

Dès que le Sultan se trouva à la vûe de la Tente du G. V. les toiles qui en forment la premiere enceinte s'ouvrirent , et le G. V. seul en Pelisse à grandes manches , sans Papouches à ses pieds , et sans aucune suite , s'avança deux cent pas , et après s'être prosterné trois fois , il devança le G. S.

Les toiles de la Tente se refermerent dès que le G. S. fut entré dans l'enceinte , et avec tant de précipitation , que le Kislär Aga qui étoit resté dehors , n'eut pas le temps de descendre de cheval , pour marcher à côté du G. S. et entrer avec lui.

Le Sultan , le Kislär Aga , et le G. V. passerent toute la journée ensemble , sans qu'aucun autre Ministre de la Porte ait eu part à leur entretien. Le Sultan en se retirant , ne permit pas au G. V. de l'accompagner.

Le 29. l'Ambassadeur de France étant indisposé, envoya son Secrétaire au Camp du G. V. pour souhaiter de sa part un heureux voyage à ce Ministre.

Le 31. les Ambassadeurs d'Angleterre et de Venise,

siée, et le 1. Avril l'Ambassadeur d'Hollande et les Ministres de Suede sont allés successivement rendre visite au G. V. sur ce sujet.

Le 4. le G. V. se mit en marche pour Andriople.

Il y a deux ou trois ans, que *Sary Bey Oglou*, Vaivode de Degniz Kulassé dans l'Asie mineure, se révolta contre le Pacha de Guzelissar, des injustices duquel il prétendoit avoir à se plaindre; et avec l'aide de quelques Brigands, s'empara d'un Château qu'il fit fortifier, et où il s'est maintenu, quoique le G. S. ait envoyé contre lui de temps à autre quelques Troupes pour le reduire. Les Lettres de Smyrne des 5. 8. et 28. Mars dernier portent, que le Parti de ce Rebelle avoit grossi; qu'il s'étoit encore emparé de quelques Châteaux, qu'il pilloir les Caravanes dans la Campagne de Brousse, et qu'enfin après avoir brûlé quelques Villages, il avoit envoyé un Détachement à deux lieues de Smyrne, dont les *Primats* avoient trouvé à propos de racheter le pillage, par un present de la valeur d'environ trente Bourses; les personnes qui ont été chargées de porter ce présent, ont raporté que les Rebelles n'étoient qu'au nombre de deux mille, qu'ils s'étoient retirés et avoient pris la route de Magnesie.

D'autres Lettres reçues de Turquie marquent, que le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur du Roy de France à la Porte, continuoit de chercher avec les Ministres de Sa Hauteesse les moyens de terminer les differends du G. S. avec l'Empereur et avec la Czarine.

Des Lettres postérieures ajoutent, que le Chevalier Faulkener, Ambassadeur d'Angleterre à la Porte, et M. Kalkoën, Ambassadeur de la République d'Hollande, ayant été informés par M. Pell que la Czarine avoit accepté les offres, qui lui ont été

H iij faites



faites par le Roy de la Grande Bretagne , et par les Etats Généraux des Provinces Unies , de joindre leurs bons offices à la médiation du Roy de France ; pour tâcher de procurer un accommodement entre Sa Majesté Czarienne et le Grand Seigneur ; ces Ambassadeurs avoient donné part de la résolution de la Czarine au G. V.

Les mêmes Lettres ajoutent , que le G. V. après avoir différé long temps de déclarer celle du G. S. avoit enfin répondu , que S. H. étoit également disposée à conclure la Paix, si S. M. Cz. lui proposoit des conditions quelle pût honorablement accepter ; ou à continuer la Guerre , si les Moscovites persistoient dans le dessein de garder Azoph et O-zakow ; qu'au reste le G. S. étoit très-sensible aux marques que le Roy d'Angleterre et la République de Hollande lui donnoient , du désir qu'ils avoient de l'aider à terminer ses différends avec cette Cour et avec celle de Vienne , et qu'il verroit avec plaisir ces deux Puissances continuer leurs bons offices ; pour hâter la conclusion de la Paix ; mais qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on pût si tôt assembler un Congrès.

Les Lettres reçues de Perse marquent , que les Habitans de la Ville de Candahar , qui est toujours assiégée par Thamas-Kouli-Kan , continuoient de se défendre avec beaucoup d'opiniâtreté , et qu'ils avoient fait depuis quelque temps de fréquentes sorties , dans quelques-unes desquelles ils ont tué beaucoup de monde aux Assiégeans. Ils ne font point de quartier aux Persans qui tombent entre leurs mains , et ils emmènent tous les Chevaux qu'ils peuvent prendre. Cette dernière circonstance donne lieu de conjecturer qu'ils commencent à manquer de Vivres , et que ces animaux leur servent de nourriture.

**POLOGNE.**

## P O L O G N E.

ON mande des frontieres , que le Grand Visir , qui , après avoir demeuré quelques jours à Andrinople étoit allé à Isacki , étoit attendu incessamment à Bender , où l'Armée Ottomane doit s'assembler ; que le Hospodar de Moldavie y avoit envoyé 800 Chariots chargés de Vivres pour la subsistance des Troupes , et que par son ordre toute la Noblesse de Moldavie étoit montée à cheval , et étoit allée au devant du G. V.

## H O N G R I E.

SElon les Lèttres de Transylvanie , on a découvert une Conspiration formée en faveur du Prince Ragotzi , dont les Auteurs avoient résolu de procurer à ce Prince les moyens d'entrer dans cette Principauté , par les gorges des Montagnes de Hatzeg. Ils avoient déjà attiré dans leur Parti un grand nombre de personnes , qui s'étoient engagées à favoriser l'exécution de leur Entreprise ; et ils avoient lieu de se flater qu'ils seroient bien - tôt en état de donner la Loi aux Troupes Imperiales qui sont en Transylvanie. Cette affaire avoit été conduite avec un très - grand secret , mais comme il arrive ordinairement dans les Conspirations , celle-ci a été découverte dans le temps qu'elle étoit prête d'éclater ; et le Prince de Löbkowitz , Commandant de la Province , a si bien pris ses mesures , qu'on s'est saisi des principaux Chefs des Conjurés.

De ce nombre sont les Comtes de Telleky et de Bethleem ; les Barons Jean de Lazer , Ladislas Kemeny , Moïse Josicka , Grégoire de Barezay , Sigismond Toroczka , et André de Sziglaggi ; ce Mrs Paul Szigeth , Michel Jeney , François Szen-  
H v      kyrali

kyrali , Jonas Barackay , Thadée Komendy , et Jean Bagathy. Tous ces Gentilhommes sont de la Communion Protestante , mais il y a quelques autres Chefs qui sont Catholiques , et parmi lesquels est le Doyen de l'Eglise Collegiale de Hermanstadt. La plupart d'entre eux furent arrêtés le 29. du mois de Mars dernier , presque tous à la même heure , dans les différens lieux où ils faisoient leur résidence. Les Comtes de Telleky et de Bethleem , qui Pont été à Hermanstadt , où le Prince de Lobkowitz avoit eu la précaution de faire entrer cinq Compagnies de Grenadiers pour en renforcer la Garnison , ont été conduits à la Citadelle , ainsi que les Barons de Lazer , et de Kemeny , et M. Szigeth Surintendant du Consistoire de la Province.

Les Conjurés avoient répandu en Transylvanie , et dans les Provinces voisines , une grande quantité d'Exemplaires du Manifeste du Prince Ragotzi ; et on en a reçu à Belgrade quelques-uns.

Ce Manifeste porte , que les Princes étant plus exposés que les autres hommes , à la vue et au jugement du Public ; doivent se regarder , s'ils sont jaloux de leur réputation , comme responsables à ce même Public de leur conduite et de leurs démarches ; que le Prince Ragotzi par cette raison se croit obligé d'informer les Rois et les autres Princes Chrétiens des motifs , qui l'ont déterminé à prendre les armes contre l'Empereur ; qu'ayant été privé des biens de sa Maison , il a songé à obtenir du Grand Seigneur les secours que selon les apparences , il auroit demandé inutilement à d'autres Puissances ; que s'étant rendu en Turquie peu de temps après la mort du Prince son pere , il étoit demeuré tranquille dans le Lieu de l'ancienne résidence de ce Prince , jusqu'à ce que Sa Hautesse l'eût appelé à Constantinople , où elle a conclu avec lui un Traité ,  
par

par lequel elle le reconnoît Duc de Hongrie et Prince de Transylvanie , et s'engage à lui assûter la possession de ces deux Etats.

Le Prince Ragotzi ajoûte dans son Manifeste, que l'ambition ne lui a rien fait faire de contraire à ce qu'il se doit à lui même , en qualité de Prince Chrétien ; que dans son Traité avec la Porte il a été stipulé , que le G. S. ne réuniroit point la Hongrie et la Transylvanie à l'Empire Ottoman , mais qu'il rendroit à ces deux Etats l'ancienne forme de leur Gouvernement , et que le dessein de S. H. étoit seulement d'en former une barrière entre ses Etats et ceux de l'Empereur , pour éviter à l'avenir les Guerres que le voisinage des deux Puissances n'a occasionnées que trop fréquemment ; qu'ainsi , quoiqu'il paroisse actuellement à la tête d'un Corps de Troupes Ottomanes , on ne doit pas croire qu'il se soit uni aux Turcs pour leur aider à faire des Conquêtes sur les Chrétiens , et qu'il n'employe le secours des premiers , qu'en attendant qu'il puisse former une Armée de ses propres Troupes. Ce Prince finit en disant , que quoique la Porte l'ait reconnu Souverain de Hongrie et de Transylvanie , il ne prendra ce titre, que lorsqu'il lui aura été confirmé par les libres suffrages des Hongrois et des Transylvains.

## ALLEMAGNE.

**O**N a appris de Vienne , que les Turcs s'étoient emparés d'Usitz , après un Siège de vingt-deux jours. Les Assiégeans qui étoient au nombre de 12000. Hommes , ayant trouvé le moyen de conduire quelques piéces de Canon sur le haut d'une Montagne voisine de la Ville , y établirent une Batterie d'où ils ont fait un feu si vif et si continuél, qu'ils ont abattu presque toutes les maisons, et une

partie des Remparts. Cependant la Garnison auroit continué de se défendre quoiqu'elle commençât à manquer de vivres , si la voûte de la pierre qui couvroit le Puits dont elle tiroit de l'eau , ayant été enfoncée par une Bombe , n'eût comblé ce Puits.

Dans cette extrémité , M. Lersner Commandant de la Place fit battre la Chamade le 22. Mars dernier , et demanda à capituler ; mais les Assiégeans firent réponse , qu'il ne convenoit point à un simple Capitaine , et à une Garnison composée d'un si petit nombre de Troupes de demander une Capitulation , et que si les Assiégés vouloient recevoir un traitement favorable , ils se rendissent Prisonniers de Guerre , et se remissent à la clémence du Grand Seigneur. Une réponse si fiere ayant déterminé M. Lersner à se défendre jusqu'à la dernière extrémité , il se préparoit à périr les armes à la main avec sa Garnison , lorsque le Pacha de Zwornich , à qui le Général des Assiégeans avoit donné part de la demande des Assiégés , envoya ordre de leur accorder une Capitulation. Les Articles en ayant été signés le 23 , la Place fut évacuée le lendemain par la Garnison , qui a dû être conduite à Belgrade.

On a appris que 400. hommes des Troupes Ottomanes s'étant avancés dans les environs de Belgrade , le Gouverneur de cette Place en a fait sortir quelques Troupes de la Garnison , qui ont attaqué les Ennemis , et que ces derniers ont perdu en cette occasion près de 200. hommes. Un autre Détachement des Turcs , qui étoit entré dans le Bannat de Temeswar pour s'emparer du Poste de Newterkek , a été défait par les Impériaux , lesquels ont tué 23. hommes aux Ennemis , et leur ont fait cinquante Prisonniers.

Depuis

Depuis l'arrivée d'un Courier, que le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur du Roy de France, reçut de Constantinople le 27 du mois dernier, et dont les dépêches ont donné lieu à une longue conférence entre cet Ambassadeur et les Ministres de S. M. I. le bruit s'est répandu qu'il y avoit apparence, que les négociations pour la paix auroient le succès qu'on s'en promettoit, et que les Puissances qui sont en guerre, pourroient bien-tôt conclure un accommodement, ou du moins convenir d'une suspension d'armes.

Le bruit est public à Vienne que le Prince de Lobkowitz a pris trop précipitamment l'allarme sur quelques Lettres que le Prince Ragotzi avoit écrites aux Gentils-hommes qui ont été arrêtés en Transylvanie, et qu'ils n'étoient entrés dans aucun engagement avec ce Prince, dont le Manifeste a déterminé l'Empereur à en faire publier un contre lui, et on en a envoyé un grand nombre d'Exemplaires dans toutes les Provinces de Hongrie.

Ce Manifeste porte que le Prince Rogotzi ayant recherché et obtenu la protection du Grand Seigneur, et ayant conclu un Traité avec S. H. dont il a emprunté le secours afin de tâcher d'envahir les Etats héréditaires de S. M. I. il s'est rendu criminel de Leze-Majesté au premier Chef; qu'ainsi l'Empereur le proscriit et le déclare Rebelle, Traître, Ennemi de la Patrie, et digne de mort; que toutes personnes pourront attenter à sa vie; qu'on donnera 8000 florins à ceux qui apporteront sa tête, et 10000. à quiconque le livrera vivant, et que cette récompense sera payée par la Chambre des Finances.

L'Empereur ordonne par le même Manifeste à tous ses Sujets sous des peines très-rigoureuses de donner part aux Commandans de leurs Provinces de

tout

tout ce qu'ils découvriront des complots qui pourroient s'y former en faveur du Prince Ragotzi.

Le Comte Telleki, qu'on avoit dit arrêté en Transylvanie, arriva à Vienne le 3. de ce mois, et il a confirmé la nouvelle de la détention du Comte de Bethleem et du Baron de Lazer.

Toutes les Lettres qui viennent de Transylvanie se contredisent tellement, qu'on ne peut rien assurer de positif sur la vérité ou la fausseté de la nouvelle conspiration formée en faveur de ce Prince. Il est seulement certain que le Comte de Bethleem, le Baron de Lazer, et quelques autres Seigneurs Transylvains ont été arrêtés, et que le Prince de Lobkowitz a ordonné à plusieurs Gentils-hommes de la même Nation, qui s'étoient rendus à Hermanstadt pour assister à la Diette de la Province, de ne point sortir de la Ville, quoique la Diette fût finie.

Le 24. du mois dernier, M. de Knorr, Conseiller au Conseil Aulique de l'Empire pour les affaires des Protestans, abjura la Religion Lutherienne dans l'Eglise de la Maison professe des Jesuites, en présence du Comte de Metsch, Vice Chancelier, et du Baron de Barthenstein, Secrétaire d'Etat.

On a conduit au Château de Gratz un Evêque Rascien soupçonné d'être un espion des Turcs.

Le Prince de Saxe Hildburghausen, qui depuis la dernière Campagne s'étoit retiré dans son Gouvernement de Comore, en arriva à Vienne le 12. du mois passé. Il descendit d'abord chez le Comte de Konigseg, Président du Conseil de Guerre, et il alla ensuite rendre visite à la Princesse de Soissons, nièce et héritière du Prince Eugene. Le lendemain on déclara que son mariage avec cette Princesse étoit conchi, et le 17. l'Evêque de Thraconite leur donna à Hoffa Benediction nuptiale. On dit qu'il

est

est stipulé dans leur Contrat de Mariage , qu'après la mort de la Princesse de Soissons , les biens de la succession du Prince Eugene passeront au Prince de Saxe Hildburghausen , et que s'il meurt sans postérité , ils seront dévolus à la Maison d'Autriche.

On apprend de Berlin , que le 28. du mois dernier le Roy de Prusse étant à la chasse du Cerf , et que les Chiens ayant fait lever un Sanglier , toute la meute poursuivit cet animal , qui j. tta par terre le Baron de Hacken , Grand Veneur , dont il blessa dangereusement le Cheval. Ce Baron eut le bonheur de se relever assés promptement pour ne pas donner le temps au Sanglier de le fouler aux pieds , et l'ayant saisi par les oreilles , il ne quitta point prise ju-qu'à ce que l'animal eut été tué par un des Chasseurs.

On mande d'Ulm , que le 28. d'Avril , le Conseil Souverain de la Ville avoit prononcé la Sentence de M. Harsdoffer , et que le 30. ce Bourguemestre avoit été arquebusé dans la Cour du Bâtiment de la nouvelle prison. L'exécution fut faite par quatre Grenadiers de la Garnison en présence de deux Députés du Conseil , de deux Ecclésiastiques , et d'un détachement de la Garnison. Ses domestiques ayant mis ensuite son corps dans un Carrosse de deuil , on le porta dans un Cimetiere , où il fut inhumé.

## D R E S D E.

**I**L a été réglé que le Comte de Buenclara feroit le 7. de ce mois son Entrée à Dresde , que le lendemain il auroit sa premiere Audience publique du Roy , dans laquelle il feroit la demande de la Princesse Amélie pour le Roy de deux Siciles , et qu'on



qu'on commenceroit le même jour les illuminations ; que le 9. le Mariage seroit célébré, et que le Roy épouseroit la Princesse au nom de S. M. Sicilienne ; que leurs Majestés et les Princes et Princesses de la Famille Royale souperoiént le soir à une table de cent couverts avec les Ministres Etrangers et les Dames de la Cour qu'on serviroit plusieurs autres tables pour les Seigneurs et pour les principaux Officiers , et que le repas seroit suivi d'un Bal ; qu'il y auroit le 10. un Carousel , et que leurs Majestés et la Famille Royale soupèroient ce jour là chés le Prince Royal ; que le 11. toute la Cour assisteroit à l'Opéra , et que le jour suivant elle se rendroit à Pilnitz , où il y auroit Comédie Italienne et ensuite un magnifique repas , pendant lequel on tireroit un Feu d'artifice.

On dit que la Reine des deux Siciles , en passant par l'Autriche , aura une entrevûe avec l'Impératrice Amélie ; qu'elle se rendra ensuite par la Carinthie à Palma Nuova , Place de l'Etat de Venise , située sur la frontiere du Frioul, où elle trouvera les Dames et les Seigneurs que le Roy des deux Siciles doit envoyer au-devant d'elle ; qu'elle traversera l'Etat de Venise pour aller à Bologne , et que de-là elle continuera sa route vers Naples.

La Cérémonie du Mariage de la Princesse Amélie a été fixée au 9. de ce mois , mais le bruit court que le départ de cette Princesse seroit avancé d'un jour , et que le 13. au lieu d'accompagner le Roy et la Reine jusqu'à Dresde à leur retour de Pilnitz , elle prendroit congé de leurs Majestés à Zehista , d'où elle se mettroit en route pour l'Italie . On comptoit qu'elle feroit environ dix lieues par jour , et qu'elle devoit arriver le 26. à Palma Nuova , sur la Frontiere de l'Etat de Venise.

Les Grands-Chanceliers de Pologne et de Lithuanie ,

nie, le Comte de Branitzki, Petit Général de Lithuanie, le Palatin de Culm, et quelques autres Seigneurs Polonois sont arrivés à Dresde pour assister au Mariage de la Princesse Amélie, à laquelle la Ville de Leipsick a envoyé de magnifiques Présens.

Le Comte de Fuenclara, Ambassadeur du Roy d'Espagne, fit le 7. de ce mois son Entrée publique à Dresde, et la marche se fit dans l'ordre suivant :

Un Trompette du Roy, à cheval ; 24 Carabiniers, l'épée à la main ; les Carosses des Ministres d'Etat et des Chambellans de la Cour ; un Fourrier de S. M. la Livrée du Comte de Friesen ; celle de l'Ambassadeur ; deux Coureurs, six Valets de pied et deux Pages du Roy ; le Carosse de S. M. dans lequel étoit l'Ambassadeur avec le Comte de Friesen, et aux côtés duquel marchaient quatre Heyduques du Roy, six Pages de S. M. à cheval, les Pages de l'Ambassadeur et ses Gentilshommes, le Carosse du Nonce du Pape et ceux des Ambassadeurs et des autres Ministres Etrangers ; celui du Comte de Friesen. La Marche étoit fermée par 24. Carabiniers.

Le 8. le Comte de Friesen et M. Konig, Maître des Cérémonies, allèrent prendre le Comte de Fuenclara avec le même cortège, et ils le conduisirent à l'Audience du Roy. Les Gardes Suisses, les Carabiniers, les Gardes du Corps et les Gentilshommes Gardes, étoient sous les Armes et formoient une double haie depuis la porte du Palais jusqu'à la Salle d'Audience. Après l'Audience, qui dura près d'une heure, et dans laquelle le Comte de Fuenclara fit la demande de la Princesse Amélie pour le Roy des deux Siciles, cet Ambassadeur fut reconduit chez lui par le Comte de Friesen et par M. Konig, dans les Carosses de S. M. On jeta au Peuple plusieurs Médailles d'or et d'argent, représentant deux cœurs couronnés.

couronnés. A sept heures du soir, on tira plusieurs coups de Canon pour donner le signal de l'Illumination, mais l'abondance de la puye qui tomba jusqu'à minuit, empêcha qu'elle ne fût aussi belle qu'elle devoit l'être, parce qu'on ne put allumer les Lampions de la Tour du Palais et de celle de la Croix, ni ceux du Pont.

## I T A L I E.

**L**es difficultés, qui jusqu'à présent avoient empêché le Pape de donner l'Investiture du Royaume de Naples au Roy des deux Siciles, ayant été levées, S. M. Sic. a nommé le Connétable Colonne, son Ambassadeur Extraordinaire pour présenter la Haquence, et le Cardinal Aquaviva a remis à ce Seigneur, qui se dispose à s'acquitter de cette Commission la veille de la Fête de S. Pierre, un Dipôme, par lequel le Roy des deux Siciles exemptre de toute sorte d'impositions les biens que le Connétable Colonne possède dans le Royaume de Naples.

Le Cardinal Aquaviva reçut le 14. de ce mois un Courier avec la réponse définitive du Roy d'Espagne au sujet de l'accommodement des Cours de Madrid et de Naples avec le S. Siege.

Le Pape déclara dans le Consistoire tenu le 5. de ce mois, qu'il avoit résolu de donner au Roy des deux Siciles l'Investiture du Royaume de Naples dans la même forme qu'elle a été accordée aux Prédécesseurs de S. M. Sic. En conséquence, il doit se tenir une Congrégation Consistoriale et Camerale chés S. S. et une des Cardinaux Chefs d'Ordres, chés le Cardinal Barberin, pour regler définitivement ce qui concerne cette Investiture.

## V E N I S E.

**L**E Baile qui réside à Constantinople de la part de la République de Venise , a donné avis au Sénat, qu'ayant assuré le Grand Visir dans la dernière Audience qu'il avoit eue de ce Ministre , que la République persistoit dans la résolution d'entretenir une bonne intelligence avec la Porte , le Grand Visir lui avoit répondu qu'il ne doutoit pas que ces assurances ne fussent sincères , mais que n'ignorant pas les engagements de la République avec l'Empereur , il y avoit apparence qu'elle ne pourroit éviter dans la suite de les remplir et de joindre ses Armes à celles de S. M. I. si la guerre continuoit , qu'ainsi la Porte n'esperoit pas de conserver la Paix avec les Vénitiens ; que le G. S. souhaitoit seulement que la République ne lui fit pas la guerre sans l'avertir de la rupture , et qu'il ne pardonneroit point aux Vénitiens de le surprendre.

## G E N E S.

**U**N Corsaire d'Alger s'empara vers la fin du mois dernier , dans le Golfe de la Spécia d'une Barque , à bord de laquelle étoient deux Nobles Genoïs ; la Fille de l'un des deux , âgée de 17. ans , et l'Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Gènes.

La République a congédié les Compagnies de CorSES qu'elle avoit à son service , et l'on croit qu'elles seront remplacées par des Compagnies Suisses. Les Officiers des Compagnies congédiées continueront de toucher leurs appointemens jusqu'à ce qu'on trouve l'occasion de leur donner d'autres Emplois , et le Gouvernement doit faire distribuer une certaine somme aux Soldats , dont la plupart étant

étant Montagnards , ne peuvent retourner chés eux ; parce qu'ils ont été proscrits par les Rebelles.

Le Marquis Mari a mandé au Sénat , que comme les pleins pouvoirs qu'avoient Mrs Oriconi et Paoli , pour traiter avec le Comte de Boissieux , n'étoient signés que par les Chefs des Communautés d'en-deçà les Montagnes , ils avoient demandé à ce Général la permission d'écrire aux autres Communautés de leur parti , afin d'être autorisés à traiter en même-temps pour elles.

Les Faussonniers, qui sont en grand nombre dans les environs du Bourg de la Pieve , sont entrés dans ce Bourg dans le temps que la plus grande partie des Habitans étoit allée à la Foire d'un Village voisin , et ayant forcé les prisons , ils ont délivré ceux de leurs Compagnons qui avoient été arrêtés quelques jours auparavant.

Le Capitaine d'un Bâtiment arrivé à Gênes d'Afrique , a rapporté qu'un Brigantin Anglois étant prêt à partir d'Alger pour se rendre à Majorque , 16. Esclaves Chrétiens avoient voulu profiter de cette occasion pour recouvrer leur liberté , et qu'ayant rompu leurs fers ils s'étoient sauvés à bord de ce Brigantin , où ils n'avoient trouvé que deux Matelots , parce que le Capitaine et la plus grande partie de l'Equipage , étoient allés chés le Consul Anglois , qu'ils avoient aussi-tôt coupé les cables et déployé les voiles, mais que le Brigantin ayant heurté contre le Vaisseau du Dey , on s'étoit aperçu de l'évasion de ces Captifs , et qu'on avoit envoyé à leur poursuite plusieurs Barques qui avoient ramené le Bâtiment ; que les Esclaves fugitifs avoient d'abord été conduits au Palais du Dey , qui avoit fait couper la tête à quatre d'entre eux , dont les corps avoient été traînés le long des rues jusques hors des portes de la Ville , où on les avoit enter-

rés ,

és et que les douze autres avoient été si maltraités, qu'on ne croyoit pas qu'ils pussent survivre longtemps à leurs Compagnons. Le Duc soupçonnant le Capitaine du Brigantin, dont ils s'étoient servis pour s'enfuir, d'avoir favorisé leur complot, l'a fait mettre à la chaîne, ainsi que tous les gens de l'Equipage, et il a confisqué le Bâtiment.

On écrit de Modène, que le Mariage du Prince Héritaire de Modène avec la Duchesse de Massa-Carera étoit conclu.

### F L O R E N C E :

**L**es plaintes faites par le Pape, au sujet des Fiefs de Carpegne et de Montefitro, dont le Grand Duc s'est emparé, et que S. S. prétend relever du S. Siege, ayant été examinées dans le Conseil d'Etat, il a été décidé que le droit de réversion de ces Fiefs au Domaine du Grand Duc, étoit fondé sur les raisons suivantes; qu'à la fin du XIII. siècle l'Empereur Othon I. en ayant donné l'Investiture à Hugues, Prince de Carpegne, les-Ennemis de ce Prince lui en disputèrent la possession, et qu'il ne put s'y maintenir que par le secours des Habitans de Florence, qui formoient alors une République, et qui lui promirent de l'aider de leur argent et de leurs Troupes, à condition que lui et ses successeurs s'engageroient à payer tous les ans à la République une redevance de six écus d'or, et qu'en cas d'extinction de la Maison de Carpegne, les Fiefs et autres Terres qui appartenoient à cette Maison, seroient dévolus de plein droit à la République; que ce droit de réversion a été confirmé par les Successeurs de Hugues, qui en ont reconnu la validité à chaque mutation; qu'ainsi dans la circonstance présente, où il s'agit de le maintenir, le

Conseil

## 1010 MERCURE DE FRANCE

Conseil de Régence n'a rien fait qu'il ne fût obligé de faire : que le Marquis *Emile Cavalieri* est mal fondé à se présenter comme dernier descendant de la Maison de Carpegne, puisqu'il a été réglé anciennement qu'on ne considéreroit comme tels que les *Enfans nés en ligne directe des Prince de Carpegne.*

### ESPAGNE.

**L**E Roy a appris par un Courier arrivé de Rome que l'accommodement de la Cour de Naples avec le S. Siège étoit conclu, et qu'on avoit levé toutes les difficultés qui avoient empêché jusqu'à présent le Pape de donner à S. M. Sic. l'Investiture du Royaume de Naples.

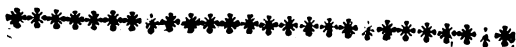
M. Goubert n'ayant point réussi dans l'entreprise qu'il avoit formée de repêcher les Galions qui ont été coulés à fond en 1702. dans le Port de Vigo, le Roy a révoqué le Privilege qui lui avoit été accordé.

On mande de Madrid, que sur la fin du mois de Mars dernier, le Cardinal Infant y reçût des mains du Nonce du Pape, le Chapeau de Cardinal, que l'Abbé Altroviti avoit apporté de Rome; et que cette Cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence en présence de leurs Majestés et de toute la Cour. Elle commença par une Messe solennelle, chantée par la Musique, après laquelle l'Abbé Altroviti remit le Chapeau entre les mains du Nonce, qui ensuite en couvrit le nouveau Cardinal.

### GRANDE BRETAGNE.

**O**N apprend de Londres qu'il y eut le 12. de ce mois, un Concert à Vaux Hall, pour la première fois de cette saison, et qu'on y executa

exécuta plusieurs Suites nouvelles de Symphonie de la composition du sieur Handell, un grand nombre de Personnes de distinction s'y rendirent, tant pour assister au Concert que pour se promener dans les Jardins et pour voir la Statuë du sieur Handell, qu'on y a placée depuis peu, et que quelques Seigneurs, amateurs de la Musique, ont fait élever en l'honneur de ce fameux Musicien. Le Sculpteur l'a représenté touchant une Lyre, dont un Enfant qui est aux pieds de la Statuë, semble noter les accords sur le dos d'un Violon.



## V E R S

*Sur la Maladie de M. Desforges Maillard.  
Par M. Chevaye, Auditeur à la Chambre  
des Comptes de Bretagne.*

**M**aillard, ce fameux Nourrisson  
Des Doctes Filles de Memoire,  
Qui du sein du climat Breton,  
Sous le nom de Malcrais s'est acquis tant de gloire,  
Sur les bords que la Seine arrose de ses flots,  
Languissoit accablé d'une langueur mortelle,  
Et l'inexorable Atropos  
L'alloit précipiter dans la nuit éternelle.  
Quand le grand Apollon, à qui rien n'est caché  
De tout ce qui se fait sous la voûte céleste,  
Eh ! quoi, dit-il, le cœur touché  
D'une



## 1012 MERCURE DE FRANCE

D'une aventure si funeste ,  
Un Poète célèbre , enrichi par les Dieux  
De leurs dons les plus précieux ,  
Dans l'Avril de ses ans verroit sa vie éteinte ,  
Tandis que la Terre inutile fardeau ,  
D'imbéciles Humains , plus mûrs pour le tombeau ,  
De la Parque vingt fois ont évité l'atteinte !  
Est-ce pour le punir d'avoir sur mes Autels ,  
Fait fumer plus d'encens que les autres Mortels ?

Et ma puissance tant prônée ,  
Pour calmer , pour bannir les maux les plus cruels ,  
Seroit-elle aujourd'hui plus foible et plus bornée ?

Non , non , je ne souffrirai pas

Cet indigne trépas.

Je vais me transporter moi-même  
Dans la Cité fameuse , où mon Ami languit ,  
Et d'un Art que jamais le succès ne trahit  
Montrer en sa faveur la puissance suprême ,  
Mais non ; le vif éclat de ma Divinité  
Eblouiroit les yeux par son trop de clarté ,  
Et je craindrois d'ailleurs de réveiller l'envie

D'une troupe de vains Rivaux ,  
Qui n'ont pu , sans frémir de rage et de furie ,  
Voir le brillant succès de ses jeunes travaux.

Faisons mieux ; les Dieux favorables  
Se plaisent à cacher leurs dons les plus chéris ,

Je

Je vais prendre des traits semblables  
 A quelqu'un de mes favoris,  
 Et je veux sous son nom achever cette cure.  
 A ces mots de Hunaud \* il revêt la figure,  
 Et par lui de son Art déployant les secrets,  
 Il arrache au trépas et Maillard et Malcrais.



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 2. de ce mois, le Roy fit dans la Plaine des Sablons, la Revûe du Régiment des Gardes Françaises et de celui des Gardes Suisses. Ils firent l'exercice et ils défilèrent en présence de S. M. La Reine et Monseigneur le Dauphin se trouvèrent à cette Revûe, après laquelle le Roy accorda le Gouvernement de Schélestadt au Marquis d'Harbouville, Maréchal des Camps et Armées de S. M. et Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françaises.

Le 27. Avril, le fils du Duc d'Hostun reçut dans la Chapelle du Château de Versailles les Cérémonies du Baptême; il eut pour Parrain et pour Maraine Monseigneur le Dauphin et Madame Henriette, et la Cérémonie fut faite par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, en présence du Curé

\* C'est M. Hunaud des Académies de Paris et de Londres, qui a guéri M. Deforges Maillard.

## 1714 MERCURE DE FRANCE

de la Paroisse du Château. La Reine accompagnée de Madame, assista à cette Cérémonie dans la Tribune.

Le . . . . Mars Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel, et de Montglat, Comte de Chiverni, Bailly et Gouverneur de Chaumont en Bassigny, Grand-Bailly de Provins, Colonel du Régiment de Santerre, Infanterie, par Commission du 12. Juillet 1723. et Brigadier des Armées du Roy du premier Août 1734 fut déclaré Maréchal de Camp.

Le 18. de ce mois, le Roy prit le deuil pour la mort du Duc Maximilien, Fils aîné du Prince Ferdinand de Baviere, et S. M. le quitta le 28.

Le Roy ayant disposé des Charges qui vacquoient dans la Gendarmerie par la Promotion d'Officiers Généraux du 24. Février dernier, le *Marquis de Tillieres*, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de Bretagne, a été nommé Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Dauphins.

Le *Marquis du Muy*, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers Dauphins,

Le *Marquis de Marivault*, Sous Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie.

M. de *Moussy*, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers d'Orleans.

Le *Comte de Choiseul*, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers Dauphins, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de Bretagne.

Le

*Le Marquis de Mailly Daucourt*, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de la Compagnie des Cheval-Legers de Berry, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

*Le Comte de Saint André*, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Berry, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers Dauphins.

*Le Marquis de Chabannois*, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne.

*Le Marquis de Pons*, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

*Le Marquis Dauvet*, Premier Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers d'Anjou, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Legers de Berry.

*Le Comte de Lutzbouurg*, second Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers d'Anjou, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecossois.

*Le Marquis de Torcy*, second Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers d'Orleans, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons.

*Le Marquis de Bacqueville*, Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orleans, premier Cornette de la Compagnie de Cheval-Legers d'Anjou.

*Le Chevalier de Polignac*, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

*M. Decerteaux*, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie, Mestre de Camp Général, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois.

*Le Marquis de Lannion*, Mousquetaire de la première Compagnie, second Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers d'Anjou.

## 1016 MERCURE DE FRANCE

Le *Marquis de Rochefort*, Mousquetaire de la première Compagnie, Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

M. d'*Autichamp*, Mousquetaire de la seconde Compagnie, second Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers d'Orléans.

Le Roy a disposé aussi des Régimens vacans par la Promotion d'Officiers Généraux, faite le 24. Février dernier, insérée dans le *Mercur* de Mars, page, 195. S. M. a donné l'agrément du Régiment de *Richelieu* au *Duc de Rohan*, Colonel du Régiment de *Vermandois*.

Celui du Régiment de *Touraine*, au *Prince de Tingri*, Colonel du Régiment de *Soissonnois*.

Celui du Régiment de *Bretagne*, au *Marquis de Crillon*.

Celui du Régiment du *Perche*, au *Marquis de Evry*.

Celui du Régiment de *Vermandois*, au *Marquis de Clermont Gallerande*, Capitaine dans le Régiment d'*Auvergne*.

Celui du Régiment de *Languedoc*, à M. *Duglas*.

Celui du Régiment de *Provence*, au *Vicomte d'Aubeterre*.

Celui du Régiment de *Guyenne*, au *Chevalier de Dreux*.

Celui du Régiment de *Hainault*, au *Marquis de Custinos*.

Celui du Régiment de *Soissonnois*, au *Comte de Donges*.

Celui du Régiment de l'*Ile de France*, au *Marquis de Crussol*.

Celui du Régiment de *Vexin*, au *Marquis de Puysegur*.

Celui du Régiment de *Vivarois*, au *Marquis de Rougé*.

Celui

Celui du Régiment de *Ponthieu*, au Marquis de *Joyeuse*.

Celui du Régiment de *Santerre*, au Marquis d'*Escars*.

Celui du Régiment des *Landes*, au Marquis des *Salles*.

Celui du Régiment Royal *Roussillon*, Cavalerie, au Prince de *Croy*.

Celui du Régiment de Cavalerie *Dauphin*, au Marquis de *Voltaire*.

Celui du Régiment de Cavalerie *Dauphin Etranger*, au Marquis de *Polignac*.

Celui du Régiment de Cavalerie de *Bretagne*, au Marquis de *Gassion*.

Celui du Régiment de Cavalerie de *Berry*, au Prince d'*Havré*.

Celui du Régiment de Cavalerie de *S. Simon*, au Marquis de *Sabran*.

Celui du Régiment de Cavalerie de *la Tour*, au Marquis de *Chabrillan*.

Celui du Régiment de Cavalerie de *Monchy*, au Marquis d'*Asfeld*.

Celui du Régiment de *Condé*, Dragons, au Marquis d'*Argence*.

Celui du Régiment de Dragons de *Languedoc*, au Marquis de *Rannes*.

Le 24. de ce mois, Veille de la Fête de la Pentecôte, le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Le Roy toucha ensuite un grand nombre de malades.

Le même jour, la Reine entendit la Messe dans la même Chapelle, et S. M. communia par les

main del'Abbé de S. Hermine , son Aumônier en quartier. L'après midi, leurs Majestés assistèrent aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 25. jour de la Fête, les Chevaliers Commandeurs, et Officiers de l'Ordre du S. Esprit, s'étant assemblés vers les 10. heures du matin dans le Cabinet du Roy, Sa Majesté se rendit à la même Chapelle étant précédée du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, et des Chevaliers, Commandeurs et Officiers de l'Ordre. Le Roy, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que les Chevaliers. Le Roy entendit la grande Messe, célébrée par l'Abbé Brosseau, Chapelain de la Chapelle de Musique. La Reine entendit la même Messe dans la Tribune.

L'après midi leurs Majestés assistèrent à la Prédication du Pere Jouvenet, Cordelier, et ensuite aux Vêpres, qui furent chantées par la Musique.

Le Marquis de Jumilhac, qui étoit Premier Sous - Lieutenant de la Première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, en a été nommé par le Roy Capitaine Lieutenant à la place du feu Comte d'Avejean. S. M. a nommé en même temps second Cornette de cette Compagnie, le Marquis de Champinel,

Le 30. Avril, le 3. et le 5. May, la Cour étant à Marly, on chanta au Concert de la Reine, l'Opéra de *Telemaque*, de la composition de M. Destouche, Sur-Intendant de la musique du Roy en semestre.

Le 7. on concerta *Pirame et Thisbé*, mis en musique par Mrs Rebel et Francœur, et le 10. la Cour étant à Versailles, on y acheva la même Piece avec beaucoup de succès.

Le

Le 12. et le 14, la Reine entendit le Ballet des *Amours des Dieux*, dont la Musique est de M. Mouret. La Dlle Rotisset, âgée de 18. ans, grande Musicienne, déjà connue par les applaudissemens qu'elle reçut à Paris aux Tenebres des Religieuses de la Visitation, chanta devant S. M. avec beaucoup de succès ; la Reine eut la bonté de lui en marquer sa satisfaction.

Le 17. et le 21. on executa le Ballet des *Amours de Prothée*, mis en musique par M. Gervais, Maître de musique de la Chapelle du Roy, la même Dlle chanta la Cantate d'*Enone*, avec les mêmes éloges que la première fois qu'elle parut.

Le 28. On concerta l'Opéra de *Roland* qu'on continua le 31.

Le 15. May, Fête de l'Ascension, on chanta au Concert spirituel du Château des Thuilleries, le *Cantate Domino*, Motet de M. Bordier, qui fut suivi d'une très-belle suite de Symphonie de M. Mouret, et d'un petit Motet à voix seule, chanté par la Dlle *Bourbonnois*; le Concert finit par un Motet de M. de la Lande, précédé d'un Air Italien, chanté par la Dlle Fel.

Le 25. Fête de la Pentecôte, on chanta un Motet à grand Chœur de M. de Villeneuve, Auteur de la musique du Ballet héroïque de la Princesse d'*Elide*, après lequel on executa une suite de Symphonie de M. Aubert, qui fut suivie d'un petit Motet nouveau de M. le Maire, chanté par la Dlle *Celime*, après lequel on termina le Concert par le *Te Deum* de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy ; qui fit beaucoup de plaisir.





\*\*\*\*\*

*VERS présentés le jour de S. Alexis , avec  
un Bouquet de fleurs , à M. Vallée , Profes-  
seur d'Eloquence au Collège de Harcourt.*

**A** Gréer ce tribut de ma reconnoissance ;  
De plus Sçavans, sans doute , ont pour vous en ce  
jour  
Composé leurs Bouquets des fleurs de l'Eloquence ;  
Mais si vos soins chés moi trouvant moins de re-  
tour ,  
Ont sçu dans leurs esprits semer plus de science ,  
Ils n'ont pû dans leurs cœurs produire plus d'amour.

D. L. P.

~~~~~

## MORTS, NAISSANCES,

& Mariages.

**A**U Château de Bullhon en-Auvergne, mourut  
le 9. Decembre 1737. *François Jocerand Jo-  
seph Malet, Marquis de Vandegre la Goutte*, Seigneur  
de la Goutte , les Sallés et la Bouteresse en Forêts ,  
où la Branche , dont il est le dernier mâle n'étoit  
établie que depuis environ 140 ans.

C'étoit une Branche cadette de celle de Vande-  
gre Bullhon , toutes deux sorties de celle de Maler-  
du

**Cabrespine** connu en Auvergne , et dans le Velay , d'où elle est originaire , depuis la fin du treizième siècle , que l'on voit dans les Archives de l'Evêché du Puy , un hommage de la Terre de Cabrespine , rendu par Jocerand-Malet , à Fredol ou Fredolet , Evêque du Puy. On trouve encore dans le quatorzième siècle trois hommages consecutifs rendus par trois Malers , Seigneurs de Cabrespine du nom de Jocerand , qui étoit sans doute un nom adopté et distinctif dans cette Maison , puisque dans la Liste des Abbés de S. Pierre , et des Chanoines de la Cathédrale du Puy , on voit selon les recherches du Pere Boyer , sçavant Benedictin , quelques Abbés et plusieurs Chanoines du même nom de Jocerand.

Cette Maison a pris des alliances avec celles de Diene-Cheyladet , Bournazel , la Forets Baillhon , Marillac , Gironde , la Roche-Lambert , la Richardie du Croc , d'Anlezi , Chazeron , Roquelaure-Lavort de Pierre , Muzy , Clermont-Tonnerre , Montmorency de Pernes , Grolée-Epinac , Poitiers , Mitte , d'Arras-Montmelord , Beauclerc , la Chambre Chavagnac , Chateaubodo , du Rival , Montignac , Maçon , S. Victour , et autres bonnes Maisons d'Auvergne , ou des Provinces voisines.

Le dernier mort avoit épousé De Jeanne Lucie de Castillon S. Victour d'Astrie , d'une des meilleures Maisons de Provence , originaire de Naples , et veuve en premières nêces du Marquis de Roquefeuille : il n'en a point eu d'enfans , et ses Terres , dont la substitution étoit finie en sa personne , et qui devoient revenir à la Comtesse de Chavagnac-la Chambre , sa niece , passent par les dispositions de son testament , au Marquis de Vandegre Baillhon son plus proche parent paternel.

Le 25. Mars , Joachim Adolphe de Segliere , Marquis de Soyecourt , Brigadier des Armées du Roy , et

Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , mourut à Venise , où il s'étoit retiré depuis quelques années , dans la 52. année de son âge , étant né le 28. Octobre 1686. Il étoit fils de feu Timoleon Gilbert de Seiglière , Seigneur de Boisfranc , de Breüil-Pont , et de Lorcy , Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy , auparavant Conseiller au Parlement de Paris , Chef du Conseil , Chancelier et Garde des Sceaux de feu Philippe , fils de France , Duc d'Orleans , et mort le premier Fevrier 1695 , âgé de 40 ans 3 mois , et de Marie Renée de Belle-sorriere , héritiere Marquise de Soyecourt , Comtesse de Tilloloy , Tupigny , &c. sa veuve , actuellement vivante. Le Marquis de Soyecourt avoit commencé à servir en 1702. en qualité de Mousquetaire du Roy. Il fut fait depuis successivement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin Etranger le 14. Fevrier 1703 Colonel du Regiment de Bourgogne , Infanterie , le 17. Novembre 1704. Chevalier de S. Louis au mois d'Avril 1718. et Brigadier d'Infanterie le premier Fevrier 1719. Il avoit servi continuellement jusqu'à la Paix d'Utrecht , tant en Italie , Dauphiné , et Provence , qu'en Allemagne et en Flandres , et il avoit été blessé d'un coup de fusil au bras à la Bataille d'Hochster en 1704. Il avoit été marié le 29. Janvier 1710. avec Pauline Corisandre de Pas de Feuquières , née le 29. Janvier 1704. fille de feu Antoine de Pas , Marquis de Feuquières , Lieutenant-General des Armées du Roy , Gouverneur des Ville et Citadelle de Verdun , et Pays Verdunois , Chevalier d'Honneur du Parlement de Metz , et de l'Ordre Militaire de S. Louis , et de De. Marie Magdeleine Therese Genevieve de Monchy d'Hocquincour. Il en laissa 3. garçons , dont l'aîné Louis Armand de Seiglière , Marquis de Soyecourt , né le 29. Janvier 1722. a été

été marié en 1736. avec une fille du Duc de S. Aignan-Beauvilliers , Ambassadeur à Rome.

Le 3. Avril, Louis Benigne *du Troussat d'Héricourt* , Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis , Lieutenant pour le Roy au Cap François , Côte de S. Domingue , et Enseigne de Vaisseaux du Roy de la Promotion de 1712. mourut à Paris âgé de 45. ans. Il étoit fils de feu Benigne du Troussat , Seigneur d'Héricourt , Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris , mort au mois d'Octobre 1733. et de Marie Bouzitat de Courcelles.

Le 13. Dlle François-Renée *de Thou* , fille , mourut dans la 82. année de son âge , étant née le 24. Août 1656. et le lendemain elle fut inhumée à S. André des Arcs , dans la sépulture de sa famille , dont il ne reste plus que Jacques-Auguste de Thou , son frere , né du 4. Mars 1655. qui est Abbé Commandataire des Abbayes de Samer aux Bois , Diocèse de Boulogne , et de Souillac , Diocèse de Cahors : lui et sa sœur avoient eu pour pere et mere , Jacques-Auguste de Thou , Comte de Meslay le Vidame , Président aux Enquêtes du Parlement de Paris , et Ambassadeur pour le Roy en Hollande , mort le 26. Septembre 1677. et De. Marie Picardet, morte le 4. Fevrier 1664. et pour ayeul, Jacques Auguste de Thou , Président du Parlement de Paris , qui s'est immortalisé par la belle et judicieuse Histoire de son temps , qu'il a composée en Latin , et dont on a donné ces dernieres années une Traduction complete.

Le 14. De. François Magdeleine Catherine Jeanne *d'Aligre*, épouse de Henri François de Bretagne, premier Baron de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus, et de Goëlle, Seigneur de Clisson, la Touche-Limouziniere , le Grand-Bois , Launay , &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , et

ancien Colonel d'Infanterie, mourut à Paris dans la 26. année de son âge, étant né le 18 Octobre 1712. On a marqué de qui elle étoit fille à l'article de son mariage rapporté dans le Mercure de Juin 1735. vol. 1. p. 1246.

Le même jour D. Marguerite *de la Souche de S. Augustin*, veuve de Jean François Carpentier, Seigneur de Crecy en Bourbonnois, avec laquelle elle avoit été mariée en 1697, mourut à Decize, dans la même Province, dans la 70. année de son âge, étant née au mois de Janvier 1669. Elle laissa pour fils unique Gilbert Carpentier, Seigneur de Crecy, marié avec De. Louise Thoinard, dont il a des enfans. La deffunte étoit fille de Philippe de la Souche, d'une ancienne Noblesse de Bourbonnois, Seigneur de S. Augustin, Moncoquier, et les Foucaux, et de Marguerite Bergier.

Le 15 François *de la Ville du Portault*, ancien Avocat au Parlement, et Doyen des Avocats ès Conseils du Roy, reçu dans cette Compagnie en 1684. aussi Doyen des Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, et de l'Hôpital des Incurables de Paris, mourut dans un âge avancé, laissant de Marie des Champs, sa femme, un fils unique nommé Claude François de la Ville du Portault, né le 26. Octobre 1699. et reçu Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 6. Mars 1723.

Le 18 Jacques *le Couselier*, Seigneur de S. Pastor de Laurette, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, et Gouverneur de Schelestadt en Alsace, mourut subitement dans la Ville du Mans, âgé de 79. ans, sans avoir été marié, et laissant une riche succession. Il avoit été reçu Page du feu Roy Louis XIV. au mois de Janvier 1676. Il fut depuis Colonel du Regiment de Vivarais.

rais.

mis, et fait Brigadier le 3. Janvier 1696. Maréchal de Camp le 10. Février 1704. et enfin Lieutenant Général le 21. Septembre 1708. après s'être signalé le 9. précédent au combat de Castiglione delle Stivere en Italie, où le Prince hereditaire de Hesse Cassel, aujourd'hui Roi de Suede fut défait. Le grand Cordon de l'Ordre de S. Louis, avec 4000<sup>l.</sup> liv de pension lui fut donné le premier Janvier 1720. & le Gouvernement de Schelestadt le 14. Juillet 1727.

Le même jour au soir, Jacques *Labbé*, Prêtre, Docteur en Theologie, Curé de la Pâroisse de S. André des Arcs à Paris, mourut en sa maison curiale en 5. jours de maladie, âgé de 74. ans 6. mois 4. jours.

Le 21. Benjamin François le *Tenneur*, ancien Conseiller au Châtelet de Paris, où il avoit été reçu en 1692. mourut dans la 76. année de son âge, étant né le 27. May 1662. Il laisse de Louise Angelique Genest, qu'il avoit épousée le 2. Juillet 1698. une fille unique, mariée avec Jean Pierre Drouet, reçu Conseiller en la Cour de Monnoyes de Paris le 25. Avril 1733.

Le 24. De. Marie Therese *Creton*, veuve depuis le 29. Decembre 1704. de Nicolas de Louvencourt, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, avec lequel elle avoit été mariée aumois de Janvier 1698. mourut sans laisser d'enfans. Elle étoit fille de Jean Creton, Seigneur de Villamville, de Genonville, d'Herville, Conseiller au Baillage et Siège Présidial d'Amiens, et d'Elizabeth Fournier.

Le même jour, Louise Chaterine *Brulart*, Dlle. de *Genlis*, fille de feu Florimond Brulart, Marquis de Genlis, Baron d'Abecourt, Seigneur de Triel, Conseiller d'Etat, mort le 10. Janvier 1685. âgé de

83. ans , et de Charlotte de Blecourr , sa premiere femme, decedee en 1676 , mourut à Paris âgé de 83. sans avoir été mariée. Elle étoit tante de De. Marie Anne Claude Brulart de Genlis, veuve de Henry, Duc d'Harcour-Beuvron , Pair et Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy . &c. et de Charles Brulart , Marquis de Genlis , qui est marié avec De. Louise Charlotte de Hallencourt de Dromesnil.

Le même jour , De. Therese de Faveroles , femme de Claude Bruant des Carrieres , Doyen des Conseillers au Châtelet , avec lequel elle avoit été mariée le 8. Janvier 1695. mourut à Paris dans la 75. année de son âge , étant née le 26. Novembre 1663. Elle étoit fille de feu Laurent de Faveroles , Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris , et de feuë Jeanne Picquet. Elle laisse un fils et une fille , qui sont Jean Bruant des Carrieres , reçu Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris le 23. Avril 1727. & marié le 3. Avril 1731. avec la fille unique de feu Jean-Baptiste Sensier , Seigneur de Villelouvette , & de la Motte , Auditeur en la même Chambre des Comptes , et de Marie Claude Fournier , sa veuve ; et Susanne Bruant des Carrieres , mariée le 12. Janvier 1729. avec Jean Jacques Noëtier , reçu Conseiller au Parlement de Paris , le 24. Mars 1719.

Le même jour , Alexandre le Roy , Clerc du Diocèse de Paris , Prieur Commandataire de Montlherry, ci-devant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres , frere de Georges le Roy , et de Pierre le Roy de Valières , Avocats au Parlement de Paris , et anciens Bâtonniers , dont le premier est actuellement Doyen de son Ordre , mourut dans la 59. année de son âge , étant né le 6. Octobre 1679 Il laisse une Bibliotheque nombreuse , une suite très-  
con-

considérable de Médailles , tant en or et argent , qu'en bronze et cuivre , et une grande quantité de Jettons ; il étoit Auteur de quelques Dissertations.

Le même jour, De. Helene *de Marguerit*, veuve de François Antoine Gillain, Seigneur de Benouville, & du Port, Gentilhomme de Normandie, de la Généralité de Caën , mourut à Caën , âgée de 72. ans. Elle étoit mere de De. Jeanne Helene Gillain de Benouville, veuve de Louis Caillebot , Marquis de la Salle, Chevalier des Ordres du Roy ci-devant Maître de sa Garderobe , mort le 7. Decembre. 1728.

Le 29. Michel *Desponty* , Seigneur du Plessis-Sainte Avoye , Trésorier , Receveur general , et Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris , depuis 1689. Doyen de sa Compagnie, mourut âgé d'environ 82. ans. Il étoit veuf depuis plusieurs années de Genevieve le Mazier , fille de Louis le Mazier , vivant Conseiller Secrétaire du Roy , Greffier en chef des Requêtes de l'Hôtel , et d'Elizabeth de Coulanges. Il en laisse 3. fils dont un a été Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françaises , et un autre est actuellement Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville , et deux filles , dont l'aînée , Marie Genevieve Desponty, a épousé François des Roches-Herpin , Seigneur de Bois-Boudron , et la cadette n'est point encore mariée. Il en avoit eu une troisième , dont on a rapporté la mort dans le Mercure de Fevrier 1737. p. 408.

Le premier May , Thomas *Le Gendre de Collande* , Seigneur de Gaille-Fontaine , Alge , Elbœuf , &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy , du premier Fevrier 1719. et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis , à 3000 liv. de pension du premier Janvier 1720. mourut à Paris âgé de 65. ans. Il avoit été d'abord successivement Enseigne , Sous Lieutenant , et Lieutenant dans le Regiment



## 1702 MERCURE DE FRANCE

ment des Gardes Françaises. Il fut depuis Colonel du Régiment de Flandres au mois de Mars 1702. & ensuite du Régiment Royal Vaisseaux au mois d'Avril 1705. Il avoit été fait Brigadier à la Promotion du 29. Mars 1710. Il étoit veuf de D. Marie - Catherine - Magdelaine de Voyer de Paulmy d'Argenson , dont on a rapporté la mort dans le Mercure de Decembre 1735. Volum. I. pag. 2739. Il en laisse des enfans.

La nuit du 3. au 4. Dlle Marie - Auguste de Flahault de la Billarderie , restée fille unique de Jérôme-François de Flahault , Seigneur de la Billarderie, de S. Remi , et de Morlingan , Gentilhomme de Picardie , Lieutenant Général des Armées du Roy, Major de ses Gardes du Corps , Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis , et Gouverneur de S. Quentin ; et de feüe D. Marie - Anne Porlier , décédée le 21. Mars 1734. mourut à Paris dans la trente - quatrième année de son âge , étant née le 8. Novembre 1704.

Le 6. Antoine-Gaston-Jean-Baptiste , Duc de Roquelaure , et du Lude , Prince de Montfort, Marquis de Biran , de Puigulhem , et de Lavardens , Comte d'Astarac , de Gaure , et de Pontgibaut , Baron de Capendu , de Montesquiou , S. Barthélemy , &c. Doyen des Maréchaux de France , de la Promotion du 2. Février 1724. Chevalier des Ordres du Roy du 2. Février 1728. Gouverneur des Ville et Citadelle de Laictoure , et ci-devant Commandant en Chef pour S. M. dans la Province de Languedoc , mourut à Paris dans la 82. année de son âge. Ses Emplois et ses Services sont détaillés à l'article de sa Promotion à la dignité de Maréchal de France dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne Tom. VII. pag. 695. et la Généalogie de sa Maison est rapportée dans le même Volume

page

pag. 402. à l'article d'Antoine de Roquelaure, Maréchal de France, son Ayeul. Le Maréchal de Roquelaure laisse deux filles, qui sont les Princesses de Leon et de Pons, comme on l'a marqué dans le Mercure de Mars 1735. pag. 614. en annonçant la mort de D. Marie-Louise de Laval, leur mere.

Le 9. André - Clement Rouillet, Seigneur de Beauchamps, de Lassay, S. Michel, et Centigny au Maine, mourut à Paris dans la 43. année de son âge, étant né le 24. Mars 1696. Il étoit fils aîné d'André - Antoine Rouillet, Seigneur de Beauchamps, Lassay, S. Michel, et Centigny, Conseiller au Parlement de Paris, mort âgé de 17. ans, le 15. Novembre 1705. et de Jeanne-Louise Buchere de la Beauvoisiere, sa Veuve, femme en secondes Nôces de Louis-Auguste de Navirault de la Durandiere, Seigneur du Petit Paris.

Le 14. Avril, Louis-Claude - Jean-Baptiste Bevoit, Chevalier, Seigneur de Bruc, épousa en l'Eglise Cathédrale de Rennes, Anne-Sylvie-Claude du Breil de Ponthriand, il est fils de Joseph-Jean-Baptiste de Bruc, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bretagne, et de D. Jeanne-Therese le Prêtre; la Cérémonie fut faite par l'Abbé de Ponthriand, Grand Vicaire de S. Malo, en présence d'une nombreuse assemblée. La Maison de Bruc est très-ancienne dans la Province de Bretagne; on voit dès 1268. un Allain de Bruc, Evêque de Dol, et un Jean de Bruc, Evêque de Tréguier, du temps de S. Yves. Jean de Bruc en 1426. étoit Vice-Chancelier de Bretagne, et Ambassadeur à Rome pour le Duc: ceux de ce nom ont occupé des Charges considérables dans la Province. Leurs Alliances ne le sont pas moins. Cette Maison est alliée dès avant 1200. avec celle de Callac. Envi-

LOM

ron 1426. Geffroy de Bruc épousa Jeanne de L'hôpital, fille du Président universel de Bretagne. Ils ont depuis pris Alliance avec les Maisons de Trécesson, de Rougé, de Plessis Belliere, de Goulaine, de Crequi, de Ses - Maisons et autres. La Mere du nouveau Marié, D. Jeanne - Therese le Prestre, est Sœur de M. le Président de Château-giron, et de M. de Lezonnet, Conseiller au Parlement de Paris : le nom de le Prestre est respectable en Bretagne, et il y a des Alliances considérables. A l'égard de Mad. de Bruc, elle est fille de Louis-Claude du Breil, Chevalier, Seigneur, Comte de Pontbriand, Baron de la Houlle, Vicomte de Par-ga, Seigneur de la Garde, Lepin, la Ville-au Pre-vôt, Richebois, et autres lieux, Capitaine Général, Garde-Côte du Département de Pontbriand, Gouverneur pour le Roy de l'Isle et Fort des Hébihens ; et de D. Françoise - Gabrielle d'Espinay, Dame, Comtesse de Pontbriand. Cette Maison de du Breil a sa Généalogie imprimée dans *du Pas*, Historien de Breragne, mais cette Généalogie ne se trouve pas exacte, car par un Titre trouvé en l'Abbaye de la Vieuville, et un autre trouvé en celle de Mar-moutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom avant celui par qui du Pas commence, et ceux-là étoient qualifiés *Milites* : on sçait que cette qualité ne se donnoit pas à tout le monde. Les Alliances de cette Maison ne difèrent en rien de celles de la Maison de Bruc. Les principales sont avec les Maisons de Nevet, de Liscoüet, de la Valliere, de Richelieu, de la Garaye, de Marbeuf, de Rohan, de Rohan-Chabot, d'Acigné, de Guemadeuc, de Franquelot, de Coigny, de S. Gilles et de Pont-callec. A l'égard de la Mere de la jeune Dame, elle est fille du Comte d'Epinay, qui a été Colonel du Régiment de Charolois, et de D. Anne d'Hau-  
refort;

refort ; tout le monde sçait les Alliances de la Maison d'Epinaÿ , et qu'elle est alliée avec les Maisons de Lorraine et de Milan ; on n'ignore pas non plus celles de la Maison d'Hautefort , ni ses Illustrations.

\*\*\*. \* . \*\*\*\*

A M A D E M O I S E L L E \* \* \* \*

*Sur son Mariage.*

Bouquet , par M. de Sommevesle.

O N n'en peut plus douter , Iris , votre destin ,  
 Est de subir les loix de l'Hyménée ;  
 Pour en consacrer la journée ,  
 On m'a fait concevoir le trop hardi dessein  
 D'aller chercher des fleurs sur les bords du Per-  
 messe ;  
 Mais je fus imprudent quand j'en fis la promesse.  
 C'étoit , Iris , aux Graces , aux Amours ,  
 Nés pour inspirer la tendresse ,  
 A vous cueillir ces fleurs , présages des beaux jours  
 Que le Ciel vous donne en partage ,  
 Et qu'il donne à l'Epoux que l'Amour vous  
 engage.

De la Vertu , de la Beauté ,  
 De la douceur , de la vivacité ,  
 Chacun admire en vous le trop rare assemblage.

Faite pour le plaisir de la Société ,

Raison ;

## 1032 MERCURE DE FRANCE

Raison , Prudence , égalité ,  
Ont depuis quelques ans en vous devancé l'âge ,  
Mais surtout ce ( je ne sçais quoi )  
Et dont en vous voyant nul ne peut se défendre ,  
Est l'attrait en hanteur qui mit sous votre loi  
Le Cavalier fidele et tendre ,  
A qui dans ce moment vous promettez la foi.

Ah ! si quelqu'un , Iris , en étoit digne ,  
J'ose vous le dire ( c'est lui. )  
La probité , l'honneur , une sagesse insigne ,  
Malgré le goût dépravé d'aujourd'hui ,  
Ont forgé les aimables chaînes  
Qui feront de vous deux la gloire et le bonheur.  
Ces Vertus de l'Hymen adoucissent les peines ,  
Lorsque la raison seule est la guide du cœur.  
Goûtez les fruits de votre destinée ,  
Goûtez-les un long-temps , Iris ,  
Les beaux feux dont vos cœurs sont justement épris  
Ne peuvent que la rendre à jamais fortunée.

---

### ARRESTS NOTABLES.

LETTRES PATENTES DU ROY , pour l'exécution du Reglement concernant les Manufactures des Etoffes de soye , or et argent , de la Ville de Lyon , et la Communauté des Maîtres Marchands et Fabriquans desdites Etoffes , données à Fontainebleau le 1. Octobre 1737. registrées en Parlement le 31. Mas 1738. par lesquelles Sa Majesté ordonne l'exécution d'un nouveau Reglement arrêté en

son Conseil , contenant 108. Articles , pour remédier aux abus qui se sont introduits dans les Manufactures des broffes de soye , or et argent , et autres , mêlées de soye , laine , poil , fil , et coton , qui se fabriquent tant dans les Ville et Fauxbourgs de Lyon , que dans les Provinces de Lyonnois , Forêt et Beaujollois , &c.

**DECLARATION DU ROY** , en faveur des Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres , donnée à Versailles le 18. Mars 1738. enregistrée en la Cour des Aydes le 29 dudit mois , par laquelle il est dit ce qui suit : Nous disons et déclarons , que nous avons entendu comprendre dans le Privilege que nous nous sommes réservé pour nos Deniers , non - seulement tous nos Officiers comptables en titre d'Office , mais encore tous ceux qui en auroient le maniement , à quelque titre que ce soit ; et que ceux de nosdits Officiers comptables qui , par l'étendue des fonctions de leurs Charges , sont obligés d'avoir des Commis dans les différentes Provinces de notre Royaume , auxquels ils confient nos Deniers , pour en faire pour eux les fonctions dans lesdites Provinces , ayent sur les biens de leurs Commis , pour le recouvrement de nos Deniers qu'ils leur auront confié , le même Privilege , Droits et Actions , que nous nous sommes réservés sur lesdits Comptables eux-mêmes , par l'Edit de 1669. Voulons qu'ils puissent les exercer sur les biens meubles et immeubles de leursdits Commis , ainsi et de la même maniere qu'il est établi par toutes les dispositions dudit Edit comme étant lesdits Comptables subrogés à nous-même dans le maniement de nos Deniers ; et qu'en cas de contestations , elles soient jugées conformément audit Edit de 1669. et à ces Présentes , que nous voulons être exécutées en tout leur contenu.

---

*On donnera deux volumes du Mercure la  
mois prochain , pour pouvoir employer plusieurs  
Pièces que nous croyons dignes d'intéresser la  
Lecteur.*

---

## A P R O B A T I O N.

**J'** Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier,  
le *Mercure de France* du mois de May , et j'ai  
cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A  
Paris , le premier Juin 1738.

HARDION.

---

## T A B L E.

|                                                   |              |
|---------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> I E C E S F U G I T I V E S. Fable ,     | 823          |
| Memoires pour servir à l'Histoire du Théa-        |              |
| tre ,                                             | 826          |
| Epître sur les Louanges ,                         | 836          |
| Nouvelles du Perou ,                              | 841          |
| L'Avanice , Ode ,                                 | 859          |
| Essai d'un Traité Historique de la Croix de J. C. |              |
| et Figure ,                                       | 865          |
| Epître à Mlle , &c.                               | 881          |
| Extrait d'une Lettre au sujet de S. Edmond, &c    | 883          |
| Ode à Mad. sur la mort de son Epoux ,             | 886          |
| Réponse à la Question proposée , &c.              | 889          |
| Billet en Vers à M. Hun ud , &c.                  | 892          |
| Extrait de Lettre sur la Question de l'Honneur et |              |
| de la Gloire ,                                    | <i>ibid.</i> |
| La sympathie , Ode ,                              | 895          |
| Lettre                                            |              |

|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Lettre sur la Question touchant les Fils de Damon,</b>                                       | 900 |
| <b>La Nymphé <i>Umbra</i>, Conte ,</b>                                                          | 903 |
| <b>Lettre sur l'Explication d'un nom usité parmi le<br/>vulgaire de Montmartre, près Paris,</b> | 907 |
| <b>Rondeau ,</b>                                                                                | 911 |
| <b>Enigme , Logogryphes ,</b>                                                                   | 913 |
| <b>NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS ,<br/>&amp;c.</b>                                     | 917 |
| <b>Epttre de M. Gresset ,</b>                                                                   | 918 |
| <b>Avis et Réflexions sur les devoirs de l'Etat Reli-<br/>gieux ,</b>                           | 919 |
| <b>Nouveaux Amusemens du cœur et de l'esprit ,</b>                                              | 921 |
| <b>Nouveau Recueil des Edits , Déclarations, &amp;c.</b>                                        | 922 |
| <b>Cours d'Architecture , &amp;c.</b>                                                           | 923 |
| <b>Programme ou idée générale d'un Cours de Physi-<br/>que Expérimentale , &amp;c.</b>          | 924 |
| <b>Essais sur la nécessité et les moyens de plaire , se-<br/>conde Edition ,</b>                | 917 |
| <b>Pensées sur la Déclamation , &amp;c.</b>                                                     | 929 |
| <b>L'Aristipe moderne , &amp;c.</b>                                                             | 934 |
| <b><i>Aurelia</i> , ou Orleans délivrée , &amp;c.</b>                                           | 943 |
| <b>Inscriptions du P. Vaniere , traduites , &amp;c.</b>                                         | 944 |
| <b>Assemblée publique de l'Académie de la Rochelle ,<br/>&amp;c.</b>                            | 945 |
| <b>Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences ,</b>                                        | 951 |
| <b>Prix proposé par l'Académie établie à Pau ,</b>                                              | 954 |
| <b>Estampes nouvelles ,</b>                                                                     | 955 |
| <b>Cartes de Géographie ,</b>                                                                   | 957 |
| <b>Dissertations publiques sur l'attaque et la défense<br/>des Places ,</b>                     | 958 |
| <b>Nouvelle Pension pour l'Education des Enfans,</b>                                            | 960 |
| <b>Chanson notée ,</b>                                                                          | 967 |
| <b>Spectacles. Les Caracteres de l'Amour, <i>Extrait, ibid.</i></b>                             |     |
| <b>Epttre en Vers à Monseigneur le Dauphin ,</b>                                                | 979 |
| <b>Vers à la Dlle Sallé ,</b>                                                                   | 980 |
| <b>Tragédie</b>                                                                                 |     |



|                                                   |              |
|---------------------------------------------------|--------------|
| Tragédie de Phédre et Hypolite , &c.              | 981          |
| Mithridate , Nouvel Acteur , &c.                  | 983          |
| Vers sur la Dlle Cammasse, celebre Danseuse ,     | 988          |
| Comédie Italienne , Ballet figuré , &c.           | 989          |
| Nouvelles Etrangères , de Constantinople , de Po- |              |
| logne et Hongrie ,                                | 992          |
| D'Allemagne , Dresde et Italie ,                  | 999          |
| De Venise , Gènes , Florence , Espagne , Angle-   |              |
| terre ,                                           | 1007         |
| Vers , &c.                                        | 1011         |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.    | 1013         |
| Vers , &c.                                        | 1020         |
| Morts , Naissances et Mariages , &c.              | <i>ibid.</i> |
| Vers , Bouquet ,                                  | 1031         |
| Arrêts Notables ,                                 | 1032         |

### *Errata d'Avril.*

**P** Age 816. ligne 24. 21. lisez 11.

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 831. ligne 7. et. , ôtez ce mot.  
P. 833. l. 2. du bas, ses , lisez les,  
P. 882. l. 9. délicat , l. délicate.  
P. 884. l. 2. Lencolne , l Lincoln.  
*Ibid.* l. 7. Hugues , l. Hugues.  
P. 911. l. 16. Panetoria , l. Panetoria.

|                                          |     |
|------------------------------------------|-----|
| La Médaille gravée doit regarder la page | 379 |
| La Chanson notée la page                 | 976 |

MERCURE  
DE FRANCE,  
<sup>1</sup>  
DÉDIÉ AU ROY.  
J U I N. 1738.  
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés } GUILLAUME CAVELIER;  
          ruë S. Jacques.  
          La Veuve PISSOT, Quay de Conty;  
          à la descente du Pont Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XXXVIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

## A V I S.

**L'**ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU , Commis au Mercure , vis - à - vis la Comédie Française , à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure , à Paris , peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment , quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste , d'avoir soin d'en affranchir le Port , comme cela s'est toujours pratiqué , afin d'épargner , à nous le déplaisir de les rebuter , & à ceux qui les envoient , celui , non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages , mais même de les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers , ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main , & plus promptement , n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau , qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps , & de les faire porter sur l'heure à la Poste , ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X   X X X .   S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉE AU ROY.

JUIN. 1738.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

---

## ÉPI TRE

*A M. C. Curé de S. J. D. H. P.*



On cher Curé, que j'aime tant,  
COURCAUT, contente mon envie,  
Dis-moi quand mon ame ravie  
Pourra jouir un seul instant

De ton aimable compagnie,  
Sans que quelque malin génie  
S'en vienne peu courtoisement

*I. Vol.*

A ij     Troubler

Troubler un plaisir si charmant ;  
 Hélas ! faut-il que je le die ,  
 A peine , d'un air compassé ,  
 Suis-je entré chés ta, Seigneurie ;  
 Que j'en suis poliment chassé ;  
 Je ne suis point encor placé ,  
 Quand d'un ton plein de suffisance ;  
 Certain Laquais fort empressé ,  
 S'en vient te dire en confidence ;  
 Que le temps presse , qu'on t'attend ;  
 Qu'il faut le suivre dans l'instant ,  
 L'affaire est vraiment d'importance ;  
 Une vieille à quatre-vingts ans ,  
 Voyant , non pas sans répugnance ;  
 Qu'il faut mourir malgré ses dents ,  
 N'attend plus rien que ta présence  
 Pour mettre ordre à sa conscience ;  
 Et rendre ses neveux contents.  
 Soudain , Pasteur vraiment fidele ,  
 Tu cours où le devoir t'appelle ;  
 Pour moi chétif , considérant  
 Cette catastrophe nouvelle ,  
 J'admire , il est vrai , ton saint zele ;  
 Mais je l'admire en soupirant ;  
 Ainsi finissant l'entrevûe ,  
 Je sors , j'enfile notre rue ,  
 Et je m'en retourne en jurant .

Non

Non contre toi, Pasteur aimable ,  
Mais contre mon mauvais destin ,  
Et dans le souci qui m'accable ,  
Je donnerois peut-être au Diable  
Ce Veillaque , ce franc faquin ,  
Ce Valet de mauvais présage ,  
Qui par son importun message ,  
Cause , innocemment , mon chagrin.  
Mais si cette triste aventure  
Me mit justement en émoi ,  
Ami , dans cette conjoncture ,  
Je te plains encor plus que moi ;  
Je vois alors avec surprise ,  
Mes préjugés anéantis ,  
Et tous mes doutes démentis ;  
Car je l'avoüe avec franchise ,  
Je croirois encore sans toi ,  
Qu'il n'est que les seuls gens d'Eglise  
Que la fortune favorise ;  
Qu'un Curé , sur terre est un Roi ,  
En effet , selon le vulgaire ,  
Dis-le moi , qu'est-ce qu'un Curé ?  
Un homme qui n'a rien à faire ,  
De biens , de plaisirs entouré ,  
Et par tout un Peuple honoré.  
Que son sort est digne d'envie !  
Disent , tout bas , les bonnes gens.

## 1038 MERCURE DE FRANCE

Est-il une plus douce vie ?  
Belle Maison , Jardins charmans ,  
Magnifiques ameublemens ,  
Table splendidement servie ,  
Bref , toutes sortes d'agrémens.  
C'est ainsi que la voix publique ,  
Sans dire un mot de ses travaux ,  
Fait l'analyse hyperbolique  
De tous ses biens réels ou faux.  
Pour moi qui suis plus équitable ,  
Malgré ce portrait admirable ,  
Je dis , et j'en suis assuré ,  
Que le sort le moins désirable ,  
C'est le sort d'un digne Curé.  
Lorsque dans une nuë obscure ,  
La Nuit regnant sur la Nature ,  
Promene son Char dans les airs ,  
Et lorsque dans tout l'Univers ,  
Les Hibous seuls et les Choüettes ,  
Sortis de leurs sombres retraites ,  
Ont encore les yeux ouverts ;  
Eveillé par cent soins divers ,  
Un Pasteur plein de vigilance ,  
Dans le sein même du silence ,  
Ignore un tranquile repos.  
La nuit fuit , le jour recommence ;  
Le jour voit augmenter ses maux.

Qu'il

Qu'il pleuve , qu'il gele , n'importe ,  
Quand même il devrait y périr ,  
On le demande , il faut qu'il sorte ;  
Le Pasteur est fait pour souffrir ,  
Tandis que les Brebis oisives ,  
Heureusement contemplatives ,  
Jouissent dans un plein repos ,  
De tous les fruits de ses travaux :  
Mais du sort l'aveugle caprice ,  
A cet article seulement  
Ne borne point son injustice ;  
Chés lui rentre-t'il un moment ?  
On le vient chercher promptement ;  
Tantôt il s'agit d'un Service ,  
Tantôt c'est un Enterrement ;  
Pour comble de contentement ;  
Une Cloche , non sans malice ,  
L'appelle , à grand bruit à l'Office ;  
Ou bien , et c'est le plus grand mal ,  
Une honnête Mélanco'lique ,  
Moins par vertu que par pratique ,  
L'attend au Confessional ;  
C'est miracle si la Donselle  
N'est Dévote ou soi-disant telle ;  
Si le cas étoit , par malheur ,  
Que je plains le pauvre Pasteur !  
Que de scrupules pueriles !



Que de discours vains et futiles !  
 Que de riens se vont débiter ,  
 Si la Dame , pour l'écouter ,  
 Trouve des oreilles dociles !  
 Plûtôt qu'être à ce prix , Pasteur ,  
 Ami , souffre que je le die ,  
 J'aime encor mieux être Rimeur ,  
 Quand je devrois passer ma vie  
 A forcer mon foible génie ,  
 De ne louer que des Pédans ,  
 Mêmes en dépit du bon sens.  
 Mais toi que la vertu suprême  
 Compte avec plaisir elle-même ,  
 Entre ses plus chers Favoris ,  
**COURCAUT** , plus la peine est extrême ,  
 Plus dans ton cœur tu la chéris.  
 O Pasteur vraiment admirable !  
 Heureuses trois fois les Brebis ,  
 Qui , sous ton aîle secourable ,  
 Dans des pâturages fleuris ,  
 Trouvent cette Mâne adorable ,  
 Dont chaque jour tu les nourris.  
 Chacun le dit , et j'y souscris.  
 Il est vrai , ton zèle est louable ,  
 Mais tu n'es point infatigable ,  
 Depuis long-temps , je te le dis ,  
 Tu suis de trop près les Apôtres.

Eh ! sans tant prendre de soucis ,  
Que ne fais-tu comme bien d'autres ?  
Ou que n'es-tu plu-tôt Prieur !  
J'entends Prieur Commandataire ,  
Car , entre nous , c'est le meilleur ,  
Chés de tels Prieurs , point de Chaire ;  
Point ou presque point de Bréviaire ,  
Point d'Offices , jamais de Chœur ;  
Voi comme ils voiturent à peine  
Le poids de leur vaste bedaine ;  
Quel embonpoint ! quelle épaisseur !  
Quel coloris ! quelle verdure !  
Aucun soin ne les embarasse ,  
Aucun chagrin ne les tracasse ,  
Toujours table de bon alloy ,  
Vins de Moines , chere de Roy ;  
Bref , si l'on ôte la science ,  
Ce qui n'est pas grand-chose au fond ,  
Tout chés eux est en abondance ,  
Tout au moindre désir répond.  
Ainsi pleins d'une douce yvresse ,  
Qui les endort tranquillement ,  
On voit sans regret , sans tristesse ,  
S'écouler insensiblement  
Ces jours heureux , que la mollesse  
Leur a filés nonchalamment.  
Eh bien ! qu'en penses-tu , beau Sire ?

# 4042 MERCURE DE FRANCE

Cet état seroit-il le pire  
 Entre tous les autres états ;  
 Certe , je ne le pense pas ;  
 Et je crois , que sur ce chapitre ;  
 Ton avis est semblable au mien.  
 Mais , finissons cet Entretien ,  
 Et notre assoupissante Epître ,  
 Qui , comme je le conçois bien ;  
 Doit t'ennuyer en sa maniere ,  
 Presqu'autant que le pourroit faire  
 Le Sermon vraiment assommant ,  
 Et vraiment digne de satire ,  
 Que nous débite pésamment  
 Certain Capucin bas Normant ,  
 Qui nous endort , ou nous fait rire.  
 Quoiqu'il en soit , dans ton ennuy ,  
 Ne vas pas croire qu'aujourd'hui  
 Tu souffres tout seul le martyre ;  
 Non , cher COURCAUT , j'ose le dire ,  
 Chacun de nous souffre le sien ;  
 Car si tu n'aimes point à lire  
 Une Epître qui ne vaut rien ,  
 Je n'aime pas plus à l'écrire.

P I C Q U E T.

*SUITE*



*SUITE de l'Extrait des Poësies de Maître Roger de Collerye , dont on ne connoît plus qu'un Exemplaire imprimé , qui est à la Bibliothèque du Roy.*

**J**E ne doute pas , Monsieur , qu'il n'y ait déjà plusieurs Recueils d'Epitaphes dans le genre de celles qui peuvent divertir par leurs naïvetés , ou par la singularité de la versification. Maître Roger de Collerye , Poëte , natif de Paris , demeurant à Auxerre vers les années 1520. et 1530. dont je vous ai déjà parlé dans le Mercure de Decembre dernier , étoit en état d'en composer de fort naïves. Ce Poëte paroît avoir été en relation avec Clement Marot , et avec d'autres Poëtes de son temps. Cependant ses Oeuvres imprimées ont si peu fait fortune , qu'il n'en reste qu'un seul Exemplaire connu , ainsi que je vous l'ai déjà dit. Je m'étois d'abord imaginé que ce Poëte étoit un homme du Monde ; et quoique son Imprimeur l'ait qualifié de Secrétaire de l'Evêque d'Auxerre, je n'en conclus pas qu'il eût été d'Eglise ; mais je trouve au feüillet 17. une Requête qu'il présenta au Reverend Evêque , pour lui demander une Cure.

A vj Par

Par charité que toute amour procure ,  
 Ne différés me pourvoir de la Cure  
 Qu'avoit jadis Maître Michel ( a ) Caron.

Bien plus , à la feüille K ij , demandant  
 encore une Cure , il dit :

Infortuné je suis , et poure Prêtre ,  
 Privé des biens de ce monde terrestre.

Or voici comment ce pauvre Prêtre rédigea  
 l'Építaphe d'un Chanoine Semi-Prébendé  
 d'Auxerre , que je vous ai promise dans ma  
 Lettre du Mercure. Il l'appelle dans un autre  
 endroit de ses Poësies *Monseigneur de Gurgy* ,  
 peut-être parce qu'il avoit quelque petit bien  
 dans le territoire de cette Paroisse , voisine  
 du Château de Regennes :

Cy git Bachus ce vaillant Champyon ,  
 Qui en son temps ainsi qu'un franc pyon ,  
 A maint godet et maint verre esgoutté ,  
 De bien-boire ne fut oncq desgoutté ,  
 En son vivant bon Chanoine ( b ) Tortrier

( a ) Ce Michel Caron mourut le 13. Mai 1528.  
 selon son Épitaphe qui est dans le Recueil d'Épitaphes  
 manuscrites de Bureteau , Celestin de Sens , dans la  
 Bibliothèque du Chapitre de Sens. Il étoit Lorteur de  
 la Cathédrale en 1520. Voyez les Pièces justificati-  
 ves de l'Hist. d'Auxerre de l'an 1723. pag. xxx.

( b ) En Latin Canonicus Tortarius. Voyez l'Expli-  
 cation de ces mots dans la nouvelle Edition du Glossaire  
 de M. Du Cange.

D'AUSCIRE

D'Ausserre fut en Ville et champs trotier ,  
 Preudhomme estoit et de grant renommée ,  
 Et en maints lieux sa vie estoit nommée ;  
 Le bruit avoit de se lever matin :  
 Souls le vouloir de boire ung bon tatin ,  
 Aulx et oignons mieulx aimoit que le sucre ,  
 Peu fréquentoit des defuncts le sepulcre ,  
 A Dieu faisoit en tout temps et saison  
 Songneusement briefve et courte Oraison.  
 Trouvé n'estoit en rochers ne cavernes ,  
 Devotement visitoit les Tavernes ;  
 Il alleguoit plusieurs auctoritez ,  
 Qui contenoient bourdes et veritez.  
 Au flux , au cent , (a) au glic , au tricquetrac ;  
 Il s'ebattoit ; souvent étoit à flat ,  
 Jeux et ébats désiroit à ouyr ,  
 Noises , débatz toujours vouloit fuyr ,  
 Si quelque chose à quelqu'un promettoit ,  
 De le bailler bien peu s'entremettoit.  
 Subject estoit à sa complexion ,  
 Et en faisoit foible confession.  
 Or et argent volontiers empruntoit ,  
 De le rendre ennuyé se sentoit.  
 A ses (b) Débiteurs disoit des paraboles ,  
 Et les payoit doucement en paroles.

(a) *Je n'entends point ces trois noms de Jeux.*

(b) *Le Poëte a voulu dire Créanciers.*

Aucunefois

Aucunefois au sexe féminin  
 Se démontroit gracieux et benin :  
 De leur prêter or , argent ou pécune  
 Jamais n'en eut dévotion aucune ,  
 Vertu saint Jehan étoit son jurement ;  
 La vertu-dieu par fois bien aigrement.  
 Or est-il mort , la terre en a le cors :  
 A l'ame soit *Jesus misericors*.

Si Roger de Collerye écrivoit pour s'amuser sur les événemens de son temps , il se mêloit aussi quelquefois d'écrire sur le temps futur : ainsi dit-il au *foliô M. ultimô*.

La mil cinq cens et trente-neuf  
 L'on verra un monde tout neuf ,  
 Les Leutheriens confondus ,  
 Les Payens et Turcs fondus.

On voit bien que sa Prophétie n'étoit fondée que sur la rime , comme la plupart des anciens Proverbes et Dictons.

Je vais continuer de vous marquer les naïvetés de ses Poësies , ou plutôt les plaisanteries que la rime faisoit placer par ceux qui lui étoient contemporains , ou qu'il a peints sous leur nom. Il composa une Epître à *Sire Etienne Fichet , Greffier de la Gruerie de Dijon* ; dans la Réponse que lui fait le sieur Fichet , ou que Roger lui fait faire , il souhaite

haite à Roger *de saluts un Bichet.*

Vous sçavez que du côté de la Bourgogne le Bichet est une mesure de grains, qui contient deux boisseaux : on prononce *Pi-chet* du côté de Soissons. Les Salutations mesurées au *Bichet* sont une chose un peu singuliere.

Dans la feuille G. est un Dialogue de *Monsieur de De-là et Monsieur de De-çà*, composé en 1533. Il le finit par ces Vers :

Or est le temps partir d'icy,  
Pour aller boire à Irency,  
Et engager robe et pourpoint.

Irency est une petite Ville que vous connoissez, à trois lieuës d'Auxerre : elle est féconde en très-bons vins rouges. Voyez dans le Mercure d'Octobre 1736. page 2368. la circonstance d'un Evenement fort surprenant arrivé en ce lieu. Le Poëte, au reste, nomme *Irency* préféablement à *Coulanges-les-Vinenses*, parce qu'il lui falloit une rime en y.

A la Feuille H. iij est la *Complainte d'un Serviteur pour la mort de Charles du Refuge, Abbé de Monstier-la-Celle à Troyes.* Roger faisoit des Poësies au nom de tout le monde.

A la Feuille I. *ultimô* il marque quels sont, à son avis, les meilleurs bûveurs ou les plus curieux



## 1048 MERCURE DE FRANCE

curieux de bons vins parmi nos peuples  
François et leurs voisins :

Picars , Normans , Bretons et Navarroys  
Ces vins claijets de Beaulne et l'Auxerroys  
Plus aimeroient que toute autre utencile.

Or quel prix payoient-ils alors ces bons  
vins ? le Rondeau de la Feuille *M. ij* nous  
l'apprend.

Comme on m'a dit , et que j'ai entendu ;  
Le muy le vin cent sols avez vendu  
A un Marchand , qui est assés bon prix.

Fol. *N. ij* . est une Poësie sur Huguet  
Thuillant ; celui-là aparemment qui aida à  
chasser d'Auxerre les Huguenots trente ans  
après , ou bien son Pere. *Voyez mon Histoire*  
*imprimée à Auxerre en 1723. pag 165. et*  
*168.*

L'attention de Maître Roger sur les E-  
nemens tragiques arrivés de son temps , lui  
fit composer ensuite l'Epitaphe de Jacques  
de Beaulne , Seigneur de Semblancay , pro-  
che Tours , celle de cinq hommes tués dans  
la forêt de Biere , ( c'est celle de Fontaine-  
bleau ) le xi. Mars 1534. du nombre des-  
quels étoit Jean Hobelin , Licentié ès Loix ,  
Avocat. Vous trouverez encore l'Epitaphe  
d'Antoinette Duchesnay , femme de Jac-  
ques

ques de Giverlay , Chevalier , Seigneur de Champolet , inhumée à Batilly en 1531 ; celle d'Etienne Fichet , duquel je vous ai déjà parlé : j'y ai remarqué ce Vers :

Expert étoit à composer Epîtres.

Il semble que sur ce témoignage on peut l'agréger aux Auteurs de Bourgogne , dont M. l'Abbé Papillon , Chanoine de la Chapelle aux Riches de Dijon , a recüeilli un gros volume qu'il auroit publié , si la mort ne nous l'avoit enlevé le 23. Février dernier.

J'ai commencé dans cette Lettre le détail de quelques-unes des Poësies de Maître Roger par une Epitaphe ; il faut que je le finisse de même. Plusieurs Morceaux d'un Auteur rapportés en entier , et rapprochés l'un de l'autre le font mieux connoître.

*Epitaphe de Michel Armant, Bourgeois  
d'Auxerre , et Notaire Royal.*

**C** I dessous gist le bon et bien nommé  
Michel Armant , jadis très-renommé ;  
Plein de vertus , bon preud'homme et loyal ,  
Savant Expert , et Notaire Royal ,  
Aymé de tous , humain et charitable ,  
Doux et bening , droit , ferme et veritable ,

Né

Né de Varzy , ( a ) et en progeniture ,  
 Issu de gens de loüable nature :  
 Qui trépassa garmi de foy et loy ,  
 Le propre jour de Monsieur Saint Eloy ,  
 L'an mil cinq cent trente-huit à Ausserre.  
 Le doulx Jesus à luy son ame serré. *Amen.*

Je ne sçais pas , M. si vous aprouvez la conjecture que j'ai risquée dans ma Lettre imprimée dans le Mercure de Decembre dernier p. 2815. sur l'origine du Proverbe de *Roger Bontemps*. Je sçais seulement que le Dictionaire de Trévoux la fait remonter plus haut ; mais on peut demander des Titres pour autoriser cette antiquité. Le Livre de Poésie que je produirs me sert de preuve. Je croi d'ailleurs que l'Auteur dans le rang qu'il tenoit , n'auroit pas voulu prendre le surnom de *Bontemps* , si ce surnom avoit été trivial avant lui.

Quoi qu'il en soit j'ai tiré de l'obscurité , pour ainsi dire du Tombeau , notre Maître Roger , digne Citoyen d'une des bonnes Villes de Bourgogne , et j'ai donné aux Extraits que j'ai faits de ses Oeuvres le Titre de

( a ) Varzy est une petite Ville du Diocèse d'Auxerre à 12. ou 13. lieues de la Ville Episcopale. Voyez ce que j'en ai dit pag. 284. et 285. de ma petite Histoire d'Auxerre , imprimée en 1723.

*Réveil*

*Réveil*, à l'exemple du Medecin Guenebaud de Dijon, qui faisant, il y a cent ans, la description d'une prétendue Urne ancienne, sur laquelle on lisoit le nom de *Chyndonax*, l'a intitulée *le Réveil de Chyndonax*. Au reste, je qualifie cette Urne de *Prétendue ancienne*, parce qu'un Sçavant de cette Ville très-âgé, m'a assuré qu'on en a reconnu la supposition, et qu'on la méprise si fort aujourd'hui, qu'elle est actuellement dans la basse-cour d'un Curé proche Versailles, où elle sert à abreuver des animaux.

Je suis, &c.



## O D E A D A M O N.

**D**Epuis que du Dieu de la Thrace

Louis a calmé les fureurs,

Cher Damon, sur les pas d'Horace

J'aime à cueillir par tout des fleurs;

Le cœur libre, l'esprit tranquille,

Le Cabaret m'offre un azile

Contre les soucis et les soins;

Là, ceint de pampre et de lierre,

Je verrois s'écrouler la terre,

Sans en chanter un air de moins.

Comme



Comme toi, d'un destin barbare ,  
 J'apprends à braver la rigueur ;  
 Aux coups fatals qu'il me prépare  
 J'ai déjà préparé mon cœur.  
 De quelques traits dont il me frappe ,  
 Il semble toujours que j'échape  
 A de plus terribles encor ;  
 Et ce Stoïsme que j'aime ,  
 A sçû dans l'âge de fer même  
 Me faire trouver l'âge d'or. .



Du présent occupé sans cesse ,  
 Je ne prévois point l'avenir ;  
 Un plaisir passé ne me laisse,  
 Qu'un agréable souvenir.  
 Loin de moi , prudence inutile :  
 Des jours que la Parque me file,  
 Je mets chaque instant à profit ;  
 Guidé par ce charmant délire ,  
 Avec ma bouteille ou ma Lyre ,  
 Je fixe le temps qui me fuit.



Heureux , si quand le vin m'anime ,  
 Tu daignois me voir quelquefois !  
 Aux doux sons que ton Luth exprime ,

**J'oserois**

Poserois marier ma voix ;  
Quels accords ! Dieux ! Quelle harmonie !  
Le fameux Chantre d'Ionie  
Ne forma jamais rien d'égal ;  
Mais bien plus que lui Philosophes ,  
Nous plaindrions-nous dans nos Strophes  
D'une Maîtresse ou d'un Rival ?



Non , au Dieu qu'adore Cythere  
Ne prodiguons jamais nos vœux :  
Un cœur , que la raison éclaire ,  
Déteste l'amour et ses feux.  
Jeune , sous la honteuse chaîne  
D'Iris , D'Alphise , ou de Climene ;  
Je n'ai que trop long-temps gémi.  
Par tant d'épreuves rendu sage ,  
Au Ciel pour prix de mon hommage ,  
Je ne demande qu'un ami.



Est-ce dans le métier funeste ,  
Où mon étoile m'a plongé ,  
Que je dois chercher un Oreste ;  
Par qui mon mal soit soulagé ?  
L'or brille-t-il , les amis naissent :  
Disparoît-il ? ils disparaissent.  
Veut-on emprunter ? ils sont sourds.

Tel

Tel Athenes vit le Cinique  
 Auprès des marbres du Portique  
 Jadis mandier du secours.



Sur les amis , sur leur parole ,  
 Instruit à ne compter jamais ,  
 Dussay-je n'avoir qu'une obole ?  
 L'obole borne mes souhaits.  
 Tombai-je en l'extrême indigence ?  
 Enveloppé de ma constance ,  
 Seule elle me sert de soutien.  
 Ressource aimable ! heureux remède !  
 Le trésor qu'un autre possède ,  
 Je le regarde comme un rien.



Ainsi , lorsque de ses Oracles  
 Themis ( a ) m'eût confié les droits ;  
 Je sus renverser les obstacles ,  
 Que la fraude oposoit aux Loix ;  
 Contre l'innocent qu'on accable ,  
 Ou pour protéger le coupable ,  
 L'or n'avilit point mes talens :

( a ) L'Auteur a autrefois postulé dans le Parlement d'Aix , et après avoir servi dans le Regiment de Gévres , Cavalerie , il se mit dans l'Artillerie , Bataillon de la Bori , où il est actuellement.

Et

Et je ne souillai point ma vie  
De l'impudence d'Afranie , ( a )  
Ni du gain que proscriit Valens. ( b )



Tel sous les drapeaux de Bellone ,  
Depuis deux lustres retenu ,  
Malgré l'horreur qui l'environne ;  
J'ai vû la mort sans être émû.  
Non , qu'en excitant mon courage  
Parmi le sang et le carnage ,  
Je cherchasse à me faire un nom :  
Content de n'être point Thersite ,  
Je n'enviai point le mérite  
D'Achille , ni de Scipion.



Mais aux Loix du devoir fidele ;  
J'obéis avec fermeté ;  
A mon Roi je devois du zele ,  
Et non pas de l'oisiveté.  
Gévres \* . . . . mais inutile attente !

( a ) Voy. *Val. Max. Liv. 8. ch. 3. et la l. 1. §. sexum ff. de postul.*

( b ) Voyez la Loi *Quisquis §. apud Urbem C. de postul. publiée sous les Empereurs Valens et Valentinien.*

\* Dans le Régiment de Gévres.

De °



Des Heros que ce corps enfante  
 La Paix suspendoit la valeur ;  
 Si j'ai pû servir ma Patrie ,  
 Je ne dois qu'à l'Artillerie  
 Mes services et mon bonheur.



Quel bonheur ! ai-je osé le dire ?  
 Faut-il ainsi nommer un sort ,  
 Qui ne peut enfin me conduire  
 Qu'à l'Hôpital , ou dans un Fort ?  
 Helas ! c'est à quoi se terminent  
 Les penibles travaux qui minent  
 Mon corps , sous leur faix abbatu.  
 Dans cette disgrâce certaine ,  
 En vain attendrois-je un Mecene ;  
 Je n'ai pour moi que ma vertu.



Foible apui contre l'infortune !  
 Né sous un astre malheureux ,  
 Auprès des Grands qu'on importune ;  
 Est-ce assez d'être vertueux ?  
 Plus d'un est venu me sourire ;  
 Et loin du bas , où je respire ,  
 A voulu m'ouvrir un chemin ;  
 Mais jamais du haut de la roüe

**Pour**

Pour me retirer de la boüe ,  
Aucun ne m'a prêté la main.



Graces au doux nectar d'Automne ,  
Je suis sans crainte et sans désirs ;  
L'oubli , dont un autre s'étonne ,  
Ne sçauroit troubler mes plaisirs.  
Hirson ( a ) renferme dans sa cave ,  
Le Baume sacré , dont je lave  
Les coups que le sort m'a portés ;  
Tous les soirs au fils de Semele  
Je puis rendre un compte fidele  
Des jours que les Dieux m'ont prêtés.



Voilà , cher Damon , le principe  
D'où naît ma joie et mon repos.  
Le vrai bien que cherchoit Chrysipe ,  
Je l'ai trouvé parmi les pots.  
Et l'ame aux malheurs aguérie ,  
J'aime mieux , loin de ma Patrie ,  
Vivre comme vivoit Teucer , ( b )  
Qu'entêté d'une humeur bizarre ,

( a ) *Fameuse Auberge de la Ferre.*

( b ) *Voy. Hora. Liv. I. Od. VII,  
I, Vol.*

- Aller comme autrefois Icare , \*
- Donner mon nom à quelque Mer.

*A la Fere , par M. d'Oilgober de  
Talaples , en Provence.*



*LETTRE écrite de Tonneins le 21 Avril  
1738. au sujet de la sixième Scène du qua-  
trième Acte de la Tragedie de Britannicus.*

**D**Epuis que je lis votre Mercure , Mon-  
sieur , je ne cesse point de louer votre  
attention à faire part au Public de toutes les  
Pièces de Litterature qui viennent à votre  
connoissance ; & ces Pièces sont le plus sou-  
vent accompagnées de Remarques judicieu-  
ses , qui sont d'un grand secours pour en  
découvrir les beautés ; par ce moyen vous  
parvenez à satisfaire le Public , & vous don-  
nez aux Gens de Lettres une noble émula-  
tion , qui ne peut manquer de les soutenir  
dans leurs travaux , et augmenter , s'il est  
possible , le vrai et bon goût qui regne au-  
jourd'hui : on voit effectivement s'élever de  
toutes parts des Sociétés de Gens d'esprit  
qui travaillent à l'envi à vous fournir des Pie-  
ces dignes de votre Journal , ou des frag-  
mens de celles qui ont été soumises à leur

\* *Qvid. Trist. Liv. I. Eleg. II,*

examen :

examen : telle est la sixième Scene du quatrième Acte de la Tragedie de Germanicus , qui vous a été adressée par l'un des Membres de l'Académie Royale de Caën , et que vous avez inserée dans le Mercure de Février 1738.

Il faut convenir que ce Morceau merite votre attention et celle des Gens de Lettres , le sublime y paroît à chaque mot , on est forcé d'admirer dans cet Ouvrage l'heureux génie de l'Auteur , l'élégance de son stile , la majesté des Vers , et l'énergie des expressions ; enfin on ne peut voir rien de plus touchant , ni de mieux touché , et le sujet est manié avec justesse et précision. Je ne puis vous pardonner le silence que vous avez gardé, tant sur la Piece que sur son Auteur ; si l'on en juge par ce coup d'essai , il peut se flater de surpasser les plus grands Poètes dans le Genre Dramatique.

Quel objet est plus capable d'exciter des mouvemens de tendresse et de pitié que le cœur entier et sanglant de Germanicus entre les mains ou dans le sein d'Agrippine ! le Public que l'on a vû si souvent attendri à la vuë de l'Urne de Cornélie , ne pourra refuser son applaudissement à un spectacle si nouveau et si peu attendu. On peut dire à la gloire de l'Auteur de cette Tragédie , que pour se frayer une route nouvelle , il n'a

B ij imité

imité en aucune façon ; ni suivi les traces de M. Corneille ; d'ailleurs cette réflexion que l'Auteur fait faire à Agrippine , *qu'elle se trouve dans le même Palais , qui fut témoin de son Enfance et de son Mariage* , paroît venir fort à propos pour achever de remuer et d'attendrir ; et les récits de la prison de Drusille et des dernières paroles de Germanicus , dont cette Scene est ornée , sont amenés avec tant d'art , et si naturellement , qu'ils sont capables de soutenir le Spectateur dans la plus vive compassion.

J'admire encore la naïve peinture de la tendresse filiale dans Drusille, et les mouvemens de douleur que produit en elle la mort de son Pere : l'Auteur a touché cet endroit avec tant de précision , qu'il me fait condamner les plaintes de Chimene sur la mort de son Pere ; elle se répand en pleurs et en discours tendres et expressifs , à la vérité , mais trop longs pour une personne affligée ; l'Auteur de Germanicus, au contraire, mieux instruit des mouvemens du cœur humain , pour marquer avec plus d'énergie la vive douleur de Drusille , la rend muette , se contentant d'exprimer tout ce qu'elle ressent en un demi Vers , et par un coup de Théâtre surprenant dans l'autre moitié du même Vers , de cet excès de tristesse qui empêche Drusille de se plaindre de la mort de

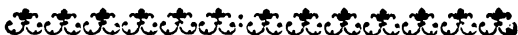
de son Pere , il la fait rapidement ; et sur le champ passer à la crainte de perdre son Amant , dont le souvenir étouffe subitement en elle les mouvemens de la nature ; et enfin par un prodige dont l'amour est seul capable , elle recouvre l'usage de la parole ; et pendant le reste de la Scene , elle s'occupe uniquement du soin de justifier son Amant , fils du meurtrier de son Pere.

Il y a tant d'endroits dans cette Scene , qui sont traités avec délicatesse , que si j'entreprendois de les relever , je passerois les bornes d'une Lettre , & je ferois une Dissertation.

On ne peut rien ajoûter à l'idée qui a été donnée de la versification , il est vrai qu'elle n'est pas par tout d'une égale beauté , et que même elle est un peu dure en quelques endroits ; mais ces défauts se trouvent heureusement réparés et adoucis par le nombre d'exclamations qui sont dans cette Scene , causées les unes par la douleur , & les autres par l'amour.

Au surplus je crois que le Public se conformera avec raison au jugement que Mrs de l'Académie de Caën ont porté sur cette Piece qui est certainement très-propre à exciter de grands mouvemens par la nouveauté du spectacle , et par la rapidité avec laquelle les passions se succèdent les unes aux autres.

Je vous dirai , M. que cette noble émulation dont je vous ai parlé au commencement de cette Lettre , fait déjà des progrès dans ce Pays , ainsi vous ne tarderez pas à recevoir les Essais des travaux de ses Nourrissons , je vous préviens qu'ils aiment un peu à briller , et qu'ils comptent que vous leur en fournirez les moyens , et qu'ils jouiront de l'indulgence que vous accordez si gracieusement aux nouveaux Auteurs qui se distinguent , pour les encourager et les exciter à vous produire des Ouvrages dignes d'occuper une place dans vos collections. J'ai l'honneur d'être , &c.



## EPITRE AU SOMMEIL.

**D**ieu du Sommeil , Dieu favorable ,  
 Toi , qui soulages tous nos maux ,  
 D'où vient que ta main secourable  
 Refuse à mes yeux ses pavots ?  
 Déjà l'inégale Déesse  
 A fait la moitié de son tour ;  
 Les fracas et les soins du jour  
 N'épouvantent plus la molesse ;  
 Tout est tranquile autour de moi ;  
 Tout ressent ici l'indolence ,

L'aimable

L'aimable et sage négligence  
Me tient lieu du Sceptre d'un Roy ;  
Mais loin d'être à mes vœux sensible ,  
Sommeil, tu sembles fuir mes yeux ;  
Qui peut donc , hélas ! Dieu paisible ,  
T'éloigner ainsi de ces lieux ?  
Il est vrai que jamais Valere  
N'a goûté les tendres douceurs ,  
Qu'à présent ; même en ses fureurs ,  
Il s'agite , il se désespère ,  
Mais lorsque le démon du Jeu ,  
Dans un cœur a soufflé sa peste ,  
Toujours éveillé par le feu  
D'une passion si funeste ,  
On préfère , loin du repos ,  
Les cartes autour d'une table ,  
A la douceur inestimable  
D'un bon lit et de ses pavots.  
D'autre côté , ce politique ,  
En robe de chambre , en bonnet ,  
Songe creux en son cabinet ;  
Je ris de voir sa face étique.  
Pour atteindre aux plus grands honneurs ;  
Il rêve aux moyens qu'il doit prendre.  
Il compte l'or qu'il va répandre ,  
Pour avoir à son gré les cœurs.



Bien-tôt il préviendra l'Aurore ,  
 Afin d'aller faire sa cour ,  
 Et consacrera tout le jour  
 A la fortune qu'il adore.  
 Tu ne le connois point encore ;  
 Dieu du repos , tu fuis au loin  
 Un cœur déchiré par le soin ,  
 Et que l'ambition dévore.  
 Je vois dans un réduit affreux ;  
 De l'Harpagon le vrai modele ,  
 La face blême et les yeux creux ;  
 A la lueur d'une chandelle ,  
 Arranger des sacs tout poudreux  
 Sur les rangs d'antiques Tablettes ;  
 Et chercher d'un œil curieux  
 A rajeunir de vieilles dettes.  
 Il tremble à chaque mouvement ;  
 Il pâlit en voyant son ombre ,  
 Il a peur qu'en cet Antre sombre ,  
 Les rats n'enlevent son argent.  
 Pour un fou de cette nature ,  
 Tes doux pavots ne sont pas faits ;  
 Dieu du Sommeil , c'est dans la Paix ;  
 C'est dans une demeure pure ,  
 Que tu te plais à rendre heureux  
 Un Mortel maître de lui-même ;  
 Ce n'est qu'à toi qu'il fait des vœux ;

Par-là son bonheur est extrême.

Dieu charmant, tu sçais que mon cœur,

Mettant en oubli tout le monde,

Pour jouir d'une paix profonde,

Cherche et trouve en soi son bonheur.

Tu sçais qu'à mes yeux la Fortune

N'aura jamais rien de charmant,

Que ma seule affaire à présent

N'est que de n'en avoir aucune,

Que je laisse aux autres Mortels

Le jeu, les honneurs, les richesses,

Et que content des biens réels,

J'en abandonne les especes.

Que ne fais-tu donc à mes yeux

Sentir ta douce violence ?

Le calme t'appelle en ces lieux ;

Mes passions sont en silence.

Si du puissant Maître des cœurs

J'ai quelquefois porté les chaînes ;

Je n'ai goûté que ses douceurs,

Sans jamais ressentir ses peines.

Pour connoître aussi les plaisirs,

J'ai noyé mes soins dans leurs charmes.

Mon cœur n'en ressent point d'alarmes ;

La vertu regloit mes désirs.

Cette agréable négligence,

Dont je fais ma félicité,

B r

N'est

N'est pas la honteuse indolence  
 D'un voluptueux hébété.  
 La vertu qui regne en une ame ;  
 Y produit la tranquillité ;  
 Lorsqu'on en a détruit la flamme ;  
 Tout le reste est en sûreté ;  
 Mais je sens que ma voix te touche ;  
 Doux Sommeil , jè sens tes pavots ;  
 Ils me plongent dans le repos ;  
 La parole expire en ma bouche ;  
 Mes yeux suivent ta douce loi ;  
 Ils ferment enfin la paupiere ;  
 Et mon ame s'enfuit de moi ,  
 Pour n'être qu'à toi toute entière.

D. P.

\*\*\*\*\*

*ELOGE Historique de M. l'Abbé Papillon,  
 Chanoine de la Chapelle aux Riches  
 de Dijon.*

**P***Hilbert Papillon* nâquit à Dijon le 1<sup>r</sup>  
 Mai 1666. de *Philippe Papillon* , Avocat  
 au Parlement , Référendaire en la Chancel-  
 lerie de Bourgogne , et d'*Anne-Ursule Par-*  
*ressot* , et fut l'aîné de six enfans qui sorti-  
 rent de ce mariage.

Certains

Certains Mémoires manuscrits placent à Tours l'origine des *Papillons*, qui se sont établis en Bourgogne ; si l'on veut en sçavoir davantage, on n'a qu'à consulter les *Memoires de Marolles*, pages 9. et 327. *L'Histoire Ecclesiastique de Beze*, pag. 750. 771. et 780. en 1561. Tom. I. et *L'Histoire du College de Navarre du Docteur de Lannoy*, pag. 268. et 407.

Cette Famille qui est fort ancienne à Dijon, et alliée à plusieurs Maisons de distinction, compte parmi ses Ancêtres, *Almaque Papillon*, Dijonnois, Valet de Chambre de François I. et bon Poète, dont elle conserve le Portrait, qui marque son Emploi chés le Roy, et où l'Auteur est représenté âgé de 72. ans en 1559. Le célèbre Marot étoit son ami, et adresse à François I. une Epitre qui se trouve, Tom. I. pag. 218. des *Oeuvres de Marot*, Edition de la Haye 1700. pour lui recommander *Papillon*, Poète François, étant malade. L'estime que Marot avoit pour ce Poète paroît dans cette Epitre au Roy, à qui il dit :

*Que Papillon tenoit en main la plume,  
Et de tes faits faisoit un beau volume:*

Personne, à ce que je crois, n'a parlé de cette Histoire de François I. par *Papillon*. C'étoit aparemment un Poème à la gloire du Restaurateur des Belles-Lettres en France.

B. vj. ce 2

ce , au XVI. siècle. Il y avoit entre Marot et *Papillon* une conformité d'âge , d'emploi et de goût pour la Poésie. L'on trouve quelques Pièces de ce dernier dans un Recueil de Vers imprimé à Lyon chés De Tournes en 1541. *La Croix-du-Maine* nous apprend, pag. 422. de sa *Bibliothèque Française* que le *Throne d'honneur* est de *Papillon*. Il étoit en relation avec le fameux *Corneille Agripa* , qui dans une Lettre du 31. Decembre 1527. en fait mention en ces termes . *Eruditissimus Papilio in suis literis salutem ad me ex tuo nomine scripsit.*

L'on peut encore mettre au rang de ceux qui ont illustré cette Famille , *Thomas Papillon* , Jurisconsulte et Avocat au Parlement de Paris , dont la Patrie n'est pas bien connue. Il sçavoit les Langues , et étoit versé dans les Belles-Lettres. On a de lui : *Libellus de Juris accretionibus. Paris. Berson. 1631. in 8°. De Directis hereditum Substitutionibus. Paris. 1616. in 8°.* Le Jurisconsulte *Othon* a mis ces deux Traités dans le 4<sup>e</sup>. volume de son *Thesaurus Juris Romani in-fol. Lugd. Batavor. Vander-Linden 1729.* *Thomas Papillon* est encore Auteur des *Commentarii in 4. priores Titulos Libri 1. Digestorum. Paris. Petrus Durand 1624. in-12.*

Revenons à *Philibert Papillon* , après qu'il eût fait , avec succès , ses premières études

au

au College des Jésuites de Dijon , il obtint d'un Pere qui l'aimoit tendrement, la liberté d'aller dans la Capitale du Royaume , cultiver les dispositions qu'il avoit pour les Belles-Lettres. Comme il témoignoît beaucoup d'ardeur pour l'Anatomie et pour la Botanique , il donnoit lieu d'esperer qu'il se livreroit à son penchant pour la Medecine , mais dans la suite il negligea ces Sciences , et embrassa un genre de vie qui ne lui permit pas de les étudier , comme il l'auroit désiré.

Il ne suivit point à Paris la méthode ordinaire des Jeunes-gens , et il regarda moins cette grande Ville , comme le centre de la volupté , que comme l'asile du bon goût et des Muses. On l'y vit mettre à profit un temps quela Jeunesse a coûtume de donner au plaisir , & on lui a oüï dire plusieurs fois qu'il n'en ressentoit point de si vif , ni de si pur , que lors qu'il voïoit un Sçavant.

Quoi qu'il ne manquât pas de goût pour les Edifices somptueux et les autres Monumens publics , que Paris offre par tout aux regards des Etrangers , il faisoit ceder ce goût sans peine à l'inclination de voir des Gens de Lettres , persuadé qu'il trouveroit toujours l'occasion de contempler ces Morceaux de l'Art si vantés , mais que celle de voir des Sçavans ne s'offriroit pas avec la même facilité.

Leur

Leur vuë n'étoit pas pour lui un simple objet de curiosité. Il tâchoit de profiter de leurs lumieres , il les interrogeoit , les consultoit , leur proposoit ses doutes & ses difficultés , mettant au nombre de ses heureuses journées , celles qui lui présentoient un Homme de Lettres sociable et communicatif : il connut tellement le prix de ces dernières qualités , si rares parmi les Sçavans , que lors qu'il eut atteint le degré de Science où il parvint dans la suite , il se plût à aider de ses conseils ceux qui avoient recours à lui.

Après un séjour de trois années à Paris , où il se contenta de se faire recevoir Bachelier en Droit Civil et Canon , il revint en Province. Dès ce temps là , il se faisoit une occupation aussi utile qu'agréable , d'apprendre à connoître les bons Livres , leurs différentes Editions , et leurs Auteurs ; Science qu'il a portée depuis à un très-haut point , et dans laquelle peu de personnes peuvent se flater d'avoir fait un aussi grand progrès. Il ne se borna pas à une connoissance simple et extérieure des Livres , comme tant de gens font aujourd'hui : il lisoit beaucoup , il méditoit sur ses lectures , et sa memoire lui fournissoit dans la conversation quantité d'Anecdotes intéressantes et de traits curieux , qu'il avoit puisés dans les bons Ouvrages.

vrages, et dans le commerce des Sçavans.

Rendu à sa Famille en 1692. il se déterminâ entièrement à l'Etat Ecclésiastique, entra au Séminaire de Dijon, et reçut la Prêtrise le 27. Mars 1694.

Une difficulté qu'il avoit de s'enoncer, et qui a duré toute sa vie, lui ayant interdites les fonctions de la Chaire et du Tribunal de la Pénitence, il crut ne pouvoir prendre un meilleur parti, que de consacrer ses jours à l'étude des Belles-Lettres.

Quelques Sçavans de Dijon ayant établi dans cette Ville vers 1693. une Assemblée Académique, composée de MM. du May, Lantin, Legouz Conseillers au Parlement, De la Monnoye, Baudot, Taisand, Moreau, qui fit à ce sujet un excellent Discours &c. *M. Papillon* y fut admis, et quelque jeune qu'il fut, il y tint son rang avec honneur.

Il consacroit le matin à l'Etude, et donnoit l'après-dînée à la visite de ses amis ou à la promenade. Exempt d'ambition et d'avarice, il s'est contenté toute sa vie d'un Canonicat d'un fort modique revenu à la Chapelle aux Riches de Dijon, où il fut reçu en 1690. quoi qu'on lui ait quelquefois offert des Bénéfices plus considérables, qu'il a toujours refusés.

Il jouissoit, à la vérité, d'un patrimoine assez ample, qui le mettoit à l'abri de la nécessité.



nécessité ; c'étoit un de ses grands principes que rien n'est plus contraire au succès des Etudes que l'indigence. Persuadé qu'un homme de Lettres a besoin de beaucoup de tranquillité d'esprit , incompatible avec la nécessité. Il répétoit quelquefois ce Rondeau de Madame Deshoullières :

- » Le bel esprit au siecle de Marot ,
- » Des dons du Ciel passa pour le gros lot ;
- » Des grands Seigneurs il donnoit l'accoi-
- tance,

.....

- » Et qui plus est faisoit boüillir le pot , &c.

Et il apuyoit fort sur le dernier Vers.

Une fortune honnête, une situation exempte d'inquiétudes et d'embarras , du goût pour les Sciences , des talens naturels et acquis ; tout concourant à lui former l'esprit , et à le nourrir du suc des bons Auteurs , il devint un habile Critique. Sa passion pour les Livres étoit si grande , que ses parens ne fournissant pas à son gré assés abondamment à ses emplettes litteraires , il avoit sacrifié dans sa premiere jeunesse , au désir de se faire une petite Bibliotheque , jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie , et l'on peut dire que cette inclination l'a suivi jusqu'au tombeau. Ses Livres n'étoient pas pour lui

un

un ornement inutile ; il lisoit beaucoup , comme je l'ai dit , et sa dernière maladie ne lui permettant pas la lecture , tout le monde , jusqu'à sa servante même , pour ne le pas priver d'un amusement si noble et si agréable , suppléoit à son impuissance.

Tous les Sçavans qui passoient à Dijon se faisoient un plaisir de lui rendre visite , et de parcourir sa Bibliothèque , pleine de Livres rares et curieux. Les Connoisseurs qui l'ont examinée , ont été contents du choix de ses Livres , et de la beauté des Editions. Il les communiquoit avec une bonté peu commune , suivant également en cela son inclination à obliger , et le zèle dont il étoit animé pour la gloire de la République des Lettres , à l'exemple de l'illustre Jean Grolhier de Lyon , mort en 1565 , à l'âge de 86. ans , qui sur chaque volume qu'il faisoit relier , avoit soin que l'on mît , ainsi que je l'ai lu sur quelqu'uns : *Jo. Grolierii et amicorum.*

Quoique *M. Papillon* prêtât si généreusement ses Livres , il les regardoit comme un trésor ; aussi lui ont-ils procuré la connoissance de mille choses curieuses , qui font tout le plaisir d'un homme de cabinet. L'on en trouve peu sur lesquels il n'ait fait d'excellentes Notes , qui les rendent d'un grand prix. Il ne s'étoit pas borné à la Critique : presque tous les Arts étoient de son ressort. Théologie ,

gie , Philosophie ancienne et moderne, Anatomie , Botanique , Géographie , Chronologie , Histoire ; il avoit la clef de toutes ces Sciences. Persuadé qu'il étoit honteux à un honnête homme d'ignorer l'Histoire de son Pays , il avoit fait une étude particulière de celle de Bourgogne , qu'il possédoit fort bien ; mais son goût s'étoit plus particulièrement déclaré pour l'Histoire Littéraire de cette Province , et voici ce qui a donné lieu à sa curieuse Bibliothèque , Manuscrite des Auteurs de Bourgogne.

M. Charlet Curé d'Athay proche Dijon , lui ayant communiqué en 1716. sa *Langres sçavante* , cet Ouvrage excita l'émulation de M. Papillon pour les Ecrivains du Pays. La négligence avec laquelle l'Auteur avoit traité son Sujet , anima M. Papillon , et lui fit faire mille découvertes ; dont il remplit les marges de la *Langres sçavante*. M. le Président Bouhier, si célèbre dans toute la République des Lettres, eut connoissance de ce Projet en 1718 , et l'invita à quitter un plan si borné ; en un mot, à faire une Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne. M. Papillon eut beau représenter que l'entreprise étoit au-dessus de ses forces , et alléguer le précepte d'Horace :

*Sumite materiam vestris , qui scribitis , æquam  
Viribus , et versate diu quid ferre recusent ,  
Quid valeant humeri.* Art. Poët.

Il fallut vaincre sa modestie, et on lui a ouï dire plusieurs fois, que sans les sollicitations de cet illustre Magistrat; pour qui il avoit une estime et une vénération particuliere, et sans le loisir de la campagne, il n'auroit jamais eu le courage d'entrer dans cette vaste carrière.

Quoique toujours en garde contre l'amour propre, il ne laissoit pas de dire, que s'il n'avoit pas réüssi, ce n'étoit pas faute d'avoir connu ce qui auroit pû domner à son Ouvrage un certain degré de perfection, et je ne doute pas que le Public ne souscrive à ce jugement.

Pour mieux réüssir dans un plan si étendu, il avoit parcouru toute la Bourgogne avec un curieux Botaniste de ses amis; et tandis que l'un examinoit les Plantes que produit cette Province, l'autre approfondissoit tout ce qui pouvoit concerner l'Histoire Littéraire du Pays; *M. Papillon* fouilla dans les recoins les plus cachés des Bibliothèques de Cîteaux, la Ferté, Cluni &c. Il y a tout sujet d'espérer que ses héritiers auront soin d'enrichir la République des Lettres de cet Ouvrage si intéressant pour le Public, et sur tout pour la Bourgogne; le zele dont ils sont animés pour la gloire de l'Auteur, les portera à répondre aux vœux des Sçavans et au désir de *M. l'Abbé Papillon* lui-même, qui  
quelques

quelques mois avant sa mort , avoit formé le dessein de le mettre au jour , et avoit déjà pris à cet effet , avec un Imprimeur de Dijon , des mesures dont sa mort a retardé le succès. Ce n'est que par les fréquentes sollicitations de quantité de Gens de mérite , qu'il s'étoit enfin déterminé à l'impression de cette Bibliothèque , qui formera un volume *in-folio* ou un gros in-4°. et qui sera soumise , suivant les intentions de l'Auteur , à la révision de quelques personnes capables d'y faire les corrections qui paroîtront nécessaires.

Quoi qu'il n'eût entrepris qu'en 1718. l'Histoire Litteraire du Duché de Bourgogne , il est à propos de dire cependant , que plein de zele pour sa Patrie , et du désir de marcher sur les pas des Ecrivains de cette Province , il les avoit étudiés à fond , qu'il n'avoit rien épargné pour les connoître ; et que lors qu'il conçut le dessein de cette Bibliothèque , il avoit déjà rassemblé beaucoup de matériaux , qu'il n'a fait dans la suite qu'augmenter et mettre en ordre.

Quelques grands que fussent dans *M. Papillon* les talens de l'esprit , ils cedoient aux qualités du cœur. C'étoit un homme doux , simple , modeste , sans fard , ami de la vérité et de la justice , dont il prenoit dans l'occasion les intérêts contre tout le monde ;

il

il aidait ses amis de ses conseils , de ses livres , de son crédit , et sa bourse étoit toujours ouverte pour eux. Il aimoit naturellement la joie et le plaisir ; mais le plaisir que les Loix les plus sévères du Christianisme peuvent permettre. Ennemi des traits , même les plus légers de la médisance , son entretien étoit enjoué , et il pensoit , comme Scarron , que toute conversation languit insensiblement , si le sérieux n'en est quelquefois banni , si elle n'est assaisonnée de traits badins , et réveillée par quelques agréables et innocentes plaisanteries. Il n'a pas dédaigné même de rire quelquefois avec nos Muses Bourguignonnes , à qui il avoit fait autrefois la cour , et l'on a vu de lui quelques Vers en ce genre qui ne manquent pas de sel , mais qu'il ne montrait qu'à deux ou trois amis , et dont il pouvoit dire avec Horace :

*Non recito cuiquam nisi amicis, idque coactus ,  
Non ubi vi, coramve quibuslibet.* Lib. I. Sat. IV.

Les libertins n'osoient débiter devant lui leurs dangereuses maximes , ni lancer certains traits hardis dont tant de gens se font honneur dans notre siècle. Ferme et inébranlable dans la foi , sa présence seule confondoit les impies. Enfin pleinement convaincu des vérités de la Religion , il en rem-  
plissoit

plissoit scrupuleusement tous les devoirs, et on peut dire que son exactitude à les accomplir, malgré son extrême foiblesse et la rigueur de la saison, a avancé sa mort de quelques jours.

Pendant le cours de sa dernière maladie, qui a duré deux mois, et dans laquelle il a fait paroître une constance héroïque et de grands sentimens de pitié, il a distribué aux pauvres une somme considérable d'argent; et après leur avoir témoigné par ses dernières volontés l'amour qu'il avoit toujours eue pour eux pendant sa vie, il est mort en Philosophe Chrétien le 23. Février 1738. à trois heures après midy, âgé de 71. ans 9. mois et 22. jours, estimé et regretté de tous les Gens de mérite de cette Ville. Je ne doute pas même que sa mort ne touche également plusieurs Personnes de Lettres, avec lesquelles il étoit en relation à Paris, et dans diverses Provinces du Royaume; et comme ses illustres amis font une partie de son éloge, il est bon de les rassembler ici, sans oublier ceux qui sont morts avant lui, et sans me flater cependant de les nommer tous: il y en a quelques-uns qui peuvent échapper à ma mémoire, et même à mes recherches: J'ai dit plus haut qu'il étoit de l'Assemblée Académique de MM. du May, Lantin, De la Monnoye &c. ainsi il est inutile

tile de dire qu'il étoit ami de ces MM. particulièrement de M. De la Monnoye.

Il étoit connu de M. l'Abbé Fleury, Auteur de l'Histoire Ecclésiastique, qui lui a écrit plusieurs fois, de M. l'Abbé Leclerc, mort à Lyon en 1736. des PP. Le Long et Le Brun de l'Oratoire, de M. l'Abbé Petit, Auteur de la Rélation des Réjouïssances faites à Dijon pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin, de M. Collet dont il a imprimé la vie, du fameux Imprimeur Salliot, de M. le Président Boubier, de M. de la Riviere, retiré à l'Institution de l'Oratoire à Paris, de M. Titon du Tillet, de M. le Baron de la Bastie, de M. de Clugny, Conseiller au Parlement de Dijon, Editeur de la Coutume de Bourgogne, qui a paru sous le nom de François Bretagne de Nan-sous-Thil &c. à laquelle il a joint ses Observations, et Auteur de la Généalogie de la Maison de Clugny, de M. Le Tors, Lieutenant Criminel au Bailliage d'Avalon, de M. le Sage, Auteur de plusieurs Traités de Physique, de M. de Bruys, Auteur de la continuation de Tacite, d'Amelot de la Houssaie &c. de M. du Tillot, dont le Cabinet est si curieux par la variété des Pièces qui le composent, de M. Raviot, Avocat au Parlement de Bourgogne, Auteur des Arrêts notables du Parlement de Dijon, de MM. les Abbés Gou-

jer.



jet , le Beuf , Sallier , Bonardi et Leauté , Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Dijon , ci-devant Chanoine de Notre-Dame de la même Ville, homme très-versé dans la Théologie et dans les Langues sçavantes, des RR. PP. Desmolets , Grozelier , Nicéron , Oudin , et Planchet , Bénédictin de Dijon , Auteur de l'Histoire de Bourgogne en plusieurs volumes *in-folio* , dont le premier paroîtra incessamment , &c.

On a peut-être lieu d'être surpris que *M. l'Abbé Papillon* ait fait imprimer si peu d'Ouvrages pendant le cours d'une vie assés longue. C'est l'effet de sa modestie. Il se défioit toujous de ses lumieres et de son sçavoir. Le peu que le Public a vû de lui se trouve dans les Mémoires du P. Nicéron , dans la continuation des Mémoires de Littérature du P. Desmolets &c.

Pag. 275. du Mercure de Février 1737. le nom de *M. l'Abbé Papillon* paroît parmi les illustres amis de M. l'Abbé Leclerc, mort à Lyon.

Page 499-507. du Mercure de Mars de la même année , on lit : *Lettre à M. l'Abbé Papillon , Chanoine de Dijon , au sujet d'un Ouvrage sur les Pseaumes*. On dit que la Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne est de soi-même intéressante , et votre réputation ( est-il ajoûté ) la fait désirer avec ardeur.

*Fabricius*

*Fabricius Biblioth. med. et infima Latini-*  
*tatis*, pag. 561. cite avec honneur M. l'Abbé  
 Papillon.

M. Camusat parle de cette Bibliotheque  
 pag. 131. de son Histoire Critique des Jour-  
 naux. Amsterdam, Bernard 1734. in-12.

Le sieur Martel ayant annoncé cet Ou-  
 vrage dans ses Nouvelles Littéraires de 1724,  
 M. l'Abbé Le Blanc, connu par un Recueil  
 d'Elégies, et par sa Tragédie d'Aben-Saïd,  
 adressa en 1726. une Piece en Vers à *M.*  
*Papillon*, pour l'engager à publier sa Biblio-  
 theque, à l'occasion de laquelle, aussi-bien  
 que de la mort de l'Auteur, une autre Muse  
 de Dijon a fait les Vers suivans :

Helas ! *cher Papillon*, tu n'es qu'un peu de  
 cendre.

Inutiles soupirs ! vains regrets ! de tes jours  
 La Parque inexorable, en terminant le cours,  
 Dans l'éternelle nuit te force de descendre.  
 Mais quelle erreur séduit mon esprit agité ?  
 Chere ombre, tu jouïs de l'immortalité.  
 Quand de mille Ecrivains, l'honneur de leur  
 Patrie,  
 Fidele Historien tu traces le tableau,  
 Ta piume qui leur donne une seconde vie,  
 Sçait aussi t'affranchir de l'horreur du tombeau.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite du Havre  
sur quelques Personnes très-âgées.*

**J**E suis arrivé depuis quelques jours des Isles de l'Amerique en cette Ville , où après m'être reposé , j'allai voir la Citadelle ; l'Officier à qui je m'adressai , pour lui demander la permission de monter sur les remparts , voulut bien me faire l'honneur de m'y accompagner ; ma tournée faite , nous nous promenâmes sur la Place d'Armes. Je fus surpris d'y voir quelques Officiers qui me parurent très-vieux ; celui avec qui j'étois , me dit qu'il y avoit dans la garnison un Capitaine âgé de 90. ans , auquel on en donneroit tout au plus 60 , tant il est encore fort et vigoureux , ne sentant jamais aucune incommodité , deux Lieutenans , l'un âgé de 98. ans , lequel en a été plus de 50. Grenadier, & Lieutenant des Grenadiers dans le Regiment de Poitou ; il fait journellement deux lieues en se promenant , travaille dans un jardin qu'il a , et quand il est tout en sueur , il se seche tranquillement à l'air sans prendre son juste-au-corps ; l'autre est âgé de 102. ans , il a veritablement de la peine à marcher , mais il a la poitrine bonne , l'esto-  
mac

mac de même , lit sans lunettes , n'a point mangé de viande pendant le Carême , il est marié à une femme âgée d'environ 48. à 50. ans , assés jolie : ce sont des Troupes de l'Hôtel des Invalides qui composent cette garnison. Je vous prie , M. de vouloir excuser mes fautes dans la construction de cette Lettre ; je suis un Marin qui n'ai d'érudition que sur ce qui concerne directement mon métier ; mais je me pique de dire vrai.

Je suis , &c.

\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*

*Reverendissimum atque Excellentissimum D.  
DELCI, Rhodi Archiepiscopum, inque  
Aulâ Parisiensi Nuncium Pontificium, Gallia  
sic alloquitur in ejus discessu.*

# ODE.

**P**ærsulum , DELCI , decus atque prima  
Gloria , heu ! sanctam remeas ad Urbem ,  
Me relictâ , et non rediturus , arva  
Gallica linquis.

Me tua hæc Virtus , pice tincta nulla ,  
Me tui hi mores , maculis carentes ,  
Me tua hæc prudens , Pylæque Linguae  
Æmula Lingua

C ij

Jam

Jam beaverunt. Stupidus pependit

A tuis labris L O D O I X , et Aula :

Lentè , ut excullo frueretur ore ,

Sequana fluxit.

Te rubro ornabit Tiberis Galero ;

Ore tu optato Tiberim beabis.

Quàm tuo adventu sacra Vaticani

Limina ovabunt !

Gaudium ô quantò alius occupabit

Limina augusti sacra Vaticani ,

Cum Tibris , D E L C I , aspiciet caput T

Urbis , et Orbis !

Tunc meæ errantes in Ovile sanctum ,

Te vocante illas , pecudes redibunt ;

Quem Patrem Europa , hæresibus fugatis ,

Tota vocabit.

*Eminentissimi Cardinalis*  
**DE GESVRES ,**  
*Famulus minimus*  
*Dominicus Marquesi,*



*EXTRAIT d'un Memoire sur la Propagation du Son , lû à la rentrée de l'Académie après Pâques par M. Cassini de Thury.*

**L**Es Expériences qui avoient été faites jusqu'à présent en France , en Angleterre et en Italie , pour déterminer la quantité et les divers effets de la Propagation du Son , ne s'accordant pas toutes ensemble , l'Académie Royale des Sciences jugea devoir les faire exécuter dans des distances beaucoup plus grandes que celles que l'on y avoit employées.

On fit pour cet effet transporter deux pieces de Canon , que M. le Prevôt des Marchands avoit données pour faire ces Expériences ; la premiere , de douze livres de balle , à la pyramide de Montmartre , et la seconde , de douze livres , à la Tour de Montphery , qui en est éloignée de 14636 toises.

On avoit placé des Observateurs avec des Pendules à Secondes , non-seulement dans ces deux lieux , mais aussi à l'Observatoire , au Château de l'Hay , au Moulin de Fontenay et à Dammartin , qui est éloigné de Montmartre de 16079. toises.

Chacun de ces Observateurs comptoit à sa Pendule le temps entre le feu du Canon et le bruit, ce que l'on repetoit plusieurs fois en une même nuit.

Par ces Observations on a trouvé, 1°. que le Son dans un temps calme employoit une Minute et près de vingt-cinq Secondes à venir de Montmartre à Montl'hery, lorsque le temps étoit calme, ou lorsque le vent étoit dans une direction perpendiculaire à la direction de ces deux lieux, ce qui a donné la vitesse du Son de 173. toises en une Seconde, et a été confirmé par plusieurs Observations faites en divers autres endroits.

2°. Que le Son se transmet avec la même vitesse, lors qu'il parcourt un grand espace, que lors qu'il en parcourt un plus petit, sans se rallentir; ce que l'on a expérimenté par les Observations faites à Montmartre, l'Observatoire, l'Hay et Montl'hery, qui sont à peu près dans la même direction, où l'on a trouvé que la somme de chaque temps que le Son avoit employé à parvenir d'un de ces lieux à l'autre, étoit égale à celui avec lequel il étoit parvenu immédiatement de Montmartre à Montl'hery.

3°. Que le Son se transmet avec la même vitesse pendant le jour que pendant la nuit.

4°. Qu'il a aussi la même vitesse dans des temps de pluye que lorsque le Ciel est serein.

5°.

5°. Que la vitesse du Son est égale lorsque le bruit qui le produit est grand , que lorsqu'il est petit ; lorsque la bouche du Canon est dirigée vers le lieu d'où on l'entend , que lors qu'elle est en sens contraire.

6°. Que la vitesse du Son augmente lorsque le vent est favorable , et qu'elle diminue lorsqu'il est contraire ; cette augmentation ou diminution de vitesse a été jugée égale à celle que le vent avoit dans le temps des Expériences , ce qui semble prouver que l'air est le véhicule du Son.

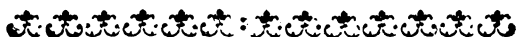
Dans toutes ces Expériences on a vû la lumière du Canon d'une grande vivacité , même à la distance de Montl'hery à Damartin qui est de 25000. toises ; ce que l'on a aussi remarqué en allumant une ou deux livres de poudre dans l'air libre , ce qui peut être utile pour des signaux , qu'il est nécessaire d'apercevoir de fort loin.

Ces Expériences de la Propagation du Son peuvent servir à découvrir la nature et la propriété du Son , et on peut les employer utilement pour déterminer les distances entre divers lieux , et faire la Carte d'un Pays , en observant d'un Lieu élevé la direction de tous les endroits que l'on découvre aux environs , et faisant tirer ensuite dans ce Lieu quelques coups de Canon , car chaque Observateur qui se trouvera en ces

C iij. divers



divers endroits , comptant l'intervalle de temps avec la lumière et le bruit , et le réduisant en toises , à raison de 173. par Seconde, sçaura sa distance au lieu d'où l'on a tiré , ce qui , au moyen de sa direction connue , déterminera la position de chacun de ces endroits.



# M A D R I G A L ,

*Sur un Portrait.*

**L'**Autre jour endormi dans les Bois de L . . .  
 Amour , ce Dieu malin , m'éveillant en sursaut ,  
 A mes yeux enchantés vint offrir un Tableau ,  
 Où le plus fidele pinceau  
 Sembloit avoir fixé tous les traits de Diane ;  
 Ah ! lui dis-je , accablé par un destin fatal ,  
 Si tu veux adoucir les tourmens de ma vie ,  
 Et me faire goûter un bonheur sans égal ,  
 Garde pour toi cette Copie ,  
 Et donne-moi l'Original.

*Le Chevalier d'Alleman.*



**R E P O N S E**



*REPONSE de M. d'Anville, Géographe ordinaire du Roy, à M\* \* \*.*

**V**ous m'avez fait plaisir, Monsieur, de me communiquer la nouvelle Edition qu'on vient de faire en Hollande de l'Histoire de la Chine du P. Duhalde, laquelle fut imprimée pour la première fois à Paris, il y a environ trois ans : mais en me communiquant cette Edition, vous exigez de moi que je vous dise ce que je pense, sur tout des Cartes copiées à la Haye, sur celles qui ont été gravées à Paris. Pour ce qui est de l'impression du Livre, vous sçavez, me dites-vous, à quoi vous en tenir. Vous ne pouvez goûter que les Cartes, qui font une partie essentielle de l'Ouvrage, et qui doivent accompagner la Description des Provinces, en soient totalement séparées, et mises à part dans un grand volume d'un format tout différent. Vous trouvez que l'Impression n'a rien au dessus des Impressions les plus ordinaires de Hollande, petit Papier, Caracteres très-communs, les Lignes extrêmement serrées, et d'une longueur démesurée, ce qui fatigue le Lecteur, par l'attention forcée qu'il doit avoir pour ne se

pas méprendre dans le passage d'une ligne à une autre. Enfin le premier coup d'œil des Cartes vous a fort déplu , et c'est sur ces Cartes, qui sont plus du ressort d'un Geographe, que vous me demandez mon sentiment.

Je vous avoüerai d'abord que les Libraires de Hollande s'étant mis en possession de contrefaire les bons Ouvrages qu'on publie en France , je n'ai pas été surpris qu'ils aient mis cette Histoire sous leur Presse. Mais , quoique l'Edition de l'Auteur , de l'aveu du Public , soit très - recommandable par la beauté du Papier , des Caracteres , et des Gravûres , néanmoins le Libraire Etranger a bien osé avancer , en annonçant son Edition, qu'elle l'emportoit sur la première. Sur cette annonce du Libraire, je me suis senti beaucoup de curiosité de voir les Cartes de Geographie , qui font une partie considérable de l'Ouvrage en question, quoique je n'y sois point du tout intéressé , comme Graveur , selon que je suis désigné dans un Avertissement du Libraire Hollandois. Mais ma surprise a été grande de voir presque toutes ces Cartes , non seulement fort au-dessous des Cartes originales, pour l'exécution, mais fort mal gravées à tous égards. Vous voulez que j'en porte mon jugement, c'est ce que je vais faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

La

La Carte la plus générale est d'une assés bonne main , et la mieux traitée de toutes : cependant les suites des montagnes y sont presque par tout interrompuës.

Il s'en faut bien que la Carte générale de la Chine en aproche : les Montagnes sont d'un fort mauvais goût dans la Carte Hollandoise : ce sont de petites buttes toutes détachées et semées au hazard , sans aucun enchaînement qui exprime le naturel : l'Ecriture est maigre , et d'un goût également mauvais.

Pour ce qui est des Cartes particulieres , à la réserve des Provinces de *Petcheli* , de *Tchekiang* , de *Honan* , de *Chantong* , de *Chensi* , de *Chansi* , & de *Koeitchou* , qui sont d'un travail assés passable , toutes les autres Provinces ; sçavoir , de *Kiang-nan* , de *Hou-quang* , de *Seichuen* , de *Quang-tong* , de *Quang-si* , *D'Yun-nan* , et de *Fokien* , sont d'une gravûre très-grossiere , comme il est aisé de le voir , en les comparant avec celles de Paris.

On y trouve même entre des Villes quelques Rivieres qui ne se communiquent pas dans la Carte originale, comme dans la Copie Hollandoise ; et si l'on se donnoit la peine d'y regarder de bien près , et de soumettre toutes ces Copies à un severe Examen , il n'est pas douteux qu'on y trouve-

roit bien des fautes de cette espece.

Venons maintenant aux autres Cartes de la Tartarie et du Thibet. La Carte générale de la Tartarie Chinoise est de la même gravûre que celle de la Chine , et dans beaucoup d'Endroits , où il n'est pas équivoque qu'il y ait de très-hautes Montagnes , qui forment de longues chaînes entre elles ; par exemple , au Mont *Chanyen* ou *Chanpé* , qui est presque toujours couvert de neiges : on ne voit point , ou presque point l'expression de ces Montagnes dans la Copie Hollandoise.

On peut comprendre en bloc les douze Cartes particulieres de la Tartarie , et les neuf du Thibet. C'est par tout un même goût de Gravûre , qui tient plus de la Taille de bois, que de celle de cuivre. Il faut pourtant convenir qu'on a ajouté des Cartouches à toutes ces Feüilles particulieres dans les Copies Hollandoises ; mais n'auroit-il pas fallu que la beauté de ces Cartouches pût justifier l'espece de liberté qu'on a prise de les placer où ils sont ; car il est absurde d'en mettre un en particulier sur chaque morceau d'une Carte composée de plusieurs Feüilles , comme sont les Cartes de la Tartarie et du Thibet : de maniere que si l'on vient à rejoindre ces Feüilles les unes avec les autres pour en faire une Carte générale ,

on

on aura cette Carte parsemée de Cartouches et de Titres particuliers.

La Carte du voyage de *Beerings* au Pays de *Kamtchatka* est d'une gravûre fort différente des précédentes, et d'assés bonne exécution.

On peut ajouter à ces observations, que dans le nombre de ces Cartes on rencontre des Epreuves assés mauvaises ou manquées à l'impression. Au reste, sans vos ordres, M. et sans l'affectation du Libraire Etranger à publier que son Edition l'emporte sur celle de Paris, on n'auroit peut-être pas songé à faire ces Remarques, qui pourroient être encore beaucoup plus circonstanciées; mais ce seroit un travail inutile, puisque l'annonce intéressée du Libraire Hollandois n'en a imposé à aucun de ceux qui ont vu l'Edition de Paris et la sienne.

\* \* \* \* \*

## R O N D E A U ,

*A M. l'Abbé de Vaugency.*

**A** Beauregard le beau temps nous convie,  
 Maître charmant, maison leste et jolie,  
 Vastes Jardins et coup d'œil enchanté,  
 Là, sans excès et sans frugalité,  
 Sont écoulés deux momens de ma vie.

*Voudrois*

Voudrois encor, en votre compagnie ,  
Passer un jour en cette Métairie ,  
Car rien ne sçais d'égal en vérité  
A Beauregard.

Quelle surprise, ah ! mon ame est ravie !  
Jean , de la part de votre Seigneurie ,  
Par un discours rempli d'aménité ,  
Vient m'annoncer que je suis invité  
Au lendemain à faire une frairie .  
A Beauregard.

*Par M. de Sommevesle:*



*LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure,  
au sujet d'un Article de la dixième feuille  
des Réflexions sur les Ouvrages de Litte-  
rature.*

Comme je ne sçais point le nom de l'Auteur des Réflexions qui paroissent de temps en temps sur les Ouvrages de Littérature , et que cet Auteur ne se manifeste point , je ne sçais à qui m'adresser, si-non à vous , MM. pour rendre publiques les Remarques que je viens de faire sur les Réflexions qu'il a publiées à l'occasion d'une Lettre que vous avez eu la bonté d'ins'rer dans  
votre

vosre Journal du mois de Mars dernier.

Cet Auteur m'a attaqué sans me connoître ; il m'a peut-être crû peu en état de soutenir Thèse contre lui , et que j'étois dépourvû de preuves. Je suis bien aise de lui faire voir , et à tout le Public , ( sans cependant me nommer , puis qu'il ne se nomme pas , ) que j'ai encore quelque reste de Logique , que je lis d'autres Livres que des Opuscles semblables à ceux de M. de Haitze ; que je ne m'en raporte point à des Compilateurs qui n'ont pour garants de leur dire , qu'un Vincent de Beauvais , ou autres Auteurs aussi peu accrédités , et que je sçais recourir aux Originaux , pour m'en servir ainsi qu'il convient , lors qu'on veut approfondir les Matieres , et qu'on veut être sûr de ce qu'on dit.

L'Editeur des Réflexions finit ainsi son Raisonnement dans l'Article qui me regarde : *Il est aisé de juger par là que cet Auteur n'est pas bien au fait des Matieres qu'il veut approfondir.* Il paroît au contraire que c'est lui-même qui ne se met pas au fait des choses qu'il veut combattre , et je vais rendre évident qu'il n'a pas bien pris le sens de la page 438. du Mercure de Mars.

Après avoir rapporté un Fragment de la Lettre de Hugues , Prieur de la Grande Chartreuse , écrite en 1250. à l'Archevêque de



de Cantorbery , où il est dit de S. Edme et de S. Hugues de Lincoln conjointement ; *In ipso Episcopali culmine Carthusiensem Professionem suam constanter retinuerunt* , j'ajoute ceci : » Ne doit-on pas être surpris de voir » S. Edme ainsi revendiqué hautement par » les Chartreux , quelques années après sa » mort et sa canonisation , sans qu'aucun » de nos Modernes ait remarqué ce Fait ? L'Auteur des Réflexions observe que *pour parler si décidivement , et assurer qu'aucun Moderne n'a remarqué ce Fait , il faut être sûr de ce qu'on dit.* Après ce début plus que décisif , on s'attend de voir produire un Moderne , au moins qui aura parlé de l'Antiquité de la prétention des Chartreux , qui aura proposé la Lettre du Prieur Hugues , qui en aura discuté les termes , et qui aura fait remarquer qu'il n'y avoit que dix ans que S. Edme étoit mort , lorsque ce Chartreux écrivoit à l'Archevêque de Cantorbery ; au lieu de cela on produit M. de Haitze , (a) qui ne m'est point inconnu , et que je sçavois bien avoir écrit en général , que *S. Edmond Archevêque de Cantorbie est produit par les Chartreux parmi les Hommes Illustres de leur Ordre.* Ce Provençal n'en dit pas davantage ;

(a) Si cependant il est Auteur du Livre intitulé , *Les Moines empruntés* ; car quelques-uns l'attribuent à M. l'Abbé Faydit.

il paroît qu'il n'a eu aucune connoissance de la Lettre de Hugues , Prieur de la Grande Chartreuse , au moins il n'en dit pas un seul mot. C'est pourquoi si c'est là le seul Moderne qu'on puisse citer comme ayant remarqué qu'un Prieur de la Grande Chartreuse a revendiqué en 1250. un S. Prêlat mort en 1240 , on se trompe , et il paroît que la réflexion a été faite un peu à la hâte. Il y a en effet une grande différence entre ces deux Faits , ou plutôt entre ces deux Propositions. *S. Edmond , Archevêque de Cantorbie , est produit par les Chartreux parmi les Illustres Hommes de leur Ordre , et celle-ci : S. Edmond a été revendiqué hautement par le Prieur de la Grande Chartreuse dix ans après sa mort , comme ayant été de leur Ordre.* Si M. de Haitze avoit fait sentir dans son Livre des *Moines empruntés* que S. Edme a été ainsi revendiqué , je n'aurois rien à dire. Mais il suffit de vouloir faire encore quelque usage de la Logique , pour apercevoir la différence des deux Propositions que l'Auteur des Réflexions a confonduës. En réfléchissant sur trois circonstances , savoir celle de la personne qui a écrit , du temps auquel elle a écrit , et sur la qualité de celui à qui elle a écrit , on se sent frappé de la force d'une preuve que M. de Haitze a passé sous silence ; comme donc il est le seul Moderne

ne qui ait parlé de la prétention des Chartreux , et qu'il ne l'a fait qu'en termes fort vagues , il est toujours vrai de dire qu'*aucun Moderne n'a remarqué le fait en question.*

Ce n'est point à moi à discuter si S. Edme, et Boniface de Savoye ont été Chartreux. Hugues qui fut Prieur de la Grande Chartreuse depuis l'an 1242. jusqu'en 1253. fait res-souvenir Boniface , en lui écrivant l'an 1250 , du temps auquel il demeuroit parmi eux ; *etiam cum apud nos eratis* ; c'est aux Reli-gieux de cet Ordre à faire valoir l'authenti-cité du Manuscrit de Dom Nicolas Molin , Prieur de la Sylve bénite , dont Guichenon s'est servi dans ses Preuves de l'Histoire de Savoye , Tome 111. pag. 58. et que Dom Edmond Martene a réimprimé au 111. Tome de ses Anecdotes. Il paroît que si sa Lettre est véritable , c'est un témoignage qui doit l'emporter sur le silence d'un Vincent de Beauvais. Qu'est-ce en effet que l'Histoire de S. Edmond ou S. Edme , écrite par ce Dominicain dans son Miroir Historial ? c'est un Extrait tronqué du Manuscrit de Pontigny, que Dom Martene a depuis publié en son entier. C'est un Extrait dont M. Baillet a fait si peu de cas , que dans la Table critique des Auteurs , sur lesquels il donne la Vie de S. Edme , il ne daigne pas le nom-mer , quoiqu'il lui dût être connu , et qu'il cite

ôte Nicolas Triveth , autre Auteur Dominiquain , qui avoit bien moins écrit sur ce Saint , que n'a fait Vincent de Beauvais.

Il ne faut donc pas croire que M. de Haitze ait eu dans la personne de Vincent de Beauvais un Auteur suffisant pour détruire la Tradition des Chartreux , laquelle a près de cinq cens ans , si la Lettre de leur Prieur Nuguet est véritable. Vincent de Beauvais n'a donné qu'un Abrégé des Faits rapportés par Bertrand , Moine de Pontigny en 1247. Il déclare lui-même qu'il a puisé dans ce Manuscrit , par ces deux mots qui sont à la tête de sa Compilation : *Ex gestis ejus*. Quoique ce même Bertrand soit plus diffus que son Copiste, il faut cependant avouer qu'il n'a pas rapporté toute l'Histoire du Saint ; on est obligé de recourir à celle qu'avoit écrite Robert Rich , que Surius a donnée avec quelques changemens. Ces deux Auteurs contemporains ne suffisent pas encore , il est nécessaire d'y joindre plusieurs circonstances détaillées dans Mathieu Paris , troisième Auteur du même siècle. Avec ces trois Auteurs l'on n'a pas encore la vie de S. Edme en son entier : et Dom Martenne, au lieu cité, nous apprend que les Annales de Waverlei contiennent outre cela des Faits propres à éclaircir la vie du Saint. Triveth est aussi cité comme approchant des Ecrivains  
contem-

contemporains , et rapportant quelques Faits particuliers sur S. Edme. Pourquoi donc M. de Haitze s'est il borné au simple récit de Vincent de Beauvais , qui a omis tant de circonstances de la Vie de ce Saint ? Et , s'il est vrai de dire que Robert Rich , Bertrand Religieux de Pontigny , et Mathieu Paris , n'ont pas rapporté , chacun en particulier , ni tous trois ensemble , tout ce qui étoit à sçavoir sur S. Edme , pourquoi ne pourroit-on pas recourir , pour plus ample instruction , aux Pieces du temps , telles que sont des Lettres , comme on a recours aux Annales de Waverlei , à Triveth , &c. afin de dire sur un Saint tout ce qu'on en peut sçavoir ? Ainsi la preuve négative que M. de Haitze a tirée de Vincent de Beauvais , est une preuve qui n'a aucune force , et qui peut même être fournie contre lui. En effet ce Provençal ne combattant point la prétention des Cisterciens , qui assûrent dans leur Ménologe de Cîteaux , au 16. de Novembre , que saint Edme a pris l'habit de leur Ordre , on seroit en droit de conclure qu'il en tombe d'accord. Cependant en quel endroit de Vincent de Beauvais cela se trouve-t'il ? Quelque autre Historien contemporain l'a-t'il dit ?

Toutes réflexions faites sur le point d'Histoire en question , il paroît qu'on peut seulement

lement conjecturer que S. Edme auroit eû quelques Lettres d'association avec l'Ordre des Chartreux , lesquelles Lettres seroient restées inconnuës , si les Supérieurs de l'Ordre n'en avoient fait une mention expresse , lorsque l'occasion s'est présentée d'écrire à son Successeur. La situation de ce saint Archevêque le mit en quelque relation avec différens Ordres Religieux. Sans parler des Moines de son Eglise de Cantorbery , Triveth dit de lui qu'il aimoit fort la compagnie des Freres Prêcheurs : *In comitiva sua Fratres Predicatores habebat continuè*. Il se retira en France chés les Cisterciens de Pontigny : L'air ne convenant pas à sa santé , il passa dans une Maison de Chanoines Réguliers , nommée Soisy. Toutes ces liaisons avec différens Ordres , dont la ferveur étoit très-grande , laissent à penser qu'il pouvoit en avoir eû pareillement avec les Chartreux , qui n'étoient pas dans une moindre réputation de piété. Son voyage de Rome lui présenta sur sa route la grande Chartreuse , et plusieurs autres Maisons du même Ordre. Le Monastere où se retira Jean , Prieur de Cantorbery , lorsqu'il parut se soumettre à la vigilance pastorale de S. Edme , fut une Maison de Chartreux , selon les Annales de Waverlei , citées par D. Martenne , T. 3. *Thes. anecdot.* pag. 1763. C'est au moins une  
marque

marque que l'Ordre des Chartreux étoit fort estimé par S. Edme. Mais il vaut mieux attendre ce que quelque Solitaire de cet Ordre nous apprendra sur tout cela , que de vouloir le prévenir par de pures conjectures. Je suis au reste , très-éloigné de croire qu'il y ait eû parmi les Chartreux un Tiers Ordre , ni qu'il soit arrivé à ces Religieux de tomber dans des méprises telles que celles de quelques Particuliers d'un Ordre Mandiant , qui enrôloient ci-devant dans leur Tiers-Ordre presque tous les Saints dont les Images étoient dans leur Eglise. C'est ce que j'ai vû dans une Ville de Province où on lisoit autrefois dans une Eglise de ces Religieux , non-seulement ces mots sous l'Image de S. Roch : *S. Rochus , tertii Crdinis S. P. Francisci* , mais encore ceux-ci sous l'Image de S. Marcou , Prêtre du vi. siecle : *S. Marculphus tertii Ordinis S. P. Francisci*.

Ceux qui ont lu M. de Haitze , sur les *Moines empruntés* , trouveront bon qu'on les avertisse ici que l'on n'a jamais apellé *Sevry* , le Lieu où S. Edme mourut , près de Provins , mais toujours *Soisy* , et que ce fut le seizième Novembre qu'arriva cette mort , et non le sixième , comme l'a dit après lui l'Auteur des *Refléxions*. A l'égard de l'année , comme je cherche la verité en tout , je me conforme à celle qu'il a assignée

née , qui est 1240. quoique M. Baillet ait mis 1241. M. Baillet n'a pas aparamment fait attention à cette époque marquée dans Robert Rich , et dans Mathieu Paris , Auteurs du temps ; et il a ignoré deux preuves inconstestables de la même époque , fournies depuis par Dom Martenne. La première se tire de Bertrand de Pontigny , qui dit que S. Edme mourut un Vendredi vers l'heure du lever du Soleil , ce qui dénote l'an 1240. par la Lettre Dominicale G. La seconde se tire d'une Lettre de Guy , Abbé de S. Jacques de Provins , datée du mois de Décembre 1240. par laquelle il mande aux Fideles de Cantorbery les Miracles qui s'opéroient dans son Eglise par l'intercession de ce Saint qui venoit de mourir.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## ODE ANACREONTIQUE.

*Pour Mlle T. D. C. sous le nom d'Iris ,*

**V** I E N S , Phœbus , viens monter ma Lyre ;  
C'est Daphné que je veux chanter ;  
Il t'est bien doux de te prêter  
A la noble ardeur qui m'inspire.



Où ,



Où , Daphné . . . . Dieu puissant , c'est elle !  
 Quels seroient les traits que tu vois ,  
 Tu soupîres . . . . déjà ma voix  
 S'anime de ton tendre zele.



Nymphe adorable , de Cythere  
 C'est vous qui faites les beaux jours ;  
 A tant de charmes les Amours  
 Vous prennent souvent pour leur Mere.



Quelle Bergere a plus de gloire !  
 Tous les cœurs volent après vous ,  
 Et mille captifs sont jaloux  
 D'orner votre Char de victoire.



Minerve sur votre visage  
 Plaça cette noble fierté ,  
 Que le petit Maître effronté  
 Jamais sans respect n'envisage.



Cette bouche que l'œil dévore ,  
 Brille d'un vermillon divin ;  
 Et plus d'une fois ce beau tein  
 Fit rougir la charmante Flore.



Tous

Tous les beaux yeux que l'on renomme  
Aprochent-ils de ceux qu'elle a ?  
C'est eux qui sur le Mont Ida  
Se-seroient fait donner la Pomme.



Les Graces vont parler . . . . J'écoute . . .  
Quelle douce voix me ravit ?  
Ah ! que dans tout ce qu'elle dit ,  
Iris du cœur prend bien la route !



Quel Pied ! l'aimable mignature !  
Il est fait comme celui - là ,  
Que le beau Cigne de Leda  
Becquetoit sous une Onde pure.



Que ne puis-je léger insecte ,  
Parcourir tant d'autres beautés ! . . .  
Taisons - nous . . . les Divinités  
Veulent surtout qu'on les respecte. .



Belle Iris , acceptez l'hommage  
Que ma tendre Lyre vous rend ;  
De l'amour que mon cœur ressent ,  
Cette Chansonette est le gage.

*M. Reynaud , du Martigues.*

*I. Vol.*

**D. EXTRAIT**



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Laval  
le 30. Mars 1738. Remedes contre la Rage.*

**V**Oici , Monsieur , deux Remedes contre la Morsure des Bêtes enragées , que l'on m'a conseillé de vous envoyer , afin que vous ayez la bonté de les donner au Public ; ils sont très éprouvés , et ont garanti plusieurs Personnes des suites funestes , qui arrivent ordinairement à celles qui ont le malheur d'être mordues.

Prenez des feüilles de Ruë , de Verveine , de menuë Sauge , de Plantin , de Polipode , de grande Absinthe , de Mente , d'Armoise , de Melisse , de Betoine , de Millepertuis et de petite Centaurée , parties égales. Il faut cuëillir toutes ces herbes environ dans la pleine Lune , en faire de petits bouquets , les enveloper de papier , les pendre à l'ombre , et les y faire sécher ; lorsqu'elles seront bien séches , il faut les piler dans un grand mortier de bronze , et en passer la Poudre par le tamis de soye. Cette Poudre préserve et guérit de l'Hydrophobie , ou crainte de l'eau , pourvû qu'on ne soit pas mordu à la tête ni au visage , ou qu'on n'ait pas lavé la partie mordue avec de l'eau. La dose de cette Poudre est une dragme , mêlée avec une demi-dragme

Dragme de Poudre de Vipere , prise dans un demi verre de bon Vin blanc , le matin à jeun , réitérant la dose pendant neuf jours , même pendant quinze, pour plus grande sûreté. On peut augmenter la dose , jusqu'à deux ou trois dragmes , pour les personnes robustes ; il faut aussi mettre du persil pilé sur la morsure , après avoir bien essuyé la playe , pour ôter la bave, s'il y en avoit.

Voici un autre Remede pour le même mal. Faites brûler l'écaille de dessous d'une huitre , lorsqu'elle sera devenuë blanche , vous la réduirez en poudre ; prenez toute cette Poudre , et mêlez - la dans une aumelette de quatre œufs , que vous fresserez avec de bonne huile d'olive au lieu de beurre , faites-la manger à la personne morduë , à jeun , et qu'elle soit six heures sans rien prendre ; il faut réitérer ce Remede trois fois de deux jours l'un , et apliquer de l'aumelette sur la playe. On assure, que quand même la personne auroit eu un accès de rage , elle guériroit.

Aux Chevaux , Bœufs et Vaches , il faut prendre la poudre de quatre ou cinq écailles , et la leur faire avaler dans de l'huile d'olive , et réitérer deux fois seulement , les ayant fait jeûner six heures avant la prise , et autant après.

D ij      Nous

Nous saisissons cette occasion pour ajouter ici un autre Extrait de Lettre sur le même sujet , lequel nous est arrivé trop tard , pour pouvoir être employé ailleurs.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. Bertrand, Docteur en Medecine , Membre de l'Académie Royale des Belles Lettres de Marseille , à M. Boüillet , Docteur en Medecine , &c. à Besiers.*

**D**Epuis qu'on parle de l'usage du Mercure dans l'Hydrophobie , j'ai fait , Monsieur , essai de ce Remede ; j'ai eu deux cas. Dans le premier , je fus consulté d'abord après la morsure ; je fis mettre le feu à la playe , et des frictions avec l'onguent mercuriel sur toute la partie ; on les réitéra d'un jour à l'autre , et on en fit en tout 8. à 10. Le Malade usa encore de la Poudre de *Palmarius*. Il n'a jamais eu aucune atteinte de Rage , depuis plus de trois ans qu'il a été mordu. Dans le second , la morsure étant à la bouche , et n'ayant été appelé que quand le Malade commençoit à ressentir les accès de la Rage , je ne pus pas employer le Remede à plein. Je fis faire pourtant deux frictions , de deux dragmes chacune , sur les extrémités supérieures. Le Malade mourut , mais les accès de Rage ne furent point viciés.

lens ; il n'eut presque d'autres symptômes ,  
 qu'un peu de délire , il buvoit même quel-  
 quefois , et avec moins d'horreur , que n'en  
 ont ordinairement ces sortes de Malades.  
 Enfin il vécut jusqu'au septième jour, au lieu  
 que bien d'autres que j'ai vûs , n'avoient ja-  
 mais passé le troisième jour.

*A Marseille le 20. Décembre 1737.*

\*\*\*\*\*

## POÉSIE ANACREONTIQUE.

*A Mad. du Hallay ,*

Par M. Desforges Maillard.

**B**E L È E et jeune H A L L A Y , quand sur le Cla-  
 vecin

Vos mains enfantent l'harmonie ,  
 Ényvré de plaisir , un charme tout divin  
 Me pénètre , m'émeut , maîtrise mon génie.



Je vois vos doigts légers transformés en Amours,  
 Doux tyrans , enchanteurs agiles ,  
 Errer , courir , voler sur les Claviers dociles ,  
 Et faire mille jolis tours.



D iij Qu'ils

Qu'ils sont vifs et touchans ces enfans de Cythere !  
 Mais pour ravir les cœurs , c'est bien assés sans eux ,  
 Qu'avec leur frere aîné , leur triomphante Mero  
 Regne sur votre levre et brille dans vos yeux.



*MEMOIRES pour servir à l'Histoire de  
 la Musique Vocale et Instrumentale.*

**J**Ubal fils de Lamech , arriere petit Ne-  
 veu de Caïn , passe pour le premier In-  
 venteur des Instrumens de Musique.

L'an 107. de Rome , Terpandre , natif  
 d'Antisse , Ville de l'Isle de Mételin , Musi-  
 cien et Poète Lyrique , étoit en grande répu-  
 tation.

En la soixante-dixième Olympiade , fleu-  
 rissoit Lasus , Poète et Musicien.

Antiphon le Rhamnusien , excellent Ora-  
 teur , Musicien et Poète , apellé autrement  
 Nestor , pour son bien dire , vers l'an de  
 Rome 353.

Diocles , Musicien , vivoit à Athenes dans  
 le même temps.

Msomedes ou Nicomedes , Poète et Mu-  
 sicien , étoit en estime en 144. de J. C.

Les Anciens avoient accoûtumé après  
 avoir joiué de leurs Instrumens , de les poser

à terre , et de les couronner de fleurs.

Isocrate , étoit fils de Theodore , faiseur d'Instrumens de Musique.

La Musique passe pour la plus ancienne de toutes les Sciences. Les Grecs en faisoient une estime toute particuliere. Elle entretient notre joye , et flate également notre tristesse ; elle modere les esprits les plus échauffés par le vin , c'est pourquoi les Anciens faisoient chanter après le repas. Aristôte a dit , que notre ame ne subsistoit que par l'harmonie , et a fait voir dans ses Questions problématiques , que de nos Sens , il n'y a que l'ouïe , qui serve aux choses morales. Plutarque nous apprend , que les Argiens établirent une peine contre ceux qui parleroient contre la Musique ; et que Thales le Candiot , fit par son moyen cesser la Peste dans Sparte. Elle plaisoit beaucoup à Socrate ; ce Philosophe avoit appris à chanter , et à joier des Instrumens. Boëce , au Livre I. de sa Musique, dit que Menias guérit grand nombre de Béotiens travaillés de la Sciatique , à qui il fit passer la douleur au son des flûtes. Theophraste , Athenée, Asclépiade et Democrite, disent tous , que la Musique a le pouvoir de guérir beaucoup de maladies. Apollonius remarque que les Thebains de son temps se servoient communément du son des Instru-

-D iiij mens,



mens , pour remédier à beaucoup de maladies corporelles. Saül ne recevoit de soulagement , que par la Harpe de David.

On a vû dans plusieurs Relations , que lorsqu'on veut faire faire aux Chameaux des plus grandes journées , leurs Conducteurs , sans employer le fouet ou le bâton , chantent certaines chansons , qui les font aller beaucoup plus vîte , que tous les coups qu'on leur pourroit donner.

Les merveilleux effets de la Musique ont été cause de tout ce que l'Antiquité a dit des Orphées , des Arions et des Amphions.

Il se fit une Cérémonie considérable en 1696. dans l'Université de Cambridge. La solennité commença par les Harangues des Professeurs ; ensuite ceux qui devoient prendre leurs Degrés , soutinrent des Theses : la Cérémonie finit par un Concert , et par un Discours à la louange de la Musique , prononcé par M. Turner , qui prit ce jour-là le Degré de Docteur en Musique.

Les anciens Grecs avoient tant d'estime pour la Musique , qu'ils apelloient *ὑμῆσται*, c'est-à-dire , gens sans Musique , ceux qui avoient un esprit stupide et rustique.

Pindare étoit fils d'un Joueur de flûte de Thebes , nommé Scopin, de qui il aprit à en jouer.

Nicodrome.

Nicodrome , Joïeur d'Instrumens , ayant donné un soufflet au Philosophe Crates , qui lui fit enfler la joïe , ce Cynique mit au dessus un écriteau avec ces paroles : *Nicodrome l'a fait.*

### LE VIOLON.

C'est un des Instrumens de Musique des plus portatifs et des plus communs. Il n'a que quatre cordes de boyau , le manche est sans touches , on en joïe avec un archet. Il a trois Parties , comme les autres Instrumens , la table , le manche et le corps , &c. Ses sons sont plus gais , et font plus d'effet sur l'esprit que ceux de tous les autres Instrumens , dont il a été nommé le Roi par quelques uns. Son accord est de quinte en quinte , &c.

Cet Instrument a été ennobli de nos jours ; il n'est plus honteux aux honnêtes gens de le cultiver , et on veut bien accorder une sorte de gloire et de l'estime à ceux qui y excellent , parmi lesquels on peut compter des Seigneurs de la plus grande Elévation , tels que le C. P. M. de S. E. le D. de N. M. G. M. Q. M. de G. Ce qui a fait faire un si grand progrès dans l'art de joïer du Violon , qu'on ose avancer , que les François peuvent aujourd'hui marcher de pair avec les Italiens , et que nous sommes en état de leur opposer d'aussi grands Maîtres ,  
D v. qu'ils

qu'ils pourroient nous en produire ; cela n'est plus contesté par personne.

N. *Duval* fut le premier qui retira un peu le Violon de l'abaissement , pour ne pas dire de l'état vil et abject où il étoit sous le dernier Regne ; même du temps le plus florissant de Lully , dont le talent admirable auroit été bien plus loin, s'il avoit eu des Sujets pour executer ce que son heureux génie auroit pu produire , comme nous en avons aujourd'hui par douzaines , et surtout de jeunes gens qui promettent des merveilles. *Duval* , né avec des dispositions favorables , et beaucoup de hardiesse , osa le premier composer et executer des *Sonates* , à l'imitation des Italiens , nos premiers Maîtres , car il faut l'avoüer de bonne foi.

*Senailhier* le fils , mort assés jeune depuis quelques années ; parut ensuite ; il avoit fait quelque séjour en Italie, et avoit apporté assés de ce goût ultramontain , pour le mêler avec art , à de très-jolis chants François ; le progrès que le Violon a fait depuis en France lui doit , car il mêla dans sa Musique ( cinq Livres de *Sonates* ) des choses difficiles à executer , et comme ses *Airs de Symphonie* étoient agréables et avoient un certain brillant , tout le monde en fut charmé , et voulut apprendre à les joüer , surtout dans un temps où à peine commençoit-on à se familiariser

liariser avec la Musique un peu recherchée. Le Sr *Aubert* est Eleve de Senaillier, et celui-ci l'étoit d'un nommé *de Plane*, excellent Violon, fort estimé à Paris au commencement de ce siècle, à qui il arriva une catastrophe bien funeste à Venise, où il fut accusé d'avoir fait plusieurs fausses signatures, et condamné à avoir le poing coupé.

*Michelli* Napolitain, donna presque en même temps huit Livres de Sonates, dans le goût François, qui plurent extrêmement.

Mais tout d'un coup M. le *Clerc* s'éleva, et après avoir fait une étude constante et réfléchie de la portée du Violon, il donna en 1720. un Livre de Sonates, qui parut d'abord de l'Algebre, capable de rebuter les plus courageux Musiciens, mais qu'on a beaucoup goûté dans la suite, d'abord qu'on a pu pénétrer les principes de la belle harmonie en général, et ceux de cet Instrument en particulier. C'est le premier François, qui, à l'imitation des Italiens, a joué la double corde, c'est-à-dire, joué par accord, en joüant sur le même Violon deux, trois et jusqu'à quatre parties, par le moyen du pouce; et il a poussé si loin cette partie, que les Italiens avoient eux-mêmes, qu'il est un des premiers en ce genre.

N. *Guignon*, Piémontois, Eleve du célèbre N. *Sommis*, après avoir passé quelque

D vj      temps

## 116 MERCURE DE FRANCE

temps à Paris , et s'y être défait du peu que la Musique Italienne peut avoir de baroque, surtout à nos oreilles , a contrebalancé le Clerc en France , et s'est élevé au point qu'on le croit en état aujourd'hui de le disputer aux plus fameux Violons d'Italie , qui y brillent avec éclat , tels que *Tartini* à Rome, *Sommi* à Turin, originaire de Marseille , *Montanari* à Naples.

Comme on l'a déjà dit , la France peut se mettre au moins au pair avec l'Italie pour le Violon ; Mrs *Guignon* et le Clerc sont très - renommés ; M. *Cupi* , frere de Mlle *Camargo* , célèbre Danseuse , vient de faire paroître un talent pour le Violon , capable de le faire placer au même niveau ; et comme il est plus jeune , il peut faire encore de grands progrès , et les égaler au moins. Les Connoisseurs assurent , qu'il est très-capable de réunir en lui le sentiment , le tendre et le doux de le Clerc , avec le feu , le brillant et le surprenant de *Guignon*.

Après les trois fameux Violons dont on vient de parler , combien en avons - nous , soit à Paris , soit dans les Provinces , qui brillent avec éclat , et qui ont déjà une grande réputation ; tels que *Francoeur* , *Rebel* , *Baptiste* , *Aubert* , *Quintin* , *Lelou* , *Pisay* , *Salomon* , le Clerc cadet , *Guillemain* , *Monderville* , *Mangeant* , le Blanc , *Duvial* , &c.

On.

On ne parle point de quelques Italiens établis à Paris , tels que *Miroglio N . . . . .* Neveu de Sommis , sans compter un nombre considérable de jeunes Eleves , qui promettent beaucoup , et qui font l'étonnement de bien des gens, tels que *Carlos , Dupont.....*

Il est vrai, qu'en Italie , outre les trois plus fameux que nous avons nommés, et qui peuvent le disputer à nos trois célèbres Violons , ils ont encore comme nous de très-habiles Maîtres , comme *Solarini , Veracini , San Martini , Vivaldi* , Prêtre , Chanoine Vénitien , plus sçavant dans la Composition , que pour l'exécution ; et encore *Bononcini , Indel* en Angleterre, &c. On pourroit opposer à ce sçavant Musicien, les Compositions de *le Clerc* l'aîné, et celles de bien d'autres François.

#### L A V I O L E.

Elle est beaucoup plus grande que le Violon , mais presque de la même figure ; on la touche de même avec un archet , mais elle a six cordes et huit touches , divisées en demi-tons. Elle rend un son plus grave , qui est fort doux et très agréable. La Violle en France a été portée à ce point de superiorité , où est aujourd'hui le Violon. L'illustre *Marais* , sous le dernier Regne , fut le premier qui en joüa dans une si grande perfection , qu'après lui , quoiqu'il ait fait de très-habiles Eleves ,

et

et que cet Instrument ait été fort à la mode, et extrêmement cultivé, on peut dire que si quelques-uns l'ont égalé, personne ne l'a surpassé. Il a laissé des fils véritablement héritiers de ses talens ; ainsi que d'autres excellens Maîtres, tels que de *Caix*, d'*Hervailois*, *Allari*, *Forcroix*.

Mais à mesure qu'on a pris du goût pour la Musique Italienne, la Viole a été fort négligée, parce qu'elle ne rend pas assés de son, et qu'on ne l'entend presque point dans les Concerts. La Basse de Violon lui est préférée.

La Viole, qui a été en très-grande vogue en Italie, n'y est plus guere cultivée. On a pourtant vû un *Horatio de Parme*, qui y a excellé, et qui a laissé de fort bonnes Pieces, dont ceux qui sont venus après lui ont infiniment profité, en les mettant sur d'autres Instrumens, et les donnant comme leurs propres productions.

Le pere du célèbre *Ferabosco*, excellent Joüeur de Lyre en Angleterre, y porta le premier l'usage de la Viole. Tout le monde sçait que dans la suite les Anglois ont surpassé toutes les autres Nations pour cet Instrument, jusqu'au temps que la France produisit l'inimitable *Marais*, qui a porté la perfection de la Viole aussi loin qu'elle pouvoit aller.

*VERS*



*VER S sur la Convalescence de M.  
Desfor ges Maillard.*

**Q**UAND DESFORGES, connu sous le nom de  
Malcrais,  
Aux Habitans du Pinde épargnant des regrets,  
Evita le ciseau de la Parque en furie,  
Un Poète informé des célestes secrets,  
Prétendit qu'Apollon lui redonna la vie.

Le Dieu le scût ; ôïï , dit il , j'ai guéri  
Ce Chantre des Amours , mon digne Favori ;  
J'empruntai de Hunaud \* que j'aime et que je prise  
La figure et la voix , pour finir l'entreprise.  
Mais le hardi Mortel qui jusques dans les Cieux  
Porte ses regards curieux ,  
Semble ignorer un Fait que l'Honneur préconise ;  
Et que l'Amitié pure à bon droit éternise ;  
C'est que l'illustre du Tillet , \*\*  
Ce Sçavant si rempli de mes vives lumieres ,  
Par mille faveurs singulieres ,  
De mes soins bienfaisans a secondé l'effet.  
Cet aveu ne nuit point à mon pouvoir suprême ;  
Ses rares qualités sont les dons des Dieux même.

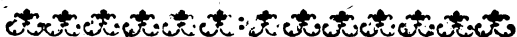
*R. C. A. D. C.*

\* Médecin qui l'a guéri.

\*\* M. Titon du Tillet l'engagea à venir se  
rétablir chés lui.

**EXTRAIT**





*EXTRAIT d'une Lettre du R. P. le Pelletier, Chanoine Regulier de la Congrégation de sainte Geneviève, au sujet des Chansons du Roy de Navarre, Comte de Champagne, &c.*

L'Auteur de *l'Examen critique* des Chansons de Thibaut, Roy de Navarre, et Comte de Champagne, (*Mercur* d'Août 1737.) entreprend une chose bien hardie. On a cru jusqu'à présent que ces Chansons, ou la plûpart, s'adressoient à la Reine Blanche, Mere de S. Louis. Il prétend que c'est un préjugé fondé sur un Roman. Est-ce donc là comme l'on traite nos vieilles Chroniques, et des Historiens respectables par leur science et par leur probité, qui nous aprenent que le Roy de Navarre fit des Chansons, parce qu'il aimoit la Reine Blanche ? Cette Princesse étoit, selon l'Auteur même que je contredis, d'une grande beauté ; mais son rang et sa sagesse la rendoient inaccessible aux feux de Thibaut, qui n'en étoit que plus passionné. C'est le sujet de ses plaintes ameres. Il n'y a rien en cela qui ne convienne à la *Blonde couronnée*, (terme d'un Manuscrit semblable pour le reste aux autres Manus-

crits

crits , qui disent *colorée*) du Roy de Navarre. Quand même la Reine auroit eu en 1235  
 \* 50. ans , et 15. ans de plus que Thibaut ,  
 lorsqu'il fit ses Chansons , n'a - t - elle point  
 pu conserver jusqu'à cet âge des charmes qui  
 l'ont dû faire traiter par notre Poète amou-  
 reux, de jeune, de gracieuse &c ? il dit qu'elle  
 est sans expérience, parce que son cœur chas-  
 te ne s'étoit pas laissé séduire par les attraits  
 de l'amour. D'ailleurs, qui nous assurera que  
 la Chanson , où Thibaut traite sa Dame de  
 jeune et sans expérience , a été faite pour  
 Blanche âgée de 50. ans ? Il a pu écrire cela  
 lorsqu'elle n'avoit que 30. ou 35. ans. On lui  
 reproche un amour criminel pour Blanche dès  
 l'année 1226. le bruit même courut que sa  
 passion pour cette Princesse , l'avoit porté à  
 empoisonner Louis VIII. mari de sa Dame.  
 Ce bruit étoit mal fondé ; mais ce qui paroît  
 certain , c'est que Thibaut , contre son ser-  
 ment , laissa le Roy à Montpensier en Au-  
 vergne, pour aller voir la Reine , et que cela  
 lui attira de la part de cette Princesse , des  
 Princes et des Grands du Royaume, plusieurs  
 affronts , et la haine de tout le monde.

J'ai pour garants des Monumens certains  
 du temps dont je parle. Qui osera s'inscri-  
 re en faux contre une telle autorité ? Si tou-

\* Elle est née en 1168. voyez Bollandus 30. May,  
 page 291.

tes les Legendes de nos vieux Breviaires , et les Décretales, jusqu'à Sirice, eussent pu trouver un tel apui , on n'auroit jamais osé les abandonner à la crédulité des temps d'ignorance , ou aux préjugés , souvent interessés , de quelques Modernes. Ce n'est point préjugé ni manque de réflexion, ou de connoissance, qui a fait écrire jusqu'à présent, que Thibaut, Roy de Navarre, et Comte de Champagne, sixième du nom, aimoit la Reine Blanche, et qu'elle avoit été l'objet de ses Poësies et de ses soupirs. Cependant l'Auteur que j'attaque , regarde cela comme une fable, dont il fait inventeur Mathieu Paris, Moine de S. Alban ; il ajoute qu'il ne parlera point de toutes les calomnies accumulées par ce Religieux Anglois contre la Maison de Philippe Auguste. Je laisse à l'Auteur à prouver ce qu'il avance contre le celebre Mathieu Paris. Je crains qu'il ne soit lui-même accusé justement de noircir sans sujet la réputation d'un Religieux célèbre par sa science, et par la sagesse de sa conduite.

Mathieu Paris ( *cave &c.* ) fut choisi en 1248. du consentement du Pape Innocent IV. pour réformer les Moines de Holme ( c'est Stokolm. ) Il étoit si considéré par Henry III. Roy d'Angleterre, qu'il l'admettoit souvent dans son Palais , dans son Cabinet, et par tout où il étoit ; c'est, dira quel-  
qu'un,

qu'un , l'attachement pour ce Prince , qui a presque toujours fait la guerre à la France , qui rend suspect Mathieu Paris d'écrire d'une manière injurieuse à la Maison Royale de France : mais ses livres le justifient assés. Il n'oublie pas les défauts de Henry III. On voit dans ses Ecrits les plaintes des Anglois contre leur Roy , et la nécessité de réformer son Royaume. S'il eût caché les fautes des personnes qu'il avoit intérêt de ménager , la posterité l'auroit regardé comme un Ecrivain de parti, parce qu'il est resté d'autres Monumens du temps, (*Fleury sur l'an. 1227. &c. 1253. &c.*) qui nous découvrent les abus , qui régnoient en Angleterre et à Rome.

D'ailleurs, quel coup peut porter contre la Reine Blanche le récit des amours du Roy de Navarre? Tout ce qu'on en conclûra, c'est que ce Prince aimoit Blanche : cela montre la foiblesse de l'un , et relève la vertu de l'autre , qui n'a point répondu à l'inclination du Roy de Navarre : peut-être cependant qu'elle s'en est servie pour le faire rentrer dans la soumission , qu'il devoit au Roy de France. Ce qui doit encore faire voir l'injustice du soupçon de partialité contre l'Historien Anglois , c'est qu'il étoit estimé de saint Louis , et par conséquent de Blanche sa mere. Ce Prince voulant aller à la Croisade , et sachant que Haquin , Roy de Norvege

vegé avoit le même dessein , il lui envoya Mathieu Paris, afin qu'il l'engageât à unir ses forces avec celles de la France. Cet Auteur étoit donc un homme d'un mérite particulier , instruit de ce qui se passoit dans les différentes Cours de l'Europe : Ainsi le P. Daniel , M. Fleury , et les autres Anciens et Modernes , ont eu raison de prendre pour guide d'une partie de leur Histoire Mathieu Paris. Baronius et Bellarmin qui ont vû avec peine , que la Cour de Rome n'étoit nullement ménagée dans l'Ouvrage de cet Anglois, ont soupçonné qu'une main hérétique y avoit ajouté ces traits fâcheux : mais Casaubon (*Prolegomena &c. in Annales Baronii 1655.*) leur a répondu que les Manuscrits mon- troient que l'Editeur n'avoit rien ajouté au texte original.

J'ai déjà dit que Mathieu Paris n'est pas le seul qui parle des défauts de la Cour de Rome dans le treizième siècle. Quand la vie de S. Edme , Archevêque de Cantorberi , que j'ai composée , paroîtra , on y trouvera de nouvelles preuves de ce que je soutiens. Il faut donc convenir avec Baronius (*in an. 996. n. 63. p. 1055. Col. Agrip. 1609.*) sans excepter, comme lui, les endroits où Mathieu Paris reprend la conduite des Romains , que son Livre est un Livre d'or composé presque mot à mot, de Monumens publics. Mathieu  
Paris

Paris passoit pour un prodige de son siècle , parce qu'il étoit non seulement Historien , mais encore Theologien , Orateur , Poëte , et Mathématicien. Si Joinville et quelqu'autre Auteur contemporain , ne parlent pas des amours de Thibaut , ce n'est pas une conséquence que l'Histoire en soit fausse ; c'est , ou par ce qu'ils l'ont ignoré , ou qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en parler. Joinville ne dit presque rien du Sacre de S. Louis , et parle encore moins de ce qui le précède. Il passe sous silence la révolte du Roy de Navarre en 1235. c'étoit cependant là le lieu de parler de l'inclination de ce Prince pour la Reine Mere , et des affronts qu'elle lui attira.

Mathieu Paris n'est pas le seul Ecrivain contemporain maltraité par notre Auteur. Philippe Mouskes, Evêque de Tournai, qui passe pour un Personnage sçavant et discret, digne par conséquent d'être cru dans ce qu'il nous raconte des affaires de son temps , est traité d'Historien avide de fables. J'avouë que les Sçvans l'abandonnent, quand il parle des choses éloignées de plusieurs siècles du sien. Il n'est pas même dans le reste exempt de fautes, non plus que Mathieu Paris, ainsi que les Auteurs les plus graves, en quelques circonstances , ou dans des Dates : M. Du Cange a fait imprimer de cet Auteur, ce qui regarde les Empereurs de Constantinople , François. Le

reste

reste est encore manuscrit, au moins pour la plus grande partie. Ce n'est pas qu'il n'y ait des choses importantes; mais son langage en Vers François, est inintelligible pour la plupart des Lecteurs.

L'Auteur que je combats, qui cite lui-même l'Ecrit de Philippe Mouskes, sous le nom d'Histoire de France, n'auroit pas dû le confondre avec la bonne Chronique dont Fauchet se sert en parlant des Vers du Comte de Champagne. L'affront fait à ce Prince, selon la Chronique, étant different de ceux dont l'Histoire de l'Evêque de Tournai parle, étoit une seconde raison pour distinguer ces deux Ouvrages. Il me semble encore que, si la Chronique eût été en Vers François, Fauchet n'auroit pas manqué d'en avertir, à cause que la chose n'est pas ordinaire. Enfin l'Auteur de l'Examen critique remarque, que Philippe Mouskes ne dit pas que l'amour ait été le motif des mauvais traitemens que Robert, frere de S. Louis, fit essuyer à Thibaut. Pourquoi donc s'imaginer que l'anonyme de Fauchet, qui le dit, est le même que Philippe qui n'apporte aucun motif de la colere de Robert? Fauchet ne connoissoit-il pas l'Histoire de cet Evêque? S'il eût pu prévoir les conjectures du Critique, il n'auroit pas manqué de nous avertir que sa bonne Chronique est bien differente de l'Histoire de Philippe Mouskes; ce Prélat ne parlant

lant point des amours du Roy de Navarre, l'Auteur de l'Examen critique n'auroit pas dû, ce me semble, le maltraiter autant que les Historiens qui nous les aprennent; mais ce qui lui paroît indigne d'un bon Historien, c'est que les Halles n'offrent point de scene plus basse, que celle que Philippe Mouskes fait joüer aux plus grands Seigneurs de la Cour, contre un Roy Parent de la Maison Royale de France. L'Auteur avoit dit auparavant que Philippe écrit en quelque endroit de son Histoire, que Robert ordonna à ses valets de jetter des guenilles, des ordures, des boyaux à Thibaut, et de couper la queue de son Cheval. Où est-donc la scene la plus basse que joüent les plus grands Seigneurs de la Cour? ce sont les valets qui la joüent, et ils n'agissent qu'après un ordre général de leur Maître, d'insulter de leur mieux le Roy de Navarre. Robert n'avoit alors que 19 ans. Voici les paroles de Philippe Mouskes.

*Rob. frere du Roi commanda*

*A ses vallais quils li ( Thibaut ) feissent*

*Tres tout le honte. q' peoissēt*

*Et qn li quens sen dut aller*

*Cil li vinrent a lencontr*

*Si fu guites de palestiaus*

*Et de cinges et de boiaus*

*Et*



*Et si li trenoierent il doi*

*La Keite de son palefroi &c.*

Il ne s'agit point là , au moins expressément , des amours ni des Chansons tendres du Roy de Navarre pour la Reine Blanche ; cependant le Fait n'en est pas moins certain , et la grande Chronique de France , que Fauchet apelle une bonne Chronique , ne l'a avancé qu'après des monumens autentiques. Il n'y a pas encore cent ans , qu'on voyoit dans une Salle du Palais des Comtes de Champagne et de Brie à Provins , les Chansons de Thibaut , écrites sur la muraille. Je le sçais de M. Ruffier même , qui le a vûes ; mais ce qui restoit du Château des Comtes a été ruiné depuis , pour faire les Classes du College des P. P. de l'Oratoire de Provins : j'ai remarqué ces choses en écrivant contre les Memoires de M. Baugier , ( Mercure de 1722. Juin pag. 61. )

Laissons donc les Historiens en possession de raconter l'amour du Roy de Navarre pour la Reine Blanche , comme je pense qu'il faut les y laisser sur le Lieu de la naissance du Roy son Fils à Poissy. L'Auteur de l'examen critique dit , qu'il faudra raisonner tout différemment que l'on n'a fait , sur les causes des grands Evenemens qui arriverent pendant la Régence de la Reine Blanche ; mais je crois  
que

que le principal ressort des événemens , qui ont troublé la France pendant la Minorité de S. Loüis , est l'ambition et la jalousie des Grands , qui souffroient avec peine , qu'une Etrangere fût la Maîtresse du Royaume ! Pour ce qui est du Comte Thibaut , il fait le personnage d'un homme léger et inconstant , tantôt rebelle au Roy , tantôt fidele sujet. On lui donne la gloire d'avoir averti S. Loüis , que les Seigneurs avoient conspiré de l'enlever à Montlhery.

Encore un mot au sujet de Provins , dont il est parlé dans le Mercure d'Août 1737. page 1762. Joseph Scaliger ( *Notitia Gall.* ) disoit qu'il falloit être fou pour soutenir, que l'*Agendicum* dont il est parlé dans Cesar est Provins. Je n'ai garde de me servir d'une telle expression , surtout à l'égard de M. Maillart , Avocat au Parlement , dont l'érudition paroît dans les Ecrits qu'il donne au Public : mais je le prie de consulter Mrs d'Abblancourt et de Valois , qui montrent que la position des Lieux ne permet pas de mettre *Agendicum* où est Provins ; c'est Sens , qui comme d'autres Métropoles , n'a retenu que le nom de ceux dont elle étoit la principale Ville. Nous voyons que dans le neuvième Siècle , Sens n'avoit pas encore perdu son nom d'*Agendicum* , puisque Venilon qui en

I. Vol.

E étoit

étoit Archevêque, est dit Evêque d'*Agendium*. Provins est nommé dans les Capitulaires, *Provinisum. Annal. S. Bertini in an. 858. Capitular. in an. 802. 853.* Mercure de Septembre 1737. page 1968.

*A l'Abbaye de Chatrices près Ste  
Menegoud, le 1. Mars 1738.*

\*\*\*\*\*

*REPONSE de l'Auteur de l'Examen  
critique.*

**L**Es Réflexions du R. P. le Pelletier contre mon Système, au sujet des Chansons du Comte Thibaut, ne m'ont point ébranlé; je persiste à soutenir, qu'aucune des Chansons de Thibaut n'a été faite pour la Reine Blanche; il n'y a rien dans l'Écrit du P. le Pelletier qui doive me faire changer de sentiment: en vain s'appuye-t-il de l'autorité de Mathieu Paris, et de celle de Philippe Mouskes, j'ai prévenu dans mon *Examen critique*, &c. cette foible objection. Ces deux Historiens peuvent être dignes de foy en plusieurs Faits qu'ils racontent, mais ils ne le sont point dans ce qu'ils disent de Thibaut, Auteur des Chansons dont il s'agit; je le démontrerai encore plus clairement et plus

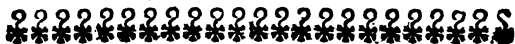
en

en détail par des Lettres et des Monumens du temps , dans mon Histoire des Comtes Souverains , Feudataires , et Héréditaires de la Champagne et de la Brie , laquelle est fort avancée.

M. Billat , Chanoine Régulier de Provins , dont j'estime les lumieres , m'a envoyé une Critique plus spécieuse à certains égards , que celle du P. le Pelletier. J'y ai trouvé un raisonnement et une objection solide en apparence , à laquelle je répondrai par occasion en cet endroit. » Ne se peut-il pas faire , dit-il , que Thibaut ait aimé la Reine , en dessein de l'épouser , et non dans des vûes criminelles , telles que Mathieu Paris les lui impute ? A quoi je répons , que si l'on fixe avec l'Historien Anglois , le temps des amours de Thibaut , au Siège d'Avignon , le Roy vivoit alors ; Thibaut par conséquent ne pouvoit point penser à se marier avec la Reine son Epouse. Si cet amour n'a éclaté qu'en l'année 1231. ou 1232. selon les Chroniques de S. Denis , Thibaut dans ce temps-là étoit marié avec Agnes de Beaujeu , de laquelle il fut séparé , pour épouser , comme il le fit peu de temps après , Marguerite fille d'Archambaut de Bourbon , comme je l'apprends de leur Contrat de mariage , que j'ai trouvé dans un Cartulaire de la Bibliothèque du Roy.

Le P. le Pelletier peut tirer de ce raisonnement, les conséquences qui en naissent ; il verra, qu'il n'a pas combiné juste toutes les circonstances de la Vie de Thibaut, en écrivant ses Réflexions contre mon Système, qu'il sera forcé d'adopter, lorsqu'il y aura pensé plus sérieusement.

On a du expliquer les mots de l'Enigme et des Logogryphes du mois de May, par *la Cloche ; Bois, Parasite, Manège, Tambour, Besançon, Dourlac, et Solea*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Jo, i, o, 160, ob, Job, bis, is, si, bos, et os*. Dans le second, *Sard, Pirate, Raie, Pré, Pie, Paris, Trape, Sept, Air, Pet, Pise, Jasper, Saper, Taper, Japer, Jaser, Rat, et Rate*. Dans le troisième, *Ménage* ; dans le quatrième, *Amour* ; et dans le septième, *Sol, Olea, et Leo*.



## ENIGME.

**J**E suis et luisante et polie ;  
 Tout le monde aime ma clarté :  
 La laide à ma faveur peut passer pour jolie,  
 Et j'accrois les apas d'une jeune Beauté.

Souvent

Souvent un mal-adroit peut me ravir la vie ;  
 Mais il peut aussi-tôt me rendre aussi le jour :  
 A l'éclat dont je brille un Amant porte envie ,  
 Car je suis quelquefois un obstacle à l'Amour.

Toi , qui cherches à me connoître ,  
 Lecteur avide et curieux ,  
 En ce moment peut-être  
 Suis-je devant tes yeux.

*Par M. Laffichard.*



## L O G O G R Y P H E.

**E**N neuf Lettres mon nom se forme et se partage ;

Je suis un instrument autrefois en usage ;

3. 5. 8. 7. et 9. je trompe la Raison ;

8. 2. 7. 3. 1. 5. du sommet d'un Vallon

Dans les ruisseaux voisins coule mon onde pure.

5. 1. 3. 2. 7. 9. acte de triste augure.

3. 2. 7. 5. je suis une agréable fleur

D'un teint uni , vermeille , un Emblème flatteur ;

8. 9. 3. 6. 2. 4. ah ! ma Morale austere

Imprime à tous Chrétiens une peur salutaire ;

Quand je peins de l'Enfer l'affreuse vérité ;

6. 2. 7. 5. je suis sur un front irrité :

3. 9. 6. 7. et 8. mon mépris fait mon crime ;

E iij

D'un

# 1134 MERCURE DE FRANCE.

D'un injuste courroux déplorable victime ,  
Mon propre frere hélas ! m'immole à sa fureur ,  
Pour traverser les murs dont il est Fondateur.  
3. 2. 7. 5. support d'une maison roulante ;  
3. 2. 4. 1. et 9. une herbe très piquante.  
2. 7. 3. 8. et 5. une Constellation.  
6. 7. et 3. je sers de Fortification.  
8. 1. 5. 4. 9. pour me voir on s'empresse ;  
Un noble amusement de toute la Noblesse.

*Par Saignes C. D. P.*

## A U T R E.

**J**E porte Avare ,  
Ver , Rang , Hâran ;  
Je porte Gan ,  
An , Gruë , Rare ;  
Je porte Ré ,  
Je porte Ruë ,  
Je porte Gué ,  
Heur , Ane , Vûë ;  
Mon nom Lecteur ,  
C'est H. ....

*Par J. B. Ollivier , à Marseille.*

*AUTRE.*

## A U T R E.

**J**E porte Luc , je porte Lac ,  
 Je porte Suc , je porte Sac ,  
 Je porte La , je porte Las ;  
 M'avez-vous deviné . . . . . ?

*Par le même.*

## A U T R E.

**J**E porte Cir , je porte Cour ,  
 Je porte Tir , je porte Tour ,  
 Je porte Turc , je porte Cor ;  
 Decteur je m'apelle . . . . .

*Par le même.*

## A U T R E.

**J**E porte La , je porte Lame ,  
 Je porte Da , je porte Dame ,  
 Je porte Main , je porte Maine ,  
 Lecteur , mon nom est M . . . . . ?

*Par Duchemin , Musicien à Angers.*

## A U T R E.

**J**E porte Fa , je porte Fin ,  
 Je porte Sa , je porte Sein ,

Eiiiij

Je



# 1136 MERCURE DE FRANCE

Je porte Char , je porte Crise ,  
Lecteur , je m'appelle F . . . . .

*Par le même.*

## A U T R E.

**J**E porte Fa , je porte Fin ,  
Je porte Cran , je porte Crin ,  
Je porte Fi , je porte Foix ;  
Lecteur , je m'appelle F . . . . .

*Par le même.*

## LOGOGYPHUS.

**O**Cto pedes mihi sint , subito paret tibi monstrum.  
Sex solum gradiens , defossas sublevo vires :  
Si sint quinque , statim nigrum se detegit arbor  
Qua fructum profert : Quatuor si sint mihi Lector ,  
Se Tros ostendit : Trino sed si pede tantum  
Componar , Talis dicunt , est nostra loquela  
Ceu vita ratio : pedibus si incedo duobus ,  
Corporis humani duplex sum portio : tandem  
Uno si gradiar , tunc exclamatio fiam.

*Par le même.*

1137

ALIUS

## A L I U S.

**N**omine sylvicola trini cernuntur in uno ,  
*Fur prior , alter atrox , tertius est timidus.*  
*Syllaba sit sublata prior , dabit altera membrum*  
*Quod natura duplum , Lector amice , dedit.*

Par M. Fournier de Villecerf, Maître  
 des Eaux et Forêts du Gasyre.



## NOUVELLES LITTERAIRES

## DES BEAUX ARTS.

**B**IBLIOTHEQUE ITALIQUE , ou Histoire  
 Litteraire de l'Italie. Tome XIII. in - 8.  
*à Geneve* , chés Michel *Bousquet* , et Com-  
 pagnie. M. DCC. XXXII.

Ce Volume contient huit articles , dont  
 le second nous a paru mériter particuliere-  
 ment l'attention des Curieux. C'est un Su-  
 plément à ce que les Auteurs de ce Journal  
 ont déjà dit , du Traité de M. le Marquis  
*Maffei* , sur les Amphithéâtres ; et voici en  
 quoi consiste ce Supplément.

Les Amphithéâtres furent inventés pour  
 cette espece de Spectacles , qu'on apelloit *la*  
*Chasse* , c'est-à-dire , les combats des Bêtes -

On faisoit d'abord combattre différentes bêtes entre elles ; après cela on les introduisit liées dans le Cirque avant l'usage des Amphithéâtres , et des hommes les y combattoient dans cet état. Enfin les bêtes furent exposées libres au combat des hommes , qu'on nomma *Bestiarii* , parce qu'ils faisoient profession de chasser aux bêtes , imitant dans cette Chasse, la manière dont les Africains s'y prenoient dans leur Pays , pour tuer les Eléphants , les Lions , les Tigres , et les autres bêtes sauvages. C'est effectivement quelque chose d'assez difficile à comprendre , comment des hommes nus , tels que le sont la plûpart des Africains , ont le courage d'aller seuls , ou en compagnie à la chasse des bêtes féroces , dont ils viennent néanmoins facilement à bout , évitant avec une adresse infinie les efforts de leur férocité. Les Relations modernes de l'Afrique nous instruisent assez sur cet article , pour nous donner quelque idée de la magnificence , et de la singularité des Spectacles de l'Amphithéâtre.

Les Bestiaires avoient raffiné dans l'Art de combattre les bêtes. Ils avoient inventé des armes et d'autres instrumens propres à cela. Ils se joioient même ordinairement avec les divers animaux qui paroissoient dans l'Arene , avant que de les attaquer sérieusement. On dressoit aussi souvent au milieu de l'Arene ,  
des

des machines semblables à des Antres et à des Forêts , d'où les bêtes sortoient , afin de mieux représenter la chasse. En un mot , la Fête n'étoit point complète , si après tous les autres Spectacles , l'on n'y voyoit combattre quelques-uns des plus habiles Chasseurs. C'est ce que *Symmaque* dit dans une Lettre , que *M. Maffei* a citée. Ce dernier ajoûte , qu'on peut apprendre ce qui concerne l'adresse , les inventions , et les armes des Bestiaires , dans quelques Passages de *Terullien* , de *Vopiscus* , et de *Prudence* ; mais principalement dans la Lettre XLII. du Livre V. des diverses Leçons de *Cassiodore* , ( à laquelle *Juret* renvoye aussi dans ses Notes sur cette Lettre de *Symmaque* , ) où cet Ancien en fait la description , qu'on peut comparer avec les figures de deux *Diptiques* , publiés par le P. *Villemius*.

Quoiqu'il en soit de l'adresse et du nombre des Chasseurs , qui étoient employés dans ces Spectacles , la quantité de bêtes sauvages , qu'il falloit faire amener ou transporter à Rome , du Septentrion et du Midi , devoit rendre excessive la dépense de ces chasses ; sans parler des Jeux scéniques et des Combats des Gladiateurs , qui précédoient ordinairement dans les grandes Fêtes , les combats des bêtes. En effet , *M A R C U S F U L V I U S* , qui suivant la Remarque de

M. *Maffei*, célébra la première chasse à Rome l'an 568. n'y fit paroître que quelques Lions et quelques Pantheres. Vingt ans après, la chasse des Jeux Circenses fut de soixante-trois Pantheres, quarante Ours, et quelques Elephans. MARCUS SCAURUS fit combattre pendant qu'il étoit Edile, cent cinquante Tigres, cinq Crocodiles, et un Hypopothame; SYLLA, quand il fut Préteur, exposa cent Lions au combat. Mais la somptuosité des Jeux que POMPE'E fit célébrer, pour la Dédicace du Théâtre de pierre qu'il avoit fait bâtir, surpassa tout ce qui l'avoit précédé en ce genre. On vit pendant les cinq derniers jours de cette Fête, quatre cent dix Tigres, cinq cent Lions, plusieurs Elephans, un Loup-cervier, un Rinoceros, et d'autres bêtes étranges d'Ethiopie, employées uniquement pour la chasse. *Eutrope* assure qu'on tua cinq mille bêtes, (*Dion* dit neuf mille) à la Dédicace de l'Amphithéâtre de TITE. On peut lire ce que les Auteurs de l'Histoire d'AUGUSTE ont écrit des Spectacles merveilleux, que donnerent TRAJAN, ADRIEN, ANTONIN PIE, MARC AURELE, COMMODORE, LES GORDIENS, PROBUS, et d'autres Empereurs: mais il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'ils en disent, il y a beaucoup d'exagération, comme M. *Maffei* le remarque fort à propos.

Lcs.

Les bêtes servoient encore à dévorer les criminels , et l'Arene étoit souvent teinte du sang des Martyrs ; parce que les Chrétiens étoient regardés comme des impies, et comme la cause de tous les malheurs de l'Empire. A l'égard des malfaiteurs , on leur permettoit quelquefois de se défendre contre les bêtes , mais ordinairement on les exposoit liés à la fureur des Tigres et des Lions. On revêtoit souvent ces suplices d'un extérieur scénique , comme on le pratiqua à l'égard d'un insigne voleur Sicilien , dont *Strabon* fait mention , qui se faisoit appeller *Fils de l'Ethna* ; car il fut mis au haut d'une machine qui représentoit le Mont Ethna , laquelle venant à s'enfoncer tout d'un coup , le criminel tomba entre les cages des bêtes , qui paroissoient gîter dans cette montagne , et qui le dévorèrent incontinent. Il en arriva à peu près de même à *Orphée* , à *Laureole* , à *Dédale* , et à *Léandre* , de qui *Martial* a parlé. Cette variation de Scene dans les Spectacles étoit nécessaire , parce qu'ils duroient ordinairement tout le jour.

C'étoit principalement dans les Combats des Gladiateurs , que ces différentes Décorations avoient lieu. Ces malheureux , qui s'engageoient volontairement dans cette inhumaine profession , ou qui étoient contraints de l'embrasser , comme une suite de leur captivité :

captivité , combattoient d'une infinité de façons : tantôt ils imitoient la maniere de combattre des temps Héroïques, ou fabuleux, et se servoient des mêmes armes et des mêmes habillemens , qui avoient été en usage dans ces temps reculés , tantôt ils représentoient les diverses Nations , qui avoient été ou qui étoient actuellement en guerre , soit entre elles , soit avec le Peuple Romain.

Entre les différentes classes de Gladiateurs , qui combattoient dans l'Amphithéâtre , il y en avoit deux principales , dont les Auteurs ont fait plus souvent mention , que de toutes les autres. Ceux de la première classe étoient apellés *Secutores* , nom pris de l'action de suivre, parce qu'ils suivoient ou poursuivoient l'autre sorte de Gladiateurs , qu'on leur oposoit le plus ordinairement : ceux-ci étoient apellés *Retiarii* , à cause d'une arme en forme de *Rets* , ou de *Filet* , dont ils se servoient pour envelopper la tête de leur adversaire , qu'ils tuoient ensuite avec un Trident ou avec un poignard. Les *Secutores* étoient armés d'une masse de *plomb* , avec laquelle ils empêchoient l'effet de la Rets des *Ret aires* , et d'un *Epieu* , avec lequel ils perçoient leur ennemi.

M. *Maffei* ne parle presque que des *Retiarii* à l'occasion d'une Inscription sépulchrale , faite à l'honneur d'un de ces Gladiateurs ,  
qui

qui avoit combattu vingt-sept fois dans l'Amphithéâtre de Verone. Il remarque sur ce Monument qu'il raporte , que l'origine des Retiaires venoit de ce qu'on avoit voulu imiter une action que fit *Pyttachus* , l'un des sept Sages ; étant Général de ceux de Mytilene , et combattant corps à corps contre *Phrynon* , Général des Athéniens , en figure de Pêcheur , il envelopa son ennemi avec une Rets , qu'il tenoit cachée , et le tua avec un Trident et un poignard , ainsi que *Strabon* le raporte. Aussi , quand un *Retiaire* combattoit contre un *Mirmillon* , autre sorte de Gladiateur , qui imitoit la maniere de combattre des Gaulois , le *Retiaire* chantoit : NON TE PETO , PISCEM PETO , PISCEM PETO ; QUID ME FUGIS , GALLE ? Je ne te poursuis pas , je poursuis un Poisson , je poursuis un Poisson ; pourquoi me fuis tu , Gaulois ? Il disoit cela faisant allusion à la figure d'un Poisson , qui ornoit le Casque du Mirmillon.

Au resté , que les Retiaires se servissent d'un poignard aussi bien que d'un Trident , c'est ce qui paroît par la Pierre sépulchrale , dont M. *Maffei* a fait graver la figure , où l'on voit ces deux armes représentées. Voici l'Inscription , beaucoup plus correcte qu'elle ne l'est dans *Gruter* , et dans les autres Collecteurs



# Pl. 44. MERCURE DE FRANCE

lecteurs de tels Monumens , qui ont tous oublié de remarquer , qu'on voit la figure des deux armes sur la Pierre sépulchrale.

D

M

GENERO

SORETIAR

O INVICTO

PUGNARUM

XXVIIINALE

XANDRNQVI

PUGNATUR

Le reste manque ; on y auroit aparemment appris quelque particularité curieuse touchant ce Gladiateur , il s'apelloit *Generosus* : il étoit originaire d'Alexandrie , et appartenoit certainement à l'Amphithéâtre de Verone. La figure du Poignard est du côté du *D.* et celle du Trident , du côté de la lettre *M.*

*Tertullien* donne le nom d'Eponge , *Spongia* , à une des armes des *Retiaires* ; et *Tite Live* décrivant l'armure des *Samnites* , appelle Eponge , ce qui leur couvroit la poitrine. C'étoit sans doute une Côte de maille , qui a quelque ressemblance avec une Eponge. Mais le Passage de *Tertullien* indique plutôt une  
arme

arme offensive que défensive : car il compare dans cet endroit l'effet de l'Eponge d'un *Retiaire*, à celui de la morsure des Ours. Ce n'étoit donc pas une défense de la poitrine, mais quelque arme à pointe ou à crochet, et qui par là pouvoit ressembler aux dents d'un Ours. D'ailleurs les *Retiaires* combattoient en simple tunique, et le visage découvert. Il paroît de-là, que le nom d'*Eponge* étoit donné ou à la Rets ou au Trident, ou enfin au Poignard du *Retiaire*. M. *Maffei* se détermine pour le dernier. Un Passage de *Suetone*, où cet Historien parlant du mauvais succès d'une Tragédie d'*Ajax*, qu'*Auguste* avoit commencée, dit, que son *Ajax s'étoit laissé tomber sur son Eponge* ; faisant allusion à la fin tragique du Héros : de sorte que la Tragédie avoit eû une aussi malheureuse fin que lui, qui effectivement se donna la mort en se jettant sur son épée. Il faut donc, suivant cette Remarque de M. *Maffei*, que comme il le conjecture, le manche de cette espece de Poignard fût formé, de maniere qu'il ressemblât par ses ornemens à une Eponge.

Notre Auteur donne encore une autre Inscription, qui concerne l'Arene de Verone ; et il observe à cette occasion, que bien qu'il soit assés rare de trouver des Inscriptions qui concernent les Gladiateurs, il l'est bien plus d'en trouver qui fassent mention

tion des Combats de Bêtes hors de Rome.  
Voici l'Inscription.

N O M I N E

Q. DOMITII. ALPINI

LICINIA. MATER

SIGNUM. DIANRE. ET VENA

T I O N E M

ET SALIENTES. T. F. J. c'est-à-dire  
*très fieri jussit.*

Cette bonne femme , dit M. Maffei , suivant l'instinct de sa pitié , et selon la Religion bizarre de ce temps-là , ordonna dans son Testament qu'on devoit célébrer une Chasse de Bêtes sauvages. Elle ordonna encore qu'on fit une Statue de Diane , à laquelle , comme Présidente de toutes sortes de Chasses , on consacroit souvent de tels Spectacles , mais non les Amphitéâtres. Cette femme ordonna enfin qu'on fit trois Fontaines , aparemment près de l'Amphitéâtre. Il est vrai que l'on désignoit aussi par le mot *Salientes* , certains canaux cachés , par le moyen desquels l'on conduisoit de l'eau odoriférante , qu'on faisoit ensuite rejaillir jusques au haut de l'Amphitéâtre , afin qu'elle pût tomber en forme de pluie menuë , sur tous les Assistans. Mais M. *Maffei* croit qu'ici il n'est question que de Fontaines proprement ainsi nommées.

On

On recueille de tout ceci , que *Licinia* , qui sûrement devoit être de grande condition , puisqu'elle put ordonner une Chasse Amphithéatrale , voulut en faire honneur à son Fils , et que le Spectacle se célébra en son nom , comme s'il en avoit fait la dépense. Ainsi nous voyons dans *Dion* , *Lib. 54.* qu'*Auguste* donna des Combats de Gladiateurs au nom de ses Fils et même de ses Petits-fils , comme il paroît par les Inscriptions trouvées à Ancyre. *Tacite* témoigne que *Drusus* donna des Jeux , c'est-à-dire des Spectacles , en son nom et au nom de son frere *Germanicus*.

Verone jouissoit d'un autre avantage dans ces temps-là , c'est qu'il y avoit plus d'un Séminaire ou plus d'une Ecole , *Ludus* , dans lesquels s'exerçoient ceux qui se destinoient à l'Amphithéâtre. C'est ainsi qu'on doit entendre les Inscriptions où il est fait mention du Jeu *Ludus* , ou des Jeux *Ludi* ; et c'est dans ce sens que *Fabreti* a prétendu que quelques Loix employoient ce mot quand elles parlent de condamner *ad Ludum* , au Jeu ; mais cela doit s'entendre , selon *M. Maffei* , du Spectacle et non uniquement de celui des Gladiateurs , comme l'explique *Godefroi* , mais principalement du Spectacle des Bêtes. Il y avoit plusieurs pareils Séminaires à Rome , ainsi qu'on le recueille des Marbres

bres et de *Publius Victor*. Il est rare de voir qu'il en soit fait mention hors de Rome. *Cesar* et *Strabon* parlent des Ecoles de Gladiateurs, qu'il y avoit à Capoue et à Ravenne ; car César faisoit élever des Gladiateurs dans l'une et l'autre de ces Villes ; et comme Capoue étoit fournie d'un grand Amphithéâtre, il y séjournoit quantité de Gladiateurs, jusqu'au temps de *Didus Julianus*. L'Inscription que nous copions de M. *Maffei*, fait voir que Verone ne le cédoit en rien à cet égard aux deux Villes que nous venons de nommer.

. . . . . LUCIL. JUSTINUS  
 . . . . . EQUO . . . . . PUBLICO  
 . . . . . HONORIB. OMNIB.  
 . . . . . IN MUNICIPIO. FUNCTUS  
 . . . . . IDEM. IN PORTICU. QUAE  
 . . . . . DUCIT. AT. LUDUM. PUBLICUM  
 . . . . . COLUMN. II. III. CUVI. SUPERQ  
 . . . . . JE. STRATURA. PICTURA  
 . . . . . VOLENTE. POPULO. DEDIT

Et au revers de la Pierre :

ΩΡΑ  
 ΚΑΙ  
 ΤΥΚΗ

Cette Inscription a été assés mal représentée par *Gruter*, et les autres, comme  
 cela

cela leur est ordinaire. Les Lettres distinguées manquent dans le Marbre , et M. *Maffei* les a suppléées ; mais à la cinquième ligne , où tous les Imprimés ont suppléé *Partem* , il n'y a réellement de la place que pour deux Lettres ; d'où il suit qu'il ne pouvoit y avoir que *Item* , ainsi qu'il se trouve aussi sur d'autres Marbres : peut-être qu'on avoit écrit *Idem* , suivant la prononciation du vulgaire , qui changeoit facilement une de ces Lettres en l'autre , comme il paroît par *At.* au lieu de *Ad.*

*Lucilius Justinus* donc , après avoir rempli toutes les différentes fonctions de la Magistrature dans Verone , avoit fait faire , avec le consentement du Peuple , quatre Arcades au Portique qui conduisoit au Jeu public ; il y avoit fait poser des colonnes , il l'avoit fait paver de plaques de Marbre et orner de Peintures. Les Jurisconsultes entendent par le mot *Superficies* , ce qui est précisément au-dessus de la Terre. M. *Maffei* explique les deux mots Grecs du revers du Marbre , par ces paroles proverbiales , qui sont aussi en usage en Italie , *Tempo , e Fortuna.*

Les Amphithéâtres servoient aussi aux Combats des Gladiateurs à cheval , et à d'autres qui combattoient de dessus des Chariots. On apelloit ces derniers *Essedarii* ; ils imitoient

imitoient la maniere de combattre des Orientaux ou des anciens Bretons , dont César rapporte l'usage dans son Livre de la Guerre des Gaulois. Outre cela on faisoit voir quelquefois dans les Amphithéâtres des Forêts , des Cavernes , des Barques , avec lesquelles , par le moyen de l'eau qu'on introduisoit dans l'Arene , l'on représentoit des Combats de Mer. A l'égard des Gladiateurs à cheval , nous devons ajoûter ici que M. *Maffei* fait venir de-là l'origine des *Joûtes* et des *Tournois* , et non celle des Duels , ainsi que nous l'avions dit par erreur , à la page 75. du Tome VI. de cette *Bibliothèque*.

En voilà assés sur les deux différentes especes de Spectacles qui se donnoient dans les Amphithéâtres. Il ne nous reste qu'à parler de la partie des Amphithéâtres de Rome et de Verone , qui étoit de bois. Mais avant que de passer plus avant , nous embrassons avec plaisir l'occasion qui se présente ici de rendre justice à M. le Marquis *Maffei* , sur une remarque que nous insérâmes dans notre second Extrait de son Livre. On pourroit croire qu'il eût ignoré que les deux entrées des deux pointes de l'ovale de l'Arene , n'étoient pas aussi grandes qu'elles le sont ; mais ce n'est pas sa pensée quand il dit , que les deux vomitoires des pointes de l'ovale manquent. Cela paroît par ce que nous

nous avons dit d'après lui un peu avant notre remarque. Et s'il a dit dans un autre endroit, qu'on ignore comment étoient faites ces deux vomitoires, ce n'est que parce que la manière dont les deux entrées intérieures sont formées, est dûe toute aux Ouvriers-modernes. D'ailleurs nous avons appris que l'article des Amphithéâtres, a été fort augmenté dans le Livre de notre Auteur, qui vient de paroître, qui est intitulé, *Verona Illustrata*; et nous sommes persuadés qu'il n'aura rien laissé à dire de tant soit peu considérable touchant les somptueux Edifices dont il s'agit.

Quoique rien n'égalât leur magnificence en ce genre dans l'Empire, la moitié de la structure intérieure étoit pourtant de bois, excepté l'aîle du pourtour extérieur. M. *Maffei* a remarqué que cette partie de bois contenoit beaucoup plus de Spectateurs que la partie qui étoit de pierre, parce que les sièges de bois avoient moins de hauteur et n'étoient pas interrompus par des vomitoires. Outre cela la partie la plus haute de l'Amphithéâtre, étoit faite en forme de Loges. Cela paroît évidemment suivant l'observation de M. *Maffei*, par les Médailles sur lesquelles on voit la représentation de l'Amphithéâtre de *Tite*. La grande raison donc pourquoi, à notre avis, les Architectes du Colisée



Colisée et de l'Arene de Verone , ne voulurent pas pousser les Sieges de pierre jusques à la hauteur de 140. pieds au premier , et jusqu'à 110. ou 120. pieds au second Edifice , fut la difficulté qu'il y avoit de former au rez-de-chaussée , au premier étage et au second , des voûtes aussi lourdes qu'il l'auroit fallu pour soutenir un si grand poids. D'ailleurs le circuit allant toujours en augmentant vers le haut , il falloit diminuer les voûtes à proportion , à cause de leur aproximation des murailles extérieures de l'Amphithéâtre , ce qui les devoit rendre nécessairement moins solides et par conséquent moins propres à soutenir le poids des sieges de pierre , sans parler de la grande obscurité qui auroit regné infailliblement dans les voûtes inférieures , soit au rez-de-chaussée , soit au premier étage.

Il est permis de conjecturer que , comme la partie de bois des Amphithéâtres , étoit destinée presque toute entiere au même peuple , et la plûpart des Loges aux femmes de moindre considération , peu d'ouvertures ou de vomitoires suffisoient dans les deux précincts qui séparoit cette portion de celle de pierre. Les premières ouvertures un peu au-dessus du dernier siège de pierre , servoient , quel qu'en fût le nombre ,

bte , pour tous les degrés ou sièges de bois , jusques à la seconde précinction , qui étoit immédiatement au-dessous des Loges. Il y avoit ici aussi un petit nombre de vomitoires , qui donnoient entrée dans les Loges , par le moyen de la précinction qui regnoit tout au-tour , à moins qu'on n'y entrât par une petite galerie de derriere , comme il se pratique encore à l'égard des Théâtres d'aujourd'hui. Au reste c'étoit au-dessus de ces Loges que se tenoient ceux à qui le soin des *Voiles* , qui couvroient l'Amphithéâtre , étoit commis.

Nous laissons à nos Lecteurs le soin de faire quantité de réflexions que peut fournir la considération des Spectacles cruels et sanglans , dont les anciens Romains repaissoient leur Peuple , sur la raison pour laquelle les premiers Empereurs Chrétiens défendirent ces Combats , desorte qu'ils furent entièrement abolis pendant le sixième siècle. D'où vient que la Guerre , qui offre quelque chose encore de plus terrible que tous ces Spectacles , n'a pû être regardée de même œil ; et d'où vient enfin qu'on a vû de nos jours régner parmi les Chrétiens , les Duels , parfaitement conformes aux Combats des anciens Gladiateurs. Il y auroit tant de choses tristes à dire sur ce sujet , que nous aimons mieux les passer sous silence ,

*I. Vol.*

*B. nous*

nous bornant à souhaiter un meilleur sort pour l'avenir au Genre Humain.

Toutes les choses que nous avons dites sur les Amphithéâtres dans nos deux Extraits précédens , et dans ce Supplément , n'ont pas épuisé la matiere. Nous esperons donner dans un autre Tome quelque chose de nouveau à l'égard des *Arenes de Nîmes* , parce que nous avons eû le bonheur de recevoir d'amples Mémoires sur cet Edifice , que des personnes de considération , à qui nous rendrons toute la justice qui leur est dûë , ont daigné nous communiquer.

Ce Supplément est accompagné d'une Planchette très-bien gravée , qui met sous les yeux avec beaucoup de netteté toutes les choses dont il est parlé dans l'Ouvrage en question.

On ne parlera point des autres articles de ce Journal , les Sujets en étant déjà assés connus dans le Monde Litteraire.

On apprend dans les Nouvelles Litteraires , ( Article de Padoüe , ) que *Comino* a donné une belle Edition en II. Tomes in 4. des Poësies du célèbre *Marc-Jérôme Vida*, Evêque d'Albe , en y joignant ses Dialogues sur la dignité de la République. *Marci Hieronimi Vida , Poëmata omnia , quæ ipse vivens agnoverat*. Les Dialogues étoient devenus rares , n'ayant été imprimés qu'une fois à *Cremona* en 1556. M. le Docteur *Volpi*, qui

pris soin de cette Edition , lui a donné tous les accompagnemens nécessaires. Il parle au long du mérite de l'Auteur dans la Préface ; et il prend cette occasion de l'Edition de *Comino* , pour défendre celle que le même Libraire a faite des Œuvres Latines de *Sannazar* , que les ennemis de l'Eglise accusent d'infidélité, parce qu'on n'y voit pas d'Epigrammes contre Alexandre VI. et Leon X. L'Editeur se justifie là-dessus et rétorque la Censure contre les Auteurs de l'Edition de *Frascator* , faite à Geneve en 1622. où , dit-il, on a retranché des Vers qui concernent l'autorité du S. Siege.

Après l'Article de Padoüe , il y a dans l'Article de Venise l'Extrait d'une Lettre dont on rapportera ici le plus essentiel.

Depuis que l'Imprimerie subsiste , on n'a jamais vû d'entreprises en si grande quantité et de l'étendue de celles qui se font en cette Ville depuis quelque temps ; non-seulement celles qui sont commencées , s'avancent au-delà de ce qu'on en attendoit ; mais aussi on en fait de nouvelles , dont voici à peu près le détail.

Mrs *Coleti* et *Albrizzi* , ont obtenu du Prince la licence de réimprimer tout le *Bollandus* , ils donneront aussi entièrement tous les Conciles en 23. Tomes. Ils ne s'en tiendront pas là ; car peu de temps après ils  
F ij     entrepren-

entreprendront la réimpression de *Bibliotheca Patrum*. Ce qui surprend encore plus, c'est qu'outre ces grosses pieces, ces Mrs en font quantité d'autres, par exemple, *M. Coleti*, la Traduction Latine des *Commentaires sur la Bible de D. Calmet*, in-folio 9. volumes. Sept ont déjà parû et les deux autres verront le jour au plutôt. *Opere di Valisnieri*, in fol. 3. volumes avec figures. Le premier se distribuë actuellement, et les deux derniers ne se feront pas attendre. *Sicilia Sacra de Rocho Pirro*, in-fol. 2. volumes, avec des augmentations de *M. Montgitoro*. On en a déjà le premier Tome. Le second suivra en Septembre prochain. C'est lui qui l'imprime, quoique le Titre indique *Palerme*. Il a aussi sous presse et il publiera incessamment *Gattola Istoria del Monte Cassino*, in-fol. 4. volumes. D'un autre côté *M. Albrizzi*, son Associé pour les gros Ouvrages, imprime en son particulier *le Saint Augustin*, sur l'Edition de Paris des Peres de *S. Maur*. Aujourd'hui on en a 7. volumes, et tout les 5. restans seront faits dans le mois de Septembre 1733. Cette Edition est superbe. Il réimprime aussi tous les *Commentaires de Cornelius à Lape*, sur la dernière Edition de *Lion*.

OSSERVAZIONI Litterarie che possono servir

Servir di|Continuazione al Giornal dé Letterati d'Italia. *In Verona , della Stamperia di Jacopo Vallarsi.* 1737. Ce Journal est, dit-on , du Marquis *Maffei*. On le trouve chés *Barois* , Libraire , Quai des Augustins.

ŒUVRES diverses de Pierre Corneille. *A Paris* , chés *Gissey* , ruë de la vicille Bouclerie , à l'Arbre de Jessé , et *Bordelet* , ruë S. Jacques , vis-à-vis le College des Jésuites , à S. Ignace , 1738. in 12. de 461. pages, sans la Préface , la défense du Grand Corneille , par le R. P. *Tournemine* , de la Compagnie de Jesus , et la Table des Matieres.

CINQUIÈME LETTRE de M. *Astruc* , Médecin Consultant du Roy , et Professeur en Médecine au College Royal , à M. de *Laire* , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , sur l'Extrait qui a été donné de la quatrième Lettre de M. *Astruc* , par l'Auteur des Observations sur les Ecrits modernes. *A Paris* , 1738. Brochure in 4. de sept pages.

NOUVEAUX AMUSEMENS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT. Cinquième Brochure de près de 150. pages , se vend à Paris , chés *Bienvenu* , Quai des Augustins ; et les Libraires des Feuilles Périodiques.

F iij Le

Le goût pour les Ouvrages Périodiques est toujours fort en vogue. Ces Brochures rendent un profit réel aux Libraires ; tandis que les Auteurs se plaignent que le gain est exorbitamment inégal.

Ces considérations et bien d'autres bonnes raisons , engagent la Personne qui travaille au Recueil des *Nouveaux Amusemens du Cœur et de l'Esprit* , à avertir ses Lecteurs que le prix des Brochures de trois feuilles est de *douze sols* , et que celui des parties de 150. pages ne doit pas passer une livre quatre sols. Par cette attention , toute surprise est évitée. Et de combien de ruses et d'adresse n'est pas rempli le manège de la vente des Livres ? Libraires , Colporteurs ensuite, Intrigans , Commissionnaires, doivent gagner gros , suivant la règle de l'intérêt ; ainsi successivement et de main en main , un honnête homme achète le triple , ce qui dans l'origine est à assés bon compte. En voilà suffisamment pour entendre l'Epiphonème. Venons à l'Extrait abrégé de cette cinquième Partie, qui achève le premier volume , composé de 432. pages , et dont le prix est de 3. livres 12. sols.

On peut dire , sans crainte de blâme , qu'il y a des choses intéressantes et agréables dans tout ce Recueil , mais particulièrement dans cette cinquième Partie.

Elle

Elle présente d'abord un Acte d'Opera ; dont les paroles ont le tour vraiment lyrique. Le Sujet est les Amours de LAURE et de PETRARQUE. Le Poëte les a traités du côté de la délicatesse et de la constance ; *Et quoique celle-là, dit il, soit autant inconnue aux Amans de ce siecle, que celle-ci est de peu de mode, comme on doit chercher à faire sortir quelque moralité de tout Ouvrage de Poësie, et plus encore de toute Piece de Théâtre, rien n'étoit plus capable de produire cet effet que l'exemple de ces illustres Amans, qui se sont rendus immortels par le spiritualisme de leur amour, et ont mérité par-là les éloges des plus grands hommes, et sur tout de ce fameux Monarque ( François I. qui a fait des Vers à la louange de Laure ) à qui la France doit tant.*

Cette Pastorale est suivie du Parallele de la nouvelle Tragédie de MAXIMIEN avec le MAXIMIAN de Thomas Corneille. Sans épouser en façon quelconque les sentimens du Critique, dont la méthode de raisonner nous paroît aussi juste qu'exacte, il faut convenir qu'il relève des défauts essentiels, quoiqu'il sème son style de traits à bout portant. Ajoutons que ce Parallele renferme des idées neuves sur l'Art Dramatique en général, et peut être utile à ceux qui étudient à fond cette Partie de la Poétique. La lec-



ture en doit être faite dans le Recueil même , et les Citations sont impossibles dans une matiere toute didactique , enchaînée de préceptes liés les uns aux autres.

Pour égayer une matiere aussi grave , on a placé immédiatement après le Parallele , une Piece de Poësie admirable dans ses peintures , délicate pour les sentimens. Elle respire le bon goût et paroît émanée des divins génies que l'Auteur a pris pour modèles : *Les Deshoulières*, les *la Fare*, les *Chaulieux* , souscriroient volontiers de leur nom ce chef-d'œuvre ; leurs Ombres sensibles à des accens qui les font revivre aujourd'hui , ont repeté plus d'une fois , dans les Champs Elisées , sur leurs Lyres dorées les Vers de M. de B \* \*. Et on est persuadé qu'on en a fait une Traduction pour Ovide , le tendre Tibulle , Anacréon , Sapho, et tous les Poëtes Etrangers.

On lira avec satisfaction des Vers d'un illustre Prélat , adressés à M. *Desforges Mailard* , sous le nom de Mlle MALCRAIS DE LA VIGNE. Ils font partie d'une Lettre à M. TITON DU TILLET , écrite du Croisic en Bretagne , le 27. May 1737. La plaisanterie amusante , le leger badinage et le récit moitié sérieux , moitié comique , font un tout très-agréable à la lecture.

En voilà assés pour faire connoître

ce Livre, où l'utile et l'agréable se trouvent réunis; car il y a de temps en temps des Morceaux de Litterature, comme sont les *Entretiens sur la Géométrie Naturelle*, &c.

'ABREGE' METHODIQUE de la Jurisprudence des Eaux et Forêts, contenant par ordre Alphabetique les décisions et la Taxe des peines, amendes, restitutions, dommages, intérêts et confiscations, réglés par l'Ordonnance d'Août 1699. et autres Edits, Ordonnances et Reglemens, tant sur ce qui concerne la Police et conservation des Bois, Forêts et Rivieres, que pour la Chasse et la Pêche. *A Paris*, par la Compagnie des Libraires Associés, 1738. in 12.

MANDEMENT de M. l'Illustrissime et Révérendissime Evêque d'Arras, au sujet d'un Miracle opéré dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites de cette Ville, le 19. Mars 1738. *A Paris*, chés Claude Simon, Pere, rue des Massons, du côté de la rue des Mathurins, et Claude-François Simon, Fils, rue de la Parcheminerie.

EXPLICATION des Livres des Rois et des Paralipomenès, où, selon la Méthode des Saints Peres, on s'attache à découvrir les Mysteres de J. C. et les Regles des  
F v Mœurs

Mœurs , renfermées dans la Lettre même de l'Ecriture. *A Paris*, chés François *Babuty*, rue S. Jacques , à S. Chrysostôme , 1738. 3. volumes in 12.

**HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE**, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François, du goût et du génie des uns et des autres pour les Lettres en chaque siecle ; de leurs anciennes Ecoles , de l'Etablissement des Universités en France ; des principaux Collèges ; des Académies des Sciences et des Belles-Lettres ; des meilleures Bibliothèques anciennes et modernes ; des plus célèbres Imprimeries , et de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature ; avec les Eloges Historiques des Gaulois et des François qui s'y sont faits quelque réputation ; le Catalogue et la Chronologie de leur Ecrits ; des Remarques Historiques et Critiques sur les principaux Ouvrages ; le dénombrement des différentes Editions ; le tout justifié par les Citations des Auteurs Originaux. *Par des Religieux Benedictins de la Congrégation de saint-Maur*. Tome IV. qui comprend le huitième siecle , et partie du neuvième , jusqu'à 840. inclusivement. *A Paris*, chés *Gissey*, rue de la vieille Bouclerie ; *Chaubert*, et *Hourdel*,

*Hourdel*, à l'entrée du Quai des Augustins;  
*Osmont*, *Huart*, l'aîné, et *Clousier*, rue  
 S. Jacques, 1738. in 4. de 638. pages.

## E S T A M P E S N O U V E L L E S.

**L**A Peinture et la Gravûre sont aujourd'hui à un haut degré de perfection en France ; pour prouver cette proposition, il n'y a qu'à jeter la vûe sur l'Eстамpe en hauteur que nous annonçons ici, sous le nom de *la Belle Villageoise*; c'est en effet une des plus belles femmes qu'on puisse voir, au milieu de trois beaux Enfans, dont un tient un Chat. Ces Figures, sans sortir de leur caractere, sont nobles et très-gracieuses, ce qui fait un contraste bien picquant avec le lieu de la Scene qui est l'entrée d'une Maison Rustique, où l'on voit des ustanciles de ménage, des Citrouilles et autres Légumes ; le fond a même quelque chose d'assés pittoresque, c'est un gros mur, continué par une cloison de grosses planches, aussi grossierement rabotées, que le mur est mal crêpi. Cette Estampe, qui peut aller de pair avec celles que le fameux *Corneille Vischer* a gravées dans ce goût-là, fait Pendant à *la Belle Cuisiniere*, très-bien gravée par le sieur *Aveline*, toutes d'après M. *Boucher*, dont les grands talens sont assés connus. Celle-ci est gravée par le sieur *Soubeyran*, qui n'a pas autant de réputation qu'il en mérite, mais c'est ici presque son premier Ouvrage ; et nous sommes persuadés que les Connoisseurs rendront justice à son mérite.

Cette Estampe se vend chés *Huquier*, vis-à-vis le grand Châtelet. On lit ces Vers au bas :

Heureux Enfans, heureuse Mère,  
 Dans votre humble réduit, contens du nécessaire,

B vj3 Les

Les plus simples objets remplissent vos désirs.

Le Sage avec raison préfère

Aux pompes de la Cour , aux Charmes de Cythere,  
L'innocence de vos plaisirs.

On vend aussi chés le même , le troisiéme et quatriéme Livre des Frises ou Paneaux en longueur, des Montans ou Pilastres , inventés par G. M. *Op-penor* , Architecte du Roy , et gravés par *Huquier*.

Nous avons donné de justes Eloges aux Estampes que nous venons d'annoncer, et nous n'avons rien dit de trop , nous osons même défier là-dessus les Censeurs les plus sévères , persuadés que le Connoisseur intelligent et délicat sera de notre sentiment.

Dans un autre genre , nous pensons de même sur les six Morceaux en large qui viennent de paroître , dessinés et gravés avec tout le goût , la précision et la finesse possible , par le sieur J. *Rigaud* de Marseille , chés lequel elles se vendent , rue S. Jacques, vis-à-vis le College du Plessis. Ce sont diverses Vûes de la Maison Royale de Fontainebleau , dessinées sur les Lieux.

1. Vûë générale de Fontainebleau , prise du haut de la Montagne oposée du côté du Parterre.

2. Vûë du Canal.

3. Vûë d'une partie du Château et du Parterre.

4. Vûë de la Cour Ovale.

5. Vûë de l'Etang et de la Cour des Fontaines dans l'éloignement.

6. Vûë d'une Aîle du Château , prise de la Cour des Fontaines.

Voici encore une Estampe d'après *Vatteau*, qui étoit échapée à notre vigilance , car il y a quelque temps

temps qu'elle paroît. Elle est en large et assés grande, selon les dimensions du Tableau original. C'est une très-riche composition, dont le titre, qui est *Départ de Garnison*, est très-bien rempli. On la vend chés Gersaint, Marchand, Pont Notre-Dame.

On voit au même endroit et du même Auteur, quatre Morceaux d'Ornemens en hauteur, comme pour des Paravens, très-ingénieusement composés. Ils sont intitulés, *Momus*, *le Baveur*, *la Folie*, *le Faune*.

Le sieur de *Milcent*, Ingénieur du Roy et de la Marine, demeurant rue de l'Université, Fauxbourg S. Germain, à Paris, grave actuellement deux Morceaux très-considérables, qu'il donnera au Public dans le cours de cette année; l'un représente la Cérémonie qui a été observée à Rennes en Bretagne, lors de la position de la Statuë Equestre du feu Roy Louis XIV. et toute la Fête de cette Dédicace, dans la nouvelle Place du Palais de cette Ville, le tout en Perspective, et d'une Architecture très-noble, composée par M. *Gabriel*, premier Architecte de Sa Majesté, et Ingénieur en Chef du Rétablissement de cette Capitale de Bretagne, et environ trois ou quatre mille Figures.

L'autre Morceau, qui lui sert de Parallele, est aussi du Dessein de M. *Gabriel*, représentant le Bâtiment neuf du nouveau Présidial, celui de l'Hôtel de Ville, de même décoration, avec la nouvelle Tour de l'Horloge, au milieu de ces deux Bâtimens, qui forment un des côtés de la Place neuve; ce Morceau est aussi en Perspective, très-correct et orné de quantité de Figures.

Les Desseins Originaux sont de M. *Huguet*, Architecte et l'un des Ingénieurs de la Réédification de cette Ville, depuis son Incendie arrivé la nuit du

du 19. au 20. Décembre 1720. sont d'une grande correction et d'une composition élégante pour l'expression et les graces ; ils sont à l'Encre de la Chine et colorés dans toutes leurs parties. L'Auteur prit la liberté de les dédier à feu M. le Comte de Toulouze , à qui il avoit eû l'honneur de présenter le premier Original, le 10. Mars 1734. et qui eut la bonté d'accepter cette Dédicace, par sa Lettre de Ramboüillet du 11. Août 1737. de même que M. le Duc de Penthièvre , son Fils , par la sienne du 28. Février 1738. Comme ces deux Ouvrages sont d'un travail immense, et que M. Milcent est un très-habile homme , l'Auteur , qui n'a d'autres vûes que de faire plaisir au Public , a tout lieu d'espérer qu'ils ne lui seront pas désagréables , non-plus qu'aux Connoisseurs et aux Amateurs des Beaux-Arts.

On écrit d'Hollande , que J. *Fred. Bernard* , et P. *Mortier* , impriment à Amsterdam. et font graver par Souscription un Ouvrage qui mérite l'attention des Curieux. Il est intitulé : *Les Peintures des Vitres des Eglises de Tergau et d'Amsterdam* ; gravées d'après les Desseins Originaux des plus grands Maîtres des XV. et XVI. siècles en l'Art de peindre sur verre. Il y aura environ 45. à 50. Planches , tirées sur le plus grand papier , et accompagnées de Dissertations Historiques. On n'en distribuera les Exemplaires que par Souscription.

M. le Curé de la Paroisse de S. Sulpice , dont la pitié et le zele pour l'avancement des travaux de son Eglise édifiant tout le monde , a fait poser vers la fin du mois dernier , aux deux Piliers lateraux du Maître Autel , quatre Figures de pierre de Tonnerre , de sept pieds de hauteur , executées avec tout le génie et l'art possibles, par le sieur *Bonchar-*  
*don*

don, Sculpteur des plus célèbres de l'Académie. Ces quatre Statuës, qui font un très-bel effet, représentent le Sauveur embrassant sa Croix, la Vierge pénétrée de douleur, S. Pierre et S. Paul. On travaille actuellement aux autres Figures des Apôtres de la même grandeur, pour en poser une à chaque Pillier de la même Eglise.

*BHENOMENE. Extrait d'une Lettre écrite  
d'Aire en Artois, le 13. Juin 1738.  
sur les Pierres de Foudre.*

**V**ous vous souvenez peut-être, Monsieur, d'avoir lu dans des Auteurs anciens ou nouveaux, ce qu'on pensoit des Pierres que l'on nomme *Ceraunias*, *Bronthias*, *Umbrias*, Pierres de Foudre, de Tonnerre, d'Orage, &c. je vais vous raconter ce qui est arrivé dans ces environs Lundy 2. de ce mois. Ce jour-là après-midy, le bruit se répandit dans toute la Ville que la Foudre étoit tombée sur un Magasin à Poudre de la Citadelle de Lille, que cette Citadelle étoit entièrement détruite et que des pierres en avoient été portées jusqu'au Village de Guarbecque, près d'Aire. Le fait est faux, que la Foudre soit tombée sur aucun Magasin, mais le fait est vrai qu'il est tombé des pierres au Village de Guarbecque et dans le Marais de Ham. Le premier de ce mois et la nuit suivante, il y a eû ici une pluie presque continuelle; le lendemain les Habitans de Guarbecque et des environs, virent vers les 7: heures du matin du côté de l'Orient, une Lumière comme si c'étoit un feu, accompagnée de fumée; ils entendirent en même-temps un bruit qu'ils disent avoir été différent de celui du Tonnerre; ils le comparent à une décharge de plusieurs batteries de Canon et de grand nombre de Mousquets. Quelques



Quelques minutes après , les Paysans qui travailloient aux Champs , entendirent un bruit dans l'air ou une espece de sifflement, comme celui des Bombes prêtes à tomber ; ils en furent plus effrayés que du Tonnerre ; ces Paysans virent en même-temps quelques quartiers de matiere solide tomber par terre, avec une telle impétuosité qu'ils ne pouvoient distinguer ce que c'étoit. Il demeure averé que ce qui est tombé est une espece de Pierre ou Marcassite ; mais comme il n'y avoit pas beaucoup de monde aux Champs , à cause des pluyes de la nuit et de la veille , on ne sçait point au juste combien il est tombé de ces Pierres ; on en a vû tomber sept ; six à Guarbecque et une dans le Marais de Ham. Ces Pierres se sont enfoncées plus ou moins dans la terre , selon leur poids. Des six qu'on a vû tomber à Guarbecque , on en a déterré deux qui étoient environ un pied en terre ; l'une qui n'a point été pesée , a été envoyée à Arras à M. le Prince d'Isenghien ; l'autre , qui est du poids de cinq livres, a été remise au Major de S. Venant ; mais auparavant on en avoit brisé quelques morceaux, dont un m'a été envoyé ce matin. Celle qu'on a vû tomber dans le Marais de Ham, est du poids de neuf livres environ , elle étoit enterrée de quatre pieds ; cette Pierre , que j'ai vûe aussi , est un mélange de différentes matieres ; c'est le fer qui y domine ; en se servant de la lime , on y aperçoit du fer presque aussi brillant que l'acier , et dans quelques endroits une matiere differente du fer , un peu plus jaunâtre et aprouchant du cuivre ; dans quelques endroits la matiere est à peu près la même que celle de l'ardoise. Voilà de quoi exercer les Sçavans.

On écrit de Lisbonne , qu'on y avoit reçu avis de Torre de Mencorvo , que le 10. Avril , la nouvelle  
Académie

Académie qui y est établie , avoit tenu une Assemblée , à laquelle avoit présidé Don Joseph-Michel da Veiga et Tavora , Fils du Corregidor de la Ville.

Le Pere de Lozeran du Fesc , de la Compagnie de Jesus , Académicien associé de l'Académie de Bordeaux , est Auteur de la seconde des trois Pièces , auxquelles l'Académie Royale des Sciences a adjugé le Prix de cette année. Cette Piece avoit pour Devise , *Omne ignotum pro magnifico est.*

**T A B L E S Géographiques Historiques.** PREMIÈRE TABLE , servant d'Explication à la Carte de France , Ouvrage nouveau , dans lequel les jeunes gens pourront apprendre , par la seule inspection oculaire , ce qu'il y a de plus curieux dans la Géographie , et s'en former une espece de mémoire locale. Chés Bullot , rue de la Parcheminerie , et chés Nully , Grande Salle du Palais.

L'Auteur a , dit-il , imaginé ces Tables , comme une Méthode propre à fixer dans la mémoire des jeunes gens ce qu'il y a de plus intéressant à sçavoir dans la Géographie. Il prétend que pour acquérir dans cette Science , le degré de connoissance qu'on peut exiger raisonnablement de leur âge , la voye qu'il a prise est très-aisée pour eux , et est en même-temps très-utile , comme étant destinée à graver dans la mémoire un genre de connoissance qui appartient presque tout à cette faculté. En effet une Table est un Livre toujours ouvert à son Lecteur , elle présente d'elle-même ce qu'on ne trouveroit qu'avec quelque application dans un Livre , elle rassemble en abrégé ce qu'on ne peut voir qu'en détail dans chaque page. Des jeunes gens l'ont sans cesse sous les yeux , un coup d'œil les met au fait de ce qui fait le sujet de leur doute ou de leur curiosité ,

et ils s'instruisent , par maniere d'amusement , de choses qui deviendroient pour eux matiere d'étude , s'il leur falloit prendre un Livre ; on peut dire même que cette Méthode est très-propre pour fixer dans l'esprit des jeunes gens une espece de mémoire locale de tout ce qui mérite d'être retenu dans la Géographie.

L'Auteur s'est proposé de donner les quatre Parties du Monde en quatre Tables et une pour la France , avec les Pays limitrophes. Deux raisons l'ont déterminé à donner une Table de la Carte de France en particulier. 1°. Parce que l'Europe contenant une infinité d'Etats differens, n'auroit pu être décrite d'une maniere curieuse, si l'on y avoit compris la France. 2°. Parce que les jeunes gens sont obligés de mieux connoître leur Pays que les Etats Etrangers ; et c'est dans cette vûe qu'il a commencé par la Table de la Carte de France , comme étant la plus ininteressante.

*On promet de faire paroître incessamment les autres Tables , si cette premiere est goûtée du Public.*

# *LETTRE par laquelle on demande aux Experts leur sentiment sur les Sables à bâtir , &c.*

**I**L s'agite ici depuis long-temps une Question entre plusieurs Personnes qui ont fait bâtir sur le bord de la Mer , dont les uns se sont servis d'eau et de Sable de Mer pour faire leur mortier , et les autres d'eau douce et de Sable de Terre ; il y en a même qui ont mieux aimé , n'ayant point de Sable de terre , se servir de terre même pour faire leur mortier , que de prendre du Sable de Mer , qu'ils avoient à pied d'œuvre ; chacun croit avoir de bonnes raisons pour en user comme il fait , mais comme ces Personnes

sonnes sont sans expérience, on vous prie d'avoir la bonté de proposer cette Question dans le *Mercur* et de prier Mrs les Ingénieurs ordinaires du Roy, de vouloir bien nous faire part de leurs lumières là-dessus; ce sont eux qui sont seuls chargés des Travaux, des Fortifications et des Ports de Mer. On prie en même-temps ceux qui voudront prendre la peine de parler sur cette matière, d'appuyer et de prouver leurs sentimens plutôt par des Expériences que par des raisons physiques.

On voudroit bien aussi sçavoir si les Ouvrages Publics de Dunkerque, Mardic, Calais, Dieppe, le Havre, S. Malo, Brest, Lorient, la Rochelle, Bayonne, Toulon, Marseille, Antibes, sont faits avec du Sable de Terre ou de Mer, et quels Ouvrages sont les plus solides.

*A Sainte Colombe en Roussillon, 1738.*

On a employé depuis peu dans quelques Imprimeries de Paris, un Papier d'une nouvelle fabrique, inventée par le sieur Abbé Sardine, selon le Procès verbal fait par le Commissaire député en la Papeterie de Cailly, près d'Evreux. Ce Papier est d'une grande blancheur, très-mince et beaucoup supérieur au Carré fin double; lequel Papier sera donné à meilleur marché. L'établissement de cette Papeterie est à Roüen, où le Bureau est établi chés M. le Tellier, Procureur au Parlement de Rouen. Les bons Ouvriers qui voudront de l'emploi dans cette Fabrique, pourront s'adresser chés lui, on leur donnera pour gages et apointemens le tiers de plus que ce qu'ils gagnent ordinairement, et on leur payera leur voyage.

**R E P O N S E**

*RÉPONSE à la Question proposée dans  
le Mercure du mois de Décembre 1737.*

**Q**ue Damon décide lui-même  
Sur l'amour de ses trois Enfans.

L'un dans sa foiblesse est extrême ,

L'autre dans ses emportemens.

Un seul donne à son Pere un prompt et vrai secours.

Lequel aimez-vous mieux , Damon, de ces amours ?

L'un trop impétueux , et l'autre trop sensible ,

Me laissoit à mon triste sort.

Lucidor me guérit : Est-il lâche ? Impassible ?

Non ; mais bien plus utile et plus sage et plus fort.

Sans lui je paroissais aux pieds du foible Alcime ,

Tandis qu'à son ardeur cherchant une victime ,

Alceste s'éloignoit . . . Dieux , si je vis encor ,

Que je vive avec Lucidor !

Plus ses freres aiment ma vie ,

Moins ils auront de jalousie ,

Si mon cœur désormais donne le premier rang ,

A l'amour qui pour eux a conservé mon sang.

Les Marchands Fabriquans de Tapisserie de la  
Manufacture Royale de la Ville d'Aubusson , don-  
nent avis au Public , que le 22. May 1732. ils ob-  
tinrent des Lettres Patentes et Arrêts du Conseil  
d'Etat du Roy , qui confirment leurs anciens Pri-  
vileges , et contiennent divers Reglemens pour ré-  
tablir leur Manufacture , éviter les relâchemens et  
porter

Porter leurs Ouvrages à la perfection. Sa Majesté entretient en ladite Manufacture un Inspecteur pour veiller à l'exécution des Reglemens ; Elle a ordonné qu'on y envoyât un Teinturier élevé aux Gobelins ; et pour seconder parfaitement le zèle des Marchands Fabriquans , Elle leur a accordé M. Dumons , Peintre en son Académie Royale , qui est chargé de leur donner chaque année des Desseins nouveaux. Les Entrepreneurs de cette Manufacture n'ont pas voulu tarder plus long-temps d'apprendre au Public qu'avec tous les avantages dont ils jouissent , ils sont en état de remplir leurs engagements et de le contenter en tout ce qu'il pourra attendre d'eux.

L'Aprobation que les Médecins de la Faculté de Paris ont donnée à un Remede de Mlle de Rezé , aujourd'hui Mad. de Lestrade , après avoir vû la guérison des Dartres d'une Princesse qui avoit employé quantité de Remedes sans en avoir reçu de soulagement , et d'une infinité de Personnes atteintes de la même maladie , qui ont été guéries depuis , jusque dans les Pays les plus éloignés , les Colonies et les Ports de Mër étant tout remplis de Dartres , &c. M. Chicoyneau , Premier Médecin du Roy , ayant vû la guérison d'un grand Prélat , des Rougeurs , Boutons et Dartres qu'il avoit au visage depuis plus de huit ans ; et ayant appris qu'elle continuoit de traiter ces Maladies depuis plus de quarante ans avec succès et aplaudissement , a bien voulu donner son Aprobation à ces Remedes et la liberté de les débiter. C'est une Eau qui guérit les Dartres vives et farineuses , Boutons , Rougeurs , Taches de rousseur et autres Maladies de la Peau , et un Baume blanc , en consistance de Pomade , qui ôte les cavités et les rougeurs après la petite Verole ,

Verole , les taches jaunes et le hâle , unit et blanchit le teint. Ces Remedes se gardent tant que l'on veut , et peuvent se transporter partout. Les Bouteilles de cette Eau sont du prix de 2. 3. 4. 6. livres et au-dessus , selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3. livres 10. sols , et les demi Pots de 35. sols.

*Mad. de Lestrade demeure à Paris , rue de la Comédie Françoise , chés un Grainetier , au premier Appartement. Il y a une Affiche au-dessus de la porte.*



## A I R.

**J'** Ai donc perdu Philis , l'objet de mes desirs :  
Un Rival trop heureux m'enleve cette Belle !  
Il ne me reste rien de ces tendres plaisirs ,  
Dont mon cœur enchanté s'enyvroit auprès d'elle !  
Ah ! mourons de douleur , mais quoi ? Dans mon transport

Quel Dieu secourable m'appelle ?

C'est toi , charmant Bacchus , c'est toi qui veux  
changer mon sort ;

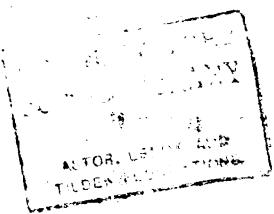
Je te suis , et je vais , sans me donner la mort ,  
Boire et vivre content aux yeux de l'Infidelle.



**SPECTACLES**









## S P E C T A C L E S.

Sr *Rosselois* , nouveau Comédien , qui  
été aplaudi dans le Rôle de *Mithridate* ,  
ssi été dans ceux de *Burrhus* , de *Pha-*  
*ne* , et de *Phocas*. Dans la Tragédie de  
ie , les Rôles de *Neron* , de *Britanni-*  
de *Narcisse* , d'*Agrippine* , et de *Junie* ,  
nt parfaitement remplis par les Srs *Du-*  
*Grandval* , et le *Grand* , et par les  
*Dumesnil* et *Grandval*. Dans la Piece de  
e *Crébillon* , les deux principaux Rôles  
*hadamiste* , et de *Zénobie* , sont excel-  
nent jouiés par le Sr *Dufresne* , et par la  
*Gaussin*. Dans *Heraclius* , les Rôles de  
*rtian* , de *Leonce* , de *Leontine* , et de  
*cherie* , sont jouiés par les Srs *Dufresne* ,  
*randval* , et par les Dles *Dumesnil* , et  
*ndval*.

Les Comédiens François ont aussi remis  
Théâtre la Tragédie d'*Amasis* , de M. de  
Grange , qui fait grand plaisir au Public ,  
le mérite de la Piece , et par la maniere  
nt elle est représentée. Les Personnages  
*Amasis* , de *Sesostris* , et de *Phanes* , et  
ux de *Nitocris* , et d'*Artenice* , sont rem-  
lis par les Srs *Fierville* , *Dufresne* et le *Grand* ,  
t par les Dles *Dumesnil* et *Grandval*.

LA

## LA CONSPIRATION MANQUÉE.

**L**A Parodie intitulée , *La Conspiration manquée* , a fait beaucoup de plaisir aux Connoisseurs ; et les Srs *Romagnesi* et *Riccoboni* , qui en sont les ingénieux Auteurs , n'ont rien eu à souhaiter du côté de la gloire. On ne donnera pas un détail suivi de cette Allégorie , de peur de passer les bornes ordinaires d'un Extrait ; et d'ailleurs l'impartialité dont nous avons toujours fait profession , ne nous permet pas de servir d'interpretes à des Critiques , dont le succès n'est jamais plus sûr , que lorsqu'elles sont plus chargées. Voici donc en peu de mots de quoi il s'agit, Le Plan de l'Ouvrage regarde ce qui se passe dans la Littérature ; les Interlocuteurs sont ;

|                 |                                                 |
|-----------------|-------------------------------------------------|
| Le Bon Sens ,   | <i>Gendre de l'Esprit.</i>                      |
| L'Esprit ,      | <i>Pere de l'Eloquence.</i>                     |
| L'Eloquence ,   | <i>Femme du Bon Sens.</i>                       |
| Le Génie ,      | <i>Ancien Amant de l'Elo-</i><br><i>quence.</i> |
| Le Clinquant ,  | <i>Confident de l'Esprit.</i>                   |
| Le Sens froid , | <i>Confident du Génie.</i>                      |
| Paradoxe ,      | <i>Confidente de l'Eloquence.</i>               |
| Un Garde.       |                                                 |

*Le Génie* ouvre la Scene : après quelques Vers , qui roulent sur la difficulté qu'il y a à faire une bonne Exposition ; il s'exprime ainsi :

**Malheureuse**

Malheureuse Eloquence , il faut te révéler  
Un secret , qui d'horreur te fera reculer.  
Ah ! quel sera l'excès de ta douleur amere ,  
Lorsque tu sauras tout , et que l'Esprit ton Pere ,  
De la Grandeur suprême usurpateur jaloux ,  
Travaille à détrôner le Bon Sens ton Epoux !

*Le Sens froid* vient joindre le *Génie* qui  
l'attend , et qui en a besoin pour faire l'ex-  
position du Sujet ; il dit au *Génie* , dont il  
est le Confident , que l'*Eloquence* consent à  
l'entendre ; il lui reproche l'indigne liaison  
qu'il a avec l'*Esprit*. Voici le portrait qu'il  
fait de ce dernier.

Avec qui vivez-vous ? puis-jé voir le *Génie*  
Ne hanter que l'*Esprit* pour toute compagnie ?  
D'une telle amitié quel peut être le fruit ?  
Où peut guider celui qu'un caprice conduit ?  
Quel honneur peut vous faire un ami si frivole ;  
Sans aucune conduite , et dont l'audace folle ,  
Insulte sans relâche et livre des combats  
A l'auguste *Bon Sens* qu'elle ne comprend pas ?  
Nous l'avons vû cent fois cet *Esprit* indocile  
Allumer au Parnasse une Guerre civile ,  
Et remplir les Ecrits de mille faux brillans ,  
Qui faisoient sous leur joug gémir les vrais ta-  
lens , &c.

*I. Vol.*

G Le

Le *Génie* se justifie des reproches que lui fait le *Sens froid*. L'Eloquence vient sous le nom d'*Impératrice*. Le *Génie* lui révèle la conspiration que l'*Esprit* projette contre le *Bon Sens*, son auguste Epoux ; il lui dit, qu'il a feint d'entrer dans la Conjuración, pour la faire échoüer. L'*Eloquence* allarmée, lui demande par quels moyens elle peut sauver son Epoux, sans exposer son Pere ; elle s'exprime ainsi :

Un conseil sur le champ me seroit nécessaire,  
Et non pas des dictons de ma vieille Grand-  
mere.

Le *Génie* lui répond :

Pour donner des conseils, Madame, je ne puis ;  
Et je ne sçûs jamais que donner des avis, &c.  
Dans tout cet embarras on pourroit m'impli-  
quer ;

Je veux n'espérant rien, n'avoir rien à risquer ;  
Et voilà comme il faut se tirer d'une affaire.

Le *Génie* s'étant retiré, sans avoir donné de conseil à l'*Eloquence*, cette dernière a recours à *Paradoxe*, sa Confidente, et lui demande quel parti elle doit prendre entre un Pere et un Epoux ; *Paradoxe* lui répond :

Je m'en raporte à vous.

Voit un Pere au suplice est une rude épreuve ;  
Mais elle est préférable au malheur d'être Veuve,  
Sur le Pere , l'Epoux , par la loi du devoir ,  
Fût - il même hai , doit toujours prévaloir.

*L'Eloquence* n'étant pas mieux conseillée  
par *Paradoxe* , que par le *Génie* , finit cette  
quatrième Scene par ces Vers :

Mais c'est trop combiner en pareille rencontre ;  
Et lorsque l'on se perd dans le Pour et le Contre ,  
Le plus court est , je crois , de remettre au hazard  
Ce qu'on ne peut régler par le secours de l'Art.

*L'Esprit* , qui est le Chef de la Conspira-  
tion contre le *Bon Sens* , se flatte d'un plein  
succès ; le *Clinquant* n'est pas dans la même  
sécurité , il lui dit qu'il a tout à craindre , et  
qu'il ne doute point que leurs projets ne  
soient découverts , attendu que le *Génie* a vu  
*L'Eloquence* , qui ne manquera pas de tout  
révéler au *Bon Sens* son Epoux ; *L'Esprit* lui  
demande , sur quoi il fonde ses conjectures ;  
voici toute sa réponse :

Je ne prouve jamais ,  
Je parle , et c'est assés , on doit me croire , &c.  
Et quoi qu'un tel soupçon n'ait aucun fondement ,  
Il se trouvera juste après l'événement.

Je devine toujours ce qu'on doit voir ensuite .  
Et voilà ce qui fait admirer ma conduite !

L'*Esprit* peint à son tour son caractère  
par ces Vers :

Et sçais - je quelque chose ?

Quand je forme un Parti pour détrôner le Roi ,  
J'ai le titre de Chef , et tout se fait sans moi.

Le Lecteur éclairé comprend facilement ,  
sur quoi portent ces traits de critique.

L'*Esprit* dans la Scene suivante, ne laisse  
pas de faire connoître qu'il a quelques petits  
soupçons , qu'il veut éclaircir , en sondant  
l'*Eloquence* sa fille. Cette Impératrice de la  
Litterature ne tarde pas à venir. L'*Esprit* son  
Pere lui parle avec des éloges affectés , des  
exploits du *Bon Sens* son Epoux ; voici par  
où il débute :

Votre Epoux chaque jour voit augmenter sa gloire ;  
Il a sur les *Romans* remporté la Victoire ;  
Divisant leur Armée en mille petits Corps ,  
Ils venoient tous les mois, par de nouveaux efforts  
Harceler le *Bon Sens* , et braver sa prudence ;  
Mais il a reprimé leur funeste licence ,  
Et vous verrez conduire ici par ses Guerriers  
Cyrus et Pharamond qu'il a faits prisonniers.

Rien

Rien n'est plus juste que cette allusion, et tout le monde sent bien qu'elle tombe sur la multiplicité des Romans, qui faisoient gémir la Presse, avant qu'une sage interdiction leur portât le coup mortel. *L'Eloquence*, quoiqu'elle ne s'explique pas clairement, en parlant à l'*Esprit* son Pere, ne laisse pas de le confirmer dans les premiers soupçons que le *Clinquant* lui a insinués, quoique sans fondement.

Le *Bon Sens* arrive, comme l'*Esprit* vient de l'annoncer, avec les Rois des Romans enchaînés; il use de clémence envers les vaincus, il brise leurs fers, et les renvoyant chés leurs Sujets, il leur dit:

Faites briller chés eux l'ordre et la vraisemblance,  
Qu'aucun de leurs portraits ne choque la décence,  
Et des cœurs vertueux peignant les mouvemens,  
Qu'ils éloignent de nous tous les dérèglemens.

Il se reconcilie avec l'*Esprit*, pour dissiper le chagrin qu'il aperçoit sur le visage de l'*Eloquence* son Epouse, et sort avec elle.

L'*Esprit*, pour pénétrer ce qui se passoit dans le cœur du *Génie* qu'il soupçonne, feint de renoncer à la Conjurat[i]on qu'il a faite contre le *Bon Sens*; le *Génie* donne dans le piège, et lui en fait connoître plus qu'il n'en veut.

G iij

Lo



Le *Génie* s'étant retiré , le *Bon Sens* avoué au *Clinquant* , que ses conjectures n'étoient que trop justes ; ils jurent ensemble la perte de leurs ennemis ; le *Clinquant* lui promet de livrer entre ses mains, avant la fin du jour , l'Empire et l'Empereur ; mais il lui dit, qu'il ne le peut, qu'en rendant l'*Eloquence* complice du crime qu'il veut imputer au *Génie* , son ancien Amant. L'amour paternel combat en sa faveur ; mais le *Clinquant* le rassûre , en lui disant que les jours de l'Impératrice sa Fille , seront en sûreté ; l'*Esprit* s'abandonne aveuglément à la conduite de cet étourdi.

Nous ne pousserons pas plus loin cette Parodie , pour ne pas répéter ce qui est déjà dit dans notre Extrait de la Tragédie de *Maximien*. Toute la Piece y est suivie , Scene par Scene : ce que cette Parodie a par dessus la plupart des autres , c'est qu'elle est allégorique , et qu'il est bien difficile de mettre un parfait rapport entre ce qu'on dit , et ce qu'on veut faire entendre , à la faveur d'une métaphore ingénieusement continuée. Telle est celle-ci , depuis l'exposition jusqu'au dénouement ; avec cette seule différence , que la Piece ne se termine pas de même , comme nous l'allons faire voir en peu de mots.

• L'*Eloquence* ayant appris que le *Bon Sens* son

son Epoux a été égorgé par l'*Esprit*, ne veut pas lui survivre ; elle dit à ce Pere cruel :

Achevez donc sur moi d'accomplir vos forfaits ,  
En perdant mon Epoux , je perds tous mes attraits ;  
Le *Bon Sens* soutenoit l'éclat de l'*Eloquence* ;  
Je ne persuadois que par son assistance.

La Conjuraton n'ayant pas eu le succès dont l'*Esprit* et le *Clinquant* s'étoient flatés, ces deux assassins sont confondus par la soudaine aparition de leur prétendue victime. Voici comme le *Bon Sens* leur parle :

Mon aspect vous étonne ;  
Je n'étois sûrement attendu de personne ;  
Mais par un grand bonheur , c'est moi que vous voyez ;  
Méchants , par cet Arrêt soyez tous foudroyés ;  
Je veux que le *Clinquant* rentre dans la bassesse ;  
D'où l'avoit sçu tirer le manque de justesse ,  
Et qu'il soit reconnu du Public assemblé ,  
Pour un Fils du faux goût , méprisable et sifflé.

Comme c'est là le but que les Auteurs de la Conspiration manquée se sont proposé ; nous ne croyons pas pouvoir mieux finir cet Extrait ; nous y ajouterons encore ces deux

G iiij      derniers

derniers Vers de la Piece , que le *Bon Sens* adresse à l'*Esprit*.

Dans tes vagues projets cesse de t'égarer ,  
Et de Thomas Corneille àrends à conspirer.

Nous renvoyons nos Lecteurs à Maximian de Thomas Corneille , pour juger par eux-mêmes lequel a mieux réussi des deux Auteurs , qui ont traité un Sujet si digne de leur plume.

Cette Parodie paroît imprimée in-8. chés *Prauli* , fils , Quai de Conti.

Le 5. Juin , les Comédiens Italiens donnerent la première Représentation d'une petite Comédie nouvelle , en Prose , et en un Acte , intitulée *La Partie de Campagne* , suivie d'un très-joli Divertissement , dont on parlera plus au long ; elle a été reçue favorablement du Public.

On continuë avec succès sur le Théâtre de l'Opera , les Représentations du *Ballet de la Paix* , que le Public trouve fort à son gré. La place nous manque pour en donner ici l'Extrait , ce sera pour le second Volume de Juin , qui est actuellement sous Presse.



NOUVELLES

\*\*\*\*\*

## NOUVELLES ETRANGERES.

## R U S S I E.

**O**N écrit de Petersbourg , qu'on y avoit appris par les Lettres de l'Armée , que le Comte de Munich ayant découvert dans le Camp plusieurs Espions des Ennemis , au lieu de les faire maltraiter , les avoit fait conduire dans tous les Quartiers , et qu'il les avoit ensuite renvoyés , afin qu'ils pussent rendre compte au Grand Visir de l'état des Troupes , et de l'abondance qui régnoit dans le Camp.

Le Secrétaire que le Seraskier d'Ôczakow avoit envoyé à Constantinople en est revenu , et le G. V. l'a chargé de dire à ce Seraskier , que le Grand Seigneur ne lui envoyoit point les Pleins-pouvoirs qu'il demandoit pour négocier un accommodement entre la Czarine et Sa Hautesse ; parce que la Porte n'avoit point coutume de traiter de la Paix , par l'entremise d'un Prisonnier.

## D A N N E M A R C K.

**S**elon les Lettres de Copenhague , la Reine de Dannemarck a reçu dans l'Ordre de la Fidelité , qu'elle a institué , la Baronne de Bewlevitzen , une de ses Dames du Palais ; le Baron de Plessen, Grand Maître de la Maison du Roy de Dannemarck ; le Baron de Solenthal , ci-devant Envoyé Extraordinaire de S. M. Danoise auprès du Roy d'Angleterre ; et Mrs de Holsten et de Lerken , Conseillers Privés.

G. V. ALLEMAGNE.

## ALLEMAGNE.

ON apprend de Vienne , que le 12. May au matin , plusieurs Détachemens de l'Armée Ottomane s'aprocherent du vieux Orsova , et attaquèrent à diverses reprises les Troupes qui gardoient ce Poste , et qui consistoient en trois Bataillons et deux Escadrons. Huit mille Turks débouchèrent l'après-midi de derriere un rideau , qui avoit caché leur marche , et s'étant avancés à petits pas , ils firent un feu de mousqueterie si vif et si soutenu , que la Cavalerie qui occupoit les Postes les plus avancés , et qui étoit très - inférieure aux Ennemis , ne put faire une longue résistance. Les Turks animés par cet avantage attaquèrent l'Infanterie , qui après s'être défendue avec beaucoup de valeur , jusqu'à six heures du soir , fut enfin obligée de se retirer avec la Cavalerie , et d'abandonner le vieux Orsova. Le Comte Miseroni , Major Général , qui y commandoit , a été tué dans cette action , ainsi que plusieurs autres Officiers , et environ 400. Soldats des Impériaux. On prétend que la perte des Ennemis monte à plus de 2000. hommes. La prise du vieux Orsova leur a procuré le moyen de s'emparer de l'Isle de Pega , qui n'en est pas éloignée.

On a appris depuis , que peu de jours après que les Turks se furent emparés d'Orsova , le Scraskier de Widdin envoya un Aga au Commandant d'Orsova , pour lui dire qu'il ne devoit point s'opiniâtrer à garder son Poste , et qu'il obtiendrait une Capitulation avantageuse , s'il vouloit se rendre. Ce Scraskier en menaçant Orsova , vouloit cacher son véritable dessein , et on ne s'en aperçut que le 15. May au matin , par le mouvement d'un Corps de six mille hommes des Ennemis , qui s'avança vers Meadia.

Les Turcs donnerent le 16. un assaut à ce Poste, mais le Détachement qui l'occupe, et qui n'est composé que de 600. hommes, fit sur eux un si grand feu de mousqueterie, qu'il les contraignit de se retirer. L'après-midi ils donnerent un second assaut, et cette nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse que la précédente.

Le 17. le Colonel Picolomini, qui commande dans Meadia, ayant sçu que les Turcs étoient demeurés dans les environs, fit une sortie, leur tua beaucoup de monde, et retourna à Meadia avec quelques prisonniers, qui ont assuré que les Ennemis avoient perdu près de 800. hommes dans les deux attaques. Il n'y a eu du côté des Impériaux que 28. hommes de tués, et 50. de blessés, mais du nombre de ces derniers sont plusieurs Officiers.

Comme les Turcs tenoient toujours Meadia bloqué, et que le Colonel Picolomini avoit mandé qu'il ne se croyoit pas en état de pouvoir se maintenir dans ce Poste, on craignoit d'apprendre que les Ennemis s'en étoient emparés, lorsqu'il arriva le 30. un troisième Courier, dépêché par le Comte de Neuperg, pour donner avis à l'Empereur, qu'ayant été joint par un Corps de Troupes que le Général Wallis lui avoit envoyé, il avoit non-seulement chassé les Ennemis des environs de Meadia, mais que les ayant poursuivis jusqu'auprès du vieux Orsova, il les avoit attaqués, et leur avoit enlevé 25. Drapeaux.

On a appris en dernier lieu, que l'avantage remporté sur les Turcs par le Comte de Neuperg, près de Meadia, n'a pas été aussi considérable qu'on l'avoit publié, et le Seraskier de Widdin s'étant rapproché de ce Poste le 20. du mois dernier, avec cinq Pièces de Canon, et quelques Mortiers, il

G. vj. donne

donna un nouvel Assaut , après avoir fait avec son Artillerie une Breche assés grande , pour passer quinze hommes de front. Cette tentative n'ayant pas eu plus de succès que les précédentes , et le Colonel Piccolomini ayant repoussé les Ennemis , ceux-ci continuèrent le reste du jour et les quatre suivans à battre Meadia , mais leur Artillerie a fait peu d'effet pendant tout ce temps , parce que leurs Batteries ont été plusieurs fois ruinées par les Impériaux.

Un des Partis des Turcs ayant découvert un défilé par lequel on pouvoit entrer dans le Bannat de Temeswar , et le désir de pénétrer dans cette Province étant le principal motif qui les engageoit de tâcher de s'emparer de Meadia , on comptoit d'appréhender bientôt qu'ils avoient abandonné l'attaque de ce Poste , lorsque l'Empereur a reçu avis que le Colonel Piccolomini , après avoir soutenu plusieurs assauts , avoit été obligé de capituler.

Les Ennemis ont profité de la découverte du défilé qui conduit de la Servie au Bannat , et un Corps de 6000. hommes , auquel le Seraskiet de Widdin a fait passer ce défilé , coupe actuellement toute communication entre Meadia et Temeswar.

Un grand nombre de Paysans du Bannat s'est joint aux Turcs , et ils commettent beaucoup de désordres dans la Province.

Les Habitans de plusieurs Villages , qui sont demeurés fideles à l'Empereur , ont été massacrés par ces Paysans , qui ont eu même la hardiesse d'attaquer un Détachement des Impériaux. Cinq cent hommes , que le Commandant de Temeswar a envoyés pour donner la chasse à ces Rebelles , en ont pris trente , que ce Commandant a fait pendre.

Un Courier arrivé depuis peu de Croatie , a rapporté,

porté , que le Comte Stubenberg qui est dans cette Province avec un Corps de Troupes Impériales , avoit battu quelques Détachemens des Ennemis ; et qu'il avoit fait plusieurs Prisonniers , du nombre desquels est un Officier Turc de considération.

Plusieurs des Gentilshommes qu'on avoit arrêtés en Transylvanie , parce qu'on les soupçonnoit d'avoir part à la Conspiration formée en faveur du Prince Ragotzi , s'étant pleinement justifiés de cette accusation , ils ont été remis en liberté.

Malgré les hostilités qui se commettent tous les jours entre les Imperiaux et les Turcs , le bruit court que la conclusion de la Paix n'est pas éloignée ; il est fondé principalement sur l'arrivée d'un Gentilhomme François , que le Marquis de Villeneuve , Ambassadeur du Roy de France à la Porte , a envoyé de Constantinople à Vienne , et dont les dépêches ont donné une telle satisfaction à S. M. I. qu'elle lui a fait un présent considérable.

L'Imperatrice Amelie étant arrivée de Vienne à la Ville de S. Polten le 19. May à cinq heures du soir , fut reçûe à la porte par les Magistrats , et en entrant elle fut saluée par une décharge générale de l'Artillerie des Remparts. Les Ruës par lesquelles elle passa , pour se rendre au Monastere des Religieuses Carmelites , où elle avoit ordonné qu'on lui préparât un logement , étoient bordées par la Gar-nison , et par la Bourgeoisie , qui étoient sous les armes.

Le lendemain , l'Imperatrice alla à pied à l'Eglise des Religieuses Angloises , et elle y entendit la Messe , célébrée par le Prevôt des Chanoines Réguliers de S. Augustin , de la Congrégation de Latran , lequel est Grand Chapelain de l'Autriche en de-çà de l'In.

Vers.



Vers les six heures du soir , la Reine des deux Siciles arriva de Dresde , et le Prince Royal son frere avec elle ; on lui rendit les mêmes honneurs qu'à l'Imperatrice. Après avoir changé d'habits à l'Hôtel du Comte de Colloredo , où elle descendit, elle se rendit au Monastere des Religieuses Carmelites. Elle y soupa , ainsi que le Prince son frere avec l'Imperatrice , et elle coucha dans ce Monastere.

Le 21. elle demeura avec l'Imperatrice jusqu'à quatre heures du soir , et elle partit ensuite pour continuer sa route vers l'Italie. L'Imperatrice partit le même jour pour retourner à Vienne.

## D R E S D E.

LE 8. May , le Comte de Fuenclara après avoir fait la demande de la Princesse Amelie , pour le Roy des deux Siciles , fut conduit par M. Konig , Maître des Cérémonies , à l'Audience de la Reine , auprès de laquelle il fut introduit par le Comte de Wratislaw , Grand Maître de la Maison de S. M. Cet Ambassadeur ayant obtenu de la Reine , la permission de présenter le Portrait du Roy des deux Siciles , à la Princesse Royale qui étoit avec elle , il fit entrer dans la Chambre de S. M. un de ses Gentilshommes , lequel portoit ce Portrait sur un carreau de Velours , semé de Fleurs de Lys d'or en broderie , et il le remit à la Princesse. Au sortir de cette Audience , l'Ambassadeur fut admis à celles du Prince Royal , et des autres Princes et Princesses.

Le lendemain à cinq heures du soir , le Prince Royal , en vertu de la Procuration que lui avoit envoyée le Roy des deux Siciles , épousa la Prin-  
cesse

cresse au nom de S. M. Sicilienne , et la Cérémonie fut faite par le Nonce du Pape , qui leur donna la Bénédiction nuptiale. On chanta ensuite le *Te Deum*, au bruit de plusieurs Salves de l'Artillerie des Remparts , et de la Mousqueterie du Régiment des Gardes à pied , qui étoit sous les armes dans la Place , vis-à-vis le Palais. Le soir , la Reine des deux Siciles soupa en public , et avec elle le Roy et la Reine , ses pere et mere , et la Famille Royale ; il n'y eut que la Princesse de Saxe Wesseinfels , le Nonce du Pape , le Comte de Fuenclara , et l'Envoyé de l'Empereur , qui furent admis à leur table. La Reine des deux Siciles , le Roy et la Reine , ses pere et mere , étoient au milieu de la table ; le Prince Royal , la Princesse Marie-Anne , et la Princesse Christine étoient sur le même rang que LL. MM. La Princesse de Saxe Wesseinfels , et le Comte de Fuenclara étoient à l'un des flancs de la table , et le Nonce du Pape étoit vis - à - vis avec l'Envoyé de l'Empereur.

Il y eut sept autres tables servies avec beaucoup de magnificence , pour les Seigneurs et Dames de la Cour , et pour les Etrangers de distinction ; et après le Repas on commença le Bal , que la Reine des deux Siciles ouvrit avec le Roy.

Le 10. il y eut un Caroussel , et les quatre Quadrilles qui entrèrent dans la Lice , avoient à leur tête le Roy , le Prince de Holstein Beck , le Comte de Friesen , et le Comte de Bruhl , Grand Ecuyer de Saxe , lequel remporta le Prix.

La Reine des deux Siciles , le Roy et la Reine allèrent le 11. visiter le Camp que le Régiment des Gardes à pied , les Gardes du Corps , les Carabiniers et le Régiment de Friesen , ont formé dans la Plaine de Neustadt Osteraver ; et ensuite LL. MM. revinrent à Dresde , où elles assisterent à la premie-

re Représentation d'un Opera , intitulé *Alphonse*. Pendant ces trois jours , toutes les Maisons de la Ville furent illuminées , ainsi que le Palais.

Le 12. la Reine des deux Siciles , le Roy et la Reine se rendirent à Pilnitz , où il y eut Comédie Italienne , et ensuite un magnifique Repas , après lequel on tira un Feu d'Artifice. Le Roy et la Reine ayant pris congé de la Reine des deux Siciles , le lendemain , elle partit à dix heures du matin pour l'Italie , et avec elle le Prince Royal , qui doit l'accompagner *incognito* jusqu'à Naples , sous le nom de Comte de Lusace. Lorsqu'elle sortit de la Ville , elle fut saluée d'une triple décharge des Canons des Remparts. Elle trouva à Zehista leurs Majestés , qui y étant arrivés avant elle , et ayant voulu lui donner la satisfaction de les voir encore une fois , l'y avoient attendu. Cette entrevûe ne fut pas moins touchante que l'avoit été leur séparation ; et S. M. Sicilienne , après què le Roy et la Reine eurent dîné avec elle , remonta en Carosse à deux heures après midi , pour continuer sa route. Il a dû se trouver dans chaque Lieu , où la Reine des deux Siciles devoit passer la nuit , un Courier chargé d'en partir aussitôt après l'arrivée de c tte Princesse , pour porter de ses nouvelles au Roy des deux Siciles. On a reçu avis que le quatorze elle étoit arrivée à Prague.

Le 27. la Reine des deux Siciles arriva à Gratz en Stirie ; le Commandant , qui , accompagné des Magistrats étoit allé la recevoir à quelque distance de la Ville , l'avoit conduit à l'Hôtel de Lamprecht , qu'on avoit préparé pour son Logement , et où une grande quantité de Noblesse l'attendoit pour lui rendre ses respects ; et le lendemain à neuf heures du matin , elle partit pour continuer sa route vers l'Italie.

Ont

On vient d'apprendre de Rome , que cette Princesse arriva à Palma Nuova le 29. May , avec le Prince Royal de Pologne , son frere. Elle fut saluée en entrant dans la Ville , par une Salve générale de l'Artillerie de la Citadelle et des Remparts ; et elle trouva la Garnison en haye sous les armes , dans les Ruës par lesquelles elle passa. Les Dames et les Seigneurs de sa Maison , qui étoient allés au devant d'elle à quelques lieuës de la Ville , lui furent présentés par le Duc de Sora Buoncompagni , et par la Princesse de Colubrano. Lorsque la Reine fut descendue au Château , le Gouverneur à la tête des Officiers de la Garnison alla lui rendre ses respects , et elle reçut les complimens de la Noblesse et des Magistrats.

Cette Princesse , après avoir couché en cette Ville , partit le 31. au matin , et elle passa la nuit suivante à Bordenone , d'où elle se rendit à Padouë. Toutes les Persounes qui l'avoient accompagnée depuis son départ de Pilnitz , à l'exception du Comte de Fuenclara et du Comte de Vackerbart , prirent congé d'elle , et elles se disposerent à retourner à Dresde. Le Chevalier Antoine Mocenigo , qui s'est rendu à Palma Nuova , en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de la République , pour complimenter la Reine des deux Siciles , doit la conduire jusques sur la frontiere du Ferrarois , et cette Princesse sera traitée aux dépens du Gouvernement , tant qu'elle sera sur les Terres de la République.

## L O R A I N E.

**L**E Roy partit dès le 22. Avril de Luneville , pour son Château de la Malgrange , pour voir les Ouvrages qu'il y a ordonnés. Deux cent Ouvriers  
sont

sont employés tous les jours à rendre ce Château en état de loger une grande partie de la Cour, S. M. ayant dessein d'y passer quelque temps durant la belle Saison.

Le 4. May, les PP. Capucins commencerent la Solemnité de la Fête de deux Religieux de leur Ordre, nouvellement béatifiés. Le Roy assista à la Grande Messe, célébrée par un de ses Moniers, et chantée par sa Musique. S. M. a continué d'y aller tous les jours de l'Octave, et la Reine, dont la Santé est à present parfaitement rétablie, s'y est rendué aussi.

Le 7. veille de S. Stanislas, dont le Roy porte le nom, il y eut à la Cour un grand Concert. Le lendemain, la Cour fut très-nombreuse et des plus brillantes. La Reine donna ce jour-là une Fête des plus superbes. EL. MM. dînerent en public, et pendant le dîner, il y eut Concert de la Musique de la Chambre, et de plusieurs Voix Italiennes; le Duc Ossolinski Grand Maître de la Maison du Roy, fit les honneurs de la table du Roy. Le soir il y eut Comédie, où parurent pour la première fois plusieurs habiles Danseurs, engagés nouvellement au service de cette Cour; entre autres la petite Cammasse, qui revenoit de Paris, où elle s'est fait admirer. Le souper fut servi par les Officiers de la Bouche de la Reine, avec une profusion et une magnificence extraordinaires. La table étoit de quatre-vingt Couverts, il y eut Bal ensuite jusqu'à quatre heures du matin, et des Feux de joye et des Illuminations par toute la Ville. Ce même jour à la fin de la Messe du Roy, M. de Solignac, Secrétaire du Cabinet de S. M. fut reçu Chevalier de l'Ordre de Christ, avec toutes les Cérémonies usitées en pareil cas, le Roy lui ayant fait l'honneur

**L'Armer Chevalier.** L'Abbé Archimbaut prêcha ensuite devant Leurs Majestés , le Panegyrique de S. Stanislas, où l'on remarqua plusieurs grands traits d'Eloquence.

Le 20. au matin , le Roy chassa le Sanglier aux environs de son Château d'Einvillle , où S. M. étoit allé coucher la veille. Il y eut un dîné superbe , où tous les Seigneurs et toutes les Dames qui étoient nommées pour cette Partie de plaisir , eurent l'honneur de dîner avec le Roy. L'après-midi on courut le Cerf , mais S. M. ne continua pas la Chasse

Le Roy a fait embellir la Salle de la Comédie du Château ; elle peut passer aujourd'hui pour une des plus belles de l'Europe. On y représente exactement deux fois la Semaine.

Le Sr Rivard , Chirurgien, Professeur d'Anatomie en la Faculté de Médecine de Pontamousson , a fait pendant ce mois à l'Hôpital de Luneville , l'Opération de la Pierre , ( toujours avec le même succès , qui lui a acquis tant de réputation ) à un grand nombre de Malades , qui y sont défrayés et médicamentés aux dépens du Roy. Cette Opération , qui sera continuée tous les ans au Printemps et à l'Automne , est infiniment utile dans cet Etat , à cause de la grande quantité de personnes qui se trouvent attaquées de cette maladie.



**DISCOURS**

DISCOURS adressé aux Dames de Remiremont , par M. de la Galaiziere , Commissaire nommé par le Roy de Pologne, à l'occasion de la Princesse Charlotte de Lorraine , Sœur cadette du Grand Duc de Toscane , qui a été Prébandée Chanoinesse de Remiremont à Commercy, le 7. May, et élue le 10. tout d'une voix, Abbessse de Remiremont ; Le Chapitre assemblé il-s'exprima en ces termes avant l'Election

MES DAMES,

*Vous venez d'entendre par la lecture des Lettres du Roy , quel est l'objet de notre Commission ; il n'en peut être pour nous de plus glorieuse ni de plus satisfaisante, puisqu'elle nous constitue l'organe de S. M. pour vous expliquer ses intentions sur le sujet important qui vous rassemble aujourd'hui, et en même-temps pour vous renouveler les assurances qu'elle vous a déjà données de son affection paternelle , de sa protection Royale, et du désir ardent qu'elle a de contribuer de toute sa Puissance à maintenir la splendeur d'un Chapitre (a) plus distingué par les vertus , que par les Titres relevés des Membres qui le composent.*

*L'illustre Chef, (b) dont la perte récente vous est si sensible , mettoit sa gloire et son application à en soutenir la dignité , dont elle donnoit elle-même l'exemple édifiant , et cette sévérité tempérée par la douceur de*

(a) Le Chapitre de Remiremont.

(b) Mad. la Princesse de Lislebonne , dernière Abbessse de Remiremont.

ses mœurs , par un accueil prévenant , par des marques continuelles de tendresse , avoit fait naître dans vos cœurs cette union de respect et d'amour pour sa personne , qui sont la source de vos regrets.

Une grande Princesse (a) étoit destinée à réparer cette perte ; son caractère , au-dessus de tous les Eloges , vous promettoit un Gouvernement doux , tranquille , glorieux ; la Providence vous l'a enlevée pour la faire monter sur le Trône ; mais cette même Providence , qui veille sans cesse au bonheur de cette illustre Colloge , vous présente aujourd'hui une autre Princesse du même Sang , élevée aussi par les soins assidus d'une Mere Auguste , (b) dont les hautes vertus , dont les qualités vraiment Royales relevent encore l'éclat de la Naissance.

Vous avez répondu avec empressement au désir qu'elle a fait paroître d'être admise parmi vous ; vous l'avez reçue avec la distinction due à une Princesse née sur le Trône ; cette grandeur d'ame , cet air de dignité mêlé de douceur , qui bien plus que tous les autres avantages dont la Nature l'a si libéralement partagée , lui soumettent tous les cœurs , nous annoncent d'avance qu'elle va bien-tôt enlever vos suffrages.

Ce sont les vœux du Roy , qui dans cette occasion fait éclater ses sentimens pour cette Illustre Princesse , avec d'autant plus de satisfaction , que S. M. se propose , en déterminant votre choix en faveur d'un Sujet si digne par lui-même de l'obtenir , d'assurer votre gloire et votre félicité.

La nouvelle Abbessse a fait présent à M. de la Garlaiziere , de son Portrait , enrichi de Diamans , à son Secrétaire , d'une Tabatiere d'or , et à son

(a) La Reine de Sardaigne , ci-devant Coadjutrice de l'Abbessse de Remiremont.

(b) S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine.

Vales



Valet de Chambre, d'une bourse de 50. Louis.

Le lendemain de cette Election, dont le Roy de Pologne avoit reçu la nouvelle par un Exprès, le Bailli de Thiange, Grand Veneur de Lorraine, alla à Commerci complimenter à ce sujet S. A. R. et Mad. la Princesse de la part de leurs Majestés.

Le 15. le Marquis de Spada, Chevalier d'Honneur de Madame la Duchesse de Lorraine, Mere de la Princesse, eut une Audience particulier du Roy et de la Reine, pour les complimenter pareillement à l'occasion de cette Election, de la part de S. A. R. et de Mad. la Princesse.

## ESPAGNE.

ON mande de Madrid, que le Roy d'Espagne a fait présent à l'Abbé Altoviti, qui a apporté le Chapeau de Cardinal à l'Infant Dom Louis, d'une Bague, enrichie de Diamans, du prix de 18000. écus; d'une Croix Pectorale de même valeur, de 2000. pistoles pour les frais de son voyage, et d'une pension de 11000. piastres.

Le Duc d'Attri, que le Roy a nommé son Ambassadeur Extraordinaire pour aller complimenter la Reine des deux Siciles à son arrivée à Naples, est parti pour se rendre en Italie. On estime 600000. écus les présens qu'il doit remettre à cette Princesse de la part de leurs Majestés.

M. de Champeaux, Consul de la Nation Française, est chargé à Madrid des affaires du Roy de France, depuis le départ du Marquis de Vaugrenant.

PORTUGAL

## P O R T U G A L.

**V**ingt-sept Jésuites de différentes Nations et 33. Religieux de l'Ordre de S. François, se sont embarqués sur le Vaisseau *la Notre-Dame de Bon succès*, pour aller en Mission dans l'Empire du Mogol.

## G R A N D E B R E T A G N E.

**L**E Roy s'étant rendu le 31. du mois dernier à la Chambre des Pairs, avec les cérémonies accoutumées, &c. S. M. fit aux deux Chambres le Discours suivant.

MYLORDS ET MESSIEURS. *C'est avec la plus grande satisfaction que je vois que la douceur et la modération que je vous ai recommandées à l'ouverture de cette Séance, ont été si bien observées pendant tout le cours de vos Délibérations, et qu'ayant eû les égards convenables pour ma Personne et pour votre honneur, vous avez évité toutes les occasions de brouilleries et d'animosités, et fait de l'intérêt de la Patrie l'objet principal de vos vûes et de vos soins.*

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES. *Je vous remercie des subsides que vous m'avez accordés pour les service de l'année courante. Le soin que vous avez pris pour que ces subsides pussent suffire à tous les besoins imprévus qui pourroient survenir pour la défense de mon honneur et de l'intérêt de ma Couronne et de mon Peuple, est une preuve convaincante de votre zele et de votre attention pour la conservation et la prospérité de la Nation. Ces subsides seront employés de la maniere qui pourra le plus contribuer aux fins et aux vûes pour lesquelles vous avez consenti si promptement à cette dépense extraordinaire.*

MYLORDS ET MESSIEURS. *Conformément*

*à ce qui a paru être l'opinion des deux Chambres du Parlement, j'ai donné ordre de réitérer mes instances à la Cour d'Espagne, de la manière la plus forte et la plus pressante, non seulement pour obtenir satisfaction des diverses pertes souffertes par mes Sujets, qui font le commerce en Amérique; mais encore pour obtenir une sûreté réelle de leurs droits pour l'avenir; et j'espère de l'équité de S. M. C. qu'elle procurera de telles satisfactions et de telles sûretés, qu'elles pourront conserver la Paix et établir mutuellement la tranquillité de la Navigation entre les Sujets des deux Couronnes, en exécution de nos Traités et conformément aux Loix de la Nation.*

## HOLLANDE ET PAYS-BAS.

**L'**Equipage d'un Vaisseau arrivé ici des Indes, (disent les Lettres de la Haye du commencement de ce mois) a confirmé la nouvelle qu'on avoit déjà reçûe en France par le Vaisseau le *Philibert*, des dommages causés dans le Royaume de Bengale par le débordement du Gange. Selon le rapport de cet Equipage, il s'éleva la nuit du 10. au 11. Octobre de l'année dernière, une violente Tempête, accompagnée de fréquentes secouffes de tremblement de terre, et la Mer s'étant enflée considérablement, elle refoula les Eaux du Gange, qui sortit de son lit, et inonda tout le Pays voisin. Plusieurs Bourgs et Villages ont été entièrement submergés, et on prétend qu'il a péri plus de cent mille personnes. Plusieurs Vaisseaux et un grand nombre d'autres Bâtimens, qui étoient dans le Golfe de Bengale, ont fait naufrage. Quelques-uns de ceux qui n'ont pas été brisés contre les écueils, ont été portés par le vent et par les courans dans le milieu des terres, et ils se sont trouvés à sec après que les Eaux se sont retirées.

ITALIE

## I T A L I E.

**L**E 9. May , le Sacré College tint une Congrégation générale Consistoriale, à laquelle le Pape assista , et dans laquelle il fut décidé unanimement que S.S. donneroit au Roy des deux Siciles l'Investiture du Royaume de Naples , dans la même forme qu'elle a été accordée aux Prédécesseurs de S. M. Sic

Le 12. il se tint , en présence du Pape , une nouvelle Congrégation générale Consistoriale , pareille à la première , et à laquelle les Clercs de Chambre furent admis , ainsi que les Protonotaires Apostoliques , et après la lecture de la Bulle pour la Concession de l'Investiture , le Cardinal Aquaviva , qui , accompagné de 43. Prélats et de plusieurs autres Personnes de distinction , s'étoit rendu au Palais du Quirinal , prêta Serment entre les mains de S. S. au nom du Roy des deux Siciles.

Le Comte Spada , Ministre de Toscane , dans le Palais duquel le Roy des deux Siciles a logé lorsqu'il a passé par Terni en venant d'Espagne , ayant témoigné au Cardinal Aquaviva qu'il esperoit que la Reine des deux Siciles lui feroit le même honneur , ce Cardinal lui a fait sçavoir que cette Princesse descendroit chés lui en arrivant à Terni. Le même Cardinal fait travailler à un magnifique Reliquaire dont il doit faire présent à la Reine des deux Siciles.

On compte que le Cardinal Annibal Albani , qui est à Pesaro , se rendra à Ferrare pour la complimenter.

Les Armes du Roy des deux Siciles ont été remplacées depuis peu sur la Porte du Palais Farnese , et sur celles de tous les autres Edifices qui appartiennent à S. M. Sic.

*I.° Vol.*

*H U*

Un Notaire de Rome, ayant été averti le 14. Avril qu'il devoit être arrêté, se tua à coups de canif.

Le Pape tint le 19. May, un Consistoire, dans lequel après la préconisation de plusieurs Eglises, S. S. nomma le Cardinal Mosca son Légat à *Latere*, pour recevoir la Reine des deux Siciles lorsqu'elle arrivera à Ferrare.

Le Prélat Piersanti doit remplir en cette occasion les fonctions de Maître des Cérémonies auprès de ce Cardinal, et il est chargé de présenter de la part du Pape à la nouvelle Reine une Chasse de Reliques et un Bassin rempli d'*Agnus Dei*.

Par ordre de S. S. M. Biglia, Vice-Légat de Ravenne, est allé faire préparer tout ce qui est nécessaire pour le passage de cette Princesse par l'Etat Ecclésiastique, et il a été nommé Commissaire Apostolique pour cet effet.

Le 22. le Cardinal Aquaviva partit avec le Duc de Strozzi, l'Abbé Aquaviva, et le Prélat Santo-Buono, pour aller attendre la nouvelle Reine à Ferrare, où l'on croit que le Cardinal Corsini se propose aussi de se rendre pour la saluer à son arrivée.

Lorsque le Cardinal Aquaviva alla le 12. prêter Serment entre les mains de S. S. au nom du Roy des deux Siciles, il fut reçu au bas de l'escalier par les Maîtres des Cérémonies et par le Marquis Capponi, Grand-Fournier du Palais, qui le conduisirent à l'Appartement, dit des Princes, dans lequel il demeura jusqu'à ce que M. Portocarrero, Patriarche d'Antioche, et M. Cervini, Patriarche de Jérusalem, l'un et l'autre Evêques Assistans du Trône, vinssent lui annoncer que le Pape l'attendoit. Accompagné de ces deux Prélats, et précédé par le Maître des Cérémonies et par les Massiers de S. S. il se rendit dans la Salle où la Congrégation générale Consistoriale

Consistoriale étoit assemblée , et il trouva sur son passage les Gardes Suisses qui étoient en haye sous les Armes. Il présenta la Procuration du Roy des deux Siciles à S. S. qui ordonna à M. Luchesini , Secrétaire des Brefs , d'en faire la lecture , après laquelle le Cardinal Aquaviva , les deux mains posées sur le Livre des Evangiles , prêta Serment.

Le Pape lut ensuite les paroles de l'Investiture , en tenant les mains du Cardinal , et après la Cérémonie pendant laquelle les Cardinaux demeurèrent debout , S. S. se retira dans sa Chambre , où le Cardinal Aquaviva ayant eû d'elle une audience particulière , lui fit signer la Bulle d'Investiture , qui le fut par les Cardinaux dans la Salle de la Congrégation.

Le Cardinal Aquaviva a dépêché au Roy des deux Siciles l'Avocat Storace , son Auditeur , pour lui porter cette Bulle.

Le Connétable Colonne fit placer le 21. de ce mois sur la porte de son Palais les Armes du Roy des deux Siciles. Il a été réglé que le 29. du présent mois il présenteroit la Haquenée au Pape de la part de S. M. Sic. et on travaille actuellement à meubler le Palais Farnese , d'où doit partir la Cavalcade.

M. Storace , qui a porté au Roy des deux Siciles la Bulle d'Investiture du Royaume de Naples , a obtenu de S. M. Sic. une Pension de 1000. Ducats.

Le Pape a refusé au Cardinal Coscia la permission d'aller cette année aux Bains d'Ischia.

## N A P L E S.

**L**E premier May , Fête de S. Philippe , dont le Roy d'Espagne porte le nom , S. M. reçut les complimens des Ministres Etrangers , des Tribunaux

et du Corps de Ville, qui étant dans l'usage de faire ce jour là un présent au Roy, lui présenta vingt Corbeilles d'argent, remplies de fleurs et de fruits rares, et deux Chars de même métal, dans lesquels étoient deux Renommées qui portoient, l'une le Buste du Roy, et l'autre celui de la Princesse Amélie, Fille du Roy de Pologne, Electeur de Saxe.

Le Roy a donné un Decret qui porte que les Evêchés et les Benefices qui vaqueront dans le Royaume de Sicile, ne seront conférés dans la suite qu'à des Siciliens.

Il est arrivé depuis peu plusieurs attelages de Chevaux Danois pour S. M. qui a actuellement 680. Chevaux dans ses Ecuries.

Le départ du Roy pour Gaëtte est fixé au 6. Juin, S.M.y demeurera jusqu'à l'arrivée de la Reine dans le Royaume de Naples, et lorsqu'elle sera avertie que la Reine aura passé la Frontiere, elle ira au-devant de cette Princesse, avec laquelle elle dînera sous une magnifique Tente, qui sera préparée pour cet effet dans le Lieu où se fera leur premiere entrevue. Le Roy conduira ensuite la Reine à Gaëtte, et leurs Majestés y passeront deux jours. Quatre Vaisseaux du Roy d'Espagne, les Galeres de ce Royaume et celles de Malthe, se rendront dans ce Port pour s'y trouver à l'arrivée de la Reine. Leurs Majestés, en venant à Naples, seront escortées par quatre Régimens de Cavalerie depuis Aversa jusqu'à Capocino, et depuis Capocino jusqu'à cette Ville le chemin sera bordé par six Régimens d'Infanterie. Elles seront reçues à la porte de la Ville par les Tribunaux et par le Corps de Ville, et elles iront descendre au Palais, où elles seront complimentées par les Ministres Etrangers. Quelque temps après leur arrivée, elles se rendront à la Chapelle Royale, et après y avoir reçu la Bénédiction Nuptiale

Nuptiales, elles y assisteront au *Te Deum*. Le jour de leur arrivée et les quatre suivans, il y aura des Illuminations dans toute la Ville et Concert au Théâtre Royal. Le quatrième jour, leurs Majestés feront leur Entrée publique à Naples, étant accompagnées du Clergé, de la Noblesse et des Magistrats, et escortées par 8000. hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Leurs Majestés iront le lendemain en grand Cortège à l'Eglise Métropolitaine. Le sixième jour, on promènera les Chars de Triomphe des Corps de Métiers, et le septième il y aura Cocagne à Chiaia. Pendant les huit jours suivans, on fera des Mascarades, et on abandonnera au Peuple quatre Chars de Triomphe. Le seizième on tirera le Feu d'artifice. Toutes ces Fêtes seront terminées par une Foire qui se tiendra dans la Place du Château et qui durera huit jours. On n'y laissera entrer que les Dames, les Seigneurs et les Officiers; les Marchands qui leur feront crédit, ne seront point reçus, en cas de refus de paiement, à poursuivre leurs débiteurs en Justice.

## V E N I S E.

L'Entrée publique que le Comte de Froullay, Ambassadeur de France, fit à Venise le 20. Avril a été des plus superbes, et le lendemain S. Ex. fut conduite à l'Audience du Sénat par le Chevalier Antoine Mocenigo, à la tête de 60. Sénateurs, suivis d'un très-nombreux Cortège. On a beaucoup admiré la magnificence des Livrées de cet Ambassadeur, et la beauté de ses Gondoles. Le Palais de France, que ce Ministre avoit fait orner de Meubles neufs et superbes, a été rempli pendant deux jours et deux nuits d'un grand nombre de Masques de la première distinction, qui n'ont pu assés louer la

H iij prodigieuse



prodigieuse quantité de rafraîchissemens exquis qu'on y servit sans cesse. La Musique étoit composée de 100. Instrumens choisis, distribués dans les divers Appartemens. Il y avoit une grande Illumination qui éclairoit le Palais et le Jardin, au bout duquel il y avoit en perspective sur l'Eau un Château rempli d'artifice. S. Ex. a eû la satisfaction de voir que la dépense considérable qu'elle a faite à cette occasion, a été généralement applaudie, tant par la Noblesse de la Ville que par le Peuple, auquel on a distribué de l'argent, quantité de Pain, et fait couler des Fontaines de Vin.

Le 5. May, cet Ambassadeur, qui avoit eû sa première Audience publique du Doge et du Sénat, rendit visite au Nonce du Pape, et il continua les jours suivans de rendre ses visites aux autres Ministres Etrangers.

La Reine des deux Siciles a dû traverser le Frioul, le Trévise, le Padouan et le Polesin, et on a fait dans toutes ces Provinces de grands préparatifs pour la réception.

Sur la fin du mois dernier, il a passé par Padoue plus de 50. Carrosses ou Caleches, remplis de Seigneurs et de Dames du Royaume de Naples, qui alloient au-devant de la Reine des deux Siciles.

L'Equipage d'un Vaisseau, arrivé de Constantinople en 23. jours, a rapporté qu'un Turc nommé Saris-Bey, s'étant mis à la tête d'une Troupe nombreuse de vagabonds, commettoit beaucoup de désordres dans les environs de Smirne; qu'il exigeoit des contributions de tous les Bourgs et Villages voisins, et qu'il avoit pillé plusieurs Caravanes. Ce Chef des Bandits a construit sur une Montagne à trois journées de la Ville un Fort où il renferme son butin. Non content de désoler le plat pays, il a tenté de se rendre Maître de Smirne, mais  
les

les Habitans se sont défendus avec tant de valeur , qu'il a renoncé à son dessein , à condition cependant qu'on lui fourniroit des vivres et une certaine somme d'argent. La plupart des Marchands se sont retirés de la Ville, dans la crainte qu'il ne s'en empare par quelque surprise , et qu'il ne l'abandonne au pillage. On a dépêché plusieurs Couriers à Constantinople pour demander du secours , et le Grand Seigneur doit y envoyer un Pacha avec des Troupes.

## G E N E S.

**L**E Marquis Mari, Commissaire Général de la République en Corse, a donné avis au Sénat, que Mrs Paoli et Ciaferri, qui étoient allés communiquer aux Rebelles le résultat des Conférences qu'ils avoient eûes avec le Comte de Boissieux, et qui étoient attendus le 6. à la Bastie, n'y étoient retournés que le jour suivant. Il ajoute que les articles réglés par le Comte de Boissieux ont été acceptés par plusieurs *Pièces* ou Paroisses de deçà les Montagnes, et particulièrement par celle de Nebbio, de la part de laquelle on avoit lieu d'attendre le plus d'opposition, parce qu'elle a été une de celles qui ont montré jusques à présent le plus d'opiniâtreté dans la révolte. Cette Paroisse doit envoyer incessamment des ôtages à la Bastie avec la ratification des conditions auxquelles on lui propose de se soumettre à la République. On dit que les autres Paroisses ont chargé Mrs Paoli et Ciaferri d'assurer le Comte de Boissieux, que n'ayant eû jusqu'à présent d'autre motif dans toutes leurs démarches, que le désir de recouvrer des privilèges dont ils prétendent que la République n'avoit pas droit de les dépouiller, ils rentreront dans l'obéissance dès qu'ils pourront espérer qu'on les rétablisse.

H nij se

se dans la jouissance de ces privilèges. Quelques Jours avant qu'elles fussent instruites que le Comte de Boissieux avoit réglé les articles d'accommodement, un de leurs Partis a enlevé quelques Bestiaux dans les environs de Balagna, mais dès qu'elles ont eû communication de ces articles, elles ont fait rendre ces Bestiaux à ceux à qui ils appartenoient.

On a appris depuis que ces articles n'ont point encore été rendus publics, et que l'on n'est pas plus instruit des conditions auxquelles les Rebelles les ont acceptés.

On a appris en même-temps qu'un Vaisseau Etranger avoit mouillé à Aleria, et qu'un Officier qui étoit à bord de ce Bâtiment ayant envoyé un homme de confiance aux Rebelles, pour les assurer que les secours que leur principal Chef leur avoit promis, arriveroient dans peu, et pour les exhorter à ne point se soumettre à la République, ils avoient fait réponse que dans les circonstances présentes ils ne pouvoient se dispenser de tenir les promesses que leurs Députés avoient faites au Comte de Boissieux.

Les dernières Lettres reçues de la Bastie, marquent que les Pieves ou Paroisses d'au-delà des Monts, avoient suivi l'exemple des autres, et qu'ayant accepté les articles réglés par le Comte de Boissieux, elles lui avoient envoyé des Députés pour lui porter leur ratification; que ces Députés, qui étoient arrivés le 24. du mois dernier à la Bastie, avoient eû plusieurs conférences avec ce Général, et qu'ils avoient promis que leurs Pieves cesseroient tous les Actes d'hostilité et se conformeroient à ce que le Roy de France leur prescriroit.

Les avis du Milanez portent que le Roy de Sardaigne prétendant avoir des droits sur les Fiefs de Saint Sébastien, de Garbegna, de Fabrica, et de Bavera,

Bavera , que le Prince Doria possède , et que l'Empereur regarde comme Fiefs relevans de l'Empire , divers détachemens des Troupes Piémontoises en avoient pris possession ; qu'un autre Détachement , par ordre du Roy de Sardaigne , avoit sommé les Habitans de Serravalle de se soumettre à ce Prince , mais que ces Habitans avoient tiré sur les Piémontois , dont il y avoit eû trois Soldats de tués , et que le Roy de Sardaigne , instruit de leur résistance , avoit fait avancer trois mille hommes sur le Territoire de Serravalle.

## G E N E V E .

**L** Es differens Ordres de la République de Genève s'étant assemblés le 8. May à l'Eglise de S. Pierre , la Ville envoya des Députés pour prendre le Comte de Lautrec et les Représentans des Cantons de Zurich et de Berne , qui s'étoient rendus chés lui , pour les conduire à l'Assemblée. La Députation étoit composée de huit Conseillers du Petit Conseil , de douze du Conseil des 200. et de vingt Citoyens. Lorsque le Comte de Laurec et les Représentans des Cantons de Zurich et de Berne furent arrivés à l'Eglise de S. Pierre , M. Calandrini , premier Syndic , fit un Discours , dans lequel après avoir représenté les maux que la Ville avoit soufferts depuis quatre ans par les divisions qui y ont regné , il s'étendit beaucoup sur la bonté que le Roy de France et les Cantons de Zurich et de Berne ont eû d'employer leurs bons offices pour rétablir l'union entre les Habitans.

On lut ensuite les Articles de l'accommodement entre les Magistrats et la Bourgeoisie , et les nouveaux Reglemens par lesquels il a été pourvu aux inconvéniens qui ont causé les derniers troubles , et

H v tous

tous les Citoyens , à l'exception de 39. y donnerent leur approbation. En conséquence on inséra dans les Registres de la République , que lecture ayant été faite du Reglement arrêté par le Comte de Lautrec , par Mrs Jean Hoffmeister , Jean Gaspard Escher , et Philippe Stadthalter , Représentans du Canton de Zurich , et par Mrs Isaac Steiguer et Louis de Watteville, Représentans du Canton de Berne, lequel Reglement avoit déjà été accepté par le Petit et le Grand Conseil, avec les sentimens de la plus vive et la plus respectueuse reconnoissance, comme étant très-propre à assurer la paix et la tranquillité d'une manière solide et durable , et à établir une confiance réciproque entres les Habitans, le Conseil Général l'a accepté aussi presque unanimement, et qu'il a été décidé que les articles qui composent ce Reglement seront inserés dans les Edits pour servir de Loi fondamentale et perpétuelle à l'Etat , et pour être exécutés dans tout leur contenu.

Au sortir de l'Assemblée, le Comte de Lautrec et les Représentans des Cantons de Zurich et de Berne furent reconduits par la même Députation à l'Hôtel du premier , qui donna un magnifique repas à ces Représentans , aux quatre Syndics et aux deux Secretaires d'Etat de la République. On sonna en même-temps toutes les Cloches de la Ville , et l'après midi on chanta dans l'Eglise de S. Pierre, au bruit d'une triple décharge de 180. Pieces de Canon , une Hymne pour remercier Dieu de la Paix qu'il lui a plu d'accorder à la République. Tous les Conseils et la plupart des Habitans y assistèrent.

Le Reglement pour la Pacification des Troubles de cette République , contient quarante quatre articles. Voici l'Extrait des Registres du Conseil concernant l'approbation du Conseil Général.

Le

Le Jeudi 8. May, en conséquence des Délibérations prises en l'Petit et Grand Conseil, le Conseil Général a été assemblé dans le Temple de S. Pierre, suivant l'usage, les Illustres Seigneurs Médiateurs l'ayant honoré de leur présence, et là a été proposé et lu ce qui suit par Noble Turretin, premier Secrétaire d'Etat, du Commandement des Seigneurs Syndics.

Messeigneurs du Petit et Grand Conseil ayant fait lecture le Lundi 5. de ce mois du Règlement arrêté et convenu entre le très-Illustre et très-Excellent Seigneur Comte de Lautrec, Lieutenant Général pour S.M.T.C. en la Province de Guyenne, Maréchal de ses Camps et Armées, Inspecteur Général de son Infanterie, et les Illustres et Magnifiques Seigneurs Jean Hoffmeister, Bourguemestre, Jean Gaspard Escher et Stadthalter, Représentans du Loinable Canton de Zurich, et les Illustres et Magnifiques Seigneurs Isaac Steiguer, Advoyer, et Louis de Watteville, Haut Commandant du Pays de Vaud, ancien Banderet, Représentans du Loinable Canton de Berne, Seigneurs Médiateurs, lequel fut remis à M. le Premier Syndic le Samedi 3. de ce mois, pour être communiqué aux Magnifiques Petit et Grand Conseil, et ensuite être porté à cette souveraine Assemblée, l'ont unanimement accepté avec les sentimens de la plus vive et de la plus respectueuse reconnoissance, comme étant très-propre à ramener au milieu de nous la Paix et la tranquillité d'une manière solide et durable, et à y faire renaître une confiance réciproque, et ils ont estimé qu'il y avoit lieu de proposer à ce Magnifique et Souverain Conseil de statuer que tous les Articles qui le composent, devront être insérés dans nos Edits pour nous servir dès aujourd'hui de Loi fondamentale et perpétuelle, et être exécutés dans tout leur contenu.

Pour cet effet, Magnifiques très-Honorés et Souverains Seigneurs, Médiateurs, Seigneurs les Syndics, Petit et Grand

H. vj.

Conseil

Conseil ont trouvé bon de proposer à ce Magnifique et Souverain Conseil, pour sçavoir s'il l'approuve et donne son consentement.

Cette lecture finie, chaque Citoyen et Bourgeois ayant donné son suffrage entre les mains de quatre Secretaires ad actum, nommés pour les recueillir sur l'approbation ou rejection de cette Proposition, l'avis de Messieurs a été approuvé presque unanimement; ce qui devra être inseré dans nos Edits pour nous servir de Loi fondamentale et perpetuelle; et cette résolution a été à l'instant publiée.



## MORTS NAISSANCE ET MARIAGE

### *Des Pays Etrangers.*

**L**E 17. Mars, la Demoiselle Marie-Anne Plettemberg mourut à Bruxelles, âgée de 107. ans.

Le 12. May Charles-Guillaume, Margrave Régent de *Bade Durlach*, Général Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, et Grand Maître de l'Artillerie du Cercle de Souabe, mourut à Carelsruhe, d'une attaque d'Apoplexie, âgé de 58. ans et près de 11. mois, étant né le 17. Juin 1679. Il étoit dans la 29. année de sa Régence, ayant succédé au Margrave Frederic Magne, son pere, mort le 25. Juin 1709. Il avoit été marié le 27. Juin 1697. avec Magdeleine-Guillielmine, fille de Guillaume-Louis, Duc de Wurtemberg-Sturgard, née le 7. Novembre 1677. Il en avoit eu Frederic, Margrave Héritaire de *Bade Durlach*, Chevalier de l'Ordre Palatin de S. Hubert, Sergent Général, et Colonel du Cercle de Franconie, mort le 26. Mars 1731. dans

dans la 29. année de son âge. Celui-ci avoit été marié le 3. Juillet 1727. avec Anne - Charlotte - Amélie, fille de feu Jean-Guillaume Frison, Prince de Nassau-Dietz et d'Orange, née le 13. Octobre 1710. Il a laissé deux fils, dont l'aîné Charles-Frederic, né le 22. Novembre 1728. succède aux Etats de son Ayeul. Le Cadet est né le 14. Janvier 1732.

Le 16. Louise - Christine, Duchesse, Doüairiere de Saxe *Weissenfels*, née Comtesse de Stolberg, mourut à *Weissenfels*, dans la 64. année de son âge, étant née le 21. Janvier 1675. Elle étoit fille de Christophe - Louis, Comte du S. Empire Romain, et de Stolberg-Stolberg, mort le 7. Avril 1704. et de Louise - Christine de Hesse Damstad, morte le 11. Novembre 1697. elle avoit été mariée 1<sup>o</sup>. au mois de Décembre 1704. avec Jean - Georges, Comte de Mansfeld-Artern, mort le 1. Janvier 1710, et 2<sup>o</sup>. le 11. May 1712. avec Christian, Duc de Saxe - *Weissenfels*, Chevalier des Ordres de l'Elephant et de S. Hubert, mort sans posterité, à sa résidence de Dama, le 28. Juin 1736.

Le 7. Juin, D. Antoine Mercure *Lopez Pacheco Acunha, Giron et Portocarrero*, Marquis de Villena, et d'Aguilar, Duc d'Escalona, Comte de San-Istevan de Gormaz, &c. Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. son Major-Dome-Major, ou Grand Maître de la Maison du Roy, et Capitaine Général de ses Armées, mourut à Madrid, au commencement de la 60. année de son âge, étant né le 9. May 1679. Il étoit fils aîné de D. Jean - Emmanuel Fernandez Pacheco, Acunha, Giron et Portocarrero, Marquis de Villena, Duc d'Escalona, &c. et Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison



d'or, Major-Dome-Major du Roy Catholique, et Premier Président, Directeur perpétuel, et Fondateur de l'Académie Royale Espagnole, établie par le Roy Philippe V. à Madrid, et auparavant successivement Viceroy et Capitaine Général de la Principauté de Catalogne, et des Royaumes de Navarre, d'Arragon, de Sicile, et de Naples, mort le 29. Juin 1721. âgé de 77. ans, et de Dona Josephe de Benavides, et Sylva de San - Istevan del Puerto, morte le 12. Mars 1692. Le Marquis de Villens qui vient de mourir, avoit succédé à son pere dans la Charge de Major-Dome-Major, et étoit auparavant Capitaine de la Compagnie des Gardes du Corps Espagnols. L'Académie Royale Espagnole, dont il avoit été élu Membre le 15. Avril 1714. l'avoit élu pour son Directeur à la place de feu son pere. Il avoit épousé en secondes Nôces en 1702. Dona Catherine Sandoval de Moscoso, fille de Louis de Moscoso, septième Comte d'Altamire, morte le 19 Janvier 1726. âgée de 50. ans. Il en avoit eu Dona Josephe Pacheco Osorio Moscoso, mariée le 8. Juillet 1722. avec D. Dominique Claros Alonso Perez de Gusman, Duc de Medina Sidonia, et D. . . . . Pacheco Acunha, Comte de San-Istevan de Gormaz, Gentrilhomme de la Chambre du Roy Catholique, qui avoit épousé le 24. Octobre 1727. Dona Marie-Anne-Bernardine de Portugal, et de Toledé, Comtesse Héritière d'Oropesa, morte le 13. Octobre 1729. dans la 21. année de son âge, laissant deux filles.

Le 4. de ce mois, entre six et sept heures du matin, la Princesse de Galles accoucha heureusement d'un Prince, à la naissance duquel l'Archevêque de Cantorbery assista, et le Marquis de Carnarvon

marvon alla aussi-tôt par ordre du Prince de Galles, donner part de cette nouvelle au Roy.

Le 4. Février, le Prince de Hesse - Hombourg épousa à Petersbourg la Princesse Trubetzkoï, qui fut menée à l'Eglise par les Princesses Anne de Meckelbourg, et Elizabeth Petrowna, et par la Duchesse de Curlande. Après la Cérémonie, ces Princesses dînèrent, ainsi que le Duc de Curlande, et le Prince Antoine Ulrich de Beveren, chés le Prince Trubetzkoï; et la Czarine se rendit vers les sept heures du soir à l'Hôtel de ce Seigneur, pour y assister au Concert et au Bal.



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

LE 25. May, le Roy nomma le Marquis de Jumilhac, Capitaine - Lieutenant de la première Compagnie de ses Mousquetaires; à la place du feu Comte d'Avejan. Par cette nomination, le Comte du Rôure devient premier Sous - Lieutenant de la même Compagnie; le Comte de Montesquiou, second Sous-Lieutenant; le Marquis de Perussis, premier Enseigne; le Marquis d'Avejan, second Enseigne; et le Marquis de Castellanne premier Cornette. Le Roy a accordé au Comte de Champinelle, la seconde Cornette, moyennant 70000. livres, dont

40000.

40000. livres seront payées au Marquis de Jumilhac , comme étant chargé du Brevet de retenue de 100000. livres , qu'avoit feu M. d'Avejan ; et les 30000. livres restant , seront payées à M. Duplëssis , premier Maréchal des Logis , qui se retire avec 1500. livres de Pension.

M. de la Billarderie , Lieutenant Général, Major des Gardes du Corps , et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis , a été nommé Grand - Croix de cet Ordre. S. M. en a fait Commandeurs M. de Varennes , Maréchal de Camp , Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françaises ; et le Comte de Silly , Brigadier , et Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons, Colonel Général.

Le 3. de ce mois , le Marquis de las Minas , Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne auprès de S. M. et qui a été nommé il y a quelque temps par S. M. C. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or , reçut le Collier de cet Ordre par les mains du Duc de Bourbon , auquel le Roy d'Espagne avoit envoyé une Commission particulière pour cette Reception. La Cérémonie en fut faite en présence de plusieurs Chevaliers de la  
Toison

Toison d'or , qui s'assemblerent dans l'Appartement du Duc de Bourbon , et le Marquis de las Minas eut le Marquis de Brancas pour Parrein.

Le 4. Juin pendant la Messe du Roy , l'Evêque de Toulon prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roy a accordé le Gouvernement de Charlemont au Marquis de Leuville , Lieutenant Général des Armées de S. M.

Le Roy ayant résolu de faire élever les quatre Puînées de Mesdames de France dans l'Abbaye de Fontevraud , dans laquelle plusieurs Princesses de son Sang ont été élevées en différens temps , Mesdames partirent du Château de Versailles le 16. de ce mois , pour l'Abbaye de Fontevraud , où ces Princesses ont dû arriver le 28. Un Détachement des Gardes du Corps les a accompagnées dans leur Route , pendant laquelle elles ont été servies par les Officiers de S. M. et conduites par une Sous - Gouvernante de Mesdames de France.

Le 5. Fête du S. Sacrement , le Roy accompagné du Duc d'Orleans , du Duc de Chartres,

Chartres , du Comte de Clermont , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , et de ses principaux Officiers , se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles , où S. M. entendit la grande Messe , après avoir assisté à la Procession ; qui , suivant l'usage , vint à la Chapelle du Château.

L'après-midi , le Roy et la Reine entendirent les Vêpres dans la Chapelle du Château , et le soir leurs Majestés assisterent au Salut , qui fut chanté par la Musique. Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France assisterent au même Salut.

Le 12. jour de l'Octave , le Roy se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château , et S. M. y entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession.

Pendant l'Octave , le Roy a assisté tous les jours au Salut , et S. M. l'a entendu le 11. dans l'Eglise des Recolets. La Reine , Monseigneur le Dauphin , et Mesdames de France y ont assisté tous les jours , dans la Chapelle du Château.

Le même jour , on executa au Concert Spirituel du Château des Thuilleries , le *Pange lingua* , Motet de M. de la Lande , qui fut suivi d'un autre , *O Jesu* , à grand Chœur de M. Destouches, Surintendant de la  
Musique

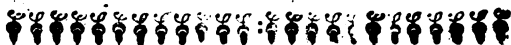
Musique du Roy ; le Concert fut terminé , après plusieurs Pieces de Symphonie , d'un autre Motet de M. de la Lande.

Les jeunes Savoyards , et autres pauvres Ouvriers de Paris , s'assemblerent le 31. du mois dernier dans l'Eglise Parroissiale de S. Benoît , où l'on devoit ce jour - là distribuer les Prix , à ceux qui les avoient mérités. L'Abbé de Vercel leur fit , avec son zèle ordinaire , une très - belle exhortation ; l'E-vêque de Langres leur donna ensuite la Bénédiction du S. Sacrement , après quoi , on distribua un grand nombre d'habits , de chemises , et autres récompenses à ceux qui avoient été les plus assidus au Catechisme pendant l'année.

Le 28. de ce mois, le Lieutenant Général de Police , fit l'Ouverture de la Foire S. Laurent avec les cérémonies accoutumées ; et le même jour , l'Opera Comique fit aussi l'Ouverture de son Théâtre par deux Pieces nouvelles , qui ont pour titres : *l'Ecole des Veuves* , et les *Vieillards rajeunis* , précédées d'un Compliment , Prologue ; on parlera plus au long de ces nouveautés.



V E R S



V E R S

*Envoyés par M. le Comte de BIEVRE ;  
à Mlle M A S S O N , qui lui avoit dit que  
l'Amour étoit un aveugle et un trompeur.*

O Que l'Amour est aveugle et trompeur !  
Oùi , oùi , je crois tout ce que vous m'en dites ;  
Car vous parlez des passions prosrites  
Par la Vertu , qui vous sont en horreur.  
Pour mon Amour , voyons s'il vous fait peur ,  
Il n'est point tel que celui de Cythere ;  
Il est vif , pur ; il a de fort beaux yeux ;  
Il est discret ; la Sagesse est sa Mere ;  
Il l'accompagne , et ne va point aux Cieux ,  
C'est mon lutin , je n'en connois point d'autre ;  
J'aime les feux qu'excite son flambeau ;  
Enfin , M A S S O N , pour vous le peindre en beau ,  
Son air , je pense , approche assés du vôtre ;  
Jeune , charmant , sans fard , et sans bandeau.



MORTS



## MORTS ET NAISSANCE.

**L**E 11. May , D. Marie-Magdeleine-Eu-  
genie de Tournay d'Assignies d'Oisy , d'u-  
ne Noblesse de Flandres , Epouse de Joseph  
Sevin de Quincy , Chevalier de l'Ordre Mi-  
litaire de S. Louis , Lieutenant pour le Roy  
au Gouvernement de l'Orléanois , et ci - de-  
vant Capitaine au Régiment de Bourgogne  
Infanterie , mourut à Paris , âgée de 47. ans  
deux mois , sans enfans. Elle étoit la seconde  
femme du Comte de Quincy , qui avoit  
épousé en premieres Nôces Magdeleine de  
Seve , Dame de Ville - Falliers , et de Vil-  
larson , morte le 2. Octobre 1729.

Le 12. D. Marie-Anne *Richard* , Epouse  
d'Etienné le Texier, Seigneur de Menetou,  
Receveur Général des Finances de la Généra-  
lité de Limoges , mourut à Paris , âgée de  
20. ans..

Le 18. Jacques-Jean-Baptiste *Pellerin* ,  
Seigneur de Moyencourt , Payeur des Ren-  
tes de l'Hôtel de Ville assignées sur le Cler-  
gé , et ci - devant Conseiller en la Cour des  
Aydes de Paris , mourut d'une apoplexie ,  
dont il avoit été attaqué le 15. précédent ,  
dans la 48. année de son âge , étant né le 12.  
Septembre



Septembre 1690. Il avoit épousé la seconde fille de Louis - Anne Jourdan de la Salle, Greffier des Insinuations du Châtelet. Il la laisse Veuve sans enfans. Il étoit frere aîné de Charles-François Pellerin de Moyencourt, Ecuyer du Roy, ci devant Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie., qui est son seul héritier.

Le 19. D. Marie *Broichot*, veuve depuis le 9. Février 1711. de Jean - François du Tillet, Seigneur de Pannes et de Rössay, ancien Greffier en Chef du Parlement, le dernier de sa famille qui ait possédé cette Charge, mourut âgée d'environ 80. ans, sans laisser d'enfans.

Le 22. Jean-François *de Brehand*, Comte de Mauron et de Plelo, Seigneur de Galinée, ci-devant Conseiller au Parlement de Bretagne, où il avoit été reçu le 27. May 1689. mourut à Paris subitement d'une attaque d'apoplexie, dans un âge avancé. Il avoit eu de feuë D. Catherine le Fevre de la Falluere, morte le 20. Décembre 1713. le feu Comte de Plelo, dont la mort est rapportée dans le Mercure de Juin 1734. second Volume pag. 1448. et duquel il ne reste plus que deux filles. Mais le Comte de Mauron laisse trois fils d'une seconde femme.

Le 23. Louis *de Bannes*, Comte d'Avesjan,  
Baron

Baron de Fereirrolles , Seigneur de Langerolles , de Montjardin , de la Nuege , de Nogent les Vierges , &c. Baron des Etats de Languedoc , Lieutenant Général des Armées du Roy , et Capitaine - Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire de S. M. mourut à Paris après une longue maladie , âgé d'environ 55 ans. Il étoit entré fort jeune dans le Régiment des Gardes Françaises , où il fut successivement Enseigne , Sous - Lieutenant , Lieutenant au mois de May 1705. et enfin Capitaine au mois de Septembre 1707. Il fut fait second Sous - Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires , au mois de Mars 1716. Il en devint premier Sous Lieutenant au mois de Septembre 1722. et Capitaine-Lieutenant le 5. Janvier 1729. Il avoit été élevé au grade de Brigadier le 1. Février 1719. à celui de Maréchal de Camp , le 20. Février 1734. et à celui de Lieutenant Général à la dernière Promotion du 24. Février de la présente année. Il étoit fils de feu Denis de Bannes , Comte d'Avejan , Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis , Lieutenant Général des Armées du Roy , et Commandant les Troupes de S. M. à Nancy en Lorraine , ancien Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françaises , mort le 17. Septembre 1707. et de feuë Louise-Elizabeth

*I. Vol.* I zabeth

zabeth Vallot , morte le 26. Février 1733. laquelle étoit fille d'Antoine Vallot , premier Medecin du Roy Louis XIV. Le Comte d'Avejan qui vient de mourir , avoit été marié le 16. Avril 1709. avec Marie-Angelique du Four , fille de Jean du Four , Seigneur de Nogent les Vierges , Morfontaine , Villiers S. Paul , Secrétaire des Commandemens , et Intendant des Maisons, Domaines et Finances de S.A. Royale Madame Duchesse d'Orléans, et de Catherine Guynet. Il en laisse entre autres enfans , Louis-Anne de Bannes , Marquis d'Avejan , premier Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy.

Le 24. D. Anne *du Soul* , Epouse de Louis le Prestre de Lesonet , Conseiller au Parlement de Paris , de la première Chambre des Enquêtes , et auparavant veuve de François Revol , Conseiller au même Parlement , mort le 16. Août 1720. avec laquelle elle avoit été mariée au mois de May 1709. mourut après une maladie de langueur d'environ cinq mois , âgée de 50. ans , laissant de son premier mariage un fils unique, Charles-François-Henri Revol , né au mois de Mars 1714. reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11. Août 1733. et de son second , deux filles. La défunte étoit fille aînée de Charles du Soul , Seigneur de Beaujour ,  
Conseiller,

Conseiller , Secrétaire du Roy , et de ses Finances , Gouverneur de la Ville de Pontoise , mort octogenaire le 18. May 1727. et de feuë Catherine Seigneur.

Le 27. D. Elizabeth *Neyret de la Ravoye*, femme de Marc - Antoine Front de Beaupoil de S. Aulaire , Marquis de Lanmary , Baron de Milly , Seigneur d'Angerville , la Riviere, de Rouvre , &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy , de la Promotion du 24. Février dernier , ci-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne , et ancien Grand Echanson de France , avec lequel elle avoit été mariée le 13. Mars 1711. mourut à Paris , âgée de 44. ans. Elle étoit fille aînée de Jean Neyret de la Ravoye , Seigneur de Lisse , de Beaurepaire , Grand Audiancier de France , mort le 23. Juillet 1701. et d'Anne Varice de Vallière sa femme , morte le 1. Juillet 1732.

Le 2. Juin , D. Marie-Anne *Largentier*, veuve depuis le 5. Novembre 1732. d'Etienne Mayneaud de la Tour , Seigneur de la Magdeleine , Collange , Sommery , Generald , Logere , Monteguillon , &c. Bailly d'Epée du Charolois , mourut à Paris , âgée d'environ 63. ans , et laissant entre autres enfans , Paul Etienne-Charles Mayneaud de la Tour , Conseiller au Parlement de Paris ,

de la seconde Chambre des Enquêtes , où il a été reçu le 31. Janvier 1720.

Le 4. Claude *de Fay d'Athies* , *Marquis de Silly* , Lieutenant Général des Armées du Roy , Chevalier , Grand - Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis , et Gouverneur de Charlemont , mourut à Paris âgé de 80. ans. Il avoit été d'abord Exempt des Gardes du Corps du Roy ; il fut ensuite Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons , qui fut réformé en 1697. après la Paix de Riswik. Il fut fait Brigadier de Dragons le 29. Janvier 1702. et Chevalier de S. Louis le 20. Janvier 1703. Il servit la même année au Siège de Brisac ; se trouva le 13. Août 1704. à la Bataille d'Hochstet , et fut fait Maréchal de Camp le 26. Octobre suivant. Il passa depuis en Espagne ; où il se signala le 25. Avril 1707. à la Bataille d'Almanza, dont ayant apporté la nouvelle à Versailles le 5. May , le Roy le déclara Lieutenant Général le 17. du même mois , et lui donna au mois de Septembre suivant la Charge de Lieutenant Général au Gouvernement de la haute et basse Marche , pour en tirer récompense. Il fut nommé au mois de Mars 1709. pour servir dans l'Armée de Dauphiné , où il continua d'être employé jusqu'à la Paix d'Utrecht en 1714. Il servit au Siège de Barcelonné, où il

Il eut le Commandement de l'Attaque de la gauche , à l'Assaut général qui fut donné le 11. Septembre au Corps de la Place. Il fut encore employé en 1719. dans la Guerre contre l'Espagne , ayant servi aux Sièges de Fontarabie , et de la Ville et du Château de S. Sebastien, s'étant rendu maître auparavant de quelques Forts et Châteaux , pour faciliter ces Sièges. Après la prise de ces deux Places , dont le Gouvernement de la première lui fut donné avec 14000. livres d'appointemens , le Maréchal de Berwick le laissa sur la frontiere du Guipuscoa , avec un Corps de dix-sept Bataillons et de vingt-un Escadrons sous ses ordres , pendant que ce Maréchal marchoit du côté du Roussillon , pour aller faire le Siège d'Urgel. La Grand-Croix de S. Louis lui fut donnée le 1. Novembre 1720. et le Gouvernement de Charlemont et de Givet en Flandres , au mois de Février 1728. Il avoit été nommé en dernier lieu au mois d'Avril 1734. pour faire la Campagne en Allemagne , mais une chute qu'il fit avec son cheval , et dont il fut blessé à la tête , le mit hors d'état de servir. Il étoit veuf sans enfans de Marie-Jeanne-Elizabeth Bezard , morte le 6. Décembre 1696.

Le même jour mourut à Paris âgé de 84. ans, Antoine *d'Aires* , Seigneur de Mailhoc , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis ,

et ancien Capitaine de Vaisseaux du Roy, sa Commission étant de 1694.

Le 5. Louis - Antoine *Henault*, Président, Trésorier général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Paris, et Commissaire du Roy pour la Direction du Pavé de Paris, mourut dans la 81. année de son âge, étant né le 7. Mars 1658. Il étoit fils de feu Antoine Henault, Conseiller, Secrétaire du Roy et de ses Finances; et de feuë D. Catherine le Bel. Il n'a point été marié. Il laisse pour Héritiers Jean Parisot, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy, son Neveu, qu'il a fait son Légataire universel, et qui est fils de feu Claude Parisot, vivant Procureur Général du Parlement de Bourgogne, et de Nicole-Catherine Henault; et les deux fils de feu Claude-Constantin de Ladehors, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, et de Marie Henault, aussi ses Neveux, auxquels il fait des Legs particuliers.

Le même jour, Angelique - François de *Renoüard*, Comte de Villayer et d'Auteuil, Seigneur de Drouges, et de Couvrau, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy depuis 1719. et auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 23. May 1716. mourut dans la 45. année de son âge, étant né le 16. Juillet 1692. On a marqué de qui il étoit fils, et même petit-fils.

Fils , dans le Mercure de Février 1734. page 404. en rapportant son Mariage avec Angeli-que-Claude Marescot , Dame de Thoiry, de laquelle il ne laisse qu'une fille.

Le 7. Antoine *Crozat*, Toulousain, Sei- gneur, Marquis de Moy, et de plusieurs autres grandes et belles Terres, Com- mandeur, et ci-devant Grand Trésorier des Ordres du Roy, mourut à Paris, âgé de 83. ans. Il avoit été Receveur Général des Finances de la Généralité de Bourdeaux, Commis à l'exercice de la Charge de Tré- sorier Général de l'Extraordinaire des Guer- res, et Cavalerie Légère de France, Secre- taire du Roy et de ses Finances, et Intéressé dans les affaires de S. M. Intendant des Mai- son et affaires du feu Duc de Vendôme, &c. Il avoit épousé au mois de Juin 1690. Ma- ric-Marguerite le Gendre, fille de feu Fran- çois le Gendre, Fermier Général des Fermes du Roy, et de Marguerite le Roux. Il laisse d'elle trois garçons, qui sont, Louis Fran- çois Crozat, Marquis du Châtel, Maréchal des Camps et Armées du Roy, de la Promo- tion du 24. Février dernier; Joseph-Antoine Crozat, Marquis de Tugny, Lecteur de la Chambre et du Cabinet du Roy, et Prési- dent en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris; et Louis-Antoine Crozat, Baron de Thiers, qui a été Capitai-



ne de Dragons dans le Régiment de Langue-  
doc , dont son frere aîné étoit ci-devant  
Mestre de Camp. Il est depuis le premier  
Janvier 1735. Maréchal général des Logis  
des Camps et Armées du Roy. Ils sont tous  
trois mariés ; le premier avec Marie-Therese-  
Catherine Gouffier d'Heilly ; le second avec  
Michelle-Catherine Amelot de Gournay ; et  
le troisième avec Marie-Louise-Augustine  
de Laval-Montmorency. Il avoit eû aussi une  
fille, qui étoit D. Marie-Anne Crozat, Com-  
tesse d'Evreux , morte le 11. Juillet 1729  
à l'âge de 34. ans.

Le 8. D. Marie *Sallé*, veuve depuis le 29.  
Juin 1694. de Jean-Jacques le Mairat , Sei-  
gneur de Beaupré, Verville , &c. vivant  
Conseiller au Grand - Conseil , avec le-  
quel elle avoit été mariée au mois de Jan-  
vier 1675. mourut âgée de 78. ans ; elle étoit  
fille unique de Henry Sallé , Seigneur de  
Rouvres , mort Doyen des Trésoriers de  
France , de la Généralité de Paris , le 23.  
Août 1686. et de Marie Gaillard , morte le  
22. Juillet 1692. Elle laisse pareillement une  
fille unique , qui est Charlotte-Henriette le  
Mairat , née le 16. Août 1677. veuve de  
Louis le Peletier , Seigneur de Villeneuve-le-  
Roy , d'Ablon , &c. et à cause d'elle de  
Montmelian , Plailly , Mortefontaine, Beau-  
pré , &c. ci-devant Premier Président du  
Parlement

Parlement de Paris, mort le 31. Janvier 1730. dont elle étoit la seconde femme, et dont elle a Louise - François le Peletier, Marquise de Fenelon, femme de l'Ambassadeur actuel de France en Hollande; Jacques-Louis le Peletier, Marquis de Montmelian, Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris; et Charles-Etienne le Peletier, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant en Champagne.

Le 10. Jacques-François *Tardieu*, apellé le Comte de *Maleyssie*, Seigneur du Meux, près de Compiègne, mourut à Paris, dans la 48. année de son âge, étant né le 29. Septembre 1698. Il étoit fils puîné de Jacques-François Tardieu, Marquis de Maleyssie, Seigneur de Rivecourt, ancien Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, Lieutenant pour le Roy des Ville et Château de Compiègne, mort le 17. Septembre 1694. et d'Anne Barentin, Dame de Mons, morte le 13. Janvier 1728. Il avoit été marié le 11. Septembre de la même année 1728. avec Marguerite-Françoise de Héere, fille de feu Claude - Denis de Héere, Seigneur de Barneville et du Vaudoy, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, Gouverneur de Brie-Comte-Robert, et de Marie-Anne de la Motte d'Aulnoy. Il la laisse veuve sans enfans.

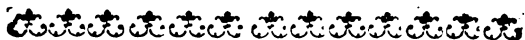
## 1232 MERCURE DE FRANCE

Le 14. Frere Louis *de Menou de Charnisay*, Lailly, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, et Commandeur de Castres en Flandres, mourut à sa Commanderie, dans la 66. année de son âge, étant né le 20. Juillet 1672. Il avoit été reçu de Minorité dans l'Ordre de Malthe au Grand Prieuré de France le 8. Août 1677. Voyez la Mort de la Marquise de Menou, sa Mere, rapportée dans le Mercure de Décembre 1737. second volume ; page 2931.

Le 20. May, a été baptisée Anne-Elisabeth-Marie-Victoire, née la veille, fille de M. Edme-Louis-Joseph d'Hautemer, Ecuyer, Sieur de Wolsey, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, et l'un des Gendarmes de la Garde du Roy, et de Louise de Couhé de Lusignan, son Epouse. Le Pairein, Charles - Louis, Comte de Rannes, Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, fils de Charles Dargouges, Marquis de Rannes, et de Charlotte Darlothou, son Epouse ; la Marcine, Anne-Elisabeth de Rannes, sa sœur.



**LOTERIE**



## LOTERIE DE LORRAINE.

**L**E Mercure de France n'a encore rien dit de la Loterie de Commercy ; on parloit si diversement de cette opération , que nous n'avions rien de certain à en dire. Aujourd'hui que le premier Tirage est fait , on va inserer ici toutes les instructions qui la concernent et qui peuvent étre utiles au Public. Il n'y a rien à ajoûter , sinon que cette opération a été confiée à Mrs Perret et Roger, Notaires dont les réputations d'intégrité sont généralement reconnues.

Quoique cette Loterie n'ait été remplie jusqu'à présent que dans sa sixième partie , le Public a paru fort content de ce que non-seulement les proportions du Plan avoient été suivies , mais de ce qu'on avoit encore trouvé le secret de conserver les Lots uniques , qui ne sont altérés que d'un cinquième, au lieu d'être réduits comme ils le devoient étre par l'état de la recette à environ la sixième partie de leur valeur. Pour parvenir à former ce Plan on a consommé en Lots la somme entière des Billets délivrés , et on a refondu des Lots de mille livres en Lots de cinq cent livres ; on a aussi conservé le nombre des Lots promis et proportionnés au nombre des Billets délivrés. Voici les noms de ceux qui ont gagné les principaux Lots de ce premier Tirage.

M. Gaudot , Architecte , rue des Gravilliers ; M. Clermont , Peintre , aussi rue des Gravilliers , ont gagné en Societé à eux deux le Lot de quatre-vingt mille livres.

E v Les

Les *Garçons Fripiers* sous les Pilliers des Halles<sup>2</sup> ont gagné le Lot de quarante mille livres.

Le Lot de vingt-cinq mille livres est tombé dans une Société de trois-cent Billets, pris par le sieur *Valentin Roques*, Agent de Change.

Le sieur *Pierre Girard*, Fruitier aux Halles, a gagné le Lot de quinze mille livres.

Mad. *Anisson*, de l'Imprimerie Royale, a gagné le Lot de dix mille livres.

### *PLAN de la Loterie établie en la Ville de Commercy.*

Son Altesse Royale Madame, Duchesse Douairière de Lorraine et de Bar, Princesse Souveraine de Commercy, ayant par ses Lettres Patentes du 11. Juillet 1737. déposées à Me Roger, Notaire, établi une Loterie de deux cent mille Billets de 150. livres chacun, monnoye de France, payables en cinq termes, et de 25000 Lots qui seront distribués en cinq Tirages ci-après détaillés, a, conformément auxdites Lettres Patentes, nommé, sous le bon plaisir du Roy, pour Receveurs et Dépositaires Généraux des Fonds de ladite Loterie., M. Perret, Notaire au Châtelet de Paris, rue Coquillière, et M. Roger, aussi Notaire au Châtelet, rue de Condé, lesquels délivreront lesdits Billets signés d'eux et d'un des Directeurs de ladite Loterie, nommés par S. A. R. par Arrêt de son Conseil du 12. Juillet 1737. aussi déposé audit M. Roger.

Les Billets ne seront valables qu'autant qu'ils seront signés de l'un desdits Notaires et d'un Directeur.

On payera entre les mains desd. Notaires  
en prenant chaque Billet, 12 liv.

Dans le courant des deux mois qui sui-  
vront le premier Tirage pour chaque Billet, 18 liv.

Dans le courant des deux mois qui sui-  
vront le second Tirage, 30 liv.

Dans le courant des deux mois qui sui-  
vront le troisième Tirage, 42 liv.

Et dans le courant des deux mois qui sui-  
vront le quatrième Tirage, 48 liv.

Et après ce dernier payement chaque  
Billet rempli revient à 150 liv.

Les Fonds de la Loterie resteront en dépôt, ainsi  
que S. A. R. l'a ordonné par ses Lettres Patentes en-  
tre les mains desd. Notaires, pour la sûreté du Public,  
et être par eux employés au payement des Lots.

## ETAT GENERAL DES LOTS

*Les 200000 Billels remplis de 150 liv. chacun, pro-  
duiront un fond de trente millions. Ce fond sera  
distribué en vingt-cinq mille Lots. S Ç A V O I R.*

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| 1 . . de . . . . .              | 600000 L. |
| 1 . . de . . . . .              | 400000    |
| 1 . . de . . . . .              | 300000    |
| 3 . . de . 200000 L. chacun . . | 600000    |
| 6 . . de . 150000 . . . . .     | 900000    |
| 18 . . de . 100000 . . . . .    | 1800000   |
| 30 . . de . 50000 . . . . .     | 1500000   |
| 40 . . de . 30000 . . . . .     | 1200000   |
| 100 . . de . 20000 . . . . .    | 2000000   |
| 150 . . de . 10000 . . . . .    | 1500000   |
| 300 . . de . 5000 . . . . .     | 1500000   |
| 650 . . de . 3000 . . . . .     | 1950000   |
| 7800 . . de . 1000 . . . . .    | 7800000   |
| 15900 . . de . 500 . . . . .    | 7950000   |

---

25000 Lots, produisant . . . 30000000 L.  
I v j Ces

# 1236 MERCURE DE FRANCE

Ces 25. mille Lots seront distribués en cinq Tirages, auxquels les 200000. Billets participeront à chaque Tirage; desorte qu'un seul Billet peut espérer de gagner cinq Lots.

## DISTRIBUTION DES CINQ TIRAGES.

*Le premier se fera dans le cours de Janvier 1738. ou plutôt si la Loterie est remplie, et sera composée de deux mille Lots. S Ç A V O I R.*

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| 1.... de . . . . .            | 100000 l. |
| 1.... de . . . . .            | 50000     |
| 5.... de . 30000 l. chacun... | 150000    |
| 5.... de . 20000 . . . . .    | 100000    |
| 8.... de . 10000 . . . . .    | 80000     |
| 20.... de . 5000 . . . . .    | 100000    |
| 70.... de . 3000 . . . . .    | 210000    |
| 530.... de . 1000 . . . . .   | 530000    |
| 2360.... de . 500 . . . . .   | 680000    |

2000 Lots produisant 2000000 l.

*Le second Tirage se fera trois mois après le premier, et sera composé de trois mille Lots. S Ç A V O I R.*

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| 1..... de . . . . .         | 150000 l. |
| 1..... de . . . . .         | 100000    |
| 2.... de . 50000 . . . . .  | 100000    |
| 3.... de . 30000 . . . . .  | 90000     |
| 6.... de . 20000 . . . . .  | 120000    |
| 10.... de . 10000 . . . . . | 100000    |
| 57.... de . 5000 . . . . .  | 285000    |
| 100.... de . 3000 . . . . . | 300000    |
| 690.... de . 1000 . . . . . | 690000    |
| 2130.... de . 500 . . . . . | 1065000   |

3000 Lots produisant 3000000 l.

*Le*

J U I N. 1738. 1237

*Le troisième Tirage se fera trois mois après le second et sera composé de cinq mille Lots.*

S Ç A V O I R.

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| 1....de . . . . .             | 150000 L.  |
| 2....de . 100000 l. chacun .. | 200000     |
| 3....de . 50000 . . . . .     | 150000     |
| 5....de . 30000 . . . . .     | 150000     |
| 10....de . 20000 . . . . .    | 200000     |
| 19....de . 10000 . . . . .    | 190000     |
| 60....de . 5000 . . . . .     | 300000     |
| 220....de . 3000 . . . . .    | 660000     |
| 1320....de . 1000 . . . . .   | 2320000    |
| 2360....de . 500 . . . . .    | 1180000    |
| <hr/>                         |            |
| 5000 Lots produisant          | 5500000 L. |

*Le quatrième Tirage se fera trois mois après le troisième , et sera composé de cinq mille Lots.*

S Ç A V O I R.

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| 1....de . . . . .             | 200000 L.  |
| 1....de . . . . .             | 150000     |
| 2....de . 100000 l. chacun .. | 200000     |
| 4....de . 50000 . . . . .     | 200000     |
| 7....de . 30000 . . . . .     | 210000     |
| 15....de . 20000 . . . . .    | 300000     |
| 30....de . 10000 . . . . .    | 300000     |
| 80....de . 5000 . . . . .     | 400000     |
| 120....de . 3000 . . . . .    | 360000     |
| 2620....de . 1000 . . . . .   | 2620000    |
| 2120....de . 500 . . . . .    | 1060000    |
| <hr/>                         |            |
| 5000 Lots produisant          | 6000000 L. |



# 2238 MERCURE DE FRANCE

*Le cinquième et dernier Tirage se fera trois mois après le quatrième, et sera composé de dix mille Lots. SÇ A V O I R.*

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| 1.....de . . . . .             | 600000 l. |
| 1.....de . . . . .             | 400000    |
| 1.....de . . . . .             | 300000    |
| 2.....de . 200000 l chacun . . | 400000    |
| 3.....de . 150000 . . . . .    | 450000    |
| 12.....de . 100000 . . . . .   | 1200000   |
| 20.....de . 50000 . . . . .    | 1000000   |
| 20....de . 30000 . . . . .     | 600000    |
| 64.....de . 20000 . . . . .    | 1280000   |
| 83.....de . 10000 . . . . .    | 830000    |
| 83.....de . 5000 . . . . .     | 415000    |
| 140.....de . 3000 . . . . .    | 420000    |
| 1640.....de . 1000 . . . . .   | 1640000   |
| 7930.....de . 500 . . . . .    | 3965000   |

---

10000 Lots produisant . . . . . 13500000 l.

---

Chacun des cinq Tirages se fera à Commercy, dans une des Salles du Château de S. A. R. en présence de M. le Comte de Girecour, Chancelier de S. A. R. de M. Hazelin, Conseiller d'Etat, et de Mrs Poirot et Marchand, Conseillers-Secrétaires du Cabinet de S. A. R. Commissaires députés à cet effet par S. A. R.

Les deux Notaires-Reteneurs-Dépositaires, et aussi comme Commissaires en cette partie se transporteront avec deux des Directeurs, sous le bon plaisir du Roy, en la Ville de Commercy, pour être aussi présens aux Tirages.

Il sera dressé de chacun des Tirages un procès verbal qui donnera connoissance de tous les Numéros qui auront gagné

Ce procès verbal sera fait double par Mrs les Commissaires,

missaires, l'un pour rester aux Archives du Conseil de S. A. R. et l'autre pour être remis aux Directeurs et aux Receveurs, à l'effet de rendre publique la Liste de tous les Numeros gagnans.

Chaque Tirage se fera dans la forme suivante.

Il y aura deux Roües, une grande et une petite.

La grande contiendra à chaque Tirage les Numeros des 200 mille Billets.

Et la petite contiendra les Lots destinés à chacun des Tirages énoncés ci-dessus.

Ces deux Roües seront remuées et tournées à différentes reprises et à chaque fois qu'il sortira un Lot, deux Enfans quis seront choisis, et qui n'excederont pas l'âge de dix ans, tireront ; l'un, un Billet de la grande Roüe où seront renfermés les Numeros, et l'autre tirera un Billet de la petite Roüe où seront renfermés les Lots qui échéront aux Numeros tirés de la grande Roüe.

Ces Lot et Numero seront à chaque fois annoncés au Public à haute et intelligible voix et inscrits sur les Registres à ce destinés.

Les Lots qui échéront à chaque Tirage seront payés aussitôt la Liste publiée, aux Porteurs des Billets gagnans, par Mrs *Perret* et *Roger*, Receveurs Dépositaires, à la déduction de douze pour cent réservé par S. A. R.

On retiendra aux Porteurs des Billets gagnans à chacun des quatre premiers Tirages, outre les douze pour cent ci-dessus, les payemens dont les Numeros des Billets gagnans seront tenus pour les 2. 3. 4. ou 5. Tirages, desorte que les Billets n'aient plus rien à payer.

Ceux auxquels il sera échû des Lots au premier, 2. 3. et 4. Tirages, en fourniront des Quittances particulieres au bas de Copie des Billets, dont les Receveurs feront mention sur les Billets qui auront gagné.

gagné, et lors du cinquième Tirage les originaux des Billets gagnans, ensemble les Récepissés des 2. 3. 4. et 5. payemens seront remis aux Receveurs pour être payés à la deduction des douze pour cent ci-dessus, du Lot qui sera échû au 5. Tirage.

Les Porteurs de Billets qui ne satisferont point aux 2. 3. 4. ou 5. payement, ne pourront plus avoir intérêt à la Loterie, leur Billet deviendra nul, et ce qu'ils auront payé sera au profit de la Loterie.

Les Gagnans de la Loterie qui ne se présenteront point six mois après la publication de la Liste du cinquième Tirage, pour recevoir les Lots qui leur seront échûs, ne seront plus admis à en demander le payement, et ces Lots, comme non réclamés, appartiendront, sçavoir, moitié à l'Hôpital de la Ville de Commercý, et l'autre moitié à celui des Enfans Trouvés de la Ville de Paris.

*Modele de Billet.*

LOTÉRIE DE COMMERÇY.

N<sup>o</sup>

Billet du prix de 150 liv Monnoye de France.

N<sup>o</sup>. Premier Payement douze livres.

Noms et Dêvises.

Par le Directeur, pour Loterie

Le Porteur du présent payera dix-huit livres dans le courant des deux mois qui suivront le premier Tirage; trente livres dans le courant des deux mois qui suivront le deuxième Tirage; 42. liv. dans le courant des deux mois qui suivront le troisième Tirage; et 48. liv. dans le courant des deux mois qui suivront le quatrième Tirage, et representera le présent Billet à chaque payement, à peine d'en perdre la propriété, conformément au Plan de la Loterie plus amplement expliqué.

POUR RECEVEUR.

J U I N. 1738. 1248

*Modele de Reconnoissance.*

LOTÉRIE DE COMMERCEY.

N°

Reconnoissance de liv. pour le paiement  
N°

Par le Directeur , pour Loterie

Le Porteur a payé pour le paiement liures

POUR RECETTE.

Les Bureaux pour la distribution des Billets sont  
établis ; sçavoir , à Commercey , chés M. Bouchot, A  
Paris , chés M. Pérret, Notaire , rue Coquillere , et  
chés M. Roger , aussi Notaire , rue de Condé.

*ETAT des Numeros des Billets de la Loterie,  
qui ont été délivrés au Public , et qui seront  
mis dans la grande Roüe.*

Depuis & compris N°. 1. jusques & compris N°. 17512. 17512 Billets.

|                    |                    |       |
|--------------------|--------------------|-------|
| D. & com. 17700    | jusq. & com. 17701 | 2     |
| D. & com. 17760    | jusq. & com. 17761 | 2     |
| D. & com. 17904    | jusq. & com. 17907 | 4     |
| D. & com. 18000    | jusq. & com. 18297 | 298   |
| D. & com. 20001    | jusq. & com. 33505 | 13505 |
| D. & com. 39951    | jusq. & com. 41199 | 1249  |
| D. & com. 41328    | jusq. & com. 41331 | 4     |
| D. & com. 41732    | jusq. & com. 42399 | 668   |
| D. & com. 43100    | jusq. & com. 43182 | 83    |
| D. & com. 43304    | jusq. & com. 43339 | 36    |
| D. & com. 43404    | jusq. & com. 43405 | 2     |
| D. & com. 43440    | jusq. & com. 43450 | 11    |
| D. & com. 43476    | jusq. & com. 43500 | 25    |
| D. & com. 43800    | jusq. & com. 43828 | 29    |
| D. & com. 44000    | jusq. & com. 44012 | 13    |
| D. & com. 44500    | jusq. & com. 44595 | 96    |
| D. & com. 49001    | jusq. & com. 49303 | 303   |
| D. & com. 49376    | jusq. & com. 49383 | 8     |
| Et d. & com. 49401 | jusq. & com. 49550 | 150   |

34000 Billets.

# 1142 MERCURE DE FRANCE

Lesquels 34000 Billets, à 12. livres chacun, ont produit 408000. livres.

Il a été indispensable, ( comme il a été dit par le dernier Avis qui indique le premier Tirage au 18. Juin 1738 ) d'éviter les Lacunes, qui ont été causées par differens envois faits de Billets dans les Pays Etrangers, qui n'ont pas été entierement délivrés.

Depuis l'Etat de la distribution des Lots, qui a été donné au Public, montant à 334. Lots, il a encore été délivré 500. Billets, qui ont produit la somme de 6000. livres, dont il a été fait par addition une augmentation de 6. Lots de 1000. livres chacun.

cy 6. Lots de 1000. livres, faisant 6000 livres; et les Lots portés par le précédent Avis sont,

## S Ç A V O I R ;

|                    |       |    |              |        |               |
|--------------------|-------|----|--------------|--------|---------------|
| 1                  | Lot   | de | . . . . .    | 80000  | livres        |
| 1                  | . . . | de | . . . . .    | 40000  |               |
| 1                  | . . . | de | . . . . .    | 25000  |               |
| 1                  | . . . | de | . . . . .    | 15000  |               |
| 1                  | . . . | de | . . . . .    | 10000  |               |
| 5                  | . . . | de | 5000 livres  | 25000  |               |
| 12                 | . . . | de | 3000 . . . . | 36000  |               |
| 30                 | . . . | de | 1000 . . . . | 30000  |               |
| 182                | . . . | de | 500 . . . .  | 141000 |               |
| <hr/>              |       |    |              |        |               |
| 340 Lots montant à |       |    |              |        | 408000 livres |

Les mêmes arrangemens seront observés pour les Tirages suivans.

Les Lots seront payés chés M. Perret Notaire, Rue Coquilliere, et chés M. Roger aussi Notaire, Rue de Condé tous les jours, à l'exception des Dimanches et Fêtes, depuis trois heures après-midi jusqu'à six, à la déduction des douze pour cent

LISTA

**LISTE ORDINALE** des trois cens  
quarante Lots échûs au premier Tirage fait  
au Château de la Ville de Commercy , le  
18. Juin 1738. en présence de Mrs les  
Chancelier , Intendant , Secretaires des  
Commandemens et Cabinet DE SON  
ALTESSE ROYALE Madame ,  
Duchesse Douairiere de Lorraine , de M.  
le Président de la Cour Souveraine , des  
Notaire-Receveur, Dépositaire, et Direc-  
teurs de ladite Loterie.

**DIVISION DES LOTS**

*Du premier Tirage.*

|                              |     |                      |        |                |
|------------------------------|-----|----------------------|--------|----------------|
| 1                            | Lot | de . . . . .         | 80000  | livres         |
| 1                            | .   | de . . . . .         | 40000  |                |
| 1                            | .   | de . . . . .         | 25000  |                |
| 1                            | .   | de . . . . .         | 15000  |                |
| 1                            | .   | de . . . . .         | 10000  |                |
| 5                            | .   | de 5000 liv. . . . . | 25000  |                |
| 12                           | .   | de 3000 . . . . .    | 36000  |                |
| 36                           | .   | de 1000 . . . . .    | 36000  |                |
| 182                          | .   | de 500 . . . . .     | 141000 |                |
|                              |     |                      |        | <hr/>          |
| 340 Lots montant à . . . . . |     |                      |        | 408000 livres. |
|                              |     |                      |        | <hr/>          |

| Num. | Livres | Num. | Livres | Num. | Livres |
|------|--------|------|--------|------|--------|
| 20   | 500    | 429  | 1000   | 762  | 500    |
| 240  | 500    | 490  | 500    | 968  | 500    |
| 330  | 500    | 498  | 500    | 1011 | 500    |
| 361  | 500    | 682  | 500    | 1243 | 500    |

# #244 MÉRÇURE DE FRANCE

| Num. | Liures | Num. | Liures | Num.  | Liures |
|------|--------|------|--------|-------|--------|
| 1382 | 500    | 5948 | 500    | 9603  | 500    |
| 1880 | 500    | 6075 | 1000   | 9753  | 10000  |
| 1935 | 15000  | 6105 | 500    | 9796  | 80000  |
| 1951 | 500    | 6134 | 500    | 9851  | 500    |
| 1962 | 500    | 6153 | 500    | 9925  | 500    |
| 2062 | 500    | 6279 | 500    | 9932  | 500    |
| 2237 | 500    | 6386 | 500    | 9946  | 500    |
| 2254 | 500    | 6575 | 500    | 10147 | 1000   |
| 2358 | 500    | 6844 | 500    | 10195 | 500    |
| 2482 | 500    | 6975 | 5000   | 10872 | 500    |
| 2670 | 500    | 7048 | 500    | 10876 | 500    |
| 2721 | 500    | 7093 | 500    | 11307 | 1000   |
| 2734 | 500    | 7117 | 5000   | 11330 | 1000   |
| 2895 | 500    | 7119 | 500    | 11400 | 5000   |
| 3009 | 500    | 7246 | 500    | 11438 | 500    |
| 3045 | 40000  | 7250 | 500    | 11526 | 500    |
| 3067 | 500    | 7350 | 1000   | 11604 | 500    |
| 3944 | 500    | 7429 | 500    | 11647 | 500    |
| 4002 | 500    | 7455 | 500    | 11649 | 500    |
| 40.2 | 500    | 7497 | 500    | 11681 | 1000   |
| 4128 | 500    | 7568 | 500    | 11815 | 500    |
| 4292 | 500    | 7723 | 500    | 11980 | 500    |
| 4334 | 1000   | 7819 | 500    | 11996 | 500    |
| 4491 | 500    | 7940 | 1000   | 12280 | 500    |
| 4546 | 500    | 8101 | 500    | 12330 | 500    |
| 4550 | 500    | 8172 | 1000   | 12381 | 500    |
| 4994 | 1000   | 8219 | 500    | 12400 | 500    |
| 5002 | 500    | 8346 | 500    | 12630 | 500    |
| 5140 | 500    | 8412 | 500    | 12667 | 3000   |
| 5148 | 500    | 8497 | 500    | 12788 | 500    |
| 5192 | 500    | 8836 | 500    | 12829 | 500    |
| 5207 | 500    | 8859 | 500    | 12900 | 500    |
| 5343 | 500    | 9024 | 1000   | 13004 | 500    |
| 5388 | 500    | 9138 | 500    | 13050 | 500    |
| 5495 | 500    | 9345 | 500    | 13107 | 500    |
| 5705 | 500    | 9452 | 3000   | 13186 | 500    |

# J U I N. 1738. 1245.

| Num. | Livres | Num.  | Livres | Num.  | Livres |
|------|--------|-------|--------|-------|--------|
| 3288 | 500    | 16953 | 500    | 22640 | 500    |
| 3479 | 500    | 17012 | 500    | 22649 | 500    |
| 3606 | 1000   | 17048 | 500    | 22847 | 500    |
| 3639 | 500    | 17175 | 500    | 23010 | 500    |
| 3643 | 500    | 17285 | 500    | 23013 | 500    |
| 3751 | 500    | 17356 | 500    | 23023 | 500    |
| 3819 | 500    | 17382 | 500    | 23125 | 500    |
| 4027 | 500    | 17440 | 1000   | 23148 | 500    |
| 4 29 | 1000   | 18001 | 1000   | 23383 | 500    |
| 4199 | 500    | 18126 | 500    | 23446 | 500    |
| 4217 | 500    | 20288 | 500    | 23451 | 1000   |
| 4219 | 500    | 20312 | 1000   | 23497 | 500    |
| 4329 | 500    | 20317 | 500    | 23623 | 1000   |
| 4380 | 500    | 20513 | 1000   | 23906 | 500    |
| 4385 | 500    | 20558 | 500    | 23914 | 1000   |
| 4409 | 500    | 20582 | 25000  | 24082 | 500    |
| 4470 | 1000   | 20599 | 500    | 24144 | 500    |
| 4494 | 500    | 20612 | 500    | 24313 | 500    |
| 4574 | 500    | 20793 | 3000   | 24451 | 500    |
| 4836 | 500    | 20805 | 1000   | 24481 | 500    |
| 4954 | 1000   | 20912 | 500    | 24638 | 500    |
| 4966 | 500    | 20961 | 500    | 24666 | 500    |
| 5119 | 500    | 21117 | 500    | 24790 | 500    |
| 5244 | 500    | 21150 | 500    | 24802 | 500    |
| 5329 | 500    | 21273 | 5000   | 24880 | 500    |
| 5497 | 500    | 21382 | 500    | 24886 | 500    |
| 5750 | 500    | 21429 | 500    | 24981 | 500    |
| 6022 | 500    | 21487 | 500    | 25056 | 500    |
| 6024 | 500    | 21544 | 500    | 25081 | 1000   |
| 6094 | 500    | 21586 | 500    | 25131 | 1000   |
| 6123 | 500    | 21691 | 500    | 25237 | 1000   |
| 6405 | 500    | 21779 | 3000   | 25264 | 500    |
| 6456 | 500    | 22031 | 500    | 25304 | 500    |
| 6490 | 500    | 22171 | 500    | 25560 | 500    |
| 6525 | 500    | 22201 | 500    | 25600 | 500    |
| 6742 | 500    | 22229 | 500    | 25667 | 500    |
| 6874 | 500    | 22631 | 500    | 25705 | 5000   |



# 2246 MERCURE DE FRANCE

| Num.  | Livres | Num.  | Livres | Num.  | Livres |
|-------|--------|-------|--------|-------|--------|
| 25817 | 3000   | 29334 | 1000   | 31871 | 500    |
| 25917 | 500    | 29442 | 500    | 33015 | 500    |
| 26188 | 3000   | 29720 | 500    | 33091 | 500    |
| 26221 | 3000   | 29797 | 500    | 33156 | 500    |
| 26412 | 500    | 29899 | 500    | 33239 | 500    |
| 26466 | 500    | 29980 | 500    | 39988 | 500    |
| 26480 | 500    | 30021 | 1000   | 40034 | 3000   |
| 26545 | 500    | 30051 | 500    | 40068 | 500    |
| 26696 | 500    | 30068 | 500    | 40131 | 500    |
| 26752 | 500    | 30371 | 500    | 40295 | 1000   |
| 26825 | 500    | 30432 | 500    | 40326 | 500    |
| 26921 | 1000   | 30561 | 500    | 40343 | 500    |
| 26959 | 500    | 30619 | 500    | 40355 | 500    |
| 27224 | 500    | 30751 | 500    | 40418 | 500    |
| 27287 | 500    | 30996 | 1000   | 40457 | 500    |
| 27321 | 500    | 31068 | 500    | 40473 | 500    |
| 27587 | 500    | 31344 | 500    | 40580 | 500    |
| 27610 | 500    | 31455 | 500    | 40585 | 500    |
| 27670 | 1000   | 31582 | 1000   | 40650 | 500    |
| 27690 | 500    | 31596 | 500    | 40710 | 500    |
| 27722 | 500    | 31872 | 500    | 40730 | 500    |
| 27806 | 500    | 31939 | 500    | 40755 | 500    |
| 28005 | 500    | 32055 | 500    | 40831 | 500    |
| 28016 | 500    | 32056 | 500    | 41063 | 1000   |
| 28375 | 500    | 32088 | 500    | 41735 | 500    |
| 28498 | 500    | 32125 | 500    | 41794 | 500    |
| 28510 | 500    | 32175 | 500    | 41798 | 500    |
| 28568 | 500    | 32244 | 3000   | 41826 | 1000   |
| 28841 | 3000   | 32264 | 500    | 41928 | 500    |
| 29048 | 500    | 32508 | 500    | 42263 | 3000   |
| 29053 | 500    | 32572 | 500    | 42351 | 500    |
| 29055 | 500    | 32639 | 500    | 43311 | 500    |
| 29154 | 500    | 32688 | 500    | 43497 | 500    |
| 29223 | 500    | 32699 | 500    | 44577 | 500    |
| 29235 | 500    | 32826 | 500    | 49124 | 3000   |
| 29244 | 500    | 32842 | 500    |       |        |
| 29255 | 500    | 32856 | 500    |       |        |

Nous soussignés Notaires au Châtelet de Paris ;  
 Receveurs et Dépositaires des deniers de la Loterie de  
 Commercy certifions la Liste ci-dessus véritable , et  
 conforme au Procès verbal fait dudit Tirage au Châ-  
 teau de Commercy le 18 du présent mois , en foy de  
 quoi nous avons signé le Présent. A Paris , ce 25,  
 Juin 1738. Signés , P E R R E T et R O G E R .

Le Second Volume est actuellement sous Presse ;  
 et paroîtra incessamment.

## A P P R O B A T I O N .

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier,  
 le premier Volume du *Mercure de France* du mois  
 de Juin, et j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'im-  
 pression. A Paris , le premier Juillet 1738.

H A R D I O N .

## T A B L E .

|                                                                         |      |
|-------------------------------------------------------------------------|------|
| P I E C E S F U G I T I V E S .                                         |      |
| Epître en Vers ,                                                        | 1035 |
| Suite de l'Extrait des Poësies de M <sup>e</sup> Roger de<br>Collerye , | 1043 |
| Epitaphe de Michel Armand , &c.                                         | 1049 |
| Ode à Damon ,                                                           | 1051 |
| Lettre au sujet de la Tragédie de Britannicus ,                         | 1058 |
| Epître au Sommeil ,                                                     | 1062 |
| Eloge historique de l'Abbé Papillon ,                                   | 1066 |
| Extrait de Lettre sur les Personnes très-âgées ,                        | 1082 |
| Ode ,                                                                   | 1083 |
| La Propagation du Son , Extrait d'un Mémoire ,                          | 1085 |
| Madrigal ,                                                              | 1088 |
| Réponse de M. d'Anville sur un point de Géogra-<br>phie ,               | 1089 |
| Rondeau ,                                                               | 1093 |

|                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Lettre sur un Article des Réflexions sur les Ouvra-</b>  |             |
| <b>ges de Litterature ,</b>                                 | 1094        |
| <b>Ode Anacreontique ,</b>                                  | 1103        |
| <b>Remede contre la Rage , &amp;c.</b>                      | 1106        |
| <b>Poësie Anacreontique , &amp;c.</b>                       | 1109        |
| <b>Mémoires pour servir à l'Histoire de la Musique ,</b>    | 1110        |
| <b>Vers sur la Convalescence de M. Desforges Maillard ,</b> | 1118        |
| <b>Lettre au sujet des Chançons du Roy de Navarre ,</b>     |             |
| <b>Réponse au sujet des Chançons du Comte Thibaut ,</b>     | 1120        |
| <b>Enigme , Logogryphes ,</b>                               | 1131        |
| <b>NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS ,</b>             |             |
| <b>&amp;c. Bibliotheque Italique ,</b>                      | 1137        |
| <b>Nouveaux Amusemens du cœur et de l'esprit ,</b>          | 1157        |
| <b>Estampes nouvelles ,</b>                                 | 1163        |
| <b>Phénomène nouveau , Pierres de foudre ,</b>              | 1166        |
| <b>Tables Géographiques , Historiques , &amp;c.</b>         | 1169        |
| <b>Réponse à une Question proposée , &amp;c.</b>            | 1172        |
| <b>Air noté ,</b>                                           | 1174        |
| <b>Spectacles. La Conspiration manquée , &amp;c.</b>        | 1176        |
| <b>Nouvelles Etrangères , de Russie , et Dannemarck ,</b>   | 1185        |
| <b>D'Allemagne et Dresde ,</b>                              | 1186        |
| <b>De Lorraine , et Discours prononcé , &amp;c.</b>         | 1193        |
| <b>D'Espagne , Portugal et Grande-Bretagne ,</b>            | 1195        |
| <b>D'Hollande , Pays Bas ,</b>                              | 1200        |
| <b>Italie et Naples ,</b>                                   | 1201        |
| <b>Venise , Genes et Geneve ,</b>                           | 1205        |
| <b>Morts , Naissance et Mariage des Pays Etrangers ,</b>    | 1212        |
| <b>France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &amp;c.</b>   | 1215        |
| <b>Vers , &amp;c.</b>                                       | 1220        |
| <b>Morts , Naissance , &amp;c.</b>                          | 1221        |
| <b>Loterie de Lorraine ,</b>                                | 1233        |
| <b><i>La Chanson notée doit regarder la page</i></b>        | <b>1174</b> |

# MERCURE

DE FRANCE,

<sup>1</sup>  
DÉDIÉ AU ROY.

JUIN. 1738.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

*Chés* { GUILLAUME CAVELIER,  
rue S. Jacques.  
La Veuve PISSOT, Quay de Conty,  
à la descente du Pont Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XXXVIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

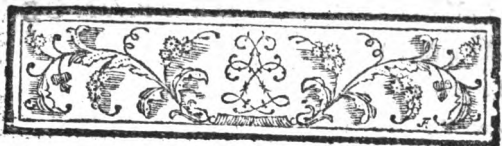
## A V I S.

**L'**ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter ~~sur~~ l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X   X X X . S O L s .



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1738.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

## O D E

Imitée d'H O R A C E , *Sic te Diva potens*  
*Cypri, &c.*



U I S S E S - T U de l'humide Plaine  
Heureusement fendre les flots ,  
Guidé par les Freres d'Helene ,  
Et par la Reine de Paphos !

Vaisseau , daigne Eole exorable

T'accorder un Vent favorable ,

Enchaîner les Vents ennemis ,

*II. Vol.*

*A ij*

*Afin*

Afin qu'à l'Attique Rivage  
 Tu portes sans aucun dommage ,  
 Mon Virgile à ta loi commis !



Quiconque fut l'homme intrépide ;  
 Qui le premier put s'engager  
 A courir l'Océan perfide ,  
 Sur un Vaisseau frêle et léger ,  
 Sourd aux menaces furibondes  
 Des Vents divers qui sur les ondes  
 Exercent leur droit souverain ,  
 Oûi , quand il tenta cette route ,  
 Il eut le cœur muni , sans doute ,  
 Et de chêne , et d'un triple airain.



Quel degré de mort épouvante ,  
 Celui qui peut voir sans terreur ,  
 Les monstres que la Mer enfante ,  
 Ses écueils , ses flots en fureur ?  
 En vain le Maître du Tonnerre  
 Prit soin de séparer la Terre  
 Du profond abîme des Eaux ,  
 Si le Déroit le plus sauvage ;  
 Est contraint d'ouvrir un passage  
 A nos téméraires Vaisseaux.

C'est



C'est ainsi qu'à l'humaine audace  
Les plus grands forfaits coûtent peu.  
De Japhet l'insolente race  
Dans les Cieux déroba le feu ;  
Présent à la Terre funeste !  
Mille maux , la Fièvre, la Peste ,  
Régnerent dès-lors ici bas.  
Bientôt leur rigueur excessive  
Fit que la Mort , jadis tardive ,  
Vers les humains doubla le pas.



Avec des aîles qu'il sçut faire  
Dédale s'éleva dans l'air.  
Pour s'emparer du fier Cerbere ,  
Hercule osa forcer l'Enfer.  
Rien aux Mortels n'est difficile ;  
Notre fureur trop indocile  
Au Ciel même adresse ses coups.  
Sans fin , nos attentats horribles  
Allument les foudres terribles ,  
Que Jupiter lance sur nous.







*DISSERTATION sur l'Origine de quelques Arts Mécaniques, par M. JUVENEL.*

**L**Es Arts Mécaniques que je vais parcourir, sont ainsi apellés par oposition aux Libéraux, tels que l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, qu'on regarde comme une production plus noble de l'esprit humain. Je ne sçais si cette distinction a des fondemens bien solides, et si l'on ne met pas une trop grande distance entre des Arts, qui sont également utiles à la Société. La sage Antiquité n'en jugeoit pas ainsi, et il est à croire que nous déferons un peu trop aux Préjugés de notre Education.

De tous ces Arts, la Charpenterie est le plus ancien. On ne peut douter qu'il ne fût connu dès l'origine du Monde; mais il faut avoïer qu'il a eu de foibles commencemens. Les premiers hommes ne songerent d'abord qu'à se garantir de la pluie, et des injures de l'air. Dans cette vûë, ils se firent des cabanes de branches d'arbres. Ils se servirent ensuite de torchis, pour rendre plus fermes les cloïsons de leurs hutes, qu'ils couvrirent de chaume. Enfin, comme le goût de la proportion est naturel à l'homme, on disposa avec quelque symétrie les poteaux, les sa-  
blieres,

blières ; et les Fermes de Charpente , qui donnerent l'idée des Colonnes , des Architraves , et des Frontons , qu'on executa en pierre.

Telles étoient les anciennes habitations , lorsque les hommes changeoient souvent de demeures. Dans la suite des temps ils eurent des Etablissemens fixes en différentes Contrées , et alors ils pensèrent à donner plus de solidité à leurs Edifices. Les premiers matériaux que l'on y employa , furent les Briques , tantôt cuites au fourneau , tantôt sechées à l'air pendant plusieurs années , et la diversité des grandeurs et des figures de ces Briques , rendoit la maçonnerie plus durable , et plus agréable à la vûë. Nembrod , arriere petit-fils de Noé , fit de cette façon les murs de Babylone. L'Invention de la Brique précéda néanmoins le Regne de ce Prince , et elle est antérieure au Déluge , s'il faut en croire *Sanchoniathon*. Cet Historien Phénicien , contemporain de Gédeon , selon Bochart , dans un précieux fragment qu'Eusebe nous a conservé , dit , que la septième génération inventa la Brique , et il ne place que dans la dixième, *Sydyk* , ou , *le Juste* , que M. Fourmont l'aîné ne hésite point de prendre pour Noé. ( *Réflexions Critiques sur les anciens Peuples.* )

Cette maniere de bâtir fut connue des  
A iiij      Egyptiens,

Egyptiens , [ les travaux dont les Hébreux furent accablés sous la tyrannie de ce Peuple , ( *Exod. Cap. 1. v. 14.* ) en sont une bonne preuve. ] Elle passa dans l'Asie Mineure , et jusques dans l'Italie. Vitruve nous apprend , ( *Lib. II. Cap. 8.* ) que le Palais de Mausole , Roy de Carie , étoit de brique , quoique très-magnifique ; et l'Empereur Auguste se vante dans Suetone ( *in August. Cap. 28.* ) de laisser presque toute de marbre la Ville de Rome , qu'il avoit trouvée bâtie de brique.

La nécessité avoit fait inventer la Poterie dans les vastes Plaines de la Chaldée , où cet Art prit naissance. Mais les Israélites , dont le Pays étoit coupé de plusieurs montagnes , se servoient beaucoup de pierre pour bâtir , et ils sçavoient la tailler en des pieces de huit et de dix coudées , c'est - à - dire , d'environ douze et quinze pieds. Il n'est pas douteux , qu'ils n'eussent des Artisans de profession , qui travailloient sur la pierre. Salomon avoit quatre-vingt mille *Carriers* , ou Tailleurs de pierre , soixante-dix mille Manœuvres , qui port oient les fardeaux , ou qui les traînoient sur de petits chariots ; nous les apellerions aujourd'hui *Bardeurs* ; et trois mille trois cent Personnes , qui donnoient les ordres au Peuple , dit l'Ecriture , ( *Reg. Lib. III. Cap. 5. v. 15. et 16.* ) c'étoit sans doute les Apprentis. On doit encore ajoûter à ces Artisans

sans les Marbriers ; car ce qui est nommé dans les Livres Saints pierres précieuses, sont, comme chacun sçait, divers Marbres.

Les plus beaux Marbres que nous mettons aujourd'hui en œuvre viennent d'Egypte, et les Egyptiens étoient trop industrieux, pour négliger cet avantage. Mais la pierre leur manquoit ; ce fut de l'Arabie et de l'Ethiopie, qu'ils tirèrent celle qui servit à la construction de la grande Pyramide. Pour les Romains, outre la brique, qui avant Auguste, étoit chés eux d'un usage ordinaire, ils employoient la pierre dans les plus grands Edifices, comme le Colisée, et ils la prenoient sur les bords du Teveron.

En Orient, et même dans la Grece, les combles des maisons étoient plats. On couvroit ces Bâtimens en terrasse, de carreaux de pierre, et souvent d'un mortier, qui devenoit extrêmement dur. Mais dans les Pays Septentrionaux, on s'aperçut bientôt que ces couvertures ne défendoient pas de la pluie et de la neige, et l'on s'avisa de les élever en faites. On fit donc des combles, plus ou moins exhaussés, selon les divers Climats, et selon la matière dont on les revêtoit ; car on y employa le chaume, la tuile, l'ardoise, et le plomb. Ici la Charpenterie fut principalement mise en œuvre ; aussi bien que pour les planchers, qui servirent à séparer

les Etages ; autre invention des Pays froids , car chés les Lévantins tous les logemens sont au Rez de chaussée.

On demandera peut-être , s'il y avoit des Charpentiers de profession parmi les Anciens. Pour répondre à cette question , distinguons les temps. Il est certain que dans les premiers siècles , c'étoit un honneur de faire soi-même les choses nécessaires à la vie , et de ne dépendre de personne. Noé construisit l'Arche , qui le sauva des Eaux du Déluge. ( *Genes. Cap. 6.* ) Ulysse fit son Vaisseau , quand il partit de l'Isle de Calypso , ( *Odyss. Lib. V.* ) et cette observation a lieu pour tous les autres Arts Mécaniques. A cette noble simplicité succéda un luxe et une mollesse , qui empoisonnerent tout ; et ce fut alors , que les Métiers les plus utiles furent abandonnés à de pauvres esclaves , ou à des ouvriers mercenaires , que l'on distingua en différentes Professions. Ainsi sous le Regne de David on vit un grand nombre de Charpentiers , de Maçons , de Forgerons ; et depuis la division du Royaume de Salomon , il y eût dans la Tribu de Juda un Lieu nommé , *la Vallée des Artisans.* ( *Paral. Lib. I. Cap. IV. v. 14.* )

A Rome , la distinction des Patriciens et des Plébéïens , et la division du Peuple en différentes Classes , ne laissent pas douter ,  
que

que l'exercice des Arts , dont il est ici question , ne fût le partage des derniers rangs. Ces Arts avoient été portés par les Toscans à un assés haut degré de perfection ; et pour me restreindre à la Charpenterie , j'admire ce Pont si célèbre , qui parut sur le Tybre du temps d'*Ancus Marcius*. Il étoit de bois , sans cloux ni chevilles de fer , et fut apellé *Pons Sublicius*. Dans la suite on donna à ces sortes d'ouvrages de Charpente le nom de *Bulenterium* , et ils devinrent assés communs.

Le Charpentier fait la grosse besogne , mais le Menuisier travaille en petit ; ce qui lui a fait donner , selon quelques-uns , le nom de *Minutarius*. ( *Plin. Lib. XXXVI. Cap. 15.* ) L'ouvrage de Menuiserie le plus ancien et le plus parfait est le Tabernacle , qui fut dressé dans le Désert par Béseléel et Ooliab , deux fameux Artisans, dont la Science fut inspirée de Dieu , comme l'Ecriture semble le dire. ( *Exod. Cap. 26. v. 15. et sequ. Cap. 31. v. 2. et sequ.* ) On ne voit pas que cet Art fût d'un grand usage pour les Orientaux , du moins dans les temps les plus reculés ; son Epoque doit être fixée au Regne de David. Ce Prince dit , que tandis que l'Arche du Seigneur ne logeoit que sous des peaux , il habitoit une Maison de Cédre. ( *Reg Lib. II. Cap. 7. v. 2.* ) On lambrissoit donc dès-lors

les Apartemens , et l'on choisissoit les bois odoriférans , pour en revêtir en dedans les Bâtimens les plus riches. Salomon porta plus loin la magnificence à cet égard. Il lambrissa de Cédre le Temple , tant par les côtés, que dans le Plat-fond , et il le planchéia de bois de Sapin. L'Ecriture remarque , ( *Reg. Lib. III. Cap. 6. v. 15. 18.* ) que l'assemblage étoit fait avec grand art. Ce Prince fit dans le même goût son Palais apellé ; *La Maison du bois de Liban* , et celui de la fille de Pharaon sa femme : Lambris , Colonnes , tout y étoit de bois de Cédre. ( *Ibid. Cap. 7. v. 2. 3. 8.* ) Ces Ouvrages de Menuiserie furent exécutés par trente mille Ouvriers , que Salomon choisit de tout Israël , et qui étoient dirigés par Adoniram leur Chef. ( *Ibid. Cap. 5. v. 13. 14.* ) Il est vrai que les Israélites furent obligés de s'aider des Sujets du Roy de Tyr, parce qu'ils ne sçavoient pas si bien couper le bois que les Sydoniens. ( *Ibid. Cap. 6. v. 6.* ) Ceci prouve , ce me semble , que cet Art étoit encore nouveau pour les Hébreux, et que les Phéniciens en étoient les Inventeurs. Ceux qui sont au fait de la Menuiserie et de la Sculpture , sçavent qu'on appelle *bien couper le bois* , quand un ouvrage est bien travaillé , quand il est coupé tendrement, et qu'il n'y paroît ni dureté , ni sécheresse.

Les Grecs des temps héroïques n'igno-

roient

roient pas la Menuiserie , mais ils la faisoient servir aux besoins effectifs , non à la vanité et à la mollesse. Homere nous en donne un exemple très-remarquable ( *Odyss. Lib. 23.* ) c'est ce Lit , qu'Ulysse dressa d'une maniere si singuliere , que sa structure servit à le faire reconnoître de sa femme Penelope.

Les Athéniens s'appliquerent principalement aux Arts. Leur Pays assés serré , et naturellement stérile , ne pouvant les faire subsister , les invitoit à vivre d'industrie , et à travailler pour le Public. Le pere de l'Orateur Demosthenes occupoit vingt esclaves à faire des lits et des tables de bois rare , et cette Manufacture lui raportoit par an douze Mines , ( *Orat. I. Demosth. contr. Aphob.* ) c'est-à-dire , six cent livres , suivant le calcul de quelques Sçavans.

Le Vernis donne du lustre aux ouvrages de Menuiserie , et il les exempte de la vermoulure. Les Chinois depuis plusieurs siècles l'employent avec succès. Seroit-il possible que les Grecs , qui ont perfectionné tous les Arts , eussent négligé un moyen si facile , et que la Nature semble enseigner ? Il est certain qu'ils connoissoient le Vernis , puisqu'au rapport de Pline , ( *Lib. XXXV. Cap. 11.* ) Nicias d'Athenes en apliquoit un excellent aux Statuës de marbre de son Ami Praxitèle , qui en relevoit l'éclat ; d'où l'on peut inférer que



que ceux qui travailloient sur le bois , n'avoient garde de se priver d'un pareil secours , qui rendoit leurs Ouvrages et plus beaux , et plus durables. Les Grecs Asiatiques s'appliquoient à la Marqueterie , qui met en œuvre différens bois , pour représenter des figures ; et les Romains , après avoir subjugué l'Orient , firent de ces sortes d'Ouvrages , d'après les Peuples qu'ils avoient vaincus.

L'Art de tourner est très - ancien , mais l'origine du Tour est bien obscure. Tous les Auteurs donnent aux Grecs l'honneur de son Invention. Diodore de Sicile l'attribue à un Neveu de Dedale , nommé *Talus*. Pline au contraire , veut que ce soit Phidias , ce célèbre Statuaire , contemporain de Péricles ; et il ajoute que cet Art naissant fut perfectionné dans la suite par Polyclète : (*Hist. de Phidias par M. l'Abbé Gedoyne, Mém. de l'Acad. des Belles Lettres , Tome I X.*) Long - temps auparavant Theodore de Samos avoit mis en usage le Tour , pour les ouvrages de Poterie , selon le témoignage du même Pline ; (*Lib. VII. Cap. 56.*) ainsi l'on doit à Phidias , si non la première idée de cette ingénieuse machine , du moins les premiers Ouvrages en bois qu'elle enfanta ; et l'Historien Latin n'est nullement en contradiction avec lui-même , comme on pourroit d'abord l'en soupçonner.

Quoiqu'il en soit , les Anciens se servirent principalement du Tour pour faire toutes sortes de Vases , dont quelques - uns étoient ornés de figures et d'ornemens de demi relief , ( *Virgil. Egl. III.* ) ce qui fit donner chés les Romains à ces Artisans le nom de *Vascularii.* ( *Cic. Orat. I X in Verr.* ) Les Modernes ont bien enchéri à cet égard sur les Anciens ; et dans ces derniers temps, on a fait sur le Tour des Ouvrages d'une délicatesse inconcevable. Du reste , comme dans cet Art le succès dépend des machines, plusieurs Personnes de Qualité ont souvent pris plaisir à tourner ; témoin , selon le *Garzoni*, Alphonse II. Duc de Ferrare.

Les Grecs et les Romains crurent embellir leurs ouvrages de terre , de bois , ou de marbre , en les dorant ; bien éloignés en cela de la magnificence des Hébreux, qui avoient couvert de lames d'or l'Arche de l'Alliance , la Table des pains de Proposition , ( *Exod. Cap. 25.* ) et l'Oracle du Temple de Jerusalem. ( *Reg. Lib. III. Cap. 6.* ) Ils s'aviserent aussi d'étendre l'or par feuilles très-minces , qu'ils apliquoient sur le marbre , avec des blancs d'œufs ; et sur le bois avec une composition, nommée *Leucophæum*, faite de terre glutineuse , qui tenoit lieu d'assiette. ( *Plin. Lib. XXXIII. Cap. 3.* ) On se servit de la seconde manière , pour dorer la Statuë de Minerve,

Minerve , que Phidias fit pour les Platéens ; après la Bataille de Marathon. ( *Pausanias in Bæoti.* )

Cet Art , né dans la Grece , ne fut reçu à Rome que sous le Consulat de P. Cornelius Cethegus , et de M. Bæbius Tamphilus. Car en ce temps là , c'est-à-dire , l'an de Rome 571. ou 573 Acilius Glabrien , Duumvir , fit dorer la Statuë de son Pere. ( *Livi. Lib. XL. N. 34.* ) Auparavant on se contentoit de donner une couleur rouge aux Bustes des Ancêtres , que les Patriciens conservoient religieusement , et cette modération me paroît plus louïable , que le luxe effrené qui lui succéda bientôt. Pline ( *Lib. XXXIII. Cap. 3.* ) marque l'Epoque de ce luxe par rapport à la dorure , sous la Censure de Lucius Mummius. Les Particuliers commencerent alors à donner aux voûtes et aux murailles de leurs chambres un ornement, qui dans de meilleurs temps étoit réservé aux seuls Lambris du Capitole.

Le Secret de peindre à l'huile , que les Modernes ont trouvé dans les derniers siècles, leur a fourni une maniere de dorer, inconnue aux Anciens , et qui ne craignant ni l'air , ni l'eau , résiste à toutes les injures du temps. Je doute même que ceux-ci sçussent dorer d'or moulu les Figures , et les autres Ouvrages de métal. Mais ils étoient fort habiles à façonner

façonner le Fer et l'Acier ; et l'art de travailler sur les métaux touche presque à l'origine du Monde.

En effet , Tubalcaïn , fils de Lamech , fut le premier , dit l'Ecriture , ( *Genes. cap. 4. v. 22.* ) qui forgea du fer. Ici Sanchoniathon , que j'ai déjà cité , est parfaitement d'accord avec Moïse , lors qu'il attribue l'Invention du fer à la septième génération. Les Orientaux apprirent bientôt la maniere de fondre les métaux , en conservant néanmoins celle de les étendre sur l'enclume. Ainsi ils jetoient en bronze leurs Ouvrages , ou bien ils les formoient de lames battues et jointes ensemble par le marteau. Les Phéniciens étoient , sans doute , des Fondateurs excellens , puisque Salomon fit venir de Tyr Hiram , pour jeter en fonte la Mer d'airain et les deux Colonnes de dix-huit coudées de haut , qu'il plaça au vestibule du Temple , sans parler des dix Cuves et des Vases innombrables destinés aux Sacrifices. Tous ces Ouvrages furent fondus près de Jerico , parce que la Terre y étoit argilleuse , ( *R. g. lib. 3. cap. 7.* ) preuve évidente que les Anciens se servoient , comme nous , de moules , et que nous n'avons rien ajouté à l'art de jeter les Figures de bronze.

Au reste les Phéniciens , voisins de l'Egypte , n'ignoroient pas l'alliage des métaux ,

s'il

s'il est vrai , comme on le croit communément , que les Egyptiens s'aviserent les premiers de mêler , avec une certaine proportion , le cuivre rouge avec le cuivre jaune. Ce secret , inséparable de la fonte , se communiqua ensuite à la Grece , où l'on vit de beaux Ouvrages de différentes compositions , dont les plus célèbres furent l'*Electrum* et l'*Orichalcum*. On sçait que les habitans de Delos firent dans ce goût des Vases qui le dispuetoient à ceux de Corinthe.

L'Acier n'est autre chose qu'un Fer plus épuré. Les Grecs faisoient venir celui qu'ils mettoient en œuvre , du Pays des Chalibes , peuples de Cappadoce , (*Virgil. Georg. lib. 1.*) où , selon quelques-uns , du Roïaume de Galice en Espagne , et des environs d'un Fleuve que nous apellons *Chabé* , et qu'on nommoit autrefois *Chalybs*. Les Athéniens emploïoient cet Acier pour fabriquer les Epées et les autres Armes. La Forge du Pere de Démosthènes est fort célèbre ; elle lui rapportoit chaque année trente mines , qu'on évaluë à 1500. livres , et occupoit trente Esclaves , (*Demosth. Orat. 1. contr. Aphob.*) Les Armes défensives , qui sortoient de ces Forges , étoient le Casque , et la Cuirasse qu'on apelloit *Thorax*. Zoïle fit pour Démétrius Poliorcète deux Cuirasses à l'épreuve des coups , et qu'une Fleche lancée par une Catapulte

Catapulte , à vingt-six pas de distance , ne faisoit qu'effleurer , ( *Plutar. in Demetr.* )

Tarquin l'ancien, originaire de Corinthe, introduisit à Rome la plûpart des usages des Grecs , ( *Florus, l. 1. c. 5.* ), et d'un autre côté, les Romains emprunterent bien des choses des Nations Grecques, qui étoient répandues dans l'Italie. L'Art de forger le Fer , et celui de fondre les métaux , font , sans doute , partie de ces connoissances utiles , dont les Romains ; dès les premiers temps , furent redevables aux Grecs. Et quant à la Fonte , il est certain que pour jeter toutes sortes d'Cuvrages , on faisoit en Italie des Moules d'une espece de pierre qui résistoit au feu , et qui se trouvoit près du Lac de Volsene , ( *Plin. lib. 37. cap. 22. Vitruv. lib. 2. cap. 7.* )

Si nous avons retenu l'ancienne maniere de jeter en bronze, nous nous sommes bien écartés de l'ancienne maniere de monnoier. Les Romains faisoient leurs Médailles au marteau , et les marquoient avec des Coins et des Piles , especes de poinçons au bout desquels étoient gravés la Tête et le Revers. Aujourd'hui nos Ouvriers se servent de Balanciers pour presser le carré, où est gravé en creux ce qui doit être en relief dans la Médaille , ou dans la Monnoie , et ils ont abandonné aux Hollandois les Trousseaux et les Piles , ( *Felib. Diction. des Arts.* )

On

On est surpris que les Anciens , Inventeurs de l'alliage des Métaux , aient ignoré la fabrication des Cloches , dont l'usage n'a été reçu que vers le septième siècle de l'Ere chrétienne , pour donner le signal de la Priere aux heures réglées. Je ne sçais si ce reproche est bien fondé ; car il paroît par le témoignage des Auteurs , que les Anciens avoient des clochettes dans leurs maisons et dans les bains. Quelque raison particuliere les aura donc empêchés de faire de grandes cloches pour appeler le Peuple aux assemblées. Ne seroit-ce pas la rareté de l'étain , qui entre pour une bonne partie dans la composition de leur Métal , et dont les Mines ont été découvertes assés tard ? Quoiqu'il en soit , cet Art , originaire d'Italie , fut perfectionné en France dans le quatorzième siècle ; et sous le Regne de Charles V. Jean Jouvente fit la cloche du Palais , à Paris , et celle de l'horloge de Montargis , deux Ouvrages de fonte , qui ne le cedent que pour le poids et le volume à ceux de cette espece qu'on a faits depuis.

Nous nous flatons d'une superiorité sur les Anciens , par raport à quelques inventions nouvelles , comme celles des étriers , des selles , des brides , et , si l'on veut , des cloches : mais avoüons de bonne foi que nous leur sommes bien inférieurs du côté de la

la trempe de l'Acier. Les Anciens travailloient le Porphyre avec facilité : témoin le *Tombeau de Bacchus*, qu'on voit à Rome; la Minerve, et les Bustes des douze Césars, qui sont parmi les Antiques du Roy. A la renaissance des Arts, les morceaux de Porphyre, qu'on trouva dans les ruines, inviterent les Artisans les plus habiles à les mettre en œuvre. Mais comme l'on ignoroit quelle trempe il falloit donner aux outils pour un travail si difficile, on fit plusieurs essais dont le succès ne fut pas heureux. Leon Baptiste Albert fut un de ceux qui s'y appliquèrent avec le plus d'ardeur, et ses épreuves réüissirent jusqu'à un certain point. Cosme de Medicis alla plus loin. Francesco Tadda, à la faveur d'une eau que ce Prince avoit tirée de quelques herbes, et dans laquelle il trempa les outils tout rouges, parvint, dit-on, à faire un Bassin de Fontaine, et trois petits Bas-Reliefs d'un travail fort recherché. Quand ce fait seroit aussi certain, qu'il me paroît douteux, ce prétendu secret aiant péri avec son Auteur, la trempe pour le Porphyre est encore ignorée, et toute l'habileté de nos meilleurs Ouvriers se réduit à donner, avec une peine infinie, une forme ronde ou platte à ce Marbre intraitable, sans pouvoir l'assujettir à aucune figure de relief. (*Felib. Princ. des Arts, liv. 1. cb. 12.*)

L'Or



L'Or est moins nécessaire à l'homme que le Fer ; aussi l'Orfèvrerie a constamment une date moins ancienne que la fonte des autres métaux. Cet Art que notre luxe rend aujourd'hui si commun, a pris naissance en Orient ; et les premiers de ses Ouvrages, dont il soit fait mention dans l'Histoire , sont les Bracelets , et les Pendans d'oreille, qu'Eliezer , serviteur d'Abraham , donna à Rebecca de la part de son Maître. ( *Genes. cap. 24. v. 22.* ) Ils étoient d'or , et pèsent douze sicles , c'est-à-dire six onces. Dans le désert , les Israélites donnerent leurs bijoux pour jeter en fonte le Veau d'or et les Vases du Tabernacle ( *Exod. cap. 32. v. 2. cap. 35. v. 22.* ) Ils en avoient dépouillé les Egyptiens, dont le faste et la mollesse peuvent avoir contribué à la perfection de l'Orfèvrerie. Mais ce fut principalement dans la Syrie, et dans les Provinces de l'Asie Mineure que cet Art fit des progrès surprenans. Diodore de Sicile assure (*lib. 16.*) que les Trépiés , les Vases , les Tables , les Couronnes d'or et d'argent , dont on enrichit le Temple de Delphes, montoient à dix mille talens , ou à trente millions. Et Cicéron épuise son éloquence à décrire le Buffet d'Antiochus , Roi de Syrie , et sur tout le superbe Chandelier d'or que ce Prince destinoit au Capitole. ( *In Verr. de Signis.* )

On se persuadera aisément que l'Orfèvre-

ric

rie passa bientôt de l'Asie en Europe , et du temps de Pompée , Praxitele , qu'il ne faut pas confondre avec le Sculpteur , se fit un grand nom par d'excellens Ouvrages en ce genre. Cet Art fut en honneur sous les Empereurs ; mais le peu qui nous reste de l'Histoire de l'Empire nous dérobe la connoissance de ceux qui s'y distinguèrent. Il y avoit , sans doute , à Constantinople un grand nombre d'Orfèvres du temps de Constantin , puisqu'au raport d'Anastase , ce Prince donna à la seule Basilique de Latran diverses pieces d'Orfèvrerie du poids de mille dix-sept marcs d'or , et de vingt-neuf mille cinq cent marcs d'argent. Il est vrai que le mauvais goût de ce siecle et des précédens ne permit pas de porter les Ouvrages de cizelure à ce degré de perfection où ils avoient été dans les bons temps , et qu'on admire aujourd'hui dans les Chef-d'œuvres de Ballin , et des sieurs Launay et Germain.

La Taille des Pierres précieuses suivit de près l'Orfèvrerie , de laquelle elle est l'assortiment le plus complet. Bezeléel tailla , dit l'Ecriture ( *Exod. cap. 39.* ) les 12. Pierres du Rational. On y voit l'Onyx , la Sardoine , le Saphir , le Beril , l'Emeraude , l'Améthiste ; mais nulle mention du Diamant. Les Syriens sont peut-être les premiers qui l'aient connu. Du moins est-il certain que le Chandelier d'Antiochus

d'Antiochus en étoit tout couvert. Le peu de commerce qu'on avoit avec les Indiens , et l'extrême dureté du Diamant , peuvent en avoir rendu dans les premiers temps l'usage très-rare. L'Agathe est plus facile à polir et à façonner , et les Anciens en firent des Vases d'une grande beauté , que nos Lapidaires ont heureusement imités.

Tous les Arts que je viens de parcourir paroissent avoir été exécutés , dans tous les temps , de la même manière , et suivant les mêmes principes : en voici un qui a fort varié , soit pour la matière , soit pour la forme. Dès que l'Ecriture fut introduite dans les Pays Orientaux , pour conserver à la postérité la mémoire des événemens remarquables , on écrivit sur des feuilles de Palmiers. On se servit ensuite d'écorces d'arbres , aisées à rouler , d'où est venu le mot *Liber*. Ensuite on imprima les caracteres sur des planches fort minces , enduites de cire , avec un poinçon , dont l'un des deux bouts , qui étoit plat , servoit à effacer ce que l'on avoit écrit ; et cette manière d'écrire nous a donné le nom de *Style*.

Enfin vint le papier fait de la Plante appelée *Papyrus* ou *Byblos* (*Plin. lib. 13. cap. 11.*) Varron dans Aulugelle (*Lib. 13.*) recule un peu trop cette invention , en l'attribuant à Alexandre le Grand , lorsqu'il bâtit Alexandrie ;

**E**rie , en l'année 3311. avant J. C. Le papier d'Egypte est constamment plus ancien que ce Prince , qui ne fit que le rendre plus commun. Les Sçavans sont partagés sur le *Papyrus* , et on ne peut rien dire de fort assuré de cette Plante , ainsi que de quelques autres dont il est souvent parlé dans les Auteurs. Le sentiment le plus vrai-semblable est celui de M. Maillet , ancien Consul de France au Caire , qui prétend que le *Papyrus* est le Figuier d'Adam , arbre fort remarquable par ses feuilles longues d'une aulne , et larges de deux pieds , et par ses Figues qui croissent par bouquets. (*Description de l'Egypte par M. l'Abbé le Mascrier.*

L'Egypte fournissoit le papier à tout l'Orient. Mais quand Eumenes , Roi de Pergame , voulut dresser dans cette Ville une Bibliothèque sur le modele de celle d'Alexandrie , le Ptolomée qui regnoit alors , craignant que l'entreprise de ce Prince n'obscurcît la gloire des Rois d'Egypte , qui avoient assemblé près de sept cent mille volumes avec des dépenses immenses et un travail infatigable , il défendit la sortie du papier sous des peines très-rigoureuses. Eumenes surmonta cet obstacle , en faisant transcrire tous les Livres qu'il put découvrir , sur le parchemin , qui porte encore le nom du lieu de son origine (*Carta Pergamena*) Voss.

*Etym.* Ce fut donc à Pergame que les Grecs commencerent à se servir de Parchemin, ou, ce qui est plus probable, à en renouveler l'usage, qui peu de temps après eut cours dans l'Occident. Il étoit tout établi à Rome vers la fin de la République. C'est ce que nous apprend Cicéron, (*Epist. 8. lib. 4. ad Atticum.*) qui, de retour de son exil, et voulant mettre en ordres ses Livres, demanda à son cher Atticus deux de ses Esclaves, qui passoient pour être de fort bons Relieurs. Sur quoi il faut observer qu'en ce temps-là les Livres des Anciens étoient de longs rouleaux composés de plusieurs feuilles de parchemin, collées les unes aux autres, et que ceux qui s'apliquoient à unir ces feuilles s'apelloient *Glutinatores*.

Quand l'Egypte fut soumise aux Romains, sous l'empire d'Auguste, cette Province, rendue tributaire, fournit tous les ans à la ville de Rome une certaine quantité de papier. Aurelien renouvela ce tribut et le fixa. D'ailleurs la grande consommation de papier qui se faisoit dans l'Empire, engagea plusieurs Particuliers à faire des Plantations de *Papyrus* dans l'Egypte, et Vopisque remarque, que Firmus qui y avoit de grands biens, se vantoit de pouvoir entretenir une armée de ce qu'il tiroit du papier et de la colle, qui étoient à lui.

Les

Les Arabes , après avoir subjugué l'Egypte et l'Orient , substituerent à l'ancien papier celui de chiffons , ou d'étoffes de soie. Ils le porterent en Espagne , et delà le répandirent en Allemagne au commencement du quatorzième siècle. C'est de ces peuples que nous tenons notre papier.

Le papier de la Chine n'a pas souffert les mêmes révolutions , et son origine est si ancienne , qu'il est impossible de la fixer d'une manière bien précise. On ne sçauroit lui assigner d'autre époque que celle de l'Ecriture même ; et pour déterminer celle-ci , il faut remonter jusqu'à la naissance de l'Empire de la Chine. Or si l'on exclud de son Histoire les temps héroïques ou fabuleux , on trouvera , selon le Pere du Halde , près de quatre mille ans pour la durée de cet Empire , et on ne mettra tout au plus le commencement des temps historiques de la Nation Chinoise , avec un sçavant Académicien ( M. Freret ) qu'au temps de la Vocation d'Abraham. Ceux qui seront curieux d'apprendre la manière de faire ce papier , trouveront un ample éclaircissement sur cette matière dans les Mémoires de l'Académie Royale des Belles-Lettres , et dans la Description de la Chine par le R. P. du Halde.



IMITATION de la III<sup>e</sup> Satyre du  
premier Livre d'Horace , *Omnibus hoc  
vitium est Cantoribus , &c.*

C'Est des Musiciens la commune folie ,  
De ne chanter jamais quand on les en supplie ,  
Et de chanter toujours quand on ne le veut point.  
Tigellius poussa ce vice au plus haut point.  
César, (a) qui pouvoit prendre un ton fier et severe ,  
Par sa propre amitié, par celle de son Pere , (b)  
Eût en vain conjuré notre Musicien ;  
César , en le priant , n'en eût obtenu rien ;  
Mais quand la fantaisie en venoit à cet Homme ,  
Alors vous l'entendiez, de l'œuf (c) jusqu'à la pomme ,  
Sans treve, sans repos, chanter , *Vive Bacchus* ,  
Tantôt faisant la Basse et tantôt le Dessus.  
Variable, inégal dans toute sa conduite ,  
Il couroit quelquefois comme prenant la fuite ;  
Pour éviter les coups d'un Ennemi pressant.  
Quelquefois il marchoit d'un pas grave et décent ;  
On eût dit qu'en un jour de Prières publiques ,

(a) *Auguste.*

(b) *Jules-César qui avoit adopté Auguste.*

(c) *Les Romains faisoient servir des œufs au commencement du repas et des pommes à la fin.*

Il portoit de Junon quelques vases mystiques.  
Au surplus, il avoit à son commandement  
Un jour deux cent Valets, l'autre dix seulement;  
Tantôt, pour donner poids à ses doctes remarques;  
Il citoit comme amis les Rois et les Tétrarques;  
Tantôt, « si, disoit-il, des grandeurs! il suffit  
« Que jaye une Saliere, une table, un habit;  
« Je sçaurai mépriser tout le luxe des Perses. . .  
Si vous eussiez donné huit cent milles Sesterces  
A l'homme si frugal qui tenoit ce discours,  
Sa bourse eût été vuide en trois ou quatre jours.  
Jusqu'à l'Aube naissante il veilloit d'ordinaire;  
De l'Aube jusqu'au soir il ronfloit, au contraire.  
Jamais Coquette enfin, jamais enfant gâté,  
N'ont fait voir dans leurs mœurs plus d'inégalité.  
Sa vie est un tissu de bizarres caprices . . . .  
Mais, vous, me dira-t'on, n'avez-vous point de vices?  
J'en ai d'autres, sans doute, et quoique differens,  
Il est peut-être vrai qu'ils ne sont pas moins grands.  
Un jour que Menius, par un discours caustique,  
Sur Névius absent exerçoit sa Critique,  
Holà, lui dit quelqu'un, moderez ce courroux;  
Ne vous connoît-on pas? Vous méconnoissez-vous?  
Qui! vous, parler d'autrui! l'impudence est extrême.  
*Moi, reprit Menius! oui, malheureux vous-même.*  
Amour propre insensé, trop injuste douceur;  
Qui mériteroient bien la note du Censeur;



## 274 MERCURE DE FRANCE

Tandis qu'ayant pour vous cent complaisances fades,  
 Vous voyez vos défauts avec des yeux malades,  
 Animé d'un courroux que vous croyez permis,  
 Pourquoi dans les défauts de vos meilleurs amis  
 Etes-vous tous les jours plus clair-voyant encore  
 Que n'est l'Aigle ou que n'est le Serpent d'Epidaure?  
 De-là, qu'arrive-t'il? Vos amis à leur tour,  
 Epluchent vos défauts et les mettent au jour.  
 Que quelqu'un dont l'humeur est tant soit peu cha-  
 grine,

Ne s'accommode pas d'une humeur trop badine,  
 Peut-être avec raison pourriez-vous le railler  
 Sur son rustique habit, sur son méchant soulier,  
 Je le veux bien; mais quoi! c'est un fort honnête  
 homme,

Vous n'en trouverez point un plus juste dans Rome!  
 Mais il est votre ami! mais le Ciel a logé  
 Le plus sublime esprit dans ce corps négligé!  
 Enfin, vous qui faillez avec tant d'arrogance,  
 Sondez tous les replis de votre conscience;  
 Vous qui contre les gens vous déchaînez ainsi,  
 Voyez; n'avez-vous point quelques défauts aussi?  
 Voyez si la Nature, ou même l'habitude  
 N'en ont point fait en vous croître une multitude;  
 Car souvent les chardons, aux flâmes réservés,  
 Naissent dans les Jardins qui sont mal cultivés.  
 L'Amant, ou ne voit pas, ou souvent même admire  
 Les

Les défauts de l'objet pour qui son cœur soupire,  
Tel au fort des accès dont il est transporté,  
Du polype (a) d'Agna Balbin est enchanté.  
Plût au Ciel qu'entre amis nous errassions de même,  
Et que de la vertu l'éloquence suprême,  
Aprouvant cette erreur, dans plus d'une leçon,  
Eût daigné la parer d'un honorable nom !  
Aux défauts d'un Ami les plus considérables,  
Nous devrions donner les couleurs favorables,  
Qu'aux défauts de son fils donne, en les déguisant,  
Un Pere toujours tendre et toujours complaisant.  
Si le fils parle mal ; s'il a les jambes torses,  
S'il n'a dans les talons ni mouvement ni forces,  
S'il a l'oreille sourde ; un coup d'œil incertain ;  
S'il est, comme Sysiphe, un avorton, un nain ;  
Ecoutez bien le Pere ; au lieu de faire usage  
Des véritables mots reçus dans le langage,  
Il use, en bégayant, de termes affectés,  
Qui n'expriment qu'un quart de ces difformités.  
Quelqu'un de nos amis est-il un peu trop chiche ?  
Disons qu'il est frugal. Se fait-il noble et riche ?  
Vante-t'il ses talens ? Prime-t'il au haut bout ?  
Eh bien, il veut paroître ; est-ce un crime après tout ?  
Oh ! c'est un Misanthrope, un homme atrabilaire,  
Qui heurte... Doucement ; disons qu'il est sincère.

(a) *Maladie du nez.*

Il ne souffre de rien ? . . bon ; c'est qu'il a du cœur.

Il est sombre ? . . . Tant mieux ; ce n'est point un causeur.

Voilà ce qu'on doit dire , et voilà , ce me semble ,  
Ce qui joint les amis , et les tient joints ensemble.

Mais nous , Censeurs malins , à médire assidus ,  
Nous osons , qui plus est , travestir les vertus ,  
Et voulons , par un art qui fait tout méconnoître ,  
Enduire (a) le vaisseau , quelque sain qu'il puisse être.  
Cet homme est né sans fard , d'un esprit humble et  
doux ;

C'est un petit génie , un niais , selon nous.

Cet autre est un peu lent , et pour rien ne s'empresse.

Oh ! c'est un franc stupide ! il est tout d'une pièce !

Celui-ci se munit contre les mauvais tours ,

N'affronte aucun danger , se retranche toujours ;

Et sage et circonspect , justement se défie

D'un siècle tout pâtri d'injustice et d'envie.

Lui ! nous le connoissons ; le matois a son but.

C'est un dangereux Sire , un rusé , s'il en fut.

Un homme simple et tel qu'avec une ame nue ,

Cher Mécène , souvent je m'offre à votre vûë ,

S'il vient à contre-temps et d'un air peu civil ,

(a) *Allusion à la coutume qu'avoient les Anciens de faire un enduit composé d'huile et d'une certaine Colle par dedans les Vases destinés à renfermer le vin, lorsque ces Vases étoient mal cuits, ou qu'ils avoient contracté une mauvaise odeur.*

D'un

D'un discours qu'on entame interrompre le fil ,  
 Troubler une lecture , ou quelque rêverie ,  
 Cet homme nous souleve et nous met en furie.  
 Maudit soit le fâcheux , maudit soit l'importun ;  
 Il n'a pas, disons-nous, l'ombre du sens commun.  
 Quelle inhumaine loi , par nos rigueurs extrêmes ,  
 Nous dictons follement hélas ! contre nous mêmes !  
 Car nul n'est sans défauts , et je tiens qu'en effet  
 Le meilleur des Mortels , c'est le moins imparfait.  
 Que , plein , comme il convient , de sentimens pro-  
 pitres ,  
 Mon ami pèse donc mes vertus et mes vices ;  
 Et voye avec plaisir que j'ai plus de vertus ,  
 S'il est vrai toutefois que j'en aye un peu plus ;  
 A ces conditions , je l'aime , je l'encense ,  
 Et le mets volontiers dans la même balance.  
 Qui cherche le pardon , et qui veut l'acquérir ,  
 Doit , et quoi de plus juste ? en même temps l'offrir.  
 Demandez-vous quartier pour vos tumeurs accrues ?  
 Excusez un Ami qui n'a que des verrues ;  
 Sans quoi , n'esperez pas qu'il vous excuse, vous.  
 Enfin , puisqu'il est vrai que les vices des fous  
 Ne scauroient , quoiqu'on dise et quoiqu'on puisse  
 faire ,  
 S'extirper tout à-fait , non plus que la colere ;  
 Si vous leur refusez un généreux pardon ,  
 Pourquoi du moins , pourquoi votre sage raison

B-y. Né

Ne juge t'elle pas avec poids et mesure ,  
 En proportionnant la vengeance à l'injure ?  
 Si quelqu'un fait mourir son Serviteur en croix ,  
 Pour avoir dans la sausse osé tremper ses doigts ,  
 Et manger certain reste , en l'ôtant de la table ,  
 Un châtiment pareil est-il donc équitable ?  
 Plus fou que Labéon , ce Maître courroucé ,  
 Passera-t'il jamais pour un homme sensé ? . . .  
 Eh ! combien pis encor ne vous voit-on pas faire ?  
 Quoi ! votre ami commet une faute légère ,  
 Dont à peine on pourroit se souvenir demain ,  
 Sans paroître cruel , furieux , inhumain ;  
 Et vous , pour une cause aussi foible , aussi vaine ,  
 Vous l'accablez du poids de toute votre haine ?  
 Ingrat , vous le fuyez avec autant d'horreur  
 Qu'en ressent pour Druson un triste débiteur ,  
 Qui , par malheur pour lui , s'il est dans l'impui-  
 sance

De payer ce qu'il doit , lorsque le mois ( a ) com-  
 mence ,

Est contraint de garder un maintien attentif ,  
 En prêtant le gosier comme un pauvre Captif ,  
 Durant le long récit de quelque sorte Histoire ,  
 Dont le même Druson s'est chargé la mémoire-  
 Un Ami dans ma Salle , après s'être enyvré ,

( a ) Chés les Romains , l'interêt des sommes prêtées  
 se payoit ordinairement aux Calendes , c'est-à-dire , le  
 premier de chaque mois.

Gîte un lit par hazard ; froisse , contre son gré ,  
Un Plat qui fut jadis à l'usage d'Evandre ;  
Ou, pressé de la faim, devant moi s'en vient prendre  
Un Poulet tout entier que j'allois entamer ;  
Suis-je en droit pour cela de le moins estimer ?  
Eh ! que ferois-je donc s'il eût pris mes Espèces ,  
Ou trahi mon secret , ou faussé ses promesses ?  
Ceux (\*) dont la bouche austere et rigide à l'excès ,  
Prône , que les péchés sont égaux à peu près ,  
Se travaillent sans fruit à prouver leur Système ;  
Car le bon sens , nos mœurs et l'utilité même ,  
Qui fit naître les Loix dans le commencement ,  
Réfutent de concert leur vain raisonnement.  
Quand les premiers Humains , Race muette et vile ,  
Furent sortis du sein de la Terre fertile ,  
Prompts à se disputer et le gîte et les glands ,  
Ils décidoient de tout par des combats sanglans.  
Les ongles et les poings d'abord servirent d'armes ;  
Ensuite les Bâtons causèrent plus d'alarmes.  
Par le secours du fer , qu'on aprit à forger ,  
On pratiqua bien-tôt l'art de s'entre-égorger.  
Cette fureur dura jusqu'au temps moins sauvage ,  
Où chacun de sa langue instruit à faire usage ,  
Scut enfin inventant des Verbes et des Noms ,  
Exprimer divers sens par de différens sons.

( 2 ) Les Stoïciens.

E vi Alors

Alors on s'enferma dans l'enceinte de Villes ;  
On s'abstint de combattre , on fit des Loix utiles ,  
Afin , s'il se pouvoit , de bannir sans retour  
Et le meurtre et le vol , et l'adultere amour ;  
Car l'amour déreglé , long-temps avant Héléne ,  
Fut souvent le motif d'une guerre inhumaine ;  
Mais ces Amans guerriers , qui , tels que des Tau-  
reaux ,  
Se montroient les plus forts en tuant leurs Rivaux ,  
Pour le premier objet qui s'offroit à leur vûe ;  
Ces Cruels ont péri d'une mort inconnue.  
Vous (a) voudriez en vain me nier qu'autrefois  
Pour dompter l'injustice on inventa les Loix ;  
Et quiconque aura lu les Histoires antiques ,  
Convindra que ce fait est des plus autentiques.  
Ni l'instinct ne peut seul , dans l'examen d'un cas ,  
Discerner si tel Acte est juste ou ne l'est pas ,  
Comme il juge , à l'aspect de quelque objet sensible ;  
S'il est bon ou mauvais , salulaire ou nuisible ;  
Ni la raison ne peut , par aucun argument ,  
Etablir et prouver qu'on peche également ,  
Soit en volant les choux d'un Jardin , par exemple ,  
Soit en pillant de nuit les richesses d'un Temple.  
Il faut donc qu'au moyen d'un Reglement donné ,  
Le suplice au forfait soit proportionné ,  
De peur qu'à coups de nerfs vous ne brisie l'échine

(a) Ce Discours est adressé à un Stoïcien.

A.

A qui n'a mérité qu'un seul coup de houssine.

Car, que tout simplement vous condamnerez au foëet ,

Celui qu'un crime affreux rend digne du gibet ;

Ce n'est pas ce qu'on craint , puisqu'enfin vous nous  
dites

Qu'à la plus grande faute égalant les petites ,

Et ne distinguant point le Larron fugitif ,

Qui n'a fait qu'en tremblant un vol assés chétif ,

Du Larron aguerri , qui saccage et qui pille ,

Vous les faucheriez tous de la même faucille ,

Si le Peuple insensé , flatant votre désir ,

Pour son Roy quelque jour vouloit bien vous choisir.

Qu'entens-je ; Si le sage est , ainsi qu'on l'avance ;

Non Cordonnier, seul riche et beau par excellence ;

En un mot , s'il est Roy, que venez-vous conter ?

Ce que vous possédez pourquoi le souhaiter ?

Oh ! mais, comprenez mieux, dites-vous, le principe

Que pose à ce sujet notre Père Chrysippe.

« Le Sage , selon lui , n'a jamais fait soulier ;

« Le Sage toutefois est fort bon Cordonnier.

Comment cela ? Comment ! ... Tout ainsi qu'Her-  
mogene ,

Bien que pendant long-temps de chanter il s'abs-  
tienne ,

On que dans le sommeil il soit enseveli ,

N'en doit pas moins passer pour un Chantre ac-  
accompli ;

Tout ainsi qu'Alféus , bien qu'en fin Politique



Il eût quitté l'alêne et fermé sa Boutique ,  
 Afin de se livrer à l'étude du Droit ,  
 Jamais ne cessa d'être un Cordonniet adroit ;  
 Tout de même le Sage est seul par excellence  
 Bon Ouvrier, grand Roy... La pauvre conséquence !  
 Avec votre noblesse, avec vos beaux talens ,  
 Vous vous faites huër par les petits enfans.  
 Dès que vous paroissez, pour vous voir ils accourent,  
 Vous arrachent la barbe, et si bien vous entourent,  
 Qu'ils vous font perdre vent si soudain votre bras ,  
 Armé d'un long bâton , ne les écarte pas.  
 Que dis-je ? En essuyant ces sortes de tempêtes,  
 Vous poussez les hauts cris , tout grand Roy que  
 vous êtes.

Je vous fais donc sçavoir, beau Roy, pour achever,  
 Que tandis qu'à vil prix vous allez vous laver ,  
 Et que le sot Crispin follement se hazarde  
 A vous servir lui seul et de Cour et de Garde ,  
 Moi, simple homme privé , j'ai des amis fort doux ;  
 Si j'ai fait quelque faute, ils m'en excusent tous ;  
 S'ils ont fait à leur tour quelque chose qui choque ,  
 Je sçais leur accorder un pardon réciproque ;  
 Plus content , plus heureux , dans ma simplicité ,  
 Que vous , dans tout l'orgueil de votre Royauté.

F. M. F.

DISCOURS



## DISCOURS ACADEMIQUE,

Pour le Prix d'Eloquence 1737,

par M. S I M O N.

## S U J E T.

*Il est avantageux de n'être ni pauvre , ni riche ; conformément au Texte de l'Ecriture Sainte : Mendicitem , et divitias ne dederis mihi. Prov. Chap. XXX. v. 8.*

**I**L suffit donc d'être homme pour se tromper ; et ce qu'on appelle communément Raison , n'est souvent que Folie : en effet , ce qui d'abord paroît juste et raisonnable , n'est ordinairement que mensonge et illusion ; et , comme s'il étoit attaché à notre nature de choisir ce qui lui convient le moins , notre malheur , ou pour parler plus juste , notre propre volonté , au lieu de nous porter au bien , nous entraîne presque toujours vers le mal. Triste suite du crime de notre Pere , que vous peignez bien notre aveuglement ! et que vous nous faites sentir le poids de nos miseres ! Tantôt séduits par l'apas des richesses , nous croyons trouver en elles notre souverain bonheur , et nous oublions volontiers ,  
par

par l'espérance de les posséder , toutes les peines et les amertumes qu'elles renferment : tantôt donnant dans un autre excès , lorsque nous avons senti le néant des Biens de ce monde , nous croyons , et nous nous imaginons fausement , que l'entière privation des choses nécessaires à la vie , est plus propre à nous sanctifier. Deux erreurs , dont l'une provient de notre corruption , et l'autre , d'un travers , qui pour avoir moins de Sectateurs , n'en est pas plus à tolérer. Il est dangereux d'être riche , c'est une vérité aussi constante qu'elle est difficile à persuader : il est dangereux d'être pauvre ; on le croit aisément , sans en controître la véritable raison. C'est sur ces deux Propositions que va rouler ce Discours , dont la Conclusion sera , que n'étant avantageux ni d'être pauvre , ni d'être riche , conformément au Texte de Salomon : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi* ( *Prov. XXX. v. 8.* ) la seule médiocrité est suffisante pour faire le bonheur d'un homme raisonnable , dans cette vie.

#### PREMIERE PROPOSITION.

*Il n'est point avantageux d'être Riche.*

Non , les grandeurs et les richesses du monde ne peuvent nous rendre heureux , ( *S. Jérôme.* ) qu'en méprisant les unes , et en foulant aux pieds les autres. Ce ne sont que  
des

des ombres trompeuses , qui procurent plus de maux , qu'elles ne promettent de biens ; et on peut dire que de tout temps, la beauté de l'or a été funeste à ceux qui l'ont recherché avec ardeur. ( *Salomon.* ) Pour comprendre cette vérité , il ne faut que considérer le Riche dans trois états , qui partagent toute sa vie. Premièrement , avant que d'avoir acquis ses richesses : secondement , pendant qu'il les possède : troisièmement , lorsqu'il est sur le point de les perdre : et l'on peut avancer sans craindre , que ce simple détail , s'il ne change pas le cœur , du moins prouvera invinciblement le néant des biens d'ici bas ; et par conséquent , qu'un homme , qui cherche à se procurer la véritable paix , doit éviter l'embarras des richesses , qui selon J. C. même sont un obstacle au Salut.

L'Homme qui est né pour la liberté , et qui cherche l'indépendance , est tenté d'acquérir des richesses. Il croit trouver dans ce magnifique néant , de quoi satisfaire son ambition ; et comme s'il étoit capable de se rendre souverainement heureux , tous ses desirs le portent vers la source de sa perte. D'abord il quitte de vûe ce qui méritoit seul son attachement , et se livrant tout entier à sa tentation , il met souvent en usage les moyens les plus injustes , pour parvenir à ses fins. Son aveuglement provient de la fausse  
idée

idée qu'il se forme des richesses. Il a entendu dire que les plaisirs qu'elles procurent sont armés d'aiguillons , qu'ils laissent dans le cœur lorsqu'ils s'envolent. ( *Platon.* ) Il sçait, qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux : ( *S. Luc.* ) que le riche sera éternellement dans le travail, et que la mort le dévorera. Il a vû le méchant récompensé par punition , pour quelque bonne action qu'il avoit faite. ( *Proph.* ) Enfin , il a lu que le jour du Seigneur éclatera sur les montagnes les plus hautes , et sur les arbres les plus élevés , sur les superbes , les hautains, les riches et les puissans , et qu'après avoir détruit toutes choses , le Seigneur seul paroîtra grand : malgré ces exemples effrayans , et ces menaces terribles , il court avec empressement vers ce qu'il devoit fuir avec précaution , et sa perversité l'entraîne comme un torrent impétueux , vers l'abîme qu'il s'est creusé. Mais n'est-ce point se tromper , que de citer à l'homme charnel l'autorité de l'Ecriture Sainte , qui déclame continuellement contre l'attachement aux richesses ? Vous diriez que les Livres Saints ne sont pas faits pour lui ; et son salut est la dernière de ses affaires. ( Il seroit trop commun de penser comme ceux qui ont de la Religion. ) Prenons-le donc par son propre intérêt , et montrons-lui , puisqu'il le faut , que ce n'est pas aimer son

son repos , que de souhaiter de grandes richesses. En effet , si-tôt que le désir de s'avancer dans le monde , s'est emparé d'un cœur , plus de repos , plus de plaisir , plus de joye ; au contraire , mille inquiétudes pour parvenir , mille appréhensions d'être traversé , mille chagrins quand on ne réussit pas. La santé , le plus précieux de tous les biens , s'altère ; le tempérament , peu accoutumé à tant de fatigues , se déränge ; la maladie , contre-temps que l'on n'attendoit point , recule l'accomplissement des désirs , et souvent la mort , que l'on n'avoit pas prévûe , renverse tous les projets , et anéantit en un moment ces grands desseins , et ces vastes idées. Il est vrai que tous ne succombent pas à ces maux ; il en est malheureusement qui vont plus loin ; mais combien aussi ne réussissent , que pour se repentir plus à leur aise ! Ici , c'est un Emploi lucratif , que l'on obtient par des voyes infâmes ; là , c'est une Charge de conséquence , que l'on acquiert aux dépens de l'honneur ; tantôt , c'est un Procès considérable , sur le gain duquel on assure sa tranquillité ; tantôt , c'est un riche Parti qu'il faut avoir , dût - on employer la fraude. Tout cela demande des brigues , des poursuites , des veilles , des peines , qui rebuteroient le courage le plus aguérri : il s'agit de l'ambition , rien ne lasse : c'est pour acquérir du bien , rien ne coûte. Voilà déjà le

commencement de l'amour des richesses payé par bien des peines. L'amertume se fait sentir avant la jouissance, le dégoût ne devroit-il pas précéder la possession ? Non, les injustes desirs ne restent pas dans l'inaction ; bientôt l'homme corrompu passe aux effets, et la ruine du Prochain, est souvent le commencement de son élévation. Amis, Parens, rien ne lui coûte ; et semblable aux Payens, qui sacrifioient aux Idoles, rien n'est saint pour lui ; et tout, jusqu'à l'honneur, est immolé à sa divinité. Son ambition ressemble à une faim dévorante, qui va toujours en augmentant. Le sommeil et la paix se retirent de chés lui, le trouble et le vertige prennent leur place. Il se plaint lui-même du peu de tranquillité qu'il goûte ; et il se contente d'espérer de voir la fin de ses maux, dans la possession de ce qu'il désire.

Voyons si la jouissance calmera ses inquiétudes, et s'il ne sera pas plus heureux lorsque Dieu l'aura exaucé dans sa fureur ; et c'est ici le second état dans lequel on peut envisager l'homme riche, c'est-à-dire, dans la possession. Les richesses seroient vraiment estimables, si elles procuroient une véritable joye ; (*Socrate*) mais l'expérience confirme, qu'outre qu'elles coûtent beaucoup de peines à acquérir, elles sont encore très-difficiles à garder : car elles s'évanoüissent comme une fumée,

fumée , qui s'exhale et qui se dissipe. ( *Ps. LXVII.* ) Leur peu de durée devoit donc les faire proscrire , et si l'on fait attention aux effets qu'elles produisent , on remarquera , qu'elles amollissent et endureissent tout en même temps le cœur de l'homme : elles l'amollissent pour lui donner plus facilement l'impression du mal , et elles l'endureissent contre la pratique du bien : et en effet , ne perdons point de vûe le riche , et suivons-le pas à pas. Sitôt que la fortune et l'injustice ont travaillé de concert à l'élever , les crimes les plus honteux n'ont rien d'horrible pour lui ; l'argent le rend nécessairement vicieux : une demeure commode ne lui suffit pas ; il lui faut des Palais magnifiques , une table somptueusement servie , la profusion règne partout , un nombre presque infini de domestiques , qui se moulent sur leur Maître , et qui ont les mêmes titres pour parvenir à la Grandeur , annonce à tout l'Univers la magnificence , ou pour mieux dire , la folie de celui qu'ils servent. Il se trompe , cet homme superbe , il ne jouit pas lui seul de tous ses biens ; il a donc tort de s'en attribuer la propriété. Mais allons plus loin ; achevons de peindre le riche , et que son portrait lui inspire à lui-même de l'horreur. Avant son élévation , du moins gardoit-il encore quelques mesures : il n'osoit se parer de



de toutes ses imperfections ; depuis , il a levé l'étendart du vice , il fait un trophée de ses crimes : fier , hautain , superbe , impudique , injuste et impie ; rien n'est sacré pour lui ; tout cède à ses désirs ; l'Or , cette vapeur luisante , le rend enfin impunément méchant. De-là cette délicatesse sensuelle , ces ragoûts de débauche , et ces magnificences excessives , qui rendent l'homme plus foible qu'un roseau. De - là aussi ces accidens fâcheux , ces querelles funestes , ces épuisemens nécessaires , qui ruinent le corps avec l'ame. Mais ce n'est pas tout , si le riche sent son courage s'amollir , à mesure que ses passions le dominent , et qu'il trouve de quoi les satisfaire , son cœur s'endurcit pour les autres , et il n'est pas extraordinaire que celui , qui ne sent pas la faim , puisse s'imaginer ce que c'est. Il connoît à peine le nom de la misère , et son peu de charité , le rend enfin l'opprobre du genre humain. Quoi ! ce superbe mortel , ce demi-Dieu n'a-donc pas le pouvoir de se faire estimer ? Tous ses biens ne pourront servir tout au plus , qu'à le faire craindre ? Oûi , sans doute , et la raison en est juste , c'est qu'il s'est engraissé de la sueur du Peuple ; c'est qu'il n'est assis sur le Tribunal de la Justice , que pour violer ses Loix ; c'est que l'innocence ne trouve point de défenseur chés lui ; c'est que l'orgueil , l'avarice , les vols , les rapines,

Rapines , l'impureté , et le mensonge , sont les échelons qui l'ont fait monter jusqu'à la Grandeur , c'est à-dire , à l'Irréligion ; car , selon que parle le Sage , le riche superbe va jusqu'à se croire au dessus de tout. Qui est le Seigneur ? se demande-t-il à lui-même. Et sa vanité prenant la parole, lui répond : C'est toi : ne vois-tu pas le monde entier désirer ton bonheur ? Mais , ne vois-tu pas , pauvre insensé , le monde entier te mépriser ? Déjà tes crimes ont comblé la mesure : le sang de l'innocent opprimé crie vengeance contre toi ; et les Cieux sont prêts à lancer sur ta tête , les flâmes vengeresses de la colere du Dieu, que tu as tâché d'oublier dans ton cœur , et que tu es enfin forcé de reconnoître malgré toi.

Mais , qu'est-il devenu cet impie ? Je l'ai vu dans sa gloire ; tout plioit devant lui , il étoit aussi haut que les Cédres du Liban ; j'ai passé , et il n'est plus. Tout est éteint jusqu'à sa mémoire , et si l'on se souvient de lui , ce n'est que pour insulter à son malheureux sort. Hélas ! il se plaisoit dans sa situation ; vous-mêmes ambitionniez ses trésors , et vous ignoriez quelle fâcheuse catastrophe devoit terminer sa vie. Interrogez-le donc , s'il peut vous répondre ; vous le trouverez , ou replongé dans sa misere , d'où son industrie et la malédiction de Dieu l'avoient retiré ,

ou

ou déjà enseveli dans les ombres de la mort. En effet, il faut maintenant le considérer dans l'un de ces deux états. Demandez - lui quelle est la cause de sa chute , et il vous dira : J'étois semblable à une épaisse muraille ; je m'étois fortifié avec mes richesses ; mais le Seigneur armé est venu , et d'un souffle il a dissipé ma puissance. Il ne me reste plus qu'un regret mortel d'avoir si peu connu ce qui m'étoit avantageux. ( *Prov.* ) Là se bornent ses plaintes : le blasphème vient ensuite , et comme il a toujours fait profession de rejeter les inspirations de la Grace , et qu'il s'est fait une habitude de laisser endurcir son cœur , il finit par maudire Dieu de sa propre destinée , dont il est la seule cause. Les voilà donc ces grands hommes que vous admiriez il n'y a qu'un moment ! Arbitres de la Guerre et de la Paix , Maîtres de la Terre , Favoris de la Fortune ; ils ne sont plus maintenant que le sujet de la raillerie et de la médisance ; et ceux qui s'étudioient à leur plaire , les déchirent sans pitié. Mais passons plus avant , et après avoir considéré l'homme riche dans sa disgrâce , suivons-le jusqu'au tombeau. Que lui faudra-t'il pour ce terrible passage ? Ses Lambris dorés le suivront - ils ? Ses Equipages lestes et somptueux iront-ils avec lui ? Ses domestiques , ses amis , ses biens lui serviront - ils de quelque chose ? L'Histoire Sainte et

Prophane

Prophane nous l'apprennent : d'un côté , vous verrez Aman, pendu au gibet , qu'il avoit fait dresser pour le modeste Mardochée : Absalon , voulant s'établir à la place de son Pere, trouver la mort dans le milieu de ses projets : Abimelech, écrasé par une pierre que lui jette une femme : Nabuchodonosor , changé en bête : Antiochus, éprouver le plus triste sort. De l'autre , un Alexandre , crever dans une partie de débauche : un Cesar , tué en plein Senat : un grand Prince , qui avoit pris pour ses armes , le monde entier , avec cette Devise , *hoc opus* ; réduit à la plus affreuse misere : enfin , un fameux Courtisan de Ptolomée , Roy d'Egypte , qui étoit parvenu à un si haut degré de gloire et de richesses , qu'il s'affligeoit de deux choses ; la premiere, de ne pouvoir plus rien désirer , la seconde, que son Prince , avec tous ses trésors , lui paroissoit trop pauvre , pour l'enrichir davantage ; étranglé devant son Palais par ordre du Roy. L'exemple de Cresus sur le bûcher , mériteroit bien de trouver ici sa place , mais il suffit de se renfermer dans ceux que notre siecle nous fournit. Que de révolutions ! que de disgrâces ! que de morts subites ! Allez , fouillez , si vous jugez à propos , jusques dans les enfers ; et là , vous verrez quelle figure font maintenant ces grands Princes , ces grands Héros , ces ri-

II. Vol. C ches

ches magnifiques, dont l'éclat n'a duré qu'un clin d'œil. O malheureuses richesses ! que vous trompez les cœurs peu éclairés ! qu'il est funeste de s'attacher à vous , et que le nombre est grand de ceux qui se repentent de vous avoir sacrifié jusqu'à leur honneur ! Comparez , en effet , si vous voulez , l'éclat de l'opulence à celui du jour , je le veux ; vous l'admirez dans son midi , voici le soir qui approche , qu'est-il alors ? Tout le résultat de cette pompe est une fumée de gloire déjà passée , et confondue avec la honte d'en avoir été la dupe.

#### SECONDE PROPOSITION.

*Il n'est point avantageux d'être pauvre !*

Oùï , c'est une erreur grossière que de s'imaginer trouver dans la pauvreté, des moyens infaillibles pour se rendre vraiment heureux. Elle ne présente de toutes parts que des difficultés insurmontables , et pour notre tranquillité dans ce monde , et pour notre salut éternel : en sorte que l'on peut avancer qu'elle a été pernicieuse à presque tous ceux qui se sont trouvés arrêtés dans ses filets. Cependant il est nécessaire avant toutes choses , de définir ce que l'on entend par pauvreté. Ce n'est point ce renoncement volontaire aux biens d'ici bas , et aux choses superflues ; loin

loin de mériter quelque critique , il exige au contraire toute notre louange : ( Nous nous réservons à en parler sous le mot de *Médiocrité*. ) C'est cette misère honteuse , qui provient de l'une de trois sources ; ou de la nature , ou de l'imprudence , ou enfin de l'oisiveté. De quelque manière qu'on envisage cette pauvreté vicieuse , on ne peut , ce semble , la justifier ; et en attendant que quelqu'un entreprenne de prouver , qu'être misérable en ce sens , est un bien , on regardera toujours comme certain , qu'être pauvre est un grand mal.

La Loi, qui assujettit l'homme à la mendicité , est sans doute plus dure , que l'esclavage le plus cruel. Dans celui-ci on peut trouver quelque allégement à ses maux ; mais dans la pauvreté , rien n'adoucit les peines. Aussi ne craint-on rien tant , que de se voir réduit à cette fâcheuse extrémité , et si on fait des efforts pour se tirer de la misère , on peut dire que l'amour du repos , et la crainte de souffrir , y ont plus de part , que l'appréhension d'y trouver quelque obstacle au salut. En effet , on ne la fuit pas , parce qu'elle est la mere des crimes ; qu'elle ne donne jamais que de mauvais conseils, et que le mensonge est son apanage : ( *la Bruyere*. ) ce n'est point encore , parce qu'elle en a fait tomber

C ij      plusieurs

plusieurs dans des désordres affreux : (*Eccl. LXXVII.*) elle nous prive de notre nécessaire , elle nous fait manquer de tout , cela suffit pour l'éviter , lorsqu'il nous est possible : mais souvent , hélas ! nos efforts sont vains , et la malédiction du Ciel l'emporte sur toute notre industrie. C'est ce qu'on appelle pauvreté d'état ou de nature. Il faut donc remonter à la naissance du pauvre , pour connoître l'origine de sa misère , et nous verrons bien facilement , que ce n'est point un avantage d'être réduit à la mendicité. Denué de tout , dès qu'il paroît au monde , les choses les plus nécessaires lui manquent , et la nature ingrate , semble lui refuser les premiers secours. Il n'est pas moins abandonné du côté de l'esprit, Quoiqu'il y ait des lumières que la science produit , il ne semble fait que pour rester dans les tenebres de l'ignorance. Il pourroit s'instruire , et apprendre des vérités utiles ; mais il lui faut gagner son pain , et tout le jour n'est pas trop long , pour vacquer à un travail fatigant , et peu lucratif. Sa misère le sanctifieroit s'il sçavoit s'en appliquer les mérites ; mais il ignore ce que c'est que l'Eternité , et , comme si son ame étoit mortelle , il regarde le passage de cette vie à une autre , comme une chimere , et comme la borne prescrite à ses maux. Victi-

me

me prématurée de l'enfer , la malédiction de Dieu semble tomber sur lui comme un héritage , qui lui vient de pere en fils. Le lever du Soleil lui annonce toute la fatigue qu'il essuyera pendant le jour. Ses repas succincts et grossiers , lui fournissent à peine des forces pour continuer ses travaux , et la fin de la journée le voit abbatu, et tomber en défaillance ; souvent obligé de céder au sommeil le temps qu'il auroit accordé à un repas frugal , si le pain ne lui avoit manqué. La charité est-elle donc entièrement éteinte ? Et ne trouvera - t - on pas des personnes compatissantes , qui soulagent le pauvre et l'affligé ? Oüi , il en est encore , on en convient ; mais le nombre des gens charitables égale - t - il celui des disgraciés de la fortune et de la nature ? Auroient-ils besoin , pour exciter la pitié des autres , d'avoir recours à mille stratagèmes , qu'ils empruntent du mensonge ? Car enfin , quoiqu'ils foyent les victimes de la colere de Dieu, qu'ils ont offensé , et qu'ils connoissent à peine ; quoique leurs peres aient mérité que la malédiction céleste se transmît jusqu'à leurs descendans ; le Riche est - il autorisé à laisser son frere dans la disette , et doit-on s'étonner de ce que le nombre des réprouvés est si grand , puisqu'il y a si peu de charité dans le monde ? Mais , diront encore ces personnes peu compatis-



santes, ces cœurs d'airain pour les autres ; tel pauvre qui implore notre charité, mérite bien d'être abandonné ; il a été lui-même dans la prospérité , et il a méprisé ceux qui manquoient de tout ; n'est - il pas juste qu'à son tour , il éprouve le même sort ? Et c'est - là justement l'espece de pauvreté qui provient de l'imprudence , ou d'un revers de fortune.

On les a vûës depuis le commencement du Monde , ces tristes révolutions qui proviennent ordinairement de l'imprudence ou du peu de conduite. Les Maisons le plus opulentes , et les Familles les plus riches , ont été renversées en un clin d'œil. Le peu de conduite d'un Pere de famille , fut souvent la cause de la disette de ses enfans , et le peu d'œconomie d'une Mere , ruina presque toujours ses héritiers ; eux-mêmes, après avoir joiïi quelque temps des richesses qu'ils regardoient comme ne devant jamais leur échaper , se sont trouvés envelopés dans l'état qu'ils ne connoissoient pas ; des créanciers rebûtés , un procès ruineux , un vol imprévu , des habitudes pernicieuses , un jeu désordonné ; tout cela , ou en partie, ou joint ensemble, a bouleversé leurs affaires , et de tout l'éclat de leur fortune , il ne leur reste que le triste souvenir d'avoir été dans l'opulence. Mais hélas ! que s'ensuit-il delà ? Retournera-t'il vers Dieu , ce misérable

sérable Mortel, qui éprouve si vivement la pesanteur de la colere Céleste ? Fera-t'il servir à son salut la mortification qu'il ressent ? Baisera-t'il la main qui le châtie ? Non, la perte qu'il vient de faire l'occupe trop ; encore plus porté vers les biens qui lui ont échappé par sa faute, il y est plus attaché qu'auparavant, et si quelque chose est capable d'entrer en parallèle avec la crainte qu'il avoit de les perdre, c'est, sans doute, le chagrin de les avoir déjà perdus. Cette légère ébauche du portrait de l'homme dans la misere qu'il s'est lui-même procurée, ne suffiroit-elle pas pour prouver qu'il est bien triste de se voir dans la même situation ? Ce n'est cependant pas tout. Avançons et suivons-le dans quelques-unes de ses actions. Je le vois déjà tenté et bien-tôt déterminé à sacrifier jusqu'à son honneur pour sauver les apparences de sa pauvreté. Il va prêter ses mains aux plus infâmes ministeres. Il cherchera bien-tôt dans la beauté de sa fille de quoi subvenir à ses nécessités, et si elle n'a pas encore formé tout-à-fait le dessein de se perdre, il hâtera lui-même sa perdition, pour en retirer un profit. Le mensonge, la violence, l'injustice et tous les vices prendront la place de ses vertus, qui dans le fond n'étoient qu'hypocrisie ; enfin d'honnête homme qu'il étoit selon le Monde, ce

ne sera plus qu'un monstre et qu'un scélérat dangereux dans la société. Ce trait paroîtra peut-être un peu exagéré; il est cependant fondé sur la vérité, et on peut assurer que s'il pèche en quelque chose, c'est pour être trop ménagé; car s'il étoit permis de faire ici l'analyse de toutes les abominations qui se commettent dans le Monde, ne trouveroit-on pas que les pauvres sont naturellement enclins à presque tous les vices? Le vol, l'impureté, l'intempérance, le blasphème, ne les font-ils pas connoître tous les jours? Nulle éducation, nulle retenue, tout se fait chés eux par excès, et l'Oracle de Dieu semble s'accomplir sur eux tous les jours: J'accablerai le méchant de misère, dit-il dans les saintes Ecritures; (*Deuter. 28.*) il souffrira la famine; il sera tourmenté par les maladies, et la Mort, sourde à sa voix, refusera de l'exaucer, quand il l'invoquera. La pauvreté aussi-bien que l'abondance, a donc ses dangers. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, amollit et endurecit en même temps le cœur de l'homme; mais celle-là affoiblit la raison, et détruit la Religion: on rampe si bas qu'à peine envisage-t-on le Ciel; on attend son secours de la Terre, et on oublie qu'il ne peut venir que d'enhaut. Tout concourt à rendre méprisable; un habit pauvre ne contribué gueres à nous faire estimer;

mer ; la disette nous rend honteux ; enfin on n'envisage son état que pour pleurer dessus , et on ne songe pas que la Providence a ses vûës. L'esprit troublé par mille inquiétudes et altéré par les chagrins , n'a plus de forces pour contenir dans le devoir , et la foi , qui chancelle , entraîne insensiblement par sa chute , la ruine entière de la Religion ; enfin , on peut dire que si la faim empêche celui qui l'endure , de songer à Dieu , c'est un mal , et un grand mal d'être pauvre , et que l'on peut regarder comme la preuve d'une réprobation assurée.

Mais il est encore une troisième source de pauvreté , et c'est justement la plus commune dans le Monde. L'oisiveté fut toujours regardée , par les gens de bon sens , comme la mere de tous les vices , et si le Sage la fuit avec soin , avec combien plus de précaution ne la doit point fuir celui qui est tenté ? Allez à la Fourmi , nous dit Salomon , (*Prov.*) et elle vous fera rougir de honte. Elle vous apprendra à vivre , et vous donnera des leçons ; car , comment voulez-vous voir l'accomplissement de vos desirs , si vous restez dans l'inaction ? et qui pensez-vous qui doit vous soulager dans vos besoins , si ce n'est vous-mêmes. En effet c'est le propre de la paresse , de plonger dans une espece de léthargie , et de causer

E v une

une mort imprévûë. Ces deux considérations , en achevant le portrait du Pauvre , nous conduiront à la consequence que l'on tire nécessairement de ce Discours. En premier lieu , l'oisiveté plonge l'homme dans une espece de léthargie. Vous le sçavez , lâches amis du repos ; combien de fois eûtes-vous l'occasion de vous retirer de la misere , et vous l'avez laissé échaper ? Les biens vous tenterent , il est vrai ; mais la crainte du travail vous fit peur , et vous cherchâtes une excuse à votre nonchalance ; les Pélagiens vous induisirent en erreur , et vous crûtes , ou vous parûtes croire qu'il est de nécessité pour le salut de n'acquérir aucunes richesses , pas même ce qui est nécessaire à la vie ; fondés sur ce Passage mal entendu ; *Allez et vendez tous vos biens*. Avoïiez-le maintenant ; quel étoit votre motif ? Et quelles étoient vos vûës ? Tendiez-vous à la perfection ? Non ; l'homme oisif n'y pense guere ; cherchiez-vous un prétexte à votre paresse ? Ah ! on ne le voit que trop ; et l'engourdissement où vous vous trouvez en est une preuve bien sensible. L'état où vous êtes est d'autant plus dangereux que vous n'en connoissez pas le danger , et semblable à un malade qui ne sent plus son mal , vous êtes à la veille de mourir , et vous n'y pensez pas ; car c'est la suite nécessaire de cette léthargie ;

gîe ; comme on n'a de goût ni pour les choses d'enhaut ni pour celles d'ici bas , qui sont créées à notre usage , il n'est pas surprenant que l'esprit , qui n'est retenu, ni par la crainte, ni par l'espérance, s'altère, et tombe dans un si grand délire , que l'on invoque la Mort , croyant y trouver la fin de ses maux. Hélas ! elle ne vient que trop tôt ; la miséricorde de Dieu qui suspendoit les coups de cette ennemie des hommes , se lasse , et sa juste colere se substitue en sa place. C'est pour lors , que , semblables à ceux de Caïn , nos sacrifices ne sont plus agréables à Dieu ; nous trempions nos mains dans le sang , et nous nous couvrons de crimes et d'abominations. Alors le Seigneur vengeur nous cherche , selon l'expression de l'Ecriture , et nous trouvant bientôt , son bras s'apésantit enfin , et nous sommes perdus. Il faut donc se rapeller ici les paroles que Salomon met dans la bouche de Dieu même à l'instant de la mort de l'impie. (*Prov. 1-3. & suiv.*) « Je vous ai apellé ,  
 » mais vous n'avez pas daigné me répondre ,  
 » j'ai tendu ma main , et personne ne m'a  
 » regardé ; vous avez méprisé mes conseils ,  
 » et vous avez négligé mes reprimandes : Je  
 » rirai donc à votre mort , et je vous insulte-  
 » rai , lorsque ce que vous aviez sujet de  
 » craindre , vous sera arrivé. » Il est inutile

1504 MERCURE DE FRANCE  
de rien ajouter à cette menace , elle remplit  
assés l'idée , et on finit par l'application de  
la Parabole des Talens. Chacun sçait avec  
quelle précaution le pauvre serviteur , qui  
n'avoit reçu qu'un Talent , le conserva pour  
le représenter à son Maître : mais on ne peut  
en même temps ignorer le châtiment auquel  
le même Maître le condamna , pour avoir  
resté dans l'oisiveté. Son Talent lui fut ôté ;  
et donné à celui qui en avoit plusieurs :  
Enfin il fut jetté dans les Ténèbres exté-  
rieures , où il ne doit y avoir que douleurs  
et grincemens de dents. C'est ainsi , vous  
tous , que l'indolence porte vers l'inac-  
tion , que vous finirez votre vie languissan-  
te. Vous avez vécu dans l'oubli , vous mour-  
rez dans la confusion , et on ne se souvien-  
dra pas même de votre nom.

## CONCLUSION.

### *Médiocrité.*

De tout ce qui vient d'être dit , tant sur  
les richesses , que sur la pauvreté , il en ré-  
sulte , sans doute , que rien n'est plus sage  
que la Priere que Salomon faisoit à Dieu ,  
d'éloigner de lui et la mendicité et l'opu-  
lence. Ce grand Prince connoissoit égale-  
ment le danger de l'une et de l'autre extré-  
mité ; il sçavoit combien on s'oublie dans  
l'opulence ,

Populence , et à combien de vices l'on est enclin dans l'adversité. Le sentiment d'un si grand Homme suffiroit seul pour nous persuader que ce n'est pas un bien d'être riche ; et que c'est un mal d'être pauvre ; mais il faut montrer en deux mots les avantages de la médiocrité , que l'on peut appeller véritablement pauvreté Evangelique , ou détachement volontaire des choses superflues. Il s'en présente d'abord deux à la vûe : la paix dans ce Monde , et le Salut dans l'autre. Et en effet la même Ecriture , qui nous a fourni des preuves pour les deux Propositions que nous avons avancées , vient encore à notre secours , et nous assure que la richesse du Sage , est sa modération : Tantôt elle nous dit que peu , avec la crainte de Dieu , vaut mieux que de grands trésors qui ne rassassient point : tantôt elle avance que la Paix accompagne toujours ceux qui sont contents de leur modeste fortune. Partout , les pages saintes sont remplies de bénédictions promises à ceux qui savent se détacher des biens de la terre , et se renfermer dans les bornes d'une honnête médiocrité ; et si on veut avoir recours à l'Histoire , on verra que les Etats les plus florissans n'ont du leur progrès et leur splendeur qu'à ce juste milieu qui contient l'homme dans la nécessité de travailler à acquérir et à conserver la

vertus.



vertu. C'est cette même médiocrité qui est la mere de l'industrie et des Beaux Arts; c'est elle qui enfante la Science; c'est d'elle que dépend l'harmonie du monde entier: elle entretient le corps dans la santé, en lui faisant éviter les excès, et elle procure la paix à l'ame, en lui faisant aimer la vertu. Bel avantage, sans contredit! puisque de-là naît le goût pour la sagesse, qui conduit necessairement à une bonne fin; car c'est le second que l'on retire de la médiocrité. L'éternité en est le prix. De même que la vie du juste a été un tissu de bonnes actions, sa mort est douce, et les terreurs qu'elle procure au méchant, n'entrent point dans le cœur de celui qui a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée; il sera reçu dans le sein d'Abraham, et les Anges chanteront sa gloire; il partagera avec tous les Saints la joye de voir Dieu, face à face; et le seul impie, c'est-à-dire, le mauvais riche, ou le pauvre rebelle, verra du fond des enfers, le triomphe de celui dont il se mocquoit sur la terre: il frémira et grincera des dents, et la mesure de ses tourmens sera celle de la felicité du juste.

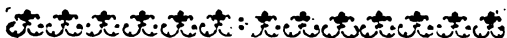
### P R I E R E.

Seigneur, de toutes parts la tentation nous environne; vous seul êtes capable de  
la

la dissiper , et de nous soutenir ; ayez pitié de nous , qui sommes vos enfans ; mais ayez-en pitié , selon toute l'étendue de vos miséricordes. Les biens fragiles de la terre nous avoient séduits ; et déjà nous avions oublié ceux du Ciel. Le faux brillant de l'or nous avoit fasciné les yeux ; mais votre grace a prévenu le danger qui nous menaçoit , et vous nous avez fait connoître le néant des choses d'ici-bas. Cependant , Seigneur , si vous ne vous hâtez de nous secourir , nous sommes prêts à tomber dans un autre abîme aussi dangereux : l'affreuse misere qui nous menace va détruire tout votre ouvrage. Ne permettez pas que nous vous oublions , et que nous blasphémions votre saint Nom. Accordez-nous ce qui nous est nécessaire pour nous soutenir dans ce juste milieu qui nous empêchera de pécher , et dans cette honnête médiocrité , qui nous procurera la paix sur la terre , et votre jouissance dans le Ciel : c'est dans cette celeste Jérusalem ( *Apocal* ) que nous unirons nos voix à celles des Cherubins qui chantent sans cesse devant le Trône de l'Agneau , honneur , gloire et actions de grâces à celui qui vit dans tous les siècles ! *Amen.*



LA



## LA NAISSANCE DE VENUS.

## IDYLL E.

**T**out languissoit aux Cieux, sur la Terre et  
dans l'Onde ;

La seule indifférence étoit l'ame du Monde ;

La beauté sur les cœurs n'avoit aucun pouvoir ;

Tout l'art de deux beaux yeux ne consistoit qu'à  
voir ,

Quand des Flots agités l'écume blanchissante

S'entr'ouvre , et met au jour une Beauté char-  
mante ;

C'est Venus , sur un Char porté par les Zéphirs ;

L'Amour sort de son sein avec tous les Plaisirs ,

A ses côtés les Ris , les Graces , la Jeunesse

De ses aimables loix révelent la tendresse ,

Ses yeux lancent au loin des traits toujours vain-  
queurs ,

Soudain l'indifférence expire au fond des cœurs ;

Touché de ses accens enfin l'écho soupire ;

Le Ciel avec transport la contemple et l'admire ,

Tout aime, à son aspect, l'air en est parfumé ,

Le Flot qui l'aporta lui-même en est charmé.

« Courons, volons, mon fils, le destin nous appelle ;

« Commençons de nos jours la carrière immor-  
telle ,

» Brends-

» Prends cet Arc , ce Carquois , ces Traits , et ce  
 Bapdeau ;

» Aux rayons de mes yeux allume ce Flambeau ,

» Réveille par ses feux la nature assoupie ,

» Et donne à l'Univers une nouvelle vie.

Elle dit : Le Char vole , et déjà dans les Cieux  
 L'Amour regne en vainqueur sur les plus grands  
 des Dieux ;

Pour être heureux Amant, le Maître du Tonnerre  
 Abandonne son Trône, et descend sur la terre ,  
 Or , Taureau , faux époux , on l'y voit tour à tour  
 Immoler sa grandeur aux plaisirs de l'Amour.

Au milieu d'Atropos , d'Alecton , de Cerbere ,  
 Le noir Pluton soupire et désire de plaire.

Neptune , au fond des eaux de ses feux consumé ,  
 Préfère à son Trident le bonheur d'être aimé.

Le Dieu des Conquérans enchanté de ses charmes  
 Croit augmenter sa gloire en lui rendant les armes ;  
 A l'aspect de Daphné , le charmant Dieu des Vers  
 Par cet Enfant vainqueur se sent chargé de fers.

Diane qui le brave , et s'en dit triomphante  
 Voit un Berger , l'adore , et n'est plus qu'une  
 Amante.

Bacchus lui-même enfin ne perd plus la raison  
 Qu'en buvant à longs traits son aimable poison.  
 Tout l'Olympe est soumis à ses loix souveraines ,  
 Et rend graces au Dieu qui l'a chargé de chaînes.

## 310 MERCURE DE FRANCE

A peine est-il vainqueur du céleste séjour ,  
Qu'il regne sur la terre , et l'enflamme à son  
tour.

Les Mortels , jusqu'alors dispersés et sauvages ,  
Courent de toutes parts lui rendre leurs homma-  
ges.

Il leur apprend d'abord par mille arts innocens ,  
A triompher des cœurs en séduisant les sens.

La voix soumise au joug du Ton , de la Mésure ,  
Peint , exprime à son gré ce que sent la nature.

Par une autre harmonie enchaînant le discours ,  
L'ingénieux Berger soupire ses amours.

Déjà les chalumeaux , les hauts-bois , les musettes ,  
Sont de ce Dieu charmant les tendres Interprètes.

Dans leurs pas mesurés , sur les naissans gazons ,  
Des Amans , observant la cadence des Sons

Leur donnent tout ensemble et du corps et de l'amé,  
Et tracent par cet art l'image de leur flâme.

Ici , le jeune Hylas , sur un pin sourcilleux ,  
Grave d'Amarillis les attraits merveilleux.

Là , le tendre Mirtil , sur l'arène légère ,  
Confond avec son nom celui de sa Bergere.

Pour la première fois et la Rose et le Lys  
Parerent le beau sein d'Aminte et de Philis.

De ces premiers Amans l'industrie innocente  
Ainsi toucha , fléchit une ame indifférente.

Temps heureux ! où les cœurs se donnoient pour  
les cœurs ,

Qu

Où l'Amour ne faisoit qu'à ce prix des vain-  
queurs !

Bien-tôt les Jeux , les Ris , la Paix et l'Innocence  
A la Société donnerent la naissance ;

L'Amour par son organe instruisant les humains ,  
Sçût leur faire des Dieux , des Loix , des Souve-  
rains :

A sa voix , du néant sortit l'Architecture ,  
Qui polit par son art et l'homme et la nature.

Le Soc fendit la terre , et traça des sillons ,  
Que Cérés enrichit de l'or de ses moissons.

La Nef vola sur l'Onde , et le sein de Neptune  
Ne fut plus qu'un chemin pour trouver la For-  
tune.

La Sculpture à son tour vint avec son ciseau  
Affranchir les humains de l'oubli du tombeau,

La toile respira sous une main sçavante ,  
Et fût de la nature une image parlante.

Ce Dieu fut aux Mortels en ce temps précieux ,  
Ce qu'est à l'Univers la lumière des Cieux ;

Il les rendit enfin heureux , dignes de l'être ;  
Il leur aprit à voir , à sentir , à connoître ,

Eclaira leurs esprits , purifia leurs mœurs ,  
Et de plaisirs sans trouble enyvra tous les cœurs.

Tels furent les effets du pouvoir de ses armes ;  
Sans l'Amour , que d'ennuis ! avec lui , que de char-  
mes !

Les

## 1312 MERCURE DE FRANCE

Les Mortels enchantés de leur destin heureux  
A sa divine mere offrent ainsi leurs vœux.

» O toi , qu'on vit sortir des abîmes de l'Onde

» Pour faire le plaisir , et le bonheur du monde ,

» Ame de l'Univers , adorable Venus ,

» Toi , sans qui les vrais biens nous seroient in-  
connus ,

» Regne à jamais sur nous ; et pour ton fils aimable

» Reçois avec bonté cette offrande équitable

» Ce sont nos cœurs ; qu'ils soient le Temple et le  
Berceau

» D'un Enfant , dont les Dieux adorent le flam-  
beau ;

» Fassent toujours ses traits naître ces sympathies

» Par qui deux ames sont l'une à l'autre assor-  
ties ;

» Et brûle en ton honneur notre plus pur encens

» Jusqu'à l'instant fatal qui finira les tems.

Ils dirent : et Venus sensible à leur priere

Des Cieux , avec l'Amour , vint regner à Cythere :

La Terre s'embellit ; et pour prix de leurs feux ,

Des cœurs , en ce beau jour , elle combla les vœux.

*Par M. de S. R. de Montpellier.*



CONSTRUC-



**C**ONSTRUCTION d'un Télescope de Réflexion , faisant l'effet d'une Lunette de huit pieds , et de plusieurs autres Télescopes depuis sept pouces jusqu'à six pieds et demi ; ce dernier faisant l'effet d'une Lunette de 150. pieds ; avec la composition de la matiere des Miroirs , la maniere de les polir et de les monter.

**O**N y a joint un Traité de l'art de faire facilement les grands verres objectifs , losoculaires, et des lentilles de différens foyers avec la construction des Lunettes et des Microscopes , et leurs principaux usages. Ouvrage utile aux Artistes qui voudront s'appliquer à cet Art nouveau , et aux Curieux qui souhaiteront se construire eux-mêmes un Télescope. L'Avertissement et la Table des Matieres, volume in-4°. de 131. pages , sans figures , à Paris , chés Ph. Nic. Lottin , Imprimeur-Libraire , rue S. Jacques , près S. Yves , à la Vérité , 1738.

Si les Télescopes de Réflexion nouvellement perfectionnés , ont donné au Public tant de satisfaction , un Traité qui donne leur construction , et conduit comme par la main ceux qui voudront s'y appliquer , n'en sera point reçu moins favorablement ,  
sur-tout



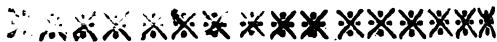
sur-tout lorsque l'on considère que c'est le premier Ouvrage qui ait encore paru sur cette matière , et que cet Art n'étant connu que de peu de personnes , qui , après en avoir surmonté les difficultés , cachent leur secret , il y avoit tout lieu d'appréhender qu'il ne passât pas à la Posterité.

L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons le divise en 15. Chapitres ; dans les cinq premiers il donne la description d'un Télescope de Réflexion de seize pouces de longueur , qui fait l'effet d'une Lunette de 8. pieds ; il apprend à faire les formes nécessaires , il communique la composition du métal des Miroirs , qui prend un poli vif , et ne se ternit point ; de-là il passe à la manière de les polir , et ensuite à la construction des tuyaux et des différentes pièces qui y ont rapport avec leurs proportions ; il enseigne à monter les Miroirs du Télescope , suivant une méthode plus aisée à suivre qu'à trouver ; enfin il ajoute un Abregé des principales Observations que l'on peut faire avec cet instrument , où il expose ce que l'Astronomie a de plus beau , et de plus capable de piquer une louable curiosité.

Dans les Chapitres suivans il propose un Télescope de sept pouces , qui fera l'effet d'une Lunette de quatre pieds , et sera très-commode pour porter dans la poche ; il  
parle

Parle de deux autres Télescopes , dont le premier doit être de deux pîeds , et le second de trois de longueur ; il donne ensuite la construction d'un Télescope de quatre pîeds et demi , qui fera l'effet d'une Lunette de cinquante pîeds ; et d'un autre de six pîeds et demi , qui fera l'effet d'une Lunette de cent cinquante pîeds, et sera très-facile pour les Observations célestes. Enfin dans les derniers Chapitres il ajoute l'Art de faire les grands verres objectifs d'une maniere si simple , que le verre et la forme se travaillent en même temps ; les verres oculaires et les lentilles ne sont point oubliés , aussi-bien que la construction des Lunettes , des Microscopes , et leurs principaux usages. On peut dire de cet Ouvrage , que si le Titre promet beaucoup , l'Auteur a eu soin de remplir ses engagements ; car il entre dans un détail si étendu , si instructif , et si propre à écarter et dissiper les difficultés , qu'il semble que pour réüssir à présent dans cet Art , il n'y a qu'à le vouloir ; ensorte que les Curieux seront en état , non-seulement de réparer les défauts qui surviendront à leurs Télescopes , mais encore d'en faire eux-mêmes de telle grandeur qu'ils souhaiteront.

O DE



O D E

Imitée d'HORACE : *Solvitur acris Hyems, &c.*

**L**E gracieux Zéphire et l'aimable Printemps  
Ont banni de l'Hyver les rigueurs excessives ;  
Après un long repos , les Navires flotans  
S'éloignent enfin de nos Rives.



Le Laboureur actif a quitté ses tisons ;  
Les Troupeaux chaque jour quittent leurs Bergeries,  
Et les âpres frimats , la nége , les glaçons ,  
Ne blanchissent plus nos Prairies.



Les Graces vont se joindre aux Nymphes que Veaus  
Mene au clair de la Lune à danser dans les Plaines,  
Et cependant Vulcain fait des Cyclopes nuds  
Mugir les Forges souterraines.



Que de Myrthe ou de fleurs un odorant chapeau ;  
Ami , sur nos cheveux aux doux parfums s'unisse.  
A Faune , dans les Bois , d'un Bouc ou d'un Agneau,  
Allons offrir le Sacrifice.



La Mort, la pâle Mort, frappe aussi hardiment  
 Aux portes des Palais, qu'à celles des Chaumières;  
 Et l'art de nous soustraire à son commandement  
 Echape à toutes nos lumieres.



Sexte, votre bonheur ne peut toujours durer;  
 Il faut que vous cediez aux assauts qu'elle livre:  
 Croyez-moi, cher ami, pour beaucoup esperer;  
 L'Homme a trop peu de temps à vivre.



Bien-tôt, hélas! bien-tôt vous irez au séjour  
 De l'éternelle Nuit, de Pluton et des Ombres.  
 Le doux jus du raisin, les plaisirs et l'Amour  
 Sont inconnus dans ces lieux sombres.



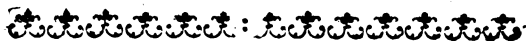
*EXTRAIT d'une Lettre du R. P.  
 Tournemine, sur la Médaille de Constantin,  
 publiée dans le Mercure du mois de Mars  
 1738.*

**N**ous avons beaucoup parlé, Mon-  
 sieur, des Connoisseurs et moi, de vo-  
 tre Médaille très-rare de Constantin. Il faut  
 convenir que tout est vrai et original dans  
 cette Médaille, que j'ai examinée et dont  
*Il. Vol.* *D. j'ai*

j'ai vû depuis la gravûre dans le Mercure de Mars. Je vais vous communiquer là-dessus mes conjectures , que je soumets à vos lumieres.

La Médaille a été frappée à Trèves , ce que désignent les deux Lettres de l'Exergue P. T. *Percussa Treveris*. Treves étoit une Ville presque entierement Chrétienne ; on auroit donc tort de s'imaginer qu'elle eût frappé à l'honneur de ce Prince une Médaille Payenne. Je suis persuadé , au contraire , qu'on a voulu humilier le Paganisme dans cette Médaille, que la Figure du Revers n'est point le Soleil , mais Constantin lui-même , qu'on apelle le Soleil naissant de l'Empire , l'invincible , auquel est promis l'Empire de tout le Monde , figuré par le Globe , qu'il tient dans sa main. La Croix , comme on voit , n'est plus étrangere à cette Médaille toute Chrétienne , je crois même que l'Etoile qui paroît sur le même Revers , est encore un signe de Christianisme , et qu'on a voulu rapeller le souvenir de l'Etoile qui conduisit les Mages à J. C.





## O D E

*En l'honneur du R O Y , faite en 1728.  
à l'occasion des Réjoissances Publiques,  
sur le Rétablissement de sa Santé, &c.*

**D**OCTE Lyre , qui de la Grece  
Vantas les Héros et les Dieux ,  
A nos vifs transports d'allégresse  
Unis tes Sons mélodieux ;  
Et toi , qui secondois Horace ,  
Quand d'Auguste , avec tant de grace ,  
Il chantoit les paisibles jours ;  
Daigne aujourd'hui , Muse fidelle ,  
En approuvant le même zele  
M'accorder les mêmes secours.



Divine Paix , quelles images  
Offre à mes yeux ta douce loi !  
Un Roy digne de nos hommages ;  
Un Peuple amoureux de son Roy.  
Un Troupeau qui dans les Prairies ,  
Sur des rives toujours fleuries  
Peut braver le Loup affamé ;  
Des Laboureurs qui dans les Plainnes ,

D ij

Contens

contens au milieu de leurs peines ,  
Moissonnent ce qu'ils ont semé.



A la Nuit le Fils de Latone  
Prête ses rayons bienfaisans.  
Ici le Printemps et l'Automne ;  
Semblent seuls partager les ans.  
L'Été meurissant nos javelles ,  
Prépare en des sources nouvelles  
Un Nectar , vainqueur des ennuis ;  
Ami de Pomone et de Flore ,  
L'Hyver aux fleurs qu'il fait éclore ;  
Voit succéder les plus beaux fruits.



Que les retraites bocageres ;  
Les Monts , les Vallons , les Deserts ;  
Jeunes Bergers , humbles Bergeres ,  
Retentissent de vos Concerts ;  
Qu'au son de vos Flûtes champêtres ,  
Et les Peupliers et les Hêtres ,  
Soient ranimés et rajeunis ;  
Et que dans ces Climats paisibles ;  
Les Êtres les plus insensibles  
Vantent le Règne de LOUIS !



Regis

Regne heureux , dont le bruit des Armes  
Ne traverse point le repos !  
Où , sainte Paix , c'est à tes charmes  
Que nous devons les vrais Héros ;  
Par toi , dans le sein de nos Villes  
Epouses et Meres tranquilles  
Goûtent le bonheur le plus doux ;  
Sans craindre l'horreur des Batailles ;  
Ni les sanglantes funérailles  
D'un cher Fils ou d'un tendre Epoux.



Heureux , qui dès l'enfance même  
Marchant sur les pas de Titus ,  
Veut moins devoir le Diadème  
Au sort, qu'à ses propres Vertus ;  
Qui , content de Titres modestes ;  
Méprise ces Lauriers funestes ,  
Dont se couronnent les Vainqueurs ;  
Et qui pouvant comme Alexandre  
Réduire les Cités en cendre ,  
Ne songe qu'à gagner les cœurs !



F R A N C E , à cette marque immortelle ;  
Reconnois ton Roy glorieux.  
C'est lui ; tout en lui me rapelle



La Majesté de ses Ayeux ,  
 Soit que dans les Champs de Diane ,  
 Au milieu des Jeux il condamne  
 La mollesse et l'oisiveté ;  
 Soit que pour combattre le vice  
 Il joigne aux Loix de sa Justice ,  
 L'exemple de sa Pieté.



Mais quel bras menaçant sa Vie ,  
 Soudain allarme notre amour ?  
 Vainqueur de la Parque ennemie ,  
 Cher Prince , tu nous rends le jour.  
 Tel quelquefois d'une ombre obscure ,  
 Au grand effroi de la Nature ,  
 Phebus voit couvrir ses cheveux ;  
 Et sans s'écarter de sa voye ,  
 Bientôt ranime notre joye ,  
 En rallumant ses premiers feux.



Puissent les justes Destinées  
 Couronner tes nobles projets ;  
 Et multipliant tes années ,  
 Comblant les vœux de tes Sujets !  
 Puissent tes soins infatigables ,  
 Assûrer aux Lys respectables

Le souffle éternel des Zéphirs ;  
 Et dans cette heureuse Contrée  
 Immortaliser la durée ,  
 De l'abondance et des plaisirs.



Toi , qui contre la Race humaine  
 As cent fois aiguisé le fer ,  
 Jalouse , inexorable Haine ,  
 Redoutable Fille d'enfer ;  
 Toi , qui du sang de l'innocence ;  
 Rougis le Monde en sa naissance ,  
 Et creusas le premier tombeau ;  
 Lasse de tant d'iniques œuvres ,  
 Désarme tes noires couleuvres ;  
 Eteins pour jamais ton flambeau.



Respecte , homicide Furie ,  
 Le siècle long-temps désiré ,  
 Qui de LOUIS et de MARIE  
 Voit prospérer l'Hymen sacré ,  
 Loin d'ici présages funébres ,  
 Le Ciel dissipe nos ténèbres ;  
 Le Ciel nous prodigue ses dons ;  
 Par une Concorde ingénue ,

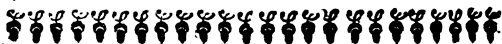
# MERCURE DE FRANCE

Reparons - nous à la venue ,

Du D A U P H I N \* que nous attendons.



Si cet Astre vient à paroître ;  
Muses , quels seront vos transports !  
Le grand jour qui le verra naître  
Reluira jusques chés les Morts.  
Abreuvé des eaux d'Hypocrène ,  
J'irai faire entendre à la Seine  
Des sons jusqu'alors inconnus ;  
Vous-mêmes , remontant ma Lyre ;  
Versez dans mon ame un délire ,  
Digne d'Orphée ou de Linus.



*REFLEXIONS sur les Projets de faire  
communiquer les deux Mers par le centre  
du Royaume , en passant par Lyon et par  
Paris. A Lyon , chés du Plain , Pere et  
Fils , Libraires , 1738. Brochure in - 4.  
27. Pages.*

L'Auteur de ces Réflexions , après avoir  
fait sentir combien la Navigation des  
Rivieres de Saone et d'Yonne , est plus favo-  
rable pour le Commerce et plus sûre , que

\* La Reine étoit grosse de Monseigneur le Dauphin.  
celle

telle de la Riviere de Loire , entre dans les moyens les plus faciles pour joindre ces deux premieres Rivieres , par un Canal ; et de la maniere dont il prouve la facilité de joindre les deux Mers , Mediterranée et Oceane, par l'exécution de ce Projet , il ne fait aucunement hésiter à le croire , porté à favoriser cette jonction de la Saone et de l'Yonne , par la Bourgogne , plutôt que la jonction de la Saone à la Loire , par le Beaujolois. Il en déduit les raisons solides , qu'il seroit trop long de rapporter. Il se plaint en même temps de ce que plusieurs Personnes donnent la préférence au Canal qui passeroit par la Loire. Il représente cette Riviere, comme sujette à de grands débordemens imprévûs , qui causent des dommages considérables , et des naufrages fréquens. On fait , dit-il, tous les ans de grandes dépenses pour contenir cette Riviere dans son lit , sans qu'on ait pu y parvenir ; dans les temps des basses eaux , elle se passe en plusieurs endroits à gué , et souvent les Bateaux n'y font qu'une lieüe par jour ; enfin on ne peut faire remonter les Marchandises sur cette Riviere. Tous ces inconvéniens dispensent l'Auteur de détailler ceux qui résultent de la *Traversée* du Canal de Briare , qui joint la Loire à la Seine.

Après avoir prouvé la mediocrité de la dé-

D v      pense

pense du Canal projeté , dont le Point de partage seroit Pouilly en Auxois ; et les embouchures , l'une à S. Jean de Lône sur la Saone , l'autre dans l'Yone , à deux lieues au dessus de Joigny , et à quatre lieues au dessous d'Auxerre , il fait remarquer que l'opération d'une Montagne à couper , ne se trouveroit point dans l'exécution de ce Canal, au lieu que dans celui du Beaujolois , il y a la Montagne de Gondras à couper , de quoi l'Ingénieur même qui a fourni le Mémoire , est convenu.

Il faut lire dans le Livre même ce qu'il dit sur plusieurs autres inconvéniens , et en particulier sur celui des Ecluses construites sur des Rampans extrêmement rapides. Il reprend de plus l'Auteur du Mémoire sur le Canal de Beaujolois , d'avoir mal calculé le nombre des Ecluses du Canal de Bourgogne, de l'avoir augmenté , et d'avoir diminué au contraire le sien. Il lui fait un pareil reproche touchant le nombre des millions que coûteroient l'un et l'autre Canal.

» La seule chose , dit-il ensuite , qui a entraîné et séduit le Public , c'est que l'on a fait sonner bien haut la jonction des deux Mers, par le centre du Royaume , par Lyon et Paris , en construisant un Canal qui n'auroit que quatorze ou quinze lieues : cette  
» idée

» idée a frappé tout d'un coup les esprits. On  
» auroit d'abord cru , à voir l'empressement  
» avec lequel cette Proposition étoit reçûe ,  
» que dès qu'on auroit traversé le Canal de  
» Lyon , on seroit arrivé à Paris ; sans faire  
» attention qu'il faut trouver un temps favo-  
» rable pour la Navigation de la Loire ; qu'il  
» faut ensuite traverser le Canal de Briare et  
» celui de Loin , pour venir par la Seine à  
» cette Capitale. La réflexion a guéri de la  
» prévention ; surtout quand on a considéré  
» que le trajet est plus dangereux , qu'il est  
» plus long par la Loire , qu'on ne peut pas  
» fixer le temps auquel on arrivera , qu'il faut  
» traverser trois Canaux , sur chacun des-  
» quels il faut s'arrêter pour payer les Droits,  
» et qu'enfin on ne peut pas remonter de  
» Paris à Lyon ; au lieu qu'il ne faut traver-  
» ser que le Canal de Bourgogne , pour entrer  
» dans des Rivières paisibles , et sur lesquel-  
» les on ne court aucun danger ; qu'un seul  
» Bateau y fera toujours sa route , sans être  
» obligé d'attendre qu'il y en ait plusieurs ;  
» qu'il sera assuré de faire le trajet de Lyon à  
» Paris , et de Paris à Lyon , chargé de nou-  
» velles Marchandises , dans moins d'onze  
» jours &c.





## O D E

Imitée d'H O R A C E : *Parcus Deorum  
cultor , &c.*

**D'**U N E folle Sagesse adoptant le système ,  
Rarement des respects dûs à l'Etre suprême  
Jadis je me suis acquité ;  
Mais je sens aujourd'hui qu'il est temps de me  
rendre ;  
Un mouvement secret me force de reprendre  
Le chemin que j'avois quitté.

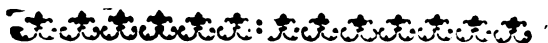


J'ai vû , pour réprimer les crimes de notre âge ,  
Jupiter en courroux fendre un sombre nuage  
Par mille étincelans éclairs :  
Dans un Ciel serein même, armé de son Tonnerre,  
Il en a fait trembler le globe de la Terre ,  
Les Fleuves , les Monts , les Enfers.



Tout à sa volonté , change ici bas de face ;  
Il abaisse les Grands , il élève à leur place  
L'objet du mépris des Humains.  
Le sort avec éclat confondant l'arrogance ;  
Sçait des mains du superbe arracher l'opulence ,  
Pour la transmettre en d'autres mains.

*SUR*



## SUR LA REGLE D'ESCOMPTE,

Par M. B \* \* \*

**E** Scompter , est rabatre quelque chose d'une somme qui ne devoit être payée que dans un certain temps limité , lorsqu'on la paye plutôt que le terme échû , lequel rabais se compte ordinairement à tant pour cent parmi les Banquiers , Financiers , &c.

C'est-là la définition de l'Escompte , telle que la donne M. *le Gendre* dans son Livre de *l'Arithmetique en sa perfection* ; et telle que la conçoivent tous ceux qui sont dans l'usage d'escompter.

Il n'y a guere de Personnes , pour peu qu'elles soient versées dans le Commerce , qui ne sçachent faire la distinction entre l'intérêt et l'Escompte : le premier accroît toujours la somme au profit du Crédeur , et l'intérêt se compte d'autant plus fort, que celui qui emprunte prend un plus long terme pour payer ; le dernier au contraire la fait toujours décroître au profit du Débiteur , lorsqu'il accélere son payement ; ensorte qu'en prévenant davantage l'échéance de son obligation, il escompte à un denier plus avantageux.

Il faut que M. *Roslin* n'ait pas sçu faire  
cette



cette distinction , on en peut juger par la maniere dont il s'explique dans un Ecrit qu'il a fait insérer dans le Journal de Verdun au mois d'Octobre 1736 ; il cite un exemple pris dans le Gendre , par lequel il prétend prouver , que cet Auteur a mal enseigné la Regle d'Escompte ; et il entend lui - même si peu le sujet qu'il veut traiter , qu'il défigure l'énoncé de le Gendre , et ne le raporte pas comme il est dans son Livre. Voici la Proposition , telle que je l'ai lûe dans le Gendre.

» Quelqu'un doit 600. livres à payer au  
 » bout de six mois , et son Crédeur offre  
 » de lui escompter à 6. pour 100. pour six  
 » mois , du jour qu'il voudra le payer. Il  
 » arrive que quatre mois après , le Débiteur  
 » trouve de l'argent pour payer sa dette ,  
 » sçavoir combien il doit payer au bout de  
 » quatre mois , au lieu de 600. livres qu'il  
 » devoit payer au bout de six mois.

M. Roslin tronque la derniere partie de cette Proposition , et la raporte ainsi :

» . . . . Il arrive que quatre mois après  
 » le Débiteur trouve de l'argent pour payer  
 » sa dette , sçavoir combien il doit payer au  
 » bout de six mois.

Si c'est ainsi que M. Roslin a lû dans quelque-une des Editions de le Gendre , il devoit s'apercevoir qu'il n'y avoit pas de sens  
 dans

dans la Proposition, et que c'étoit une faute d'impression ; au reste, je n'insisterai pas davantage là-dessus, parce que cette fausse citation n'influe pas sur le raisonnement de M. Roslin.

Après cet énoncé, il continuë et dit :  
 » C'est à 6. pour 100. pour six mois, il est  
 » donc évident que c'est 12. pour 100. par  
 » an ; par conséquent je forme une Regle de  
 » Trois, en disant, si 100. livres donnent  
 » 12. livres par an, combien 600. livres ?  
 » le quatrième terme donne 72. livres pour  
 » le gain ou la perte, et comme il faut  
 » trouver l'Escompte de quatre mois, j'ajou-  
 » te : quatre mois sont le tiers de l'année ;  
 » par conséquent je prends le tiers de 72.  
 » livres, qui est 24. livres pour le gain ou la  
 » perte des quatre mois, laquelle somme de  
 » 24. livres étant ôtée de celle de 600. livres,  
 » la difference est 576. livres pour la vraie  
 » réponse, et non 588. livres 4. sols 8. de-  
 » niers  $\frac{3}{17}$

Assurément M. Roslin n'y pense pas, com-  
 ment a-t-il pû s'imaginer que dans cette  
 Question sur l'Escompte, il fallut chercher  
 l'Escompte pour quatre mois ? n'est-il pas  
 évident, que le Debitur payant au bout de  
 quatre mois une dette qu'il n'est obligé de  
 payer qu'au bout de six, prévient de deux  
 mois l'échéance de son billet ? par consé-  
 quent

quent il ne doit jouir de l'Escompte que pour deux mois , c'est donc l'Escompte de ces deux mois qu'il falloit chercher , et suivant l'usage de Paris , auquel M. Roslin se conforme , qui est de prendre l'Escompte en dedans , on trouve 12. livres d'Escompte à rabattre sur la somme principale de 600. livres , reste 588. livres à payer au bout de quatre mois. M. le Gendre ayant établi par de bons raisonnemens que je ne raporte pas, afin d'être plus court , et que l'on peut voir dans son Livre, que l'Escompte se doit prendre en dehors , suit ce principe dans sa maniere d'opérer , et trouve 588. livres 4. sols 8. deniers  $\frac{8}{17}$  pour réponse.

Il est constant par ce qui vient d'être dit, que M. Roslin voulant réformer M. le Gendre , est tombé lui - même dans une erreur grossiere sur cet article. Ce n'est pas que cette Question soit résolue bien exactement dans le Gendre ; et en formant ma Regle d'une maniere qui me semble plus conforme à la nature de la Question , je trouve pour réponse 588. livres 13. sols 7. deniers  $\frac{1}{53}$  au lieu des 588 livres 4. sols 8. deniers  $\frac{8}{17}$  de le Gendre. Voici comme je raisonne ; puisque suivant la Proposition on est convenu de pouvoir escompter à 6. pour 100. pour six mois , il s'ensuit que le Débiteur qui n'es-  
compte

compte que pour deux mois , lesquels font le tiers de six mois , doit avoir pour bénéfice le tiers de ce qu'il auroit eu pour six mois ; je cherche donc l'Escompte de six mois , en disant par Regle de Trois , si 106. livres donnent 100. livres , combien 600. livres ? la reponse est 566. livres 9. deniers  $\frac{3}{3}$  je soustrais cette somme de celle de 600 livres, la difference est 33. livres 12. sols 2. deniers  $\frac{2}{3}$  pour l'Escompte de six mois , dont le tiers est 11. livres 6. sols 4. deniers  $\frac{2}{3}$  pour l'Escompte de deux mois ; ôtez cette somme de 600. livres , reste 588. livres 13. sols 7. deniers  $\frac{1}{3}$  pour la vraie réponse : on auroit pu dire tout d'un coup , si 106. livres perdent 6. livres , combien 600. livres ? la réponse auroit été 33. livres 19. sols 2. deniers  $\frac{2}{3}$  &c.

Ces Remarques étoient à peine achevées, lorsque le Mercure d'Avril 1738. m'est tombé entre les mains ; j'y ai vû que M. *Faures*, qui s'est aussi aperçu des erreurs de M. Roslin, s'est mis en devoir de les relever. Si j'eusse trouvé sa Critique aussi judicieuse qu'elle auroit pu être , je me serois abstenu de mettre au jour mes Observations ; mais comme j'ai vû que nous n'étions pas en tout du même sentiment , cela m'a fait persister dans le dessein où j'étois de les rendre publiques.

Sans

Sans prétendre faire ici l'apologie de M. Roslin , ni réfuter tous les endroits de l'Ecrit de M. Faures , qui mériteroient de l'être , je lui ferai faire seulement deux remarques.

Si l'on peut conclure comme lui et comme M. le Gendre , c'est à 6. pour 100. pour six mois , donc c'est à 2. pour 100. pour deux mois : on peut conclure aussi comme M. Roslin , donc c'est à 12. pour 100. par an. Si l'une de ces deux Conclusions est vicieuse, l'autre l'est aussi , ce qui justifie la critique que j'ai fait de M. le Gendre sur ce sujet ; car, quoiqu'il soit évident que l'une de ces deux Conclusions emporte nécessairement l'autre , cependant les produits qu'elles donneront , seront dissemblables entre eux , et avec celui que j'ai trouvé par ma méthode.

Ce raisonnement de M. Roslin ne l'engageoit nullement à prendre les deux tiers de 72. livres qu'il a trouvés pour l'escompte de l'année entière. Il s'est trompé, il est vrai , en ce qu'il a cru devoir prendre l'escompte pour les quatre mois que le Débiteur a laissé écouler avant que de s'acquitter, au lieu de le prendre comme il devoit pour les deux mois qui ont prévenu le terme de six , qu'il étoit en droit d'attendre pour payer , sans qu'on eût aucun intérêt à répéter contre lui. Et si M. Roslin, raisonnant à sa maniere, qu'il dit être d'usage à Paris , s'étoit expliqué ainsi :

» Comme il faut trouver l'Escompte de  
 » deux mois , j'ajoute ; deux mois sont le si-  
 » xième de l'année , par conséquent je prens  
 » le sixième de 72. qui est 12. pour la perte  
 » ou le gain des quatre mois , laquelle som-  
 » me étant ôtée de celle de 600. la differen-  
 » ce est 588. S'il eût , dis-je , raisonné ainsi,  
 or l'auroit pas eu d'autre procès à lui faire,  
 sinon sur ce qu'il auroit pris l'Escompte en  
 dedans , au lieu de le prendre en dehors ;  
 car en ce qu'il fait sa Regle d'Escompte  
 comme une Regle de Change , c'est la suite  
 naturelle de l'usage où il est de prendre l'Es-  
 compte en dedans.



## B O U Q U E T

*Envoyé le jour de S. Jean à M. D. L. P.  
 Capitaine au Régiment d'Apelgrin ,  
 et Chevalier de S. Lazare.*

**J**E suis chargé d'un difficile emploi ,  
 Quoiqu'il ait fort dequoi me plaire ;  
 C'est un Bouquet en Vers qu'il vous faut faire ;  
 Et l'en se repose sur moi  
 Du soin d'en être secretaire.  
 Vous vous douterez bien , je croi ;

Que

## 336 MERCURE DE FRANCE

Que c'est une Fille et sa Mere ,  
A qui votre personne est chere ,  
Qui pour vous faire cet Envoi  
Se servent de mon ministere ;  
C'est un honneur que je reçois  
Avec une allégresse entiere ,  
Et je courrois cette carriere  
Plus heureux, plus content qu'un Roi ;  
Si j'avois assés de lumiere  
Pour faire Vers de bon aloi.  
Je sçais que je n'ai point affaire  
A quelque personne vulgaire ,  
Et qu'il me conviendrait d'avoir  
L'esprit de Virgile , ou d'Homere  
Pour m'acquitter de ce devoir.  
En vous brille le vrai mérite  
A juste titre si vanté ;  
L'Honneur , la Générosité ,  
Guident toujours votre conduite ;  
Et votre Vertu favorite ,  
Est une exacte Probité.  
Vous possédez dans un degré sublime  
Le plus juste discernement ;  
Cet esprit fin qu'on cherche , qu'on estime ,  
Et qu'on trouve si rarement.  
Je puis donc très-malaisément

Avec

Avec un si foible langage ,  
Vous rendre un légitime hommage  
Au gré de mon empressement.  
Voyons donc ce que je dois faire ;  
Bornons-nous aux simples souhaits  
Que forme une amitié sincère ,  
Ces fonds ne tarissent jamais ;  
Nous désirons avec instance  
Que vos jours soient toujours heureux ;  
Et que malgré son inconstance ,  
La Fortune vous récompense ,  
Suivant vos désirs et nos vœux.  
Puissez-vous posséder sans cesse ,  
Une vive et pleine santé ,  
Une humeur pleine d'allégresse ,  
Une douce tranquillité ,  
Jouissez d'un bonheur extrême ;  
Et nous aimez comme nous vous aimons ,  
Voilà notre plaisir suprême ,  
C'est tout ce que nous désirons ,

*Le Maire,*



**LETTRE**





*LETTRE de M. LANGEY , au sujet  
d'une Ste Helene révéérée à Troyes , &c.*

**J**E me trouvai , Monsieur , dernièrement à Troyes , le jour de la Fête des deux Saintes Patronnes de cette Ville ; j'allai à la Cathédrale où leurs Châsses étoient exposées , je remarquai qu'une de ces Châsses , d'un ancien bois de Cédre , longue de six à sept pieds , étoit en quelques endroits couverte d'une espece de miniature antique , à demi rongée et enlevée , avec quelques Lettres Grecques. Je demandai à un Religieux de Ste Genevieve qui se trouva près de moi , quelle étoit la Sainte dont les Reliques étoient renfermées dans cette Châsse ; il me dit qu'on ne sçavoit rien de cette Sainte , sinon , que son nom étoit *Helene* , et qu'elle avoit été Princesse ; que cette Châsse avoit été envoyée à Troyes par un Evêque de cette Ville , apellé *Garnier* , qui , selon le témoignage des Auteurs contemporains , et de M. de Fleury dans son Histoire , s'étoit trouvé au pillage de Constantinople par les Latins croisés , et avoit été le dépositaire des Reliques prises sur les Grecs , parmi lesquelles il avoit choisi cette Châsse , mais que la mort de

de ce Prélat , arrivée lorsqu'il repassoit du Levant en France , nous avoit privé des lumières qu'il auroit sans doute laissées sur la Vie de cette Sainte. Ce R.P. ajouta, qu'il avoit vû cette Châsse ouverte , et que le S. Corps embaumé et envelopé de pourpre et d'autres Etoffes très - anciennes et précieuses , étoit d'une conservation et d'une fraîcheur merveilleuse. Au surplus , me dit-il , si vous désirez là-dessus quelques Eclaircissemens plus précis , vous ne pouvez mieux vous adresser qu'à un sçavant Chanoine de la Cathédrale , nommé M. Breyer , qui se fera un plaisir de vous apprendre ce qu'il en sçait ; je remerciai ce Religieux , et j'allai chés M. Breyer plusieurs fois , sans avoir eû le bonheur de le rencontrer.

Je ne désirois ces Eclaircissemens , que parce que je m'étois imaginé que cette Ste Helene pourroit être la Mere de Constantin ; et sans me trop arrêter à la conformité du nom , je raisonnois ainsi : Selon la tradition cette Ste a été Princesse , ces Reliques renfermées dans une Châsse fort simple, ont été choisies préférablement à tant d'autres , qui par la richesse de leurs Reliquaires, font l'ornement de nos plus beaux Trésors de France , par un Evêque qui les avoit toutes également en sa disposition ; et je conclusois que par toutes ces raisons , il étoit assés vraisemblable

ble que ces Reliques pouvoient être celles de l'Impératrice , Mere de Constantin. Comme ces conjectures vérifiées meneroient à une découverte également intéressante pour les amateurs des Antiquités Ecclésiastiques et Prophanes , j'espere que vous voudrez bien engager M. Breyer à me donner par la voye du Mercure , les Eclaircissemens que je n'ai pu prendre de bouche avec lui. Je suis , &c.

*A Paris le 15. Juin 1738.*

\*\*\*\*\*

## EPIGRAMME

*Sur la Réponse d'un Meunier.*

**P**our ton Moulin , gros Jean , ne plaide point ,  
 Disoit n'aguere à ce Client rustique  
 Un vieux Patron , qui sçait mainte rubrique,  
 Jadis Barthole écrivit sur ce point ,  
 Et contre toi sa Doctrine s'explique.  
 Lors le Manant , sans être stupéfait ,  
 Répond soudain : Quel jugement frivole !  
 De mon Moulin qu'a pû sçavoir Barthole ?  
 Si , de son temps , pas n'étoit encor fait. \*

*Par M. C \* \* \**

\* Ce Conte est tiré des Paroles mémorables ;

**EXTRAIT.**



*EXTRAIT du Mémoire de M. Morand,  
lu à la Séance publique de l'Académie  
Royale des Sciences.*

**M**R Morand ne considère ici la peau que comme l'enveloppe commune de toutes les parties, et par conséquent, comme un tissu fait de fibres aponévrotiques, dont l'entrelassement forme ce qu'on appelle le cuir, même dans l'homme. La structure de ce tissu donne à la peau une grande facilité de s'étendre en tous sens, de s'ajuster à toutes les situations du corps et aux différentes inflexions des membres. Il est extrêmement élastique, et la trame dont il est composé est capable de se relâcher ou de se resserrer assés vite, suivant differens effets du froid et du chaud, du sec et de l'humide.

La régularité avec laquelle ces fibres peuvent se resserrer, est digne d'attention, et quelques observations faites sur le parche-

*recueillies par Louis Gollut, qui a fourni à M. Rousseau le sujet de l'Épigramme qu'il a finie par ces Vers :*

*Perdrai-je l'œil ? lui dit Messer Pancrace ;*

*Non, mon Ami, je le tiens dans ma main.*

*I I. Vol.*

*E min*

min, qui n'est autre chose qu'un cuir préparé, ont rendu la chose sensible à M. Morand.

Ayant eû occasion d'examiner des morceaux de parchemin retirés de l'Incendie de la Chambre des Comptes, il en a vû un qui a souffert le feu de façon que l'effet en a été bien plus vif du côté qu'occupent les premiers mots des lignes d'écriture. Ce côté est plus court que l'autre d'un grand tiers, les lettres sont racourcies d'autant, les intervalles des lignes sont rapprochés d'autant, la réduction de toutes ces parties s'est faite avec une proportion singulière, dont le côté sain donne la mesure, avec cela la surface du côté rôti est très-unie, moyennant quoi l'écriture se lit fort aisément.

M. Morand est même persuadé que l'opération du feu a rendu le commencement des lignes plus lisible que la suite. Il ne prétend point par là, dit-il, donner de la vogue et un moyen si bizarre de déchiffrer des titres dont la lecture seroit difficile.

Il explique ce changement arrivé au tissu du parchemin par l'effet du feu, en disant que les fibres intérieures se sont boursouflées pendant que les extérieures se sont froncées, desorte que le tissu est devenu moins large et en même temps plus épais.

Ses conjectures sur cela ont été confirmées

mées par des Expériences qu'il a faites avec du parchemin ordinaire, en le faisant d'abord racornir au feu, et ensuite macerer dans de l'eau; il y a découvert deux couches de fibres très-distinctes, dont l'intervale est occupé par une substance plus molle, assés épaisse et qui se détache aisément des deux lames qui la couvrent. Il croit que cette façon de préparer la peau pour la décomposer, peut être fort utile aux Anatomistes, et se propose de l'employer en examinant la peau de differens animaux.

D'autres Remarques ou Expériences faites sur le parchemin, ont fourni à M. Moreau, par analogie, l'explication de deux choses sur le tissu de la peau, considérée dans son état naturel et dans celui où elle se trouve par l'effet de la brûlure.

Quant au premier point, il regarde les mailles de ce tissu comme les pores de la peau qu'on sçait devoir se fermer et s'ouvrir plus ou moins, suivant certaines circonstances; il attribue les changemens des pores au resserrement de la trame qui doit produire le rétrécissement des mailles, et à l'expension de la trame qui doit élargir les mailles, ce qui étant supposé, on auroit droit d'admettre dans la peau, dont la partie qui fait le cuir est aponévrotique, un mouvement naturel, relatif aux effets du consuet de

l'air extérieur , et duquel doit dépendre l'état des pores.

Quant au second point , la brûlure est une crispation de la partie du cuir affectée par le feu ; or , si cette brûlure est forte , la crispation des fibres du point central de l'endroit brûlé à une circonférence quelconque , doit de nécessité déchirer circulairement une pièce de la trame ; et de-là l'escare , qui n'est autre chose qu'un morceau à peu près rond du cuir épaissi , lequel doit tomber en pourriture , parce que les vaisseaux qui portoient le sang à cette partie sont , rompus dans l'intervale qu'a laissé la peau brûlée entre elle et la peau saine.

M. Morand finit son Mémoire par quelques Recherches curieuses sur l'Histoire du Parchemin , pour prouver le sentiment de ceux qui croient que l'invention en est bien plus ancienne qu'on ne pense communément , et qu'elle est bien antérieure à l'Epoque des Rois de Pergame ; mais ce n'est point-là l'objet principal de son Mémoire , et il n'en parle que par occasion.





## E P I G R A M M E

*Sur l'Aven d'un Bûveur.*

**U**N ami de Bacchus, atteint d'Hydropisie ;  
 S'écria sur le point de descendre au tombeau ,  
 O Ciel ! comment mon corps peut-il être plein  
 d'eau ?  
 Puisque je n'en bus de ma vie ?

*Par M. C \* \* .*



*L'ÉTTRE écrite d'Aire en Artois , par  
 M. Garson , Subdelegué , &c. le 28. Juin ,  
 sur le Phénomene de Guarbecque.*

**J**E crois que vous voudrez bien , Mon-  
 sieur , que je vous fasse part et aux  
 Curicux par votre moyen , d'un Evenement  
 singulier arrivé à Guarbecque , Village éloi-  
 gné d'une lieuë et demie de cette Ville.

Le 2. de ce mois, vers sept heures du ma-  
 tin , un gros temps et orageux couvrit tout  
 le Ciel , on ne voyoit presque plus , pour  
 ainsi dire, que par le feu des Eclairs; le Ton-  
 nerre se faisoit entendre d'une maniere af-

E iij freuse



freuse , le bruit ressembloit assés à celui d'une nombreuse Artillerie , jointe à une décharge de Mousqueterie , et ce fracas a duré environ un demi quart d'heure ; la frayeur étoit grande , mais elle fut extrême lorsqu'on entendit un bruit pareil à celui que font les grais jettes avec les Mortiers en un Siege de Ville , et qu'on vit tomber avec roideur plusieurs corps solides assés gros , que l'on jugea être des pierres ; l'Orage et la pluye étant passés , chacun fut curieux de voir ce qui avoit causé tant de frayeur et d'étonnement. On se mit à chercher et l'on trouva qu'au fond des trous qu'on aperçut en terre , il y avoit une matiere dure que l'on s'imagina bien être ce que l'on avoit entendu tomber ; on a déterré quantité de ces pièces qui étoient plus ou moins enfoncées , à proportion de leur poids , ceux qui y ont travaillé croyoient que c'étoient de éclats de grais , mais ces morceaux ayant été examinés par des Connoisseurs , on a vû que c'étoit une espece de Marcassite ; on en a envoyé plusieurs pieces à Arras , il y en a du poids de cinq livres à S. Venant , et j'en ai une qui pese huit livres et demie , j'ai comparé avec la mienne toutes celles qu'on a bien voulu me communiquer , et j'ai trouvé qu'elles sont toutes d'une même qualité ; ces differens éclats paroissent avoir composé un corps qui

qui avoit quelque forme assés considérable, ayant un tegument d'un tiers de ligne d'épaisseur, ressemblant fort à une peau de chagrin, sur lequel la lime n'a point de prise; ce corps est de couleur de cendre, parsemé et traversé de particules et de lignes métalliques, dont les unes paroissent de fer et les autres de cuivre; on se persuade ici que c'est ce que l'on appelle communément pierre de foudre, on ne peut douter qu'elle ne soit tombée avec le Tonnerre, et que ce ne soit la *Brondias*, dont Pline fait mention, Liv. 37. de son Histoire Naturelle, et la *Ceraunias* de Lemery, avec cette difference que l'on ne pense point, comme ce dernier, que ce soit une pierre qui naît en plusieurs Lieux de l'Allemagne et de l'Espagne, que le Peuple s'imagine tomber avec le Tonnerre; on ne peut attribuer à l'imagination ce que l'on vient de voir à *Guarbecque*, trop de témoins peuvent vérifier le fait, et il n'y a point d'apparence que des gens de la Campagne ayent pu conspirer, à faire trouver des matieres telles que sont les Marcassites ci-dessus, dont ils n'auroient pu se pourvoir en si grande quantité, vû la rareté de ces productions, et qu'ils n'avoient aucun intérêt à user d'une pareille supercherie; ce que j'en ai, me vient de la main de celui qui a entendu et vu tomber la piece dans le Marais, et qui

Py a déterrée sur le champ. Ce Phénomène paroît mériter que les Sçavans veuillent bien nous en faire connoître les causes et les principes. J'ai l'honneur d'être , &c.



## RONDEAU

*Sur la Folie des hommes.*

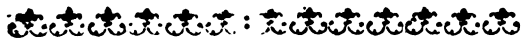
**A**U vrai , dès que l'homme respire ,  
 Sur lui l'erreur prend son empire  
 Par les plus bizarres détours ;  
 Du bien il s'éloigne toujours.  
 Ne va-t'il pas du mal au pire ?

Démocrite a-t'il tort d'en rire ?  
 Car presque aucun de nous n'aspire ,  
 Par de bien sinceres retours ,  
 Au vrai.

L'honneur à l'un est le Martyre ;  
 Pour l'argent celui-ci soupire ;  
 Victime de folles amours ,  
 L'autre ne dort ni nuits ni jours ;  
 Enfin tout homme est en délire ,  
 Au vrai.

*Ba... au Château d'Au.*

RE'PONSE



REPONSE à la Question proposée  
dans le Mercure de Février 1738.

**O**N demande si l'honneur et la gloire sont une même chose, et lequel des deux a le plus d'empire sur le cœur de l'homme.

Pour peu que l'on réfléchisse sur cette Question, il sera facile d'y répondre.

L'homme est un Etre raisonnable, fait pour penser et pour agir. Né pour être heureux et pour travailler à le devenir, il a en lui les principes de la vertu, qui seule peut lui faire un bonheur vrai et durable. Cette semence de vertu qui se trouve dans tous les hommes en général, dans un degré plus ou moins éminent, agit suivant l'empire qu'elle a sur chacun d'eux en particulier. Heureux ceux en qui elle est dominante ! mais dans la plûpart elle est étouffée par les passions, qui la rendent infructueuse, et ne lui laissent produire tout au plus que de foibles remords.

L'honneur est inséparable de la vertu ; qui est son principe ; et la gloire qui leur doit son être, semble ne leur être pas moins attachée, cependant il y a des objections, et ce sont elles qui servent de réponse à la Question proposée.

E v Il

Il y a de deux sortes de gloire , qu'il est important de distinguer. L'une solide et légitime , qui naît des actions pieuses ou héroïques, estimable dans sa nature, utile dans ses effets, et la seule qu'il soit permis de rechercher ; l'autre fausse et imaginaire , fille de l'amour propre et de la vanité , quelquefois même de l'envie , détestable dans sa source , barbare dans ses actions.

La première s'allie si intimement avec l'honneur , qu'on peut dire avec raison que ce n'est qu'une même chose ; la seconde , d'espece différente , lui est tout-à-fait contraire ; et elle ne doit même le nom qu'elle a injustement usurpé , qu'à la fausse idée qu'on s'en est formée.

La gloire qui naît de l'honneur et de la vertu , n'a que le bien public pour objet , soit dans le général , soit dans le particulier. Celle qui naît de l'amour propre et de la cupidité, ne recherche et ne satisfait qu'elle-même. Elle est elle seule son motif et sa récompense , et tout ce qui ne la flatte point lui est étranger et indifférent.

Il est aisé après cela , de répondre au second point de la Question , lequel des deux de l'honneur ou de la gloire , a le plus d'empire sur le cœur de l'homme.

S'il faut juger de l'intérieur par les effets qu'il produit , le problème est décidé. L'hon-

neur

neur a bien peu de Partisans ; la gloire , sa superbe rivale , les lui a presque tous enlevés. Il y a peu de siècles qui n'aient produit des Césars , des Achilles , des Alexandres , il n'en est qu'un qui ait vu naître un Titus. L'Histoire m'offre des Guerriers dont les noms fameux qu'elle a pris soin de conserver , passeront jusqu'aux dernières posterités , j'y trouve des Conquérans , mais non pas des Héros. Enfin je vois que l'erreur de ce siècle est celle de tous les temps , et que les hommes ont toujours pris le faux or pour le vrai , et préféré la figure à la réalité.

*Par M. Barbery , le jeune.*

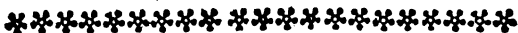
\*\*\*\*\*

## E N I G M E.

Dans un sombre réduit tranquille et renfermée,  
 Je goûtois la douceur d'un repos qui m'est cher,  
 Lorsqu'un homme cruel, la main d'un fer armée,  
 Jusque dans mon azile est venu me chercher.  
 Je l'ai vu , ce barbare , aspirant à ma perte ,  
 Pour un vil intérêt , briser avec effort  
 Les solides Rochers dont je m'étois couverte ;  
 Et puis entre d'autres mains me livrer à la mort ;  
 Et quelle mort ! ô Dieux ! tel , loin de Pénélope,  
E v j      Le

Le sage Ulysse vit , non sans frémir d'horreur ;  
 Ses amis devenir le repas d'un Ciclope ,  
 Et d'un semblable sort, dit Homere, eut grand peur ;  
 Telle en ce jour , hélas ! et plus à plaindre encore ,  
 Par centaines j'ai vû mes innocentes sœurs  
 Assouvir l'appétit de Monstres que j'abhorre ,  
 Et moi-même à mon tour partager leurs malheurs.

L. C.



# LOGOGYPHE

*A Mad. R . . . .*

**L**E Logogryphe a le don de vous plaire ,  
 Philis , ce n'est pour vous qu'un foible amusement ;  
 Vous en dévoilez aisément  
 Le plus difficile mystere ;  
 C'est une bagatelle , il est vrai , toutefois  
 Il vous donne matiere  
 A faire briller chaque mois  
 Certain génie aisé , vif , pénétrant , fertile ,  
 Et pour qui rien n'est difficile.  
 Recevez donc comme un amusement  
 Celui que j'ose ici produire ,  
 Heureux si par les Vers que ma Muse m'inspire ,  
 Je puis vous occuper et vous plaire un moment !  
 Cin quante-six ( Ruisseaux ) forment une Riviere ,  
 Dans

Dans laquelle , Philis , si le calcul vous duit ,  
 Vous trouverez tout ce qui suit.

Trente-quatre (Versets) dictent ce qu'on doit faire.

Trente-un ( gros juremens ) sont un peché mortel.

Quarante-cinq ( maisons ) font Ville en Picardie.

Comme trente neuf ( ans ) un Pontife à l'Autel.

Or vingt-huit ( plumes ) font animal amphibie ;

Car quarante-deux ( sons ) font un vieil instrument,

Et vingt-deux ( tons ) à peine une Note en Musique;

Vingt-cinq ( barils ) dans un repas bachique,

Vous déplairont certainement.

Quarante ( hommes , dit-on ) peuvent bien sans  
 réplique ,

Couronner un quelqu'un qui regne absolument.

*Par E. M. J. D. L. de Meaux.*

## A U T R E.

C Herche Gourde , Roy , Poivre , Yvoire ,

Perou , Doguin , Or , Ivre , Poire ,

Rouge , Roüen , Nord , Guide , Jour ,

Roide , Pin , Rude , Rogne , Pour ,

Orgue , Onde , Gien , Nid , Rien , Ordure ,

Poudre , vin , Juin , Noir , Ode , Injure ,

Dur , Digue , Drogue , Pur , Gredin ,

Cher Lecteur , dans . . . . .

*Par M. Desnoyers , Lieutenant Particulier  
 en la Prévôté d'Etampes,*



## A U T R E.

**J**E suis un nom composé de huit Lettres ;  
 Sous mon nom seul mille noms sont couverts ;  
 Etre fécond , je forme plusieurs Etres ,  
 Si l'on me tourne en tous les sens divers.

Je suis à sept , cinq , quatre , un terme de cuisine ;  
 A sept , cinq , trois et huit , une brillante fleur ,  
 A sept , six , avec trois , un terme de Marine ;  
 Je deviens à cinq , sept , un métal de valeur.

Par quatre , cinq et deux , un signe de tendresse ;  
 Par quatre , cinq et six , un terme de bassesse ,  
 Et par trois , deux , sept , huit , un titre de grandeur ;  
 Je suis à deux , sept , huit , la coleré et la haine ,  
 Et par 2. 7. deux , trois , le nom d'une inhumaine.

Quatre , 5. 6. 3. 8. j'ai six pieds de longueur ;  
 Quatre , sept , cinq , six , 8. une fameuse Ville ;  
 Je suis à trois , cinq , quatre , à connoître facile ,  
 Car vous trouvez en moi le nom de mon Auteur.

## A U T R E.

**C'**Est un des Sergens de Pluton  
 Que six Lettres vous représentent ,  
 Dont les assauts cruels enfantent  
 Et versent dans le sang un funeste poison.

Comptez 5. de mes pieds , je suis une Eumenide ;  
 Qui punis des méchans les forfaits odieux ;

Plus,

Plus , au Calendrier seulement je réside.  
 Avec quatre , je suis sans raison et stupide ;  
 Une Ville, une légume, un bord, un Orgueilleux  
 Avec trois , dans l'hyver on me tient compagnie ;  
 Je suis un animal rampant ;  
 La passion d'un jeune Enfant ;  
 Femme dont on maudit la première folie ;  
 Un homme impétueux , ardent ;  
 Et ce que de ses mains arrachera le Sage ;  
 Une Déesse du bas âge ;  
 Ce que l'on perd une fois seulement ;  
 Ce qui dans une Ville assure le passage ;  
 Deux lettres d'un Jardin expriment l'ornement ;  
 Une Isle dont le nom est un ton du Plein chant.  
 Devinez , je n'ai rien à dire davantage.

*Par un Chanoine de Chartres.*

### A U T R E.

**J**E suis l'habit commun de tout ce qui respire ;  
 Du Berger , du Prélat , du Maître de l'Empire.  
 Sans Chef , je n'ai goût ni couleur ,  
 Je fais pourtant le quart de la Nature ,  
 Et le Remède à la brûlure ;  
 Qu'on me rende mon Chef en m'arrachant le cœur ,  
 Je deviens Ville de Navarre ;  
 Si vous sçavez mes membres assortir ,

**Vous**

# 1356 MERCURE DE FRANCE

Vous aurez ce qu'on trouve à Paris de moins rare ;  
Puis encor ! ah ! c'est peu ; cessons de discourir.

*Par le même.*

## A U T R E.

**L**ecteur , je suis Ville de France ;  
Mais si tu veux me combiner ,  
Et mûrement examiner ,  
Tu verras dans mon nom deux Villes de Provence ,  
Certaine sorte de Poisson ,  
Qu'on ne prend pas à l'hameçon.  
Le Symbole de la sagesse ;  
Animal fatigant sans cesse ;  
La Reine de toutes les fleurs ;  
Le Patriarche des Bûveurs ;  
Plus une Ville Episcopale ;  
Et pour venir à la finale ,  
Le plus précieux des Métaux ;  
Ce qui comprend les mois et trois tons musicaux.

*Par J. B. Ollivier , à Marseille.*

## LOGOGYPHUS.

**C**ommunis, varius, sum corpore, Lector, in omni.  
Collum tolle meum , candidus ales ero.  
Denique si ventrem scindas , mihi conspice membrum  
Visale in mediis visceribus positum.

**ALIUS**

## A L I U S.

**I** Ngentes animos angusto in pectore verso.  
 Quinque pedes habeo. Humana bella infero genti ;  
 Omnibus infestus pariter , nocivusq; diuque  
 Savio. Sin medium scindas , en à miior adsum ;  
 Inque malam tantùm sobolem mea spicula vibro.  
 Tres alias partes jam delige : recreat omnes  
 Conspectusque meus , nascorq; e bonis-ve malis-ve.  
 Ex toto rescinde caput , dein relliqua verte :  
 Gratia prisca perit , patriamque relinquo coactus.



## NOUVELLES LITTERAIRES.

## DES BEAUX ARTS.

**M**ÉMOIRE curieux , Historique et intéressant , sur la Fondation , le Patronage , et le Droit de Nomination à la Cure de l'Eglise Paroissiale de Ste Marguerite , du Fauxbourg S. Antoine de Paris , prouvée par Titres originaux , et Pieces justificatives.  
 M. DCC. XXXVIII.

Ce Mémoire renferme , premierement , tout ce qu'on peut sçavoir sur l'origine de la Paroisse de S. Paul , dont Ste Marguerite n'est qu'un démembrement ; il en raporte ensuite l'ancienne

l'ancienne étendue, les retranchemens qui ont été faits, pour réunir quelques endroits à Conflans, et à la Cure de Vincennes. L'Auteur fait voir que malgré ces cessions, cette Paroisse contenoit dans son territoire, le plus grand Fauxbourg qu'on ait vu se former proche Paris. On trouve dans ce Mémoire, le détail de toutes les Communautés qui y ont été établies, l'origine de l'Abbaye de S. Antoine, qui n'est que du commencement du treizième Siecle, et des Prieurés de Trénel, Bon-Secours, &c. L'origine du nom de quelques Lieux considérables n'y est pas oubliée; par exemple celle de Reuilly, qui est le Lieu même ou l'on voyoit au VII. Siecle, le Château dit *Romiliacum*, chés Frédegair, dans lequel le Roy Dagobert répudia Gomatrude. La Seigneurie de Reuilly relève aujourd'hui de celle du Temple. L'Auteur du Mémoire nous apprend, que ce fut un Seigneur de ce Reuilly qui donna le terrain sur lequel on a bâti l'Eglise de Ste Marguerite; et comme ce fut le Curé de S. Paul qui s'en mit en possession, que la Cure n'a été érigée en 1712. pareillement que du consentement du Curé de S. Paul; et que l'Eglise Paroissiale a été bâtie au moins en partie par les Habitans: il en conclut que ce seroit au Curé de Saint Paul, conjointement avec les Marguilliers en charge de la Paroisse

Sainte

Sainte Marguerite , à présenter à la Cure ; mais que les Marguilliers paroissant avoir abandonné leur prétention , en cet état , on doit convenir que le droit de nommer à la Cure de Ste Marguerite , ne peut appartenir de plein droit et légitimement qu'à M. l'Archevêque de Paris , parce que de tout temps , les Evêques et Archevêques de Paris ont nommé à la Cure de S. Paul , en leur qualité de Doyens de S. Maur des Fossés , et de Prieurs de S. Eloy ; et qu'à l'égard de la Famille des Fayets , qui se dit aux Droits des Seigneurs de Reuilly , elle n'a d'autre droit , que de nommer à la Chapelle , qui a subsisté avant l'érection de la Succursale et de la Paroisse.

HISTOIRE des Evêques de Nîmes, où l'on voit ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette Ville pendant leur Episcopat , par rapport à la Religion ; par M. *Menard* , Conseiller au Présidial de la même Ville , Associé à l'Academie des Belles Lettres de Marseille , imprimée à la Haye , chés Pierre Gosse , 1737. deux volumes in-12. Se vend à Paris , chés *Huart* , rue S. Jacques ; et à Nîmes , chés les Freres *Gaude* , près de la Cathédrale. Le prix est de 2. livres brochée , et de 3. livres reliée.

RECUEIL de divers Ecris pour servir d'Eclaircissement à l'Histoire de France , et de  
Supplément

*Supplément à la Notice des Gaules. Par M. l'Abbé le Beuf, Chanoine et Sous Chantre de l'Eglise d'Auxerre. Deux volumes in-12. à Paris, chés Jacques Barois, Fils, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers, avec Figure.*  
*Suite de l'Extrait du Mercure d'Avril, p. 710:*

Plusieurs Lieux de même nom ont cru devoir s'attribuer l'honneur d'avoir servi de Champ à la fameuse Bataille de Fontenay ; de l'année 841, par la raison que ces Lieux sont voisins d'Auxerre. Mais l'Auteur fait voir dans sa Dissertation, que cela ne suffit pas, et que tous les Historiens du temps ayant marqué qu'elle fut donnée dans le Pays *Auxerrois*, c'est mal à propos qu'on la croiroit donnée dans le *Tonnerrois*, qui y est contigu. C'est par cette même raison, que ceux de *Chablis* ne sont point recevables en faveur de leur Fontenay ; outre que, comme l'a aussi remarqué M. le Comte de Boulainvilliers, les noms des Lieux voisins de Chablis n'ont qu'une ressemblance fort équivoque, avec ceux qui sont désignés par l'Historien Nithard, qui étoit présent à cette Bataille. Enfin des trois ou quatre Fontenay qui sont dans le Diocèse d'Auxerre, M. le Beuf se détermine pour celui dont le nom a été altéré en celui de *Fontenaille* sur Andrie, au Sud - Ouest d'Auxerre, à six ou sept lieues de cette Ville ; et il prouve

que le Ruisseau , dont ont parlé Nirhard et Angelbert , autre Auteur contemporain, duquel il a le premier imprimé la Poësie, est le Ruisseau abondant qui prend sa source à Druye. Dans les additions qu'il raporte de quelques circonstances touchant cette Bataille , il se sert d'un Discours manuscrit d'un Evêque de Mastricht , sur S. Martin , composé sur la fin des Guerres des Normands ; par lequel il prouve que l'on croyoit alors , que les Princes François avoient employé beaucoup de Danois dans leurs Armées à la Bataille de Fontenay ; et c'est ainsi , qu'en passant, M. le Beuf nous fait connoître deux Auteurs , qui étoient restés dans l'oubli.

Nous n'ajouterons rien ici à ce que nous avons déjà dit de la Dissertation , sur le Siecle auquel il faut placer S. Renobert Evêque de Bayeux, après les Bollandistes et M. Baillet. L'Auteur fait connoître d'où peuvent venir les anachronismes et les fables , dont on avoit farci la Vie de ce Saint ; de laquelle l'original avoit été aparemment perdu durant les Guerres des Normands, ou dans un Incendie du onzième Siecle , marqué dans la Vie manuscrite du Bienheureux Geoffroy , Abbé de Savigny ; et dans une Addition qu'il a fait à cette Dissertation , il conjecture que ce S. Evêque est le Rodobert , à qui S. Ouën Evêque de Rouën , communiqua la Vie de S. Eloy avant que de la publier. Il nous



prend enfin dans une Lettre qui précède, que cet Opuscule est le premier de tous ses propres Ouvrages.

Après les fortes raisons qu'il raporte dans l'Article suivant pour prouver qu'Honorius, qu'on prenoit pour un Prêtre de l'Eglise d'Autun, a vécu, écrit, et fleuri en Allemagne et non en France, il est à présumer qu'on cessera d'appeler cet Auteur, du nom d'Honorius d'Autun. Il faudroit en effet qu'Honorius, s'il eût écrit à Autun, n'eût pas été un homme sensé, pour ne rapporter dans ses Ouvrages Historiques et Chronologiques, que ce qui regarde l'Allemagne, les Empereurs, et les Villes de Germanie, sans dire un mot de celles de France, pour faire, dis-je, un long Traité sur les Rits Ecclésiastiques, et y rapporter un Corps d'Usages tout differens des anciens Rits d'Autun. Comme la Ville d'*Augt* proche Bâle fut appelée autrefois *Augustudunum* par quelques Auteurs, M. le Beuf conclut avec raison, que c'est de cette Ville qu'Honorius a pu être surnommé *Augustudunensis*, ou bien d'*Ausbourg*, et que c'est ce qui a donné occasion à l'erreur; qu'au reste son vrai nom auroit été *Eirardus*, qui en Allemand signifie la même chose qu'*Honorius*.

Il appartenoit sans doute à un Ecclésiastique d'Auxerre, de donner l'explication d'un Canon

Canon du Concile tenu en cette Ville , vers l'an 580. dans lequel il est dit : *Non licet Calendis. Januarii Cervulo aut Vetula facere.* M. le Beuf donne pour l'explication de ce Canon , ce qu'il y a de plus vraisemblable , en distinguant les Siecles où ce *Cervulus* et *Vetula* étoient des abominations pratiquées par les Payens , d'avec ceux auxquels ce n'étoient plus que des boufonneries usitées par quelques mauvais Chrétiens. Il raporte à ce sujet un passage de S. Pacien de Barcelone , qui donne lieu à bien des conjectures. Cette explication , contenuë dans la huitième Piece de son Recueil , est précédée de celle qu'il donne d'une Figure de Cuivre , trouvée proche Auxerre , qui représente une Diane chasserresse : et elle est suivie de quelques Observations qu'il fait sur une Statuë Celtique d'un Gaulois , qui a été trouvée en 1735. avec plusieurs autres de même espece , dans un caveau à quatre ou cinq lieues d'Auxerre. Comme M. le Beuf est dans la louable coutume d'enrichir presque toutes ses Dissertations de quelque curieux fragment de Manuscrits , il publie dans celle dont nous parlons , un morceau tiré d'un très - ancien Manuscrit Latin de l'Eglise de S. Martial de Limoges , qui peut donner de l'exercice à ceux qui veulent approfondir en quoi consistoient toutes les anciennes Pratiques superstitieuses

stitieuses du Paganisme : et il y joint un fragment curieux d'un Sermon François de Maurice de Sully , Evêque de Paris , sur les Calendes de Janvier.

*Chora* et *Contraginnum* sont deux Lieux, qui , quoiqu'éloignés de plus de cinquante lieues l'un de l'autre, se trouvent réunis dans une même Dissertation. M. de Valois ne s'étoit trompé que d'une lieue au sujet de ce dernier , assûrant que c'est Chauny sur Oise en Picardie ; notre Auteur fait voir que c'est *Condrain* , qui est un peu plus haut sur la même Riviere. L'Histoire des Gaules est véritablement intéressée à la justesse de ces Positions , parce que ces deux Lieux sont nommés , ou dans la Notice de l'Empire , ou dans l'Itineraire d'Antonin , ou dans les deux ensemble. Quant à *Chora* , que M. de Valois avoit cru être l'Abbaye de Cure , au dessus de Vezelay , dans le Diocèse d'Autun , M. le Beuf prouve par de très-bons monumens , que c'est *Crevan* dans le Diocèse d'Auxerre , à la décharge de la Riviere de Cure dans l'Yonne ; et il dit un mot en passant sur la célébrité de la Navigation de la même Riviere d'Yonne , qu'il dit avoir de tout temps surpassé celle de la Riviere de Seine , à ne considérer cette dernière que depuis Montereau jusqu'au dessus. Il seroit à souhaiter que nous eussions sur toutes les  
petites

petites Villes de France une origine aussi détaillée , que celle qu'on donne ici de celle de Crevan.

La pénultième Picce de ce Volume contient une Epitaphe , jusqu'ici inconnue , du jeune Lothaire , fils de Charlemagne , qui mourut à *Chasseneuil* , laquelle sert à rectifier le peu de vie qu'on accordoit à ce jeune Prince , en prenant trop à la lettre ce qu'en a écrit l'Anonyme Astronome , dans sa Vie de Louis le Debonnaire. Il est évident que Lothaire vécut plusieurs mois , que Charlemagne avoit assisté à son Bapême , et lui avoit donné le nom. La Reine étoit en effet accouchée en Eté , et l'Enfant ne mourut que le 8 de Février.

La découverte que M. le Beuf a faite d'une Chanson funébre , qui fut composée à la mort de Hugues l'Abbé , autre fils de Charlemagne , lui donne occasion d'enrichir notre Histoire de quelques circonstances qui y sont contenues. Ce Prince fut inhumé à l'Abbaye de *Charroux* en Poitou , ainsi qu'il l'avoit désiré. La Translation du Corps de S. Corneille Pape , à Compiègne par Charles le Chauve , sur laquelle il n'y avoit rien d'écrit , se trouve autorisée par une double Histoire de ce Fait , rapportée en Prose , puis en Vers , par un Ecrivain qui avoit connu des Témoins de cette Cérémonie. Cette

Piece étoit conservée parmi les Manuscrits de M. Joly , autrefois Chantre de l'Eglise de Paris. L'Auteur nous conduit peu à peu à la fin de son premier Tome par ces petites Pieces Latines , accompagnées de bonnes Observations , et il finit par l'Histoire de Richard , Moine de Cluny , touchant la Fondation du célèbre Prieuré de *la Charité* sur Loire , qu'il a tiré d'un Manuscrit de la Bibliothèque du Roy. On y voit l'origine du nom de *Charité* donné à cette Maison , les Guerres des Seigneurs du Pays Nivernois , la Conversion de quelques - uns , plusieurs anciens Usages des Cluniciens , un Fait singulier arrivé par la destination des Reliques d'un S. Jovinien , Martyr de l'Eglise d'Auxerre en faveur de ce Prieuré , et enfin la Dédicace de l'Eglise de ce Monastere par le Pape Pascal II , en présence de Leger Archevêque de Bourges , Daimbert de Sens, de Jean Evêque d'Orleans , de Walon de Paris , d'Humbaud d'Auxerre , d'Henry de Nevers , de Rainald d'Angers , d'Aldon de Plaisance , et de plusieurs Abbés , avec des circonstances assés singulieres.

Pour dire ici quelque chose du second Volume , nous remettrons à un troisième Extrait ce qu'il y a à faire remarquer de plus curieux dans la Dissertation de M. le Beuf sur l'état des Sciences , depuis la mort de Charlemagne,

Charlemagne , jusqu'à celle du Roy Robert , laquelle occupe les cent quarante premières Pages de ce Volume. Ce qui la suit sont des Observations sur la Position du *Metiosedum* , voisin de Paris , dont il est fait mention dans les Commentaires de Cesar. L'Auteur y réfute ceux qui ont cru que c'étoit *Mendon* ; il démontre que ce Lieu devoit être au dessus et non au dessous de Paris. Il produit là-dessus les Variantes de tous les Manuscrits qu'il a trouvés , et fait sentir que Scaliger n'a pas eu tant de tort de soupçonner qu'il faut lire *Metiosedum* , à l'endroit où quelques Manuscrits ont mis *Melodunum* , ou un nom aprochant. Il prétend que le nom de Josay est celui de *Metiosedum* tronqué , et il apporte des exemples de ces sortes d'*Aphereses* dans les noms de Lieu ; ce nom de *Josay* , altéré en celui de *Josas* , est le nom qu'on donne à la Partie méridionale du Diocese de Paris , lequel lui vient sans doute de quelque ancien Bourg , ou ancien Canton , situé un peu au-dessus de Paris , sur le Rivage gauche de la Riviere de Seine.

L'exactitude de cette Dissertation prévient le Lecteur en faveur de celle qui suit , et qui est encore fondée sur les Commentaires de Cesar. M. le Beuf s'y étend beaucoup à prouver , que *Vellannodunum* étoit aux environs du Lieu , où depuis a été bâtie la Ville d'Au-

F ij xerre ;

xerre ; ce qui l'engage à réfuter de toutes manieres les Orleanois , qui ont cru que le *Genabum* des mêmes Commentaires étoit Orleans : et comme il ne croit pas qu'on puisse faire aucun fond sur les Lignes marquées dans les Tables de Peutinger , il dirige la Route de l'Itineraire d'Antonin , qui alloit de Briare à Lutèce , plutôt le long des Rivieres de Loir et de Seine , que le long de la Loire. Il éclaircit les origines d'Auxerre sa Patrie , et réfute les erreurs de le Maire , sur les Antiquités d'Orleans. On a déjà fait remarquer dans un Mercure , que toutes les anciennes Notices des Gaules mettoient Chartres et Auxerre , à la tête des Cités de la Province , immédiatement après Sens.

Cette Piece est suivie de Remarques sur les Dons annuels , faits anciennement aux Rois de France de la seconde Race , dans les Assemblées de la Nation ; matiere toute nouvelle , et qui n'avoit point encore été traitée. L'Auteur entre dans quelque détail des choses qu'on offroit au Prince , les Livres n'y étoient pas oubliés. On en conserve encore à la Bibliothèque du Roy , qui ont été offerts en ces sortes de Cérémonies. A cette occasion , l'Auteur dit un mot de la Bibliothèque de Charles V. et donne un petit Supplément des Livres , qui avoient été présentés le Jour des Etrennes , à Jean Duc de Berry,

Berry, son frere, et il raporte ceux que le Laboureur a oubliés dans la Vie de ce Duc ; lorsqu'ils se sont trouvés présentés le premier Janvier. Il a tiré ce Supplément d'un Manuscrit de l'Abbaye de Ste Genevieve.

Enfin M. le Beuf donne au Public quelques Inscriptions trouvées en son Pays et ailleurs , soit sur des Cachets et des Médailles , soit sur des Pierres. Il y en a une de Nevers , et deux de l'ancien Pays de Langres. C'est de ce dernier Territoire, que lui est venue une Dissertation sur l'*Ascia* sépulchrale des Anciens , qu'il a jointe aux siennes ; nous en parlerons une autre fois.

Nous ne dirons rien ici de l'Opuscul de S. Victrice , Evêque de Roüen , qui termine ce second Tome , parce que nous en avons parlé d'avance dans les Mercurus de Mars et de Septembre 1737.

L'ARITHMETIQUE de Bourmon , Maître Ecrivain , ancien Juré Teneur de Livres , Arithméricien , nommé par Nosseigneurs du Parlement pour les Vérifications des Ecritures et Signatures, Comptes et Calculs, Comptes doubles , les Changes Etrangers , la Réduction des Poids et Mesures Etrangers , et généralement tout ce qui dépend du Commerce ; tant en Finance , Banque , qu'au Palais , et l'Art Militaire ; dédiée à M. d'Argenson,

F iij

gençon,



genson , Conseiller du Roy en ses Conseils ,  
 Maître des Requêtes Ordinaire de son Hôtel. Seconde Edition , augmentée par l'Au-  
 teur d'un Traité du Toisé , tant pour la Ma-  
 çonnerie , Menuiserie , que pour les Bois de  
 Charpente , qui se trouve à la fin du Livre ;  
 un Volume *in - 12.* de 393. Pages , sans y  
 comprendre les Tables , ni l'Épître , ni le  
 Traité du Toisé. A *Paris* , chés *Gandonin*  
 l'aîné , Quai des Grands Augustins , au coin  
 de la rue Pavée , à la Bible d'or 1738.

**HISTOIRE** du Pontificat d'*Eugene III.*  
 par Dom Jean *de Lannes* , Religieux Biblio-  
 thécaire de l'Abbaye de Clairvaux , ancien  
 Professeur de Théologie. A *Nancy* , chés  
 Pierre *Antoine* , Imprimeur - Libraire. 1737.  
 Volume *in - 12.* de 274. Pages.

**CAUSES CELEBRES** et intéressantes avec  
 les Jugemens qui les ont décidées , recueil-  
 lies par M. \* \* \* \* Avocat au Parlement ,  
 deux Volumes *in - 12.* à *Paris* , chés Jean *de*  
*Nully* , au Palais. M. DCC. XXXVIII.

M. Gayot de Pitaval vient de nous donner  
 en deux Volumes , une continuation des  
 Causes célèbres et intéressantes , avec les Ju-  
 gemens qui les ont décidées. Il déclare dans  
 sa Préface , qu'il a l'ambition d'être lu par les  
 Gens du Palais , et par les Gens du monde ,

et

et que c'est dans cette vûe qu'il fait dans son Recueil , un mélange des Causes Historiques avec celles du Barreau.

Il commence dans son premier Volume par la Cause du Connetable de Bourbon , jugé comme rébelle au Roy , et à l'Etat. Le Procès que lui suscita la Duchesse d'Angoulême , Mere du Roy François I , qui le dépouilla entierement de tous ses Biens , fut la cause de sa révolte , qui eut des suites si funestes. Il s'engagea dans le Service de l'Empereur Charles V. Il gagna la Bataille de Pavie , du moins ce fut lui qui contribua le plus à ce grand succès ; le Roy fut fait prisonnier.

L'Auteur rapporte deux traits curieux de la prison de ce Prince. Voici le premier trait. François I. qui n'oublioit jamais qu'il étoit Roy , ne vouloit point se baisser en saluant les Grands d'Espagne, ils obtinrent de Charles-Quint qu'on fit la porte de sa prison fort basse , afin que ce Monarque fut obligé de se baisser lorsqu'il en sortiroit ; ils méditerent alors de se trouver en sa présence , afin de se faire l'application de cette inclination forcée. François I. qui prévint leur dessein, se joüa d'eux ; quand il fallut sortir par cette porte , il tourna le dos et sortit à reculons , en présentant le derriere.

F iij.

L'autre

L'autre trait apprend , que ce Prince jouïssait heureusement avec un Grand d'Espagne , qu'à la fin il lui gagna une somme immense. Le Grand, piqué de son malheur, en payant le Roy , lui dit avec beaucoup de fierté : *Garde cela pour ta Rançon.* Ce Prince à qui on ne manquoit pas de respect impunément , donna un tel coup d'Epée sur la tête de ce Grand , qu'il mourut peu de jours après de sa blessure. Les Parens de ce Seigneur demanderont justice à Charles-Quint, qui ayant appris ce qui s'étoit passé, leur dit : *François I. a bien fait , tout Roy est Roy par tout.*

En remontant à la premiere origine de la révolte du Connetable de Bourbon , on voit que ce fut la passion de la Duchesse d'Angoulême à laquelle il ne répondit point; cette Princesse vindicative le poussa à bout. Ce Seigneur mécontent de l'Empereur , entreprit par un coup de désespoir le Siège de Rome , où il fut tué en escaladant cette Ville ; il vouloit après la prise de Rome faire la Conquête de Naples. Il disposoit tellement de l'Armée de l'Empereur , que ses Soldats , dit Brantome , jurèrent de ne jamais l'abandonner, quelque part qu'il voulût aller : fût ce à tous les diables.

L'Auteur fait ensuite l'histoire du Procès criminel du Connetable de Bourbon et de ses

**ses Complices.** Il dit que son Corps est au Château de Gayete , il est debout dans une Caisse vis-à-vis de la Chapelle , apuyé sur un Bâton de Commandant , avec son Chapeau sur la tête , botté et revêtu d'une Casaque de Velours vert avec du Galon d'or : il est fort bien conservé. Ce Prince étoit de fort belle taille , et des plus grands hommes de son temps. On remarque tous les traits de son visage , et il paroît d'une mine fort fiere , et telle que pouvoit l'avoir un homme d'un courage aussi inébranlable.

Notre Auteur , pour faire une Narration qui attache son Lecteur , ramene à son Sujet ce qu'il trouve de plus curieux d'ailleurs. Il fait entrer dans cette Histoire celle de la Comtesse de Châteaubriant , jugée , condamnée à mort par son Mari. Je ne sors point , dit-il , de mon dessein ; je raconte la Cause d'un Mari , qui dans son Tribunal Domestique , jugea sa femme coupable envers lui , et exécuta son Jugement. Il déroba à la Justice son glaive , et en arma son autorité maritale. Il avoue qu'en faveur du beau Monde qui lit ses Ouvrages , il a embellie cette Histoire. A l'occasion de la Rébellion du Connetable de Bourbon , l'Auteur nous donne un Traité du Crime de leze-Majesté , où il explique dix caracteres qui distinguent ce crime des autres.

Il seroit, dit-il, à souhaiter que sur tous les crimes nous eussions des Traités aussi exacts et aussi complets. Il parle à la fin des Remontrances que fit le Parlement pour engager Henry IV. à faire punir sévèrement le Comte d'Auvergne, Criminel de leze-Majesté, et ses Complices. Il rapporte la Réponse que le Roy y fit, et l'Arrêt du Parlement; la Marquise de Verneüil, Maîtresse du Roy, fut cause qu'on déroba les Accusés à la peine à laquelle ils avoient été condamnés. Par des Lettres Patentes, dit l'Auteur, qui furent entherinées au Parlement, on donna la liberté à la Marquise, et elle fut déclarée innocente, et les autres Accusés eurent leur liberté au bout de quelques années. La Marquise de Verneüil reprit son grand Rôle de Maîtresse du Roy.

La seconde Cause du même Volume est celle d'une fille accusée d'être Sorciere au Parlement de Provence. C'est Magdeleine Mandol ou *de Demandons*, qui fut séduite par Louis Gaufridy, dont on a vû l'Histoire dans le VI. Tome des Causes celebres. Dans le premier Procès, on fit grace à Magdeleine Mandol, elle n'en profita point; elle retourna, dit l'Auteur, à son vomissement, elle fut poursuivie et punie. Magdeleine Hodoul l'accusa de l'avoir ensorcelée. On voit le rapport que les Médecins firent de cet ensorcellement.

Le

Le premier Juge , selon l'Historien , ne continua pas son instruction ; le Parlement voulut la poursuivre , à l'exemple du Parlement de Paris , qui par un Arrêt de 1601. rapporté par le Pere le Brun , dans son Histoire des Pratiques superstitieuses , Tom. I. Liv. 2. Chap. 3. a ordonné que les Sorciers seroient envoyés à la Conciergerie par les Juges Subalternes ; *Ains enjoint les envoyer incontinent et sans délai es Prisons de la Conciergerie, à peine de privation de leurs Charges.*

Le Pere le Brun , qui rapporte cet Arrêt comme une preuve que le Parlement de Paris croit aux Sorciers , ne voit pas , dit M. de Pitaval , que les incrédules lui répondront que cette Cour a voulu par-là préserver les premiers Juges de l'illusion ; pour moi je erois , continuë notre Auteur , qu'elle a voulu s'attribuer le discernement des véritables Sorciers d'avec les faux.

Magdeleine Mandol se défendit avec beaucoup d'habileté dans son interrogatoire. C'est à ce sujet que l'Auteur dit que l'interrogatoire d'un Accusé est la procédure la plus importante et la plus essentielle d'une information. Un habile Juge , dans cette procédure , fait ordinairement accoucher un Accusé , malgré lui , de la vérité , pour se servir de l'expression de Socrate ; il saisit toutes les conséquences qui naissent des réponses de

B vj. celui

celui qu'il interroge, il le presse, il l'effrime, il soulage sa pudeur, il lui arrache des aveux décisifs, comme des suites naturelles de ce qu'il vient de lui dire.

Sur la réquisition du Procureur Général, la Cour ordonna que Magdeleine seroit visitée, pour être procédé à la recherche des marques qu'on attribuoit à la magie. Voici ce que l'Auteur dit là-dessus.

Les Experts peuvent faire des visites du corps des Malades, dans le dessein de les guérir. Les gens sages ne les regardent point comme indécentes; à plus forte raison la Justice, pour éclaircir une vérité importante et nécessaire, peut user de pareille voye; elle consacre toutes ses démarches par la pureté de ses vûes. Je me suis seulement attaché à purger ce rapport d'expressions qui n'étoient pas infiniment chastes; on voit ensuite le rapport que firent les Médecins et Chirurgiens. Il paroît par l'Arrêt qui fut rendu, qu'on ne trouva pas de preuves de magie assez fortes; car elle fut seulement condamnée à être renfermée toute sa vie.

M. de Pitaval observe sur cet Arrêt, que les Juges ne peuvent point condamner à des prisons perpétuelles, parce qu'ils ne peuvent faire subir aux Criminels que des peines portées par les Ordonnances; ils pouvoient, dit-il, bannir Magdeleine Mandol  
et.

et ensuite s'adresser au Roy pour obtenir que le Prince la condannât à être renfermée dans une prison perpétuelle.

Il dit ensuite son sentiment sur les Sorciers , et prend un sage milieu entre la crédulité et l'incrédulité. Il rapporte à cette occasion le Jugement de quatre Evêques et de quatre Docteurs , sur de prétendues Sorcières , et un Procès verbal , qui fut dressé au sujet de plusieurs personnes, lesquelles étant accusées de magie, n'enfoncerent point dans l'eau ; sur quoi il ajoute que , suivant le sentiment du sçavant Pere le Brun , Dieu que l'on tente , permet , pour punir ceux qui commettent ce crime , que le démon , qui produit cet effet merveilleux , opère dans ceux qui sont Sorciers , comme dans ceux qui ne le sont pas ; sur quoi et conséquemment on a dit que , de ne pas enfoncer dans l'eau n'étoit pas une conviction certaine de magie.

L'Auteur , à propos de Sortilege , finit par une Histoire arrivée à Charlemagne , dans laquelle il entre des anneaux constellés et des Opérations magiques. Mais on voit bien par le ton qu'il prend qu'il n'y ajoute aucune foi.

La troisième Cause a pour objet le Spectre , ou l'illusion reconnue , elle a été jugée au Parlement de Provence ; c'est l'Histoire d'un



d'un Paysan rusé , qui suppose qu'un Révenant lui a révélé un trésor , et qu'il a confié ce trésor à un Marchand , qui le lui recelle ; le Paysan lui intente un procès , et le fait condamner par le premier Juge. Là-dessus l'Auteur fait le Raisonnement que voici.

Que l'on se mette à la place d'un Juge qui reçoit une accusation d'un grand crime ; il s'attache à découvrir le coupable ; et quand après avoir recueilli les indices , les présomptions , réuni toutes les preuves , il croit l'avoir découvert , il s'aplaudit intérieurement ; jaloux de sa découverte , son imagination l'embellit , elle s'imprime bien avant dans son ame , c'est son ouvrage , c'est une création ; son devoir qui le presse , l'oblige de mettre à profit ses lumières , alors comment un Innocent contre qui des indices et des présomptions s'élèvent , peut-il se sauver ? L'horreur du crime , l'obligation de le punir , la crainte de résister à la vérité ; tout concourt à l'accabler.

L'Accusé fut absous au Parlement ; les Plaidoyers pour et contre sont curieux. On y rassemble toutes les raisons qui peuvent autoriser le retour des Esprits , et celles qui peuvent les combattre. A l'égard de l'Accusateur , la Cour ordonna qu'il seroit poursuivi par recollement et confrontation.

On n'avoit point encore d'exemple , dit  
M.

M. de Pitaval, que l'Accusé et l'Accusateur fussent poursuivis conjointement dans une même Procédure. On citoit un ancien Statut qui l'ordonne ainsi, mais il ne paroît pas qu'il eût jamais eû d'exécution : en effet, dit-il, lorsqu'après cela, en jugeant l'un et l'autre, les Juges sont de differens avis, les uns pour absoudre l'Accusé, les autres pour absoudre l'Accusateur ; les deux Accusés sont nécessairement absous.

Cette Cause conduit l'Auteur à rapporter plusieurs Histoires de Revenans, qui ont fait illusion. Il fait voir qu'il y a des causes naturelles de l'apparition des Spectres, soit par l'effet de l'imagination, soit par la palingenenesie, qui renferme la résurrection des Plantes et des Animaux, &c.

La quatrième Cause a pour Sujet un Mariage réprouvé, parce qu'il a été fait à l'extrémité de la vie d'un Maître avec sa Servante, sa Concubine, elle étoit, dit-on, Servante et Maîtresse tour-à-tour. Elle avoit l'art de regner sur son Maître, en lui obéissant. Une Note marginale apprend que le Maître, qui aime sa Servante, est nommé en Latin *Ancillatorius*. Peu de jours après le Mariage, le Maître mourut.

Le Plaidoyer de M. Regnard, qui parloit pour les Collatéraux, qui disputoient à ce Mariage les effets civils, renferme toutes les  
raisons.

raisons d'une saine Jurisprudence. Celui de M. Cochin, qui parla pour le Mariage, nous apprend ce que peut un habile Avocat dans une Cause qui n'est pas favorable ; il la mania avec tant d'adresse qu'il la rendit spécieuse.

L'Arrêt qui fût rendu le 16. Mars 1736. réprouva le Mariage, conformément aux Conclusions de M. Chauvelin, alors Avocat Général, aujourd'hui Président à Mortier. L'Auteur a mis à la fin la Déclaration du 26. Novembre 1639. de Louis XIII. et l'Edit de Louis XIV. du mois de Mars 1667. qui ont fixé la Jurisprudence sur la matiere de cette Cause.

Dans la cinquième Cause, on traite d'une Réclamation contre des Vœux. Un Beau-père oblige le fils de sa femme de se faire Religieux par des voyes violentes. Le Religieux réclame contre ses vœux dans les cinq ans. Comme la violence fut établie par une Procédure faite par l'Official, qui se trouva nulle ; il fallut qu'il la recommençât ; conformément à l'Arrêt rendu.

Quand le Juge balance, dit l'Auteur, entre la rigueur du Droit et la justice du fond qui la combat, il creuse dans son cœur, qui est le Siege de l'équité et de la Charité, pour chercher les expédiens qui peuvent les concilier. L'Auteur, à la fin de cette Affaire, explique

explique toutes les causes de réclamation contre les Vœux, comme une doctrine utile à ceux qui sont dans le cas. Il rapporte à la fin la Lettre d'une Dame qui l'a invité de donner des Causes consolantes pour les Religieux et Religieuses qui ont été sacrifiés par la force. Cette Lettre mérite d'être lûe, elle est écrite dans ce style naturel de femme, qui a droit de plaire ; » J'ai eû, dit-elle, » une idée sur cette matiere. Je voudrois » qu'on donnât à ces Religieux et Religieuses la liberté de sortir de leur Convent, » mais en même-temps, je permettrois aux » gens mariés, mal assortis, de rompre leurs chaînes, à condition qu'ils entreroient » dans le Cloître, chacun dans celui de leur » Sexe ; je suis sûre que j'aurois bien-tôt » peuplé les Convens que j'aurois dépeuplés. La premiere Cause du second Volume a pour titre, la Marquise de Sassy, accusée du meurtre de son Mari et d'une suposition de part. M. de Sacy parla pour cette Dame ; il n'étoit pas son parent, quoique son nom ait la même prononciation. L'éloquence de cet Avocat brilla dans cette Affaire, mais une éloquence judicieuse qui met en œuvre les ornemens de l'Art avec beaucoup de sagesse, &c. On rapporteroit ici les plus beaux traits du Plaidoyer de M. de Sacy, qui triompha dans cette Cause, mais il vaut mieux les

les voir dans l'endroit où ils sont enchassés. On a mis à la fin de la même Cause, plusieurs Eloges de ce célèbre Avocat, qui ont été faits par des Académiciens ; et on parle en général de ses Ouvrages.

La seconde Cause est celle d'un Mari, qui après plus de 40. ans d'absence, accusa sa femme de Bigamie. C'est celle de Jean Maillard, elle est remplie de Questions extrêmement curieuses.

### PREMIERE QUESTION.

*Si le témoignage des Experts et Maîtres Ecrivains qui déposent de la conformité des Ecritures, est une preuve suffisante pour la reconnoissance d'un homme.*

### SECONDE QUESTION.

*Si la ressemblance établie par témoins, est une preuve certaine pour la reconnoissance d'un homme, et si des Témoins fort vieux qui font cette reconnoissance, peuvent déposer de ce qu'ils ont vu étant impuberes.*

### TROISIEME QUESTION.

*Si l'on peut opposer à Jean Maillard son absence pendant 43. années, comme une fin de non recevoir contre son Appel comme d'abus, interjetté de la célébration du Mariage de sa femme avec un autre Mari.*

Toutes

Toutes ces Questions , et quelques autres qui sont agitées, sont extrêmement intéressantes. On finit cette Cause par l'éloge de M. Pajol , qui a parlé pour l'une des Parties.

Don Carlos , fils de Philippe second , Roy d'Espagne , condamné à mort par son Pere , est l'objet de la troisième Cause. On a douté , dit l'Auteur , si la Religion , la Justice , où la politique et la haine n'ont point guidé ce Pere , qu'on est porté à croire plutôt inhumain qu'équitable. Ce Sujet , ajoute-t'il , a été manié par Campistron, dans la Tragédie d'Andronic , qu'il a mis à la place de Don Carlos.

L'Abbé de S. Réal en a fait un Roman fort ingénieux ; c'est-à-dire qu'il a donné des embellissemens à cette Histoire, et qu'il en a orné la vérité par des incidens.

Don Carlos ayant entrepris de se mettre à la tête des Rebelles de Flandres, fut arrêté lorsqu'il étoit prêt à partir. Son Pere voulut que l'Inquisition lui fit son procès. L'Auteur rapporte deux Plaidoyers , où il y a beaucoup d'art. L'un est pour Don Carlos , et l'autre contre ce Prince infortuné, qui fut condamné par l'Inquisition à une peine capitale. On lui laissa le choix de son supplice , il expira après s'être fait ouvrir les veines. Rien n'est plus touchant que la mort d'un Héritier présomptif de la Couronne , par les ordres d'un Pere cruel et inflexible. L'Auteur

L'Auteur qui a recueilli cette Cause Historique pour les Gens du Monde , plutôt que pour les Gens du Palais , a mis au bas des pages plusieurs Notes instructives. Il dit qu'il est obligé de faire connoître Philippe II. le principal Personnage de cette Histoire, et parce que les actions peignent mieux que les paroles , il rapporte plusieurs traits de ce Monarque. En voici un qui peint, dit-il, au naturel ce Prince sévère et impérieux. Il dit à son Cocher en partant de Madrid pour l'Escorial , qu'il vouloit arriver à une heure qu'il lui marqua. Le Cocher étant au milieu du chemin , vit que l'heure s'approchoit. Il n'épargna pas à ses Mules les coups de fouet ; il s'emporta contre elles , en les apellant Mules de Maquereau. Le Roy remarqua l'épithète ; étant arrivé à l'Escorial , il demanda au Cocher à qui étoient les Mules. Le Cocher se ressouvenant fort heureusement du trait qui lui étoit échappé : Sire , répondit-il , elles sont à moi ; si elles sont à toi , reprit ce Prince , garde-les ; je ne veux point avoir de Mules de Maquereau à mon Carosse. La présence d'esprit du Cocher lui valut cet atelage et lui sauva la vie ; car s'il eût répondu que les Mules étoient au Roy , ce Prince l'auroit fait mourir infailliblement , dit notre Auteur , qui ajoute cet autre trait. Ce Prince fit ôter dans un Convent le Por-

trait

trait de Gaspard Lopés , menteur insigne :  
 » les menteurs , dit-il , ne méritent pas de  
 » vivre dans ce monde , ni réellement , ni en  
 » peinture.

Enfin Philipe I I. par une cruelle destinée ,  
 qui étoit , ajoute l'Auteur , la juste peine de  
 toutes ses cruautés , après avoir mené une  
 vie triste et douloureuse , effet de mille  
 cruelles réflexions qui le déchiroient , fut  
 frappé d'un ulcere , qui engendra une quantité  
 effroyable de Poux , dont il fut dévoré tout  
 vivant , et étouffé quand ils ne trouverent plus  
 de quoi se nourrir sur son corps. Il mourut  
 en 1598. âgé de 71. ans.

Une heure après sa mort , un Seigneur  
 Espagnol écrivit avec un charbon sur une  
 cheminée du Palais cette Epitaphe de ce  
 Monarque en Espagnol. La voici en François

Luxurieux dans sa jeunesse ,  
 Homme fait , il fut très-cruel ,  
 Très-avare dans sa vieillesse ;  
 Possede-t'il le bonheur éternel ?

Alexis Petrowitz Czarewitz , Méritier pré-  
 somptif de l'Empire de Russie , condamné  
 à mort par son Pere , est le Sujet de la qua-  
 trième Cause. La destinée de ce Prince , dit  
 l'Auteur , a tant de rapport à celle de Don  
 Carlos , que j'ai crû que je ne devois pas sé-  
 parer



parer leurs Histoires. Tous deux ont eû un Pere sévère , implacable , qui les a fait condamner à mort. Mais le caractere de ces deux Peres étoit bien différent. Ils n'agirent pas tous deux par le même principe. Philippe I I. fut guidé par l'antipathie et la haine qu'il avoit pour son fils ; et le Czar ne se détermina à faire mourir le sien , que parce que , jaloux de sa gloire , il appréhenda que son fils quoiqu'il n'eût rien oublié pour lui donner une bonne éducation , à laquelle il n'avoit pas répondu , ne détruisît l'Ouvrage de son Pere , et ne causât la décadence de l'Empire des Moscovites ; il lui fit faire son Procès , sous prétexte de crime de leze-Majesté , dont il l'accusa. Les Sénateurs de Russie le condamnèrent à mort.

Un Moscovite , dit l'Auteur , m'a assuré que le Czar voulut que le Czarewitz lut lui-même sa Sentence , il fut obligé d'obéir à son Pere , et à peine eut-il fini cette lecture que des vapeurs noires lui monterent au cerveau ; il perdit l'usage de la vûe et tomba dans une défaillance dont il eut de la peine à se remettre. C'étoit l'effet du poison dont la Sentence étoit infectée. Le Moscovite me dit que le Czarewitz mourut trois jours après. Voilà , continuë M. de Pitaval , un raffinement de cruauté qui n'embellira pas l'Histoire du Czar.

Les

Les circonstances de ce Procès , aussi bien que l'Histoire des Supplices qu'on fait souffrir en Russie aux Accusés , a de quoi picquer la curiosité ; l'Auteur , en parlant du Czar , rapporte un parallele qu'on a fait de ce Prince avec le Roy de Suede , et il ajoute les Vers suivans , que la Comtesse de Konismark a faits , dit-il , à la louange de ce dernier Monarque.

À la Table des Dieux , Mercure louoit fort

Le jeune Monarque du Nord ,

Et parlant des Héros qui regnent sur la Terre ;

Mars , le Dieu de la Guerre ,

Vantoit sur tout ses Lauriers ;

Et Jupiter fut des premiers

À faire remarquer sa bonté , sa clémence ,

Sa pitié , sa tempérance ,

Si rare parmi les Guerriers.

Minerve applaudissoit sans cesse

À sa prudence , à sa sagesse.

Ce Roy-là , dit Momus , n'est ma foi pas un sot.

Enfin tous ces Dieux-là raisonnant sur sa gloire ,

Le plaçoient par avance au Temple de mémoire ,

Mais Bacchus ni Vénus n'en dirent pas un mot.

La Comtesse de Konismark (c'est toujours l'Auteur qui parle ) est la mere du Comte de Saxe,

Saxe , Lieutenant Général dans les Troupes de France , et qui s'y est très-distingué ; elle est célèbre par son esprit et par sa beauté.

Il finit par une Cause qu'il appelle *le Majoral de Rye* , c'est-à-dire une substitution Espagnole. Il s'agit d'un Testament fait par l'Archevêque de Besançon , Prélat habile et muni de bons conseils , cependant cet Acte se trouva susceptible de plusieurs interprétations.

La Cour jugea que la substitution étoit finie et que ce fideicommiss de quarante mille livres de rente qui avoit été possédé successivement par plusieurs Substitués , appartenoit à la fille du dernier possesseur , quoique le Sexe fût exclus dans la substitution. C'étoit la fille du Comte de Poitiers qui a épousé depuis le Duc de Randan , fils du Duc de Lorge. La matiere est un peu abstraite , et cette Cause est , dit l'Auteur , qui avoit écrit dans cette même affaire , plus propre aux Gens du Palais qu'aux Gens du Monde.

Il ajoute qu'elle est si singuliere qu'aucun Arretiste n'a fait mention d'une Cause de cette espee , ni qui en aprochât. Il finit en justifiant notre Nation d'aimer les Procès et d'avoir des Loix qui semblent les favoriser.

„ Le Dédale de nos Loix , dit-il , le labyrinthe

„rinthe de notre science du Palais , et la ré-  
 „putation qu'ont parmi nous les Normands  
 „et les Dauphinois , d'être les peres de la  
 „chicane , donne lieu de dire que les Suis-  
 „ses et les Turcs, qui nous cedent en scien-  
 „ce et en politesse, démêlent plus sûrement  
 „que nous la vérité de la justice. Je ne veux  
 „point faire ici l'apologie de ceux qui ai-  
 „ment les procès. Mais je dirai qu'on con-  
 „clûroit mal , en disant que les Suisses et  
 „les Turcs ont moins de cupidité que nous,  
 „parce qu'il paroît qu'ils aiment moins les  
 „procès ; la cupidité est égale dans le cœur  
 „de toutes les Nations ; s'il y en a qui dis-  
 „putent mieux les biens qu'ils possèdent ,  
 „c'est parce qu'ils sont plus ingénieux que  
 „ceux qui ne peuvent pas les défendre ; leur  
 „esprit sert mieux leur convoitise , et leur  
 „fait trouver une éloquence plus séduisante.  
 „Si le Turc et le Suisse , avec ce bon sens  
 „qu'on veut leur attribuer, avoient , comme  
 „le François, un esprit de ressource, ils plai-  
 „deroient avec la même ardeur et aussi long-  
 „temps que nous , et ils auroient des Pro-  
 „cureurs aussi raffinés que les nôtres. C'est  
 „donc un faux raisonnement de conclûre que  
 „parce que leur Justice a banni la chicane,  
 „leurs ames sont privilégiées et exemptes de  
 „la cupidité ; ils doivent ce bonheur qui ré-

*II. Vol.* G gne

» gne dans leurs Tribunaux , plutôt à l'indi-  
 » gence des ressources de leur esprit, qu'à leur  
 » droiture et au détachement de leurs biens.  
 » Ce malheur que notre esprit nous attire ,  
 » n'est-il point racheté par d'autres avantages  
 » qu'il nous procure? D'ailleurs sommes-nous  
 » les seules Nations chés lesquelles re-  
 » gne cet art de plaider , et ne serions-nous  
 » point les Ecoliers des Italiens, ou du moins  
 » ne fraterniseroient-ils point avec nos Plai-  
 » deurs les plus subtils ?

On peut dire que l'Auteur s'est soutenu  
 dans ces deux nouveaux Volumes , qui mé-  
 ritent d'être à la suite des précédens.

### QUESTION DE DROIT.

» Une femme majeure de 25. ans se marie , ou  
 » si elle est mineure , son Tuteur la marie par avis  
 » de parens, homologué en Justice. Par le Contrat  
 » de Mariage il est dit qu'une Maison sise en cette  
 » Ville de Paris , qui lui est propre , entrera dans  
 » la communauté et sera réputée Conquest entre  
 » les futurs Conjoints comme si e-le eût été ac-  
 » quise pendant et constant le Mariage. Le Mari-  
 » prédécède , laissant des enfans qui partagent avec  
 » leur Mere les biens de la Communauté ; par le  
 » partage la Mere reprend sa Maison et prend moins  
 » sur les autres biens de la Communauté ; elle con-  
 » vole ensuite en secondes Nôces.

On demande si elle peut disposer de cette Maison  
 comme de son héritage propre. Ou si elle est ten-  
 de la réserver à ses enfans du premier lit , attendu

que

que c'est un Conquest fait avec son premier Mari,  
ou qui a été réputé tel par le Contrat de son pre-  
mier Mariage.

*Par Boite de Paris.*

**ORATIO GRATULATORIA** de Concordiâ  
Genevæ Restituta. Dicta Statu Academiæ Geneven-  
sis solemnibus Die 19 Mui, Anni 1738. à Jacobo  
Verneto Ecclesiæ Pastore et Academiæ p. t. Rectore.  
*Geneve, Typis Pellissari et Soc. M. DCC. XXXVIII.*  
*Brochure in 4. de 10. pages.*

On a ajouté au Titre qu'on vient de lire, et pour  
servir de frontispice à cette Harangue la gravûre  
d'une Médaille récemment frappée à Geneve, au  
sujet de la Pacification des Troubles de la Républi-  
que. On voit d'un côté un *Autel enflammé*, posé  
entre les *Figures de la Paix et de la Justice*, ornées de  
leurs Symboles. Au pied de cet Autel est la *Discorde*  
*terra sée*, avec cette Légende : **SALUS REIPUBLICÆ**,  
et dans l'exergue, **J D F.** Sur le Revers est une  
*Couronne d'Olivier*, dans laquelle on lit cette Ins-  
cription : **DISSIDIA GENEV COMPOSITA OFFICIIS**  
**ET ARBITRIO LUDOVICI XV. REGIS CHRISTIA-**  
**NISS. ET HELVET. CIVITATUM TIGURIN. ET**  
**BERNENS. M. DCC. XXXVIII.**

Les coins de cette Médaille ont été gravés par  
*Jean Dassier* Genevois, qui excelle dans son Art,  
et qui n'est pas oublié dans le Discours Latin. Voici  
la Dédicace de ce Discours, laquelle suit immé-  
diatement la Médaille.

*Excellentissimo atque Fortissimo FRANG. COMITZ*  
*LAUTRECIO, Reiorum Castrorum Praefecto. &c.*  
*Christianissimi Regis, ad pacandam Genevam Le-*  
*gato, Belli Pacisque Artes callenti, cuius est, ut*  
*hostes debellare, ita civiles tempestates serenare.*

G ij

*Illustrissimis*

*Illustrissimis et Amplissimis JOHANNI HOFFMEISTERO, Consuli, JOHANNI GASPARO ESCHERO, Proconsuli, apud Tugurinos: JACOBO STEIGUERO, Consuli, LUDOVICO WATTEVILLÆO, Magistratui ex Primariis apud Bernenses, Legatis Paciferis, Piiis, Prudentissimis, hanc de Restituta nobis Concordiâ, quâ instauratur Civitas, et Musa recreantur, Gratulationem, laetæ et grata Academia nomine, offert JACOBUS VERNETUS.*

L'Orateur a traité dignement son Sujet, et on y voit plusieurs traits d'Eloquence et de Litterature, que nos bônes ne nous permettent pas de rapporter. La reconnoissance particuliere des Genevois envers S. E. M. le Cardinal de Fleury, s'y trouve marquée en des termes que tout le Monde nous sçaura bon gré de trouver ici, et auxquels toute l'Europe applaudira sans doute.

*Neque inter tantas laudes ista laus infima erit Praesulis illius, non tam Purpurâ eminentis, quàm aq̃uitate, lenitate, singulari sapientiâ, priscâ integritate, Viri incomparabilis, cujus consiliis ita floret Gallia, ut nunquam magis, cujus moderamine quiescit Europa, cujus magnanimitate gaudemus et nos, qui ut Nestoreos assequatur annos, Cœlum enixè rogamus.*

Le premier Registre de l'Armorial Général de France, Ouvrage qui contiendra successivement les Histoires Généalogiques de toutes les Familles qui composent actuellement le Corps de la Noblesse de ce Royaume, a été présenté au Roy par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France. Ce premier Registre in-folio en deux volumes, qui renferme plus de six cent Armoiries, est outre cela orné de plusieurs Vignettes et Culs-de-lampes, et se distribue à Paris, chez Prault, Pere, Quai de Gêvres, au Paradis. Prix en blanc

blanc grand papier 96. liv. petit papier 72. liv. Les Registres suivans , aussi *in-folio* en 2. volumes , se donneront au Public d'année en année.

Nous avons reçu depuis peu d'Italie les Nouvelles suivantes. Gaëtan *Albizini* , Libraire à Florence , qui a imprimé le *Musæum Etruscum* , en deux Volumes *in-folio* , sur de très - beau et grand Papier , orné de deux cent Planches très-proprement gravées , a publié en Latin un *Prospectus* de cet Ouvrage , dont les Sçavans connoissent déjà l'œconomie & le mérite. A la suite du *Prospectus* est un Avis aux Gens de Lettres et aux Libraires , lequel on nous prie de publier dans notre Journal. En voici le contenu.

1°. Quiconque prendra douze Exemplaires de cet ouvrage , et fera payer ici à Florence cent quarante-quatre Ecus Romains , à dix Paules l'Ecu complets , sans aucune diminution pour Change , Remise, &c. raison de douze Ecus Romains pour chaque Exemplaire en blanc , aura deux Exemplaires dudit Ouvrage de bénéfice , et en recevra par conséquent quatorze Exemplaires au lieu de douze , qu'il aura payés , & gagnera par-là vingt-quatre Ecus Romains.

2°. Si on n'en prend que six Exemplaires , on ne verra pas d'avoir le même avantage à proportion ; est - à - dire , qu'en faisant payer ici à Florence soixante-douze Ecus Romains , de la manière qu'il est ci-dessus , on recevra sept Exemplaires au lieu de six qu'on aura payés ; bien entendu que l'Imprimeur de l'Ouvrage , qui fait ces propositions au Public , ne s'oblige à aucun avantage à proportion, envers ceux qui prendront moins de six Exemplaires.

3°. Il ne veut pas non plus s'obliger à aucun avantage à proportion , envers ceux qui pourroient peut-être



souhaiter de troquer d'autres Livres contre l'Ouvrage en question , à moins qu'on n'en prit vingt - quatre Exemplaires ; enen ce ca , il offre de prendre par troc , et en payement , d'autres Livres jusqu'à la somme de cent Ecus Romains , en déduction de celle de deux cent quatre vingt dix-huit Ecus Romains qui lui seroient dûs pour ces vingt - quatre Exemplaires ; à condition que le restant de la somme , c'est-à-dire , cent quatre-vingt dix-huit Ecus Romains lui seroient payés à Florence , sans aucune diminution , pour cause quelconque ; et que les Livres qu'il recevra en troc , seront de bonne qualité , entiers , bien conditionnés , et à un juste prix , lesquels lui seront envoyés ici par bonne commodité , après lui en avoir auparavant communiqué le Catalogue , avec le prix en marge de chaque Livre , et être convenu avec lui par Lettres comme il est de coutume dans le Commerce , &c

Cet Ouvrage est intitulé : *M U S O E U M E T R U S C U M exhibens insignia veterum Etruscorum Monumenta , arcis Tabulis C C. nunc primum edita et illustrata Observationibus Antonii-Francisci G O R I , Publici Historiarum Professoris* Il est dédié à Joseph A V E R A N I , célèbre Jurisconsulte , et Professeur de l'Université de Pise.

M. l'Abbé Olivieri vient de faire imprimer *Marmora Pisarentia notis illustrata* , aussi à Florence , où le III. Tome de l'*Eusthatius* du P. Polisy est déjà en vente ; de même que les Poésies de feu M. Fortiguerra , qu'on a imprimées à Venise , sous le nom de *Carteromaco*. Le Livre de *Statu Mortuorum* , de M. Muratori contre M. Burnet , paroît depuis peu.

On prépare à Venise une Edition de toutes les Œuvres de *Phorins* : un Papas Grec nommé *Casiphorus*

*phorus* a fait les Traductions , et le P. *Rotta* préside à l'Edition.

On va commencer à *Verone* une nouvelle Edition des Œuvres de *Sodolai* , chés l'Imprimeur des Œuvres du Cardinal *N. ris*. Le même imprime actuellement un VI. Tome des Œuvres de *Muret*, qui contiendra des Oraisons et des Lettres qui n'ont point paru.

Il a paru depuis peu à *Rome* un Ouvrage curieux sur un Point des Antiquités Chrétiennes , en voici le titre : *Nummus aureus veterum Christianorum, Commentariò in duas partes, distributò, explicatus, prodit nunc primum ex Muscò V'ictoriò, adjectis sacris aliquibus Monumentis* : 1. Vol. in-4. *Romæ*, Typis Zempelianis. pp. 114. 1737.

C'est aussi à *Rome* qu'on a fait récemment la découverte d'une magnifique *Tassa* pour une Fontaine , du plus beau Granite. Elle a 56. Palmes de diametre , et plus d'un pied d'épaisseur ; elle a été trouvée près du Palais *Sancta Croce* , en creusant les fondemens d'une petite Maison.

Le Tableau que M. *Oudry* Peintre ordinaire du Roy a présenté à Sa Majesté le 1. Juin , et dont quelques Nouvelles publiques ont parlé , représente le Roy à la Chasse dans la Forêt de Fontainebleau , accompagné de ses Courtisans, Officiers et Piqueurs. Le fond du Tableau représente les Rochers et l'Hermitage de *Franchard* , sur un desquels est un Cerf tenant contre les Chiens ; toute la Meute qui arrive sur la voye par dessus ces mêmes Rochers , forme un spectacle magnifique ; sur le devant et à

G iij un

un des coins de ce Tableau , l'Auteur s'y est peint , dessinant la Chasse.

Ce Tableau a 20. pieds 4. pouces de long , et 11. pieds de haut ; c'est le quatrième des neuf que Sa Majesté a ordonné au Sr Oudry en 1733. pour être mis en Tapisserie aux Gobelins , pour meubler la Chambre à coucher du Roy , l'Antichambre et la Chambre du Conseil à Compiègne. Le premier est un Rendez - vous de Chasse , où le Roy prend ses bottes pour monter à cheval , dans l'endroit que l'on nomme *le Puits du Roy*, dans la Forêt de Compiègne ; il y a environ trente principales Figures , dont sept Portraits ressemblans , les uns à cheval, et les autres à pied. La Caleche de Sa Majesté attelée de six chevaux , les Gardes du Corps , &c. un très-grand nombre de Figures , de chevaux , et la Meute sur le second et troisième Plan , et le tout peint d'après nature. Ce premier Tableau fut présenté au Roy les Fêtes de Pâques 1735.

Le deuxième fut présenté les Fêtes de la Pentecôte de l'année d'après. Il a de grandeur 15. pieds et demi de large , sur 11. pieds de haut , et représente *la Mort du Cerf dans les Etangs de S. Jean aux Bois* , situés dans la Forêt de Compiègne. Sur le devant du Tableau est le Roy , le Comte de Toulouse , et plusieurs autres Seigneurs , Officiers et Piqueurs à cheval , un Valet de chiens retient avec force un Relais qui est animé , et qui veut donner sur le Cerf. On voit un très-grand nombre de Figures sur le second et troisième Plan ; le fond du Tableau représente l'Abbaye de S. Jean aux Bois , le tout peint d'après nature , ainsi que tous les objets représentés.

Le troisième fut présenté au Roy les Fêtes de la Pentecôte de l'année dernière ; il représente la  
Chasse

**Chasse du Cerf à la vûe de Compiègne , de Royal-Lieu , et des environs.** Ce Tableau a 30. pieds 6. pouces de large , sur 11. pieds de haut. Le Roy est sur la première Ligne , accompagné d'un grand nombre de Figures à cheval , qui paroissent arriver sur le bord de la Rivière , chassant le Cerf qui a passé l'eau ; une grande quantité de chiens , tant sur le devant du Tableau que dans la Rivière , sur la voye du Cerf ; des Valets de chiens , dont l'un apuye , et l'autre retient un Relais.

Sur le devant , des chiens qui passent dans des Bleds , mêlés de Barbeaux et Coquelicots , la Terrasse ornée de Plantes , &c. Sur le second Plan , on voit la Rivière d'Oyse , sur laquelle il y a à un bout du Tableau un Bac qui passe des Picqueurs , &c. Un Bateau avec des Rameurs , dans lequel le Roy passe ordinairement ; le Coche de Beaumont , rempli de Figures , remontant la Rivière ; d'autres Bateaux qui interrompent l'égalité qui se seroit trouvée sur l'eau. Le terrain du côté du Coche est occupé par une Caleche attelée de quatre chevaux , et par des Figures à pied et à cheval , &c. Le fond du Tableau est la vûe de Compiègne , au Point de vûe ordonné par le Roy ; celle de Royal-Lieu , une partie de la grande Forêt ; dans le lointain , les Montagnes et Villages qui s'y trouvent.

Les Figures de tous ces Tableaux ont environ 30. pouces de haut , ce qui en occasionne le grand nombre.

Le 18. du mois dernier , il fut présenté au Roy une Piece de Tapisserie faite aux Gobelins par le Sr Audran , d'après le second Tableau du Sr Oudry , qui représente la mort du Cerf aux Etangs de S. Jean aux Bois , dont Sa Majesté a été très-contenté.

G v Lorsque

Lorsque ces Tableaux ont été portés aux Gobelins, le S. Oudry a été chargé de la conduite de la Tapisserie ; aussi s'est-on aperçû d'une execution au dessus de ce qui a parû depuis long-temps ; et l'on peut dire qu'il n'est pas possible de porter la Tapisserie de Haute Lice dans toutes ses parties , à un plus haut degré de perfection.

## ESTAMPES NOUVELLES.

*Error inest , plumâ tectus adulter erat.*

D'un Cigne caressant faut-il qu'on se défie ?

Le Plumage cache un Amant.

Quel bonheur pour Leda , qu'un tel déguisement

La séduise et la justifie !

On lit ces Vers au bas d'une Estampe en large qui vient de paroître , gravée par le Sr L. Desplaces, d'après un gracieux Tableau de M. Cazes.

Le Sr le Bas , Graveur du Roy , continuant de produire des Morceaux de bon goût , vient de mettre au jour une Estampe de 17. pouces et demi de haut , sur 23. pouces et demi de large d'après un excellent Tableau de M. Lancret , qui représente dans un agréable Paysage , et autour d'une Table où est une Corbeille pleine de raisins , de verres , de bouteilles &c. une troupe de jeunes Dames et de jeunes hommes vêtus à l'Italienne ; ce qui a donné lieu au Graveur de donner à cette Estampe le titre de *Repas Italien*. On lit au bas ces Vers de M. Moraine.

Dans

Dans ce charmant Séjour, où brillent tant de Belles,  
 Dont l'air est trop galant, pour qu'elles soient  
 cruelles,  
 Rien ne peut empêcher, Amans, votre bonheur :  
 Si l'Amour vous remplit de l'ardeur la plus tendre ;  
 De concert avec lui, Bacchus par sa Liqueur  
 Sçait vous mettre en état d'oser tout entreprendre.

Des Personnes de considération ont engagé le  
 Sr le Bas à travailler à ce morceau, afin de lui faire  
 tenir place dans leur Cabinet entre les *Réjoissances  
 Flamandes*, et la *Fête de Village*, gravées par le  
 même, lesquelles ont extrêmement plu au Public.

Le Tableau de cette Estampe est dans le Cabi-  
 net du Duc de *Valentinois*. Elle se vend au bas de la  
 rue de la Harpe, vis à-vis la rue Percée, chés le *Bas*.



## V E R S

*Pour être mis au bas du Portrait  
 de M. Tiron du Tillet.*

**T** I R O N a réuni le sçavoir et la grace ;  
 Les talens de l'esprit et la bonté du cœur.  
 A la Cour d'Apollon il mérite une place ,  
 Pour avoir fait en Bronze élever le Parnasse ; \*

\* *Le Parnasse François qu'il a fait élever en  
 bronze, est en ce genre un des plus beaux morceaux  
 que l'on vøye à Paris, tant pour le dessein, que pour*  
 G. vj. D

Il en mérite une autre, comme Auteur. \*\*

*Desforges Maillard.*



**EXTRAIT** d'une Lettre écrite par M.  
V I N E S , Directeur et Chirurgien Major  
des Bains de Bareges aux Pyrenées , au sujet  
des réparations de ces Bains.

**C**OMME il importe de sçavoir que les réparations de Bareges sont entierement finies , je vous prie de vouloir bien rendre public le détail qui suit.

Le Sr Polart , Ingénieur des Ponts et Chaussées de la Province , a été chargé des réparations que la Cour s'étoit proposé de faire , à l'occasion des Eaux qui se perdoient aux Bains de Bareges , à quoi il a fait travailler avec beaucoup de succès.

On n'ignore pas que les Eaux et Bains de Bareges , sont regardés comme ce que la Nature a pu produire de plus merveilleux , pour la guérison d'une infinité de Maladies , auxquelles le Corps humain est sujet ; et qu'elles sont spécifiques pour toutes sortes de Coups de feu , et autres Bleffures : c'est pourquoi on a toujours travaillé à ces Eaux avec beaucoup de précaution , crainte de perdre un

*l'exécution. Ce magnifique Monument attire la curiosité de tous les Etrangers , pour qui son Cabinet est toujours ouvert.*

\* \* *La Description du Parnasse François , avec la Vie de tous nos Poètes , et les Essais sur les honneurs accordés aux illustres Sçavans de tous les Siecles : deux Ouvrages sçavans et curieux , dont il est Auteur.*  
pareil

pareil Trésor , et la Cour ( toujours attentive au Bien public , et en particulier à ce qui peut procurer du soulagement aux Sujets de Sa Majesté , ) y avoit ci-devant fait travailler diverses fois , sans que l'on eût jamais pu parvenir à refouler les Eaux , qui se perdoient dans leur ancienne conduite.

Avant le dernier travail qu'on vient de faire , il n'y avoit guere qu'une Douche , apellée la Douche Royale , de laquelle on pût faire usage , ainsi il n'y avoit qu'une Personne à la fois qui pût se baigner , quoiqu'il y eût deux autres Douches de la même qualité , desquelles on ne pouvoit faire usage , par rapport à la petite quantité d'Eau , dont il ne couloit par ces Tuyaux qu'un très - petit filet , ayant néanmoins été abondantes anciennement.

La cause pour laquelle ces Tuyaux ne jouïoient point comme ils avoient fait autrefois , venoit de ce que la plus grande partie de ces Eaux se perdoient par differens *Griffons* , qui jaillissoient au travers du fond du Sol du Bain Royal ; aujourd'hui par les ouvrages que le Sr Polart a fait faire , tous ces Griffons ont été bouchés, et par là refoulés dans leurs anciens Canaux ; de sorte qu'au lieu de la Douche dont on vient de parler , il y en a deux autres de la même Eau , qui jouient en même temps à plein Tuyau , de façon qu'on peut baigner et doucher trois Personnes à la fois au lieu d'une , ce qui est un bien inexprimable pour le Public , qui aura la facilité de se baigner à Bareges ; ce qui n'étoit pas aisé auparavant , par rapport à la grande quantité de monde qui s'y rendoit , pour prendre ce Remede.

Il y avoit d'ailleurs une Douche au Bain quarré, reconnuë spécifique pour la guérison des Ulceres,  
dont



dont la plus grande partie de l'Eau se perdoit par le Canal de décharge , et ne donnoit qu'un petit filet d'Eau ; le Sr Polart y a également fait travailler , et ses travaux ont été si bien conduits , que cette Douche donne aujourd'hui de l'Eau à plein Tuyau.

Il y avoit encore un Bain rond , apellé *Bain de Délice* , qui n'étoit pas fort utile , ne pouvant servir qu'à deux personnes par jour , attendu qu'il falloit trois ou quatre heures pour le remplir : par les Remarques que le Sr Polart a faites , il a trouvé qu'il y avoit des Griffons d'une Eau chaude , aprochant du degré de la Douche Royale , d'autres d'une Eau tempérée , et enfin des Eaux froides , qui transpiroient à travers le mur , et qui se mêloient avec les chaudes , ce qui rendoit ce Bain fort tempéré , et l'avoit fait apeller Bain de Délice ; il a cru qu'il devoit pour le Bien public renfermer ces Eaux chaudes dans une Cuvette , pour les séparer des froides et des tempérées , il y a parfaitement réussi , et ces Eaux chaudes procureront une Douche aussi abondante que les autres , de laquelle Douche on formera un nouveau Bain , auquel il a donné le nom de *Bain Dauphin* ; on ne doute pas que ces Eaux ne soient aussi salutaires que les autres , puisque le Sr Vignes , Directeur des Bains , qui en a fait l'Analyse , a trouvé qu'elles étoient empreintes du même Minéral , que celui de la Douche Royale.

Les Eaux tempérées qu'il a séparées des chaudes , serviront pour un nouveau Bain de Délice , afin que le Public ne perde rien ; le Sr Polart a même voulu mettre tout à profit , puisqu'au bout de l'Aqueduc , où se réunissent toutes les Eaux chaudes pour se perdre dans la Riviere , il a fait construire un Bain pour les Chevaux ; il a eu outre cela une attention toute particulière , au moyen d'un Aqueduc

duc qu'il a fait construire autour des Bains , d'en détourner toutes les Eaux froides , qui par leurs filtrations auroient pu se mêler avec les Eaux chaudes.

*A Bagneres ce 5. May 1738.*



*LETTRE de M. \* \* \* écrite de Lisbonne à M. \* \* \* sur quelques Matieres Chirurgicales , et Réponse , &c. datée de Paris du 4. Juillet.*

**M**R. Daviel , Monsieur , est un Maître Chirurgien Juré de Marseille , entretenu sur les Galeres du Roy , Associé de l'Académie de Toulouse , et fameux Oculiste , c'est celui que vous avez connu à Lisbonne au mois de Février dernier , lorsqu'il guérit heureusement de la Cataracte la Sœur de Don Antoine Guedes , Ministre et Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Portugaise , étant parti à ce sujet par Congé de la Cour ; vous me marquez encore que le succès de ses Opérations a été des plus grands à Lisbonne , ce qui lui a attiré la confiance du Public ; je n'en suis pas surpris : ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on connoît à Marseille , et dans tout le Royaume , la capacité de M. Daviel ; il en a donné des preuves authentiques , non seulement pour les Maladies des Yeux , mais même pour tout ce qui regarde les autres Opérations , qui se pratiquent sur le Corps humain.

M. Daviel est bon Anatomiste , il possède parfaitement la Matiere Chirurgicale , surtout celle des Yeux ; ainsi tout ce qui se pratique sur cette matiere , doit entre ses mains devenir moins difficile.

Mrs

Mrs de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, dont M. Daviel a reçu mille politesses, peuvent mieux que d'autres juger sainement de sa capacité, par les diverses Observations importantes et rares qu'il leur a présentées, et qui ont été insérées dans leurs Registres. Cet habile Artiste a donné depuis à cette Académie plusieurs autres détails d'Opérations, et quelques modèles d'Instrumens de son invention, qui n'ont pas été moins bien reçus que les premières Observations.

Etant bien aise de connoître par lui-même les Hommes célèbres qui la composent, il partit exprès de Marseille au mois d'Avril dernier, mais il ne put arriver à Paris si-tôt qu'il l'auroit souhaité, ayant été obligé de s'arrêter sur la Route, pour traiter plusieurs Personnes attaquées de maladies aux yeux.

Il fit l'opération d'abord à Avignon sur le nommé François Bonnet, d'une excroissance charnue sur l'œil droit, dont il ne voyoit goutte. Le Malade est parfaitement guéri, comme on le mande d'Avignon, et il voit clair.

A Orange, il a guéri Pierre Robert, Boulanger, âgé de 35. ans, qui avoit deux Cataractes depuis 4. ans. A Morenas près d'Orange, Joseph-Marie Vernet, âgé de 70. ans, aveugle de deux Cataractes depuis sept ans.

A Noyeres en Bourgogne, le nommé Germain Garnier, âgé de 71. ans, qui avoit une Cataracte depuis environ huit ans, et beaucoup d'autres qu'on ne nomme point ici, qui ont tous été guéris.

M. Daviel est particulièrement connu par Mrs Chycoineau et la Peyronie, premiers Médecin et Chirurgien du Roy, qui ont des preuves de son émulation et de son zèle.

Il loge à Paris rue de Seine, Fauxbourg S. Germain,

main , chés le Sr Degranges , Baigneur , vis-à-vis la rue du Colombier : on le trouve chés lui depuis six heures du matin jusqu'à dix , et depuis deux jusqu'à six.

Voilà , Monsieur , tout ce que je puis vous apprendre sur le compte de M. Daviel , dont on ne sçauroit trop estimer la capacité. Je ne manquerai pas de vous faire sçavoir son départ , et dans quel temps il pourra être à Marseille , afin que vous y fassiez conduire votre Ami , qui a besoin de son secours.

Je suis , &c.

*A Paris ce 11. Juillet 1738.*



## S P E C T A C L E S.

**L'**Académie Royale de Musique donna la premiere Représentation du *Ballet de la Paix* , le 29. May dernier. Cet Ouvrage Lyrique fut parfaitement bien reçu du Public ; M. Roy dont le talent pour la Poësie est généralement reconnu , en a fait les Paroles ; et Mrs *Rebel* et *Francoeur* , qui n'ont pas moins de réputation dans leur Art , en ont composé la Musique. Pour garder l'impartialité dont nous faisons profession , nous en donnerons un Extrait des plus succincts , et on ne citera que les Vers nécessaires à l'intelligence

l'intelligence. Le Poëte a dédié cette Piece à Monseigneur le Dauphin ; l'Épître dédicatoire est semée de traits dignes de son Héros. En voici les derniers Vers , qui suffiront pour faire juger de ceux qui les précédent.

Un Sage plus illustre encor que les Ancêtres ,  
Dignes après du Trône et de ses premiers Maîtres,  
Vous offre la Vertu sous d'aimables couleurs ;  
Sur vos pas à mon tour , j'ose semer des fleurs.  
Me reprocherait-on d'allatiner l'innocence ?  
Un Spectacle galant et tendre avec décence ,  
Ne peint que cet amour , qui , de l'aveu des Loix ,  
Eternise le Peuple , et la force des Rois.

Le Théâtre représente au Prologue le Palais de Minos , conformément à ce qu'en a dit Ovide ; on y voit une Tour , dans laquelle Apollon renferma sa Lyre ; l'Instrument divin communiqua aux pierres un charme qui les rendoit sonores.

*Regia turris erat vocalibus addita muris ;  
Illic , auratam fertur Latonia Proles  
Deposuisse Lyram ; saxo sonus ejus adhasit.*

Le Chef des Mégariens ouvre le Prologue par ces Vers ;

Digne

Digne ornement de cet Empire ,  
Des faveurs d'Apollon , monument précieux ,  
Tour célèbre , où jadis il déposa sa Lyre ,  
Votre sein enfantoit des Sons harmonieux ;  
Ils apelloient les Ris , les Amours , et les Jeux.  
Quel changement ! hélas ! vous gardez le silence !  
Pourquoi ce charme a-t-il cessé ?  
Beaux jours , qui de l'Amour releviez la puissance ,  
Avec vous son Règne est passé.

Il chante les Vers suivans alternativement  
avec le Chœur :

L'implacable Dieu de la Guerre  
Ne fait plus retentir la Terre  
Que de cris , de trouble et de pleurs ;  
Apollon et le Dieu des Cœurs  
Sont effrayés de son Tonnerre.

La Tour recouvre la voix qu'elle avoit per-  
due , Apollon descend des Cieux , et fait  
connoître la cause de ce prodige par ce Vers :  
Aux maux de l'Univers le Vainqueur est sensible.

Le Chœur chante :

Disparaissez tristes jours ;  
Siccle heureux , Siccle paisible ,  
Recommencez votre cours.

Apollon

Apollon acheve d'expliquer le motif de cet heureux changement par de très-beaux Vers, dont nous ne citerons que ceux qui font allusion au Pacificateur de l'Europe :

Minos renaît, c'est lui que je revois ;  
 Sous de plus jeunes traits, c'est la même sagesse,  
 Qui vous gouvernoit autrefois.  
 Que pour lui plaire tout s'empresse,  
 Rochers animez-vous ; ce jour vous rend la voir.

Le Prologue finit par un Chœur généralement applaudi.

PHILLIS ET DEMOPHON,

*Première Entrée.*

Le Théâtre représente le Palais de la Reine de Thrace, au bord de la Mer. La Scène s'ouvre par un Chœur qui annonce la Victoire, que *Demophon*, Fils inconnu de *Thésée*, vient de remporter sur les Ennemis de *Phillis*, Reine de Thrace ; cette Reine aime *Demophon* sous le nom d'*Eurylas*, qu'elle croit d'une naissance obscure ; sa fierté s'oppose à son amour ; elle le fait connoître par ce Monologue :

Hommages éclatans, transports, Chants de Victoire,

Dans

Dans quel trouble nouveau venez-vous me plonger !  
 D'un nom qui m'est trop cher me retracer la gloire,  
 C'est mettre la mienne en danger.

Je vois à mes genoux avec indifférence ,  
 Des Amans couronnés et des Trônes offerts ,  
 Et pour un Inconnu mon cœur est sans défense ;  
 Hélas ! il méritoit une illustre naissance ,  
 Et je n'ai que des pleurs à donner à ses fers.  
 Hommages éclatans , &c.

*Eurylas* vient annoncer à *Phillis* que tous  
 ses Ennemis sont vaincus ; il la prie de lui  
 permettre de se retirer ; la raison de cette re-  
 traite , c'est la Victoire même , qui ne lui  
 permet plus de différer le choix d'un Epoux,  
 que ses Peuples lui demandent , il l'exprime  
 par ces Vers :

Mes succès m'ont eux-même ôté toute espérance ,  
 Objet des vœux de tant de Rois ,  
 La Guerre avoit du moins suspendu votre choix ,  
 Mais il n'est plus d'obstacle à leur persévérance ;  
 On vous presse à grands cris de choisir un Epoux.

*Phillis* le presse de rester , pour s'opposer à  
*Thésée* , dont la Flotte vient de paroître sur  
 ces Mers ; pour mieux l'engager à ne la pas  
 priver du secours de son bras , elle lui déclare  
 qu'elle l'aime ; mais elle ajoute à ce  
 tendre



tendre avecu , que leur sort n'en sera pas plus heureux , puisque ce n'est qu'à un Roy qu'il lui est permis de donner sa main. Après un *Duo* , dans lequel ils se plaignent tous deux du Destin qui les sépare , on entend un Chœur derrière le Théâtre ; il est chanté par des Athéniens, dont la Flotte vient d'arriver. Voici ce que ce Chœur annonce à Eurylas.

Au Fils de notre Maître adressons notre hommage ;  
 Sous le nom d'Eurylas , il triomphe en ces Lieux.

*Sostrate* Athénien , lui déclare au nom de Thésée , qu'il est Fils de ce Héros , il lui expose les raisons du secret que le Roy son Maître avoit gardé sur sa naissance , et le presse de venir à son secours , attendu que mille Ennemis attaquent sa Puissance. L'Amour cède au devoir dans le cœur de Demophon , il veut voler au secours de son Pere , Phillis ne lui cède point en générosité , elle consent à son départ , et lui dit héroïquement ;

Sur nos devoirs l'Amour même m'éclaire ;  
 Votre gloire est la mienne , il faut la satisfaire ;  
 Aux yeux du Monde entier qui sont ouverts sur  
 nous ,  
 Il faut que mille Exploits annoncent mon Epoux.

On voit bien par ce dénouement , que  
 l'Auteur

L'Auteur a voulu peindre dans cette première Entrée, l'Amour Héroïque. Les Thraces, et les Matelots Atheniens, en composent le Divertissement.

Le Poëte annonce à la tête de la deuxième Entrée, que la Fable d'*Iphis*, qui de Fille devint Garçon, est l'enveloppe d'un stratagème d'amour; que le jeune *Iphis* s'étoit travesti, pour s'introduire auprès d'*Iante*, dont il avoit surpris l'amitié, pour couvrir son amour; qu'il reprend l'habit de son Sexe, à la faveur des Fêtes Hibristiques, où les Femmes d'Argos s'habilloient en Hommes, et avoient droit de railler leurs Maris, en mémoire du jour où elles avoient sans eux, fait lever le Siège de leur Ville.

Le Théâtre représente une Place ornée pour les Fêtes Hibristiques; on voit au milieu la Statuë de l'Hymen, et dans les côtes celles de la Liberté, et de Télésille, honorée sous le nom de Venus armée.

*Iphis*, jeune Argien, et *Beroë*, Gouvernante d'*Iante*, jeune Argienne, commencent la Piece. *Iphis* expose le sujet par ces Vers:

Tu le vois, *Beroë*, je quitte la parure

Qu'autrefois Achille amoureux

Prit comme moi, pour plaire à l'objet de ses vœux.

*Beroë* lui répond:

Pourquoi

## 2412 MERCURE DE FRANCE

Pourquoi quitter une heureuse imposture ?

Auprès d'Iante elle vous donne accès ,

A sa fierté l'éclat va faire injure ;

Nous allez de mes soins perdre tout le succès.

*Iphis* tâche de la rassûrer par ces Vers :

Que de ce jour la Fête te rassure.

Nos Belles autrefois , pour délivrer Argos ,

Ont emprunté l'audace et l'habit des Héros.

Pour solemniser leur Victoire ,

Elles reprennent tous les ans

De si nobles déguisemens.

Il ajoute au sujet de son travestissement  
en Fille :

Je soupirois , mais sans être écouté ;

L'Amitié disoit tout , l'Amour n'osoit rien dire ;

J'ai trop souffert de ma timidité ;

Sous ma forme ordinaire à présent je respire ;

Je reprends ma vivacité.

Cette Conversation est interrompue par l'arrivée d'Iante , qui trouve sa chere Iphis , toujours plus charmante sous ce prétendu déguisement. Cette Scene est très-ingénieuse ; *Iphis* donne des soupçons à *Iante* par la maniere peut-être un peu trop vive dont il exprime son amour, sous les traits de l'amitié ;  
elle

Elle commence à le soupçonner de supercherie , et comme il veut poursuivre sa déclaration , elle lui impose silence en lui disant :

Non , la Fête commence ;

Laissez-moi profiter des leçons que ce jour

Va me donner contre l'Amour.

Les Argiennes habillées en hommes composent cette Fête ; l'Amour et l'Hymen y sont décriés : la Fête étant finie , *Iphis* achève de se faire connoître pour un véritable Amant ; il demande pardon aux pieds d'*Iphise* , irritée de la tromperie qu'il lui a faite , il s'excuse par ces Vers :

Pardonnez ma témérité

A l'excès de ma tendresse ;

Pour vous fléchir employer tant d'adresse ,

C'est honorer votre fierté.

*Iphise* lui pardonne et change son amitié en amour ; cette tendre reconciliation est suivie d'une seconde Fête , par laquelle on rend à l'Amour et à l'Hymen toute la gloire qu'on leur a ôtée dans la première. Cette Entrée a été jugée sans contredit la meilleure des trois ; on y a surtout aplaudi une Chaconne , qui peut être comparée aux plus belles des meilleurs Auteurs.

## 1414 MERCURE DE FRANCE

La dernière Entrée , qu'on juge la plus intéressante de ce Ballet , a trouvé plus de Critiques que de Partisans , à cause des libertés que l'Auteur s'est données sur la manière de traiter un Fable , qu'Ovide a rendu si respectable. Voici comment l'Auteur moderne a prétendu excuser les changemens qu'il y a faits.

*Philemon et Baucis semblent faits pour caractériser l'Innocence et la Tendresse Pastorale. Ils sont Epoux dans la Fable , on en fait ici de jeunes Amans , dont la fidélité est éprouvée et couronnée par les Dieux ; l'Hospitalité qu'ils donnent à Jupiter , sans le connoître , le prodige du vin qui se multiplie sous leurs mains , le changement de leur Cabane en un Palais , dont ils font un Temple , sont des traits copiés d'Ovide. Livre VIII. Metam. La plupart des Spectateurs ne se sont pas payés d'une excuse qui leur a paru frivole ; voici en peu de mots ce qui concerne l'Action théatrale.*

Le Théâtre représente un Hameau , borné par un Temple de Jupiter. Ce Maître des Dieux ouvre la Scene avec Mercure ; il lui déclare les tendres sentimens qu'il a conçus pour *Baucis* ; cette Scene est interrompue par une Fête , qui est célébrée à l'honneur des Conquêtes amoureuses de Jupiter ; ce Dieu , pour se cacher à leurs yeux , est déguisé sous l'habit d'un Prince , *Mercure* l'est

C'est aussi sous le nom de Compagnon du Prince prétendu. *Baucis* sort toute éperdue du Temple de Jupiter, et apprend à Mercure le miracle de la multiplication du vin, dont elle vient d'être témoin oculaire; le faux Compagnon du Prince interprète ce prodige d'une manière dont *Baucis* n'est point satisfaite; *Jupiter* vient appuyer l'explication, et fait entendre à *Baucis* que c'est à lui que les Dieux la destinent; *Baucis* préfère l'amour de *Philemon* son Berger, à la Grandeur Royale. *Jupiter* irrité, la menace d'une affreuse vengeance contre son Rival, et la quitte en disant tout bas à Mercure:

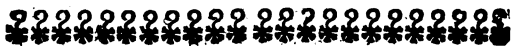
Vien, sui mes pas; je souffre, autant que je l'offense.

*Philemon*, transporté de joye, vient apprendre à sa chère et fidelle *Baucis*, que ses Parents consentent à son Hymen; *Baucis* lui apprend le danger qui le menace de la part d'un Rival terrible. *Philemon* le brave; *Mercur*e descend des Cieux et le touche de son Caducée; ce malheureux Berger tombe endormi sur le Gazon. *Jupiter* revient à la charge pour fléchir *Baucis*, mais inutilement. Enfin touché de sa constance, il la cède à *Philemon*, après lui avoir appris qu'il est le Maître des Dieux. *Baucis* se jette à ses pieds, *Philemon* qui s'éveille dans ce moment, est fort allar-

H ij me

mé de la trouver aux genoux du prétendu Roy. *Jupiter* le rassûre , et changeant en un Temple le Palais magnifique qu'il avoit élevé pour séduire *Baucis*, il consent qu'ils en soient les Concierges ; ils lui demandent pour dernière grace , qu'un même moment leur ferme les yeux , pour ne leur point causer de larmes.

On continuë toujours les Représentations du même Ballet , auquel on ajoûta le 27. une nouvelle Entrée , qu'on a continuée jusqu'à la fin du mois, avec les deux autres Entrées , qui ont déjà eu quinze Représentations. On prépare le Ballet du *Carnaval* et de la *Folie* , qu'on doit remettre au Théâtre. Nous donnerons dans le Journal prochain une petite Analyse de cette nouvelle Entrée.



## NOUVELLES ETRANGERES.

### P O L O G N E ,

**L**E Pacha de Choczin a dépêché un Courier au Grand Général de la Couronne , pour lui porter une Lettre que le Grand Seigneur a écrite à Sa Majesté Polonoise , et dans laquelle Sa Hautesse , en félicitant le Roy sur le Mariage de la Reine des deux Siciles , l'assûre , qu'elle prend part à tous les evenemens qui peuvent l'intéresser , et qu'elle con-

finuera

finera toujours de contribuer de tout son pouvoir à entretenir la bonne intelligence entre la Porte et la République.

## ALLEMAGNE.

**O**N apprend de Vienne , que le Colonel Piccolomini qui a deffendu Meadia , a obtenu par la Capitulation accordée par le Seraskier de Widdin, qu'il sortiroit avec tous les honneurs de la Guerre, et qu'il emmeneroit deux Pieces de Canon. Il remit le 27. May dernier Meadia aux Ennemis , et il a été escorté par un Détachement de 1200. hommes des Troupes Ottomanes jusqu'à Catensebes , petite Ville peu éloignée de Temeswar.

On a appris ensuite , que le Seraskier de Widdin s'étant avancé proche d'Orsova , et ayant fait menacer inutilement le Comte de Cornberg , qui y commande , de ne point lui accorder de Capitulation , s'il s'obstinoit à se deffendre , il avoit formé le Siège de cette Place. Ce Courier a ajouté , que l'Artillerie des Assiégeans ne pouvoit causer un dommage considérable à la Ville , parce que toutes les Batteries étant établies de l'autre côté du Danube , qui est fort large en cet endroit , la plupart des boulets étoient perdus.

On a sçu en même temps, que dès que le Feldt Maréchal Comte de Wallis avoit été informé que les Turcs assiégeoient Orsova , il étoit allé joindre le Comte de Neupeig , pour marcher avec lui au secours des Assiégés , mais que les Troupes commandées par ces Généraux n'avoient pu décamper de Panzova que le 12. de ce mois , à cause des pluies continuelles qui avoient fait déborder plusieurs Rivières , et que la plus grande partie du plat Pays, voisin du Danube étant inondé , elles seroient

H iij      obligés



## 5418 MERCURE DE FRANCE

obligées de passer par le Bannat de Temeswar , ce qui allongeroit considérablement leur marche.

Toutes les Lettres de Hongrie confirment , que les Turcs suivent à présent une partie des Usages des Chrétiens dans leur manière de faire la Guerre, et que non seulement ils ne font éprouver aucun mauvais traitement aux Prisonniers , mais même qu'ils renvoyent souvent les Officiers sur leur parole.

Le Seraskier de Widdin a fait présent d'un très-beau Cheval au Colonel Piccolomini , qui lui avoit donné une Montre et une Tabatiere d'or , en sortant de Meadia.

### I T A L I E.

UN Prince Indien , lequel s'est fort distingué dans son Pays par son zèle pour la Religion Chrétienne , et par divers Services qu'il a rendus aux Missionnaires , est arrivé à Rome , pour rendre ses respects au Pape.

S. S. tint le 23. de ce mois un Consistoire, dans lequel elle déclara , que le Cardinal réservé *in pectore*, dans la Promotion du 20. Décembre dernier , étoit M. Delci , Archevêque de Rhodes , lequel a été Nonce à la Cour de France. Le Pape nomma en même temps M. Passionei , Secrétaire des Brefs , ci-devant Nonce auprès de l'Empereur. Le même jour ces deux nouveaux Cardinaux allèrent recevoir la Barete des mains de S. S. qui a dû leur donner le Chapeau dans le Consistoire qu'elle devoit tenir le 27.

Pendant que le Cardinal Mosca a été revêtu de la dignité de Legat à *Latere* auprès de la Reine des deux Siciles , il a accordé divers Titres et Privileges à plusieurs Ecclésiastiques , en vertu du pouvoir attaché

attaché à sa Dignité , et il a nommé Notaires Apostoliques les quatre principaux Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de Ferrare , auxquels il a donné le droit de porter la Mitre.

Le Cardinal Aquaviva après avoir accompagné la Reine des deux Siciles jusqu'à Gaëtte , a informé S. S. que le Roy des deux Siciles l'avoit chargé de ses Affaires auprès du S. Siege par *interim* , et que S. M. Sici. ayant résolu d'avoir à Rome un Agent particulier , et de ne plus se servir de celui qui y résidoit de la part du Roy d'Espagne , elle avoit donné le titre de son Agent au Comte Potra.

Le Roy des deux Siciles a accordé une Pension de 6000. Ducats à ce Cardinal , et le titre de Marquis à l'Agent de S. M. C.

Le 19 le Cardinal Corsini revint de Velletri, où il étoit allé pour rendre ses respects à la Reine des deux Siciles , à laquelle il a présenté de la part du Pape deux Tableaux fort estimés , l'un de Guy Reno , l'autre de Carlo Marat , enquadés dans de très riches bordures , la Reine lui a fait présent d'un Diamant d'un prix considérable.

## N A P L E S.

LE 6. de ce mois le Roy se rendit à Gaëtte , où S. M. demeurera jusqu'à ce qu'elle ait reçu avis de l'arrivée de la Reine sur la frontière.

La veille du départ de S. M. pour Gaëtte , le Vaisseau de Guerre le *Philippe Royal* , qui a été construit à Naples depuis peu ; les Galeres de ce Royaume , et une magnifique Gondole que le Roy a fait faire pour s'en servir le long de la Côte , partirent pour le même Port. Les Régimens des Gardes Italiennes et Suisses se mirent en marche le même

H iij. jour

jour, afin d'y pouvoir arriver peu de temps après S. M.

Le Marquis de Puisieux , Ambassadeur du Roy de France, et M. Louis Mocenigo , Ambassadeur de la République de Venise , sont allés y joindre le Roy , qu'ils se proposent d'accompagner , lorsqu'il ira au-devant de la Reine.

On a appris de Venise que le Comte de Fuencalra , Ambassadeur du Roy d'Espagne , arriva le 26. de ce mois à Palma Nuova , où le Chevalier Antoine Mocenigo , Ambassadeur Extraordinaire de la République se rendir aussi le 27. Le lendemain, Leurs Excellences accompagnées du Duc de Sora , en partirent pour se rendre sur la frontière , et y recevoir la Reine des deux Siciles. Cette Princesse y arriva le 29. et après y avoir été complimentée par le Chevalier Mocenigo et diverses autres Personnes de distinction , elle alla le soir à Palma Nuova , où elle fut reçue au bruit d'une décharge générale du Canon et de la Mousqueterie , toute la Ville étant illuminée. Le 30. les Dames qui étoient venues de Naples pour être au Service de la Reine, furent présentées à S. M. et eurent l'honneur de lui baiser la main , de même que plusieurs Seigneurs et Gentilshommes.

Le 31. la Reine partit de Palma Nuova sous l'Escorte d'un Régiment de Cuirassiers , et alla coucher à Pordenone : S. M. étoit dans une magnifique Chaise à Porteurs , entièrement dorée et garnie en dedans de Franges d'or ; le Roy son Epoux la lui avoit envoyée de Naples.

Le 1. de ce mois , cette Princesse arriva à Trévisé , et y fut saluée à son entrée d'une décharge générale du Canon.

Le 20. la plus grande partie du Cortège de la Reine prit la route de Padouë , mais S. M. s'en étant

Étant séparée avec quelques Personnes de sa Suite, prit celle de Serraglio, et s'embarqua à Mestre, à bord d'un Bâtiment richement orné. Deux Galères de la République, qu'on avoit envoyées au-devant de la Reine, la saluerent d'une décharge générale de leur Artillerie, et l'accompagnèrent le long du Canal della Giudocea, jusqu'à la Dômine, où elles firent une seconde décharge, ce que firent aussi tous les autres Navires, qui étoient rangés sur le grand Canal. Il y avoit sur les bords de ce Canal un monde infini, qui étoit accouru pour voir S. M. Tous les Balcons des Palais, qui sont des deux côtés du même Canal, étoient ornés de riches Tapisseries, et remplis de Dames, ce qui faisoit un coup d'œil admirable. La Reine ayant débaqué, continua sa route vers Padouë, où elle arriva le soir. S. M. alla descendre au Palais Prétoriel, qui étoit entièrement illuminé, de même que les Maisons des rues par où S. M. devoit passer.

Le 3. au matin, la Reine se rendit à l'Eglise de S. Antoine de Padouë; elle y entendit deux Messes chantées par la Musique, et retourna ensuite au Palais. Le Chevalier Antoine Mocenigo, qui jusqu'alors avoit gardé l'*incognito*, prit ce jour-là le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de la République, et s'étant rendu avec une nombreuse et magnifique Suite au Palais, il eut Audience de S. M. qu'il complimenta au nom de la République. L'après-midi, les Troupes de la Garnison firent l'Exercice en présence de la Reine, à qui on servit ensuite une superbe Collation, dont le Dessert, qui étoit tout en Cristal, représentoit un Jardin.

HY SUITE

*SUITE du Voyage de la Reine  
des deux Siciles.*

**S**A Majesté étant arrivée le premier Juin à Trévise, on jugea que la route par eau seroit plus agréable que celle de terre, et que la vûe de la Ville de Venise pourroit lui faire plaisir, on lui proposa à *Mestre*, de s'embarquer sur la Riviere de Marzenego, et d'envoyer par terre ses équipages et la plus grande partie des personnes de sa suite. La Reine y ayant consenti et s'étant mise dans une Barque fort ornée, elle descendit la Riviere et traversa les Lagunes, au sortir desquelles elle trouva les Brigantins, les Galiotes, les Félouques et les Péottes de la République, qui étoient allés à sa rencontre. En entrant dans le Canal de la Juiverie, elle fut saluée par le Canon des Galeres, qui avoient arboré leurs Flammes et leurs Banderolles, et qui l'accompagnèrent jusqu'à la pointe de la Douanne, vis-à-vis de laquelle étoient rangés en demi cercle plusieurs Vaisseaux dont elle reçut aussi le salut. Elle passa ensuite dans le grand Canal, qu'on avoit pris soin de débarasser entierement pendant la nuit. Toutes les fenêtres des Palais, situés sur les bords de ce Canal, étoient ornées de riches Tapis et occupées par une grande quantité de Noblesse, et il y avoit sur les deux rives une foule prodigieuse de Peuple.

Au sortir du Golfe, la Reine entra dans la *Brenta*, qu'elle remonta jusqu'à Padoüe, où elle arriva sur les huit heures du soir, et où elle fut reçue au bruit d'une salve générale de l'Artillerie des Remparts. Les rues par lesquelles elle passa pour se rendre au Palais Prétorien, qui avoit été préparé pour son logement, étoient illuminées, ainsi que la grande Place.

Placé, dans laquelle les Troupes de la Garnison étoient rangées en Bataille.

Lorsqu'elle fut retournée au Palais M. Antoine Mocenigo, Ambassadeur Extraordinaire de la République, y alla en grand cortège, pour avoir Audience de S. M. Le Carosse de cet Ambassadeur, qui étoit précédé de sa Livrée à pied et de ses Pages à cheval, étoit suivi de trois autres de ses Carosses et de ceux d'un grand nombre de personnes de distinction, et la marche étoit fermée par une Compagnie de Dragons. M. Mocénigo, qu'on avoit cru devoir accompagner la Reine jusque sur la Frontière du Ferrarois, prit congé d'elle dans cette Audience.

Le même jour, le Duc d'Atri, que le Roy d'Espagne a nommé son Ambassadeur Extraordinaire, pour porter les présens destinés à cette Princesse par leurs Majestés Catholiques, arriva à Padoüe, et il eut audience de la Reine, à laquelle il présenta de la part de L. M. C. un Coulant, deux Pendans d'oreilles, une Agraffe et une Crevée de Diamans d'un très-grand prix.

La Reine vit l'après-midi faire l'exercice aux Troupes de la Garnison; et des Saltinbanques représenterent ensuite devant S. M. les Travaux d'Hercule. Le soir elle alla avec le Prince son frere, à l'Opéra, où l'on exécuta un Divertissement composé à l'occasion de son Mariage.

Elle eut le même jour un long entretien avec la *Marquise Pisani*, à laquelle le Roy de Pologne, Electeur de Saxe, avoit écrit pour la prier d'aller joindre la Reine, sa Fille, à Padoüe, et de l'accompagner jusque sur les Frontières des Etats de la République.

Le 4. la Reine retourna à l'Eglise de S. Antoine pour y entendre la Messe, et après avoir dîné en public,

H. vj

public,

public, elle partit de Padoüe pour aller à *Rovigo*, d'où elle devoit continuer sa route vers Naples. Elle fut accompagnée jusqu'à la Porte de sainte Croix par toutes les Troupes de Cavalerie de la Garnison, et en sortant de la Ville elle fut saluée par une triple salve de l'Artillerie des Remparts et de la Mousqueterie de l'Infanterie, qui étoit sous les Armes au dehors de la Porte.

La Reine étant arrivée le 5. à Ferrare, elle descendit d'abord à l'Eglise Métropolitaine, où elle fut complimentée par le Cardinal Mosca, que le Pape avoit nommé son Légat à *Latere*, pour cette fonction, et qui étoit accompagné de quatre Evêques, de couze Sénateurs, et d'une grande quantité de Noblesse. Après cette Cérémonie, elle fut conduite au Palais de Bentivoglio; elle trouva sur son passage toutes les rues magnifiquement ornées et les Balcons couverts de riches Tapis; le soir elle entendit un très-beau Concert au Théâtre de Scrofa, et la nuit suivante toutes les Maisons de la Ville furent illuminées.

Cette Princesse a dû prendre le 6. la route de Faenza.

Le lendemain de l'arrivée de la Reine, le Cardinal Mosca étant allé en grand cortège au Palais Bentivoglio, où elle étoit logée, fut reçu à la descente de son Carosse par deux Gentilshommes de Sa Majesté et il trouva au haut de l'escalier le Duc de Sora, Grand-Maître de la Maison de la Reine, lequel le conduisit à son Audience. Lorsqu'il entra dans la Salle où étoit la Reine, ce Prince se leva, et s'étant remise ensuite dans son fauteuil, elle le fit asseoir. Après l'Audience, elle l'accompagna jusqu'au bord de l'estrade sur lequel son Trône étoit placé.

La Reine des deux Siciles a fait présent à ce Cardinal

dinal d'une Croix Episcopale , enrichie de Pierres , et à M. Chigi , qui est allé au-devant d'elle sur la Frontiere en qualité de Nonce Extraordinaire ; d'un Diamant de 3000 ecus. Elle a donné aussi son Portrait dans une boîte d'or garnie de Pierres à Don Horace Albani , lequel s'étoit rendu à Pesaro avec le Cardinal Camerlingue pour lui rendre ses respects.

On dit qu'elle a appris à ce Cardinal , que le Roy de Pologne , Electeur de Saxe , l'avoit nommé à une Abbaye de 4000. écus de revenu en Pologne.

Cette Princesse , qui partit le 6. de Ferrare & passa par Rimini par Ancône et par Lorette, pour se rendre à *Monte Rotondo* , où elle arriva le 15. au soir , et où elle a été complimentée par douze Cardinaux , ainsi que par le Duc de Saint Aignan Ambassadeur de S. M. T. C. en cette Cour , et par plusieurs autres Ministres Etrangers.

Le Cardinal Cienfuegos , qui étoit allé coucher la veille à *Lamentana* , Bourg voisin de *Monte-Rotondo* , dans le dessein de se présenter à l'Audience de la Reine , n'a pû obtenir d'y être admis.

Le jour que cette Princesse arriva à *Monte-Rotondo* , on tira un magnifique Feu d'artifice devant le Palais qui avoit été préparé pour son logement , et le Cardinal Aquaviva donna à souper à l'Ambassadeur du Roy de France , aux autres Ministres Etrangers , et à plusieurs personnes de distinction.

Le 16. elle se rendit à Zagarola , et on compte qu'elle doit arriver le 18. ou le 19. à Gaëtte.

Le Roy des deux Siciles a nommé le Duc de Gravina pour aller remercier le Pape des honneurs que cette Princesse a reçus en passant sur les Terres de l'Etat Ecclesiastique.

Le Comte de Fuenclara a passé à Rome le 12. en allant à Gaëtte , où il a jugé à propos de se rendre quelques



quelques jours avant la Reine des deux Siciles.

On a appris depuis que cette Princesse étoit heureusement arrivée le 19. de ce mois dans le Royaume de Naples.

Elle a du coucher le 15. à Monte-Rotondo, d'où elle comptoit de se rendre en deux jours à Terracine.

On a sçû le 19. qu'à cause de la grande quantité de pluie qui étoit tombée le 16. et qui avoit gâté la plupart des chemins, la Reine avoit été obligée de s'arrêter à Zagarola, et qu'elle n'avoit pû se rendre que le lendemain à Velletri. Le soir plusieurs signaux donnés par des Barques qui avoient été placées de distance en distance sur la Côte depuis Naples jusqu'à Gaëtte, annonçerent que leurs Majestés étoient arrivées dans cette dernière Ville, et cette nouvelle a été confirmée par un Courier que le Comte de Charni reçût le 20.

Ce Courier a rapporté que la Reine étant arrivée à Piperno le 18. le Roy étoit parti le 19. à cinq heures du matin de Gaëtte pour Portella, qui est sur la Frontiere du Royaume de Naples; que le Roy s'étoit rendu à un Pavillon qu'on avoit construit près de ce Bourg, et dans lequel se devoit faire la premiere entrevûe de leurs Majestés, et qu'il y avoit attendu pendant plusieurs heures la Reine, qui n'étoit arrivée que vers midi. S. M. fut reçûe à la porte du Pavillon par les Gentilshommes de la Chambre et par les autres principaux Officiers de la Maison du Roy, tous en habit de Cérémonie. L'Ambassadeur du Roy de France et tous les autres Ministres Etrangers, à l'exception du Nonce du Pape et de l'Ambassadeur de la République de Venise, qui étoient restés à Gaëtte, le premier, parce qu'il n'a pas encore eû sa premiere Audience, et le second, parce qu'il est indisposé, se trouverent aussi

à

La descente du Carosse avec plus de 1200. Seigneurs ou Gentilshommes, tant de ce Royaume et de celui de Sicile, que des Pays Etrangers.

La Reine ayant été conduite par le Duc de Sora, Grand-Maître de sa Maison, dans la principale piece du Pavillon, où le Roy l'attendoit; et qui étoit fort vaste et magnifiquement décorée, elle courut avec empressement, dès qu'elle aperçut S. M. pour se jeter à ses pieds, mais le Roy ne lui en donna pas le temps, et S. M. l'embrassa avec des marques d'une vive tendresse. Leurs Majestés sortirent aussi-tôt du Pavillon par une porte opposée à celle par laquelle la Reine étoit entrée, et s'étant mises dans la même Chaise, elle se rendirent à Fondi, à deux lieues de Portella. On leur servit une halte pendant que leur Suite changea de chevaux, et après s'y être arrêtées une demi heure, elles continuerent leur route vers Gaëtte, où elles arriverent à six heures du soir, et où elles furent reçues au bruit d'une triple salve de l'Artillerie des Remparts et du Port, et du Canon des Vaisseaux et des Galeres qui étoient à l'Ancre. Le soir on tira un Feu d'artifice, et toute la Ville fut illuminée.

Le Corps de la Noblesse a résolu d'accorder au Roy un don gratuit d'un million de ducats à l'occasion de son Mariage.

Le 13. les Galeres de Malthe entrèrent dans le Port de Gaëtte, et le Bailly de Vignacourt, Général de ces Galeres; lequel a été nommé Ambassadeur Extraordinaire de la Religion, pour complimenter leurs Majestés, donna par le même jour au Comte de San-Istevan, de la commission dont il étoit chargé. 150. Chevaliers ont accompagné cet Ambassadeur; et ils doivent paroître le jour de l'Audience avec des habits uniformes très-riches.

Le

Le Bailly de Vignacourt fit illuminer le 19. à l'arrivée de leurs Majestés, les Galeres de Malthe, qui sont dorées et décorées avec beaucoup de magnificence.

## G E N E S.

**L**E Comte de Boissieux ayant appris que plusieurs des Rebelles de l'Isle de Corse, dans l'esperance d'obtenir l'impunité des crimes qu'ils commettoient avant la conclusion de leur accommodement avec la République, avoient attenté à la vie de diverses personnes dont ils prétendoient avoir sujet de se plaindre. il a écrit à leurs Chefs pour les engager à faire publier un Decret contre les Homicides, et à recommander aux Podestats et aux autres Officiers Civils de tenir la main à l'exécution de ce Decret, et de faire punir de mort ceux qui y contreviendroient.

Les Chefs des Rebelles se sont conformés à ce qui leur a été marqué par le Comte de Boissieux, & ils continuent de montrer dans toutes les occasions beaucoup de vénération pour ce Général, & une disposition sincere à se soumettre à tout ce qu'il plaira au Roi de France de leur prescrire.

Les Galeres que S. M. T. C. a envoyées à la Bastie, n'ont donné ni reçu aucun salut en entrant dans le Port, ni lorsqu'elles en sont sorties.

Le Marquis Mari a régélé avec beaucoup de magnificence le Commandant & les Officiers; & il a diné à bord de la Galere du Commandant.

## G E N E V E.

Le Comte de Lautrec, devant partir le 21. de ce mois pour retourner en France, le Conseil se rend

dit la veille en corps chés lui pour lui souhaiter un heureux voyage ; & on observa dans cette Audience le même cérémonial que dans les précédentes. Le Conseil des 200. se rendit aussi chés lui pour le même sujet. La Compagnie d'Artillerie , les quatre Compagnies de Grenadiers , & les six Compagnies Bourgeoises borderent les ruës par lesquelles le Comte de Lautrec passa en sortant de la Ville ; & il fut salué de cinquante coups de canon. Il trouva hors de la porte de Cornavin les huit Compagnies de la Garnison , qui n'étoient pas de garde , & qui formerent deux Bataillons entre lesquelles il passa. On nomma huit personnes du Conseil & huit du Conseil des 200. pour l'accompagner dans dix Carrosses jusqu'à la Frontiere.

Lorsque le Comte de Lautrec reçut les Députés du Conseil , qui étoient venus chés lui pour lui souhaiter un bon voyage , il dit aux Magistrats , que rien n'étoit plus flateur pour les Représentans des Puissances médiatrices que de voir leurs désirs accomplis par le retour de la tranquillité publique ; qu'on devoit tout attendre des suites de l'heureuse harmonie qui recommençoit à régner entre les différens Ordres de l'Etat , & qu'elle devoit être regardée comme le présage & le fondement d'une paix solide & durable. Il ajouta que les Habitans de Genève venoient de recevoir des marques singulieres de la protection du Roi de France ; & qu'un témoignage si éclatant de la bienveillance de S. M. T. C. devoit leur inspirer une vive reconnaissance , & servir de monument à leurs Descendans , pour leur apprendre combien il leur importe de conserver la France pour Alliée ; qu'ils ne pourroient jamais , sans ingratitude , oublier les soins généreux des Cantons de Zurich & de Berne , qui s'étoient empressés à les secourir dès le commencement

ment de leurs troubles ; qu'il les prioit de se rappeler toujours que leur réunion étoit dûe principalement à un Ministre cher à la France , lequel étant continuellement occupé du bonheur des Nations , & particulièrement de celles qui sont Alliées du Roi son Maître , n'avoit rien négligé pour arrêter le cours de leurs calamités , en établissant leur repos sur des fondemens inébranlables.

Le Comte de Lautrec finit en disant , qu'après les avoir félicités sur cet heureux événement , il ne pouvoit s'empêcher de les exhorter à se dépouiller de tous sentimens d'animosité , que l'expérience de leurs malheurs passés devoit les engager à travailler efficacement à la réunion de tous les Citoyens ; que les Magistrats étoient obligés principalement d'y contribuer par des exemples de douceur & de modération , nécessaires dans un Etat où la confiance fait la principale force du Gouvernement ; qu'étant guidés par de pareilles maximes , ils ne pourroient manquer d'achever de détruire , jusque dans les racines , les divisions qui n'ont que trop long-tems déchiré leur Patrie , & que le Peuple rempli de vénération pour eux , ajouteroit à la soumission qu'il leur doit , un amour respectueux & reconnoissant.

M. Calandrini , Premier Syndic , étant absent à cause d'une indisposition , M. du Pan , Syndic de la Garde , répondit au Discours du Comte de Lautrec , & après lui avoir témoigné dans les termes les plus pathétiques le respect , le dévouement & la reconnoissance de la République pour S. M. T. C. il le remercia au nom de la République des soins qu'il s'étoit donnés pour lui rendre la tranquillité



## MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**L**E 19. Mai mourut à Lisbonne le P. Antoine *des Reys*, de la Congrégation de l'Oratoire de saint Philippe de Neri, natif du lieu de Pernes. Il étoit Qualificateur du S. Office, ou de l'Inquisition, Consulteur de la Bulle de la sainte Croisade, Examineur Sinodal du Patriarche de Lisbonne & des trois Ordres militaires de Portugal, Chronologiste de ce Royaume en Langue Latine, Accadémicien, & Censeur de l'Academie Royale d'Histoire Portugaise. Il s'étoit acquis de la réputation par ses Poésies Latines, qui passent pour être très-élegantes, mais l'on estime sur-tout ses Epigrammes, qui furent imprimées pour la seconde fois en 1730. dans le premier Tome de ses ouvrages. On lui est redevable de la Collection de tous les Poètes Portugais, qui s'impriment actuellement en plusieurs volumes. Il fut inhumé le lendemain de son décès dans l'Eglise du S. Esprit de sa Congregation.

Le 23. Henri Theodore, Comte de *Custine*, Seigneur de Pontigny, grand Bailli de Châtel sur Moselle, ci-devant Gouverneur Commandant de la Citadelle de Nancy, & Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes du Duc de Lorraine, aujourd'hui Grand Duc de Toscane, mourut à Lunéville, âgé de 60. ans sans avoir été marié.

Le 2. Juin Jacques François *Fitz-James*, Duc Titulaire de *Berwick* en Angleterre, Duc de Liria, de Xerica & de Veraguaz, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & des Ordres Russiens de S. André & de S.

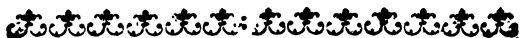
S. Alexandre , Grand Alcade , & premier Regent perpetuel de la Cité de S. Philippe , Gentilhomme de la Chambre du Roy d'Espagne, Lieutenant Général de ses Armées , son Ambassadeur auprès du Roi des deux Siciles , et ci devant son Ambassadeur & Ministre Plenipotentiaire dans les Cours de Petersbourg , & de Vienne , mourut à Naples , dans la 42. année de son âge , étant né le 19. Octobre 1696. Son Eloge est rapporté dans le Supplément du Dictionnaire Historique de 1735. à l'article d'Anglererre. Il étoit fils unique du feu Maréchal Duc de Berwick , tué au Siege de Philisbourg le 12. Juin 1734. & de Honorée de Burck de Clanvickard , sa premiere femme , morte le 16. Janvier 1698. et il avoit été marié le 31. Decembre 1716. avec Catherine de Portugal Colomb, fille de Pierre Emanuel Nuño de Portugal-Colomb , Duc de Veraguaz , & de la Vega, Grand d'Espagne de la premiere Classe , Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & de Thérèse Marine de Ayala & de Toledo. Il en laisse des enfans, fils & filles.

Le 12. *Françoise Charlotte* , née Comtesse de la Lippe Dett moldt , & veuve de Frederic, Comte du S. Empire Romain , de Bentheim , Steinfurt , après la mort duquel elle étoit demeurée Regente de ses Domaines , mourut à Steinfurt dans la 34. année de son âge , étant née le 11. Novembre 1704. Elle laisse un fils & deux filles , encore fort jeunes , n'ayant été mariée que le 4. Juillet 1724. Elle étoit fille de Frederic Adolphe Comte du S. Empire Romain & de la Lippe Dett moldt , mort le 18. Juillet 1718 , et de Florentine Marie , née Comtesse de Solms , sa seconde femme.

Le 25. *Frederic de Nassau-Zuytlestein* , Comte de Rochefort , Vicomte de Tumbridge , Baron d'Enfield , Pair de la Grande-Bretagne , mourut à Londres

Mrs , âgé de 56. ans. Il étoit fils de Guillaume de Nassau, Seigneur de Zuylestein , Lieutenant-General de Cavalerie au Service des Hollandois, qui fut créé Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume le 10. Mai 1695. sous les titres de Comte de Rochefort , Vicomte de Tambridge &c, & de Jeanne Wroth de Durham , & petit fils de Frederic de Nassau , Seigneur de Zuylestein, General d'Infanterie au Service des Hollandois , qui fut tué au Combat de Vordam en 1672 , et qui étoit fils naturel de Henri Frederic de Nassau , Prince d'Orange , mort le 14. Mars 1647. et de la fille d'un Bourg - mestre de la Ville d'Emmerick.

On apprend de Lisbonne que la Mere Anne Marie de Vasconcellos , Religieuse de l'Ordre de S. François dans le Monastere de Vinhaës ; y mourut le 2. de ce mois âgée de 114. ans : Elle professoit depuis 87. ans la Vie Religieuse,



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 28. Juin , le Roi fit au Champ de Mars, près du Château de Marly, la revûe des quatre Compagnies des Gardes du Corps , et de celle des Grenadiers à Cheval. S. M. passa dans les rangs et les vit défiler. Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France se trouverent à cette Revûe.

Le



## 434 MERCURE DE FRANCE

Le 2. Juin , on concerta devant la Reine les deux derniers Actes de l'Opera de *Roland*. La Demoiselle *Huquenot* , premiere Musicienne de l'Academie de Musique de Lyon , chanta le Rôle de *Logistille* avec une si belle voix, qu'elle fût agréée dans le moment pour la Musique du Roi.

Le 14. 16. et 18. la Reine entendit l'Opera de *Castor et Pollux* , mis en Musique par M. Rameau. La Demoiselle son épouse remplit avec applaudissement le rôle de *Telaire* , la Demoiselle *Huquenot* fit beaucoup de plaisir , dans quelques Ariettes qu'elle chanta avec une legereté surprenante.

Le 21. 23. et 25. on exécuta l'Opera de *Semiramis* , de la composition de M. Destouches , Sur-Intendant de la Musique de la Chambre en Semestre , le Prologue fut chanté par la Demoiselle d'Aigremont , et le sieur du Bourg. La Demoiselle Mathieu et le sieur Jeliote remplirent les rôles d'*Amestris* et de *Dorsanne* ; ceux de *Semiramis* et de *Zoroastre* furent très-bien rendus par la Demoiselle de Romainville , ci devant connue sous le nom de *Rotisses* , et par le sieur Benoît.

Le 28. et le 30. la Reine entendit l'Opera des *Stratagèmes de l'Amour* du même Auteur , la Demoiselle *Huquenot* et le sieur du

du Bourg exécuterent les rôles du Prologue ,  
et ceux de la Piece furent remplis par les  
meilleurs sujets dont on vient de parler.

Le 17. Juin on enregistra au Parlement  
l'Edit du Roi , portant suppression de deux  
Offices d'Intendans Généraux des Postes ,  
des deux Contrôleurs Généraux , des deux  
Visiteurs Généraux , des quatre Couriers de  
Cour , ainsi que de celui de Secrétaire et de  
Trésorier , créés par Edit du mois de Sep-  
tembre 1715. et S. M. assigne sur le Trésor  
Royal le remboursement de la Finance des-  
dits Offices.

---

*C A U S E plaidée pour un Soldat par M.  
D.... Avocat aveugle. Extrait d'une Lettre  
de M. Du.... à M. L....*

**L**E 18. Avril dernier M<sup>e</sup>. Denisé , jeune  
Avocat de Besançon & aveugle dès sa  
plus tendre naissance , plaida à la seconde  
Chambre des Requêtes du Palais à Paris.  
La Question sur laquelle il plaidoit , étoit  
de sçavoir : *Si la Prescription aurait lieu  
contre un Soldat qui étoit à l'Armée.*

On avoit annoncé cet Avocat comme un  
homme très-profond dans la science du  
Droit

Droit Ecrit , et il justifia parfaitement cette réputation ; il n'y eut en effet personne qui ne fut étonné de la vaste étendue de sa mémoire , qui est des plus prodigieuses. Son Plaidoyer au reste eut bien d'autres graces , que celles de la solidité et de l'érudition.

M.. Pecoulot qui plaidoit contre lui , fit son éloge. » Ce que nous venons d'entendre » dit-il , mérite notre admiration , après » ce que nous avons vû avec étonnement » dans les personnes de deux de nos Con- » freres , qui ne nous sont pas moins chers » et utiles , qu'à la Patrie entière , nous ne » devons pas nous attendre à un pareil » exemple ; mais le Défenseur du Soldat , » vient de nous montrer qu'un beau génie , » aidé de l'amour du bien public , peut » vaincre les plus grands obstacles. Il enten- » doit par ses deux Confreres, M<sup>rs</sup>. *Duhamel* , » et *Belanger*, il finit cet éloge en encourageant les jeunes Avocats à marcher avec courage dans une carrière , où M<sup>c</sup>. Denisé venoit de briller avec tant d'éclat. La privation , dit-il , d'un des plus précieux organes , ne s'est point opposée à son émulation. La vôtre doit être excitée aujourd'hui , si cependant l'émulation doit être excitée lorsqu'il s'agit d'être utile à sa Patrie.

La Cause fut jugée en faveur du Soldat.

Le

**Le 2. Juillet** la Communauté des Clercs de Procureurs du Parlement de Paris , connue sous le nom de *la Baroche* , fit donner dès le matin par ses Tymballes , Trompettes , Hautbois et Bassons , à ses Officiers les Aubades ordinaires , qu'elle leur fait donner tous les ans en leurs demeures particulieres , pour les rassembler , et les avertir de se rendre en Corps au Palais ; où ils vinrent ensuite faire donner de pareilles Aubades au Parlement , à la Cour des Aydes , et aux Requêtes de l'Hôtel , comme ils ont coûtume de les donner tous les ans à peu près dans ce même temps , lorsqu'ils se disposent à partir pour aller faire couper dans la Forêt de Bondy , le *May* , qu'ils font élever devant le grand Perron de la Cour du Palais.

Ils se promenerent dans la Ville , suivant leur usage pendant plusieurs jours , tous à cheval , marchant deux à deux , au nombre de vingt-cinq ou trente , avec un Etendart à leurs Armes. Depuis quelques années , ils ont l'attention d'avoir tous pour cette Cavalcade des habits rouges uniformes , avec des Cocardes blanches , ce qui donne à leur Troupe un air guerrier.

Ils partirent de Paris en cet équipage , le Dimanche 6. de grand matin avec leurs Tymballes et Trompettes , pour aller

*II. Vol.*

*I dans*

dans la Forêt de Bondy faire marquer l'Arbre destiné à servir de *May* : ils en revinrent le même jour au soir , et le *May* fut élevé devant le grand Perron de la Cour du Palais le Mercredi suivant 9. avec les Fanfares accoutumés.

On prétend que le nom de *Bazoche* vient d'un mot Grec , qui signifie , Discours plaisant et goguenard ; quoiqu'il en soit , cette Communauté de la *Bazoche* , qui porte le titre de Royaume , commença à se former dès que le Parlement fut rendu sédentaire à Paris. Les Procureurs qui étoient d'abord en petit nombre , obtinrent du Parlement en 1303. la permission de prendre de jeunes Gens pour leur servir d'Aides , lesquels furent nommés *Clercs*, parce qu'alors il n'y avoit presque que les Ecclésiastiques qui eussent la connoissance des Lettres , et que les Gens de Pratique s'en servoient pour faire écrire leurs Actes.

Comme il survenoit souvent des différends entre ces jeunes Clercs de Procureurs , qui étoient portés devant les Juges ordinaires , et détournoient les Clercs de leurs occupations , Philippe le Bel , de l'avis et conseil de son Parlement , établit la Jurisdiction de la *Bazoche* , dont il ordonna que le Chef porteroit le titre de Roy , et connoitroit en dernier ressort avec ses Officiers , sous le  
titre

titre et autorité de *Royaume de la Bazoche*, de tous les différends qui naîtroient entre les Clercs, et régleroit leur Discipline. Il donna aussi à la *Bazoche* le pouvoir d'établir des Jurisdictions Bazochiales inférieures, dans les Sièges Royaux du Parlement de Paris, à condition que les Prevôts de ces Jurisdictions rendroient foi et hommage au Roy de la Bazoche, et obéiroient à ses Mandemens, et que l'Apel de leurs Jugemens seroit porté devant lui, ou son Chancelier.

Cette Jurisdiction a été confirmée par plusieurs Arrêts du Parlement de Paris, et il y a encore, en plusieurs Endroits, de ces Prevôts Bazochiaux, comme au Châtelet de Paris; au Présidial d'Angers il porte le titre de *Prince de la Bazoche*, comme ils l'avoient tous anciennement.

Philippe le Bel ordonna aussi que le Roy de la Bazoche feroit faire tous les ans à Paris, la Montre de tous les Clercs du Palais et de ses Supôts et Sujets. Cette Montre se faisoit en forme de Carrousel, sur les Mandemens du Roy de la Bazoche; envoyés à ses Princes et Sujets, avec ordre de se trouver à Paris, sous peine de grosses Amendes, en plusieurs Bandes et Compagnies, sous les habits et livrées du Capitaine, dont chacun avoit un modèle; ce qui attiroit un si grand concours et fit enfin tant de bruit, que

François I. manda à son Parlement , qu'il se rendroit à Paris un certain jour pour voir cette Cérémonie.

Le Roy de la Bazoche en ayant eu avis , fit demander par son Avocat Général à la Cour , qu'il lui plût de vacquer les deux jours suivans , ce qui fut ainsi ordonné par Arrêt du 25. Juin 1540. la Montre se fit au jour marqué , François I. la vit ; il y avoit sept ou huit cent Clercs , tous bien montés :

En 1548. le Peuple de Guyenne s'étant soulevé , Henry II. envoya dans cette Province le Connétable de Montmorency avec une puissante Armée : le Roy de la Bazoche et ses Supôts au nombre de 6000. hommes, vinrent offrir au Roy leurs services pour cette Expédition , et ils y furent envoyés : ils firent si bien leur devoir , qu'à leur retour le Roy leur demanda quelle récompense ils désiroient ; à quoi ils répondirent généreusement qu'ils n'en vouloient point d'autre, que celle de servir S. M. partout où elle voudroit les employer.

Le Roy satisfait de cete réponse , leur accorda de son propre mouvement plusieurs Privilèges , par des Lettres de l'année 1548. qu'on dit avoir été vérifiées au Parlement. Il leur donna entre autres Droits, celui de faire couper dans ses Forêts tels Arbres qu'ils voudroient choisir , en présence du Substitut  
du

du Procureur Général aux Eaux et Forêts , pour servir à la Cérémonie du *May* , qu'ils avoient coutume de faire planter tous les ans le dernier Samedi du mois de *May* , et qu'ils ne posent à présent que dans le mois de Juillet.

C'est en conséquence de cette permission, qu'ils vont tous les ans dans la Forêt de Bondy , où ils font couper trois Chênes , qui sont marqués par les Officiers des Eaux et Forêts. Un de ces trois Chênes est amené à Paris pour servir de *May* , les deux autres sont vendus au profit de la Bazoche , tant pour payer les Vacations des Eaux et Forêts , que pour fournir aux autres frais de la Cérémonie.

Ce qu'il y a de singulier , est que l'on dit, que les Officiers des Eaux et Forêts, qui sont apellés à cette Cérémonie , protestent tous les ans , que la Possession de la *Bazoche* ne pourra préjudicier aux Droits du Roy, et que néanmoins ils marquent ensuite les trois Chênes , que la Bazoche fait couper.

Henry II. accorda aussi à la Bazoche pour le même sujet , une certaine somme à prendre tous les ans , sur les Amendes adjudgées au profit du Roy , tant au Parlement qu'à la Cour des Aydes , et permit au Roy de la Bazoche et à ses Supôts , d'avoir dans leurs Armoiries trois Ecritoires, et au-dessus, Timbre,

I iij      Casque,



*Casque , et Morion , avec deux Anges pour Supports* : c'est ce que representent les deux Tableaux ou Ecussons , entourés de feuillages , que la Bazoche fait mettre aux deux côtés du May.

Enfin le même Prince accorda aux Trésoriers et Receveurs du Domaine de la Bazoche , le droit de faire sceller *gratis* en la Chancellerie du Parlement , une Lettre , de tel prix qu'ils la trouveroient.

Ils jouissent encore de tous ces privileges , et on prétend qu'ils en avoient encore beaucoup d'autres , comme de donner une Maîtrise tous les ans dans chaque Corps de Métiers , mais on dit que les titres qui leur attribuoient ces droits , et plusieurs autres ont été brûlés lors de l'incendie du Palais.

A l'égard du titre de *Roy de la Bazoche* , il fut révoqué par Henri III. qui voyant que le nombre des Clercs montoit à près de 10000. défendit qu'aucun de ses Sujets prit dorénavant le titre de Roy , ce qui fit passer tous les Droits du Roy de la Bazoche à son Chancelier : ses montres se trouverent ensuite réduites aux seuls Officiers de la Bazoche & Clercs du Palais , lesquels continuerent de les faire en plusieurs Compagnies jusqu'en l'année 1667. qu'elles ont été réduites au petit cortège dont on a d'abord parlé , lequel n'est composé que de 25. ou

30. personnes , sçavoir , le Chancelier , plusieurs Maîtres des Requêtes ordinaires , un grand Audiencier et un Referendaire , qui sont tous deux Maîtres des Requêtes extraordinaires , un Aumônier qui a voix délibérative et séance après eux , un Procureur et un Avocat Général, quatre Trésoriers , un Greffier , quatre Notaires et Secrétaires de la Cour Bazochiale , un premier Huissier et huit autres Huissiers : plusieurs de ces Officiers portent les titres des premières places de la Magistrature , mais c'est sans conséquence ; et tout cela n'est regardé que comme un jeu d'esprit que l'on permet pour donner de l'émulation.

Le Chancelier ne l'est qu'un an , à moins qu'il ne soit continué , comme celui qui l'est actuellement pour la seconde année : l'élection se fait tous les ans au mois de Novembre , on le choisit entre les quatre plus anciens Maîtres des Requêtes , Avocat et Procureur Généraux , et leur Procureur de Communauté : il y a un Arrêt de Règlement du 5. Janvier 1636. rendu sur les Conclusions de M. l'Avocat Général Bignon , qui prescrit la forme de cette élection. Le Chancelier ne peut être ni marié ni Bénéficiaire : son Habit de Cérémonie est une Robe noire et un Bonnet quarré : les autres Officiers portent les jours de Cérémonie ,

I iij      l'Habit

l'Habit noir, le Rabat et le Manteau.

Le nombre des Maîtres des Requêtes n'est point fixe : il s'en fait tous les ans quatre, qui sont les quatre Trésoriers sortant de Charge : les Avocats et Procureurs Généraux restent en place jusqu'à ce que leur Office devienne vacant.

Les Procédures et instructions de cette Jurisdiction s'y font par des Clercs qui y sont reçus Avocats, et qui plaident pour les Parties : il y a Audience les Mercredis et Samedis dans la Chambre de S. Louis, entre midi et une heure.

Le Chancelier preside au Tribunal de la Bazoche, et en son absence le Vice-Chancelier, ou le plus ancien Maître des Requêtes ; et pour faire arrêt, il faut qu'il y ait au moins sept Maîtres des Requêtes outre le Chancelier ou autre Président.

Les Jugemens qu'ils rendent sont expédiés par leur Greffier sous cet intitulé : *La Bazoche regnante en triomphe & en titre d'honneur ; Salut : &c.* Et à la fin on met : *Fait audit Royaume, le .. &c.*

Henri II. avoit ordonné que sur ces Jugemens on délivreroit *gratis* des Commissions en la Chancellerie du Palais, mais la Bazoche ne jouit plus de ce Droit.

Ces Jugemens sont souverains, et on les qualifie d'Arrêts, de sorte qu'on ne peut

se pourvoir contre ces Arrêts , que dans cette même Jurisdiction , par Requête qui se porte à l'ancien Conseil qui se tient par le Chancelier , assisté des Procureurs de la Cour.

Lorsque le Chancelier donne un Mandement pour convoquer ses Supôts , il prononce une amende contre ceux qui ne se trouveront pas à la montre ou autre cérémonie : l'amende étoit cette année de 20. livres , afin que personne ne se dispensât d'y assister.

La Bazoche a toujours eu le droit de donner aux Clercs , qui se font recevoir Procureurs , le Certificat de leur tems de Palais nécessaire , qui étoit de quatre ans , suivant l'Ordonnance de François I. et qui a été étendu à dix ans par les Arrêts de la Cour : autrefois les Clercs , pour constater l'époque du commencement de leur Clericature , obtenoient des Lettres qu'ils nommoient *Lettres de Bejaune*, par corruption de *Bec jaune* , par allusion aux jeunes oiseaux qui ont la plupart le bec jaune : aujourd'hui suivant les derniers Arrêts de Règlement il suffit de s'inscrire sur les Registres de la Bazoche.

Les Clercs des Procureurs de la Chambre des Comptes forment une Communauté particulière , à laquelle ils donnent le titre de *Souverain Empire de Galilée*. 1 v.

Ajoutons à cette occasion ce qui se lit à la fin du II. Tome de l'Histoire de Marseille , page 401. édit. de 1696. » Lorsque le Siège de la Sénéchaussée fut établi dans Marseille , ( 1536. ) on introduisit un Roy de la Bazoche , qui étoit le chef des Clercs & des Praticiens. On le tiroit ordinairement des Clercs de Notaires. Ce Roy de la Bazoche avoit droit de se nommer un successeur , il prenoit dans les Provisions la qualité de *Par la grâce du bonheur Roy de Bazoche* , et prêtoit serment entre les mains de son Chancelier , qui signoit toutes les expéditions concernant les affaires de la Bazoche. J'ai vu des Provisions de l'an 1560, scellées d'un Sceau en Cire rouge , où étoit représenté un Ecusson , chargé de trois Écritoires , et surmonté d'une Couronne fleurdelisée , avec cette Inscription : *Le Scel du Roy de Bazoche à Marseille.*

\*\*\*\*\*

RÉPONSE à la Question , au sujet des trois Freres , &c. Extrait d'une Lettre de Lyon du 26. Juin 1738.

Q U'il me soit permis de dire aussi mon sentiment sur la question proposée dans le Mercure de Decembre 1737. Il me paroît que

que l'anonyme de Montauban en Quercy. ( *Mercur* de Mai 1738. ) n'en a pas saisi l'esprit.

La question est proposée de façon qu'il est sûr que c'est l'amour pour leur pere qui cause les trois opérations différentes de ses enfans. Il ne s'agit donc plus que de décider laquelle de ces trois opérations caractérise l'amour le plus violent. C'est-à-dire, si l'amour vindicatif, ou l'amour secourable sont superieurs à l'amour qui cause la mort, par la privation de l'objet aimé.

Il me semble que la question mise dans un pareil jour, personne ne peut s'empêcher de donner la supériorité à ce dernier.

Car si c'est foiblesse de tempérament dans celui qui meurt, comme le pense l'anonyme qui répond à Mademoiselle de Moury, ce sera emportement dans celui qui se venge, & tout au plus officieuse tranquillité dans celui qui tâche de rapeller son pere à la vie. Tous ces sentimens peuvent exister sans amour, & les deux derniers n'avoir que le respect humain pour principe. Mais ce n'est point là l'esprit de la question, où il est supposé que les trois enfans aiment leur pere & que l'on cherche seulement celui qui l'aime le plus, et qui le prouve le mieux. Ainsi je suis pour celui qui meurt. *Fortis ut mors dilectio*, suivant l'Ecriture.

E. V. ARRESTS



## ARRESTS NOTABLES.

**A** R R E S T du 17. Mars 1738 par lequel le Roi, sur la Requête des Libraires de Paris ci-devant associés pour l'impression du Livre intitulé : *Suplement de l'Antiquité expliquée &c.* par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon Religieux Benedictin, leurs veuves, héritiers & représentans, & pour les causes y insérées, ordonné que les porteurs de Souscriptions dudit Livre seront tenus de les rapporter, & d'en faire le second paiement dans six mois pour toute préfixion & délai, à compter dudit jour 17. Mars, sinon, & ledit temps passé, que les Exemplaires seront & demeureront acquis ausdits Libraires ci-devant associés, sans qu'il puisse être formé contre eux aucune demande au sujet dedites Souscriptions.

**A** U T R E du 22. en interprétation de celui du 25. Fevrier 1736. pour décharger les Etrangers du droit d'un pour cent d'Avarie d'entrée, établi par ledit Arrêt, par lequel Sa Majesté décharge dudit droit d'un pour cent d'Avarie d'entrée, établi par ledit Arrêt, les marchandises qui ont été ou qui seront portées dans les Echelles du Levant, sur les Bâtimens François ou autres qui font le commerce sous la protection de France pour le compte des Etrangers seulement; à l'effet de quoi Sa Majesté ordonne aux Députés de la Nation dans lesdites Echelles chacun pour ce qui les concerne de restituer ausdits Etrangers les sommes qu'ils auroient exigées d'eux, en vertu dudit Arrêt, pour le paiement de ce droit, depuis son établissement; comme encore

core , de leur faire delivrer celles qui auront été déposées dans les Chancelleries des Consulats , et de faire rendre les soumissions aux Etrangers qui en auront passé pour le payement de ce droit : Défend Sa Majesté ausdits Députés et à tous autres , d'exiger à l'avenir , sous quelque pretexte que ce soit , desdits Etrangers , le payement de ladite imposition &c.

**LETTRES PATENTES DU ROY** , données à Versailles le 14 Janvier 1738. registrées en Parlement le 31. Mars suivant, portant Reglement pour les differents sortes de Toilles, Canevas & Coutils, qui se fabriquent dans la Generalité d'Alençon, en suite desquelles est le nouveau Reglement qui contient cent trois Articles que S. M. ordonne d'être executés &c.

**ARREST** du premier Avril en interpretation de l'Arrêt du Conseil du 4. Decembre 1737. concernant la vente des Offices Municipaux.

**AUTRE** du même jour , qui continue pendant les six années du Bail de Jacques de Forceville , à commencer du premier Octobre 1738. les abonnemens ci-devant faits dans plusieurs Provinces et Generalités du Royaume. pour tenir lieu des droits de Courtiers-Jaugeurs & de ceux d'Inspecteurs aux Boucheries & des Boissons.

**ARREST** de la Cour souveraine de Lorraine & Barrois , du 19 Avril 1738. portant suppression de certains qualités attribués à l'Abbesse de Remiremont dans les Nouvelles publiques , par lequel il est dit ce qui suit.

Vûe par la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois



rois , la Requête du Procureur General , expositive qu'on lui a communiqué depuis peu , la Gazette d'Amsterdam du Vendredy 21. Fevrier dernier , laquelle , dans l'Article de Paris , daté du 14. du même mois , contient l'observation suivante : *Beatrix Hieronime de Lislebonne , Princesse de la Maison de Lorraine , & Abbessse de l'Abbaye de Remiremont , mourut en cette Ville le 9. de ce mois dans la 73. année de son âge : cette Abbessse est SOUVERAINE ; Voici les Titres qu'elle prend : N. PAR LA GRACE DE DIEU , Humble Abbessse de Remiremont , relevante immédiatement du S. Siège , Princesse du S. Empire , &c. & au bas de l'Arrêt il est dit :*

LA COUR faisant droit sur les Réquisitions du Procureur General du Roi , ordonne que les Titres de *Souveraine & d'Abbessse Par la grace de Dieu* , attribués à la defunte Abbessse de Remiremont dans la Gazette imprimée à Amsterdam , & dans la Clef du Cabinet des Princes imprimée à Luxembourg , seront suprimés , comme injurieux , & attentatoires à la Souveraineté dudit Seigneur Roy ; Enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les apporter incessamment en son Greffe , pour , lesdites qualités y être pareillement suprimées , à peine , en cas de désobéissance , de mille livres d'amende , & même de punition exemplaire ; à l'effet de quoi le présent Arrêt sera lû , & publié l'Audience publique tenante. Fait à Nanci en la Chambre du Conseil , le 19. Avril 1738.

AUTRE du 21. qui renvoye devant les Juges qui en doivent connoître , les contestations de plusieurs Parties qui avoient été évoquées devant des Commissaires du Conseil de Sa Majesté.

AUTRE du 26. qui ordonne que par l'Adjudica-  
taire

raire générale des Fermes , il sera expédié des acquits à caution pour les marchandises prohibées dans le Royaume , provenant des ventes de la Compagnie des Indes , destinées pour le Port de Dunkerque.

AUTRE du même jour , qui ordonne que par l'Adjudicataire générale des Fermes , il sera expédié des acquits à caution pour les marchandises prohibées dans le Royaume , provenant des ventes de la Compagnie des Indes , destinées pour les différents Ports d'Espagne y dénommés , &c.

AUTRE du 6. Mai , concernant la Loterie Royale , par lequel Sa Majesté a prorogé & proroge jusqu'au 10. Juillet prochain , le terme fixé par l'Article XI. dudit Edit , pour tirer ladite Loterie , & en conséquence , a ordonné & ordonne que le sieur Paris de Monmartel , garde du Trésor Royal , continuera jusques & compris le dernier Juin , de faire les conversions ci devant autorisées , en assignations sur ladite Loterie , et que les sieurs Dutartre & Bouton Notaires , Receveurs particuliers de ladite Loterie , continueront pareillement d'en délivrer des billets ; passé lequel jour , veut Sa Majesté que ladite Loterie demeure fermée , & soit tirée ledit jour 10. Juillet , en la manière prescrite par l'Edit du mois de Décembre 1737. &c.

AUTRE du même jour en interprétation de celui du 8. Mars 1733. qui ordonne que toutes les matières servant à la fabrication du papier , qui seront transportées dans les Ports de Dunkerque , & de Marseille , payeront trente livres du cent pesant de droits de sortie , comme si elles passaient à l'étranger.

DECLA-

**DECLARATION DU ROY**, qui ordonne la représentation des Titres à la Chambre des Comptes, donnée à Versailles le 26. Avril 1738. enregistrée en ladite Chambre des Comptes, le 23. May suivant, par laquelle il est dit ce qui suit.

**ART I.** Nous ordonnons que tous les Ordres de notre Royaume, les Corps & Communautés séculières & régulières, Gens de main-morte, Maladeries, Hôtels Dieu, Hôpitaux, Charités, Fabriques et Confratries, Habitans des Villes, Bourgs et Paroisses, & tous nos autres Sujets de quelque qualité et condition qu'ils soient, qui jouissent ou doivent jouir à temps ou à perpétuité, de graces, dons, concessions, érections de Terres en titre de Fiefs, Seigneuries, Châtellenies, Baronnies, Vicomtés, Comté, Marquisats, Duchés-Pairies, ou autres Dignités, unions ou désunions de terres & Fiefs, établissemens de justice, droits de Foires et Marchés, de Pâlage, passage, travers, pascage, panage, paissons, glandées, chauffages, franc-salé, privilèges, franchises, immunités exemptions, deniers communs et d'ocrois, droits de Manufactures, établissemens, fondations, dotations, amortissemens, unions ou désunions de Bénéfices, et généralement de tous autres droits, de quelque nature qu'ils soient, ensemble les droits de legitimations, naturalité, congés de tenir bénéfices, annoblissement, confirmations et maintenues de noblesse, soit que lesdites graces aient été accordées à eux ou à leurs auteurs et devanciers par les Rois nos prédécesseurs ou par Nous, par nos Chartres, Lettres patentes ou autres titres, soient tenus de les représenter dans le dernier Décembre 1739. pardevant les Officiers de notredite Cour, pour être par eux de nouveau insérés dans les Registres de notredite Chambre.

I. Ceux qui jouissent à titre d'échange ou aliénations de quelques biens, Terres ou droits qui faisoient ci-devant partie de notre Domaine, ensemble ceux qui possèdent à titre d'engagement, des Biens, Terres et Droits de notredit Domaine, à vie, à temps ou à perpétuité, seront aussi tenus dans le même délai, de représenter pardevant les Officiers de notredite Cour, les Contrats d'échange ou d'engagement, Lettres patentes, Procès-verbaux d'évaluation, ou autres titres en vertu desquels ils ont droit de jouir desdits biens, Terres et droits, pour être pareillement inserés dans les Registres de notredite Chambre, ou fait de nouvelles expéditions, qui seront remises dans ses dépôts.

III. Voulons que la représentation des chartes, Lettres patentes et autres titres mentionnés aux deux précédens articles, puisse être faite sans le ministère d'aucun Procureur, par les Parties, ou par ceux qui auront charge d'elles, au Greffe de notredite Chambre, et par devant les Officiers qui seront par elle commis à cet effet, lesquels procéderont préalablement à l'examen d'iceux, après lequel lesdits titres seront transcrits de la manière et ainsi que nosdits Officiers le jugeront à propos; de laquelle représentation, mention sommaire sera faite sur lesdits titres, par l'un des Greffiers de notredite Chambre; sans que pour raison de ce, il puisse être exigé ni perçu aucun droit des Parties, sous quelque prétexte que ce soit.

IV. Ceux de nos Sujets qui auront négligé de faire la représentation ordonnée par les articles I. & II. de la présente Déclaration, & dans le temps y porté, n'y feront plus reçus que par requête, qu'ils présenteront à cet effet en notredite Chambre; & à la charge de payer les frais nécessaires de transcrits, expéditions & collations qui en seront faits, selon

# 1454 MERCURE DE FRANCE

selon qu'ils seront réglés & fixés modérément par les Officiers de notredite Cour, &c.

**EDIT DU ROY**, portant suppression de plusieurs Charges & Offices sur les Postes, donné à Versailles, au mois de May 1738. enregistré en Parlement le 17. Juin suivant.

**ARREST** du 16. May, qui permet l'entrée des Plombs & Etains d'Angleterre, par tous les Ports & Bureaux du Royaume, en payant trois livres par cent pesant de Plomb et quatre livres par cent pesant d'Etain, outre les droits sur l'Etain, fixés par l'Ordonnance des Fermes de 1681.

**AUTRE** du 27. qui continue pendant deux années la moderation à cinq sols par pièce de quinze aunes, des droits d'entrée sur les Toiles bariolées écruës, fabrique de Cambrai & Pays conquis, au lieu des droits portés par le tarif de 1664. et Arrêts postérieurs.

**EDIT DU ROY**, qui attribue au Grand-Conseil la connoissance de toutes les fraudes & contraventions sur l'introduction & débit des Toiles, Etoffes & Marchandises prohibées, donné à Versailles, au mois de Juin 1738. enregistré au Grand-Conseil le 2. Juillet.

**ARREST** du 4. qui enjoint aux Officiers & Cavaliers de Maréchaussée, d'arrêter tous Contrebandiers portant ou conduisant des Marchandises prohibées, Fauxsauniers & Fauxtabatiers, & de prêter aide & assistance aux Commis des Fermes dans la poursuite desdits Contrebandiers, même de dresser à ce sujet tous Procès-verbaux nécessaires; avec défenses ausdits Officiers & Cavaliers de Maréchaussée,

chauffée, de donner aucunes assignations, ni de faire aucunes significations dans l'instruction des Procès desdits Contrebandiers.

**ORDONNANCE DU ROY**, du 16. qui supprime la bourse commune établie entre les Lesteurs et Delesteurs des Bâtimens de Mer dans le Port du Havre : Et ordonne que les Bateaux servant au Lestage et Delestage, feront jaugés et porteront une marque qui indiquera leur port en tonneaux.

**SENTENCE DE POLICE**, du 13. renduë en faveur de la Communauté des Maîtres Patissiers-Ou-blayers à Paris ; Et qui ordonne l'exécution des Sentences & Réglemens de Police concernant la vente de Marchandises de Porcs.

**ARREST** du 17. qui fait défenses à tous Blanchisseurs et autres, de lessiver ni blanchir aucuns Fils de Lin ou de Chanvre, avec de la chaux ni autres ingrédiens corrosifs ; et à tous Fabriquans, Tisserans et Ouvriers, d'employer dans la fabrication des Toiles à voiles et autres sortes de Toiles, de quelque espece qu'elles puissent être, aucuns Fils ainsi lessivés ou blanchis, sous les peines portées par le dit Arrêt.

**RÈGLEMENT** concernant la Procédure que Sa Majesté veut être observée pour l'instruction des affaires renvoyées devant des Commissaires nommés par Arrêt de son Conseil, fait et arrêté au Conseil d'Etat tenu à Versailles le 18. Juin 1738.

**NOUVEAU RÈGLEMENT** du même jour, concernant la Procédure que S. M. veut être observée en son Conseil, par lequel il est dit que le

le Roy s'étant fait représenter les Reglemens Généraux faits en 1660. 1673. 1687. et autres, au sujet des Procédures qui doivent être faites en son Conseil pour l'instruction et le Jugement des affaires qui y sont portées, S. M. auroit jugé à propos de réunir dans un seul Reglement Général tout ce qui lui a paru devoir être conservé dans les dispositions des Reglemens précédens, et tout ce qu'elle a cru devoir y ajouter pour rendre la forme de procéder plus simple et plus facile, et l'expédition des affaires plus prompte et moins onéreuse à ses Sujets. Ledit Reglement divisé en deux Parties, contenant 92. pages, &c.

**A R R E T** du Conseil, du même jour, dont la teneur suit.

Le Roy étant informé qu'à la requête du sieur Berthon, Procureur du Roy de la Ville du Puy, Généralité de Montpellier, le sieur de Laval, Juge-Mage de ladite Ville du Puy, se seroit transporté dans l'Imprimerie de Malescot, Imprimeur de Ladite Ville, où il auroit trouvé qu'on travailloit sans aucun Privilege ni Permission, à l'impression d'un Ecrit intitulé : *Reflexions sur le Mandement et Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Rhodès, portant condamnation de certains Ecrits dictés à Rhodès en 1736.* Cet Ouvrage injurieux dans son objet à l'autorité Episcopale, étant d'ailleurs capable de faire renaitre d'anciennes disputes, ou d'en exciter de nouvelles, S. Majesté auroit jugé à propos d'en ordonner la suppression, et d'interdire audit Malescot, la faculté de continuer l'exercice d'un Art dont il a abusé si manifestement. Vu le Procès verbal dudit sieur de Laval, du 16. May de la présente année : Oûi le raport, et tout considéré, Sa Ma. esté étant en son Conseil, de l'avis de M. le Chancelier, a ordonné

ordonné et ordonne que toutes les feuilles d'impression mentionnées au Procès verbal dudit sieur de Laval, seront et demeureront supprimées, et à cet effet mises au pilon en présence des Libraires de la Ville du Puy, lesquels seront convoqués à cet effet, dont sera par ledit sieur de Laval dressé Procès verbal. Ordonne en outre Sa Majesté, que ledit Malescot sera et demeurera déchu de la place d'Imprimeur, faisant défenses d'en exercer les fonctions, à peine d'être puni suivant la rigueur des Ordonnances; et que les Presses, Caractères, Papiers, et généralement tout ce qui seroit à l'usage de son Imprimerie, seront et demeureront confisqués, et lesdits Effets vendus, pour, le prix en provenant, être appliqué au profit de l'Hôpital Général de la Ville du Puy, &c.

AUTRE du 29. concernant la Loterie Royale, par lequel S. M. a de nouveau prorogé et prorogé jusqu'à 10. du mois d'Octobre prochain, le terme qui avoit été fixé audit jour 10. Juillet, pour tirer ladite Loterie, et en conséquence a ordonné et ordonne que le sieur Paris de Monmartel, Garde du Trésor Royal, continuëra jusques et compris le dernier Septembre, de faire les conversions ci-devant autorisées, en assignations sur ladite Loterie; et que les sieurs Dutartre et Bouron, Notaires, Receveurs particuliers de ladite Loterie, continueront pareillement d'en délivrer des Billets; passé lequel jour, veut Sa Majesté que ladite Loterie demeure fermée, et soit tirée ledit jour 10. Octobre en la maniere prescrite par ledit Edit.

APRO-



## A P P R O B A T I O N.

**J' lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Volume du *Mercur de France* du mois de Juin, et j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Juillet 1738.**

H A R D I O N.

## T A B L E.

|                                                                                                                                               |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>P</b> <b>l</b> <b>a</b> <b>c</b> <b>e</b> <b>s</b> <b>F</b> <b>U</b> <b>G</b> <b>I</b> <b>T</b> <b>I</b> <b>V</b> <b>E</b> <b>S</b> . Ode, | 8247  |
| Dissertation sur l'origine de quelques Arts Mé-                                                                                               |       |
| chaniques,                                                                                                                                    | 1250  |
| Satyre, Imitation d'Horace,                                                                                                                   | 1272  |
| Discours Academique, &c. <i>Il est avantageux d'être</i>                                                                                      |       |
| <i>ni Pauvre ni Riche, &amp;c.</i>                                                                                                            | 1283  |
| La naissance de Venus, <i>Idylle.</i>                                                                                                         | 1308  |
| Construction d'un Télescope de Réflexion &c.                                                                                                  | 1313  |
| Ode imitée d'Horace,                                                                                                                          | 1316  |
| Extrait d'une Lettre du P. Tournemine, sur la Mé-                                                                                             |       |
| daille de Constantin, &c.                                                                                                                     | 1317  |
| Ode en l'honneur du Roy, &c.                                                                                                                  | 1319  |
| Réflexions sur les Projets de faire communiquer les                                                                                           |       |
| deux Mers par le contre du Royaume, en pas-                                                                                                   |       |
| sant par Lyon et par Paris,                                                                                                                   | 1324  |
| Ode imitée d'Horace,                                                                                                                          | 1328  |
| Sur la Règle d'Escompte,                                                                                                                      | 1329  |
| Bouquet envoyé le jour de S. Jean, &c.                                                                                                        | 1335  |
| Lettre au sujet de S <sup>te</sup> Helene réverée à Troyes, &c.                                                                               | 1338  |
| Epigramme,                                                                                                                                    | 1340  |
| Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences sur                                                                                               |       |
| la Peau, &c. Extrait,                                                                                                                         | 1341  |
| Autre                                                                                                                                         | Autre |

|                                                                        |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Autre Epigramme,                                                       | 1345         |
| Seconde Lettre sur le Phénomene de Guarbecque,                         | <i>Ibid.</i> |
| Rondeau,                                                               | 1348         |
| Réponse à la Question proposée,                                        | 1349         |
| Enigme, Logogryphes, &c.                                               | 1351         |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX-ARTS,                                 |              |
| Mémoire curieux sur la Nomination de la Cure<br>de Ste Marguerite, &c. | 1357         |
| Recueil de divers Ecrits pour l'Histoire de France,<br>&c.             | 1358         |
| Causés célèbres,                                                       | 1370         |
| Question de Droit,                                                     | 1390         |
| Médaille frappée à Geneve, Harangue, &c.                               | 1391         |
| Premier Registre de l'Armorial Général de France,                      | 1392         |
| Nouvelles Littéraires d'Italie,                                        | 1393         |
| Chasse du Roy à Compiègne, Tableau nouveau,                            | 1395         |
| Estampes nouvelles,                                                    | 1398         |
| Vers pour mettre au bas d'un Portrait,                                 | 1399         |
| Lettre sur les Bains de Baresges,                                      | 1400         |
| Lettre sur quelques Matieres Chirurgicales,                            | 1403         |
| Spectacles. Ballet de la Paix, Opera.                                  | 1405         |
| Nouvelles Etrangères, Pologne et Allemagne,                            | 1416         |
| Italie et Naples,                                                      | 1418         |
| Suite du Voyage de la Reine de Naples,                                 | 1422         |
| De Genes et Corse,                                                     | 1428         |
| Morts des Pays Etrangers,                                              | 1430         |
| France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.                            | 1433         |
| Cause plaidée pour un Soldat par un jeune Avocat<br>aveugle,           | 1435         |
| Réponse à la Question, &c.                                             | 1446         |
| Arrêts Notables,                                                       | 1448         |

### *Errata de May.*

**P** Age 1010. ligne 22. Altroviti , l. Altoviti.  
**P.** 1022. l. 11. Bellesoriere , l. Belleforiere.  
**P.** 1024. l. 29. Pastor , l. Pater.

---

### *Errata du premier Volume de Juin,*

**P** Age 1052. l. 3. Stoisme , l. Stoïcisme.  
**P.** 1099. l. 9. Nuguet , l. Hugues.  
**P.** 1163. l. 24. toutes , ajoutez deux.  
**P.** 1165. l. 6. voit , l. vend.

---

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 1345. l. 17. vers sept , l. vers les sept,  
**P.** 1351. l. 2. du bas , Et puis , l. Puis.







# 1454 MERCURE DE FRANCE

selon qu'ils feront réglés & fixés modérément par les Officiers de notredite Cour, &c.

**EDIT DU ROY**, portant suppression de plusieurs Charges & Offices sur les Postes, donné à Versailles, au mois de May 1738. enregistré en Parlement le 17. Juin suivant.

**ARREST** du 10. May, qui permet l'entrée des Plombs & Etains d'Angleterre, par tous les Ports & Bureaux du Royaume, en payant trois livres par cent pesant de Plomb et quatre livres par cent pesant d'Etain, outre les droits sur l'Etain, fixés par l'Ordonnance des Fermes de 1681.

**AUTRE** du 27. qui continue pendant deux années la moderation à cinq sols par pièce de quinze aunes, des droits d'entrée sur les Toiles batistées écruës, fabrique de Cambray & Pays conquis, au lieu des droits portés par le tarif de 1664. et Arrêts postérieurs.

**EDIT DU ROY**, qui attribue au Grand-Conseil la connoissance de toutes les fraudes & contraventions sur l'introduction & débit des Toiles, Etoffes & Marchandises prohibées, donné à Versailles, au mois de Juin 1738. enregistré au Grand-Conseil le 2. Juillet.

**ARREST** du 4. qui enjoint aux Officiers & Cavaliers de Maréchaussée, d'arrêter tous Contrebandiers portant ou conduisant des Marchandises prohibées, Fauxsauniers & Fauxtabatiers, & de prêter aide & assistance aux Commis des Fermes dans la poursuite desdits Contrebandiers, même de dresser à ce sujet tous Procès-verbaux nécessaires, avec défenses auxdits Officiers & Cavaliers de Maréchaussée,

chauffée, de donner aucunes assignations, ni de faire aucunes significations dans l'instruction des Procès desdits Contrebandiers.

**ORDONNANCE DU ROY**, du 10. qui supprime la bourse commune établie entre les Lesteurs et Delesteurs des Bâtimens de Mer dans le Port du Havre : Et ordonne que les Bateaux servant au Lestage et Deloage, feront jaugés et porteront une marque qui indiquera leur port en tonneaux.

**SENTENCE DE POLICE**, du 13. renduë en faveur de la Communauté des Maîtres Patissiers-Ou-blayers à Paris ; Et qui ordonne l'exécution des Sentences & Réglemens de Police concernant la vente de Marchandises de Porcs.

**ARREST** du 15. qui fait défenses à tous Blanchisseurs et autres, de lessiver ni blanchir aucuns Fils de Lin ou de Chanvre, avec de la chaux ni autres ingrédiens corrosifs ; et à tous Fabriquans, Tisseurs et Ouvriers, d'employer dans la fabrication des Toiles à voiles et autres sortes de Toiles, de quelque espece qu'elles puissent être, aucuns Fils ainsi lessivés ou blanchis, sous les peines portées par le dit Arrêt.

**REGLEMENT** concernant la Procédure que Sa Majesté veut être observée pour l'instruction des affaires rendoyées devant des Commissaires nommés par Arrêt de son Conseil, fait et arrêté au Conseil d'Etat tenu à Versailles le 18. Juin 1738.

**NOUVEAU REGLEMENT** du même jour, concernant la Procédure que S. M. veut être observée en son Conseil, par lequel il est dit que le









SEP 17 1936



Digitized by Google

